This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME XXIV.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 35.
PARIS.
CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
RUE BONAPARTE, 20.
1862.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC801
L96R37
ser. 2
v. 24-25

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

—

LES CANONS ET LES TÊTES RAYÉS.

Le progrès, cheminant de merveille en merveille,
Étonne chaque jour mon œil et mon oreille,
Et les canons rayés, ces engins belliqueux,
Ont droit assurément de nous rendre orgueilleux.

Si, maintenant encor, leur faculté sommeille,
Avant peu franchissant l'espace nuageux,
Leur tir ébranlera les murailles des cieux,
Et Dunkerque en duel provoquera Marseille.

Le jeune homme qui veut progresser à son tour,
S'efforçant d'imiter les prodiges du jour,
A rayé le sommet de sa tête éventée.

Il a beau se rayer, il ne peut pas changer :
Aux chefs-d'œuvre des arts il demeure étranger,
Et sa tête toujours est de nulle portée.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE DOCTEUR

JACQUES-JULIEN RICHARD DE LAPRADE

Ancien président de l'Académie de Lyon,

Lue dans la séance publique du 21 décembre 1861

PAR F.-F.-A. POTTON.

« J'ai une singulière curiosité de connaître l'âme et les naïfs jugements des hommes ; il faut juger leur suffisance mais non pas leurs mœurs, par cette montre de leurs écrits qu'ils étalent aux yeux du monde. »

(Michel MONTAIGNE).

MESSIEURS,

Je suis admis par vos libres suffrages à remplacer, dans la section de médecine, un collègue dont vous assez apprécié le mérite et le caractère.

Cet honneur, aux yeux de tous, témoignage de votre bienveillance, est encore considéré par moi comme une voie nouvelle qui m'est ouverte pour m'en rendre digne.

Après avoir exprimé toute ma reconnaissance à l'Académie, qu'il me soit permis de remercier son président (1), qui a rendu mon premier devoir, vis-à-vis de vous, plus facile, en m'indiquant le sujet qu'il savait le plus propre à vous intéresser.

J'essaie d'esquisser la biographie du docteur Richard de Laprade : si je réussis, cette notice ne sera pas seulement

(1) M. Gilardin, président de l'Académie en 1861.

Digitized by Google

un juste hommage rendu à sa mémoire, mais un enseignement précieux pour nous tous.

Les Sociétés savantes sont dans l'usage de payer un tribut d'éloges aux membres qu'elles ont perdus ; pour que ces marques de considération soient réelles et durables, il faut que le public soit mis en demeure de les sanctionner.

Il est des hommes d'une valeur incontestable, dont la vie modeste et laborieuse n'a point frappé la multitude. C'est que pour captiver l'attention ou pour plaire, il ne suffit pas d'être utile. Les services continus, ceux de la médecine sont du nombre, offrent, en général, et conservent peu d'éclat ; cependant, ils peuvent avoir une importance telle qu'ils touchent même les hommes qui s'y croient complètement étrangers.

Ces considérations, ces motifs me conduisent à vous parler d'un confrère qui, durant sa longue existence, n'a eu pour soutien et pour règle que l'amour de la science et le sentiment du devoir. Moins il a voulu tenir de place dans l'opinion, plus il importe de faire valoir au grand jour le mobile qui l'a dirigé. La vie du docteur Richard de Laprade intéresse actuellement vos annales, comme autrefois sa présence anima vos assemblées.

Les bons esprits ne cherchent-ils pas également à voir au naturel ceux qui, dans un cercle restreint, ont exercé une influence salutaire sur leurs proches, sur leurs égaux, et ceux qui, plus haut placés, ont gouverné, bien ou mal, leurs contemporains ?...

J'ai la ferme espérance que mes sentiments pour un ancien maître sont des liens intimes qui m'unissent déjà aux membres de cette Compagnie.

Revenons donc ensemble sur le passé, l'oubli ressemblerait à l'ingratitude. Ne permettons pas au vent du matin d'effacer les traces du voyageur de la veille.

Digitized by Google

Aujourd'hui que le temps, plus que jamais chargé de choses et de faits, paraît fuir plus rapidement, il est bon de reporter notre génération vers celle qui l'a précédée : bien que les circonstances ne soient plus les mêmes, bien que les événements aient changé, il est des principes, des lois morales qui sont immuables; plaçons-les en regard des tendances, des habitudes de nos jours. Mettons à profit les exemples de nos devanciers, recueillons avec soin les instructions qui découlent de leur sagesse.

Jacques-Julien Richard de Laprade naquit à Montbrison, en 1781. Sa famille, très-ancienne dans le pays, appartenait à la médecine depuis plusieurs générations ; les enfants se faisaient gloire de perpétuer dans la même carrière le nom de leurs aïeux.

Son père, médecin ordinaire du roi, intendant général des eaux minérales du Forez, avait été reçu, en 1774, à l'Académie de Lyon. Ses travaux gardés dans les archives justifient cet honneur (1).

Il voulut diriger l'instruction première de son fils, auquel, malheureusement, il vint à manquer trop tôt. Durant le cours de la Révolution, poursuivi, emprisonné, sa fortune, comme celle de bien d'autres, avait été compromise.

Animé de cette vigueur que donne la jeunesse, Richard,

(1) Marin-Richard de Laprade, docteur en médecine, a publié sur les sujets concernant sa profession, de nombreux mémoires. Nous avons de lui un traité intitulé : *Analyse et vertu des eaux minérales du Forez*, etc. (Lyon, 1778). Il a la gloire d'avoir le premier appliqué l'analyse aux eaux de Saint-Alban, de Sail-lez-Château, Sail-sous-Cousan, etc., etc. S'il n'a pas conduit ce moyen à sa perfection, il ne faut en accuser que le temps où il a vécu. La marche de la chimie n'était pas, à cette époque, aussi sûre, aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui. Mais l'expérience n'a rien ajouté à ses observations sur les propriétés thérapeutiques.

Les écrits de Richard de Laprade sur les eaux minérales du Forez sont fréquemment cités avec honneur par J. Carrière, dans son *Catalogue rai-*

Digitized by Google

orphelin, avait à peine ébauché quelques études médicales : des difficultés de toute nature entravèrent ses débuts, sans ébranler son courage. N'est-ce pas au milieu des épreuves de l'adversité, que les caractères montrent ce qu'ils valent?...

Adolescent encore et devenu chef de la famille, il comprit ses devoirs, en accepta les charges. Une petite pharmacie dont les produits constituèrent la principale, sinon l'unique ressource de sa mère et de tous les siens, fut élevée par lui à Montbrison. Cette situation précaire que, plus tard, il ne craignait pas de rappeler, ne l'humilia pas davantage que ces succès ultérieurs ne l'ont enorgueilli.

Dominé par le besoin d'apprendre, il fut ensuite admis comme répétiteur au collége de Tournon, tenu par d'anciens prêtres de l'Oratoire; il donna des leçons pour s'instruire en instruisant les autres. C'est là que son goût, sa passion pour les classiques de l'antiquité se développèrent. Élève et précepteur tout à la fois, il ne quitta cette position que pour se rendre à l'Hôtel-Dieu de Lyon, et de là à Montpellier, la grande cité médicale.

Le génie, la célébrité de Barthez, planaient sur l'école. Ses doctrines soutenues par des maîtres tels que Fouquet et Broussonnet, par des professeurs comme Baumes et Dumas, furent embrassées par le jeune Richard.

Dirigé par leurs conseils, il ne songea pas à devenir le plus savant, mais comme le recommande Hippocrate, le mieux savant, *non doctior sed meliori imbutus doctrinâ.*

Une application assidue durant quatre années préparatoires, l'éleva au doctorat (1). S'éloignant de Montpellier, il était

sonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier.

(1) Sa thèse, présentée à la Faculté de Montpellier (an XII, 1804), riche d'érudition et de faits, est écrite en latin avec une correction et une facilité remarquables : elle est précédée d'une touchante dédicace à la mémoire de

Digitized by Google

pénétré de ce feu sacré, de cet amour filial, qui sont parmi les nôtres, le signe distinctif des médecins qui ont su comprendre l'école ou qui lui ont appartenu sérieusement.

Il retourna dans son pays natal pour commencer à Montbrison, la belle et souvent trop ingrate tâche, dévolue au praticien de campagne. L'exercice de son art le mit en rapport avec ces populations attachées au sol, qui tirent des travaux des champs leurs salaires quotidiens.

Ses premiers pas furent marqués avec distinction ; médecin de l'hôpital, il amassa des observations nombreuses sur le caractère, les mœurs, le régime des habitants du Forez aussi bien que sur les causes pernicieuses qui compromettaient ou détruisaient leur santé (1); la médecine pratique l'occupa sans relâche ; cette époque fut la plus active, la plus pénible de sa vie. Assistant à la formation du Comité de vaccine, il se dévoua à cette œuvre naissante; secrétaire zélé, il eut le bonheur d'être l'un des premiers à répandre cette bienfaisante découverte dans le département de la Loire, où son père déjà avait introduit l'inoculation variolique (2).

Membre du jury médical, ces fonctions importantes par les conditions exceptionnelles du moment, lui avaient permis de signaler les vices, les dangers qui, par le charlatanisme,

son père : ce beau travail a pour titre : *Quædam de systemate* Browniano ; *specimen inaugurale*.,.... Il a pour épigraphe ce vers de Juvenal :

Semper ego auditor tantum ? nonquam ne reponam ?....

(1) Membre du Conseil de salubrité, cette fonction lui suggéra des études qui, actuellement encore, ont un puissant intérêt : elles concernent la *statistique*, la *topographie médicale du pays*, etc. Elles ont été publiées dans le *Journal du département de la Loire*, où elles figurent avec de nombreuses productions littéraires dues à sa plume.

(2) Richard a composé de nombreuses instructions sur la vaccine et les procédés de vaccination qui ont été répandues par ordre du préfet de la Loire, M. Du Colombier, qui honorait l'auteur d'une estime toute particulière.

Digitized by Google

l'ignorance ou la désuétude des lois spéciales, s'étaient glissés dans l'exercice de la médecine. Ses nombreux rapports dans lesquels sont réclamés des garanties aussi bien que la répression des abus , attestent son énergique sollicitude pour le bien public et pour l'honneur professionnel. La plupart ont été imprimés à l'époque parmi les actes officiels du temps.

Lorsque de pareils services que, par leur nature même , on est trop disposé à oublier, ont porté leurs fruits, sont la source , le point de départ de certains avantages dont nous jouissons, n'est-il pas juste de remonter aux auteurs?...

Ces occupations multiples remplirent les dix plus belles années de Richard: vers la fin de 1815, d'illustres amitiés, des devoirs de famille le fixèrent à Lyon. Il n'y arriva pas en étranger; Gilibert, Sainte-Marie, Ozanam, Viricel, dont il avait été le condisciple, l'accueillirent avec empressement. Justifiant les faveurs dont il était l'objet, il obtint dans un brillant concours la place de médecin de l'Hôtel-Dieu, fut institué médecin du collége royal (1). Par ses relations intimes avec le docteur Royer-Collard, inspecteur général de l'Université, il contribua puissamment à l'organisation de l'école secondaire de médecine dans notre ville (2). La chaire de clinique interne, sujet de son ambition, digne de son savoir, lui fut confiée par le Ministre, il l'occupa jusqu'en 1830 ; la

(1) Richard de Laprade devint bientôt après membre du jury médical, du Conseil de salubrité du département du Rhône , fonctions qu'il avait exercées déjà dans le département de la Loire, comme on a pu le voir dans une note qui précède.

(2) La municipalité de l'époque , le Conseil d'administration des hôpitaux, M. de Lacroix-Laval en particulier aidèrent, de toute leur autorité, à la fondation de l'école de médecine, devenue nécessaire afin de retenir dans notre ville un nombre d'élèves suffisant pour assurer le service des malades dans nos établissements d'assistance publique.

Digitized by Google

Révolution de Juillet vint l'arracher à l'enseignement, en même temps que Cayol et Récamier.

Rentrant dans les conditions modestes du simple praticien, en dehors de toute dignité officielle, comment a-t-il conservé, parmi ses confrères, une autorité, une prépondérance, et dans le monde, une considération, un respect qui ne lui ont jamais fait défaut durant plus de trente années ?

L'explication de ce privilége la voici : il avait le rare bonheur de posséder une instruction vaste et solide, s'alliant à un cœur droit et indépendant.

Permettez-moi, Messieurs, afin de donner plus de poids à mes paroles, de les justifier par des preuves, c'est-à-dire d'exposer ses travaux et sa conduite.

De très-bonne heure, Richard de Laprade avait conquis un rang élevé dans la littérature médicale. En 1805, la Société de médecine de Bruxelles, ayant ouvert un concours sur cette question : *De l'influence de la nuit sur les maladies*, le prix avait été remporté par notre compatriote sur de nombreux compétiteurs (1).

« Ce mémoire est écrit avec une élégance, une pureté rare, (je cite le texte du rapport exprimant l'avis des juges), sa logique est pressante, sa marche est rapide ; il ne dit rien de trop, mais bien tout ce qui doit être dit. »

Une lecture attentive m'a fait partager cette opinion, émise il y a plus de cinquante ans, par le docteur Fournier. L'œuvre exige dès lors une mention spéciale.

Vous le savez, Messieurs, l'homme subit sans cesse l'action des éléments qui l'environnent : l'absence de la lumière qui entraine la diminution de la chaleur, s'accompagne aussi d'une perturbation dans les phénomènes physiques et chimiques, dans les principes constituants ou accidentels de l'air.

(1) Voir le Mémoire : « La nuit exerce-t-elle une influence sur les ma-
« lades? Y a-t-il des maladies où cette influence est plus ou moins ma-

Digitized by Google

Ces changements réagissent d'une manière infaillible sur la santé comme sur la maladie. Tous les êtres organisés, vivants, les animaux et les plantes, s'étiolent dans l'ombre, n'ont plus que des fonctions affaiblies ou interverties. Partout, au contraire, où abonde la lumière, ce stimulant par excellence du principe de la vie, la force, l'excitation sont plus grandes (1).

Ce n'est pas le corps seul que la lumière, par sa présence ou son défaut, impressionne ou modifie ; elle agit également

« nifeste ? Quelle est la raison physique de cette influence ?... *Mémoire* « *qui a remporté le prix au jugement de la Société de médecine de Bruxelles*, « par le Dr Richard de Laprade. » (Bruxelles, 1806.)

Quatorze mémoires sur ce sujet étaient parvenus à la Société. Ce n'est pas une œuvre vulgaire que celle qui a triomphé dans un concours où le docteur piémontais Aymone, le docteur Murat, de Montpellier, avaient présenté des monographies importantes sur ce sujet neuf encore, qui n'avait été jusque là le sujet d'aucune étude spéciale de la part des auteurs. « Un esprit vraiment philosophique a présidé à sa composition, dit le rapport du docteur Fournier, il annonce un écrivain doué d'un génie peu ordinaire, très-versé dans tout ce qu'un habile médecin doit savoir. » Les remarques, les observations qui accompagnent le texte, ajoutent encore à sa valeur, et méritent une mention particulière.

(1) On ne saurait trop insister sur ces questions qui ont été depuis ce temps, si habilement développées dans la plupart des traités d'hygiène publique, et qui ont exercé une si grande influence sur les améliorations qui se sont produites de nos jours. Ne sait-on pas que dans les villes, lorsque les rayons lumineux ne pénètrent qu'imparfaitement, que d'une manière oblique, réfléchis, rétractés à travers des vapeurs aqueuses, des corps étrangers, les habitants lymphatiques, dégénérés, se trouvent prédisposés à toutes les maladies asthéniques, ou frappés par elles ? Tandis que les moyens de destruction se multiplient, les forces pour leur résister diminuent. Lorsque la nuit est prolongée, pour apprécier son influence dissolvante et délétère, ses conséquences pernicieuses, on peut lire, dans les tristes récits de Silvio Pellico, de Maroncelli, les affections cruelles qu'ils ont contractées, les souffrances qu'ils ont subies, ainsi que leurs compagnons, dans les sombres profondeurs des cachots du Spielberg.

Digitized by Google

sur l'âme, sur les dispositions morales ; la nuit porte à la tristesse, à la crainte, à l'engourdissement. Des malades, des mélancoliques, deviennent sombres et languissants, dès que le soleil est obscurci par des nuages ; ils recouvrent leur gaîté et leur bien-être, sitôt que cet astre reparaît.

Après les développements généraux, l'auteur à la fois médecin, physicien et chimiste instruit, classe avec précision les maladies où l'influence de la nuit est manifeste, établit les cas dans lesquels cette influence est nuisible ou avantageuse, discute avec supériorité son origine et ses causes. Quels que soient les progrès à venir des sciences naturelles, cette belle dissertation sera toujours consultée avec intérêt.

Dans des conditions analogues, Richard de Laprade est couronné pour sa réponse à la question : *Quels sont les effets produits par les orages sur l'homme et sur les animaux* (1).

Si on se reporte au temps (1808), aux circonstances dans lesquelles a paru cet écrit, on est frappé des connaissances exactes qui s'y rencontrent. Malgré les nouveaux procédés d'investigation, les découvertes récentes dont la météréologie s'est enrichie, il y aurait peu de changements, peu de corrections à opérer, pour le mettre au niveau de la science moderne.

Reproduire à grands traits les principaux caractères des

(1) Voir le Mémoire sur la question proposée en ces termes par la Société de Bruxelles :

Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux ? De quelle manière ces effets ont-ils lieu ? Quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent ?... par Richard de Laprade (Bruxelles, 1809).

Ce travail est remarquable non pas simplement par la manière dont il a été conçu et exécuté, mais encore par les savantes notes dont il est enrichi. Elles donnent une haute idée de l'érudition de l'auteur qui possédait des connaissances très-étendues en physique et en chimie.

Digitized by Google

orages, la empête avec ses horreurs, retracer l'agitation, l'effroi, la stupeur qui s'emparent de tous les êtres à l'approche de ces bouleversements de la nature, ou pendant leur explosion, était chose facile pour Richard, dont l'imagination et la mémoire étaient ornées des descriptions, des récits dus à Varron, Virgile, Pline et Lucrèce.

Dans les faits pathologiques, les désordres matériels ou moraux, dans les exemples et les observations, les preuves sont demandées tour à tour à l'histoire naturelle, à la médecine, à la philosophie.

Si le chapitre qui traite des moyens de se garantir des orages et de remédier à leurs effets, est plus faible que les autres, c'est en grande partie, au sujet même, qu'il faut l'attribuer. Il concerne des phénomènes sur lesquels notre empire est presque nul. L'expérience, les conjectures nous font prévoir ou pressentir les événements, sans nous fournir les moyens de les susprendre ou de les arrêter. S'il est, dans certaines limites, possible de diminuer leur action, nous ne saurions nous en préserver entièrement, parce que, presque toujours, les causes, les signes, les effets sont confondus.

Les animaux se montrent plus sensibles que nous à ces brusques variations atmosphériques, parce qu'ils obéissent davantage aux déterminations instinctives. Virgile l'avait remarqué lorsqu'il a dit : « Ce n'est point par une science venue d'en haut que les animaux pressentent les orages, cela tient à ce que des qualités diverses de l'atmosphère impriment des mouvements différents à leurs organes... » (1).

(1) Haud equidem credo, quia sit divinitus illis
Ingenium, aut rerum fato prudentia major.
Verum ubi tempestas et cœli mobilis humor
Mutavere vias, et Jupiter uvidus austris
Denset, erant quœ rara modo, et quœ densa relaxat ;

Digitized by Google

Dans ces heures de luttes entre les éléments, les hommes doués d'une grande mobilité nerveuse, sont fortement éprouvés : si un organe est plus délicat, plus faible, il souffre davantage ; les parties qui ont subi des opérations deviennent plus douloureuses ; on voit renaître les maladies sujettes à retour (1).

C'est à trois causes fondamentales, prochaines, que sont ici rapportées les perturbations qui se manifestent : à la pression ou à la raréfaction de l'air, à la chaleur humide, à l'électricité ; ces causes sont nettement établies et discutées en même temps que leur énergie, leur degré d'action, leurs effets simples ou combinés.

Ne pouvant reproduire tout ce que ce travail, riche de faits, renferme d'intéressant, je me contente d'appeler sur lui l'attention des hommes qui cultivent les sciences naturelles ou médicales.

Vertuntur species animorum, et pectora motus
Nunc alios, alios dum nubila ventus agebat,
Concipiunt.....

GEORG., livr. 1, vers. 415 et suiv.

Non que du ciel en eux la sagesse immortelle
D'un rayon prophétique ait mis quelque étincelle :
L'instinct seul les éclaire ; et lorsque ces vapeurs
D'où naissent tour à tour le froid et les chaleurs,
Ou des vents inconstants lorsque l'humide haleine
Change pour nous des cieux l'influence incertaine,
Les êtres animés changent avec le temps.....

(Georg.), *traduct. de Delille.*

(1) C'est alors le plus ordinairement que se reproduisent les hémorrhagies, la migraine, l'asthme, d'autres affections nerveuses, le rhumatisme, la goutte, etc.

Un très-curieux mémoire a été composé sur ce sujet par le baron d'Hombres (Firmas) doct. ès-sciences, correspondant de l'Institut, (Nimes, 1838). Ce Mémoire a pour titre : *Essai sur les baromètres vivants.*

Digitized by Google

Malgré son importance, j'omettrais la *Monographie sur les fièvres graves, dites aujourd'hui typhoïdes*, qui ravagèrent en 1812 plusieurs communes du département de la Loire, si elle ne me conduisait à signaler un trait peu connu de la vie de notre confrère (1).

Médecin des épidémies, n'écoutant que son courage et son devoir, il va résolument s'établir au centre du foyer d'infection; frappé à son tour, il se voit arrêté dans l'exercice de son ministère. Cette généreuse conduite lui vaut la reconnaissance des populations et les témoignages les plus flatteurs de l'autorité supérieure (2).

Comme de Laprade a toujours été dominé par ce principe : « mettre ses actes en parfaite harmonie avec ses sentiments, » il a semblé, a-t-on dit depuis longtemps, s'être peint lui-même dans *le Discours sur l'institution du médecin suivant Hippocrate*, discours prononcé en 1821, à l'ouverture de notre école de médecine (3).

Cette œuvre est, par la forme, comme par le fond, une des productions les plus pures, les plus sages de notre littérature médicale ; elle n'offre cependant rien de neuf, rien

(1) Outre la série de rapports adressés au préfet par Richard, médecin des épidémies, ce praticien a publié un mémoire dans lequel sont résumées toutes ses observations : *Histoire d'une épidémie de fièvres typhoïdes qui a régné, en 1812, dans les communes de Margerie, Soleymieux, Saint-Jean-de-Soleymieux et la Montagne-en-Lavieu, département de la Loire.*

(2) Le préfet du département de la Loire, M. Du Colombier, signala la conduite de Richard au ministre de l'Intérieur, et réclama pour lui la croix de la Légion-d'Honneur. Mais, les malheurs, les désastres du temps fixaient ailleurs l'attention du gouvernement, cette demande passa inaperçue.

(3) *Discours sur l'institution du médecin, suivant Hippocrate*, prononcé à l'ouverture solennelle de l'École de médecine, établie près les hôpitaux civils de Lyon, le 14 novembre 1821, par M. R. de Laprade, D. M. M., imprimé par ordre du Conseil d'administration des hôpitaux. (Lyon, imp. de Ballanche. 1822).

Digitized by Google

d'original, puisque c'est dans l'antiquité qu'a été puisé le modèle.

Jamais on n'a parlé plus dignement des qualités qu'on doit exiger du médecin, de son génie, de son éducation, de ses études.

C'est là que Richard révèle tout son amour, tout son respect pour la médecine, qu'il appelle avec Hippocrate : « *Omnium profecto artium nobilissima.* » C'est là qu'il donne libre essor à ses principes religieux, admettant, toujours avec le père de la médecine, l'intervention de la divinité dans la guérison des maladies (1).

Analyser un tel sujet serait le dépouiller de son charme, je me borne à signaler la manière brillante et heureuse dont fut inauguré l'enseignement clinique à Lyon.

Suivant les traditions de Fouquet, tous les ans, les cours de médecine étaient ouverts par une composition didactique qui servait d'introduction, de prolègomènes à la leçon faite au lit du malade. Cette coutume nous a valu, en 1826, le *Discours sur l'union des sciences médicales, et sur leur indépendance réciproque* (2).

(1). Plus d'une fois, j'ai entendu de Laprade lorsqu'on le félicitait dans le service de la clinique, d'un succès, d'une guérison, où il était impossible de nier l'heureuse influence de la médecine, répondre par les vers de son poète favori :

Non hæc humanis opibus, non arte magistra
Proveniunt, neque te, ænea, mea dextra servat :
Major agit Deus.

Virgile, *Œnéide* (liv. XII, vers 427).

Reconnaissez les dieux ; oui, croyez que ma main
Ne fut que l'instrument d'un pouvoir plus qu'humain,
Un Dieu seul a tout fait.

Œnéide : (traduction de Delille).

(2) *Discours sur l'union des sciences médicales, et leur indépendance réciproque*, prononcé à l'ouverture des cours de l'école de médecine, éta-

Digitized by Google

C'est également une profession de foi, un programme, et une attaque ; il ne faut donc pas s'étonner de la polémique violente qu'il souleva.

Quelle que soit l'aridité des questions que je vais aborder, bien que pour un grand nombre de ceux qui m'écoutent, elles soient peut-être d'un faible intérêt, il m'est impossible de passer sous silence les doctrines, la philosophie médicale du docteur Richard de Laprade, puisque c'est d'elles principalement qu'il a tiré son élévation et sa force : comme elles ont occupé une très-large place dans ses études et dans ses travaux, je dois les formuler, en les résumant devant vous.

Les diverses parties dont se compose la médecine sont liées entre elles par une foule de rapports; toutefois, chacune a ses faits propres. Il n'est rationnel ni d'isoler, ni de confondre les sciences médicales ; elles s'éclairent mutuellement, sont tributaires et non corollaires les unes des autres. Ainsi, c'est une erreur de croire la médecine pratique sous la dépendance des autres branches ; elle existe par elle-même, repose sur des faits qui lui appartiennent en propre : *ces faits sont les maladies.*

Recherchant l'utilité, l'importance des principales divisions établies pour l'étude, Richard, afin de déterminer leur valeur respective et individuelle, s'efforce de fixer les limites de leur influence. L'anatomie la plus sévère ne conduit pas, par une induction immédiate, à la physiologie ; on ne reconnaît les actions vitales et les fonctions des organes que par l'observation directe.

L'anatomie pathologique elle-même, qui a fourni des lu-

blie près les hôpitaux de Lyon, le 15 novembre 1826, par M. R. de Laprade, professeur de clinique.

Imprimé par ordre du conseil d'administration des hopitaux.

(De l'imprimerie de L. Perrin, 1827)

Digitized by Google

mières si précieuses à la médecine pratique, ne montre le plus souvent que les produits de la maladie et les effets de la mort. Ainsi celui qui contemple un champ de bataille après le combat, ne voit que les tristes résultats de la guerre, sans pouvoir même en conjecturer les causes, ni se représenter l'ordre de la bataille et les circonstances de la lutte.

Poursuivant sa pensée, pour prouver que ce n'est pas dans le cadavre seul qu'il faut étudier la merveilleuse structure de l'homme, l'orateur termine par une figure dont on peut admirer l'éloquence, mais dont il est permis de contester la justesse. Tournant ses regards vers la contrée qui fut le berceau, le sol classique des arts et de la civilisation, qui ne présente aujourd'hui que la solitude du désert, et le silence de la mort, il se demande si, dans ces lieux, rien peut indiquer le mouvement, les richesses, la splendeur d'autrefois?

Ce sont les idées, souvent les paroles du professeur que je rapporte, je suis loin d'adopter toutes ses conclusions, ainsi qu'on le verra par mes remarques personnelles. En combattant des systèmes qu'il considérait comme faux ou dangereux, par intervalles, le but a été dépassé par lui ; il a exagéré, à mon avis, lorsqu'après avoir établi que, dans les altérations morbides, et dans les remèdes, il y a souvent quelque chose de spécifique dont la manière d'être est révélée par l'observation, il a soutenu que c'est à l'observation seule que la clinique a dû tous ses progrès.

L'étude de la physiologie porte l'auteur vers l'examen du système de Broussais, qui régnait alors presque sans partage. Il nie la possibilité d'arriver par cette voie à deviner, à connaître la pathologie. C'est là le point de départ de sa résistance, de ses attaques contre la théorie de l'irritation. Cette lutte, cette controverse qui aujourd'hui nous laissent bien calmes, bien indifférents, agitaient, à l'époque, la mé-

Digitized by Google

decine entière, ébranlée dans ses antiques croyances, menacée d'être précipitée dans une fausse route. L'opposition vigoureuse et raisonnée de notre maître sera toujours pour lui un titre à notre reconnaissance, et un honneur incontestable.

Au milieu de l'enthousiasme général, il fallait une conviction, une hardiesse à toute épreuve, pour lutter contre un système qui, sous prétexte de simplifier la pathologie, la réduisait à mesurer l'irritation, à chercher son siége, ordinairement facile à trouver. Cette polémique, cet exemple ont rendu un éminent service à la médecine lyonnaise, qui a été maintenue dans les sages limites de la vérité; ils ont grandement contribué à préserver la jeunesse de notre école des séduisantes erreurs qui, au dehors, rencontraient de si nombreux adeptes. Du haut de sa chaire, au nom de la saine pratique, Richard de Laprade ne se lassait pas de protester.

Un jour, Casimir Broussais vient l'entendre, il reconnaît le rude antagoniste que son père, depuis longtemps, avait bien jugé et ne traitait pas en ennemi vulgaire, ainsi que le prouve une lettre curieuse, dans laquelle le fougueux Broussais abandonnant ses formes, ses violences habituelles, attire, caresse doucement le professeur lyonnais, lui demande non pas grâce, mais trêve jusqu'à ce que la lumière lui soit venue.

« Vous ne partagez pas mes opinions, lui écrit-il, vous avez agi en homme franc et honnête en le témoignant. Cela me prouve que si vous pouviez être témoin des faits et des expériences sur lesquelles repose la doctrine physiologique, et entendre les raisonnements dont elle est étayée, vous vous rendriez de bonne foi. Croyez que ce qui est entrepris aujourd'hui pour le soutien et la propagation de cette doctrine, n'est dicté ni par un aveugle enthousiasme, ni par aucun motif dont ses partisans aient à rougir. Si vous en doutez

Digitized by Google

encore, la suite vous le prouvera ; vous reconnaîtrez peut-être vous-même qu'il est impossible à un bon esprit, à un cœur droit, à un philanthrope de ne pas se passionner pour la vérité. C'est un fait que j'ai constaté sur plusieurs centaines de médecins avec qui j'ai eu des rapports particuliers. Ces succès tiennent uniquement à la nature de la chose, on ne doit pas croire à la possibilité d'un tel prodige de la part d'un homme simple et dont tout le talent se réduit à dire avec franchise, sans aucune préparation oratoire, ce qui lui paraît vrai. Ce n'est pas ma faible voix qui fait des disciples, ce sont des expériences faciles, que tous les témoins peuvent répéter à chaque instant. Ceux qui refuseront de se rendre à l'évidence n'empêcheront pas la marche du siècle, et resteront isolés au milieu des débris de l'antique édifice de l'erreur que leurs efforts ne parviendront point à relever. J'en appelle au temps qui seul a le privilége de faire triompher les vérités de tout genre... »

L'appel au temps de Broussais a été entendu : la doctrine physiologique est morte, non pas toute entière, mais dans ses exagérations et ses erreurs ; elle a laissé d'excellentes traces de son passage, que ses adversaires sont les premiers à proclamer (1).

Quels étaient donc, Messieurs, les principes qui inspiraient de Laprade ?... C'est pour la médecine hippocratique qu'il combattait, pour cette médecine qui rapproche, compare

(1) Voir le *Compte-rendu des travaux de la Société de médecine de Lyon* (années 1818, 1819, 1820), par M. R. de Laprade, secrétaire de la société de médecine.

(A Lyon, de l'imprimerie de Ve Cutty, 1821.)

Dans cet écrit Richard combat avec énergie la doctrine physiologique, mais il n'hésite pas, en même, temps à constater, à développer les avantages que la médecine doit en retirer. Dans ses cours, il émettait des opinions identiques, toutes les fois que l'occasion venait s'offrir.

Digitized by Google

les faits afin d'en exprimer les rapports, qui s'attache avant tout à distinguer les maladies par leurs caractères essentiels, à prévoir les événements par les signes, qui éclaire l'examen direct des choses présentes par l'étude du passé, et dont la thérapeutique est basée sur la marche que suit la nature.

Possédant la méthode philosophique à un degré remarquable, Richard montrait cet esprit de réflexion qui, partout, dans les faits particuliers, cherche et applique les lois générales. C'est en s'appuyant sur les doctrines de Montpellier qu'il avait repoussé la doctrine physiologique entachée, à ses yeux, de matérialisme, parce qu'elle ne voyait dans la nature humaine que des instruments isolés, qu'elle négligeait ce majestueux ensemble, cette admirable harmonie, ce consentement unanime, cette conspiration des organes qui fait un seul tout des diverses parties.

Vous avez entendu sur *l'Animisme et le vitalisme* le dernier travail de notre collègue répondant à la savante dissertation de M. Bouillier sur l'*Unité de l'âme pensante et du principe vital.* Ces quelques pages d'un vieillard octogénaire ont démontré qu'il n'avait rien oublié, rien perdu de sa logique et de sa verve. (1).

Il n'admet pas avec Stahl et Bordeu que l'âme préside à tous les phénomènes de la vie, quels qu'ils soient. Disciple de Barthez, dans sa conviction, l'âme n'a en partage que les phénomènes intellectuels et moraux; pour expliquer les autres, il admet une force inconnue dans son essence qu'il ne discute point; sous sa dépendance s'accomplissent les actes corporels; elle est désignée, sous le nom de *force vitale.* Le mot *principe vital* n'est qu'un terme abstrait, destiné à retracer d'une manière analytique, abré-

(1) Ce travail est inséré dans *les Mémoires de l'Académie impériale* des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

(T. IX. 1860-1861).

Digitized by Google

gée, les rapports généraux qui existent entre les phénomènes de l'économie animale, à exprimer les analogies, les points de rapprochement qui les unissent ; c'est donc une simple abstraction qui n'a d'autre valeur que celle qui résulte des phénomènes eux-mêmes ; elle n'a la prétention de rien expliquer.

N'importe le nom qu'on lui donne, dans ces conditions, il est impossible de nier le vitalisme ; il indique la différence qui sépare la matière inanimée des corps vivants, représente la force qui fait concourir au même but les organes et les fonctions.

Certains hommes ont accordé une trop large part à la nature morte, aux sciences physiques et chimiques, pour arriver à se rendre compte des actes de la vie ; les dernières discussions à l'Académie impériale de médecine en ont fourni la preuve. D'autres, tombant dans l'excès contraire, dédaignant l'esprit rigoureux de la méthode analytique, ont trop laissé de côté les données de l'expérience, ou plutôt de l'expérimentation. Les idées émises à cet égard par de Laprade sont tellement tranchées qu'elles paraissent autoriser quelques-unes des accusations qui pèsent sur le vitalisme. Si jusqu'ici on ne peut que s'incliner devant les causes premières des actes vitaux, on doit en rechercher le mécanisme aussi bien que les lois qui président à l'accomplissement des fonctions. Ce sont les aspirations, les tendances de notre âge ; gardons-nous de les réprimer, comme se montrent disposés à le faire ceux qui, après avoir admis des *causes occultes*, les posent fatalement comme le dernier terme de la question. Les sciences modernes ne sauraient, comme autrefois, se résumer en des théories abstraites : elles aspirent à entrer dans la voie féconde de l'application. Grâce à l'impulsion donnée par l'esprit de notre époque, de savantes et utiles recherches révèleront de nouvelles lois de mala -

Digitized by Google

tière, de nouveaux secrets de la nature. Les phénomènes vitaux, sans doute, sont plus complexes, plus variables que les lois de la physique et de la chimie ; ce n'est point une preuve que les forces sont différentes, et encore moins opposées dans les corps vivants et dans les êtres inorganiques. Mais, si par l'expérimentation, on parvient à découvrir bien des faits encore inexpliqués, il est trop probable que, dans les régions de la vie elle-même, il en restera d'autres que la science n'atteindra jamais sans usurpation.

Il n'entre point dans ma pensée de contrôler devant vous, toutes les publications de Richard (1), je me contente d'exprimer le vœu de les voir réunies dans un corps d'ouvrage avec quelques-uns de ses écrits inédits; ce serait là un monument honorable et pour sa mémoire et pour la médecine lyonnaise.

La réputation du professeur est éphémère, s'il n'expose que d'une manière fugitive, dans ses cours, ses pensées et ses doctrines. Richard l'avait compris ; aussi, bien qu'il aimât mieux lire, méditer que composer et écrire, il se préparait à imprimer ses leçons, lorsque privé inopinément de sa chaire, ce projet fut abandonné par lui. Son *Essai sur les études médicales*, son *Introduction à la médecine clinique*, ses *Éléments de pathologie générale*, sa *Médecine clinique*, observations recueillies à l'Hôtel-Dieu de 1816 à 1830, sont dès

(1) Notre collègue a disséminé dans les journaux de médecine, de nombreux mémoires ou articles qui, pour la plupart, ont plus d'intérêt ou d'importance que n'en présentent ordinairement les productions de cette nature. Nous citerons entre autres : L'*introduction* placée en tête du journal de médecine de Lyon, publié par notre Société de médecine ; *un Mémoire sur le traitement du rhumatisme par le tartre stibié à haute dose.* (Le remède a été porté jusqu'à 20 grains en 24 heures); un fragment de philosophie médicale, ayant pour titre : *Ebauche d'une leçon sur la nature des maladies.*

Digitized by Google

lors restés en manuscrits (1). Sévère vis-à-vis d'eux, comme vis-à-vis de lui-même, il les condamna, suivant ses propres expressions, *emendaturis ignibus* : bien différent de ceux qui craignant de perdre ce que le public ne leur eût jamais demandé, se montrent si empressés de nous mettre dans la confidence de leurs travaux.

Ayant adopté pour règle cet aphorisme : « l'art est d'autant plus certain que la science est plus parfaite », il voulait maintenir cette science dans une sphère élevée pour lui donner une direction plus sûre, la placer en dehors de la routine, des hasards de l'expérience, *sortes experimenti*, a dit Bacon. Il répétait ici les paroles d'Aristote : En médecine comme en toute chose, le ***hasard est sans yeux, sans jugement, sans prudence.***

Afin de paraître original ou indépendant, il ne cherchait point à dégager, isoler son individualité : loin de là, il était fier d'être confondu avec ses maîtres ; il revenait sans cesse à Hippocrate, dont, comme Fouquet et Chaussier, il ne prononçait le nom qu'avec une vénération religieuse. Par ses dispositions naturelles, il faut l'avouer, il s'est toujours montré plus enclin à l'étude qu'à la pratique médicale ; ces tendan-

(1) Les archives de l'Académie de Lyon possèdent une partie de ces travaux. On peut y consulter : 1° L'*Essai sur les études médicales ;* 2° L'*Introduction à la médecine clinique*, contenant les leçons de Richard, sur l'histoire des institutions cliniques, l'observation et l'expérience, l'art d'examiner les maladies, la *séméiotique*, l'anatomie pathologique, l'art d'écrire les histoires de maladies, et l'histoire elle-même des maladies. 3° Les *Eléments de pathologie et de thérapeutique générales.* L'auteur y présente, avec des modifications et des développements importants, la doctrine des éléments pathologiques, indiquée par Galien, et constituée par l'école de Montpellier : on rencontre dans cet écrit de hautes considérations philosophiques, en même temps que des applications de la doctrine de Barthez, sur les méthodes curatives, sur le traitement des maladies, etc., etc.

Digitized by Google

ces ne pouvaient moins faire que d'influer sur sa conduite.

Quoique sa science eut été soumise à la difficile épreuve de l'enseignement clinique, jamais il n'a joui, dans notre ville, de cette faveur qui s'accorde souvent aux empyriques les plus vulgaires ; ce fait ne saurait vous surprendre. N'est-ce pas la mode, le caprice, trop fréquemment, qui président aux succès ou qui les grossissent, l'ignorance qui les mesure ou les apprécie, l'ingratitude même qui les obscurcit ou les cache ?. . Ne voit-on, pas tous les jours, la confiance s'attacher aux recettes d'une femme, lorsqu'elle est refusée aux conseils des hommes les plus expérimentés ? N'est-ce pas ce public, ami du merveilleux, ne raisonnant plus lorsque la santé ou la vie sont en cause, qui craint, dans les actes les plus ordinaires, où le seul bon sens devrait le guider, de prendre une détermination sans recourir à la décision des juges ?...

Pour réussir, de Laprade n'avait que son mérite, il manquait d'art et de savoir faire, ce qui, aux yeux de beaucoup de gens, est le plus grand de tous les torts. Aussi la foule ne lui a-t-elle pas accordé plus de renom qu'il n'en cherchait auprès d'elle. En revanche, il a possédé la considération légitime que les hommes d'élite ne refusent jamais à l'esprit et à la science.

Ses titres incontestables lui avaient ouvert de bonne heure les portes de la Société de médecine : honoré de la présidence, il rendit des services vivants encore dans nos souvenirs, enregistrés dans nos annales. Son avis était attendu, écouté avec respect dans toutes les questions de principes, de dignité professionnelle. Dans la polémique, dans ses rapports sur le *magnétisme*, sur l'*homeopathie*, sur la *responsabilité médicale*, dans bien d'autres circonstances solennelles, nous avons admiré son langage pénétrant, sa

Digitized by Google

dialectique serrée venant affermir encore la puissance de ses doctrines, la justesse de ses opinions (1).

(1) V. le *Rapport sur une question de responsabilité médicale* (Lyon, 1837).

Le déplorable procès de M. Thouret-Noroy avait donné lieu à de scandaleux débats, à des discussions lumineuses, à un arrêt de la Cour de cassation, lorsque le docteur Briard, de Montbrison, pria la Société de donner son avis sur un procès qui lui était intenté par un malade qui attribuait des accidents graves à une lourde faute et à la négligence de ce chirurgien. Cette question a fourni au docteur de Laprade le sujet d'un mémoire ou envisageant la question sous son point de vue le plus élevé, il entre dans des considérations sur la loi, sur la compétence des juges, les prétentions émises, la capacité légale, le degré de responsabilité, qui font de ce travail un des plus complets et des plus remarquables qui aient paru sur cette matière. Il démontre que les hommes les plus éclairés, pas plus que le stupide vulgaire, ne comprennent rien à la médecine : *Cœteri homines nil in nostrâ arte sapiunt.* Voilà ce qui explique tant de jugements téméraires et de réputations usurpées. Cette savante et judicieuse dissertation sera toujours consultée avec fruit. La sagesse des principes, la logique des raisonnements y sont incontestables.

Voir le *Rapport sur un arrêté du conseil général des hopitaux de Lyon, relatif au service médical.* (Lyon, 1842).

R. de Laprade s'élève avec force contre un arrêté du Conseil d'après lequel les malades atteints d'hydrophobie devaient être traités par des remèdes secrets ou par des procédés empiriques, à l'exclusion des méthodes rationnelles. Le traitement devrait être confié à des hommes étrangers au service médical des hôpitaux, et avoir lieu hors de la présence des médecins de l'Hôtel-Dieu. Il prouve que l'administration s'est immiscée illégalement dans l'exercice de la médecine, a commis un acte d'usurpation sur les droits de médecins des hôpitaux, et porté une atteinte grave à la dignité à l'indépendance de la profession.

En 1843, notre confrère a publié un second *Rapport sur un cas d'hydrophobie*, suivi d'une *instruction* sur les mesures à prendre lorsqu'on a été mordu par un animal suspect.

Dans la neuvième session du congrès scientifique de France, tenue à Lyon, en 1841, les médecins homœopathes Dessaix, Rapou, Béchet d'Avignon avaient soutenu la doctrine d'Hanheman par de nombreux et longs mémoires, par des arguments préparés à l'avance, et chaleureusement exprimés : c'est le docteur Richard de Laprade qui fut chargé, par sa froide et

Digitized by Google

Mais, pourquoi, Messieurs, rappeler devant cette assemblée, sa manière de s'exprimer franche et vive, éloquente même, dans les débats animés?... Ces qualités, vous les avez connues : n'a-t-il pas été durant près de 50 ans, membre de l'Académie, l'un de ses coopérateurs les plus éclairés (1)? vous avez apprécié cette harmonie, cet équilibre des facultés

sévère raison, de réduire à leur juste valeur les doctrines et les faits énoncés. L'impression qu'il fit sur l'auditoire par son érudition, par sa critique acérée, par sa discussion rigoureuse, a été un de ses plus légitimes triomphes : il termina cette éloquente leçon, qui pour nous est restée un modèle de polémique, et une preuve de sa vaste science, par ce trait : *medicina homœopathica a priori ergo absurda, a posteriori ergo impossibilis.*

(1) Une seule question, prise au hasard, va le prouver. Avant de présenter l'admirable organisation qu'elle a reçue, grâce au dévouement et à la science pratique du professeur Tabareau, l'école de la Martinière a été, au sein de l'Académie, le sujet de longues et vives discussions. Par son testament, la major-général Martin avait chargé la Compagnie de donner le plan et les règlements de cette institution. Des difficultés sans nombre se sont offertes ou ont été soulevées. Le docteur Richard de Laprade a pris une part très active à cette polémique : sans système arrêté d'avance, guidé par le seul sentiment du bien public, il l'était aussi par le désir de maintenir, de conserver intacts les droits de l'Académie, les prérogatives dues à la volonté, clairement exprimée, du donateur.

Notre collègue a publié divers écrits dans lesquels domine la pensée de soutenir l'indépendance et la dignité de l'Académie vis-à-vis l'autorité administrative, qui, suivant lui, empiétait sur les pouvoirs de la Compagnie, et ne tenait pas assez compte du texte sur lequel ils reposaient. On trouve la preuve de ce que j'avance, et de la noblesse de ses intentions : 1° dans *le Rapport du 5 juillet* 1836 ; 2° dans la réponse : *Observations de l'Académie sur le mémoire publié au nom de la Commission exécutive de la Martinière ;* 3° dans les *Observations d'un académicien sur la deuxième partie d'un mémoire publié par la Commission exécutive de la Martinière ;* 4° dans les nombreux articles insérés dans le journal de Lyon *le Réparateur*, à la fondation duquel de Laprade avait contribué.

Toutes ces pièces méritent d'être mentionnées ; elles intéressent l'histoire de la fondation de la Martinière, et montrent la sollicitude de l'Académie pour le bien, pour le succès de l'école.

Digitized by Google

qui le portait à voir, à décider, à conclure avec un à propos, une convenance parfaite.

Si les lettres n'ont pas été cultivées par lui comme une carrière, il s'y est livré pour atteindre leur double but : agrandir et charmer l'intelligence. Entré à fond dans la littérature latine, il avait puisé largement aux sources fécondes de l'antiquité ; les poésies d'Horace, de Virgile, de Lucrèce et de Juvénal lui étaient familières, il les savait par cœur, les récitait avec enthousiasme.

Lorsqu'un ministre, dans son désir d'innover, ne craignant pas d'abaisser le niveau des études (1), voulut supprimer le baccalauréat ès-lettres pour les médecins, vous entendîtes, Messieurs, la voix d'Amédée Bonnet protester contre cette mesure dans son mémoire concernant l'*Influence des lettres et des sciences sur l'éducation*.

Il ne pouvait mieux faire, et en temps plus opportun, que de répéter ce qui avait été dit par de Laprade sur l'étude des lettres, indispensable à celle des sciences, parce que seule elle est apte à donner aux facultés morales tous les développements dont elles sont susceptibles (2).

Cette vérité fondamentale n'a-t-elle pas été exprimée à toutes les époques, par tous nos grands maîtres ?... Hippocrate qui, pour se former à l'éloquence, avait pris des leçons de Gorgias, le plus fameux rhéteur de la Grèce, prescrit d'apprendre la littérature avant les sciences naturelles, le médecin devant être également médecin et philosophe.

(1) Voir le rapport de M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, et le décret sur la bifurcation des études, divisées en classes des belles-lettres et classes des sciences. L'expérience a fait heureusement modifier ce qu'il y avait de trop absolu dans ce système d'organisation.

(2) Voir 1° *le discours sur l'institution du médecin suivant Hippocrate.*

2° *Le compte rendu des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, par le docteur Richard de Laprade, président (année 1823.)

Digitized by Google

Lordat, dans ses *Conseils sur la manière d'étudier la physiologie de l'homme*, commente cette phrase de Labruyère : « Si certains hommes ne vont pas dans le bien jusqu'où ils pourraient aller, c'est par le vice de leur première instruction. »

Quelque juste que soit cette maxime en morale, elle l'est peut-être encore plus dans les sciences ; des premières idées dépendent les progrès qu'on y peut faire ; elle y est surtout d'une application plus générale et ne regarde pas seulement *certains hommes*, parce que le génie qui, dans ce cas, peut tenir lieu de la première instruction ou même la corriger, est beaucoup plus rare que la conscience, qui peut y suppléer dans l'autre.

La variété, la maturité de ses connaissances avaient conquis, assuré à de Laprade une position considérable dans nos assemblées. Mais, *ce qui fait l'autorité de la parole*, a dit un auteur célèbre, *c'est la sincérité du caractère.* Cette qualité, Messieurs, a été le cachet distinctif de notre collègue, qui plaçait la vertu avant la science, les actions honnêtes avant les belles paroles.

Il appartenait à cette race d'hommes dont il est plus facile de médire que de suivre ou d'imiter les exemples, et dont il est glorieux, même pour ceux qui n'ont pas partagé leurs doctrines, de conserver le souvenir.

Lorsque la révolution de juillet 1830 change l'ordre politique en France, Richard, attaché de cœur à la Restauration, et qui n'est pas de ceux qui se sont engagés à demi, reste fidèle à ses affections et à ses principes, qui ne font qu'un.

Pour lui, la légitimité ne se résume pas dans l'avantage d'une famille et les priviléges de quelques-uns : s'il ne croit pas au droit divin, il croit à la nécessité de la dynastie comme sauvegarde de la prospérité et du repos national.

Digitized by Google

C'est ainsi que, selon ses idées, le droit et la patrie sont incarnés en une seule famille : la force de ses affections l'empêche d'admettre que le pays est libre de choisir la forme de son gouvernement. Mais, esprit libéral, ennemi de l'arbitraire, en échange de son dévoûment sans bornes, il réclame la pratique des grands principes de liberté, sans lesquels il n'y a ni dignité pour le citoyen, ni véritable grandeur pour le pays.

Dans deux occasions mémorables, vous avez eu la preuve de ces généreux sentiments. En 1827, le ministre de la justice, comte de Peyronnet, présente aux Chambres une loi contre la liberté de la presse ; cette nouvelle excite une émotion, des craintes générales que l'Académie de Lyon partage. Forte de son indépendance plutôt que de ses lettres-patentes et de ses priviléges, elle adresse, avant même l'Académie française, une supplique au roi pour le prier de retirer un projet qui atteint les sciences, les lettres et les arts. Au premier rang, parmi les signatures de Prunelle, Gilibert, Sainte-Marie, Bredin et Dumas, on lit le nom de Richard de Laprade (1).

En avril 1830, le duc d'Angoulême allant assister au départ de l'armée qui doit conquérir l'Algérie, Richard, alors président de l'Académie, a l'honneur de le complimenter à son passage. Dans son discours, il énumère, parmi les titres les plus glorieux des Bourbons, *les franchises municipales, la Charte, les libertés accordés au pays, qui sont assez yeux les bases les plus solides de la légitimité* (2).

(1) Ici encore l'indépendance, le libéralisme de Richard se montrèrent dans toute leur force ; il ne craignit pas de se mettre en opposition avec les autorités du temps, il n'hésita pas à se séparer de ses amis qui reculèrent devant cette démonstration de l'Académie.

Voir *l'histoire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de de Lyon, par J. B. Dumas, secrétaire perpétuel* (Lyon 1840.)

(2) Hist. de l'Académie, par Dumas.

Digitized by Google

Quelques mois plus tard, à la chute de la Restauration, notre collègue refuse le serment au pouvoir qui surgit. Se respectant trop pour voyager d'un parti à l'autre et se ranger du côté du plus fort, il donne sa démission de professeur à l'École de médecine, de médecin du Collége Royal. Il a fallu du courage, on ne saurait le nier, pour renoncer à des places nécessaires à sa modeste aisance, qui l'aidaient à élever sa famille, étaient la juste récompense de ses travaux et de ses services. Mais, ayant vécu dans l'indifférence de la fortune, que lui importe la voix de ses intérêts? il suit la ligne droite; sa conduite est sans variations.

Pouvions-nous ne pas rendre hommage à cette probité inflexible, à ce désintéressement exceptionnel d'un homme perdu dans la foule, lorsque nous savions que, durant les jours, meilleurs pour lui, il avait négligé les occasions favorables de tirer parti des évènements et de la situation, de profiter du crédit dont il jouissait auprès des grands?

Au milieu de cette fièvre de luxe, d'ambition, de besoins matériels qui dévore notre société, que dira le monde, d'un sage qui a pensé devoir faire un autre emploi de son intelligence et de son temps que de courir après la richesse?....

Pour nous qui l'avons suivi dans la retraite, nous le représenterons tel qu'il nous a paru. Simple, inébranlable dans ses convictions, ayant plié sous le vent de la fortune, sans être abattu par elle, content du peu qu'il avait et surtout de son indépendance, caressant le bonheur, si peu envié, de vivre dans la médiocrité; il avait compris la valeur de cette sentence du philosophe ancien : « celui qui sans trouver sa position délicieuse, y rencontre le calme et la paix, doit se croire mieux traité par le sort que la condition humaine ne permettait de l'espérer. »

Observateur attentif, mais non impassible, il suivait le

Digitized by Google

mouvement, qui, pour lui, n'était pas le progrès. La résignation ne l'avait pas amené à subir sans douleur des changements en opposition, avec tous ses principes. Ses regrets du moins n'étaient pas ceux d'une âme vulgaire.

Pensant librement il parlait avec franchise; la fermeté de ses croyances dictait la vivacité de son langage; modéré dans ses intentions et dans ses actes, ses paroles étaient ardentes parce qu'en politique comme en médecine, il était pénétré de ce qu'il enseignait, de ce qu'il pratiquait. Ami de cette liberté calme et décente, dont celui qui n'abuse pas ne peut consentir à être privé, il redoutait, répétait-il, le delire de la liberté, le despotisme de la foule qui, sans les absoudre, provoquent souvent les réactions contraires.

Je le vois encore durant les temps de désordre, d'agitation populaires qui ont attristé ses dernières années, me tendre sa main amicale, m'aborder avec le vers de Catulle:

O sæclum inficiens et inficetum !....

Le souvenir des épreuves, des tribulations qui avaient assailli sa jeunesse, venait le troubler, l'empêchait de comprendre notre époque, la lutte engagée entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau, entre le passé et l'avenir. N'étant point indifférent, comment s'étonner qu'il ne fût pas toujours impartial?.....

Ses jugements étaient absolus et rigoureux, il parlait sans ménagement de ces hommes qui, après avoir professé un violent amour pour la liberté, se montraient si faciles à la sacrifier. Il lui était permis de répondre hardiment, avec le philosophe de l'antiquité, à ceux dont ses dispositions ou ses paroles pouvaient froisser les susceptibilités ou les sentiments: « Je suis honnête homme, je ne vous craindrai jamais. »

Parfois, il manquait peut-être de ces formes douces et conciliantes qui, sans blesser la vérité, sont capables de mieux

Digitized by Google

assurer son empire. Sans doute, il pouvait y avoir des erreurs dans ses sentiments et ses opinions, mais ces erreurs étaient constamment basées sur les éléments les plus respectables. Si un des tristes fruits de la vieillesse est de nous dévoiler les travers, les vices des hommes, l'expérience, sa compagne ordinaire, ne doit-elle pas nous apprendre à être tolérants pour leurs faiblesses?.....

Quoi qu'il en soit, sa manière d'être et d'agir ne surprendra point ceux qui ont des convictions politiques, qui sentent par quelles profondes et vivaces racines elles tiennent au cœur : ceux-là aussi comprendront l'amertume de ses déceptions et de ses regrets.

En toute circonstance, sa loyale nature le portait à étaler les impressions de son âme : ne manquant ni d'indulgence ni de douceur dans les conditions journalières de la vie, il se plaisait à faire usage de l'ironie socratique, incisive, pour tenir ses auditeurs en haleine et fixer leur attention. Il savait tirer de grands avantages de cette arme délicate à manier ; ses critiques acerbes de prime-abord, furent toujours les seules vengeances qu'il se permit. Pour qui le voyait dans l'intimité, son commerce était plein de charme. Dans une société choisie, s'abandonnant aux causeries de salon, les lettres, les sciences, les passions politiques, les discussions religieuses donnaient à ses entretiens une variété, un attrait indicibles. Son goût fin et délicat en toute chose, faisait autorité dans les questions les plus dissemblables.

Curieux des petits mystères du monde, des mobiles secrets, il aimait ces détails, futiles en apparence, ces particularités, ces anecdotes légères, dédaignées aujourd'hui, que l'affectation du sérieux et du positif est à la mode.

C'est dans le cercle de quelques disciples de prédilection que ce laisser-aller, ces confidences caustiques et familières lui offraient encore un moyen ingénieux de chercher et de

Digitized by Google

dire la vérité, de s'expliquer sur les hommes et sur leurs actes, sur le bien comme sur le mal. Il semblait prendre à tâche de justifier le propos de Grimm : « *tout se sait ou tout se dit en France, surtout quand on n'a pas la liberté d'écrire* (1). »

Cette tournure d'esprit, ces délassements passagers, ne compromettaient en aucune façon la gravité de sa personne et de ses habitudes. La gaieté, la verve, si rares chez les vieillards, ont le prix des fleurs qui viennent récréer nos sens au milieu de l'hiver.

Ce que l'on connaît de ses principes et de son caractère, indique d'avance les amis qu'il avait choisis, le dévouement dont il était susceptible.

Peut-il m'être donné une occasion plus favorable pour parler de l'amitié qui l'avait attaché, dès sa première jeunesse, à un homme éminent pour lequel il fut heureux de provoquer de votre part une manifestation de haute sympathie?

Je remonte à 1830 ; au milieu du calme qui protége vos séances, les bruits extérieurs arrivent jusqu'à vous ; l'Académie, étrangère à la politique, ne peut l'être à la voix de l'humanité ; elle entend les cris qui s'élèvent contre l'un de ses membres, M. de Chantelauze qui, ayant eu le malheur d'être ministre, était traduit devant la chambre des pairs. Richard de Laprade réclame en faveur d'un accusé qui appartient à votre compagnie, il rappelle en un digne langage les services que ce magistrat a rendus par son impartialité, sa modération, et sa sagesse, puis il termine par cette phrase : « l'Académie de Lyon donna, en d'autre temps, des preuves de son dévouement aux libertés publiques ; elle ose espérer aujourd'hui que le témoignage d'intérêt qu'elle donne à un homme qui mérita toute son estime, sera de quelque

(1) Grimm : *Correspondance*. (Edition Taschereau, 1829.)

Digitized by Google

poids aux yeux de la noble cour qui doit le juger (1). »

L'Adresse proposée par de Laprade fut signée par tous; et l'habile défenseur de Chantelauze, devenu depuis lors l'un des vôtres, (2) puisa peut-être dans cette démarche, un appui une force nouvelle.

Là ne s'est pas arrêté notre collègue; courtisan de l'infortune, toutes les années, il s'imposait un pénible pèlerinage au fort de Ham dont son amitié persévérante ouvrait les portes. Durant de longues heures, il venait adoucir les angoisses, les souffrances physiques et morales du prisonnier d'état. Pour oublier le présent, ensemble ils remontaient vers le passé, ce temps si doux où touts deux, au début de la carrière, se préparaient par de fortes études à prendre rang dans le monde, où Richard plus avancé en âge, plus lettré, enseignait à son compagnon la littérature et la philosophie qui devaient être leur consolation dans le malheur (3).

(1) *Histoire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* par *Dumas*, déjà citée.

(2) M. Sauzet qui, dans le cours même de l'année 1831, fut nommé membre titulaire de l'Académie de Lyon, dont, pour la troisième fois, il est aujourd'hui président.

(3) Un de ces voyages au fort de Ham, s'accomplit dans des circonstances qui demandent à être rapportées : le choléra-morbus sévissait sur une grande partie de la France ; notre ville était menacée de ce fléau. Des mesures sanitaires étaient prises à l'avance, des commissions étaient formées, lorsque Richard apprend que de Chantelauze très-gravement malade réclame sa présence et ses soins. Pour la première fois, il hésite : son devoir le retient au milieu de ses compatriotes, il craint d'être absent à l'heure du danger, d'abandonner un poste où il peut être utile : ce n'est qu'après un combat, une lutte intérieure cruelle pour lui, que le sentiment de l'amitié l'emporte, qu'il se résigne à partir. Il ne fallut rien moins que l'affection dévouée qu'il portait à la souffrance et au malheur pour le décider à ce sacrifice.

Digitized by Google

Ce pieux devoir rempli, notre collègue rentrait au milieu des siens, plus fort, plus sûr de lui-même pour les guider et pour les instruire.

Dans notre ville, dans son intérieur, il rencontrait d'amples compensations à ses tristesses, et à ses sujets de découragement. Il avait en partage les sources du bonheur véritable, une réputation pure et sans tache, la faveur, ou plutôt le respect général, une vie de famille pleine de tendresse et d'union ; le ciel lui avait accordé plus encore, un fils digne de lui.

La gloire dont tant d'autres sont avides, jamais Richard ne l'avait poursuivie, elle est venue à lui par l'héritier de son nom, dont il avait formé l'âme, auquel il avait appris à penser noblement, à ne puiser ses inspirations que dans sa conscience, à vivre pour la science et les lettres, jouissances, richesses inattaquables, qu'aucun pouvoir ne saurait nous enlever.

Combien son cœur paternel a eté payé de ses sacrifices, de ses peines, le jour où remerciant les collègues de son fils, nouvellement élu à l'Académie française, il reçut cette réponse du secrétaire perpétuel, de Villemain : « Les enfants sont la moisson des pères, l'Académie se félicite de recueillir ce que vous avez semé (1). »

La joie qu'il ressentit a fait explosion devant vous ; vous fêtiez le bonheur du père et du fils confondus dans votre affection et dans votre estime ; pour répondre à vos félicitations, de Laprade emprunte ses accents de reconnaissasnce au cantique du vieillard Siméon.

(1) Ce trait est emprunté textuellement au chaleureux discours prononcé sur la tombe du docteur Richard de Laprade par notre collègue à l'Académie, M. Léopold de Gaillard, le tenant de M. R. de Laprade lui-même, qui ne le répétait qu'avec une émotion profonde, et le conservait comme le plus doux souvenir de son dernier voyage dans la capitale

Digitized by Google

Je m'arrête ; mes faibles paroles pourraient-elles vous intéresser encore, vous dont la mémoire et le cœur ont retenu les vers gracieux et touchants dans lesquels la piété filiale a reproduit les traits, consacré les vertus dont elle garde les traditions....?

Ainsi s'est écoulée, Messieurs, une longue existence, également occupée et remplie, simple par les évènements et les actes, rehaussée par les sentiments et les principes.

L'âge n'avait point amené son cortége habituel de misères et d'infirmités; les facultés, les sens de Richard, dont la délicatesse était merveilleuse, se conservaient par la pratique de cet axiôme d'hygiène : *toujours de l'action, point d'excès.*

Au mois d'août 1860, il voulut revoir son ami, l'illustre professeur Lordat, visiter encore Montpellier où les doctrines spiritualistes lui paraissaient unies à la vérité, comme les murailles de l'école elle-même sont liées au temple voisin. Ces dispositions, ce rapprochement n'étaient pas fortuits à ses yeux, mais la conséquence naturelle des principes.

L'école ne proclame-t-elle pas des faits en dehors du domaine de la science? Ne défend-elle pas de nier ce que la science ne peut franchir ?... Ses antiques croyances ne sont-elles pas celles que le génie de Gœthe a exprimées lorsqu'il a dit : « Le savoir et la foi, loin de s'annuler réciproquement, sont destinés à se compléter l'un l'autre. »

C'est dans ce dernier voyage que de Laprade fut mortellement frappé ; il vit s'approcher sans terreur l'instant qu'il a prévu sans le craindre. Son âme, presque dégagée du corps, sembla s'illuminer de clartés nouvelles ; il conserva, jusqu'à la dernière heure, toute la lucidité de son intelligence, toute la tendresse de son cœur pour consoler et bénir ses enfants. Il s'éteignit doucement à Aix en Provence, le 19 octobre 1860.

Cette fin paisible joint un dernier exemple de fermeté et de résignation à tous ceux qu'il nous a donnés.

Digitized by Google

Une vie, recommandable à tant de titres, aurait demandé un autre interprète pour être dignement retracée: elle l'obtiendra bientôt; l'un de vos membres est chargé de la reproduire dans la séance solennelle de la Société impériale de médecine (1). Cependant, j'aurai rempli une partie de mon devoir, j'ose l'espérer, si ce que j'ai dit des travaux, de la conduite, des vertus civiques du docteur Richard de Laprade, concourt à servir la science, inspire de la sympathie pour les mâles caractères, et leur crée des imitateurs.

Si les hommes de cette trempe sont ceux d'autrefois, que Dieu nous rende de pareils hommes.....!

(1) La Société de médecine de Lyon a décidé que l'éloge du docteur Richard de Laprade serait prononcé dans une de ses séances publiques. C'est le docteur Théodore Perrin, membre de l'Académie de Lyon, qui a été chargé de ce travail.

Digitized by Google

HISTOIRE
DU PONT DE LA GUILLOTIÈRE

ET RECHERCHES

SUR

LES PRINCIPAUX FAITS QUI S'Y SONT PASSÉS
JUSQU'A NOS JOURS.

—

Lugdunum, fondé ou agrandi par Lucius Munatius Plancus, avait pris en vingt-cinq ans une très-grande importance. L'Empereur Auguste, quittant Rome en 741 et passant dans les Gaules était venu pour la seconde fois le visiter et y séjourna pendant trois ans.

Apportant avec lui le luxe d'une époque où les arts protégés atteignaient à la perfection, Auguste orna cette ville qu'il aimait d'édifices publics magnifiques, et malgré les occupations nombreuses que lui donnait le gouvernement de l'Empire, il trouva le temps nécessaire pour faire construire des bains, une naumachie et un théâtre. Lugdunum était devenu, sous son empire, le centre d'un commerce très-étendu, ***nobile totius Galliæ emporium***, un entrepôt où venaient se vendre les produits les plus précieux, non seulement de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne, mais encore de l'Afrique et de l'Orient (1).

« La Gaule avait été partagée par l'Empereur Auguste « en quatre grandes divisions.....

(1) Lettres sur l'histoire ancienne de Lyon, par Penhouet, p. 19.

Digitized by Google

« Placé au centre des quatre grandes provinces, Lugdu-« num en devint le cœur en quelque sorte(1). » De grosses cargaisons remontaient le Rhône et l'importance des transports qui s'opéraient sur la Saône donna souvent lieu à des contestations très-vives entre les Séquanes et les Eduens, chacun de ces peuples prétendant à la possession de cette rivière et à la perception des péages auxquels toutes les marchandises transportées étaient assujetties.

Cette activité commerciale, déjà très-développée avant l'arrivée d'Auguste, ayant été doublée et Lugdunum étant devenu la métropole des Gaules, le premier soin des habitants obéissant aux exigences de leurs relations multipliées, fut, sans aucun doute d'établir des moyens faciles de communication entre eux et les peuples des contrées avec lesquelles ils trafiquaient. Ne se contentant point des avantages d'un transport commode qu'ils trouvaient naturellement sur le Rhône pour faire descendre leurs marchandises dans le midi, ils durent, séparés de l'Italie et des Allobroges par ce fleuve large et rapide, *indumptabile flumen*, et encore par la Saône, rivière au cours paisible, *incredibili lenitate, ita ut oculis, in utram partem fluat, judicari non possit* (2), ils durent, disons-nous, construire des ponts au moyen desquels ils rendirent plus faciles et plus fréquents leurs rapports avec les habitants des pays voisins. Si, malgré le silence que garde César sur Lugdunum, en parlant de la Saône dont le cours, dit-il, est si paisible qu'à peine peut-on voir de quel côté elle coule, on est autorisé à croire, avec

(1) Histoire de la ville de Lyon par J. B. Monfalcon, p. 72.

(2) C. J. Cœsaris Commentarii de Bello Gallico.

Digitized by Google

quelques historiens, que cette ville existait avant la conquête des Gaules par les Romains, uniquement parce que l'assiette de Lugdunum dominant une plaine immense et fertile, placée près d'un confluent offrant au commerce une navigation avantageuse, et, s'étendant soit au nord soit au midi, avait dû être appréciée par les Ségusiens; on est autorisé aussi à supposer que cette ville, devenant plus puissante, ses habitants recherchèrent les moyens de transporter les produits de leur commerce au levant et durent construire sur les deux rivières coulant au pied de la montagne des ponts, soit en pierre soit en bois, leur servant à communiquer avec d'autres pays.

En étudiant les ruines déjà trop rares de notre cité et les différents ouvrages des savants qui, à des époques diverses, cherchèrent, par des débris découverts dans le sol de l'ancienne ville, à la reconstruire comme elle devait être, nous voyons que Lugdunum, bâti sur la montagne, était mis en communication avec les rives du Rhône par des canaux construits avec le plus grand soin, reliant ce fleuve à la rivière et le long desquels une navigation incessante attirait la foule, soit des marchands, soit des étrangers. Mais ces canaux, d'une utilité incontestable, ne furent certainement pas les seuls moyens que les Romains s'étaient ménagés pour parvenir des hauteurs sur lesquelles ils habitaient dans les plaines s'étendant sous leurs yeux.

La nécessité de traverser journellement la Saône sur des barques en descendant de la montagne, pour atteindre cette partie de la ville située entre cette rivière et le Rhône, eût été un inconvénient grave qu'une population active et intelligente ne pouvait accepter.

Digitized by Google

La construction du temple d'Auguste dans l'ile placée au confluent était terminée, et la dédicace de ce temple était faite. Il devint dès lors indispensable, en raison de la foule immense qui devait se réunir dans ce lieu aux jours de fête, d'établir un pont traversant la Saône. En effet ce pont, reliant le temple d'Auguste à la voie romaine conduisant à Narbonne, devenait dans cette position exceptionnelle, un moyen de circulation très-avantageux, et dont la place était naturellement déterminée par les besoins journaliers de la population.

M. Chenavard, dans un de ses ouvrages, Lyon antique restauré, nous dit, en parlant des quais de Lugdunum :

« La quantité de grosses pierres éparses, dans la Saône, « entre le pont d'Ainay et celui de l'Archevêché, ainsi « qu'une suite de gros blocs le long de la rive droite de « la rivière, et de nombreux pilotis serrés et noircis par « le temps, témoignent qu'il y avait, dans cet endroit, « un quai et un pont qui conduisait au temple d'Auguste; « dans cette partie, l'une des plus ornées et des plus com- « merçantes de la ville, il fallait nécessairement un pont « pour communiquer d'un rivage à l'autre (1). »

Un fait historique arrivé sur les bords du Rhône, autoriserait aussi à supposer que sur ce fleuve un pont avait été construit du temps de l'Empire, et M. Chenavard, dans les plans de l'ouvrage déjà cité par nous, justifie en quelque sorte cette supposition ; car il trace, sur le Rhône et dans l'axe du temple d'Auguste, un pont qui aurait été placé en face de celui existant à cette époque sur la Saône pour conduire à l'autel construit par les soixante nations

(1) Chenavard, Lyon antique restauré, p. 19.

Digitized by Google

de la Gaule. Le P. Menestrier raconte ainsi la mort de Gratien marchant contre Maxime et abandonné par ses troupes au moment où il pensait le combattre et lui disputer l'Empire: « Maxime, né en Angleterre, après avoir « servi dans les Gaules sous les Empereurs précédents, « voyant que la jeunesse de Gratien et de Valentinien « lui donnait lieu de tout entreprendre, fit croire aux sol- « dats qu'il descendait du grand Constantin, et, prenant « le nom de Flavius, se fit reconnaître Empereur par ses « troupes et gagna quelques uns de ceux qui étaient dans « la cour de Gratien, lequel alla au devant de ce tyran « pour l'empêcher de passer en Italie. Mais le jeune « prince s'aperçut bientôt qu'il était trahi quand il se « vit abandonné d'une partie de ses soldats, qui se je- « tèrent dans le parti de Maxime. Cela l'obligea à se re- « tirer à grandes journées pour tâcher de gagner l'Ita- « lie. Il s'arrêta dans Lyon où il eût été en sûreté, si An- « dragathe, l'un des chefs, gagné par Maxime, ne se fût « servi d'une fourberie pour l'en faire sortir, et ne l'eût « fait tomber dans le piége qu'il lui avait préparé. Il fit « dire à l'Empereur, que l'Impératrice, son épouse, ve- « nait au devant de lui; Gratien monte aussitôt à che- « val pour aller à sa rencontre, et ayant aperçu sur le « pont du Rhône une litière magnifique, qu'il crut être « celle de l'Impératrice, dans l'empressement qu'il eut « de la voir, il descend de cheval, met la tête à la litière, « où il croyait voir son épouse, lorsque Andragathe qui « s'y était mis pour le surprendre, l'arrête par les che- « veux et lui coupe la tête (1). »

(1) Ménestrier, Histoire Consulaire de la ville de Lyon, p. 159.

Digitized by Google

Gratien mourut le 25 août à l'âge de vingt-quatre ans.

Cent soixante-six ans après ce premier fait appartenant à l'histoire du pont du Rhône, Childebert Ier, roi de Paris, troisième fils de Clovis et de sainte Clotilde, monarque dont le règne avait commencé en l'année de J. C. 511, était venu à Lyon en 542, accompagné de la reine Ultrogothe, sa femme. Ce monarque, sur la demande de saint Sacerdos, alors archevêque de Lyon, et, pour répondre au pieux désir exprimé par la reine, avait fondé un établissement de charité sur les bords du Rhône, et, dit l'histoire, près du pont existant alors (1).

L'Hôpital créé par Childebert fut commencé en 542 sur l'emplacement occupé aujourd'hui encore par les bâtiments du Grand-Hôtel-Dieu. La position du pont du Rhône, ignorée jusqu'à cette date, se trouve donc, par la fondation de l'Hôpital, incontestablement déterminée.

Si, contre l'avis de quelques écrivains, les constructions sous-fluviales du pont actuel ne sont point une preuve certaine de son origine romaine, les faits que l'histoire nous conserve constatent assez clairement qu'un pont existait avant et aussi sous les premiers rois de France, et qu'il était placé à l'endroit où se trouve encore le pont de la Guillotière.

Construit trop légèrement pour résister à la violence du Rhône, ce pont fut-il emporté par les eaux lors des

(1) Histoire de la ville de Lyon par Monfalcon.

Histoire chronologique du Grand-Hôtel-Dieu, par Dagier, archiviste des hospices, 1830.

Digitized by Google

terribles inondations arrivées à Lyon dans le VIe siècle (1)? ou fut-il détruit par les Sarrazins, qui, partis d'Espagne en 725, traversèrent le Languedoc, culbutant les Visigoths, s'emparèrent d'Avignon, de la Provence et du Dauphiné, remontèrent le Rhône, détruisant tout à leur passage, et arrivèrent à Lyon comme un torrent furieux? On sait que la ville fut, à cette époque, pillée, et saccagée; que les Sarrazins, quand ils n'eurent plus à tuer, se ruèrent sur les édifices; employant le fer et le feu, ils renversèrent et brûlèrent toutes les églises; les murailles elles-mêmes furent démolies; enfin les constructions romaines, restées debout pendant tant de siècles, s'écroulèrent sous leurs coups. Lyon fut en ruine pour la seconde fois.

Quelques écrivains, et nous citerons, particulièrement, l'ingénieur Gauthier, prétendent que l'époque à laquelle appartient la majeure partie des constructions du pont dont il nous reste encore cinq ou six arches, car dans son état actuel, il est tout aussi bien l'œuvre de notre temps que celle des temps passés, remonte au XIIe siècle. Ce pont aurait été construit sur le Rhône en même temps que ceux d'Avignon et du Saint-Esprit.

On sait, dit M. Gauthier, qu'à la fin de la deuxième

(1) Pendant la cinquième année du règne de Childebert II, en 580, le Rhône et la Saône, après de longues et abondantes pluies, passant par dessus les limites qui leur servaient de rivages, causèrent des pertes immenses à la population, et renversèrent quelques parties des fortifications de la ville. Toute la muraille d'enceinte, qui touchait aux deux fleuves, fut emportée et l'on allait en bateau dans une partie des rues de Lyon. (Voyez Histoire de Lyon, Monfalcon.) En 592, le débordement fut si considérable, que les Lyonnais, dit l'abbé Pernetti, se repentirent d'avoir quitté l'ancienne habitation de la montagne, et qu'ils furent obligés de s'y retirer. (Voyez Tableau de Lyon, par l'abbé Pernetti.)

Digitized by Google

race des rois de France, et au commencement de la troisième, l'anarchie régnait dans l'état, et que les grands se livrèrent, à cette époque, des guerres cruelles, chacun d'eux voulant s'ériger en souverain. Il n'y avait plus de sûreté pour les voyageurs. Un ordre religieux se forma alors sous le nom de Frères du Pont. Ces pieux voyageurs secouraient les voyageurs surpris dans leurs courses, bâtissaient des ponts ou jetaient des bacs, et accueillaient les étrangers dans des hôpitaux construits sur les bords des fleuves et des rivières.

De cet ordre sortit saint Benezet qui, le 13 septembre 1116, à l'aide des religieux, ses frères, et de toute la population d'Avignon, dota cette ville d'un pont magnifique malgré la vive opposition de ses gouverneurs.

M. Gauthier poursuit ainsi : « Saint Benezet, qui fit « bâtir ce pont, s'appelait Petit Benoit. Il était berger « et n'avait que douze ans, lorsque, par des révélations « réitérées, le Ciel lui commanda de quitter son troupeau « pour cette entreprise, et, après s'en être acquitté, il « bâtit encore le pont de Lyon. »

Quelque poétique que soit cette pieuse histoire, elle n'en reste pas moins, en ce qui touche la construction de notre pont du Rhône, un fait entièrement controuvé, admis, il est vrai, par Paradin, mais refuté par le P. Théophile Raynaud qui a écrit la vie de saint Benezet.

En 1190, Philippe-Auguste, roi des Français, et Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, ayant projeté une croisade et réuni leurs deux armées, le 4 juillet, s'étaient avancés jusqu'à Lyon. Un pont en bois construit au dessous du pont du Rhône existait alors ; il se trouvait en face et dans

Digitized by Google

l'axe de la rue Sainte-Hélène. (1) C'est sur ce pont que durent passer les Croisés, mais, ayant été mal construit dans le principe, il s'écroula, et une grande partie de la suite des deux rois fut engloutie avec les bagages. Un des serviteurs de Richard, tout dévoué à ce monarque qui avait vivement apprécié ses services, se trouva au nombre des victimes. Ce souverain désolé fit plusieurs donations pour la construction d'un autre pont, et écrivit au clergé de ses Etats, afin d'obtenir un subside destiné à cette construction. (2) Enfin un comte du Forez, Gui IV, légua par son testament des sommes considérables, qui durent, suivant sa dernière volonté, avoir la même destination. Cet exemple ayant eu des imitateurs, le pont du Rhône fut reconstruit, ou du moins sa construction fut reprise et continuée pour la troisième fois.

Le Pape Innocent IV contribua puissamment à cette œuvre publique, et donna aux travaux une grande activité, par les libéralités qu'il fit, et par les indulgences qu'il accorda à tous ceux qui participeraient à l'avancement de ce travail. Arrivé à Lyon dans le milieu de décembre de l'année 1244, il séjourna dans le cloître de Saint-Just, et ne partit de la ville qu'en 1251, aimé des Lyonnais et comblé de dons magnifiques. Ce fait a été contesté par de Rubys, dans son Histoire de Lyon. Voici le passage que lui dicte l'indignation qu'il conçoit de voir admise comme véritable une version qu'il accuse, lui, de fausseté. Nous copions: « Il y en a qu'ont escrit, mesme Paradin (comme « il étoit de légère croyance) a esté du nombre, que le pont

(1) Lyon ancien et moderne.

(2) Menestrier, Histoire Consulaire de la ville de Lyon, p. 283

Digitized by Google

« du Rhosne de Lyon et celui d'Avignon, furent bâtis du « même temps de ce pape (Innocent IV). La façon de « laquelle, ils veulent cela avoir esté faict, a tellement « de la fable et conte de vieille et est, outre ce, fondé sur « une prétendue Bulle du pape si manifestement fausse « en sa datte que l'on n'y peut adjouster foy, qui est « cause que je me déporteray d'en parler plus avant. »

Quelle que soit l'inexactitude plus ou moins grande dont les historiens que de Rubys accuse de faire ***un conte de vieille***, soient entachés, un fait indiscutable prouve jusqu'à l'évidence qu'un pont existait en 1274. A cette époque, Thibaud ou Théobald, pape sous le nom de Grégoire X, (1) désirant réunir les deux Eglises Grecque et Latine, avait convoqué un concile général à Lyon pour mettre ce projet à exécution. (2) Le Pape ayant déclaré que le schisme avait cessé par la réunion volontaire des Eglises opposées, Jean Legris, curé de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin, en éprouva une si grande joie, qu'il fon-

(1) 1272 Grégoire X (Thibaud) élu pape en 1271, indiqua, l'année suivante, un concile général. La lettre de convocation marquait trois principales raisons de le tenir : le schisme des Grecs, le mauvais état de la Terre-Sainte, et les vices et les erreurs qui se multipliaient dans l'Eglise. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux.

(2) 1274. 14e concile. *Lugdunensis II*, commencé le 7 mai et fini le 17 juillet après la sixième session. (Art de vérifier les dates, liste des conciles certains et connus, p. 325.)

Concile général de Lyon, où présidait Grégoire X, et où assistaient les Patriarches d'Antioche et de Constantinople, 15 cardinaux, 500 évêques, 60 abbés, 1000 docteurs. On y travailla à réunir les Grecs avec les Latins, sur la procession du Saint-Esprit. On ajouta au symbole de la foi, qui avait été dressé à Constantinople, le mot *filioque*. On chercha les moyens de recouvrer la Terre-Sainte. (Nouveau dictionnaire historique, par une Société de gens de lettres, 1772. T. I, p. 154.)

Digitized by Google

da à perpétuité deux processions, dont l'une se rendait à l'Ile-Barbe, et l'autre à la Chapelle du Pont-du-Rhône existant déjà (1).

Il n'est pas douteux cependant que la construction de ce pont dura plusieurs années, enfin qu'elle fut reprise, abandonnée et continuée à diverses époques, et avec des ressources diverses.

Jusqu'en 1314, les religieux de Haute-Combe avaient été chargés de l'administration des hôpitaux de la ville de Lyon; mais ne pouvant plus supporter cette lourde charge et faire face à cette dépense trop au dessus de leurs ressources, ils convinrent avec les religieux de la Chassagne-sur-Anse, et après en avoir obtenu le consentement de Pierre de Savoye et du Chapitre de Lyon, de remettre à ces religieux l'administration temporelle et spirituelle des maisons hospitalières de la ville, et de tous les biens qui leur appartenaient, moyennant une somme de onze-cents livres viennoises. A l'époque de cette transaction, le frère Etienne, recteur du pont, l'avait fait reconstruire ou plutôt avait activé la continuation de cette reconstruction, usant, pour terminer ce travail, de toutes les resources économiques que lui présentait la combinaison de la charpente avec la maçonnerie (2).

En 1316, ces travaux duraient encore, car pendant le séjour que le pape Jean XXII fit à Lyon, les habitants de la ville vinrent le trouver pour se plaindre de ce que l'abbé de la Chassagne, commis à la recette et à la distri-

(1) Histoire de Lyon, par Monfalcon. Péricaud, Notes et documents, p. 15.

(2) Histoire chronologique du Grand-Hôtel-Dieu, par Dagier, 1830.

Digitized by Google

bution de l'argent destiné aux reconstructions du pont, en avait détourné une partie à son profit (1).

Sur les ordres du Pape, l'abbé d'Ainay, le prieur de Saint-Irénée et un sacristain de Saint-Paul, constitués en commission spéciale, vérifièrent les comptes de l'abbé de la Chassagne, et durent remettre, entre les mains des conseillers de la ville, l'argent qu'ils auraient pu trouver et qui resterait entre leurs mains après avoir terminé leur vérification.

Enfin il est certain qu'en 1475, ce pont était entièrement construit, soit en charpente, soit en maçonnerie, car, Louis XI, venant alors à Lyon, fut obligé de s'arrêter au faubourg de la Guillotière et d'y coucher dans une maison connue sous le nom de l'Hôtel de la Table-Ronde, parce que l'une des arches du pont venait d'être emportée par la rapidité du fleuve qui avait débordé (2).

Le droit de passage accordé sur ce pont fut longtemps la source et la cause de taxes nombreuses et de diverses natures. En 1320, l'archevêque Guillaume de Sure prétendit avoir le droit de prélever, tous les ans, depuis le 24 juin jusqu'au 28 août, c'est-à-dire depuis la fête de saint Jean-Baptiste jusqu'à la fête de saint Julien, une certaine somme sur chaque bête, chargée de fruits ou de blé, qui entrait dans la ville par la porte du Pont-du-Rhône.

En 1458, les consuls ayant donné leurs soins à l'achèvement de ce pont, y établirent un droit d'entrée et de sortie, auquel nulle personne ne pouvait se soustraire

(1) Histoire de Lyon, par Poullin de Lumina.
(2) Histoire de Lyon, par Colonia.
Histoire de Lyon, par Poullin de Lumina.

Digitized by Google

sans un ordre signé par eux. Nous verrons plus loin la conséquence des abus terribles que des impôts de cette nature firent naître ou dont ils furent le prétexte.

Les Lyonnais eurent souvent l'honneur de recevoir sur le Pont-du-Rhône des rois de France ou d'illustres personnages étrangers, en missions diplomatiques près de nos souverains. C'est d'abord Louis XI qui, pour la deuxième fois, venait passer quelques jours dans notre ville. Arrivé le 23 mars 1476, le roi fit son entrée par la porte du Pont-du-Rhône et fut loger rue Saint-Jean, à l'hôtel de Jacques Caille, conseiller de ville (1). Imbert de Varey, maître d'hôtel ; Jean de Villeneuve, écuyer des écuries du roi ; messires Jean Palmier et André Garnier, docteurs et citoyens, portèrent sur la tête du monarque un dais en velours bleu, semé de fleurs de lis d'or. Toutes les rues, depuis la porte du Pont-du-Rhône jusqu'à l'église de Saint-Jean, étaient couvertes, des deux côtés, par des tentures de toutes les couleurs (2). Les Lyonnais devaient ces témoignages de respect et de dévoûment au roi Louis qui, à son premier voyage, en 1462, les avait enrichis de foires, devenues si célèbres en quelques années, qu'en 1476, ce même roi les montrait au roi René, son oncle, comme une chose très-amusante et bien digne de curiosité.

Dix-sept ans après la visite de Louis XI, le roi Charles VIII arrivait dans la cité par la même porte du Pont-du-Rhône, le samedi 7 novembre 1495. Après avoir dîné à Venissieux, il vint coucher à Lyon avec toute sa

(1) A. Péricaud.

(2) Voyez pour ces détails: *Relation des entrées solennelles, dans la ville de Lyon, de nos rois, reines*, imprimé pour Messieurs du Consulat, 1752.

Digitized by Google

cour. Les prélats, les seigneurs, les comtes, les chanoines, les curés et une foule d'autres prêtres, accompagnés des Quatre Mendiants et des autres ordres religieux, se portèrent à sa rencontre. Après eux marchaient les gouverneurs de la ville, accompagnés des plus riches négociants et des personnes les plus distinguées. Cette foule empressée fut admise à saluer le roi, « lequel était lors « outre le Pont de Rhosne, où il faisait, pour son plaisir, « courir la lance à deux ou trois de ses mignons (1). »

A la porte du Rhône où le roi passa, on avait, ainsi que sur plusieurs places, construit des théâtres sur lesquels on représentait, suivant l'usage du temps, des histoires pieuses et des mystères. Les rues étaient garnies d'écussons armoriés aux armes mi-parties de Jérusalem, de Naples, de Sicile et de France, timbrées de la tiare impériale. Le roi descendit à l'archevêché, où il était attendu par Madame de Bourbon et les dames de la cour.

Construit par fractions et sous les ordres de fonctionnaires, dont les lumières étaient souvent insuffisantes pour diriger un aussi important travail, le Pont-du-Rhône était loin de présenter , dans tout son parcours, la solidité nécessaire pour résister aux efforts constants de ce fleuve. Aussi en 1500 et le 28 juillet, voyons-nous que son avant-dernière arche du côté du château de Béchevelin, s'écroula en partie. Il paraît cependant que cet accident ne suspendit pas entièrement la circulation sur ce point, car nous trouvons dans un

(1) Voyez *Histoire du voyage de Naples*, d'André de la Vigne, secrétaire de la reine Anne de Bretagne.

Digitized by Google

ouvrage intitulé : *Mer des Hystoires* , que cette arche étant tombée, *demoura l'autre muraille et l'arche entière et n'y pouvoit on passer fors que en dangier et par dessus la muraille*; ce qui prouverait que la moitié seulement de la largeur du pont et en aval, c'est-à-dire, la face au midi, avait été ruinée, et qu'avec de la hardiesse on pouvait encore traverser sur la partie restante. Elle se composait probablement du mur formant le parement extérieur de la face au nord et des voussoires qui avaient résisté à l'écroulement.

Les plus brillantes réceptions dont le Pont-du-Rhône fut le théâtre, datent du règne de Louis XII.

1509. Ce monarque, après avoir réduit les Génois révoltés et être entré dans leur capitale, rentrait triomphant dans ses États. Le samedi 17 juillet, à huit heures du matin, il se présentait à la porte du Pont, accompagné d'une suite nombreuse de princes et de grands seigneurs. Le roi fut harangué sur le pont par l'évêque de Lyon pour le clergé de la ville ; par Claude Charron, lieutenant-général de M. le Bailly de la cité, pour les officiers du roi, enfin par messire Pierre Chovet, juge ordinaire de la ville, pour les enfants de la ville de Lyon, dont le nombre était fort grand. Les rues, depuis la porte du Pont jusqu'à l'Hôpital, étaient tendues de drap jaune et rouge, aux couleurs du roi (1),

Près de l'entrée du pont se tenaient quatre conseillers

(1) A cette époque la rue Bourgchanin commençait à la descente du Pont-du-Rhône. Suivant la direction de la rue de la Barre actuelle , cette rue tournait à angle droit du côté du nord, à l'endroit même où commence aujourd'hui la rue Belle-Cordière, qui avait conservé jusqu'à nos jours le nom de rue Bourgchanin, et se terminait devant la porte de l'Hô-

Digitized by Google

portant un dais semé de fleurs de lis, qu'ils soutinrent sur la tête de Louis XII, depuis son entrée jusqu'à la rue Porte-Froc, où Il fut reçu par les membres du clergé attaché au service de la métropole.

Deux ans après, le roi étant retourné en Italie pour faire la guerre aux Vénitiens, avait livré, le 14 mai, la bataille d'Aignadel, dans laquelle l'armée ennemie fut défaite avec une perte de 14,000 hommes et du général Barthélemy d'Alviane, resté prisonnier des Français (1). Louis XII revenant après la fin glorieuse de cette guerre, fut reçu par la population lyonnaise avec les plus vifs témoignages de joie.

Pour perpétuer le souvenir de ce fait glorieux, le roi fit élever sur le Pont-du-Rhône une colonne monumentale portant une table d'airain, sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

LUDOVICUS XII. FRANCO : REX, EX VENETIS
VICTORIAM REPORTANS. P. C.
AN M. D. IX.

Cette colonne était posée sur la onzième pile du pont en partant de la ville; on y voyait du côté de la Guillotière les armoiries des Dauphins:

D'or au dauphin d'azur, allumé, lorré et peautré de gueules et, du côté de Lyon, les armoiries de France(2).

C. EMILE PERRET, architecte.

(*La suite prochainement*).

pital, existant alors à l'endroit où se trouve encore aujourd'hui l'entrée de cet établissement.

Voir Plan sténographique de la ville de Lyon sous François Ier et Henri II.

(1) D'Alviane, enveloppé de toutes parts, fut fait prisonnier par le seigneur de Vandenesse ; il avait un œil crevé et le visage couvert de sang (*Hist. de France*, par Velly),

(2) Nous devons ce détail à l'obligeance de M. Morel de Voleine.

Digitized by Google

POÉSIE, AMOUR ET MALICE.

—

DEUXIÈME PARTIE.

—

AMOUR.

Nous sommes tous plus ou moins poètes à dix-huit ans; et si la poésie d'un grand nombre ne déborde pas en rimes cadencées, elle couronne leurs illusions, berce leurs espérances, et donne à tous leurs projets quelque chose d'éthéré et de brillant que le souffle de l'expérience ne ternit point encore, et que ne désenchante pas la brutale réalité.

Or, la poésie mène droit à l'amour, et mon jeune cœur ne demandait pas mieux que de s'ouvrir à ce sentiment si naïf, si doux à son origine, quand la timidité, barrière que la nature mit entre le mal et nous, le maintient dans sa céleste pureté.

Mais je cherchais en vain une dame de mes pensées sur le théâtre du monde, qui me semblait d'un réalisme trop vulgaire pour pouvoir l'y découvrir, et c'est sur le Grand-Théâtre de Lyon que je trouvai, à la clarté du lustre, embellie de mille séductions, la charmante créature qui obtint mon choix et fixa mes vœux irrésolus ;

La troupe qui l'exploitait alors était composée presque en entier d'artistes distingués fort aimés du public, et les vieillards lyonnais se souviennent encore sans doute des vives jouissances qu'elle procura à leur jeunesse.

C'était, parmi les hommes : *MM. Boucher*, *Revel*, *Bied*, *Labit*, *Saint-Victor*, et, parmi les femmes : *Mesd. Lemesle*, *Folleville*, *Hébert*, etc. *Lainé*, superbe acteur lui-même, en devint le direc-

Digitized by Google

teur; bien que sa voix fût un peu chevrotante, la beauté de ses formes, l'excellence de son jeu, et l'animation de son débit rachetaient le défaut de son organe.

Mlle Lemesle avait une figure superbe, une voix éclatante, une intelligence hors ligne, et avec un peu moins d'embonpoint et une taille un peu plus élevée, elle aurait pu devenir à coup sûr une première cantatrice à Feydeau, mais, adorée du public de Lyon, liée à cette ville par les relations qu'elle y avait faites, elle s'y était fixée, retenue de plus par des appointements en rapport avec ses talents et avec les applaudissements qui lui étaient prodigués chaque soir par la foule qu'elle attirait. D'abord son admirateur enthousiaste, je devins bientôt son fervent adorateur; je m'abonnai au Grand-Théâtre; je n'y manquai aucune représentation des pièces où elle remplissait un rôle; je n'étais attentif qu'aux scènes où elle figurait; je n'avais d'yeux que pour admirer sa figure, d'oreilles que pour ses chants et les hommages que le public lui adressait, les applaudissements qui retentissaient à son apparition, caressaient mon cœur tout rempli d'elle et la divinisaient à mes regards charmés.

Me voilà donc amoureux, mais amoureux fou, sans que l'idée me vînt de m'offrir aux yeux de celle que j'idolâtrais, ou bien si elle effleurait mon esprit, je frémissais de la tête aux pieds de la téméraire audace de cette résolution! N'osant donc aborder l'objet de mon culte, je voulus au moins le célébrer, et me voilà prenant tous les deux jours un accès de fièvre poétique, pour chanter sur tous les tons, dans tous les mètres les grâces ineffables de la première cantatrice du Grand-Théâtre; tantôt je déplorais mon ardeur, ignorée de celle qui l'inspirait, dans une languissante élégie, tantôt j'exhalais ma flamme dans une ode brûlante, tantôt, enfin, je cherchais à amuser mon idole dans une épître légère et folâtre. Puis la poste se chargeait de faire parvenir ces épreuves si variées de mon délire, à la séduisante sirène qui l'inspirait, vraiment, quand je songe aujourd'hui combien cet amour épistolaire dut lui coûter en frais de ports de lettres, j'éprouve un regret sincère que les timbres-poste ne fussent pas inventés à cette époque.

Digitized by Google

Mais ce scrupule ne me vint point alors; car, le moyen de croire susceptible de regretter cette dépense, une femme que je voyais remplir avec noblesse les rôles de reines, de princesses, de grandes dames en un mot, toutes personnes incapables, selon moi, de regarder à quelques sols pour lire des vers composés pour elles.

Ah ! je donnerais volontiers aujourd'hui cent fois la valeur du port de ces missives pour les avoir en ma possession et pouvoir les relire ! car je n'en faisais aucune copie ; je les écrivais d'un jet, et jamais je ne compris mieux la vérité de ce quatrain si connu :

Pour bien écrire à ce qu'on aime,
A-t-on besoin de son esprit ?
La plume va, court d'elle-même
Quand c'est l'Amour qui la conduit.

Ne pouvant, comme un ancien preux rompre des lances pour ma belle, combien de plumes j'usai pour elle! n'allant point jusqu'à verser mon sang dans les tournois pour lui plaire, que d'encre je répandis sur le papier pour l'attendrir! Et qu'on ne s'imagine point que ces missives continssent rien qui pût blesser la plus sévère pudeur ; mon amour était chaste, respectueux aussi bien que tendre, de plus, il était encore un écoulement délicieux trouvé pour mes poésies ; mais, un chagrin cependant se mêlait au charme que j'éprouvais à les composer ; j'ignorais l'effet que leur lecture produisait sur celle à qui je les adressais; peut-être n'étais-je à ses yeux qu'un amoureux transi, vulgaire, ridicule ! ce doute cruel me poursuivait sans cesse ; je voulus l'éclaircir à tout prix et voilà ce que j'imaginai pour cela. On jouait tous les soirs sur le Grand-Théâtre ; un matin que j'adressai comme à l'ordinaire une épître brûlante à Mlle Lemesle, je la terminai en la conjurant de me faire connaître ce qu'elle pensait de moi en m'adressant le soir même ce qui, dans la pièce ou le rôle qu'elle jouerait, pouvait faire allusion à ma position vis-à-vis d'elle ; n'ayant point encore lu l'affiche, j'ignorais complètement de quoi se composerait le spectacle ;

Digitized by Google

mais, je lui disais que je me trouverais *dans les premières loges à droite de la scène.*

Le jour me parut de quarante-huit heures, et je fus le premier spectateur qui se rendit au théâtre. Qu'on ne pense point toutefois que j'allasse me placer à l'endroit indiqué, oh non! je n'aurais pu soutenir l'idée d'être regardé et vu par elle ; aussi, je fus me cacher dans le parterre où l'on était alors debout, *sous les premières loges, mais à gauche.*

La toile se lève, c'est le marquis de Tulipano qui est représenté ; Mlle Lemesle entre en scène, gracieuse et plus sémillante que jamais ; un sourire extraordinairement fin et malin voltige sur ses lèvres ; je suis ardemment les diverses expressions de sa belle physionomie ; je cherche un sens qui me concerne dans les parties de son rôle ; je deviens haletant, tremblant, ému jusqu'aux larmes, mais quel fut mon ravissement, quand je vis la belle actrice chantant alors un duo avec le Marquis, faire quatre pas vers la rampe, s'avancer du côté des loges à sa droite, les regarder en souriant d'une manière céleste et leur adresser ces deux vers :

Un plus crédule, un plus aimable
Il est difficile à trouver.

Je n'ai retenu que ces paroles de cette pièce, mais à coup sûr, je ne les oublierai jamais. Puis, ces deux vers chantés, Mlle Lemesle remonta la scène et se remit en face du Marquis, qu'elle avait très-évidemment abandonné un moment *pour moi.*

Oui, pour moi, je ne me faisais point une menteuse illusion ; aussi je ne pus soutenir l'excès de ma joie et de mon bonheur ; je sortis ne voulant plus rien entendre ; après ce jugement si flatteur porté sur moi, tout m'aurait paru fade et m'aurait tiré malencontreusement de l'extase où il m'avait plongé.

Encouragé, je n'en fus que plus assidu à écrire à celle qui n'aurait point été fâchée de voir, ne fût-ce que par pure curiosité, le jeune fou qui s'était constitué de sa propre autorité son chevalier inconnu. Je suis presque certain qu'elle se serait amusée de mon martyre, aussi, la crainte très-fondée qu'elle s'égayait à mes dépens, m'empêcha de rien faire pour en êtr

Digitized by Google

connu. Je poussai même mes scrupules, à cet égard, jusqu'à rester bloqué dans le comptoir de mes chefs, sans oser en sortir pour aller dîner, alors que je la voyais se promener sur le quai de Retz en face de mon bureau ; l'idée d'en être remarqué me faisait renoncer à mon repas que sa vue remplaçait délicieusement pour moi, car je ne la quittais point du regard, tant qu'elle allait et venait devant les fenêtres.

Bientôt je quittai Lyon et le souvenir de cette aimable femme me suivit longtemps encore après mon départ ; je lui adressai même quelques lettres, puis, de nouveaux attachements prirent dans mon cœur une place qui, cependant, ne lui fit point perdre complètement la sienne ; et, lorsqu'il y a quelques années, j'appris sa mort dans les papiers publics, je donnai de vifs et sincères regrets à sa mémoire ; il me sembla que les plus pures et les plus fraîches illusions de ma jeunesse étaient descendues dans la tombe avec elle.

TROISIÈME PARTIE.

—

MALICE.

J'habitais à Lyon la maison de M. Lebœuf, située à l'angle de la rue *Bât-d'argent* faisant face à la rue *Henry* ; j'étais logé chez M. George Mussard, l'un des représentants de la maison commerciale de mon père et de mes oncles ; atteint d'une gastrite qui le fatiguait beaucoup, M. Mussard, se conformant aux conseils du célèbre docteur Marc-Antoine Petit, se décida à passer à la campagne l'été de 1811 ; je le suivis donc dans une jolie habitation appartenant à M. F..., maire du faubourg de *Vaise*. Elle se trouvait située sur la haute colline qui domine la Saône coulant à ses pieds. Après y avoir passé la nuit, je me rendais chaque matin à Lyon par un chemin qui passait à côté de *l'homme de la Roche*, statue informe du grand citoyen nommé *Cleberger*, lequel eut plusieurs rapports avec Genève et dont une partie du

Digitized by Google

faubourg de Saint-Gervais porte le nom, faubourg que le frère de cet excellent homme habita pendant longtemps.

Puis, je revenais le soir à la campagne où je m'étais lié avec le fils de M. F...., poète ainsi que moi, auquel je soumettais mes vers, qui me montrait les siens et pour lequel j'avais pour cela même une grande sympathie. Son père était un homme lettré, que flattait ma confiance dans son goût, et avec lequel je pouvais parler de poésie et de littérature ; aussi l'on concevra facilement que je devais me plaire, entre le père qui sympathisait avec mes penchants et son fils qui les partageait.

Il y avait, à l'extrémité de la campagne, une esplanade de verdure, d'où la vue s'étendait au loin sur les deux magnifiques rives de la Saône, leur aspect me rappelait celui des bords du beau lac Léman. Deux noyers s'y élevaient, et durant les dimanches que je passais entiers dans cette jolie villa, j'avais pris l'habitude de gravir l'un d'eux, ayant en poche mes auteurs favoris ; puis assis sur une branche conformée de manière à m'offrir un siége commode, couronné de fraîcheur et de feuillage, je composais quelques vers, ou bien je lisais l'un de ces poètes classiques, qui furent traités plus tard de *perruques*, voire même de *polissons* et qui sont rentrés aujourd'hui dans leurs droits à notre admiration et dans leur titre glorieux d'illustres auteurs du siècle de Louis XIV. Racine, Boileau, Gresset étaient mes poètes de prédilection. Perché sur mon noyer, je passai là des heures enchanteresses, mais Mme F...., excellente femme d'ailleurs, me témoigna, avec beaucoup de douceur d'abord, qu'elle craignait pour moi ce poste dangereux, puis, avec moins de ménagement, qu'elle n'aimait point à m'y voir, et j'eus tout lieu de penser que le mal que je pouvais faire à son noyer en y montant lui tenait plus à cœur que celui que je pouvais me faire moi-même en dégringolant de ses branches ; je fus donc très-poliment évincé par elle de cet oasis, ombreux inspirateur. Or, l'on ne descend point d'un trône, ne fût-il que de feuillage, sans un certain désappointement ; c'était pour moi comme le trépied de la Pythie ; je fus donc piqué de m'en voir tombé et je résolus, pour m'en venger, de combiner une malice que je croyais fort

Digitized by Google

innocente et dont certes je me serais abstenu si j'en avais pu prévoir les graves conséquences.

Comme il avait été beaucoup parlé, dans ce temps-là, d'une attaque à main armée faite par des brigands contre une ferme *à Gorge de Loups*, vallée située entre le château de la *Duchère* et le faubourg de Vaise, je voulus faire croire à une tentative du même genre sur la maison assez isolée que nous habitions et voici ce que je fis pour cela.

Ayant acheté douze gros pétards, un immense morceau d'amadou et de la ficelle, je découpai le second en fines lanières que je cousis les unes aux autres et dont je fis des mèches de grandeurs différentes mais toutes fort longues afin qu'elles brûlassent longtemps avant d'atteindre les pétards auxquels je les attachai solidement. Puis ces préparatifs faits durant la nuit du 11 juin 1811, (préparatifs auxquels je n'initiai personne,) je me levai à la pointe du jour et fixai, avec la ficelle, les douze pétards au sommet de différents arbres entourant notre demeure, de manière à ce que les mèches pendissent jusqu'à terre dans les broussailles ou dans les haies environnantes ; je remarquai bien la place de chacune d'elles, puis le soir venu et après le souper je fus mettre le feu à toutes et me retirai paisiblement dans ma chambre qui se trouvait au rez-de-chaussée au-dessous de l'appartement occupé par le propriétaire.

Après une demi-heure d'attente, la première détonation se fit entendre; le silence et l'obscurité la firent paraître formidable; une seconde plus terrible encore lui succéda; alors, il se fit un grand vacarme au-dessus de ma tête; il était évident que tout le monde se levait et courait aux croisées; puis, l'on descendit et M. F... lui-même, en bonnet de nuit, pâle comme un mort, tremblant comme un lièvre, vint frapper à ma porte; alors feignant de m'éveiller et me frottant les yeux, je lui ouvris et lui demandant la cause de sa visite de la manière la plus flegmatique.—«Comment, me dit-il, nous sommes attaqués! vous n'avez « pas entendu les coups de feu? une balle vient de m'effleurer. » -Eh bien! lui répondis-je avec un courage qui ne me coûtait guère, il faut se défendre,— et saisissant mon fusil, qui était chargé, je

Digitized by Google

me précipitai dans la campagne, malgré les prières de tous les F.... qui voulaient en vain me retenir, m'assurant que je marchais à une mort certaine, que les brigands étaient nombreux; dans ce moment même, deux pétards firent explosion presque simultanément et courant à l'endroit où ils avaient éclaté, je lâchai mes deux coups de fusil et revins pour recharger mon arme. Tous les habitants de la maison étaient dans la chambre d'entrée, munis pour se défendre de ce qui leur était tombé sous la main. M. F...., petit homme, brandissait un sabre de cavalerie presque aussi grand que lui; sa femme avait pris un couperet, leur fils tenait un pistolet de chaque main, la domestique avait un immense tourne-broche, M. Mussard, moins intéressé dans l'affaire, s'était mis en observation à la fenêtre et criait *au voleur* à pleins poumons.

Moi seul, mon arme rechargée, je m'élançai une seconde fois dans le jardin, où quatre ou cinq nouvelles détonations m'accueillirent; j'y répondis en faisant feu moi-même et bientôt je me mis à la poursuite des brigands qui s'enfuyaient. Je courus jusqu'à l'extrémité du clos. Là, mon insomnie et mes préoccupations de la veille, mon agitation, puis sans doute quelque inquiétude sur le résultat d'une espièglerie dont les proportions grandissaient, tout cela provoqua un saignement par le nez: alors, m'arrêtant sur le gravier de l'avenue qui bordait la propriété, je teignis de couleur pourpre les cailloux qui m'entouraient et profitant de mon hémorrhagie, je l'exploitai au profit de mon héroïsme et revins en disant que j'avais blessé un brigand qui ne s'était échappé qu'avec peine en franchissant la haie de clôture. Les douze détonations ayant eu lieu successivement, j'affirmai que nous étions sauvés; on me combla d'éloges, de bénédictions, je fus proclamé le libérateur de la maison; mon courage, mon sang-froid défrayèrent pendant plusieurs jours les conversations du faubourg tout entier; car cet événement prit des proportions énormes. Un procès verbal fut dressé par le maire et un rapport fait à l'autorité supérieure; des poursuites furent dirigées contre des gens soupçonnés bien à tort d'être les auteurs du guet-apens. La police mit ses gendarmes sur pied. Il y eut même des per-

Digitized by Google

sonnes arrêtées qui, grâce à Dieu, furent de suite relâchées ; les papiers publics du temps changèrent cette malice en tentative d'assassinat dirigée contre un maire en butte à d'injustes animosités. Aussi, l'on concevra facilement comment, le lendemain de ce grand jour venu, je fis disparaître les moindres traces des pétards éclatés, et comment je gardai le secret le plus absolu et le plus long sur cette affaire, à tel point, que dînant il y a deux ans, en 1859, avec M. G. Mussard, je l'instruisis seulement alors que moi seul avais été l'auteur de cette bruyante et scandaleuse échauffourée. Or, c'est bien quelque chose qu'un poète qui sait garder un secret *durant un demi siècle* ; il est vrai que j'y étais fortement intéressé.

Voilà, lecteurs lyonnais, les trois aventures de ma jeunesse qui ont signalé mon séjour dans votre belle cité ; puissiez-vous avoir eu à les lire une faible partie du plaisir que j'ai trouvé moi-même à m'en souvenir et à vous les raconter.

J. PETIT-SENN.

Genève, 14 décembre 1861.

Digitized by Google

A HECTOR FLEURY.

LETTRE AU SUJET DE SON LIVRE : *Les Echos.*

Amicus Plato, sed magis amica veritas.

Lyon, 25 janvier 1862.

MON AMI,

Vous me demandez mon jugement sur *Les Echos* (1); je vous le donne, avec l'assurance de mes sympathies pour les nobles tendances de votre cœur, mais avec les réserves des convictions que j'ai acquises au prix de tant de recherches, — d'erreurs, hélas !— par conséquent de douleurs. Si vous me trouvez trop sévère, vous que les brillantes abeilles de notre littérature : Lamartine, Edgar Quinet, Alfred Dumesnil, Jean Reynaud, Eugène Noël, et tant d'autres, ont régalé du doux miel de leurs plus beaux éloges, vous vous rappellerez que je suis votre ami et que j'ai inscrit, dans ma devise, ce mot sacré : *Veritas.*

Si nous en étions encore aux théories de l'art pour l'art, il y aurait sans doute à reprendre dans un recueil de plus de deux mille vers, écrits avec une facilité exhubérante, d'un

(1) A Paris, *Librairie nouvelle*, Boulevard des Italiens, 15 ; à Lyon, *Librairie Giraudier*, place Bellecour, 8, imprimé par Louis Perrin.

Digitized by Google

vol hardi, mais dont la rapidité trace parfois des zig-zags énormes entre le ciel et la terre, la poésie et la prose. Le poète souverain, comme l'aigle, plane toujours dans la nue, selon l'image dantesque ; il élève vers le soleil tout ce qu'il a pris dans ses serres ; comme le roi Midas, il transforme en or tout ce qu'il touche. Vous êtes, mon ami, un esprit tourné à l'avenir et non au passé. Si je vous disais avec Boileau « cent fois sur le métier, » etc., vous me répondriez: Suis-je orfévre, et travaillé-je enfin ? Qui n'est pas content aille à Racine !... Nous avons parlé de Gœthe ensemble ; je sais que, comme moi, vous préférez Schiller. L'olympien de Weimar, l'auteur de *Faust* et de *Torquato Tasso* est mort ; son épitaphe a été celle-ci : « Ci gît le grand païen moderne...» Si je vous citais la perfection d'Homère, vous me diriez : Mais alors, transportez-moi aux temps homériques, sous le ciel d'azur de l'Ionie, afin que je m'asseoie sur le rivage battu par les flots harmonieux de la mer divine, et je chanterai, sur le mode des Rapsodes, un chant pur et fort comme de l'ivoire antique.

Ami, je crois mieux vous comprendre : élevé dans ce vieux manoir qui domine notre Rhône, fleuve libre et fier, à l'abri de la corruption du siècle, élevé par un père philosophe et un peu encyclopédiste, vous avez dû concilier la noblesse des sentiments, héritage du passé, avec les aspirations de justice et de liberté, qui seront, j'espère, malgré les tristesses du présent, l'honneur de l'avenir. Vous avez vu d'un clair regard, les misères humaines, le gémissement et le silence — plus terrible encore — des âmes asservies par la matière et par la corruption, des âmes faites pour aimer, pour admirer et pour croire, et qui, hélas, n'aiment, n'admirent et ne croient plus rien. Vous avez senti, par votre attendrissement sur la dureté avec laquelle on la traite, que si la création est sujette de l'homme, elle est aussi associée à sa destinée ; vous avez regardé les plantes, les fleurs, les oi-

Digitized by Google

seaux, les étoiles, et vous vous êtes écrié, comme saint François d'Assise : « O colombes, mes sœurs !.. » Vous avez pressenti les mystères de la souffrance, de la mort, de la résurrection et de la vie éternelle. Vous avez réuni autour de vous, à un foyer honnête et patriarcal, vos jeunes neveux, race saine et vraiment française ; vous avez donné des conseils à ces jeunes têtes blondes, conseils de bienveillance pour tous, de respect pour la famille, de dévouement à la cité, de compassion pour le malheur. Vous avez été touché, que dis-je, vous avez été blessé de toutes nos plaies sociales : paupérisme, égoïsme, lâcheté civile, indifférence politique, scepticisme religieux ; votre cœur tendre et généreux en saigne encore ; comme le jeune David, devant le tyran Saül, pour chasser le sombre et cruel génie du siècle, vous avez chanté !... Croyez que mon cœur est un de vos *Echos* lorsque vous me dites :

Mais vous qui connaissez mon cœur,
Vous comprendrez bien ma souffrance,
De voir partout le Mal vainqueur
Et de gémir dans l'impuissance.

Votre poésie a cette tendance pratique, morale, humanitaire, qui la relève fort à mes yeux : elle est pressée comme le travailleur à l'aube de la journée, parce qu'il y a beaucoup à faire ; courageuse comme un soldat, car le monde est un champ de bataille ; tendre comme une Sœur de charité, parceque après le combat, il y a beaucoup de blessures. Votre poésie a l'horreur du mal et de la haine, elle respire l'équité et la concorde ; elle fuit les ténèbres, elle marche vers la lumière ; elle a, plus qu'elle ne croit, le désir et le besoin du ciel ; elle est essentiellement religieuse, je prends des exemples:

Digitized by Google

Vous appelez les petits enfants et vous leurs dites :

Aimez Dieu, chers petits enfants,
Il est l'auteur de toutes choses,
Il chérit les cœurs innocents,
Pour eux il fait fleurir les roses.

Pour eux il émaille de fleurs
Les champs sous de splendides voiles,
Met le rire à côté des pleurs,
Dans les cieux sème les étoiles.

Il me semble voir le doux Bernardin de Saint-Pierre, montrant d'une main le globe couvert de verdure et de fleurs; de l'autre, le firmament, grand livre bleu aux caractères d'or et disant : « Apprenez donc à être heureux et sages. »

Tendre et profonde est votre intelligence de la condition humaine dans sa plus poignante expression, *le Mendiant;* vous sentez d'où vient la force et la résignation lorsque vous dites :

Il n'est attendu nulle part ;
Le pauvre n'a pas de famille :
Qu'il rentre tôt, qu'il rentre tard,
Pour lui nulle âtre ne pétille !

Et cependant, sans feu ni lieu,
Ce mendiant, dans son martyre,
S'incline sous la main de Dieu,
Lutte et souffre sans le maudire.

Vivrait-il s'il ne croyait pas !...

Ce Pauvre, demandant son pain,
Est ferme jusqu'à ce qu'il tombe ;
Il se résigne à son destin,
Fixant l'autre bord de la tombe !

Digitized by Google

Il sait que pour lui c'est le port.....

Que ses maux lui seront comptés :....

A ses yeux alors, ses haillons,
Transfigurés, magiques voiles,
Éclatent de mille rayons,
Radieux vêtement d'étoiles !

Votre religion se précise et tourne à la pratique lorsque vous écrivez dans vos nombreux conseils à l'enfance :

Sachez aimer tous les souffrants,
Les malheureux dans leur misère,
Car la Charité, mes enfants,
Est un don du ciel à la terre,

Ici vous êtes dans votre domaine ; à vous de compâtir, à vous d'ouvrir nos entrailles fermées, glacées ; à vous de les réchauffer au flambeau de votre pitié « qui fait sortir des rayons de la pierre, » comme parle Victor Hugo ; elle éclaire votre lugubre et poignant tableau : *Pendant l'hiver :*

La neige tombe par flocons,
Tout s'est assombri sur la terre ;
Tout est sanglot, tout est frissons,
Pour le pauvre nu, solitaire !...

Le voyez-vous dans la forêt,
Ce bûcheron que l'âge accable,
Le voyez-vous qui disparaît
Sous la ramée inextricable ?...

Las ! voyez-le sous ses haillons
Comme avec effort il chemine,
Grelottant, couvert de glaçons,
Vers l'humble toit de sa chaumine,

Digitized by Google

Où quatre chétifs orphelins,
Rassemblés autour de l'aïeule,
Soufflant dans leurs petites mains,
Pleurent de l'y voir toute seule.

L'aïeule songe aux chers enfants
De son fils mort, songe à leur mère
Morte aussi ; frêles innocents
Qui n'ont plus que leur vieux grand-père !...

Vous enseignez quelle est la beauté d'une âme et le respect qu'on lui doit dans le morceau intitulé : *Solidarité universelle*, où vous dites de l'homme :

Non, son âme immortelle a de plus hauts destins.
Dieu la fit de son souffle éternel, et la terre
N'est qu'un de ses repos en sortant de ses mains,
Une phase incomplète, une étape éphémère.

N'oublions donc jamais que la divinité
Créa de l'univers les êtres solidaires,
Décréta cette loi de sainte humanité
Et dit : « Fils de mes mains, vous êtes tous des frères !..»

Le mystère de cette solidarité, vous l'avez pressenti, il ne fait qu'un avec le mystère de la douleur ; et ceci va au fond des choses, lorsque votre *Alouette prisonnière* dit à l'enfant qui la tient en cage :

Pourquoi d'une main sauvage,
O dure Fatalité,
Me réduire en esclavage
Avec tant de cruauté

Ah ! j'entrevois ce mystère,
Ce mystère plein d'effroi,

Digitized by Google

Enfants, c'est que, prisonnière,
Votre âme l'est comme moi ;

Elle est sombre, elle est pensive;
Malade au sein du cahos,
Où vous la sentez captive
Dans l'infini de ses maux.

Car exilée et meurtrie
Bien loin de la Vérité,
Elle aspire à sa patrie
La divine Liberté !

Si tous les poètes sentaient et pensaient comme vous ; s'ils avaient le pouvoir, nouveaux Orphées, de reconstituer la société moderne au son de leurs lyres, la Foi vivifierait la terre, le Mal finirait et le règne de Dieu commencerait enfin.

Votre foi en l'immortalité des âmes est la récompense de votre tendresse et de votre respect pour elles ; c'est cette foi qui vous a si bien inspiré dans cet original et délicieux dialogue entre la douce créature que vous nommez *Sœur Charité* et la gentille *Lilette*; Lilette n'était qu'une petite fauvette, mais vous la faites parler aussi bien que Socrate dans le Phédon ; que j'aime *Sœur Charité* qui pleure sur l'oiseau mourant ; que je devine, au sérieux et au pathétique du discours, que l'oiseau n'est là qu'un symbole de l'âme humaine !

SOEUR CHARITÉ.

Gracieux petit être,
Quoi, veux-tu donc partir?
Je ne sus point, peut-être,
A tes maux compâtir.

Digitized by Google

LA FAUVETTE.

Oh! non, bonne maîtresse,
Non, je voudrais rester,
Mais une voix me presse,
Il me faut te quitter.

SOEUR CHARITÉ.

Cette voix qui t'appelle
Aux portes du tombeau,
Cette voix que dit-elle,
Mon cher petit oiseau ?

LA FAUVETTE.

La voix mystérieuse
Me dit que, dans les cieux,
Je serai radieuse
Auprès des Bienheureux!.....

SOEUR CHARITÉ.

Tu trouves de nos terres
Bien terne le soleil ;
Un monde de mystères
Agite ton sommeil.

LA FAUVETTE.

Ne sois pas désolée
A l'aspect de ma mort,
Car j'étais exilée
Et vais rentrer au port.

SOEUR CHARITÉ.

Il me faut te survivre,
O doux et cher trésor,
Que ne puis-je te suivre.
Dans les beaux astres d'or ?.....

Digitized by Google

LA FAUVETTE.

Aux sphères éternelles,
En des mondes plus beaux,
Les âmes ont des ailes
Tout comme les oiseaux....

Planant sur les nuages,
Je vois les Séraphins,
Combien de leurs visages
Les rayons sont sereins.

Ma sœur, quittons la terre,
Partons toutes les deux ;
Oh ! que ma nuit s'éclaire,
Viens !... J'entrevois les cieux !

Il me faut cependant, mon ami, triompher de l'émotion pleine de consolation et de pressentiments que m'inspire cette belle allégorie, qui rappelle les idéales créations de la poésie allemande,—en particulier d'Uhland dans *l'Enfant malade*, *la Grive* — pour remplir un devoir austère, celui du critique et du moraliste. Je m'appuierai, grâces soient rendues à Dieu, sur une règle plus sûre que les entraînements d'une admiration parfois trop généreuse, ou les exagérations d'une ardente imagination. Il y a, dans votre livre, certaines choses que je voudrais en effacer, si un pareil chef-d'œuvre de typographie pouvait avoir une deuxième édition.

Lorsqu'à l'aurore, la fleur s'épanouit, elle reçoit dans son calice parfumé, avec les rayons du soleil, des insectes beaux et dorés mais dont elle ne voit ni l'aiguillon ni la goutte de venin. Je vous connais bien, moi, et sais que telle est votre âme, qui ne veut rien que le vrai, l'excellent et le magnifique; mais si votre livre va à des lecteurs étrangers, que diront-ils,

Digitized by Google

je me le demande, de la dédicace à Mlle Déjazet — dont je respecte les aumônes, non l'emploi du talent? Votre louange de Béranger n'a-t-elle pas été trop loin? Honorez en lui le bon citoyen, c'est justice, mais son œuvre fut-elle en tout « œuvre morale » comme vous le dites. Je m'en tiens à un souvenir : est-il moral d'égaler le vice et la vertu? la courtisane et la Sœur de charité..? Dans votre satire contre *les Ultramontains* votre verve n'a-t-elle pas dépassé le but? Stigmatisez l'esprit d'intolérance, d'ambition temporelle, de ruse et d'orgueil, vous ferez une œuvre sainte, mais cet esprit n'est ni l'esprit de l'Evangile, ni celui des saints de l'Eglise catholique. Ne confondez pas, n'ajoutez pas aux malentendus du moment; — c'est la question de l'avenir et du salut de la société.— Ne confondez pas les abus avec les principes, les boucs avec les brebis, les choses de la terre avec les choses du ciel.

Et, pour joindre le plaisant au sévère, pourquoi dans l'emportement de votre course sur Pégase, ne déterminez-vous pas mieux votre pensée sur les âmes des créatures inférieures? vous croyez, avec moi et d'autres, que les bêtes le sont moins qu'on ne pense, et qu'aucune âme ne meurt; c'est bien; nous aurons avec nous des Pères de l'Eglise, Leibnitz et même les observateurs modernes; mais ajoutez que ces âmes sont de nature différente, d'un prix inférieur et ne peuvent avoir les mêmes destinées. Votre histoire des *Trois Merles* laisse place à une humiliante et impossible conformité; cependant lorsque votre ami franchit le seuil de votre porte et que le petit chien *Pivéla* lui saute aux jambes, vous usez de deux mesures : tendant la main à l'ami et repoussant du pied le petit chien!

Je veux terminer ma lettre, déjà longue, avec ces vers qu'une main ou plutôt un cœur de poète chrétien vous adressa tout à l'heure :

Digitized by Google

« J'aime mieux m'abreuver à la source profonde
De pitié, qui remplit votre cœur généreux,
Et qui verse à longs traits les baumes de son onde
Sur les Déshérités de la terre et des cieux.

« Quel que soit ici-bas son Culte ou son Apôtre,
J'entre en communion avec la Charité ;
Car c'est elle qui doit un jour, d'un pôle à l'autre,
Dans un même banquet unir l'Humanité.

« De toutes nos vertus c'est la plus méritoire ;
Elle a sur Dieu, lui-même, un empire vainqueur ;
Et si vraiment : *Aimer c'est la moitié de croire*,
La Foi, je le prédis, vous viendra par le cœur. »

O mon ami, qu'il m'est doux de finir par la réunion de nos esprits et de nos âmes dans un centre commun. C'est vous qui l'avez dit :

L'Amour, c'est la vertu qui nous ouvre les cieux,
Des cœurs blessés le saint dictame!

Appelons de tous nos vœux cet amour fraternel, cette charité sacrée sans laquelle il en est fait de nous. Je le répète après vous, avec foi et ivresse :

L'Amour seul peut sauver le monde !

Edouard Degeorge.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Mgr DEPERY, évêque de Gap. Notes tirées du *Courrier de l'Ain* et de l'*Abeille du Bugey*,

Dans la commune de Chalex, au beau pays de Gex, de l'union des époux Depery, honnêtes propriétaires-cultivateurs, naquit, le 16 mars 1796, un enfant qui reçut au baptême le nom de Jean-Irénée.

Cet enfant devait un jour se signaler comme historien, devenir l'une des célébrités du département de l'Ain et l'une des gloires de l'Eglise.

Jean-Irénée quitta l'aile maternelle pour suivre les leçons de français que donnait à Saint-Jean-de-Gonville un ancien prêtre nomme Croizat. De là ses parents l'envoyèrent en Savoie étudier au collége de Mélan, puis en France à l'Argentière et au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut ordonné prêtre.

L'intelligence du jeune abbé fut appréciée par l'un de ses éminents compatriotes, M. Rouph de Varicourt, évêque d'Orléans et, en 1819, le prélat en fit son secrétaire intime.

Lorsque le diocèse de Belley fut rétabli, Mgr Devie vint en 1827 prendre possession du siége épiscopal, amenant avec lui, en qualité de secrétaire, M. Depèry.

L'organisation de l'administration du Chapitre de la cathédrale, du grand séminaire, de l'administration cléricale ; la composition et l'impression du catéchisme diocésain, necessitaient de laborieux travaux, auxquels nuit et jour l'évêque et son secrétaire travaillaient sans relâche.

Mgr Devie récompensa son collaborateur en l'élevant à la dignité de chanoine et en le nommant grand-vicaire.

Mais l'amour dont était animé M. Depery pour l'étude de l'histoire de notre département l'obligea à donner sa démission de vicaire général. Alors il se mit à recueillir et à fouiller avec ardeur nos vieilles archives communales et celles de nos anciens monastères, et il publia *les Chroniques de Bresse; la Biographie*

Digitized by Google

des hommes célèbres du département de l'Ain, *l'Histoire hagiologique du diocèse de Belley* et divers opuscules.

Lorsque Mgr Delacroix d'Azolette laissa vacant l'évêché de Gap, ce fut dans la charmante habitation que possédait à Belley M. Depery, au milieu de ses livres et de ses manuscrits, que notre savant compatriote apprit son élévation à l'épiscopat.

Le *Courrier des Alpes* du 11 décembre nous apporte la triste nouvelle de la mort de M. Depery :

« La ville de Gap, dit-il, est plongée dans le deuil. Notre vénéré évêque, dont la santé semblait n'inspirer encore aucune crainte sérieuse, est mort lundi dernier, 9 courant, dans sa 66e année. La veille il avait reçu les Sacrements de l'Eglise en présence du clergé de la ville.

« Mgr Depery fut nommé à l'évêché de Gap le 21 avril 1844, préconisé le 7 juin, sacré le 1er septembre dans la cathédrale de Belley. Il était comte romain, prélat assistant au trône pontifical, officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, chevalier de celui de l'Eperon d'Or, etc

« Les restes du vénérable pontife ont été exposés dans un des salons du palais épiscopal, converti en chapelle ardente. »

La cérémonie funèbre a eu lieu à la cathédrale de Gap le jeudi 12 décembre et les restes mortels du prélat ont été transportés au Laus, pour être ensevelis dans le sanctuaire, selon les désirs du pieux évêque.

Ainsi s'est accomplie la volonté de notre illustre compatriote, exprimée à l'un de ses parents qui nous l'a rapportée :

« Je veux vivre et être enseveli au milieu de ces Alpes, ma patrie d'adoption, mais jusqu'à mon heure dernière je me souviendrai de notre cher pays de Gex, mon pays natal. »

A. ARÈNE.

(*Abeille du Bugey*, du 14 décembre 1861)

Digitized by Google

On sait que Mgr Depery a écrit beaucoup et sur des sujets très-divers. Des vingt-six publications dont la *Revue religieuse* donne la nomenclature et auxquelles est attaché son nom, treize appartiennent plus ou moins au diocèse de Belley. En voici l'énumération :

1° *Vie de saint Anthelme, évêque de Belley* (1829, *in*-8°). — 2° *Vie de saint Arthaud, évêque de Belley* (1830, *in*-8°). — 3° *Dissertation sur l'emplacement du mur que César fit construire près de Genève contre les Helvétiens* (1832, *in*-8°). — 4° *Essais sur les mœurs et les usages singuliers du peuple dans le pays de Gex* (1833, *in*-8°). 5° *Lettre de l'ermite du Jura sur le château du Pont-d'Ain, transformé en hospice pour les prêtres âgés et infirmes du diocèse de Belley* (1833, *in*-8°). — 6° *Notice sur saint Lambert et saint Roland, abbés de Chézery en Jura* (1834 *in*-8°). — 7° *Histoire hagiologique du diocèse de Belley* (1835. *in*-8°) *Archives saintes de Belley* (1835, *in*-8°) : pièces justificatives de *l'Histoire hagiologique*. — 9° *Vie de saint Nicolas Tolentin* (1836, *in*-8°). — 10° *Chronique sur le département de l'Ain* (1839, *in*-8°). — 11° *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain* (1835, *in*-8°). — 12° *Manuel des fabriciens* (1838, *in*-8°). — 13° *Esprit du bienheureux saint François de Sales*, avec une notice biographique de Mgr J.-P. Camus, évêque de Belley (1840, in-8°).

Les autres écrits sont tous relatifs à l'histoire du diocèse de Gap, à ses institutions religieuses et aux saints qui y sont particulièrement vénérés.

Mgr. Depery avait préparé les matériaux d'une Histoire du pays de Gex, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. Sa nouvelle dignité ne lui permettant pas de terminer ce travail, il céda ses notes à M. Brossard, professeur de philosophie au collége de Bourg-en-Bresse, qui publia cette histoire en 1851. Ce prélat avait formé une volumineuse bibliothèque, qui comprend une abondante collection d'ouvrages et de manuscrits sur l'histoire du département de l'Ain et des contrées adjacentes. Son intention de la léguer à la bibliothèque de Bourg-en-Bresse était déjà ancienne.

F. Dufour.

(*Courrier de l'Ain*, 9 janvier 1862)

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Des travaux d'imprimerie demandés rapidement et plus considérables que ne le comportait notre modeste établissement, nous ont forcé à retarder d'un mois la publication du présent numéro de la *Revue* ; c'était mal commencer l'année. Aussi les reproches plus ou moins affectueux ne nous ont-ils pas manqué. Lettres et visites nous ont prouvé que la *Revue du Lyonnais* tenait une certaine place dans la vie littéraire de notre ville et que si elle disparaissait, ceux même qui par une prudente économie ne croient pas nécessaire de la soutenir, seraient très-fâchés de voir la seconde ville de France privée d'un organe aussi dévoué à l'histoire du pays. La *Revue* a été retardée par une cause indépendante de notre zèle et de notre bonne volonté ; c'est un accident qui probablement ne se renouvellera pas ; quant à son existence, Dieu merci, elle restera en dehors de nos inquiétudes tant que des ouvriers n'ayant que leurs bras pour fortune, de jeunes commis de magasin, de simples employés d'administration, se priveront de leur nécessaire afin de se tenir au courant des travaux de nos écrivains, élever leurs idées, fortifier leur intelligence et, par patriotisme, sans doute, croiront une bonne et noble chose d'apporter leur obole à la plus ancienne et à la plus provinciale des publications de la France. Tant que ces généreux esprits seront des nôtres nous serons sûr de vivre et c'est à eux surtout que nous devons des excuses pour le retard infligé à la publication qu'ils attendent avec un empressement dont nous sommes fier, et une amitié dont nous sommes heureux.

Nous demandons également pardon à ceux de nos abonnés pour qui la *Revue* est une amie grave, sérieuse et dévouée, à nos collaborateurs dont nous avons retardé les travaux, à ceux enfin qui sont en droit d'exiger de notre publication une régularité que notre nouveau matériel dans de plus vastes ateliers nous permettra désormais de donner.

Depuis notre numéro du 5 décembre bien des événements se sont passés ; nos lecteurs les connaissent ; la *Revue du Lyonnais*, consacrée à l'histoire du passé, n'a jamais eu la prétention de donner des nouvelles inédites à ses lecteurs. Lié d'une affection de cœur, d'une amitié profonde avec M. Victor de Laprade, nous avons ressenti avec douleur le coup qui l'a frappé, et nous faisons des vœux en faveur d'une solution qui sauvegarde tous les intérêts et toutes les dignités. Que le temps passe donc vite sur cette affaire, adoucissant, de sa main qui calme tout, les blessures qui saignent encore à cette heure.

— Une révolution, dont les détails ont échappé au public, s'est opérée dans l'administration de nos deux théâtres. L'association qui existait entre MM. Carpier et Raphaël Félix est dissoute ; M. Carpier est resté seul Directeur et, sous ses ordres, M. Campo-Casso administre nos deux scènes en remplacement de MM Félix père et Philipon, ce dernier chargé d'autres importantes et délicates fonctions.

— Dix concerts de M. Sivori n'ont pu lasser l'empressement et les bravos du public, et chaque fois que son nom parait sur l'affiche, la salle est plus comble, les applaudissements plus nombreux à l'honneur de l'artiste et de ceux qui savent si bien le comprendre et l'apprécier. D'autres concerts, d'autres artistes ont soulevé les bravos, nommons seulement pour abréger MM. Pâque, Luigini et Robert.

— Passons rapidement sur les tristes scènes auxquelles *Gaëtana* a donné lieu au Grand-Théâtre, évitons tout ce qui nous rappellerait les crimes de Dumollard, et pour oublier la tristesse de ces évènements réfugions-nous au Palais des arts où nous admirerons une des plus brillantes expositions de peinture que nous ayons encore eues à Lyon. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

A ÉDOUARD DEGEORGE

RÉPONSE A SON ARTICLE SUR *Les Échos*, PUBLIÉ DANS LA *Revue du Lyonnais*.

Vous avez tiré de votre âme
Cette note à l'élan vainqueur,
Brûlante de la propre flamme
Qui dévore votre grand cœur :

Rempli des splendeurs éternelles
Que nous révèle l'univers,
Vous avez su donner vos ailes
A mes *Échos*, mes humbles vers !

Mais par votre prose brillante,
Par votre verve étincelante
Fasciné, le naïf lecteur

Trop tôt verra que mon critique
A, de sa baguette magique,
Tout créé chez le pauvre auteur !

Hector FLEURY.

Digitized by Google

LES VILLEROY

Discours de réception à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Lu dans la séance publique du 21 décembre 1861,

Par M. Henry MORIN-PONS.

Messieurs,

Je voudrais me montrer digne de l'honneur périlleux qui m'échoit aujourd'hui. Vous m'invitez à prendre la parole devant un auditoire d'élite, toujours pressé de répondre à votre appel. Mais je ne saurais, Messieurs, dissimuler l'émotion bien naturelle que m'impose une tâche aussi difficile. Comment mériter votre attention, et ne pas rester trop au-dessous du rôle qui m'est assigné? Humble investigateur des annales archéologiques de notre chère patrie, je ne sais que glaner dans les champs arides de la numismatique. Je n'ai jamais appelé à mon secours que des monnaies, des médailles, des parchemins: matériaux utiles peut-être pour préparer les voies à un explorateur plus habile dans l'art de condenser les faits et d'en extraire la substance, monuments dignes de respect et d'intérêt, preuves irrécusables de l'histoire, mais auxquels je demanderais en vain cette éloquence qui seule a le don de plaire ou d'émouvoir. Aussi, Messieurs, je n'espère qu'en votre indulgence, elle seule peut m'enhardir. En marquant ici ma place, vous voudrez bien ne pas trop vous rappeler l'homme distingué

Digitized by Google

qui a si longtemps pris part à vos travaux et auquel je succède aujourd'hui. Je n'apporte au milieu de vous ni cette solide érudition, ni cette plume élégante qui la faisait si bien valoir, ni enfin cet esprit aimable et disert, qui rendait le commerce de M. d'Aigueperse si agréable. Certes, il a fallu que je fusse pénétré de votre bienveillance pour solliciter l'honneur de faire, après lui, partie de votre assemblée. Mais, Messieurs, en m'accordant le titre auquel mes premiers essais me donnaient si peu de droits, vous ne m'avez pas caché que ce qui est pour d'autres une récompense, ne doit être à mes yeux qu'un encouragement, un appel obligatoire à d'autres travaux moins incomplets.

Aujourd'hui, Messieurs, permettez-moi de commencer avec vous une nouvelle série de recherches relatives à notre cité lyonnaise, et de vous soumettre quelques pages d'un recueil où prendront successivement place les grandes maisons qui ont figuré dans l'histoire de notre province. Les annales des familles ont leurs enseignements comme celles des peuples; les mêmes causes qui aboutissent à la gloire ou à la décadence des uns, font aussi l'élévation ou la ruine des autres. N'oublions pas ce point de vue; c'est par là que ce genre d'études peut devenir fécond. Nous ne sommes plus au temps où tout un public se passionnait pour des problèmes généalogiques. Ce n'est pas que cette nature de fouilles soit abandonnée; il semble au contraire depuis quelques années qu'elle reprenne une faveur singulière. Mais il ne s'agit plus maintenant de flatter la vanité de familles qui pour la plupart sont éteintes; rendre à chacun la place qui lui est due dans l'histoire, voilà le seul but auquel nous devions tendre.

J'ai l'intention, Messieurs, de vous entretenir d'un nom qui a joué à Lyon un grand rôle dans les deux siècles qui ont précédé 1789; ce nom, c'est celui des Neufville

Digitized by Google

de Villeroy. Il doit, Messieurs, vous être familier, il se rattache à vos origines. Aujourd'hui que vos statuts m'imposent l'obligation de parler devant une nombreuse et brillante assemblée, je ne peux oublier que la première séance publique de votre Académie eut lieu le 12 décembre 1724, au palais archiépiscopal où siégeait alors un des Villeroy. La qualité de protecteur et de chef de votre corporation, leur a appartenu jusqu'à la révolution française. Ces souvenirs ont leur prix, mais ils s'effacent devant l'importance du rang que cette famille a occupé dans les conseils de nos rois et dans l'administration de cette province. Les Villeroy ont en quelque sorte régné sur Lyon. Le gouvernement de notre cité était pour eux un apanage héréditaire. D'où leur est venue cette étrange fortune? Quel usage en ont-ils fait? C'est ce que nous allons essayer d'examiner.

Leur origine était des plus modestes; c'étaient, avant le seizième siècle, de bons bourgeois de Paris, enrichis par le négoce et qui commençaient à s'élever par l'exercice de certaines charges municipales. Plus tard, au temps de leur grandeur, des complaisants ont essayé pour eux, comme pour Colbert, comme pour tant d'autres, de supposer une extraction chevaleresque en les faisant venir de Flandres ou de Bretagne, je ne sais à quelle occasion. Ces prétentions n'avaient aucun fondement, et d'après une tradition confirmée par les révélations plus explicites du chevalier de Courcelles, les Neufville se seraient fait connaître à Paris dès le quatorzième siècle, non comme grands seigneurs assurément, mais comme marchands de poissons de mer. Il faut que ce commerce de marée ait été lucratif pour qu'on le voie se perpétuer dans la famille pendant quatre générations consécutives. Mais avec la fortune, la position des Neufville ne tarde pas à s'accroître, et déjà ils comptent dans leur sein un receveur de Paris, un greffier de la Cour des comptes, un

Digitized by Google

échevin. Enfin nous arrivons à Nicolas, seigneur de l'Equipée, près Beauvais; nommé secrétaire du roi en 1507, des finances en 1514, il est le premier de sa race qui ait pénétré dans les conseils de la maison de France. Par son mariage avec Geneviève Le Gendre, il fit entrer les seigneuries de Villeroy et d'Halincourt dans sa famille qui devait en retenir les noms. Son fils, appelé Nicolas comme lui, fut admis de bonne heure dans le conseil royal, et ne se distingua pas moins dans les finances que dans ses missions diplomatiques (1). Ce fut lui qui échangea contre la terre de Chanteloup le domaine des Tuileries sur lequel devait s'élever le palais de nos rois. Plus tard, il fut trésorier de l'ordre de Saint-Michel et administrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, et mourut après 1553, laissant une maison florissante et bien montée apparemment, car de bonne heure Nicolas de Neufville avait eu ses pages, et l'un de ces pages, Messieurs, fut Clément Marot. En 1538, se trouvant à Lyon où il avait suivi le roi, le poète de Cahors qui conservait le meilleur souvenir de ses relations avec son ancien maître, lui dédia *le Temple de Cupido*, une œuvre de sa jeunesse, qu'il avait placée dans l'origine sous le patronage de François Ier. Vous me permettrez, Messieurs, de rapporter ici les quelques lignes de cette dédicace; cet hommage littéraire ne vaut-il pas pour les Villeroy bien des titres féodaux?

A Messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy, Clément Marot, salut:

« En revoyant les escrits de ma jeunesse, pour les remettre plus clers que devant en lumière, il m'est entré en mémoire que estant encores Page, et à toy très-honoré seigneur, je composay par ton commandement la Queste de ferme amour, laquelle je trouvay au meilleur endroit du temple de Cupido,

(1) Voy. les *Mémoires de Sully*, édition de 1778, t. VIII, p. 236 et 237

Digitized by Google

en le visitant, comme l'aage lors le requeroit. C'est bien raison doncques, que l'œuvre soit à toi dédiée, qui la commandas, à toy mon premier maistre, et celuy seul (hors mis les Princes) que jamais je servi. Soit doncques consacré ce petit livre à ta prudence, noble Seigneur de Neufville, afin qu'en récompence de certain temps que Marot a vescu avecques toy en ceste vie, tu vives ça bas après la mort avecques lui, tant que ses œuvres dureront. »

A la génération suivante, nous voyons les Villeroy grandir avec Nicolas, troisième du nom, qui fut prévôt des marchands, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Melun, Mantes et Meulant, et enfin lieutenant général en l'Ile-de-France. Mais il appartenait à son fils, également appelé Nicolas, d'être le premier des siens à prendre réellement place dans l'histoire. C'est une figure qu'on peut apprécier d'une manière différente suivant le point de vue où l'on se place, mais qui se dessine trop vigoureusement sur le tableau du seizième siècle pour qu'elle puisse rester dans l'ombre.

Né en 1543, il avait dix-huit ans lorsqu'il épousa Madeleine de l'Aubépine, fille du secrétaire d'Etat de ce nom. Bientôt après il débuta dans la carrière diplomatique et fut chargé de deux missions qu'il remplit avec une habileté supérieure à tout ce qu'on pouvait attendre d'un si jeune homme. A l'âge de vingt-quatre ans, il dut à la protection de Catherine de Médicis de succéder à son beau-père dans l'office de secrétaire d'Etat. Il fut pour Charles IX un serviteur dévoué, presque un ami. On trouve une preuve de cette royale intimité dans le livre de la Vénerie que Villeroy écrivit sous la dictée de son jeune maître. Ces liens expliquent, mais ne justifient pas l'hommage qu'il rendit plus tard au souvenir de ce roi son bienfaiteur. Comment a-t-il pu dire que « la France et la chrétienté ne devaient pas être privées si tôt de la vertu, présence et assistance d'un prince si magnanime,

Digitized by Google

équitable et bon, tant obéi, honoré et aymé de tous ses serviteurs qu'il n'y a que la seule mort qui puisse effacer de leurs cœurs sa très-heureuse et chère mémoire ». Ces quelques lignes nous donnent la mesure de l'esprit de parti qui dominait dans ces temps cruels. Heureusement pour Villeroy que les fauteurs de la Saint-Barthélemy ne l'eurent point pour complice. Sa jeunesse, les soins qu'il donnait particulièrement aux affaires étrangères, le firent éloigner, dit-on, des colloques secrets où tout se tramait pour cette horrible nuit.

Après la mort de Charles IX, Villeroy, conservé dans ses fonctions par Henri III, prit une part active à toutes les affaires. Sa retenue, la souplesse de son esprit le rendaient merveilleusement propre aux négociations les plus difficiles. Ministre intelligent, c'était de plus un serviteur intègre. Son ambition semblait se reporter sur son fils unique, Charles, seigneur d'Halincourt, dont il cherchait à assurer l'avenir par un brillant mariage. Il dirigea d'abord ses vues sur l'héritière de la maison de Maure, un des plus grands partis de Bretagne, mais le duc d'Epernon fit échouer ces projets. Villeroy s'en consola bientôt par une alliance qui devait servir de marche-pied à la fortune de sa famille dans nos contrées. Marguerite de Mandelot, fille de François, gouverneur de Lyon et d'Eléonore Robertet, n'était pas aussi riche que Mademoiselle de Maure, mais il y avait lieu d'espérer que le gendre de Mandelot serait aussi son successeur. Marguerite était donc convoitée par des influences rivales, et, malgré la distance du rang, la duchesse de Mayenne n'était pas éloignée, dit-on, de la demander pour son fils d'un premier lit, le marquis de Villars. Par ce moyen, la Ligue se fût assurée, sans coup férir, de la seconde ville du royaume. Aussi Henri III favorisa-t-il les prétentions des Villeroy sur Mademoiselle de Mandelot; d'ailleurs un ardent

Digitized by Google

catholicisme servait de trait d'union aux deux familles. Le mariage fut célébré le 26 février 1588, et le roi promit par écrit à d'Halincourt la survivance du gouvernement de son beau-père.

Mais la situation fut bientôt changée. Henri III, mécontent de Villeroy auquel il reprochait d'avoir sacrifié les intérêts de la cause royale dans la paix conclue avec le duc de Guise après les journées des Barricades, Henri III, dis-je, renvoya son ministère. La disgrâce de Villeroy fut bientôt suivie de la mort de M. de Mandelot. Le roi ne tint aucun compte de ses promesses; le gouvernement de Lyon fut donné au duc de Nemours, et la lieutenance de ce gouvernement enlevée à d'Halincourt; défense même lui fut faite de séjourner dans cette ville. Loin d'y obtempérer, Charles se jeta dans les bras de la Ligue. Son père, sentant la défiance de Henri III augmenter tous les jours, et se voyant même refuser la permission de sortir de France, embrassa le parti du duc de Mayenne, et entra dans Paris le 18 mars 1589. Quelques jours plus tard, il écrivait la première partie de ses Mémoires où il ne négligeait rien pour se justifier. Les accusations les plus odieuses ne lui étaient pas épargnées; la Satyre Ménippée témoigne de leur violence. Voyez, disait-elle, « ce petit homme..., habillé à l'espagnole, et néantmoins portant la chère françoise..., sa contenance double, et son chapeau doublé, et sa gibecière quadruplée; et dessus sa teste du costé d'entre le soleil du midy et le couchant, pleuvoit une petite pluie d'or qui luy faisoit trahir son maistre, et avoit en sa main une couronne de papier, qu'il présentoit à une jeune dame bazanée (l'infante d'Espagne). *Vendidit hic auro patriam!* » Voilà une peinture saisissante, mais nous la croyons mensongère. Parmi les accusations contre lesquelles Villeroy s'est soulevé, il n'y en a pas qu'il ait repoussé avec plus d'indignation que celle d'avoir été corrompu par l'or étranger. Son langage respire une cons-

Digitized by Google

cience honnête, et nous aimons à penser que les entraînements de sa foi, joints à la funeste initiative de son fils et aux mauvais traitements de Henri III, ont été les véritables causes de sa défection. (1) D'ailleurs on sait qu'après l'assassinat de Henri III, (1 août 1589), Villeroy, pressentant la conversion du roi de Navarre, fit tous ses efforts pour opérer une réconciliation entre les partis qui déchiraient la France ; il y travailla pendant cinq ans, avec une patience, une habileté qui lui valurent le pardon et l'estime du Béarnais. Ces cinq années remplissent la seconde partie de ses Mémoires, bien plus intéressante que la première. Henri IV, devenu réellement roi de France, s'empressa de réintégrer Villeroy dans la charge de secrétaire et ministre d'Etat. Un mot suffit pour marquer tout le prix que le monarque attachait à ses services : « Je ne scay, (2) disait-il, quelle des deux vies est plus nécessaire au bien de mon Estat, la mienne ou celle de M. de Villeroy. » Aux insinuations malveillantes de ses ennemis, ce dernier répondait qne la calomnie est un démon qu'il faut dompter par le mépris. Ne trouvez-vous pas, Messieurs, un écho de ces belles paroles dans l'apostrophe foudroyante qu'un de nos plus illustres contemporains opposa sous le dernier règne aux clameurs d'une assemblée politique? Si Villeroy profita de son crédit, ce fut moins pour lui-même que pour son fils, en faveur duquel il chercha à obtenir l'exécution de la promesse anciennement souscrite par Henri III. Le succès couronna ses efforts, et, en 1608, Charles d'Halincourt remplaça Philibert de la Guiche dans le gouvernement de Lyon.

(1) Le savant historien de Henri IV, M. Poirson a longuement analysé la conduite de Villeroy, et conclut en sa faveur.

(2) Oraison funèbre sur le trespas de M. de Villeroy, faite et récitée à Lyon, le second jour de la présente année 1618 par le père Pierre Coton de la Cᵉ de Jésus, prédicateur ordinaire du Roy, p. 28.

Digitized by Google

Après la mort de Henri IV, Villeroy se distingua dans les conseils de Marie de Médicis ; son influence y fut souvent prépondérante, elle l'emporta même sur celle de Sully, l'illustre surintendant des finances qui représentait l'élément protestant, tandis que Villeroy, dévoué aux idées catholiques, cherchait à faire prévaloir l'alliance espagnole. La retraite de Sully permit à Villeroy de développer son thème favori, l'union avec la maison d'Autriche, et de négocier le mariage de Louis XIII. Un instant sacrifié au maréchal d'Ancre, il ne fut que plus puissant après la catastrophe du célèbre Florentin. Mais le récit de tant d'affaires importantes auxquelles l'infatigable ministre fut mêlé, demanderait une étude approfondie ; le cadre de ce discours nous permet à peine d'esquisser les traits principaux de cette longue carrière, dont cinquante-trois années furent consacrées à la chose publique. Villeroy mourut en 1617. « *O monde, que tu es trompeur*, » telles furent, dit-on, ses dernières paroles.

Son fils Charles d'Halincourt, filleul de Charles IX et de Catherine de Médicis, nous est déjà connu par son mariage avec Marguerite de Mandelot et ses débuts dans le camp de la ligue. Resté veuf de bonne heure, il épousa, en secondes noces, Jacqueline de Harlay, fille du célèbre Sancy. Avec de telles protections, d'Halincourt n'avait qu'à suivre sans effort le chemin de la fortune, et je me demande si nous devons prendre au sérieux sa devise qui offrait un palmier entouré de la légende : *Per ardua surgo*. Il faut reconnaitre du reste que d'Halincourt remplit avec distinction les missions diplomatiques qui lui furent confiées, et dont la plus importante eut pour objet le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Il conserva le gouvernement de Lyon jusqu'à sa mort survenue en 1642, et fut enseveli dans l'église des Carmélites, où un riche mausolée lui fut élevé. Si j'en croyais

Digitized by Google

son oraison funèbre prononcée en la chapelle des pénitents blancs par Pierre Seguin, docteur en droit, d'Halincourt ne serait pas seulement l'auteur de certaines fortifications de notre ville qui, suivant son ridicule panégyriste, faisaient honte aux jardins suspendus de Sémiramis, il devrait encore aux yeux de la postérité passer pour un grand homme et pour le bon génie des Lyonnais. Mais l'histoire n'a pas confirmé ce jugement; elle nous le montre au contraire souple devant les grands, ennemi de nos libertés consulaires, d'ailleurs fort habile à saisir tout ce qui pouvait concourir à l'élévation de sa maison. Sous ce rapport ses espérances furent assurément dépassées par le mariage qu'il réussit à faire contracter à son fils aîné, Nicolas de Neufville. C'était le temps de la toute puissance de Lesdiguières, véritable souverain du Dauphiné. Il sembla au vieux guerrier qu'unir sa famille à celle des Villeroy était un moyen de reculer les limites de son gouvernement, et que les Neufville, profondément flattés d'une pareille alliance, n'auraient jamais assez de déférence pour un tel voisin devenu leur parent. D'ailleurs, le jeune Nicolas était homme de bonne mine; pourvu dès 1615 de la survivance du gouvernement de son père, il avait servi avec mérite dans l'armée d'Italie, sous les yeux de Lesdiguières, qui peu après lui donna sa petite fille, Madeleine de Créquy (1617). Nous ne pouvons assez insister sur les conséquences de ce mariage qui changeait en quelque sorte le milieu des Villeroy et les reliait à ce que la noblesse militaire avait de plus éclatant.

Dès lors, Lyon devenait un théâtre trop étroit pour leur ambition. Nicolas qui avait succédé à son père dans le gouvernement de notre province, y séjourna fort peu. Il se reposa des soins de cette administration sur son frère Camille, d'abord abbé d'Ainay et de l'Ile-Barbe, et plus tard, en 1654, archevêque de Lyon. Tranquille à cet égard, car

Digitized by Google

il ne pouvait faire un meilleur choix, Villeroy tourna ses vues du côté de la cour, où son mérite personnel, ses grandes alliances, ses campagnes déjà nombreuses lui assuraient une position distinguée. L'année 1646 lui fut doublement propice, car elle lui apporta presque simultanément la charge de gouverneur de Louis XIV et le bâton de maréchal de France. Le jeune roi conserva toujours un excellent souvenir des soins qui avaient présidé à son éducation, et l'un des premiers actes de sa majorité fut de ratifier une promesse d'Anne d'Autriche, en élevant le marquisat de Villeroy au rang de duché-pairie (septembre 1651) (1). Il n'y avait pas de faveur plus ardemment convoitée, puisqu'elle constituait à la fois des droits politiques et des honneurs de tout genre. Avant d'en être définitivement revêtu (1663), le maréchal de Villeroy était déjà depuis deux ans chef du conseil des finances ; il était aussi chevalier du Saint-Esprit. Son fils avait épousé une Cossé-Brissac ; sa seconde fille, dont madame de Lafayette vante l'irrésistible beauté, était mariée au comte d'Armagnac, et réalisait ainsi l'alliance de sa maison avec celle de Lorraine. Voilà une carrière brillante et propre à satisfaire les désirs les plus ambitieux !

Le maréchal de Villeroy était un de ces hommes qui savent louvoyer avec le vent contraire. Il trouva moyen de se maintenir sous Mazarin qui ne lui resta pas longtemps favorable. Saint-Simon, dont les expressions ont parfois une rudesse sauvage, le traite quelque part de grand routier de cour. Il est vrai que l'adulation ne coûtait rien au maréchal, si nous en jugeons par un mot de lui que le même auteur nous a conservé (2), et dont la crudité semble convenir au

(1) Les lettres patentes qui concernaient cette érection, furent enregistrées seulement en 1663 ; ce ne fut donc qu'à partir de cette époque que les Neufville furent investis de cette dignité héréditaire.

(2) Saint-Simon, édition Chéruel, t. IV, p. 286.

Digitized by Google

temps d'Aristophane beaucoup plus qu'à celui des Précieuses. Du reste, pour avoir exprimé de la sorte les principes d'un courtisan, le maréchal de Villeroy n'en savait pas moins allier à la complaisance et à la souplesse ces grandes manières dont son royal élève a toujours donné le modèle, et le même Saint-Simon, considérant l'éclat de son rang et de sa magnificence, a dit de lui qu'il fut à proprement parler le dernier seigneur de son siècle.

Si le maréchal de Villeroy se montrait rarement à Lyon, son frère Camille, à la fois archevêque et lieutenant du roi, ne quittait son diocèse que pour aller prendre les ordres de Louis XIV et lui soumettre les affaires les plus importantes de l'administration. Quoique né à Rome pendant l'ambassade de son père, Camille mérita plus que tout autre le titre de Lyonnais. Il aimait notre ville, il aimait surtout les rives charmantes de la Saône, et cherchait sous leurs ombrages le repos que ses doubles fonctions lui rendaient parfois nécessaire. Il s'attacha de bonne heure aux sites gracieux qui avoisinaient le petit bourg de Vimy dans le Franc-Lyonnais, et dès 1630 il acheta la terre et le château d'Ombreval. L'année suivante, il y adjoignit la baronnie de Montaney, et par une série d'acquisitions, il forma un domaine qui, vers la fin de 1683, lui coûtait déjà 460,749 livres, somme très-considérable pour cette époque. En 1666, des lettres patentes érigèrent ce fief en marquisat, sous le nom de Neufville qu'il a conservé. C'était dans ce château que l'archevêque se plaisait à exercer une large hospitalité envers les seigneurs du voisinage. Son salon était ouvert à tous les hommes instruits; Camille était digne de les présider. Sa riche bibliothèque qui, malgré les dilapidations des temps révolutionnaires, existe encore en grande partie, est un gage précieux de son amour pour la science. Vous savez, Messieurs, qu'il l'avait léguée au collége des Jésuites ; c'est donc à juste titre que le buste de

Digitized by Google

Camille se retrouve aujourd'hui dans la salle qui porte encore le nom de Villeroy. Du reste, par suite d'une administration d'un demi-siècle, le souvenir de Camille se rattache à tous les monuments lyonnais de son temps, notamment à l'Hôtel-de-Ville, dont il a posé la première pierre le 5 septembre 1646.

Je serais heureux, Messieurs, de m'étendre sur cette longue carrière, si bien remplie, heureux de vous décrire l'industrie naissant à Neufville par les soins de l'archevêque, de vous citer ces diverses fabriques, ces manufactures de draps qui animèrent bientôt le modeste village devenu une petite ville prospère et reconnaissante. Ne faudrait-il pas mentionner particulièrement avec Germain Guichenon, son biographe, cette *espèce de nouvelle machine où plus de cent artisans travaillaient à préparer la soie pour la mettre en œuvre?* N'y aurait-il pas lieu de vous signaler une à une les remarquables institutions auxquelles ce digne prélat s'est associé, et parmi lesquelles figure au premier rang celle de la Conservation qui est en réalité l'origine de nos tribunaux de commerce. Mais l'un de vous, Messieurs, a si bien écrit cette vie qu'il a laissé peu de chose à glaner à ceux qui viennent après lui. Vous connaissez tous, Messieurs, la notice insérée par notre collègue, M. Péricaud, dans les *Archives historiques du Rhône*. Là vous trouverez Camille de Neufville ; vous le verrez poursuivant sans relâche la réforme de son diocèse, multipliant les fondations pieuses et les œuvres charitables, affrontant l'émeute avec cette dignité calme et imposante qui en a souvent désarmé les fureurs. Ce n'est pas toutefois qu'on ne lui ait reproché le pouvoir immense dont il a joui. Il y a peut-être quelque chose de fondé dans ce qu'on a dit du joug presque impérieux qu'il étendait sur Lyon. Ne déclarait-il pas lui-même qu'il commandait en archevêque et voulait être obéi en lieutenant du roi? Mais

Digitized by Google

l'autorité absolue dans ses mains n'était pas regrettable, parce que c'étaient des mains intelligentes et fermes. Il était craint, mais il était respecté, et Massillon a pu dire de lui dans son oraison funèbre : « Je loue un homme juste et droit, simple dans le mal et prudent dans le bien. »

En 1693, Lyon tout entier lui rendit les derniers devoirs. Il y avait près de huit ans que son frère le maréchal était mort, laissant un fils déjà très-connu à la cour où malheureusement il ne borna pas ses exploits. Ce fils qui aurait bien dû se contenter du surnom de *Charmant*, ce favori des grandes dames, c'est encore un gouverneur de Lyon, c'est le trop fameux maréchal de Villeroy, le guerrier qui, au retour de ses campagnes, a été si souvent *chamarré* de chansons (l'expression est de Madame de Coulanges). Ses débuts dans le monde avaient fait sensation; sa beauté, son élégance avaient tourné plus d'une tête, mais ce n'est pas ici, chacun le comprendra, qu'il est permis de soulever le coin du voile qui recouvre ses intrigues galantes et de mettre en scène la comtesse de Soissons, la duchesse de Roquelaure, Madame de Ventadour et tant d'autres. Atteignons rapidement l'époque où il joua autre chose qu'un rôle de salon. En 1693, pour s'être distingué à Nerwinde, il obtint le bâton de maréchal de France. Remarquons en passant que Tourville, Boufflers et Catinat étaient de la même promotion. Le nom de Villeroy fait un étrange contraste avec ceux qui précèdent, mais Louis XIV était son ami, et cette amitié tenait de l'engouement. Villeroy, du reste, avait hérité de son père l'art suprême de flatter son maître; il ne se montra jamais plus habile courtisan que pendant la campagne de Flandres (1695) où les fautes inconcevables du duc du Maine firent perdre au maréchal une victoire assurée sans que Louis XIV pût surprendre sur ses lèvres une parole d'amertume. La faveur de Villeroy était à son comble. Les bienfaits du monarque pleu-

Digitized by Google

vaient littéralement sur cette famille. Nous n'énumèrerons pas toutes les largesses dont cette royale amitié fut la source. Quelques passages de Saint-Simon suffisent pour nous en donner la mesure. Au voyage de Fontainebleau de 1699, le roi donna trois cent mille livres au maréchal de Villeroy à prendre en six ans sur Lyon. Au bout de ces six ans, le même don fut renouvelé. Les réflexions que ces libéralités exagérées inspirent au célèbre annaliste, méritent d'être ici consignées, car elles peignent sous des couleurs saisissantes la situation qui à cette époque était celle de notre ville : « La faveur du maréchal n'eut qu'à maintenir ce qui était établi. Il disposait donc seul de toutes les charges municipales de la ville; il nommait le prévôt des marchands. L'intendant de Lyon n'a nulle inspection sur les revenus de la ville qui sont immenses et peu connus dans leur étendue, parce qu'ils dépendent en partie du commerce qui s'y fait, et qui est toujours un des plus grands du royaume. Le prévôt des marchands l'administre seul et n'en rend compte qu'au gouverneur tête à tête, lequel lui-même n'en rend compte à personne. Il est donc aisé de comprendre qu'avec une telle autorité c'est un Pérou, qui rend la protection du gouverneur continuellement nécessaire à tous ces gros négociants de Lyon, comme à tous les autres bourgeois de la ville, où tout depuis un si long temps dépend de la même autorité, tout est créature des gouverneurs, et rien ne se peut que par eux qui influent jusque dans les affaires particulières de toutes les familles. »

Une si grande puissance, tant de richesses et d'honneurs, ne pouvaient exister sans faire des jaloux, non pas à Lyon, où nul n'eût osé prétendre à un rôle de cette nature, mais à Paris, à Versailles, où les Villeroy trouvaient dans la haute noblesse des égaux qui, tout en les acceptant, en les recherchant même, appelaient en secret les occasions de rabattre leur orgueil.

Digitized by Google

Ces occasions étaient rares et difficiles ; le crédit du maréchal était inattaquable. Il n'y avait qu'un côté faible dans sa position. Nous aurions peine à le deviner sans le témoignage de ses contemporains. Oui, Messieurs, la naissance du maréchal était aux yeux de la cour une condition d'infériorité. Ce n'était pas assez qu'il fût par sa mère le petit-fils d'un maréchal de France, l'arrière petit-fils d'un connétable ; ce n'était pas assez que son père eût été aussi maréchal ; son aïeul gouverneur de province, ambassadeur distingué ; son bisaïeul, ministre influent et même célèbre. Il lui manquait le prestige d'une origine chevaleresque, et cet avantage, rien ne pouvait le lui donner. Nous sommes loin de ce temps, mais sous Louis XIV, le point de vue d'où se jugeaient ces questions était bien différent. Aussi, quand le troisième duc de Villeroy épousa la charmante mademoiselle de Louvois, l'archevêque de Reims, oncle de la jeune mariée, ne craignit pas de dire à sa nièce : « Vous allez être duchesse comme votre sœur aînée (femme d'un La Rochefoucault, duc de la Roche-Guyon), mais n'allez pas croire que vous soyez pareilles, car je vous avertis que votre mari ne serait pas bon pour être page de votre beau-frère. » Le duc de Gesvres fut plus amer, lui qui, au moins, acceptait franchement son origine plébéïenne, et certes il avait bien calculé la portée du trait qu'il s'apprêtait à lancer, le jour où, dans un salon de Marly plein de courtisans, il rappela si plaisamment au maréchal que ses ancêtres avaient vendu de la marée (1) ! Tout cela était puéril, avouons-le, pour un siècle qui a mérité le surnom de grand.

Mais les chances de la guerre devaient fournir aux ennemis du maréchal des armes plus sérieuses. Nous ne suivrons pas Villeroy dans les campagnes qui ont entouré sa mémoire d'une

(1) *Saint-Simon*, t. II, p. 354.

Digitized by Google

fâcheuse célébrité. Chacun sait le malheur obstiné qui le poursuivit pendant la guerre de la succession d'Espagne. L'Italie, où il fut appelé à remplacer Catinat, ne servit pas longtemps de théâtre à ses exploits; le pauvre maréchal fut bientôt pris dans Crémone, où les Impériaux parvinrent à s'introduire au moyen d'un aqueduc abandonné. Villeroy fut, en cette occasion, plus à plaindre qu'à blâmer; mais quatre ans après, dans la campagne de Flandres, il eut des torts impardonnables, et se croyant sûr de la victoire, voulant être le seul à en retirer les fruits, il désobéit aux instructions précises qui lui recommandaient de ne point livrer de bataille avant d'avoir opéré sa jonction avec Marsin. La défaite de Ramillies, qui entraîna la perte des Pays-Bas espagnols, fut le juste châtiment de tant de présomption. La douleur des siens fut immense. En vain cherchait-on à consoler la maréchale en lui faisant observer que son mari et son fils étaient sains et saufs. « C'est assez pour moi, répondit-elle, mais ce n'est pas assez pour eux. »

Cependant Louis XIV était encore disposé à l'indulgence. Si l'opinion publique demandait à grands cris la nomination d'un autre général, le roi était désireux de ménager l'amour-propre de son ami. Mais en cette occasion, Villeroy se montra inférieur à sa réputation d'habile courtisan; il refusa la démission qu'on lui demandait avec des formes obligeantes et polies. Cette fois Louis XIV perdit patience ; l'heure de la disgrâce était sonnée. Le maréchal, abandonné par son maître, brouillé avec Chamillart, ministre tout puissant, se vit même refuser la permission de se retirer dans son gouvernement du Lyonnais. Il passa cinq années dans la retraite, à Paris ou au château de Villeroy (1), ne faisant à Versailles et à Fon-

(1) La position de ce château, intermédiaire entre Versailles et Fontainebleau, était précieuse pour ses maîtres. C'était une station quand la

Digitized by Google

tainebleau que de rares apparitions. Mais madame de Maintenon lui restait favorable; il correspondait secrètement avec elle, observant tous les mouvements de la cour. En 1712, sa puissante protectrice saisit le moment où le roi, accablé par ses malheurs domestiques, devait naturellement retrouver avec plus de plaisir un vieux serviteur, un compagnon de son enfance. Dans cette entreprise, elle réussit au-delà de ce qu'elle pouvait espérer; le revirement fut complet. Villeroy, plus influent que jamais, commença par obtenir, pour le duc, son fils, la survivance du gouvernement de Lyon, et pour ses petits-fils, les grades qui servaient d'échelons à cet emploi. Telle était la situation de la famille lorsque le maréchal reparut à Lyon, en 1714.

C'était à l'occasion d'une émeute suscitée par des bouchers. Le maréchal aussitôt jugea sa présence nécessaire au salut de notre ville. Il arriva quand tout était fini, et n'en fut pas moins reçu comme un héros. Parmi les ovations dont il fut l'objet, il en est une qui a droit de notre part à une mention particulière; c'est d'une de vos séances qu'il s'agit,

cour se rendait de l'une de ces résidences à l'autre. Louis XIV et Louis XV y profitèrent bien des fois de l'hospitalité qui leur était offerte. Il en est souvent question dans les Mémoires des deux derniers siècles. « Le feu s'est mis à Villeroy, écrivait la célèbre comtesse de Grignan à son mari, le lundi 5 janvier 1688. La moitié d'un corps de logis en est brûlée, et de belles tapisseries. On estime cette perte à cinquante mille escus. » *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e année, p. 355. « Le roi revint de Fontainebleau le 26 octobre (1702) et coucha à Villeroy, où il parut prendre part comme à sa propre maison. » *Saint-Simon*, t. IV, p. 51. — Pendant la disgrâce du maréchal, Louis XIV donna la préférence à Petit-Bourg, qui appartenait au duc d'Antin. « Villeroy est une belle et grande maison, écrivait le duc de Luynes en 1743, bien meublée, grand nombre de domestiques, tous à M. de Villeroy, très-bonne chère et un service fort aisé. » (*Mémoires*, t. V, p. 148). La bibliothèque de M. Coste possède deux vues de ce château, cataloguées sous les numéros 879 et 880.

Digitized by Google

Messieurs, c'est une page de votre histoire. Vous savez, Messieurs, qu'à côté de l'éminente corporation que vous représentez aujourd'hui, Lyon possédait alors une autre Société, dite des Beaux-Arts, plus spécialement consacrée à la peinture et à la musique et fusionnée dans la suite avec votre Académie; l'une et l'autre, nous sommes heureux de le constater, durent beaucoup aux Villeroy qui, en 1724, obtinrent de Louis XV des lettres patentes où leur existence légale était reconnue. L'Académie des Beaux-Arts, comme la nôtre, appelait le maréchal de Villeroy, son protecteur et chef; elle saisit l'occasion de son arrivée pour lui offrir certain impromptu ou divertissement en musique, qui fut chanté en sa présence, le 1er août 1714. J'avais songé un instant, Messieurs, à vous en rendre compte, mais j'avoue que ces vers ont singulièrement vieilli. Le fond n'y rachète pas la forme. D'ailleurs, je n'en finirais pas si je voulais entrer dans le détail de toutes les œuvres de ce genre. Les curieux, s'il y en a, pourront lire avec intérêt le *Retour de Pyrrhus Néoptolème en Épire, après le siége de Troie*, idylle héroïque chantée à Lyon, dans l'Académie des Beaux-Arts, le 25 mai 1718, devant monsieur le marquis d'Halincourt, le second des petits-fils du maréchal et son favori. Je leur recommande aussi le ballet représenté à la même époque devant ce jeune seigneur. Ce n'est pas seulement le goût du XVIIIe siècle pour les allégories prétentieuses qui résulte de toutes ces pièces; elles nous montrent encore que si la flatterie assiégeait les abords du trône, elle suivait aussi les grands quand ceux-ci venaient à leur tour trôner en province. Pouvait-il en être autrement à l'égard d'une famille qui concentrait dans ses mains le monopole de tout ce qui touchait à notre cité? Aussi, que d'attentions, que de petits soins de la part du consulat pour surprendre agréablement les oreilles de ses puissants protecteurs et maîtres! Naissances, mariages,

Digitized by Google

décès, faveurs royales, tout ce qui intéresse les Villeroy est un événement au sein de l'échevinage. Ici c'est un compliment de nouvelle année prononcé par nos magistrats devant Madame de Villeroy, religieuse aux Carmélites (1er janvier 1717) ; là, c'est une pension octroyée par la ville (le 11 octobre 1726) au médecin qui a soigné la dernière maladie du marquis d'Halincourt ; plus loin, c'est une messe en musique pour célébrer le rétablissement de la santé du maréchal, cérémonie qui coûte douze cent cinquante livres aux finances municipales (1728). Je ne parle pas des abondantes étrennes distribuées chaque année à nos gouverneurs, à leur famille et jusqu'aux moindres de leurs domestiques ; il y avait là peut-être un usage général, mais était-ce bien au consulat à faire une rente viagère de trois cents livres à la nourrice d'un fils de M. d'Halincourt, et à déclarer que le bonheur de nos provinces « dépendait de l'espérance d'être toujours gouvernées par des seigneurs de cette maison (1) » (15 octobre 1728). Saint-Simon n'avait donc pas tort quand il s'écriait, en parlant du maréchal : Ce roi de Lyon !

Mais j'anticipe sur le cours des événements. Revenons sur nos pas. Avant la fin de cette année 1714, qui avait vu le maréchal dans nos murs, son second fils, François-Paul, simple abbé, est nommé d'emblée archevêque de Lyon ; un cortége de dettes criantes est tout ce qu'il apporte au siége de saint Pothin et de saint Irénée. Quant au maréchal, il était de retour à Versailles. Chef du Conseil des finances avec le rang de ministre d'Etat, un rôle important l'attendait. Louis XIV avait jeté les yeux sur lui pour en faire le gouverneur de son petit-fils, de son héritier. Comme s'il eût prévu l'orage qui allait fondre sur ses fils

(1) Registre des actes consulaires, B 826, aux Archives municipales.

Digitized by Google

légitimés, le vieux roi leur cherchait des appuis capables de consolider l'échafaudage de leur grandeur usurpée. Il comptait donc sur les nombreux liens qui rattachaient Villeroy au parti du duc du Maine. Cependant, après la mort de son maître, le maréchal, membre du conseil de régence, se donna plutôt des airs d'indépendance. Son esprit borné l'abusa sur sa propre valeur. Il se crut appelé à jouer un rôle par lui-même. Nourri des mémoires du cardinal de Retz, il voulait être le duc de Beaufort d'une nouvelle Fronde, et se posait en ami du parlement et des halles, affectant d'ailleurs un désintéressement théâtral. Le fait est qu'à force d'être revêtu d'emplois éminents et de s'entourer des dehors d'une supériorité factice, Villeroy avait fini par en imposer à de plus grands et à de plus habiles que lui. Le régent le combla d'avances souvent inutiles. En 1717, par exemple, quand expira certain privilége régulièrement renouvelé tous les six ans depuis 1699, et d'après lequel Lyon faisait à son gouverneur une rente annuelle de cinquante mille livres, le duc d'Orléans offrit en vain au maréchal que cette faveur lui fût continuée jusqu'à sa mort. C'eût été très-bien de la part de Villeroy s'il n'eût pas fait sonner si haut son refus, et surtout si ses pouvoirs sur les revenus de notre ville eussent été moins étendus et moins occultes. Mais ce qui rendait le maréchal particulièrement insupportable, c'étaient les précautions excessives dont il entourait la personne du roi. Si le régent avait daigné oublier les calomnies indignes que la mort prématurée du duc et de la duchesse de Bourgogne avait fait circuler, et dont le maréchal avait été un des plus ardents à se rendre l'écho, l'honneur du prince s'irritait à juste titre de la vigilance calculée avec laquelle Villeroy semblait avoir pour but de prévenir des tentatives imaginaires d'empoisonnement. Sa chute fut plus d'une fois mise en question par le régent. La

Digitized by Google

corde finit par se rompre à la suite d'une violente altercation survenue entre Villeroy et le cardinal Dubois, scène bizarre qui couronna étrangement des tentatives de réconciliation poursuivies entre ces deux personnages. Dubois pressa le régent de choisir entre le maréchal ou lui. Villeroy fut arrêté le 10 août 1722, catastrophe dure pour son orgueil, mais douce en réalité, car après l'avoir exilé dans son château de Villeroy, on lui permit d'aller à Lyon exercer paisiblement ses fonctions de gouverneur. Au bout de deux ans, il reparut un instant à la cour. Soutenu par ses fils, le duc de Villeroy et l'archevêque de Lyon, le vieux maréchal se présenta devant Louis XV ; il se jeta à ses pieds et lui baisa les mains, sans que le jeune monarque daignât lui adresser une seule parole. Villeroy se résigna difficilement à comprendre que son temps était fini. Pour ne pas s'éloigner de Versailles, il établit sa résidence à Paris où il mourut enfin le 18 juillet 1730.

Tel fut le maréchal de Villeroy : adulation, vanité creuse, voilà les traits distinctifs de cette existence qui occupa trop longtemps la scène du monde français. Comme guerrier, il n'eut qu'une qualité, commune du reste à ceux de sa race et de sa caste, la bravoure ; chef du conseil des finances, il mettait souvent ses amis dans l'embarras par le spectacle trop évident de sa nullité. Cependant il faut être juste avec tout le monde, et nous devons être reconnaissants au maréchal d'avoir fait triompher les vœux du consulat pour empêcher dans notre ville l'établissement d'une banque suivant le système de Law (1). C'est aussi un titre que d'avoir toujours méprisé Dubois, et que d'être resté entièrement étranger à la fureur de l'agiotage qui fit tant de victimes sous la régence. Si j'ai cité au hasard parmi les actes de complai-

(1) Voir aux Archives municipales le registre des missives du Consulat de 1715 à 1737, f. 56 et 57.

Digitized by Google

sance que les Lyonnais multipliaient à son égard, j'ai la preuve qu'il chercha souvent à retenir leur zèle obséquieux. Il brûla peut-être moins d'encens qu'on n'en brûla pour lui. Mais l'histoire ne peut oublier les funestes conseils dont Louis XV fut redevable à son gouverneur ; elle a enregistré avec indignation les étranges doctrines que le maréchal professait sur les droits des rois vis-à-vis des peuples, et dont le jeune monarque fit comme une première application sur celui qui les lui avait trop bien inculquées. Si de là nous arrivons à l'examen de sa vie privée, nous devrons constater qu'elle est loin de racheter les fautes de l'homme politique. Enfin il n'y a pas jusqu'à l'administration de sa fortune où il ne se soit trouvé en défaut ; possesseur de biens immenses accrus par des héritages inespérés, il réussit à se ruiner par un luxe qui dépassait toute proportion, et qu'il n'aurait pu soutenir sans le secours de son fils aîné.

Je n'ai rien dit encore de ces héritages ; ils sont trop importants néanmoins pour que je puisse les passer sous silence. On se rappelle que le premier maréchal de Villeroy avait épousé une Créqui, petite-fille de Lesdiguières. La postérité masculine du maréchal de Créqui, gendre du grand connétable, s'étant éteinte par la fin presque simultanée de trois branches, la plus grande partie des biens de cette puissante maison était, à l'avénement de Louis XV, la propriété de la duchesse douairière de Lesdiguières, née de Gondy (1) dont le plus proche héritier était le maréchal

(1) La ligne masculine de Créqui-Lesdiguières s'était éteinte dès 1711, mais il y avait encore deux duchesses douairières de ce nom, l'une qui est celle dont nous venons de parler, et l'autre, née Rochechouart, veuve du dernier duc qui s'était fait désavantageusement connaître à Lyon sous le nom de comte de Canaples et que Saint-Simon a justement ridiculisé. Celle-ci, beaucoup moins riche, ne mourut qu'en 1740, et laissa encore quelques biens aux Villeroy. V. Saint-Simon, t. IX. p. 418, et le duc de Luynes, Mémoires, t. III, p. 165.

Digitized by Google

de Villeroy, puisqu'il représentait à la fois les Créqui-Lesdiguières par sa mère, et les Gondy par sa belle-mère. Cette duchesse de Lesdiguières, qui vivait dans la retraite en s'entourant d'un luxe féerique, mourut en 1716, et les Villeroy recueillirent sa brillante succession. Un moment ils avaient eu l'espoir d'en retirer plus que des richesses, c'est-à-dire une véritable souveraineté, la couronne princière de Neuchâtel. Madame de Nemours, la dernière des Longueville, n'avait pas de parents légitimes plus rapprochés que cette duchesse de Lesdiguières et, après elle, que la maréchale de Villeroy, dont le fils aîné fit deux fois le voyage de Neuchâtel pour soutenir les prétentions des Lesdiguières auxquels il était naturellement substitué. Mais les compétiteurs étaient nombreux ; les plus redoutables étaient le prince de Conti et M. de Matignon. La fin de l'histoire est bien connue, l'intervention inattendue de l'électeur de Brandebourg ayant réalisé en cette occasion la fable de l'huître et des plaideurs.

Si la biographie du maréchal nous a entraîné dans des détails presque excessifs, il y a peu de chose à dire de son fils, le duc Nicolas, qui lui succéda dans le gouvernement de Lyon, et ne lui survécut que de quatre années. Il parvint de bonne heure au grade de lieutenant-général, et aurait eu bien des chances d'être le troisième maréchal de France de sa famille si, après la défaite de Ramillies, son père ne l'eût contraint de s'associer à sa rancune contre le ministre Chamillart. Du reste, le duc de Villeroy fut toujours dominé, écrasé par l'impérieux maréchal. A partir de 1706, il ne quitta plus la cour, et s'y fit surtout remarquer, avouons-le, par sa liaison avec Madame de Caylus, liaison qui, à son origine, avait déjà valu une disgrâce de treize années à la séduisante nièce de Madame de Maintenon. Pendant la première éclipse que subit la faveur de son père, le

Digitized by Google

duc de Villeroy s'estima fort heureux de lui succéder dans les fonctions de capitaine des gardes du corps. Au sacre de Louis XV, il commanda les troupes campées près de Reims, et y déploya le luxe traditionnel de sa famille. Pourtant, tout en conservant les allures d'un grand seigneur, le duc s'appliqua à réparer les brèches que la prodigalité du maréchal avait faites à sa fortune; il y réussit sans peine grâce aux énormes successions de Lesdiguières et de Gondy dont il avait eu sa part, de sorte que vers le milieu du siècle dernier la famille de Villeroy passait pour être une des plus riches du royaume en terres.

Ses enfants, privés dès 1711 de leur excellente mère, furent mariés d'une manière conforme à leur rang; l'aîné de ses fils, le marquis de Villeroy, à Mademoiselle de Montmorency-Luxembourg, le cadet, dit le marquis d'Halincourt, à Mademoiselle de Boufflers; leur sœur au duc de ce nom; une autre sœur au marquis d'Harcourt, resté veuf après quelques mois de mariage. Malheureusement, les germes de décadence se faisaient sentir de toutes parts au sein de cette société énervée par les plaisirs; l'abus des jouissances matérielles portait ses fruits. Richesses, honneurs, flatteries exorbitantes, tout affluait vers ces quelques familles dont les rejetons dégénérés nous apparaissent alors comme écrasés sous le poids des noms glorieux dont ils sont revêtus. La maison de Villeroy n'offrait que trop le spectacle de cette défaillance morale. L'archevêque François-Paul était indigne (1) d'occuper le siége éminent que son

(1) Voir aux archives municipales, dans la correspondance du XVIIIe siècle, 39-AA-49 une lettre du maréchal de Villeroy à M. Perrichon, son homme d'affaires (9 décembre 1715). Cette lettre fait honneur au maréchal. Il y a dans les mémoires dits de Maurepas des choses très-curieuses sur les Villeroy, mais c'est une source à laquelle je n'ai puisé qu'avec une extrême réserve.

Digitized by Google

grand-oncle Camille avait illustré. Le duc de Retz (c'était le nom du marquis de Villeroy depuis sa réception au parlement) avait eu du sort une triste compagne ; la jeune duchesse étonna bientôt ses contemporains par l'excès de ses scandales. En même temps qu'elle cherchait à entraîner sa belle-sœur, femme du marquis d'Halincourt, dans le plus odieux de tous les guet-apens, ce même d'Halincourt et le duc de Boufflers, son beau-frère, se faisaient momentanément exiler de Versailles à la suite d'une scène inqualifiable dont le récit soulève l'indignation autant que le dégoût. (1). Et cependant où trouver une cour plus tolérante à cet égard que celle du régent ? Quant à la duchesse de Boufflers, remariée plus tard au maréchal de Luxembourg, elle aussi s'est acquis, sous son premier nom, une célébrité que ses grâces et son esprit ne sauraient faire oublier. Ainsi la déconsidération s'attachait chaque jour à ceux mêmes que leur position aurait dû rendre plus circonspects et plus jaloux d'en maintenir le prestige. Un tel ordre de choses était fatalement condamné à disparaître. Ce n'est pas, Messieurs, qu'il faille méconnaître les services importants que cette haute noblesse a rendus à la France, et qui sont inscrits d'une manière impérissable dans les fastes de notre histoire nationale. Les noms des La Trémouille, des Sully, des Turenne et de tant d'autres traverseront les siècles. Il n'appartiendra ni au temps d'en effacer le souvenir, ni à l'envie d'en rabaisser l'éclat. Mais nous devons constater en même temps qu'à cette époque de doute et d'affaissement, cette aristocratie oublia trop souvent ses devoirs, et, comme elle avait perdu le sentiment

(1) *Journal de Barbier*, première série, p. 227 et 228. *Journal de Marais*, Revue rétrospective, t. VIII, 2e série, p. 221, 222. *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, lettre du 6 août 1722.

Digitized by Google

de sa dignité, elle ne comprit pas le grand rôle qu'elle avait à jouer en offrant une main amie au parlement pour s'opposer d'un commun accord aux tendances absolutistes de la couronne et porter au pied du trône les vœux de la nation. Aussi, faute de contrepoids, l'édifice s'est écroulé, et la terre a été jonchée de ses ruines.

Je n'ai plus, Messieurs, qu'un coup d'œil à jeter sur les derniers membres de la maison de Villeroy. Le duc Nicolas était mort en 1734 ; il avait été précédé dans la tombe par son second fils d'Halincourt. Ce dernier ne laissait qu'un fils au berceau. Il n'y avait donc plus à cette époque que deux rejetons mâles de cette maison, le duc de Retz, devenu le quatrième duc de Villeroy et gouverneur de Lyon, et son neveu, héritier présomptif de tant de titres et de richesses. L'oncle renonça de bonne heure à la carrière des armes, et ne dépassa pas le grade de maréchal-de-camp. Il préféra jouir en paix des plaisirs de la cour et de la faveur de Louis XV dont il fut très-aimé. Il mourut en 1766. Il n'était plus alors que lieutenant-général de notre province; quelque temps avant sa mort, il s'était démis de son gouvernement de Lyon en faveur de son neveu auquel cette lieutenance appartenait depuis l'âge de trois ans. Cet échange, sanctionné par Louis XV, occasionna une pompeuse allocution du prévôt des marchands, Tholozan de Montfort, qui prit pour thème les vertus des Villeroy et des Boufflers, et le bonheur d'être administré depuis si longtemps par la même famille. L'influence de cette maison était encore très-grande; cependant elle n'avait plus ce caractère d'omnipotence qui avait été si loin sous les maréchaux de Villeroy.

Du reste, malgré leur position élevée, les deux derniers ducs de ce nom ont très-peu marqué. J'ai sous les yeux la liste de leurs services militaires qui ne sont pas sans quelque importance; le second d'entre eux fut même lieutenant-

Digitized by Google

général des camps et armées du roi. Mais les mémoires du temps sont presque muets à leur égard, et je n'ai trouvé que de rares matériaux pour tracer leur caractère. Peut-être un jour serai-je plus heureux. En attendant, je ferai observer que, sauf en temps de guerre, ces gouverneurs de Lyon, à l'exemple de leurs pères, ne quittaient presque jamais Versailles, Paris ou leur château de Villeroy. C'est cependant ce qui était admis alors comme la chose la plus naturelle du monde. Ouvrez, Messieurs, les almanachs lyonnais du XVIIIe siècle, et vous n'y verrez pas le domicile légal de ces seigneurs indiqué autrement qu'en leurs hôtels, rue de Bourbon ou rue de Varennes au faubourg Saint-Germain (1). On se plaint beaucoup de nos jours de la centralisation; il est vrai qu'elle est souvent excessive, mais que dirions-nous d'un administrateur entre les mains duquel se trouveraient concentrés les pouvoirs civils et militaires, et qui s'attachant à la personne du souverain, se contenterait d'avoir ici de simples dépositaires de son autorité ?

En 1775, le duc de Villeroy vendit à Claude Périer le château de Vizille (2) qui devait être le berceau de la fortune industrielle de cette famille aujourd'hui célèbre dans les annales de la finance et de la politique. Je ne comprends pas trop quel intérêt détermina le duc à se séparer de cette demeure princière, toute vivante encore des souvenirs du grand connétable. Du reste, ces considérations devaient avoir moins d'importance chez le duc de Villeroy qui, n'ayant pas d'enfants

(1) Le premier maréchal de Villeroy avait son hôtel rue Neuve-des-Petits-Champs, et son arrière-petit-fils d'Halincourt, logeait rue Neuve-de-Luxembourg.

(2) Dès 1719, les Villeroy, héritiers des Lesdiguières, avaient vendu à la ville de Grenoble le jardin et l'Hôtel-de-Ville actuels. Voyez le contrat publié par MM. Pilot dans le *Bulletin de la Société de statistique*, nouvelle série, t. I, p. 342.

Digitized by Google

de son mariage avec Mademoiselle d'Aumont, pouvait déjà prévoir l'extinction de sa race. Cette dame, dont le nom se rencontre ici sous ma plume, est connue par ses tendances littéraires, son goût pour le théâtre, et par ce timide essai de composition dramatique (1) qui a fourni à Grimm le sujet d'une de ses lettres les plus piquantes, à Sophie Arnould l'occasion de décocher un de ses traits moqueurs. C'est à Madame la duchesse de Villeroy que le peintre Boucher a dédié quelques-unes de ces charmantes bergeries où une nature de convention sert de cadre aux jeux d'une languissante pastorale.

Cependant la tourmente révolutionnaire approchait. Le jour où elle éclata, duchés-pairies, gouvernements, priviléges, tout fut emporté dans un instant. Le duc de Villeroy, ci-devant capitaine des gardes du corps, comprit-il que son devoir était de défendre jusqu'à la dernière heure l'auguste dynastie qui avait comblé ses pères de ses bienfaits? On prétend (2) qu'il fut plus jaloux de conjurer par des sacrifices pécuniaires, par une attitude soumise et circonspecte, l'orage qui grondait sur sa propre tête. Vains efforts! Jeté dans les prisons de la Terreur, il eut pour escorte ses serviteurs éplorés qui ne l'abandonnèrent que sur le seuil de la geôle. C'était un homme bon et généreux, mais faible et au-dessous des circonstances affreuses qui accablèrent sa vieillesse. On le vit s'agenouiller devant un bonnet rouge, et refuser des cartes qui n'étaient pas républicaines. Cependant il reçut la mort, le 28 avril 1794, avec une tranquillité

(1) Il est juste de dire que la duchesse de Villeroy a des titres littéraires plus sérieux. Voyez la Biographie universelle, t. 49. Sur les relations de cette dame avec Mademoiselle Clairon, voyez les mémoires de Marmontel.

(2) Collection de mémoires relatifs à la Révolution française. *Mémoires sur les prisons*, t. I, p. 85, t. II, p 288.

Digitized by Google

qui fut remarquée. Journée sanglante entre toutes! Écoutons le témoignage d'un de ses contemporains (1) : « 9 floréal, affaire des comtes d'Estaing, de La Tour du Pin et de leurs complices, le duc de Villeroy, un conseiller d'état, trois avocats, un chirurgien, un marchand de tabac, une religieuse, etc. Total trente-trois, dont sept femmes, tous exécutés le même jour! »

Moins de soixante-huit ans se sont écoulés depuis ce tragique dénoûment, et quarante-cinq seulement depuis que la veuve du dernier duc est descendue dans la tombe. Que reste-t-il de cette longue suite de grands seigneurs, d'hommes de guerre et de prélats? Un nom peu sympathique. Certes, nous mettrons hors de cause ce dernier des Villeroy, pâle figure, mais innocente victime de nos discordes. Qu'y a-t-il autour de lui? Le second maréchal de Villeroy, celui de tous les siens que le sort a mis le plus en évidence, nous montre les abus du favoritisme. Avec plus de mérite, son père était au fond de la même école, celle de l'adulation. L'archevêque Camille a laissé de bien meilleurs souvenirs, mais sa renommée ne dépasse pas les limites de notre histoire locale. Seul, le vieux secrétaire d'État, le serviteur de quatre rois de France, le ministre dévoué de Henri IV, a quelques titres à la reconnaissance de la postérité, quoique l'hommage dont sa mémoire doit être entourée, soit loin d'être à l'abri de toute contestation. Voilà, Messieurs, un jugement sévère peut-être, mais n'avons-nous pas le droit de redemander beaucoup à une famille envers qui la fortune s'était montrée si prodigue? Ainsi se trouve confirmée cette maxime d'un penseur moderne, qu'au bout de cent ans il n'y a de réelle aristocratie que pour ceux qui ont fait quelque chose de beau ou de grand.

(1) *Mémoires du comte de Vaublanc*, p. 238.

Digitized by Google

Enfin, pour terminer cette rapide esquisse, dirons-nous ce que devint cette terre si voisine de nous, à qui les Villeroy avaient attaché leur nom de Neufville? Là nous retrouvons encore l'effet des révolutions. L'archevêque Camille en avait légué la jouissance à son neveu le maréchal, et la propriété au fils de ce dernier, qui fut le troisième duc de Villeroy. En 1738, par suite d'arrangements de famille, le quatrième duc de ce nom céda Neufville à sa sœur, l'aimable duchesse de Boufflers, remariée plus tard au maréchal de Luxembourg et morte fort âgée, en 1787. Ce riche domaine passa à son unique petite fille, la douce et sage Amélie de Boufflers, femme de ce brillant duc de Lauzun, plus connu sous le nom de Biron, et mort sur l'échafaud révolutionnaire, après une carrière agitée où il y a beaucoup à blâmer. Bientôt survinrent les plus douloureuses épreuves de notre cité. Quand Lyon fut transformé en Commune-Affranchie, Neufville aussi fut débaptisé, et reçut l'abominable nom de Marat-sur-Saône. Que devenait pendant ce temps la malheureuse Amélie de Boufflers? Aux approches du danger elle émigre d'abord; rentrée en France, elle est arrêtée, puis élargie, bientôt rejetée en prison, et enfin décapitée six mois après son mari. Une lugubre tradition plane sur la mémoire de cette femme infortunée: sa mort fut, dit-on, le résultat d'une erreur, et c'était un autre nom qui devait figurer sur les listes de proscription.

La duchesse de Biron ne laissait pas de postérité, et Neufville échut par héritage à une branche collatérale des Boufflers qui, en 1816, vendit le château dépouillé de son ancienne splendeur, ainsi que la plupart des domaines, à l'exception toutefois de celui de Bussiges. Le dernier rejeton de cette famille illustre est mort à Auteuil, il y a peu d'années, après avoir passé de l'opulence à la médiocrité. En 1858, vous avez pu, Messieurs, voir sur les murs de

Digitized by Google

notre ville, des affiches annonçant la mise en vente de la terre de Bussiges, dépendant de la succession de M. le comte de Boufflers. C'était le dernier acte de cet établissement des Villeroy dans nos contrées. Aujourd'hui le parc est morcelé, la trace des grandes allées est à peine indiquée par quelques troncs séculaires échappés à la destruction; le pavillon des échos est méconnaissable, les objets d'art ont disparu, l'œuvre du temps est accomplie.

La main des hommes n'a pas épargné davantage les riches sépultures élevées à plusieurs des Villeroy dans le monastère lyonnais des Carmélites. L'église est démolie, il ne reste rien des mausolées qui en étaient le superbe ornement. Le cloître existe encore, mais envahi, déshonoré par de vulgaires industries, dont l'écho bruyant fait seul retentir ces voûtes consacrées jadis à la prière.

Je m'arrête, Messieurs, ma tâche est ici terminée. L'arbre dont j'ai essayé de vous décrire les rameaux vigoureux et touffus, vous l'avez vu bientôt détruit jusque dans ses racines jetées au vent. Certes, le spectacle de tant de ruines serait bien fait pour engendrer un sentiment de tristesse, si une idée consolante ne venait à notre secours. Cette idée, elle existe, Messieurs. Oui, les générations se pressent, les familles s'élèvent, s'éteignent ou retombent, les nationalités peuvent périr, la civilisation se déplacer d'un bout du monde à l'autre, mais à travers toutes ces transformations inhérentes à notre espèce, nous pouvons nous dire avec une religieuse conviction que si les passions humaines restent les mêmes, la société cependant progresse d'âge en âge, sous l'influence fécondante du christianisme. N'est-ce pas, Messieurs, la pensée la plus propre à soutenir le philosophe et à diriger les vues de l'historien?

Lyon, novembre 1861.

Digitized by Google

HISTOIRE
DU PONT DE LA GUILLOTIÈRE

ET RECHERCHES

SUR

LES PRINCIPAUX FAITS QUI S'Y SONT PASSÉS
JUSQU'A NOS JOURS (1).

—

« Cette colonne et sa table y ont demeuré de nostre « temps, dit l'historien de Rubys, jusques à ce que ceux « qui, soubs le manteau de religion, vouloyent abolir « la mémoire de nos roys et la royauté, s'estants saisis « de la ville de Lyon, l'an 1562, l'arrachèrent. »

Nous parlerons plus loin des cruautés commises sur le pont du Rhône, pendant les guerres de religion.

Le pont de la Guillotière était donc terminé en 1562. Sa longueur totale était de 570 mètres et celle de son débouché de 367 mètres.

Ce pont se composait de vingt arches. Fermé du côté de la ville par une porte flanquée de deux tours rondes construites sur la culée, ce pont était encore défendu par un second bâtiment, dont les tours construites sur les avant-becs de la première pile, en épousaient la forme et se combinaient avec d'autres bâtiments à créneaux sous lesquels on devait nécessairement passer pour aller du côté de la Guillotière.

La sixième pile, toujours en venant de Lyon, supportait, elle aussi, une tour carrée, jetée comme les premières sur les avant-becs, pour protéger un pont levis établi là, afin de fermer ce passage dans les moments

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

de danger et couvrir Lyon de ce côté contre toute entreprise ou toute invasion étrangère (1). Enfin, la colonne construite en 1509, pour perpétuer le souvenir des victoires de Louis XII en Italie, occupait la onzième pile. Comme nous l'avons déjà dit, sur l'une des tours faisant partie du système de défense des abords du pont, du côté de la place Bellecour, se voyait une inscription latine à la louange du pape Innocent IV. Malgré sa longueur et sa mauvaise latinité, nous croyons devoir la transcrire ici comme Ménestrier nous l'a conservée. La louange outrée que l'on y adresse au Pape et le singulier rapprochement que l'on y fait entre le souverain chef de l'Eglise romaine et le pont construit par ses soins, la rendent vraiment très curieuse (2).

AVE MARIA GRATIA PLENA, DOMINUS TECUM.

VIRTUTUM CAPA, VITIORUM FRAMEA, PAPA
PROGENIE MAGNUS, FERUS UT LEO, MITIS UT AGNUS,
INNOCUUS VERE DICTUS DE NOLLE NOCERE
POSSET UT HIC FIERI PONS, SUMPTUS FECIT HABERI,
PONTEM PETRARUM CONSTRUXIT PONS ANIMARUM,
UT PLEBIS NEMO PARTEM PORTARET UTRAMQUE,
TANTO PÔNTIFICI QUISQUIS BENEDIXERIT ISTI,
ÆSQUE SIBI CHARUM DABIT UT PONS CRESCAT AQUARUM
INTEGER ANNUS EI, QUADRAGENAQUE FIT JUBILÆI
SUMMI PONTIFICIS OPUS EST PONS NOBILIS ISTE.
ISTIUS ARTIFICIS TIBI GRATA SIT ACTIO CHRISTE,
QUANDO NOMEN EI PRIVATIO DAT NOCUMENTI,
QUI PRO LAUDE DEI FACIT HÆC MANIFESTA VIDERI.

(1) Cette tour et le pont levis furent construits en 1550.

(2) Voyez Ménestrier, *Histoire consulaire de la ville de Lyon*, p. 283.

Digitized by Google

Les disparités que l'on peut aisément constater dans la construction des piles et des voûtes, prouvent évidemment qu'elles ont été bâties dans des temps différents, et à des époques assez éloignées les unes des autres. Les arcs étaient presque tous à plein cintre, et les piles, qui reçoivent la retombée des arches qui nous restent, montrent, dans une partie de leurs parements extérieurs, des débris de matériaux romains, qu'il est facile de reconnaître, et à la manière dont ils sont taillés, et mieux encore à leur couleur (1).

Il paraît que le pont-levis, divisant en deux parties la longueur du pont, n'avait pas été combiné de manière à pouvoir être mis en mouvement avec toute la promptitude désirable, et à la première alarme donnée par les gardes postés dans la tour centrale ; le fait suivant le prouve.

Charles, duc de Bourbon, grand chancelier et connétable de France, mécontent de voir que le sacrifice qu'il avait fait de sa fortune pour défendre le Milanais contre une invasion subite de Maximilien, était peu apprécié ; ne jouissant point à la cour de François Ier de la considération due à son rang et que lui méritaient ses services ; offensé de ce que le duc d'Alençon venait d'être choisi par le roi, pour conduire l'avant-garde de l'armée marchant sur Valenciennes, répétait souvent le mot d'un gen-

(1) On sait que les Romains, dans toutes les grandes constructions en pierres de taille faites par eux à Lugdunum, employèrent presque toujours la belle pierre de Fay, d'une grande dureté et d'une blancheur admirable. L'exploitation de ces carrières fut abandonnée pour celle des carrières de Villebois, d'où nous tirons aujourd'hui des matériaux magnifiques, dont les dimensions étonnent souvent les étrangers, mais dont la couleur est triste comparée à l'éclat de la pierre de Fay.

Digitized by Google

tilhomme gascon, à qui Charles VII demandait un jour, quel motif pourrait lui faire abandonner son service :

« Non pas, Sire, l'offre de trois royaumes tels que le « vôtre, mais oui bien un affront. »

Réduit au désespoir, Charles avait médité d'ouvrir les portes du royaume de France aux Espagnols et aux Anglais, et, traître à son pays, marchait contre les Français à la tête des armées ennemies. Son plan de campagne était de s'emparer du cours du Rhône, de s'avancer sur Lyon, ouvert de toutes parts, et, après s'en être rendu maître, de se répandre dans l'intérieur du royaume (1).

Les recteurs pour se défendre contre l'armée du connétable, et fermer Lyon du côté de la Guillotière, firent lever le pont-levis établi sur le milieu du Pont du Rhône. Le moyen de défense était faible, et cependant le travail fort simple qu'il exigeait s'exécuta avec une lenteur et des peines infinies. Cinq ouvriers furent occupés pendant neuf nuits pour mener à bonne fin cette opération bien ordinaire en apparence, et reçurent pour leur salaire ***dix-huit sols tournois*** (2).

Heureusement cette précaution fut inutile, car l'armée du duc de Bourbon ne vint pas jusqu'à Lyon ; les ennemis, arrêtés devant Marseille, avaient été forcés d'en lever le siége, et, après de grandes pertes, étaient rentrés en Italie.

L'année suivante, le roi, contre l'avis de ses officiers les plus expérimentés, étant sorti de son camp pour attaquer les Impériaux, perdit la célèbre bataille de Pavie, dans laquelle il restait prisonnier de Charles-Quint.

(1) Voyez Histoire de France, par l'abbé Velly.

(2) Voyez Histoire du Grand-Hôtel-Dieu, Dagier.

Digitized by Google

« Deux hommes venant de l'armée, dit M. Monfalcon, « arrivent en grande diligence à la porte du Pont du « Rhône et demandent à entrer. Il est minuit, on hésite ; « ces hommes insistent ; ils disent qu'ils sont porteurs « d'une grande nouvelle, mais qu'ils ne peuvent la com- « muniquer qu'au chancelier de France et à la reine « mère. L'un d'eux est Montpezat, gentilhomme de la « maison du roi..... Admis auprès de la reine régente, « Montpezat lui remet une lettre laconique de son fils ; « on y lit ces paroles : « De toutes choses ne m'est de- « mouré que l'honneur et la vie, qui est sauve. »

Six ans après cette malheureuse bataille, le roi François Ier, toujours en guerre avec Charles-Quint, s'était avancé jusqu'à Valence, voulant se trouver près du camp d'Avignon, formé par le maréchal Anne de Montmorenci, généralissime de l'armée en Provence. François Dauphin, fils du roi, âgé de dix-neuf ans, se rendait au camp pour y apprendre le métier des armes. On sait que, pendant son séjour à Lyon, ce prince s'étant échauffé à une partie de paume, prit des mains de Sébastien de Montecuculli, un verre d'eau glacée, dont il se trouva si mal qu'on eut à peine le temps de le transporter jusqu'à Tournon, et qu'il mourut dans le château de cette ville, deux jours après avoir reçu la visite du roi, son père.

Montecuculli fut accusé d'avoir empoisonné le Dauphin. Son procès fut instruit à Lyon, au retour de François Ier. Le comte fut condamné à mort (1). Dans l'arrêt prononcé il est dit :

(1) Observations sur les mémoires de Mess. Guillaume du Bellay, XIX p. 472. Montecuculli, nous apprend Beaucaire, (Belcar, livre XXI, nº 52)

Digitized by Google

« Pour réparation de quels cas et crimes le dit conseil « l'a condamné et condamne à estre trayné sur une « claye du lieu des prisons de Rouanne jusqu'à la place « devant l'église de Saint-Jean ; auquel lieu estant en che- « mise, tête nue et pieds nuds, tenant en ses mains une « torche allumée, il criera merci et pardon à Dieu, au « roi et à la justice ; et de là sera troyné sur une claye « jusqu'au lieu de la Grenette, auquel lieu, en sa pré- « sence, seront publiquement les poisons d'Arsigny et « Viargent dont il a été trouvé saisi, brûlé avec le vase « rouge, où il a mis et jetté le poison, et ce fait, sera « tiré et démembré à quatre chevaux ; et après, les « quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la « ville de Lyon, et sa tête fichée au bout d'une lance « qui sera posée sur le Pont du Rhône.

« Fait en conseil à Lyon, le 7 d'octobre 1538. »

BARILLON.

Collation est faite (1).

Des restes humains palpitants suspendus à l'entrée de la ville, une tête, dont le regard était à peine éteint, posée au bout d'une lance, et exposée à tous les yeux dans la partie la plus passagère de la cité, tel fut le triste et cruel spectacle donné sur le Pont du Rhône après

nomma dans la question, Ferdinand de Gonzague et Antoine de Lève ; mais quelques uns attribuèrent la mort de ce jeune prince, à l'imprudence qu'il eut de boire de l'eau fraiche, après avoir longtemps joué à la paume ; et les autres, aux excès auxquels il s'abandonna avec la belle de *l'Estrange*)Sic).

(1) Voyez Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, par Guillaume du Bellay.

Digitized by Google

l'exécution de Montecuculli, et ces cruautés ne furent malheureusement pas les seules qui eurent lieu à cette même place.

Nous arrivons à l'époque où commencèrent les guerres civiles qui désolèrent la France pendant tant d'années, et firent couler le sang de tant de milliers d'hommes.

En 1559 et le 10 juillet, François II avait succédé à Henri II, fils de François Ier et de la reine Claude. Les changements apportés dans le gouvernement par le nouveau roi, agissant sous l'influence de la reine mère, réunie au parti des Guise, faisaient murmurer à la cour. Les mécontents étaient nombreux et illustres, ils se nommaient de Montmorenci, connétable, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, Louis, Prince de Condé, et tant d'autres personnages puissants, tous acceptant déjà une partie des nouvelles hérésies admises par Coligny, d'Andelot et le cardinal de Châtillon.

Soutenu par de si hauts protecteurs, le Calvinisme grandissait en force et en nombre, et la France, divisée en deux camps puissants, ne tarda pas à devenir un vaste champ de carnage.

Les catholiques poursuivant les protestants à outrance, ces derniers, pour échapper au danger d'être égorgés, s'étaient déterminés à courir aux armes et à s'emparer de Lyon, afin de prévenir les projets de leurs ennemis. Le 30 avril 1562, la ville fut prise par eux, sur les deux heures après minuit, et le fameux baron des Adrets en reçut le commandement en remplacement du comte de Sault, qui se retira incontinent chez lui.

De sanglantes représailles avaient lieu bien souvent, et les deux partis, tour à tour vainqueurs ou vaincus,

Digitized by Google

se trouvaient toujours prêts, quand il s'agissait d'égorger un ennemi.

Ainsi en 1572, un gentilhomme du Dauphiné, venant de la cour, arrivait dans la ville, se croyant parfaitement protégé par le sauf-conduit que lui avait délivré le gouverneur. Attendu sur le Pont du Rhône, entre les deux portes, par quelques catholiques et un sieur Boidon, capitaine pennon et marchand de la ville, très-connu par les meurtres qu'il avait commis ou qu'il avait fait commettre, il fut contraint de mettre pied à terre avant d'entrer; son serviteur dut en faire autant, et tous deux, *après avoir esté dagués, furent jettés dans la rivière.*

Les massacres du 28 août furent affreux; un très-grand nombre de protestants périrent alors, et les femmes ne restèrent certainement pas étrangères à toutes les cruautés qui se commirent.

Le lundi, premier jour de septembre, plusieurs Huguenots, victimes de la guerre civile, n'ayant point recu la sépulture, car la sépulture leur était refusée, furent traînés et jetés dans le Rhône par la populace, ce qui donna lieu à la composition d'une chanson de ce temps, dont nous copions le couplet suivant :

D'où vient Madelon?
Elle vient, répond Janot,
D'estriper un Huguenot.
L'on m'a escrit que les Grimaux de Lyon
Vont tres tous en Avignon
Par le Rosne sans bateau
C'est terrible cas (1).

A la suite de ces cruautés, M. de Mandelot, obligé de

(1) Coq-à-l'asne de Sancerre et de la Charité. Paris, Nicolas Bonfous, 1585 liv. Ier p. 69.

Digitized by Google

partir pour le Dauphiné, où les paysans, soulevés contre les nobles, avaient pris les armes et se disposaient à piller et brûler les châteaux, rentrait dans la ville de Lyon le 13 novembre. S'étant mis à la tête des troupes qui comprimèrent cette révolte, connue sous le nom de *Ligue des Vilains*, il revenait blessé, et fut reçu à la Guillotière par Messieurs du Consulat, qui lui offrirent un dîner dans ce faubourg (1).

Cependant le roi Henri IV, ayant abjuré à Saint-Denis, attirait à lui toute la population catholique. Les bourgeois de Lyon résolurent de remettre la ville sous l'obéissance du monarque, et lui envoyèrent une députation, le priant de les soutenir dans ce projet et de seconder leurs efforts. Sur les ordres du roi, Ornano, qui commandait un corps de troupes en Dauphiné, vint se poster près du faubourg de la Guillotière, et attendit. Des bourgeois, vaillants et bien armés, attaquent le corps de garde situé au bout du Pont du Rhône, forcent les soldats à se rendre après une vive résistance; on crie dans toute la ville : *Vive la liberté française !* Des chaînes sont tendues dans les rues, l'arsenal est pris par l'échevin Jacques; Lyon était soumis.

Le cadre bien restreint de notre travail, déjà trop étendu, ne nous permettant point de donner la description de toutes les entrées solennelles des rois et des reines qui visitèrent Lyon, et furent reçus en grande pompe à l'entrée du Pont-du-Rhône, nous renvoyons les personnes, qui voudraient connaître ces détails, à la *Relation des entrées solennelles, dans la ville de Lyon, de*

(1) Voyez Notes et Documents pour servir à l'Histoire de Lyon, par A. Péricaud.

Digitized by Google

nos Rois, *Reines*, imprimée pour Messieurs du Consulat en 1752. En 1574, et le 20 juillet, furent reçus à Lyon, Jacques de Savoie, duc de Nemours et la duchesse son épouse; Messieurs de Langes et Sala offrirent de la part du Consulat, 140 pots de vin à 5 sols le pot, et des confitures dont la dépense s'élevait à la somme de 54 livres 4 sols 6 deniers (1).

Henri III, venant de Pologne, arrivait le 6 septembre sur les cinq heures du soir; il fut reçu sans cérémonial suivant le désir qu'il avait manifesté, qu'il ne lui fût point fait d'entrée solennelle jusqu'à ce qu'il fût couronné roi, et répondit aux échevins de la ville, qui étaient venus le saluer à l'entrée de la place Bellecour, « qu'il avoit « tousiours connu ceste bonne volonté (des habitants de « Lyon) et s'en estoit tousiours assuré, qu'il les prioit et « commandoit d'y continuer, et que tout ainsi qu'ils au- « roient esté bons et fidèles subiectz, qu'il leur feroit « cognoistre par effet qu'il leur seroit bon prince et roy, « et que particulièrement il gratifieroit la dite ville en « toutes les bonnes occasions qui s'en présenteroient » (2).

Enfin on verra dans l'ouvrage que nous avons indiqué plus haut la description de la pompe avec laquelle fut reçue, en 1600, la reine Marie de Médicis, arrivée à Lyon le samedi 2 décembre, et refusant de coucher au château de La Motte où son logement avait été préparé, « lequel elle ne voulut prendre pour l'incommodité de sa suite, et se logea au bourg de la Guillotière. »

(1) Voyez Notes et Documents pour servir à l'Histoire de Lyon, A. Péricaud.

(2) Voyez Notes et Documents pour servir à l'Histoire de Lyon, A. Péricaud.

Digitized by Google

Le même ouvrage donnant tous les détails de l'entrée de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, reine de France, nous ne parlerons point de ces fêtes publiques, auxquelles assistèrent tous les notables bourgeois de la cité et la population entière. Nous remarquerons seulement que déjà à cette époque, le soleil jouait un grand rôle dans les compliments prodigués au roi de France; car sur un arc-de-triomphe dressé à la Porte du Pont-du-Rhône, servant de perspective à cette Porte, et représentant provisoirement l'entrée de la ville, on lisait, gravé en lettres d'or, le mot *Héliopolis*, *ville du Soleil*, c'est-à-dire ville dans laquelle venait d'entrer le soleil. Cet arc était surmonté d'un fronton dans la frise duquel était placée l'inscription suivante :

SOLI FRANCICO, LUDOV. XIII, DUELLICÆ HYDRÆ
PROFLIGATORI, PARENTI PATRIÆ, PACIFICATORI
GALLIÆ, SUÆ GENTIS UNIQUO DELICIO, REGUM
MAXIMO, SECULI MIRACULO, HAC PERPETUA
GLORIA FLORERE OMNIBUS PRINCIPIBUS ANTECELLERE
S. P. Q. L.

Au soleil *Français*, ou de la France, à Louis XIII le destructeur de l'Hydre de la guerre, le Père de la patrie, le Pacificateur de la France, le bonheur de la nation, le plus grand des Rois, la Merveille de son siècle, qu'il vive dans l'éclat de cette gloire immortelle et qu'il soit toujours le premier entre tous les souverains

LES CONSULS ET LE PEUPLE DE LYON.

Henri II, par lettres patentes dressées en 1555, désirant faire disparaître toutes les causes qui pouvaient éloigner les marchands étrangers de la ville

Digitized by Google

de Lyon, avait supprimé et pour toujours aboli l'Imposition dite Foraine à laquelle étaient soumis les négociants, arrivant du dehors pour trafiquer dans l'intérieur de notre cité. Cette suppression d'un impôt très-important, avait eu lieu à la condition qu'une somme de 2,500 livres serait versée, chaque année, entre les mains du receveur. Il était ordonné par le roi, que toute marchandise, sortant ou entrant, pourrait circuler librement hors du royaume, dans le Dauphiné, la Savoie, le Piémont, les Dombes, la Bresse et la Bourgogne, sans que les marchands eussent aucun droit à payer. Cet affranchissement avait rendu la prospérité au commerce de Lyon. Une autre ordonnance du roi Henri IV, défendait et prohibait toute exportation de deniers et de billon hors de la ville et du royaume; des gardes étaient commis aux portes de la ville, pour s'opposer à ce trafic préjudiciable aux intérêts de l'Etat; mais, ces gardes au lieu de remplir honorablement leur devoir, se faisaient largement payer, permettant ainsi la sortie des espèces, et très-souvent, contrairement aux ordonnances du roi, forçaient les marchands à verser entre leurs mains, comme droit d'entrée ou de sortie, de certaines sommes qu'ils se partageaient ensuite. Si les marchands, s'appuyant sur la coutume et les ordonnances, refusaient l'argent qui leur était demandé, ces gardes furieux les accablaient de coups et d'outrages, et les forçaient souvent de laisser leurs marchandises aux portes de Lyon ou entre leurs mains, faisant ensuite naître une foule de difficultés pour les rendre et compromettant ainsi l'intérêt des négociants, victimes de leur honteuse cupidité.

Ces abus criants devinrent si nombreux, que Lyon

Digitized by Google

fut entièrement abandonné par les gens du commerce, redoutant tous les vexations auxquelles ils étaient exposés. Cependant les villes d'Uzez, Nismes, Montélimar Auxonne, du Puy, de Crest en Dauphiné et de Marvejols en Gévaudan, ayant formulé leurs plaintes contre la conduite des gardes du pont, les avaient adressées aux consuls. Une enquête eut lieu ; elle constata que le fait existait et que les sieurs Laforest, Berthaud, Michon, La Goutte, Gauthier, Berthon, Muguet, Labruyère, Rambaud et Charra s'étaient rendus coupables d'exactions, qu'ils avaient injurié, maltraité, battu, et même souvent dépouillé un certain nombre de courriers allant à l'étranger, et de marchands sortant de la ville ou y apportant leurs marchandises. Enfin qu'ils s'étaient fait payer de fortes sommes pour rendre ces marchandises confisquées. Reconnus coupables, les accusés furent condamnés par un jugement rendu le 4 mai 1619 :

Jean Berthaud et André Laforest, à une amende de 50 livres chacun envers le roi, et à la somme de 100 livres applicables moitié aux pauvres de l'*Ausmone génerale de Lyon*, l'autre moitié au pain des prisonniers, les coupables devaient être retenus en prison jusqu'à parfait payement et ensuite expulsés de la ville pendant deux ans ; défense leur étant faite d'*enfraindre leur ban à peine de la hart*.

A l'égard de Michon, La Goutte, Charra, Muguet, La Bruyère et Berthon, il fut ordonné qu'ils seraient blâmés en la chambre du conseil, condamnés à vingt-cinq livres chacun ; cette amende étant divisée en deux parties, l'une pour les pauvres de l'Aumône générale, l'autre pour le pain des prisonniers. La sentence prononcée se

Digitized by Google

terminait ainsi : « Auxquels et à tous les autres gardes « de la dite maistrise des ports , avons enjoinct de faire « leurs charges suivant les édicts et ordonnances du Roy, « arrests et règlement du conseil, leurs faisans très ex- « presses inhibitions et deffenses d'y contrevenir et d'u- « ser d'aucunes violences, ny prendre, recevoir, exi- « ger, ou lever soubs quelque couleur, occasion ou pré- « texte que ce soit, aucune chose des marchands, voi- « turiers, courriers, et autres personnes, de quelque es- « tat, qualité et condition qu'elles soient, à peine sur la « première plaincte bien et düement vérifiée, d'estre pen- « dus et estranglez au bout du Pont du Rosne sans autre « forme ni figure de procez ».

Entre le grand nombre de méfaits pour lesquels ces gardes furent punis, nous citerons le suivant :

Un jeune homme de vingt-cinq ans, partant pour Marseille, sortait par la porte du Pont-du-Rhône; il était monté sur un cheval acheté pour ce voyage. Arrêté au pont par les gardes Berthaud et Laforest, qui lui demandèrent s'il portait de l'argent, il répondit qu'il n'avait sur lui que 70 écus, somme nécessaire pour faire son voyage. Les gardes lui refusant le passage du pont, ce jeune homme était rentré dans la ville ; mais ne trouvant pas chez lui le secrétaire du gouverneur, et étant du reste pressé de se mettre en route, il était revenu sur ses pas, et, monté sur son cheval, avait traversé la porte du Pont-du-Rhône sans difficulté de la part de ceux qui la gardaient. Cependant Berthaud et Laforest ayant pris un bateau, se rendirent à Vienne, et attendirent le malheureux voyageur près du pont, du côté de Sainte-Colombe. Armés chacun d'un pistolet, ils le voient arriver,

Digitized by Google

sautent à la bride de son cheval, et, le tenant en joue, lui font mettre pied à terre. Conduit par eux dans une maison, ils le fouillèrent minutieusement. Ces fripons, après lui avoir pris son argent, mirent le pauvre diable sur un cheval de louage, le lièrent comme un voleur, montèrent sur son cheval et sur un autre qu'ils avaient pris à Vienne, et, dans cet équipage, ramenèrent leur prisonnier chez M. le Gouverneur de Lyon, qui, l'ayant entendu, commanda aux gardes de lui restituer son or. Mais les gardes, au lieu de lui remettre les 70 écus qu'ils avaient pris, n'en rendirent que quarante en lui disant: Remerciez M. le Gouverneur, sans lui vous n'auriez rien.

Ce fait, pris entre mille, donne une idée des moyens par lesquels ces coquins se procuraient des ressources, aux dépens des marchands et de la ville qu'ils discréditaient par leurs vols (1).

Mais, si cette contribution, prélevée par les gardes du Pont-du-Rhône sur les voyageurs, était un crime, et méritait la juste flétrissure dont les coupables furent frappés, un autre impôt, mis sur l'entrée du vin au bénéfice de l'Hôtel-Dieu, et versé dans la caisse des pauvres, était, en compensation, une œuvre de charité bien entendue.

(1) Voyez: Information faite par les sieurs Trésoriers de France, contre les gardes des portes, ponts et passages de cette ville de Lyon, 1618. On trouve dans ce recueil une déposition d'un sieur François Ponssainpierre, marchand voiturier en Italie, demeurant à Lyon, âgé de quarante ans. Ne serait-ce point un des ancêtres du sieur Lambert de Ponsaimpierre, qui descendant d'une famille du nom d'Andretti, avait, en 1675, acheté le château du Perron, appartenant aujourd'hui aux hospices? —

On lit aussi, dans le même recueil, la déposition d'un sieur Nicolas d'Albon, marchand génevois, conducteur de marchandises en Italie, demeurant à Lyon, âgé de trente-quatre ans.

Digitized by Google

Cet impôt contribuait à accroître les revenus de l'établissement, et ainsi, fournissait aux recteurs les moyens d'étendre les secours affectés au soulagement des malades et des voyageurs indigents.

Les sommes perçues par l'hôpital en 1658, 1659 et 1660 s'élevèrent en tout à 1925 livres 13 sols, donnant ainsi en moyenne, un revenu de 641 livres 4 sols par année.

Des Suisses, organisés en compagnie, formaient la garde des deux portes principales; une sentinelle se tenait dans la grande tour du pont-levis, une autre sentinelle gardait les tours bâties sur la culée du pont. Elles devaient veiller jour et nuit à la sûreté de la ville (1).

Les deux rives du fleuve n'avaient point alors la hauteur qui leur fut donnée par la suite, surtout du côté du quai de l'hôpital. Pour laisser aux arches marinières l'élévation nécessaire à la navigation, et aux eaux un débouché en rapport avec leur volume, qui est fort grand, surtout à la crue du fleuve, on s'était vu forcé d'établir le cerveau des voûtes à une grande hauteur par rapport au niveau du rivage, ce qui avait nécessité, aux deux extrémités, des pentes extrêmement rapides, par lesquelles on redescendait sur les rives. Cette déclivité, fort incommode pour les voitures et surtout pour les charrettes lourdement chargées, était très-sensible, particulièrement du côté de la Guillotière; elle s'étendait sur une longueur de 80 mètres environ.

Depuis de longues années, aucune réparation n'avait été faite au pont de la Guillotière, et le mauvais état

(1) Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne, par Jean de Saint-Aubin.

Digitized by Google

dans lequel il se trouvait en 1580, nécessita des travaux d'une grande importance. Ces réparations furent mises en adjudication publique, et leur dépense s'éleva à la somme de dix mille livres (1). Quelques écrivains prétendent que l'ensemble de cette immense construction subit de grandes modifications de 1660 à 1668, et dans un mémoire sur le gouvernement de Lyon, dressé en 1698 par M. d'Herbigny, intendant à cette époque, nous copions le passage suivant :

« Il n'y a de ponts considérables dans ce département « que ceux de Lyon sur le Rhône et la Saône. Celui du « Rhône est fort long, ayant vingt arches, et il se ren- « contre deux choses singulières dans sa construction : « 1°, ayant été bâti fort étroit, de sorte qu'il n'y avait « que le passage d'une charrette, on a élevé tout joi- « gnant un autre pont tout semblable, mais dans la « suite, pour donner à cette masse composée de deux « parties la solidité nécessaire, on a été obligé de passer « dans toutes les arcades d'un côté à l'autre, de grosses « barres de fer avec des clefs à chaque bout. 2° Les « arches n'étant pas bien grandes, il arrivait qu'elles « se bouchaient aisément par le sable que la rivière « charrie ; pour y remédier, un architecte entreprit, il y « a près de trente ans, un coup hardy qui a réussy, de « deux arches, vers le milieu du pont, il n'en fit qu'une « coupant la pile du milieu et grossissant celles des cô- « tés ».

Les travaux immenses signalés par M. d'Herbigny, et qui durent être d'une telle importance, qu'il est per-

(1) Voyez Histoire de l'Hôtel-Dieu, par Dagier.

Digitized by Google

mis de penser que la ville aurait trouvé un grand avantage à reconstruire ce pont sur une nouvelle donnée, ne laissent aujourd'hui aucune trace, par laquelle on puisse s'assurer qu'ils furent véritablement exécutés comme le dit cet écrivain dans ce mémoire.

Le silence que garde M. d'Herbigny sur le nom de l'architecte au talent duquel ces modifications furent confiés, l'examen de l'ensemble des constructions, l'étude des détails de la maçonnerie et des voussoirs dont les arcs sont formés, la nature de la pierre employée dans cette maçonnerie et dans ces voussoirs, la manière dont cette pierre est taillée, manière qui n'était certainement pas la même au moment où ce pont fut construit, et à l'époque où il aurait été doublé, les débris de matériaux romains employés dans la partie inférieure de quelques unes des piles, débris que nous trouvons posés aujourd'hui, comme ils le furent dans le principe, c'est-à-dire réunis sans ordre, et comme ils s'étaient présentés sous la main des ouvriers, enfin la largeur donnée aux portes fortifiées, par lesquelles le pont était fermé, largeur, qui étant combinée pour un pont très-étroit, n'aurait plus été suffisante pour cette voie dont la surface aurait été doublée, tout autorise le doute au sujet de ces travaux.

Cependant il est probable que l'une des arches du milieu du pont se trouvant trop étroite fut élargie en 1660, et ce qui permettrait de le penser, c'est que l'on peut voir encore dans le parement de la face du pont regardant le midi, et placés aujourd'hui à son extrémité du côté de Bèchevelin, des restes d'un ancien arc noyé dans de la maçonnerie faite après coup, arc dont le rayon

Digitized by Google

donné par la courbe décrite, devait être fort court; mais c'est là tout ce que l'on trouve du passé, et cette seule trace prouve, jusqu'à un certain point, que les travaux immenses signalés par M. D'Herbigny ont vraiment été faits. Il est probable aussi qu'a cette même époque fut démolie la tour carrée servant à fermer le pont dans sa partie centrale, et que l'on construisit alors le pont-levis, que nous avons vu encore, et qui fut enlevé il y a trente ans environ.

Quant aux tirans en fer indiqués par cet écrivain, comme devant relier le nouveau pont aux constructions primitives, nous croyons qu'ils furent posés seulement par prudence, sur quelques points, parce que ce pont, construit en petits matériaux, et fatigué dans sa partie centrale par le roulement des voitures, aurait pu éprouver un mouvement auquel on parait par cette précaution; dans d'autres endroits, parce que ces tirans devenaient pour ainsi dire indispensables, le pont se trouvant coupé en deux parties par le pont-levis qui le fermait, et qui fut construit en 1550 comme nous l'avons dit plus haut. En 1661 de grands travaux furent faits, il est vrai, mais ils eurent pour but l'achèvement du pont, dont une partie, du côté de la Guillotière, était encore en bois. Le Consulat fit graver à cette occasion une médaille, sur laquelle on voyait, d'un côté, les armes de la ville, de Nicolas de Neuville Villeroy, gouverneur des Lyonnais....., et de Camille de Neuville, lieutenant du Roi...., de l'autre côté, une inscription latine (1); mais,

(1) Tablettes chronologiques, 1643—1700, mai, juillet, août et décembre 1661, par A. Péricaud

Digitized by Google

nous le répétons, si ce pont n'étant point terminé, on avait dû doubler la largeur de la partie existante, et changer la disposition des deux arches du milieu, il eut été plus sage et plus économique de tout démolir pour tout refaire.

On a dit que ce fut au pied d'une des piles du pont de la Guillotière, que fut trouvé le fameux bouclier antique, présenté à Louis XIV par Guillaume Pilata ou Puylata (1), mais ce fait est controuvé.

Ce bouclier fut trouvé, en 1656, dans le Rhône, près d'Avignon, par des pêcheurs ignorant sa valeur comme objet d'art et comme matière, et il fut vendu par eux, pour une modique somme, à un orfèvre de cette ville. Après l'avoir nettoyé de la couche épaisse de limon qui le couvrait, cet orfèvre l'envoya à un joaillier de Lyon nommé Simonnet (2), lequel le vendit à M. Octavio Mey, grand amateur d'antiquités (3).

Malgré l'espace immense réservé, sous le pont, à l'écoulement des eaux du Rhône, de grandes inondations avaient lieu assez souvent dans la ville et, en 1711, les eaux du Rhône et de la Saône se réunirent sur la place Bellecour, comme elles s'y réunirent encore en 1840, elles

(1) Voyez Lyon tel qu'il était et tel qu'il est, par Aimé Guillon.

(2) Bernadin Simonnet, joaillier à Lyon, fut ensuite joaillier de la Couronne à Paris. Guy Patin en parle dans ses lettres. Il avait épousé Claudine D'Ambournay; une de ses filles, Anne Simonnet, épousa François Morel, conseiller à la Cour des Monnoies de Lyon, arrière grand-père de M. Morel de Voleine, notre contemporain, auquel nous devons tant de précieux travaux, relatifs à l'histoire de notre ville.

(3) Winkelman, dans son ouvrage de l'Histoire de l'art, pense que ce bouclier représente Briséis rendue à Achille, et la réconciliation d'Agamemnon avec ce héros.

Digitized by Google

causèrent des pertes très-importantes aux habitants (1).

Dans le cours de cette même année, arriva sur ce pont une catastrophe épouvantable et qui valut aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, la baronnie de la Part-Dieu que les hospices possèdent encore.

Le village de Saint-Denis de Bron était en fête, c'était le 11 octobre. Plus de quarante mille personnes avaient envahi les plaines de la Guillotière.

A la tombée de la nuit, cette foule revenant à Lyon, se trouva réunie en masse compacte aux abords du pont, seul passage existant alors pour rentrer dans la ville de ce côté-là. Silencieux et serré, le peuple s'avançait lentement, lorsque le carrosse de Mme Servient de la Part-Dieu, engagé dans le même passage, vint encombrer la circulation, arrêtée déjà par d'autres voitures. Un sergent de garde, à la tête du pont, voulant, ainsi que les soldats du poste, mettre à profit cet immense désordre, ferma les portes de la ville (2) et les ouvrait seulement à ceux qui donnaient de l'argent pour qu'on les laissât passer. La foule serrée se renversa; plusieurs personnes furent étouffées, écrasées ou précipitées dans le Rhône; le nombre des victimes trouvées mortes sur ce pont s'éleva à deux cents.

Le sergent commandant ce poste, il se nommait Thomas Michel, dit Belair, paya de sa vie cet affreux malheur; il fut condamné à mort et exécuté après avoir subi le supplice de la roue sur la place des Terreaux.

Après ce désastre, Mme Catherine de Mazenod, dame

(1) Tableau de Lyon, par Pernetti.

(2) Aimé Guillon. Lyon tel qu'il est et tel qu'il était. 1807.

Digitized by Google

de la Part-Dieu, veuve de messire Amédée de Servient, comte dudit lieu (1), donna ce domaine à l'Hôtel-Dieu, suivant acte reçu, Me Delhorme, notaire à Lyon, le 8 juillet 1725, à la condition qu'il serait payé à la donatrice, par les Hospices, une somme de cinquante mille livres, sans intérêts et encore une pension annuelle et viagère de six mille livres tournois. Ce domaine fut estimé alors à 140,000 fr.

Le plus beau bénéfice que les Hôpitaux trouvèrent dans cette donation, fut donc un titre de baronnie attaché à la maison-forte de la Part-Dieu ; c'est depuis cette époque que les Hospices de Lyon timbrent leurs armes d'une couronne de baron (2).

1716. Nous avons vu qu'en 1274, une chapelle existait près du Pont du Rhône. C'est dans cette chapelle que fut fondée la confrérie du Saint-Esprit qui remplaça, par des exercices pieux, la fête du cheval fou, dont la célébration avait lieu le lendemain de la Pentecôte, en souvenir d'une violente révolte arrivée sous le règne de Charles VI et apaisée par les troupes royales, lesquelles

(1) L'un des propriétaires, seigneur de la Part-Dieu, fut François Rousselet, époux de Méraude de Gondy ; il était seigneur de Josnage. Issu de la famille des Rucelli qui vinrent s'établir à Lyon en 1500 ; Rousselet fut échevin en 1540 et 1548, et mourut en 1564.

(2) Les hospices portent :

Au 1er et 4e de gueules au lion d'argent au chef cousu de France, qui est de Lyon.

Au 2e d'azur à la Vierge de pitié d'argent qui est de l'Hôtel-Dieu, au 3e de sable à la Charité d'or qui est de la Charité.

L'écu timbré de la couronne de baron et entouré de deux palmes au naturel liées par une bandelette de sable, d'où append la croix pometée d'argent décoration des sœurs des hospices de Lyon.

Digitized by Google

étant entrées à Lyon, firent un sévère exemple des séditieux coupables non seulement de rebellion, mais encore de dégats affreux; plusieurs d'entre eux furent pendus.

Cette révolte et les vols nombreux commis à cette époque, furent célébrés dans les vers suivants extraits d'un manuscrit faisant partie d'un volume intitulé : *Réjouissances à Lyon :*

Quant à ce cheval fol qui sautelle, qui danse,
Qui, au son des hautbois, cabriole en cadence,
C'est en dérision de ces fols mutinés
Qui, comme chevaux fols, couraient parmi la ville,
Voulant à qui mieux mieux paraitre plus habile
A s'enrichir des biens qu'ils avaient butinés.

Cette chapelle construite sur les courtines du Pont du Rhône, dont les abords étaient fortifiés, appartenait en 1716 aux pénitents de Notre-Dame de Lorette. Se trouvant très-enfoncée par suite de l'exhaussement du sol, l'humidité qu'on ressentait dans son enceinte était si grande, qu'il y avait danger d'y rester trop longtemps enfermé. Les pénitents désiraient la reconstruire, et, pour l'exécution de ce projet, s'étaient adressés à Monseigneur Camille de Neuville, alors archevêque, et avaient obtenu de ce prélat l'autorisation qu'ils demandaient. A cette même époque, MM. les recteurs du Grand Hôtel-Dieu projetaient la construction d'un nouvel hôpital, dont le plan devait être tracé largement; les derniers bâtiments, construits en 1623, avec le petit dôme, ne donnant que quatre grandes salles pour les hommes et les femmes, et étant ainsi devenus insuffisants. L'emplacement naturellement fixé pour ce nouveau pa-

Digitized by Google

lais des pauvres, se trouvait près de l'hôpital existant déjà. L'air pur du fleuve, des plaines immenses pour horizon, la facilité de pouvoir isoler ces bâtiments au moins sur trois faces, en les conservant au centre de la ville et sur le lieu même de la première fondation faite par le roi Childebert, tout concourait à rendre cet emplacement précieux à MM. les recteurs, désireux d'arriver à de complets résultats dans l'exécution de leurs nouveaux plans. Il en fut référé par eux à l'archevêque, et monseigneur Camille de Neuville, les ayant compris, engagea les pénitents, qui répondirent bien volontiers à ses désirs, à vendre aux hôpitaux cette chapelle enclavée dans la partie sur laquelle devaient s'élever les bâtiments somptueux que nous possédons aujourd'hui.

Dès lors furent arrêtées en principe les grandes améliorations exécutées aux abords du pont du Rhône, à diverses époques, mais surtout en 1770.

Le plan géométral de la ville de Lyon, levé et gravé par Claude Séraucourt, orienté et vérifié par le R. P. Grégoire, de Lyon, religieux du tiers-ordre de Saint-François, en 1735, nous donne une idée très-exacte du nombre et de la nature des bâtiments par lesquels l'entrée du pont était obstruée et devenait ainsi d'un accès fort difficile. Ce plan n'étant point rare on pourra facilement le consulter et s'éclairer ainsi sur les modifications faites à cette entrée dans le dernier siècle.

1786. Le pont était fermé chaque soir, le prévôt des marchands et quatre échevins de la ville avaient la garde des clés de Lyon M. Louis Tolozan de Montfort, dernier prévôt des marchands qu'ait eu la ville, fut aussi le dernier citoyen auquel les clés de la porte du pont du

Digitized by Google

Rhône furent confiées. Nommé par le roi, le 2 janvier 1785, il reçut ces clés le jour même de son installation, qui eut lieu le 11, en très-grande pompe, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Les commis des portes et des chaînes étaient au nombre de onze; ils devaient les ouvrir tous les matins et les fermer tous les soirs et ensuite déposer les clés chez le prévôt des marchands, et les quatre échevins désignés pour les recevoir et qui portaient aussi le titre de seigneurs hauts justiciers de la Guillotière, du château de Béchevelin, sur les bords du Rhône, et de ses dépendances. Les derniers habitants de Lyon qui furent honorés de ces titres, supprimés le 12 avril 1790, alors que commença le nouveau régime municipal, furent MM. Tolozan de Montfort, Imbert Colomès, Steiman, Bertholon et Degraix (1).

1789 à 1796. En 1789, Lyon révolté était assiégé par les armées de la République. Dubois et Gautier faisaient venir de Grenoble une nombreuse artillerie, car on avait l'intention d'incendier la ville. Les mortiers furent placés du côté de la Guillotière en face de l'Hôpital et de l'Hospice de la Charité. Le pont reliant le faubourg avec Lyon fut fermé par le pont-levis relevé, et son immense longueur, ainsi divisée en deux parties, fut hérissée de chevaux de frise. Une batterie dressée sur le quai par les assiégés défendit l'approche de la ville. On sait la fin de cet horrible épisode de notre histoire; le drapeau noir flottant sur le grand dôme de l'Hôpital ne préserva pas cet établisse-

(1) Voyez la *Revue du Lyonnais*. Notice sur Tolozan de Montfort, 1837.

Digitized by Google

ment de charité ; et les bombes de l'armée républicaine dirigées sur l'Hôtel-Dieu, dans la nuit du 27 août 1793, y portèrent quarante-deux fois l'incendie, quarante-deux fois éteint par les sœurs et les frères hospitaliers de cette maison (1).

Servant de débouché à une population très-grande, le pont de la Guillotière se trouvait trop étroit pour la circulation active que l'on y rencontrait et surtout pour le roulage considérable qui avait lieu chaque jour sur toute sa longueur. Son élargissement devenait un besoin et il était réclamé depuis longtemps. M. Kermaingant, ingénieur en chef du département du Rhône, fut chargé, en 1839, de dresser des projets pour cette amélioration.

Des études heureusement appliquées à un système heureusement trouvé pour atteindre le but auquel on tendait, l'élargissement de la voie publique, mirent notre vieux et historique pont en état de servir encore pendant de longues années, tout en conservant les anciennes arches, dont la largeur est de six mètres. Ces travaux, conduits avec habileté, furent entièrement terminés dans l'année où ils furent commencés...

Les notes bien incomplètes, quoique fort longues, que nous venons de donner, sont peut-être les dernières qui auront été recueillies pendant que l'on peut voir encore quelques restes noircis de cet œuvre des siècles passés ;

(1) Ce fait nous a été raconté il y a peu de jours par une sœur de l'Hôpital ; cette sœur, fort bien portante encore, travailla elle-même à éteindre l'incendie dont nous parlons. Elle se nomme Étiennette Laverluchère ; elle est âgée de 86 ans. Née le 27 mai 1755, elle entra à l'Hôtel-Dieu le 13 mai 1793 ; c'est aujourd'hui la doyenne des sœurs de cet établissement, 22 octobre 1861.

Digitized by Google

des travaux d'une importance incontestable et dont le résultat est immense, viennent d'être exécutés à ses abords, et l'ouverture du magnifique cours de Brosses a amené de si grandes modifications aux pentes et aux anciennes proportions de ce pont, qu'aujourd'hui il devient presque impossible de se rendre un compte exact de ce qu'étaient les lieux, non pas dans les siècles derniers, mais il y a peu d'années.

Et cependant, quelle que soit l'importance de ces changements, cette modification n'est probablement que provisoire, et peut-être que dans un avenir qui n'est pas éloigné, ce vieux pont condamné à être démoli, sera remplacé par un pont, plus beau, hélas ! et ainsi jugé plus digne de l'extension incessante que prend le quartier de la Guillotière.

C. Emile PERRET, architecte.

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM.

DIVINITÉS SÉGUSIAVES.

II.

MUSÉE LAPIDAIRE (1).

APOLLO-SEGVSIANVS. — Sous le nom d'Apollon suivi d'une appellation locale, ou plutôt d'éponymie, une divinité héliaque recevait, dans les deux premiers siècles après Jésus-Christ, l'hommage des Lugdunenses. La très-brève inscription, qui fait connaître ce Dieu solaire ignoré, ne peut pas, malheureusement mutilée, fournir la matière d'une interprétation certaine. Voici toutefois, dans leur ordre épigraphique, les quatre mots qui la composent :

APOLLINI
. . . SIANNO
ANNVA STIPE

qu'on peut lire :

APOLLLINI
deo SIANNO
ANNVA STIPE

ou { *et* SIANNO / *Segu*SIANNO

L'espace qui contenait les caractères effacés suffit et ne peut suffire qu'à trois ou quatre lettres.

Deo, séparant les titres d'un même Dieu, est autorisé par : COSOSO DEO MARTI de la fameuse pierre votive de Flavia Cuba des Bituriges (2).

(1) *Nouveau Spon*, n° 21. — De Boissieu, *Inscrip. Lyonn.*, p. 18. — Milieu de l'église de Saint-Pierre (Monfalcon, *Hist. de Lyon*, II, 1364).

(2) La Thaumassière, *Hist. du Berry*, p. 754.

Digitized by Google

Et, réunissant dans la même consécration les noms de plusieurs divinités, par : BORVONI ET DAMONÆ, ROMÆ ET AVGVSTO ET MARTI SEGOMONIE, etc.

Segusiano, dénomination topique, par : JOVI PENNINO, HERCVLI MACUSANO, etc.

Pour les deux premières lectures ;

On a :

1° Le gaël. *siann*, voix, *siansa*, harmonie, proposé par Mone (*Belg. Antiq.*) et très-convenable pour Apollon, dieu de la musique et des vers ; mais il est douteux que les Gaëls aient donné à leur dieu-soleil les attributs de la divinité grecque.

2° Le cymr. *huan*, analogue au goth. *sunno*, à l'allem. *sonne*, à l'ang. *sun*, au sans. *sunus*, de *su*, darder, rayonner; synonyme, par conséquent, de Φοῖβος, Αἰγλετὴς, surnoms du dieu de la lumière dans la Grèce antique (1).

3° Et mieux le gaël. *sion*, ciel ou clarté diurne, en sans. *syòna*, soleil ; ce qui ferait remonter jusqu'aux Gaëls, prédécesseurs des Cymres, l'adoration du dieu Siannus.

La troisième interprétation, qui me semble de tout point acceptable, *Segusianus*, se recommande par une foule de précédents épigraphiques. A *Penninus* et *Macusanus*, cités plus haut, on peut adjoindre : *Anvalonnacus* (2), *Averanus*, *Astoillinus*, etc. (3).

Comme ethnique analogue à *Segusiavus*, adopté dans ces derniers temps, *Segusianus* remet en mémoire : *Vellauni* et *Vellavi*, *Pictavi* et *Pictones*, *Andes* et *Andecavi*, etc. La suite de cet essai devant amener une discussion des doubles appellations ethniques, je m'abstiendrai pour le moment de toute autre observation.

Comme orthographe, *Segusianus*, si les NN existent (4), s'étaye

(1) *Huan*, primitivement *shuan* (l'*h* cymr. ayant remplacé le *sa* sansc.), aurait fait *shyan* et *sian*, comme *sulf* ou *sulef Sulphus*, *sylphe*, *silphe*, etc.

(2) M. de Fontenay, *Autun archéologique*, p. 98.

(3) M. A. Dumège, *addit. à l'Hist. du Languedoc*, passim.

(4) M. Monfalcon donne *Sianus* et *Siannus* (*Hist. de Lyon*, t. II, pp. 1312, 1364).

Digitized by Google

de : *Ardoina* ou *Arduina* et *Arduinna* ; *Dervones* et *Dervonna*, *Lemanus* et *Lemannus*, *Peninus* et *Penninus*, *Apenninus*, etc. (1).

Cette troisième lecture indique, sans en faire connaître le nom, les attributs ni l'origine, un Apollon spécial à la Ségusiavie. Ce dieu de l'Olympe des Volces ne peut être connu que par les monuments de la religion des peuples volces, cherché que dans la région de leurs autonomies.

Au pied des Pyrénées, deux êtres mythologiques que la plupart des archéologues classent parmi les divinités solaires, se présentent tout d'abord:

Le premier, *Héliougmouni*, pourrait ête adopté, si le seul ex-voto qui révèle son existence n'obligeait de le laisser provisoirement à l'Aquitaine subpyrénéenne (2);

Le second, *Abellio*, recevait les hommages du *Garumni* et des *Convenæ*, leurs voisins. Les *Convenæ*, rattachés au groupe volce par leur métropole, un *Lugdunum*, garantissent suffisamment la nationalité du Dieu. Sur les monuments qui lui sont consacrés, néanmoins, aucun texte ne l'identifie d'une manière certaine avec l'Apollon grec et latin (9). La similitude de nom qui semblerait

(1) Ces additions de la lettre *n* sont fréquentes en épigraphie. Un céramiste, au musée de Moulins, signe *Decannus* pour *Decanus ;* un lapidaire, au musée de Lyon, inscrit *Gintiannus* au lieu de *Gintianus*, etc. (V. E. Tudot, *Bullet. monum.* vol. XXIII, p. 360.—Monfalcon, *Hist. de Lyon*, t. II, p. 1352 ; *Nouv. Spon*, n° 362).

(2) Voici les détails de ce monument : Figure de face ; traits d'Apollon juvénile ; front décoré des sept rayons du prisme ; croissant derrière la tête ; sous le buste, l'inscription suivante :

HELIOVGMOVNI
DEO
C . SARMVS . C . E
EX VOTO.

(A. Dumège, *Monum. des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, p. 193 et suiv. — Baron Chaudruc de Crazannes, *Rev, archéolog.*, t. I, p. 293.

(3) Ces marbres sont décrits dans Millin, *Monum. antiq. inéd.* t. I, p. 100 ; Cénac-Moncaut, *Rev. archéol.*, t. XVI, p. 484 ; Monin, *Monum. des*

Digitized by Google

le rattacher à l'*Abélios* de Crète, au *Bélis* ou *Bélinus* d'Aquilée et des Bajocasses (1), cette similitude qu'on invoque peut être fortuite. Le nom même d'*Abellion* ou *Abélion*, annoncerait plutôt un Vertumne, une puissance céleste présidant aux vergers, à la reproduction périodique des fruits de la terre (2). Lui attribuer l'ex-voto de Siannus serait donc téméraire.

Un culte moins restreint, une origine mieux connue appellent l'attention sur une autre divinité du peuple volce : *Samis* ou *Bélésamis*. Isolé de son composé, *Samis* est identique au *Chems* ou *Chemse* des Arabes, au שמש (*Schemesch*) des Hébreux ; au *Semas* des Rotennous supérieurs (3), au *Samas* (*Sa-am-si*) des textes assyriens (4), le soleil. Il est identique également à l'Apollon ou Phébus de Delphes et de Délos. Bien que formés de radicaux différents, ces noms de Samis, d'Apollon et de Phébus ont une signification pareille. L'analogie même, qui existe entre *Phébus* et *Phébé*, se retrouve dans *Bélésamis* et Minerve-

anc. idiom. gaul., p. 24. Le plus explicite, représenté planche XIV, n° 4 de la *Revue numismatique* de 1850, montre Abeilio de face, imberbe, avec des traits sévères, un front déjà marqué de rides et privé des attributs qui constituent une divinité solaire. Sur le socle se lit cette inscription :

ABELIONI
DEO
FORTIS SVLICI F.
V . S . L . M .

(1) Anson., *Profess.*, IV. — Herodian., *In Maxim.*, lib. VIII. — Gruter, *Corp. inscrip.*, p. 36, nos 12 et 15.

(2) Cf. sansc. *Apyá*, la terre émergée et féconde, symbolisée par l'Aphrodite védique. — Gr. ἀπιαγῆ, terre des fruits, le Péloponèse ; ἄπιον, pomme, poire, αἐέλλιον, cidre, vin — Cymr. *Afallen*-au, *Afall*-ac (lat. *Avallon*-ia), l'île des pommiers, devenue l'élysée ou bocage enchanté des romans d'Arthus; *aval*, *afall*, pomme ; cym. de la Chersonèse, *apel*; gaël. *abhall*. — All. *apfel*, id., etc.

(3) M. de Rougé, *Liste des peuples vaincus par Tontmès III*, nos 49 et 50 (séance du 31 juin 1861, de l'*Acad. des inscriptions et belles-lettres*.)

(4) M. J. Ménant, *Les noms propres assyriens*, p. 41.

Digitized by Google

Bélisama ou *Bélisana* des Convenæ, la *Si-in* de Babylone, Σιν des annalistes grecs (1).

Les origines de Bélésamis et d'Apollon s'éclairent et s'expliquent l'une l'autre. Delphes avait reçu ses rites solaires des Hyperboréens, c'est-à-dire des peuples au-delà de l'*Al-Borj* ou *Bordj*, la montagne primitive des traditions masdéennes (2). La caste sacerdotale qui les avait institués, subsista longtemps au pied du Parnasse et dans l'île de Délos. Pausanias donne des femmes inspirées de cette caste, qui vinrent ou naquirent en Grèce, une liste dont plusieurs noms gardent, dans leur hellénisme d'emprunt, des traces d'une physionomie étrangère (3). La première de ces vellédas delphiques et déliennes, Ἀχαΐα, *Achæia*, paraît être une Mède de caste supérieure, une A-*kaïa*-ne ou *Achæménide* ; la dernière, Βοιώ, *Boïô*, une Boïe ou Boïenne. Cette Boïenne, cette Cymre (4) transmet à la postérité, en un recueil

(1) Id. ibid., p. 31. — Les deux marbres de Minerve Bélisama ont été découverts dans le pays des Convenæ et de leurs plus proches voisins, les Consorani. L'autel des Convenæ donne la variante, *Belisana*.

(2) C'est de cette montagne que partent le soleil et la lune pour accomplir leurs révolutions. (Noël, *Dict. de la fable*. — Creuzer, *Symbol.*, Traduct. de M. A. Guigniaut, *passim*). Placée au milieu de la terre qu'elle embrasse, elle représente le vaste soulèvement asiatique, qui porte les noms d'Imaüs, Taurus, Ararat, Caucase, etc. Toutes les nations Indo-Européennes, dont elle devint la demeure après le dernier cataclysme, en ont gardé le souvenir. Cette *Hyper-Borée* des vieux Hellènes est le *Bora*, cime neigeuse des Schypes ; le *Beûre*, *Bore*, *Boreu*, orient, matin des Cymres. (Davies : *bore*, manè. — Le Pelletier : *Beûre*, matin, soleil levant) ; le *Bôr*, Atlas ou Atlin, ancêtre des dieux Scandinaves (V. *Edda*) ; l'*el-Bor* ou *Bour* des peuples voisins du Caucase ; le séjour de l'abondance et du printemps éternel, habité par les *Boréades*, Βορεάδας, enfants de *Bore* ou *Borée*, ἀπογόνους ὄντας Βορέου, chantant sans cesse, aux sons de la harpe, les louanges d'Apollon et de sa sœur. (Diod. Sic., *Biblioth. hist.*, VII-2).

(3) Pausanias, *Descrip. Græc.*, V. 7 ; X, 7 et 8.

(4) Avant leur dispersion, les Boïens formaient l'une des trois grandes confédérations de la race cymrique. (Am. Thierry, *Hist des Gaulois*, t. I, pp. 48 et suiv.).

Digitized by Google

de vers qui fut consulté par Pausanias, les traditions relatives aux dieux de ses ancêtres. Apollon était en effet la divinité nationale des Boïes. Ce sont des Boïes de la Norique qui introduisirent son culte dans Aquilée (1). Ils le nommèrent simplement *Béli* Βελίς, soleil (2), ou *Bélénus*, soleil annuel, soleil des signes (3).

Dans le nom de Bélésamis, comme on vient de le voir, c'est l'élément *samis*, qui exprime l'idée *soleil*. Dérivé du *Bilu* des Assyriens, *bélé* ou *béli* n'énonce qu'un attribut particulier : *lumineux* ou *Seigneur* (4). La plupart des Cymres abandonnant l'idée principale, n'ont, à l'exemple des Lacones (5) et des Noriques, habitants d'Aquilée, conservé que l'accessoire ; mais les Volces, les Boïens et les Belges du nord-est de la Gaule ont employé les deux éléments ensemble ou séparément.

Ainsi, tandis que les *Bolgs* ou *Belgs* d'Irlande, les Bajocasses, les Belindi d'Aquitaine et les Cymres de l'Armorique adorent Bel, Bilinos ou Bélénus (6), l'Arécomique Ségomar, natif de

(1) Pelloutier, *Hist des Celtes*, t. II, liv. III, p. 120. — Lelewel, *Type Gaulois*, p. 257.

(2) Hérodien et Gruter, cités p. 60, not. 1.

(3) De *Bel* ou *Béli*, et d'*ainn*, cercle annuel. (Baron de Donop, *Médaill. Gallo-Gaël.*, p. 5).

(4) *Béli*, *Béla*, *Bél*-us, *Bal*, *Baal*, dans les langues sémitiques, seigneur du ciel ; dans les idiomes aryens, lumineux ou resplendissant. Cf. le sansc. *bhâla*, gr. φάος, lumière, objet éclatant.

(5) Βέλα, *sol* apud Laced. (Hesych.)

(6) Les peuples gaéliques adoraient le Soleil sous les noms de *Béal*, *Beul*, *Bel* (M. Roger de Belloguet, *Ethnogén. gaul.*, p. 230). — Chez les Bajocasses, habitants du territoire de Bayeux, existait un temple de Bélénus, dont étaient desservants héréditaires les ancêtres de Patéra, l'un des professeurs d'Ausone (*Profess.*, IV.) — Les Belindi avaient pour éponyme le dieu Bélénus même. Une monnaie gauloise, avec l'inscription BELINOC autour de la tête d'Apollon, et le cheval libre au revers, leur est attribuée (*Rev. numism.*, 1842, p. 12; 1846, p. 262 ; 1850, pp. 89 et 375 ; 1851, pp. 381, pl. XV). — Sur le culte rendu par les peuples de l'Armorique à Bélénus, v. Auson., *Profess.*, IX, M. de Donop, *ouvr. cit.*, pl. 1 et suiv., et M. de Penhouet, *Médaill. armoric.*, passim.

Digitized by Google

Némausus, établi à Vasio des Voconces, dédie un néméton à Bélésamis (1); le chef belge Q. Docirix ou Tocirix inscrit sur ses monnaies *Sami* (2); un céramiste boïen des environs de la Loire signe SAMI*tus*; un autre SAMO*genes* (3).

Sur les médailles, les attributs de Bélénus et de Bélésamis, sont identiques : un cheval libre, hippo ou andro-céphale et, selon qu'il symbolise le parcours des signes ou le temps d'arrêt des solstices, figuré en course ou en repos ; un lion exprimant la haute exaltation solsticiale de l'astre du jour; une tête d'Apollon imberbe; à sa place quelquefois un buste de femme, jeune et casquée, *Sin* ou Minerve *Belisana* (4).

S'il résulte de ce qui précède que Bel, Bélénus, Bélésamis Apollon-Phébus représentent une même divinité, et que les Hyperboréens, introducteurs de son culte en Europe, sont, comme l'attestent surabondamment le nom et le poème de *Boïô* (5), des

(1) Le monument votif de Ségomar, dont je dois discuter les termes dans un des chapitres suivants, porte : BHAHSAMI, datif de *Bélesamis* (M. de la Saussaye, *Hist. littér. de Lyon*, p. 15; — M. l'abbé Auber, *Bullet. de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1853 et 1855, p. 321), etc.

(2) Duchalais, *Descript. des médailles gaul. de la Biblioth. impér.*, nos 565 à 587. — Cf. SAMORIX, nom d'un autre chef belge, de la nation des Rèmes, qui se lit sur cette inscription donnée par les *Mém. de la Soc. d'hist et d'archéol.* de Châlon-sur-Saône :

SAMORIX LIAMARI F.
REMVS EQ . ALA LONGINI...

(3) Les deux estampilles (E. Tudot, *Bullet. monument.*, vol. 25, pp. 357 et 360, sont écrites : *Samogen* pour *Samogenes*, et *Sam*+*us* lu par M. de Longpérier, *samitus*; le sigle + ayant, selon cet archéologue distingué, la valeur de *ti* ou *it*. L'une et l'autre ont le même sens : *it*, le gr. εδής ou ιδής est synonyme de *genes*, le gr. γένος. Or, *Samogènes* est : *fils de Samis*, comme *Camulogènes*, nom d'un chef des Parisii, mentionné par J. César, est : fils de *Camul*; et *Vrogènes* pour *Brogènes*, d'une inscription de Lyon : enfant du pays, compatriote, etc.

(4) Ed. Lambert, *Ess. sur la Numism. gaul.*, etc., pp. 36, 37, 102, et pl. XI *bis*, no 19.

(5) Les appellations hiératiques recueillies par Boïô ne sont pas d'origine grecque. Πάγχασος, devenu le nom d'un sanctuaire d'Apollon, est, entre

Digitized by Google

Cymres établis dans la région du Caucase et du Taurus, à proximité des grands empires de Ninive et de Babylone (1), il n'est pas irrationnel de supposer que les Ségusiaves, tribu volce dépositaire des institutions religieuses de leur race, aient adoré son dieu-soleil.

Alors, les Lugdunenses ont bien pu dire de l'Apollo-Bélésamis des Aréconiques, ce que disaient d'Apollo-Grannus les habitants d'Augustodunum : *Apollo noster* (2) ! Alors, APOLLINI... SIANNO serait Bélésamis. Bélésamis, adoré, comme je crois pouvoir le démontrer plus loin, en plusieurs localités du territoire Ségusiave.

A. PÉAN.

autres, le mède ou persan *bagoas* (bagôach), ministre, aide, serviteur, et l'ancêtre peut-être de nos *pag*-e, *bac*-elle, etc. — Dans l'origine, la seule représentation d'Apollon, à Delphes, était une colonne semblable aux représentations stylites des Cymres, des Péoniens et des Germains (v. Pelloutier, *Hist. des Celt.*, de l'éd. in-4, p. 120. t. II.—Ed. Lambert, *ouvr. cit.*, p. 58.)

(1) Les récits de l'histoire et les traditions de l'Antiquité s'accordent pour constater le point de départ des Cymres et de la religion qu'ils apportaient. D'une région voisine des sommets glacés du Taurus, ὑπὸ ψυχρῶ ποδὶ Ταύρου (Den. Périèg, v. 167, 168, *Londin.*, 1679), on peut, avec l'illustre Freret, suivre leur itinéraire le long de l'Euxin jusqu'au Tanaïs, puis de ce fleuve (Am. Thierry, *ouvr. cit.*, introduction et chap. Ier, *passim*) jusqu'à la Germanie et la Gaule.

Quant à l'origine assyrienne d'Apollon-Bélésamis, les paroles des prêtres tyriens d'Hercule Astrochyte la mettent hors de toute contestation: « Tu es, disent-ils, *Bélus* sur les bords de l'Euphrate..., à Babylone *Hélios*, à Delphes *Apollon*. » (Nonnus, *Dionysiaq.*, lib. XL, v. 390 et suiv.)

(2) Eumène, *Panégyriq. de Constantin Auguste*, ch. XXI. — A. Maury, *Rev. archéolog.*, t. I, p. 60.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

COMITÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 15 novembre 1861.

Présidence de M. Valentin-Smith, vice-président du Comité.

Présents : MM. Valentin-Smith, Chenavard, L. Perrin, Morin-Pons, Desjardins, Martin-Daussigny, membres titulaires de l'Académie ;

MM. Gauthier, Debombourg, Vingtrinier, Aynard, Saint-Olive, membres adjoints du Comité.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Martin-Daussigny met sous les yeux du Comité un anneau d'or massif trouvé il y a peu de jours à Saint-Irénée. Cet anneau pesant près de 27 grammes, est un sigillum sur le chaton duquel sont gravées à rebours les initiales MDM., il paraît être du IVe ou du Ve siècle, et a été acquis pour le musée.

M. Martin-Daussigny fait connaître aussi le résultat d'une découverte archéologique importante, qui vient d'être faite sous la maison Gérard, à l'angle de la rue de l'Impératrice et de la rue Pizay. Ce sont deux inscriptions romaines, que la beauté de leurs caractères peut faire attribuer au Ier ou au moins au IIe siècle. La première est dédiée à *Pompeia Sabina, fille de Pompeius Sanctus et petite fille de Pompeius Libo.*

La seconde gravée à côté et sur le même bloc est dédiée à *Caius Pompeius Sanctus, de la tribu Quirina, fils du prêtre Marcus Pompeius Libo et petit-fils du prêtre Caius Pompeius Sanctus.*

Digitized by Google

Ces deux inscriptions dédiées au père et a la fille sur le même bloc, paraissent avoir appartenu à une série d'inscriptions reliées entre elles par une dédicace en fort grands caractères, et dont il ne reste plus que le mot *publice* (1).

M. Martin-Daussigny pense que le monument auquel appartenait l'inscription dont il s'agit, devait être élevé dans le voisinage du lieu de la découverte, parce que ce bloc énorme (2) a été trouvé à 4 m. 50 cent. sous terre et versé légèrement sur le côté, entièrement perdu dans la terre ou les décombres. Du reste, tout à fait isolé et éloigné de toute espèce de travail de maçonnerie; ce qui prouverait qu'il n'a pas été apporté là pour servir à des constructions.

Il serait curieux d'étudier, dit M. Martin-Daussigny, si le monument auquel ce bloc curieux et intéressant appartenait, se reliait par d'autres constructions importantes avec l'hémycicle trouvé, il y a deux ans, sous l'hôtel du Parc, et

(1)

OMPEIAE	C·POMPEIO
SABINAE	M·POMPEILIBO
FILIAE	NIS SACERDOTIS
C POMPEI	FILIO
SANCTI	C POMPEIS(anc)
NEPTI	TI SACERDO(tis)
POMPEI	NEPOTI
IBONIS	QVIRINA
	SANCTO

PVBLICE

A 80 pas environ de cette inscription et à l'angle de la rue Bât-d'Argent et de celle de l'Impératrice, M. Martin-Daussigny a découvert dernièrement la base d'un cippe de l'époque romaine, et de grande proportion. Malheureusement l'inscription qu'il supportait n'a pas été retrouvée.

(2) Largeur, 1 m 50, hauteur, 1 m 36, épaisseur, 64 cent. les lettres ont 7 cent. de hauteur et celui du mot PVBLICE 25 cent.

Digitized by Google

l'hospice Sainte-Catherine, et dont il n'était séparé que par le canal des Terreaux, mais porté beaucoup plus à l'Est.

Les deux prêtres dont il est ici question seraient-ils des prêtres de Rome et d'Auguste, et devrions-nous sous entendre après les mots Sacerdotis, ceux *ad aram* (1)?

Ces recherches nous conduiraient à étudier aussi l'histoire du canal des Terreaux; existait-il sous les Romains, et dans ce cas, allait-il jusqu'à la Saône?

La découverte d'une mosaïque, dont M. Martin-Daussigny a reconnu l'existence et recueilli des fragments entre les rues Constantine et celle d'Algérie, permettrait de douter de la communication d'une rivière à l'autre, à l'époque romaine. C'est donc une question sur laquelle il ne faut rien préjuger. Dans tous les cas, si la communication était entière, il y avait alors diminution dans la largeur du côté de la Saône et déviation du côté du midi.

M. Martin-Daussigny met sous les yeux du Comité le dessin d'armoiries trouvées sculptées sur le manteau de la cheminée d'un rez-de-chaussée d'une des maisons nouvellement démolies rue de l'Angile, côté nord. Ces armes se composent de trois bandes sur l'écu, portant un chef chargé d'une fleur soutenue par deux ours. La couleur des émaux n'est pas indiquée. Ces armes sont sans doute celles de quelque famille lyonnaise du XVe siècle et dont l'histoire se rattache à celle de notre cité.

Les armes ont été déposées à notre Musée lapidaire.

M. Martin-Daussigny annonce au Comité l'arrivée, au

(1) D'après ce qui nous a été rapporté, M. L. Rénier résout cette question affirmativement et reconnaît dans Pompeius Libo, le même dont il est question dans une inscription conservée au musée de Périgueux et trouvée dans le sol de la cité de Vésone (*Ant. de Vésone*, t. II, p. 86), avec la qualification de *Sacerdotis arensis*.

Le rapprochement de ces deux inscriptions a donné lieu à une savante dissertation du célèbre épigraphiste français.

Digitized by Google

Palais des Arts, de neuf blocs extraits de l'ancienne église de Sainte-Foy et représentant six des signes d'un zodiaque du VIIIe siècle et trois des constellations Ces signes sont :

Aries, *Taurus*, *Sagittarius*, *Capricornius*, *Aquarius*, *Pisces*, *Venator*, *Canis* et *Bazilicus*.

Ces neuf pierres ne complètent point un zodiaque entier, mais il n'est pas sans exemple de trouver dans des monuments anciens une certaine quantité de signes du zodiaque ayant rapport au caractère des personnages, pour lesquel le monument a été élevé. Il n'est guère possible d'expliquer autrement l'existence de ces zodiaques toujours incomplets et pourtant encore en place sur les monuments.

M. Desjardins met sous les yeux du Comité deux exemplaires d'un bulletin de la séance annuelle de la Société royale des antiquaires du Nord au 13 mai 1860.

Ce travail curieux contient la description et la gravure de plusieurs objets d'antiquités des provinces du nord, et qui sont fort intéressants par leur caractère.

L'orateur donne d'une manière très-lucide et bien détaillée, une idée fort avantageuse du Musée de Copenhague, où, dit-il, se trouvent conservés divers monuments d'après lesquels il paraîtrait que l'Amérique avait été, non seulement découverte, mais colonisée plusieurs siècles avant Christophe Colomb.

Ce Musée qui est le plus riche parmi ceux du nord, pour la collection des antiquités scandinaves, a été fondé il y a quarante ans environ, par l'éminent directeur général des Musées danois, M. Thomsen. Ce savant dont le zèle et l'entrain ne sont pas moins remarquables que les connaissances variées, a formé encore un musée éthnographique déjà fort remarquable; il a beaucoup développé la collection des peintures réunies au château de Christiansbourg, celle des antiquités grecques et romaines, et commence depuis quelques

Digitized by Google

années à réunir un choix d'objets du moyen-âge et de la renaissance, soit en originaux, soit en moulages, devant présenter un jour une suite chronologique vraiment unique, depuis les époques anté-historiques jusqu'à nos jours.

La collection des antiquités scandinaves la plus intéressante, sans contredit pour un Français, est divisée en quatre sections, portant chacune un nom d'âge, dénommé d'après la matière employée le plus communément, à l'époque à laquelle cet âge correspond. La première époque s'appelle l'âge de pierre; la seconde l'âge de bronze; la troisième porte le nom d'âge de fer et la quatrième forme la division du moyen-âge.

A la première époque répondent les instruments en pierres, en silex ou en serpentine, qui ont été partout le premier principe de tous les instruments. Au musée de Copenhague, ils se rencontrent en si grand nombre que des classifications ont pu être établies et qu'on a pu détacher des objets appartenant aux temps primitifs de l'humanité, d'autres objets dont le caractère, encore plus rudimentaire, indique en quelque sorte l'enfance de toute industrie. Les objets les plus intéressants ont été rencontrés dans d'immenses dépôts d'écailles d'huitres mangées, au milieu desquelles se trouvaient aussi des ossements appartenant aux espèces d'animaux qui vivaient à ces époques anciennes. Parmi ces animaux qui étaient l'élan, le cerf (grande espèce), l'ours, le buffle et le castor, les trois premiers ont disparu aujourd'hui des contrées méridionales de la Scandinavie et les deux derniers n'existent plus dans le nord de l'Europe.

Après les dépôts d'écailles d'huitres, les tumuli très-nombreux sur les côtes de la Baltique et qui devaient renfermer les corps des chefs des anciennes peuplades scandinaves, contiennent le plus grand nombre d'objets. Enfin, les tourbières, dont la propriété conservatrice est remarquable, ont été pour les antiquaires une source féconde de

Digitized by Google

découvertes ; il existe au musée de Copenhague, une abondante chevelure de femme parfaitement conservée, qu'on a cru pouvoir faire remonter à cet âge si reculé.

Parmi les objets de la seconde époque, désignée sous le nom d'âge de bronze et qui est remarquable surtout par le grand nombre d'instruments qu'elle contient, leur perfection industrielle et leurs caractères artistiques, M. Desjardins signale des trompes de chasse en bronze, dont quelques-unes sont ornées d'ornements en or incrustés ; ces trompes dont la longueur développée atteint plus de deux mètres, sont d'une forme tout à fait originale et remarquable.

Les épées, les haches, les boucliers, un fragment de casque, des colliers, des anneaux, des bracelets, tout cela porte le même cachet et appartient bien à la même civilisation. Civilisation déjà fort avancée, puisqu'elle permettait de véritables tours de force industriels, la fonte, par exemple, sur un noyau d'argile, de haches de parade, dont la quantité de métal ne présente pas une épaisseur supérieure à deux millimètres.

Il est à remarquer que la race qui appartenait à cette époque, avait les attaches fines ; les poignées d'épées, les bracelets, les anneaux qui se plaçaient au-dessus des chevilles, l'indiquent suffisamment.

L'âge de fer correspond à notre bas-empire et s'étend jusqu'à l'introduction, au Xe siècle, du christianisme dans le nord.

Il est divisé en deux grandes sections ; dans la première, l'influence de l'antiquité romaine paraît plus grande ; dans la seconde, au contraire, il semble que la civilisation byzantine ait eu une plus forte et une plus pénétrante action.

C'est en Islande qu'ont été trouvés les objets de cet âge qui offrent les caractères les plus curieux; ce sont des siéges en bois, des coffrets de même matière, et il est à remarquer

Digitized by Google

que des objets, toutefois modernes, tirés de ce pays, montrent que le goût ne s'y est pas modifié depuis ces temps reculés.

M. Thomsen assurait à M. Desjardins, en lui faisant les honneurs de ces riches collections, avec une grâce et une urbanité parfaite, que les paysans islandais parlent encore le vieux danois et que rien n'a changé en ce pays, depuis l'époque de sa conversion au christianisme.

La collection qui renferme les objets du moyen-âge n'offre rien de particulièrement intéressant; elle montre seulement que l'originalité propre d'abord aux nations scandinaves, s'est effacée peu à peu pour subir l'influence des arts de l'Allemagne.

Après cette communication qui a été écoutée avec le plns vif intérêt, plusieurs membres prennent successivement la parole pour citer plusieurs exemples d'armes de différents pays, dont la poignée est faite pour de petites mains.

M. Martin-Daussigny fait observer que chez les Romains comme chez les autres peuples de l'antiquité, chez les Arabes et les Orientaux de nos jours, les poignées d'armes à petites mains ne seraient pas toujours un indice certain de la grande finesse de poignet de ceux qui s'en servaient; mais que cela pouvait venir aussi de la manière de s'en servir.

Il cite un sabre de 1792 qu'il possède et dont la lame aussi longue que celles en usage aujourd'hui et beaucoup plus large, est par conséquent plus lourde. Ce sabre a une poignée extrêmement petite et fort gênante même pour une main de taille moyenne.

Il croit qu'en général, chez les anciens comme à d'autres époques, où le combat à l'arme blanche a surtout consisté à frapper de taille, une petite poignée a toujours paru suffisante et peut-être plus commode; mais lorsque l'avantage de frapper d'estoc, c'est-à-dire de la pointe, a été reconnu,

Digitized by Google

une plus longue poignée est devenue nécessaire, afin que le jeu de la main rendît le coup plus ferme et plus juste.

Les épées du XVIe siècle, dites rapières, ont toutes la poignée allongée; elles ont, de plus, une place ménagée sous la coquille pour y placer l'index.

M. Martin-Daussigny n'a pas l'intention de présenter cette observation d'une manière absolue, mais il pense cependant qu'il est bien d'en tenir compte.

M. Debombourg remercie le Comité du concours qu'il a bien voulu lui prêter en nommant une Commission qui a fait un rapport étendu sur l'Atlas historique du département du Rhône et a, par là, aidé beaucoup au vote du Conseil général, l'Académie ayant aussi mentionné le rapport fait par M. Dareste, membre de la Commission.

Après ces remerciments, M. Debombourg lit la partie historique de l'une de ses cartes et fait remarquer quelle est la différence essentielle qui existe entre la *mansion* et l'*obédience*. La première indiquant le manoir, la terre, la justice; la seconde s'entendant des dîmes, des rentes, des anniversaires et du casuel.

En outre, M. Debombourg démontre par quels moyens les seigneurs laïques sont arrivés à dépouiller les seigneurs ecclésiastiques, et l'auteur termine par une courte énumération des principaux possesseurs des fiefs de cette époque reculée de notre histoire provinciale. M. Debombourg ayant traité l'époque qui s'est écoulée de l'an 950 à l'an 1100.

A M. Debombourg succède M. Vingtrinier, qui donne lecture d'un travail sur les gravures de la bibliothèque Coste.

Après avoir fait remarquer de quelles ressources sont pour l'histoire ces précieuses estampes qui remettent sous nos yeux le tableau de Lyon avec toutes les modifications que notre ville a subies pendant les trois derniers siècles, M. Vingtrinier cite principalement la magnifique planche in-

Digitized by Google

titulée: *Vue d'une partie de la ville de Lyon, dessignée dans la maison de MM. les chanoines réguliers de Saint-Antoine.*

Le compte-rendu qu'en fait M. Vingtrinier nous retrace d'une manière si exacte tout ce que cette belle estampe a d'important, qu'en écoutant cette description on dirait que l'orateur a lui-même sous les yeux, non pas une planche gravée, mais la nature elle-même.

M. Louis Perrin demande s'il n'y a pas lieu d'émettre le vœu que la rue Raisin, aujourd'hui en partie démolie pour le percement de la rue de l'Impératrice, prenne le nom de Jean de Tournes, en mémoire du célèbre typographe de ce nom, qui florissait dans notre ville au XVIe siècle.

M. le Président répond que le désir de M. Perrin sera transmis à l'Académie, au nom du Comité, et qu'il ne doute pas qu'elle ne se charge d'en écrire à l'Administration.

M. Saint-Olive présente quelques observations historiques au sujet de l'enseigne de Jean de Tournes, recueillie au musée de Lyon par les soins de M. le conservateur, et longtemps confondue avec celle des deux vipères placée sur la porte voisine (n° 7) en 1764.

Fait au Palais-des-Arts, le 15 novembre 1861.

Le Secrétaire-Adjoint,

E. C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

RECTIFICATION

A PROPOS DE SAINT ANTHELME

Nous empruntons à l'*Abeille du Bugey* l'article suivant qui concerne un des prélats les plus illustres et les plus grands de l'Eglise de Belley. Nous nous associons au zèle des écrivains qui veulent rétablir la vérité partout où elle est faussée et rendre à nos contrées toute la gloire historique qui leur appartient.

A. V.

Aucun des fleurons de la couronne de notre histoire départementale ne lui sera enlevé, tant que le pays possèdera dans son sein des hommes qui, comme M. l'abbé Martin, veillent sur les gloires de la contrée. M. le curé de Courtes, dont nous avons inséré la réclamation au Directeur de la *Revue Savoisienne*, à propos de Vaugelas et du cardinal Louis Allemand que cette publication avait par erreur enlevés à la biographie de nos hommes célèbres, pour les placer dans les annales de la Savoie, M. l'abbé Martin, disons-nous, relève encore les appréciations inexactes que la *Revue* a faites, en parlant de saint Anthelme, l'ancien prieur de Portes, l'illustre évêque du diocèse de Belley.

Auguste ARÈNE.

Voici la rectification de M. Martin :

Un mot sur votre biographie de saint Anthelme. Nous sommes tellement habitués à vénérer ce saint évêque, en deçà du Rhône, qu'il n'est pas possible de ne pas protester contre vos appréciations inexactes. C'est Moréri qui vous a servi de guide ; mais, vous ne pouvez l'ignorer, l'érudition de cet auteur est souvent en défaut. La science historique a du reste poussé les investigations beaucoup plus loin qu'il ne pouvait le faire de son temps, et fait jaillir des lumières dont l'éclat nous met à même de mieux approfondir l'histoire du siècle dans lequel vécut notre saint.

Selon vous, ou plutôt selon Moréri, l'évêché de Belley aurait été donné à saint Anthelme en récompense du dévouement qu'il avait montré pour faire reconnaître le Pape Alexandre III.--Aucuns en lisant votre article, seront peut-être tentés de penser que saint Anthelme n'avait favorisé le parti d'Alexandre contre Octavien que dans une pensée d'ambition. — Rien n'est moins vrai cependant. Sa conduite ultérieure ne permet pas d'en douter.

Ce fut sur la demande du peuple et du clergé que le Pape le nomma, et notre saint avait si peu convoité cette haute dignité qu'il la refusa et fit immédiatement le voyage de Bourges, où se trouvait alors Alexandre, afin de lui faire agréer son refus. Mais

Digitized by Google

ce fut en vain. Le Souverain Pontife, en l'entendant parler avec tant de science et de sagesse, s'affermit de plus en plus dans la résolution de maintenir son choix. — Il le consacra lui-même le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 1163. Si saint Anthelme, de retour dans son diocèse, montra de l'ambition ce fut celle de sauver les âmes qui lui étaient confiées et de défendre la liberté et l'indépendance de son saint ministère. Fleury lui même lui rend cette justice. C'est à ce sujet qu'on a laissé le plus d'ombres sur saint Anthelme. D'après les récits de tous les historiens du temps, nous voyons l'illustre évêque de Belley et Humbert III comte de Savoie vivre en mésintelligence et se poursuivre dans d'interminables querelles, qui finissent par attirer sur le comte les foudres de l'excommunication, et la désapprobation implicite de l'évêque par le Souverain Pontife. — Les historiens qui ont rapporté leurs débats n'ayant pas remonté jusqu'à leur source, n'ont pu porter un jugement impartial, et ont faussé leur caractère, devant lequel le lecteur se scandalise, avec quelque raison.

C'était l'époque à laquelle Frédéric Barberousse, revenu de la croisade et trouvant tous ses Etats insurgés contre son pouvoir, voulut les soumettre par la force des armes. Ayant mis le siége devant Alexandrie, il nomma, dans une pensée plutôt politique que religieuse, — comme le fait très-bien remarquer M. J. Baux, — les évêques de Savoie, parmi lesquels se trouvait alors l'évêque de Belley, princes du saint Empire. — A ce titre était attaché on le sait, les droits régaliens c'est-à-dire la puissance absolue (Bulle d'or).

Les évêques qui avaient déjà joui de ces droits sous les rois de Bourgogne et les empereurs carlovingiens, les reçurent comme une restitution de leur ancien pouvoir, d'une autorité qu'ils devaient regarder à bon droit comme légitime, la souveraineté des empereurs n'ayant été ni abolie ni abandonnée. Humbert dont les ancêtres avaient cherché à s'affranchir de cette suzeraineté, se croyait de son côté indépendant dans ses Etats, et ne voulait pas consentir à partager son autorité avec les évêques.

On le voit, à ce temps de composition et de décomposition, il était facile de se faire illusion sur ses droits et de contester ceux des autres. Il ne faut donc pas s'étonner de ces conflits, mais plutôt admirer les hautes vertus de ces deux illustres adversaires, dont l'un, pour ne pas perpétuer des querelles, quitte son diocèse et va se préparer à la mort dans une cellule de la Grande-Chartreuse, et l'autre, ne se croyant pas tout-à-fait innocent, vint se jeter aux pieds de son évêque pour lui demander son pardon.

Ces éclaircissements me paraissent suffire pour dissiper les nuages au milieu desquels sont demeurés obscurcies, jusqu'à ce jour, ces deux belles figures de saints. — Veuillez, Monsieur, les accueillir avec bienveillance; votre véracité pas plus que votre amour-propre n'ont rien à en souffrir : dans la recherche loyale de la vérité il ne peut y avoir ni blessé ni vaincu.

L. Martin.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Un changement de résidence est un des évènements les plus graves de la vie, c'est une date qui ne s'oublie jamais. On a beau se dire qu'on n'a pas de patrie puisqu'on demeure rue du Bac, on n'abandonne pas sans regrets le lieu où on est né, le doux réduit où on a reçu le baptême d'une fée bienveillante et gracieuse. Entraînée par l'exemple, la *Revue du Lyonnais* a quitté son quai Saint-Antoine si poétique et si riant; elle a fui, le cœur gros, ce nid où elle était née entourée d'amis dévoués et fidèles, ce salon de Boitel, où de jeunes écrivains prédisaient à la jeune feuille le plus riant avenir. Que de regrets elle a donnés à ce beau vallon de la Saône, à cette maison hospitalière où Pelzin avait établi son imprimerie peu après le siége de Lyon, quand les colères populaires grondaient encore et que Collot-d'Herbois n'avait pas perdu tout espoir de retour! Mais dans le nouveau local qu'elle s'est choisie, elle a eu le bonheur de retrouver un non moins poétique souvenir. Les jardins de Louise Labé lui seront propices, pense-t-elle, et aujourd'hui qu'elle habite un emplacement fréquenté jadis par les belles dames, les grands seigneurs, les artistes, les poètes et les beaux esprits du temps, elle espère être plus que jamais la confidente et la favorite des écrivains de nos jours. Que l'avenir lui sourie donc dans l'antique demeure de la Belle Cordière, et que plus grande et plus forte que jamais, elle n'ait point à regretter le temps où, humble et timide, elle ne vivait que des soins, des sacrifices et du dévouement du spirituel et intelligent Boitel.

La voilà installée à présent, il lui a fallu bien du temps pour s'organiser et s'établir. Son apparition a été deux fois retardée; elle croit pouvoir promettre à ses anciens et à ses nouveaux amis qu'elle marchera d'un pas ferme désormais et qu'on n'aura plus à se plaindre de l'irrégularité de ses apparitions.

Elle n'en a pas moins à regretter les inexactitudes du passé et surtout à demander pardon de n'avoir pu ni rappeler les nombreux concerts du mois précédent, ni signaler les plus brillants tableaux de notre belle exposition, ni appeler l'attention sur les travaux de nos écrivains ou sur les meilleures pièces de nos deux scènes; ce sont des dettes qui l'écrasent; elle ne peut les payer aujourd'hui, mais elle s'acquittera un jour et c'est avec reconnaissance qu'elle remerciera ceux qui, dans ses embarras, lui ont conservé leur vive et sincère amitié.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LA CHÈVRE ET LE CHOU.

—

Un homme qui se croyait sage,
Et qui n'en était que plus fou,
Croyant y trouver avantage,
Ménageait sa chèvre et son chou.
Il narguait ses voisins et proclamait sans cesse
Son savoir-faire et son adresse,
Montrant avec orgueil, auprès de l'animal,
Le chou devenu colossal.

Or, Jeannette, un beau jour, trompant la surveillance
De son maître trop confiant,
Ne se fit pas souci de braver sa défense
Et de croquer le légume friand.
Hélas ! la gourmande chevrette
De sa faute subit dure punition,
Car, le soir même, la pauvrette
Trépassa d'indigestion.

N'imitons pas ce politique
Qui pensait ménager et la chèvre et le chou :
Il perdit tout, par sa belle tactique,
Et, de riche, fut sans le sou.

J. DE LUBAC.

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES RAPPORTS

DE LA CHIRURGIE AVEC LA MÉDECINE

Aux différentes époques de l'histoire médicale.

Quand on considère la constitution des sciences médicales telles que les représentent l'enseignement et les livres didactiques, ce qui frappe d'abord, c'est leur extrême division en branches distinctes, en catégories séparées et comme en spécialités nombreuses; mais si l'on y regarde de plus près, on ne tarde pas à reconnaître que toutes, en définitive, se réduisent à deux grandes sections principales, la chirurgie et la médecine proprement dite, de qui relèvent toutes les autres qui n'en sont que les éléments ou des compléments accessoires; il y a plus: quand celui qui a consacré sa vie entière à l'étude intégrale de l'une d'elles, rencontre à chaque pas les connexions étroites qui les unissent l'une à l'autre, et la frappante analogie de vues et de préceptes qu'elles offrent dans la théorie et la pratique; quand celui qui a mission d'enseigner la chirurgie par exemple, se dégageant des détails pour mieux voir l'ensemble, ne peut toujours lui faire sa part exacte, ni dire, avec toute la rigueur qu'exigent les démonstrations scientifiques, où elle commence et où elle

Digitized by Google

finit, mais retrouve partout l'identité des doctrines générales, malgré la diversité des objets : on se demande s'il y a réellement deux sciences distinctes ou si au contraire la science médicale n'est pas une ; on se demande si ce partage artificiel n'est pas un véritable démembrement, s'il en était ainsi à l'origine, si l'antiquité l'avait compris à la manière des temps modernes, à quelle époque et sous quelle influence cette scission a pu s'opérer et se maintenir, etc. ? telles sont les questions pleines d'intérêt qui vont nous occuper.

Ce fut longtemps une mode d'aller chercher dans l'ancienne Egypte le berceau de toutes les sciences ; aujourd'hui, grâce à l'étude du sanskrit et des langues orientales, la même faveur s'est reportée sur l'Inde ; toutefois on peut jusqu'à nouvel ordre s'en tenir encore à cette conclusion de Sprengel : « L'histoire, dit-il, démontre que l'étude de la médecine a commencé chez les Grecs, qui en ont inspiré le goût aux autres nations. » (*Histoire de la médecine*, t. 1, p. 25). Et, ici encore, il est prudent de ne pas remonter jusqu'aux siècles héroïques de la Grèce, parce qu'il n'en reste que des traditions fabuleuses, ni même jusqu'aux temps homériques, parce que les documents qu'ils nous ont laissés n'ont pas à nos yeux les caractères de la certitude historique.

« La chirurgie, écrit un savant historien, peut se glorifier d'une origine plus reculée que la médecine. » (Sprengel, ib., p. 22). Cette croyance, aujourd'hui universelle (1), est corroborée par le témoignage de Celse :

(1) Nous ne chercherons pas, comme on l'a fait, à établir ce point historique dans un but de prééminence : « Les modernes semblent avoir voulu

Digitized by Google

Hœc autem pars (chirurgia) *quum sit vetustissima*, etc. (liv. 7, *proœm.*) ; mais cela, tout en faisant voir que les origines de cet art sont les plus anciennes, ne nous instruit guère sur ses rapports avec la médecine dans l'antiquité, rapports qui vont faire l'objet de nos recherches. Dezeimeris, dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, en touche quelque chose en ces mots : « L'o-« rigine de la chirurgie remonte sans doute aux premiers « âges du monde et se confond avec celle de la méde-« cine proprement dite, dont elle n'a été séparée dans « l'exercice qu'après une longue suite de temps.» (Art. *chirurgie*). Nous verrons en effet qu'elles furent longtemps réunies dans l'antiquité ; à quelle époque furent-elles séparées ? C'est ce qui reste à déterminer.

§ 1. — ÉCOLE D'HIPPOCRATE.

Eloy avance que ce fut au siècle d'Hippocrate : « La pratique de la médecine, dit-il,.... ne fut séparée de la chirurgie qu'au temps d'Hippocrate » (*Dict. hist.*, art. *chirurgie*, — 1re éd., 1755. — Il le répète 2e éd., 1778) ; cette opinion, émanée du célèbre biographe, ne saurait résister à un examen attentif : je vais montrer pré-

accorder une sorte de supériorité à celle des deux branches de l'art de guérir qui a été pratiquée la première.» (Sprengel, ib. p. 22). — « Le savoir, dit Eloy, des plus anciens médecins consistait principalement dans la chirurgie.» (*Dict. hist. médec.*) — «Il est permis de présumer que la chirurgie est née avant la médecine interne, puisqu'elle a pour objet des maux accessibles à la vue, etc.» (Dezeimeris, *Dict. hist.* art. *chirurgie.*) — Voyez aussi Brambilla, *de la Prééminence de la chirurgie* (trad. de Linguet, 1786), etc.

Digitized by Google

cisément que rien ne saurait en donner une réfutation plus victorieuse que l'analyse des propres travaux d'Hippocrate. Signalons d'abord ici une remarque préjudicielle. La connaissance que j'ai acquise du style hippocratique, en préparant une *édition gréco-française* de la *Chirurgie d'Hippocrate*, me permet d'établir que ces deux branches étaient si peu séparées que, dans ses œuvres et de son temps, un seul et même mot, IÊTROS, avait cours pour désigner à la fois le *médecin* et le *chirurgien*. J'ajouterai en outre que, sous le titre *péri iêtrou* (que la traduction latine *de medico* ne rend pas complètement) il a écrit un opuscule où il traite non du médecin en particulier, mais des qualités que doit avoir le *chirurgien* et des éléments qu'on appelle aujourd'hui *petite chirurgie;* enfin que, sous le titre *Kat'iêtrëïon* (*de medicatrinâ* seu *de officinâ medici*) il a composé un autre livre où il ne s'occupe que du *chirurgien* et de l'*opérateur*, des petites opérations chirurgicales, de la déligation des fractures, etc.

Les œuvres elles-mêmes d'Hippocrate (2) sont le monument le plus ancien et le plus complet que nous possédions de la médecine grecque; on constate, en les lisant, non seulement qu'il s'est placé au premier rang comme écrivain et comme philosophe, mais encore qu'il a su prendre en ses mains et tenir avec un rare bonheur à la

(2) « Nul ne peut nier qu'il y ait là les conceptions d'un des plus beaux « génies de l'antiquité, les découvertes d'un des plus grands observateurs, « les leçons d'un des esprits les plus judicieux et les plus exacts.

« Il instruisit non seulement son siècle et son pays,.... mais il fut encore, « au siècle de la renaissance des lettres, le maître, le flambeau de l'Europe « médicale moderne.» (Dezeimeris, *Dict. hist. méd.*)

Digitized by Google

fois le sceptre de la médecine et celui de la chirurgie. On l'a dit avec raison : «Rechercher quelle a été l'influence « des travaux d'Hippocrate sur la marche de l'esprit « humain appliqué à la recherche de la vérité en méde- « cine, ce serait tracer une histoire philosophique de l'art « de guérir tout entier.» (*Biographie méd.*) Nous nous bornerons donc à quelques points principaux, en nous en référant au témoignage des plus grandes autorités sur ces matières.

Nul n'ignore que c'est à son génie qu'on doit l'*art* de la *prognose:* « la lecture attentive de son traité du *pro-* « *nostic* prouve qu'Hippocrate avait porté au plus « haut degré de perfection la science du symptôme. « Cette production, dans laquelle il ne s'est pas montré « moins habile observateur que dans les *aphorismes*, « contient en outre ses opinions sur les crises, etc.

« Etudié comme *nosographe*, Hippocrate a été et « sera sans doute toujours mis au premier rang parmi « les observateurs qui ont écrit avec une précision et « une exactitude admirables les phénomènes morbides. « Il a créé l'art de décrire les maladies (3); il a été pour « elles ce que Linné fut plus tard pour les plantes » (Jourdan et Boisseau, *Biographie médicale*, éd. Panckoucke).

(3) « La *Séméiotique* n'existait point avant Hippocrate, elle est sortie de ses mains telle à peu près qu'elle existait encore vers le milieu du dernier siècle.

« Il a porté la science du *diagnostic* de plusieurs maladies qui se ressemblent beaucoup à un degré de perfection qu'on admire et qu'on a peine à comprendre de la part d'un médecin qui n'ouvrait pas de cadavres.» (Dezeimeris, *Dict. hist.*)

Digitized by Google

En le lisant avec l'attention qu'il mérite, on ne peut pas ne pas « reconnaître qu'il procède selon la méthode expérimentale, et dans l'indépendance complète de tout système hypothétique. Mais quand Hippocrate n'aurait pas exposé dogmatiquement, d'une manière beaucoup plus explicite qu'aucun philosophe de l'antiquité, les procédés de l'entendement dans la recherche de la vérité et les principes de la logique dans les sciences d'observation, les livres des *épidémies* (4), et les ouvrages *aphoristiques* qui s'y rattachent suffiraient pour démontrer qu'il avait découvert ces principes et deviné Bâcon.

« C'est à Hippocrate qu'on doit la *science des indications*. Il est encore le premier qui ait signalé d'une manière particulière l'importance qu'il faut accorder à la considération de l'âge, du sexe, du tempérament etc., du malade, et nul ne l'a surpassé dans la juste appréciation de toutes ces circonstances.» (Dezeimeris, *Dict. hist. méd.*)

Le savant Coray fait, sur le *Traité des eaux, des airs et des lieux*, une remarque saisissante : « Cet ouvrage étonnant fut composé, il y a près de 22 siècles, dans un coin de la Grèce, par un médecin dépourvu de tous les secours que les progrès des sciences et des arts fournissent aux observateurs du nôtre. Guidé par le seul génie dont la nature l'avait doué, il entreprit de résoudre

(4) « Rapprochés des *aphorismes*, les livres authentiques sur *les épidémies* sont les faits à l'appui de la règle.» — « Le mérite d'Hippocrate est d'avoir tracé la seule méthode qui peut conduire à former une collection de faits propres à servir de base pour la recherche des principes en médecine ; d'avoir lui-même recueilli un grand nombre de faits et établi un grand nombre de principes. » (Jourdan, *Biogr. méd.*)

Digitized by Google

le problème le plus intéressant qu'on eût jamais proposé, etc. » Ce traité est une étiologie pathologique générale dans laquelle Hippocrate s'attache surtout à caractériser les différences qui distinguent les hommes selon la température et l'exposition des lieux qu'ils habitent, selon la qualité des eaux dont ils font usage, etc.; c'est une géographie pathologique abstraite, la seule qu'il puisse être utile d'enseigner (voy. Jourdan, *Biog. méd.*); aussi s'accorde-t-on à considérer cet ouvrage comme un de ses chefs-d'œuvre et de la médecine ancienne (5).

Il a créé la *diététique*, et ses recherches sur cette matière sont encore pleines d'actualité. « Son livre sur *Le régime dans les maladies aiguës* est celui de tous que l'on peut méditer encore aujourd'hui avec le plus de fruit;.... l'hygiène thérapeutique a fait peu de progrès depuis Hippocrate jusqu'à nos jours.

« La plupart de ses *aphorismes* renferment des vérités que vingt-deux siècles n'ont fait que confirmer;... tout ce qu'on a écrit de positif sur le pronostic et le traitement des maladies, depuis ce grand maître, se rattache sans effort aux vérités immuables consignées dans ces immortels aphorismes. » (Jourdan, *Biog. méd.*)

Tout lecteur impartial conclura avec Pinel : « Avoir une estime sentie pour Hippocrate, rendre hommage à sa supériorité, le regarder comme le vrai fondateur de la médecine d'observation, ce n'est pas croire qu'il a tout

(5) « Il a consacré à l'étude de l'influence des climats, un ouvrage qui a passé pour un chef-d'œuvre non-seulement aux yeux des médecins, mais encore des philosophes, et dont quelques principes fondamentaux ont mérité d'être longuement développés par Montesquieu. » (Dezeimeris, *Dict. hist.*)

Digitized by Google

vu, tout observé, etc; mais il n'en doit pas moins servir de modèle pour les qualités rares qui lui ont mérité la vénération de tous les siècles. »

Il nous reste à étudier Hippocrate comme *chirurgien*. « Si je voulais, dit un savant critique, faire connaître tout le mérite de *la Chirurgie d'Hippocrate*, ce serait le sujet d'un travail fort étendu, puisque la partie chirurgicale de ses œuvres égale presque en importance la totalité des autres.» (Dezeimeris, *Dict. histor*).

« Hippocrate, écrit Sprengel, a enrichi la chirurgie (6) d'un grand nombre d'observations nouvelles et de plusieurs opérations. C'est lui qui fut l'inventeur de l'art d'appliquer les bandages.

« Dans le livre des *Plaies de tête*, on trouve indiquées, avec beaucoup de soin, les circonstances qui exigent l'application du trépan, etc.» (Sprengel, *Hist. méd.* I, p. 328). Il révèle dans l'auteur beaucoup d'habileté et de sagacité, ce qui lui a valu d'être appelé par un critique érudit « l'un des plus remarquables de la partie chirurgicale des œuvres d'Hippocrate.» (Dezeimeris, *ib.*)

Un autre savant a dit, en parlant du livre de l'*Officine*: « Avant de l'avoir lu, on se ferait difficilement une idée de la netteté et de la précision admirables qui règnent dans ce petit traité, où même aujourd'hui on ne trouverait peut-être rien à retrancher. » (Jourdan, *Biog. méd.*)

« Le traité *des plaies*, dit M. Littré, contient plusieurs

(6) « Hippocrate se distingua par son habileté dans la chirurgie, les écrits qu'il a laissés sur cette partie doivent être mis au rang de ce qu'il a fait de mieux.» (*Biogr. méd.* Éd. Bayle)— Hæc autem pars (chirurgia) quum sit vetustissima, magis tamen ab illo parente omnis medicinæ Hippocrate quàm à prioribus exculta est. (Celsus, *De re med.* VII, proœm.)

Digitized by Google

sages et bons préceptes sur le traitement des plaies. On y voit le résultat d'une expérience bien employée et d'une pratique bien conduite. » (*Œuv. d'Hippocrate*, VI—398)

L'opuscule des *Hémorrhoïdes* et celui des *Fistules*, que je crois avoir étroitement rattachés à la collection hippocratique par des recherches nouvelles que l'habile traducteur d'Hippocrate a bien voulu mentionner honorablement (Littré, t. X p. XXI.), accusent à leur tour une main également intelligente et expérimentée.

Mais c'est surtout dans le traité *Des fractures* et dans celui *Des articulations*, ainsi que dans *le Mochlique* qui les résume l'un et l'autre sous une forme plus méthodiquement didactique, que les éminentes qualités du grand maître se montrent dans tout leur jour (7). Là on voit le clinicien habile, aux prises avec les cas les plus ardus, démêler dans les fractures les plus compliquées,

(7) « Si l'on parcourt les traités admirables qu'il nous a laissés sur *les fractures* et *les articulations*, on ne doutera point qu'il n'eût une profonde connaissances de l'ostéologie.» (Eloy, *Dict. hist. méd.*) — « Le livre de *l'officine* appartient à la classe la plus précieuse des écrits hippocratiques, à celle des traités chirurgicaux. — Celui *des fractures* est un des ouvrages d'Hippocrate dont la légitimité est la moins douteuse. — Le traité *des articulations* est incontestablement un des meilleurs de la collection hippocratique.» (Jourdan, *Biog. méd.*) — M. Belmas a résumé dans un article bien fait la doctrine des traités *de fractis* et *de articulis*. (Voy. *Journal des progrès des sciences médicales*) etc. — Je me propose de faire un compendium de la chirurgie antique en réunissant tous ces traités dans une édition gréco-française, que je prépare, des *œuvres chirurgicales d'Hippocrate*, traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, accompagnée de variantes, de notes et de commentaires, précédée d'une introduction générale, et enrichie d'éclaircissements tirés des anciens commentateurs, avec des extraits de chirurgie de Galien, Celse, Soranus, Rufus, Oribase, Palladius, Paul d'Egine etc. ; — suivra un index grec hippocratique, qui fait défaut dans toutes les éditions publiées jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

dans les luxations les plus difficiles, le symptôme essentiel, l'élément capital du diagnostic différentiel, le type de l'espèce ou du genre de la lésion, saisir ainsi les véritables indications et établir les bases du traitement rationnel. Ici c'est le chirurgien consommé qui apprécie de haut les méthodes et les procédés opératoires, et qui, détruisant d'une main ferme sur sa route tout ce que la routine et le charlatanisme ont semé de faux enseignements, reconstitue la saine observation, manie avec un égal succès la polémique et la pratique de l'art, propose de nouveaux appareils et des opérations nouvelles, etc.; partout enfin c'est l'observateur judicieux et sagace qui sait, avec un art infini, distinguer les faits particuliers et les faits généraux, en déduire les corollaires, formuler les principes en dehors des hypothèses et des systèmes spéculatifs, et établir en un mot la science en combinant une expérience éclairée et un sage emploi du raisonnement (8).

« Il n'aura pas sans doute échappé au lecteur, remarque M. Littré en parlant d'Hippocrate, IV-654, com-

(8) « En délivrant la médecine des faux systèmes,.... en montrant que les spéculations subtiles des physiciens de son temps n'avaient aucune utilité réelle dans la pratique, il *créa pour l'art de guérir une méthode sûre*, la seule qui lui soit appropriée.» (Jourdan, *Biog. méd.*) — « La révolution qu'il opéra dans la médecine.... fut d'autant plus avantageuse, que la marche adoptée avant lui.... n'était nullement propre à conduire la science vers sa perfection; il apprit aux médecins que leur premier devoir est d'observer la marche de la nature. Il démontra l'inutilité des théories, et prouva que l'observation est la seule base de la médecine. L'art de guérir devenu ainsi une science d'expérience et de faits, aurait dû faire d'immenses progrès, si on eût continué de suivre la route qu'Hippocrate avait tracée et suivie avec tant de succès.» (Sprengel, *Hist. méd.* I-330.)

Digitized by Google

bien est étroite l'union de la médecine et de la chirurgie. Je ne parle pas de cette union accidentelle en vertu de laquelle les deux parties de l'art médical étaient entre les mains d'un même homme ; je parle d'une union intime, de celle qui résultait de l'identité de doctrine;... après que la main a fait son office, il reste une lésion, et c'est cette lésion qui, pour Hippocrate, rentre sous la loi d'une doctrine commune à toutes les maladies.»

Ainsi donc, dans l'école de Cos et dans les œuvres d'Hippocrate qui la représentent au Ve siècle avant notre ère, la chirurgie et la médecine, réunies sous le même drapeau, ont marché d'un pas égal et avec le même éclat. N'oublions pas que parmi les traités dont il vient d'être question, la plupart sont des modèles de style, des chefs-d'œuvre littéraires; et dans ce beau siècle de Périclès qui, en raison des illustrations de tout genre qu'il vit naître en foule, fut sans contredit un des plus remarquables dans l'histoire de l'esprit humain, l'art de guérir, grâce à Hippocrate, ne fut inférieur à aucun autre, et l'école de Cos n'eut à baisser sa bannière devant aucune autre école du temps; elle a même joui d'un privilége inouï : « Hippocrate est en médecine ce qu'Homère est en poésie : ce sont, dans leur genre, les deux plus anciennes et les deux plus grandes figures que nous présente l'antiquité ; chacun d'eux dans sa sphère a tellement dominé son siècle, et si profondément éclipsé et fait oublier ses prédécesseurs et ses rivaux (9), qu'ils sont restés seuls debout aux extrêmes limites de l'his-

(9) Homère, disait Barthez, a eu un second dans Virgile; mais Hippocrate n'a pas eu de second.

Digitized by Google

toire.» (Pétrequin, *Etud. des médecins de l'antiquité*, chap. 4.)

En résumé, ce n'est donc point sous Hippocrate ni à son école que s'est opérée la division de la science médicale. L'hypothèse historique mise en avant par Eloy n'est donc pas soutenable, et il faut absolument y renoncer.

§ 2. — ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

L'opinion aujourd'hui la plus accréditée est que ce fut à l'école d'Alexandrie que la chirurgie fut séparée de la médecine; ses partisans allèguent en leur faveur un passage de Celse, où cet auteur parle de trois parties de la médecine (*Diététique*, *pharmaceutique* et *chirugicale*), et ils prétendent que cela se reproduisait dans les livres, l'enseignement et la pratique ; c'est ainsi que Daniel Leclerc admet, dans son *Histoire de la médecine*, que la science et l'art étaient scindés en trois branches distinctes qui furent l'occupation de trois catégories de praticiens : les premiers se seraient occupés des maladies qui sont du ressort de la diététique ; les autres, des affections dont la cure réclamait l'emploi des médicaments; les derniers enfin, des lésions dont la partie manuelle et opératoire de l'art faisait tous les frais de traitement.

Cette opinion, à laquelle s'est rallié le célèbre Haller, a été adoptée par la plupart des historiens de la médecine et en partie du moins par Sprengel (voy. *Hist. méd.* t. 1, p. 451, 464, etc.), par Choulant, par Hecker, etc.— On s'est plu à répéter que déjà dans l'ancienne Egypte les spécialités médicales étaient très-multipliées au dire

Digitized by Google

d'Hérodote : « Tout est plein de médecins en Egypte : les uns sont médecins pour les yeux, les autres pour la tête, ceux-ci pour les dents, ceux-là pour les organes du ventre, d'autres enfin pour les maladies internes. » (l. 2. c. 84). Mais tout cela ne prouve rien pour l'école d'Alexandrie. Je m'étonne donc que des hommes d'un aussi profond savoir aient pu tomber dans une pareille méprise ; car c'est une grave erreur historique, à laquelle répugnent tous les faits et qu'on ne peut guère s'expliquer que par une fausse interprétation du passage de Celse ; or voici comment il s'exprime : « C'est dans ce même temps (l'*époque d'Hérophile et d'Erasistrate, vers* 300 *à* 288 av. J. C.) que la médecine fut partagée, *diducta*, en trois parties, dont l'une traitait par le régime, l'autre par les médicaments, et la dernière par le secours de la main ; les Grecs ont nommé la première *diététique*, la seconde *pharmaceutique*, et la troisième *chirurgique* (10). »

Or qui ne voit que c'est là une simple subdivision des matières, et non une trifurcation de la science en elle-même, qu'en un mot il s'agit purement d'un classement didactique des objets d'étude, comme le fait un auteur au début d'un livre, fût-ce une monographie; comme le

(10) Iisdem temporibus in tres partes medicina diducta est, ut una esset quæ victu, altera quæ medicamentis, tertia quæ manu mederetur. Primam *dieteticen*, secundam *pharmaceuticen*, tertiam *chirurgicam* Græci nominaverunt. (Cels. in *proœm.*) — Kuehn et M. Daremberg s'attachent à établir que le mot *diducere* ne peut se prendre que dans le sens de *diviser*, *séparer*, *distinguer*, et non dans celui *d'augmenter*, *amplifier*, comme quelques auteurs, entre autres Schulze et Weber l'ont prétendu. Je remarquerai que Scribonius Largus l'emploie (voy. note 11) de façon à ne laisser aucun doute à cet égard.

Digitized by Google

pratique un professeur en commençant un cours, même sur une spécialité, afin de mettre de l'ordre et de la méthode dans ce qu'on écrit ou ce qu'on enseigne; c'est ce qu'au reste prouvera surabondamment plus loin la propre analyse du traité de médecine de Celse lui-même. Et franchement on ne saurait imaginer de véritables praticiens qui traitent exclusivement par le régime sans aucun remède, d'autres qui usent de la pharmaceutique toujours en dehors de la diététique, d'autres enfin qui opèrent sans administrer de remèdes et sans recourir au régime. Scribonius Largus écrivait avec beaucoup de sens, du temps même de Celse : « Il est évident que les diverses parties de la médecine sont tellement connexes et si bien liées entre elles qu'on ne peut absolument pas les séparer sans détriment pour la profession médicale tout entière; d'où l'on doit inférer qu'on ne saurait accomplir ni la chirurgie sans la diététique, ni cette dernière sans la chirurgie, c'est-à-dire sans la partie qui a l'expérience des médicaments utiles; elles s'aident et se complètent l'une par l'autre (11). »

Nous allons faire ressortir cette conclusion avec plus d'évidence encore en jetant un coup d'œil rapide sur

(11) *De compos. medicament. c.* 200 : Implicitas medicinæ partes inter se et ita connexas esse constat, ut nullo modo diduci sine totius professionis detrimento possint; ex eo intelligitur quod neque chirurgia sine dietetica, neque hæc sine chirurgiâ, id est sine eâ parte quæ medicamentorum utilium usum habet, perfici possunt; sed aliæ ab aliis adjuvantur et quasi consummantur. Itaque,.... quasi claudicat et vacillat hic liber nisi eas quoque compositiones quæ ad chirurgos pertinent posuerimus (*Medici antiqui*, ed. Ald. fol°. 154.) — Celse, surnommé l'*Hippocrate latin*, le *Cicéron des médecins*, florit sous Auguste, 3 à 5 ap. J.-C. (Sprengel), et Scribonius Largus, sous Claude, vers 41 ap. J.-C,

Digitized by Google

l'école d'Alexandrie et sur le rôle qu'ont joué dans cette question les écoles et les sectes qu'elle avait fait naître. Cette tâche est assurément rendue plus difficile par les deux incendies de la grande Bibliothèque d'Alexandrie, l'un qui, sous Jules César, dévora 400,000 volumes, l'autre qui, dans le VIIe siècle, sous les Arabes, en opéra l'anéantissement complet. On peut toutefois, pour l'histoire, y suppléer dans une certaine mesure; c'est ce que nous allons tenter.

Hérophile, de Chalcédoine, le créateur de l'anatomie humaine (il florit à Alexandrie entre 305 et 280 av. J. C.) se rendit célèbre comme médecin par ses recherches sur la séméiotique, la diététique (Sprengel t. 1, p. 438) et la matière médicale (ib. 439). On croit qu'il enseigna les accouchements (Sprengel, 1,— 468) et il est certain qu'il a pratiqué la chirurgie (12).

Son émule Erasistrate, comme lui grand anatomiste, et si connu dans l'antiquité par la cure brillante qu'il opéra à la cour de Seleucus Nicanor sur son fils Antiochus, exerça aussi avec distinction (il florit à Alexandrie entre 300 à 280 av. J. C.) la médecine (Sprengel 1-445 et 450) et la chirurgie (id. 447 et 449), et se fit remarquer comme opérateur : Sprengel ajoute même qu'il opérait avec une telle hardiesse que, dans les abcès du foie et de la rate, il ne craignait pas d'ouvrir l'abdomen pour appliquer immédiatement le remède sur les parties malades.

Les deux écoles rivales qu'ils fondèrent, réunirent

(12) « Diodore Cronos s'étant luxé le pied, appela auprès de lui Hérophile qui le persiffla d'abord par un dilemme, afin de lui faire honte de ses sophismes.» (Sprengel., I-434) — On a des raisons de croire qu'Hérophile a commenté le *pronostic* et les *aphorismes* d'Hippocrate (Littré, *Hipp.* I-83).

Digitized by Google

à leur exemple, la médecine et la chirurgie dans leur pratique et leurs publications : ainsi Bacchius de Tanagre (il vivait entre 280 et 260, selon Daremberg) commenta *l'officine* et les *épidémies* (1er et 3e liv.) d'Hippocrate (Galien) et publia un *Glossaire* de tous les termes hippocratiques obscurs (v. Erotien, ed. Franz. p. 8).

Philinus de Cos, autre auditeur d'Hérophile (entre 280 et 260, av. J. C.) commenta à la fois le *Pronostic* et les *Articulations* d'Hippocrate (Littré, t. 1, p. 88.).

Mantias, disciple d'Hérophile (il vivait entre 270 et 240, Daremberg) écrivit sur les médicaments et sur les appareils chirurgicaux (Sprengel, 1-453).

Les empiriques Glaucias, Zeuxis et Héraclide agirent de même : Glaucias (vers 275, Sprengel) avait compris dans un *lexique* toute la collection hippocratique (Littré; 1-29).

Zeuxis (entre 270 et 240 av. J.-C.) embrassa dans ses commentaires les ouvrages médicaux et chirurgicaux d'Hippocrate,

Le plus célèbre des commentateurs d'Hippocrate avant notre ère, Héraclide de Tarente fut en même temps un grand praticien ; ses travaux s'étaient étendus à toutes (13) les branches de l'art (il florit entre 250 et 220 av. J. C.).

Andréas de Caryste (entre 230 et 200 av. J. C.) s'appliqua à la fois à écrire sur les propriétés des médicaments, sur les poisons, et à inventer des collyres fort

(13) Il disait plaisamment que les médecins qui font des traités sur la matière médicale, sans être versés dans la botanique, ressemblent aux crieurs publics qui proclament le signalement d'un esclave fugitif sans l'avoir jamais vu.

Digitized by Google

actifs et des machines pour la réduction des luxations (Sprengel, 1-457 ; Celse, VI-6 ; VIII-20).

Asclépiade qui fut le fondateur du méthodisme (vers 100, Sprengel ; ou 106 avant J. C ; Dezeimeris) et qui l'un des premiers introduisit avec tant d'éclat la médecine grecque à Rome, sous Crassus l'ancien, Pompée et Cicéron, Asclépiade avait beaucoup écrit, et dans la nomenclature de ses œuvres, on trouve beaucoup de monographies tant de chirurgie que de médecine (voy. Dezeimeris, *Dict. hist.* 1-191) ; il avait commenté deux livres d'Hippocrate, l'*Officine* et les *Aphorismes* (Littré, 1-198).

Zopyre, de la secte empirique (qui vivait à Alexandrie de 100 à 75 av. J. C.), exerça la médecine, écrivit sur les propriétés des médicaments, (Oribase nous a conservé, *Collect. med.* l. XIX, plusieurs chapitres de sa *Matière médicale*), et enseigna la chirurgie : nous savons qu'il suivait les préceptes d'Hippocrate pour les fractures et les luxations (Dietz, *Schol. in. Hipp. et Galen* t. 1, p. 2).

Apollonius de Citium, son élève (de 70 à 40 av. J.-C.) est l'auteur du seul commentaire chirurgical qui soit arrivé jusqu'à nous de l'école d'Alexandrie ; il est relatif au traité hippocratique *Des articulations* (voy. Dietz *ib.*). Il avait composé un autre ouvrage en 18 livres contre Héraclide de Tarente, et l'on a des motifs de croire qu'il avait commenté les *Epidémies* (7e liv.) ou le *Prorrhétique* (liv. 1) d'Hippocrate (voy. Erotien, Éd. Franz p. 198).

Ainsi donc les principaux représentants de l'école d'Alexandrie, qu'ils appartiennent aux sectes d'Héro-

Digitized by Google

phile ou d'Érasiste, à l'empirisme ou au méthodisme, cultivant tous les deux branches de la science médicale, les réunissent également dans leur pratique et leurs publications. Nous arrivons ainsi jusqu'à Celse qui va lui-même donner à l'hypothèse que nous combattons un éclatant démenti dans son remarquable traité *De re medicâ* en 8 livres; une rapide analyse en administrera la preuve: dans le 1er et le 2e livre, il s'occupe de la matière de l'hygiène et en particulier du régime; dans le 3e et le 4e, des maladies qu'on traite par le régime (il étudie ces maladies suivant les espèces, liv. 3, et suivant les régions, liv. 4).

Dans le 5e, il décrit les qualités particulières des médicaments, puis les maladies qui peuvent siéger dans tous les points de l'organisme, enfin, dans le 6e, les maladies propres à chaque partie du corps, les unes et les autres étant du domaine de la pharmaceutique.

Les deux derniers livres sont consacrés à la chirurgie, le 7e aux maladies chirurgicales des parties molles et le 8e à celles des os.

Nous nous croyons en droit de conclure qu'il s'agit ici non d'une division réelle de la médecine comme science et comme art (car on ne voit nulle part dans son livre que cette trifurcation correspondît à trois classes de praticiens), mais seulement d'une formule didactique divisant les maladies par catégories en prenant pour base la thérapeutique, comme les modernes l'établissent d'après la nature ou le siége des maladies ; cette division apparente n'est qu'une classification nosologique. C'est aussi la conclusion à laquelle M. Daremberg est déjà arrivé de son côté dans un mémoire fort intéres-

Digitized by Google

sant (*De la division de la médecine*, 2e éd. 1852), et elle paraît rigoureuse. M. Kuhnholtz, dans son *Eloge de Celse* (in-8°, 1838, p. 29) admet aussi qu'il ne s'agit que d'une simple division de la thérapeutique, et non de la médecine elle-même. S'il restait encore quelque doute ou quelque scrupule, il suffira de citer le passage suivant de Celse lui-même, pour n'en laisser subsister aucun : « Il faut, dit-il, il faut savoir avant tout que les diverses parties de la médecine sont tellement liées entre elles qu'il est impossible de les séparer complètement, et qu'elles tirent leur dénomination seulement de la prédominance des moyens dont elles font un usage plus spécial. » (l. v. *Proœm*) Quoi de plus clair? Rappelons que c'est aussi ce qu'établit de son côté Scribonius Largus à peu près dans les mêmes termes (voy. note 11). Voici une dernière citation, tirée de Galien, qui démontrera non seulement que ces divisions étaient arbitraires et théoriques, mais encore qu'elles variaient au gré de chaque auteur : « Ce n'est pas sans raison qu'on peut douter des véritables divisions de l'art médical, quand on voit les auteurs le diviser chacun diversement : et en effet vous pourrez entendre les uns fractionner l'art entier en *pharmaceutique*, *chirurgie* et *diététique* : la première qui traite par les médicaments, l'autre par le secours de la main, et la dernière par le régime ; après cela ils sous-divisent chaque section en d'autres parties, mais ils ne s'accordent guère à l'endroit de ces subdivisions ; il en est d'autres qui divisent l'art en *thérapeutique*, qui est la médecine curative, et en *hygiène* qu'on appelle l'art de la santé ; il en est d'autres encore qui introduisent dans leur division principale la *prophyla-*

Digitized by Google

xie (prophylacticen) c'est-à-dire la médecine préservatrice ; d'autres aussi qui en font autant pour *l'analeptique* (*analepticen*), comme qui dirait la médecine restauratrice, puis d'autres enfin qui etc. » (*De Partibus artis medicæ*, éd. Chartier, II, 282).

A quelle époque la chirurgie fut-elle donc effectivement séparée de la médecine ? Le problème, on le voit, reste tout entier. Nous allons parcourir à grands pas l'histoire médicale des sept premiers siècles de notre ère, et il nous sera facile de constater que cette séparation fut postérieuse à la destruction de l'école d'Alexandrie par les Arabes.

Démosthène Philalèthe (de 20 à 50 ap. J.C.), disciple d'Alexandre Philalèthe, écrivit sur le pouls comme son maître, et mit au jour sur les maladies des yeux un traité fort estimé dans l'antiquité et qui n'était pas encore perdu dans le XIVe siècle, du temps de Mathœus Sylvaticus, lequel en a donné des extraits (Sprengel, 1-458).

Rufus d'Ephèse (vers 95, Sprengel, ou 100, Daremberg, ap. J.-C.) s'est rendu célèbre comme anatomiste (*du nom des parties*), comme médecin (*de la goutte, des purgatifs ? du pouls ?*), et comme chirurgien (*des maladies de la vessie et des reins*). Galien lui donne de grands éloges, et les modernes, qui n'ont ses œuvres qu'incomplètes, ont dit de lui : « Ces fragments font regretter le reste, car ils sont remarquables par la précision, la justesse et la lucidité qui y règnent. » (Dezeimaris, *Dict. hist.*) (M. Daremberg prépare une nouvelle édition de Rufus, collationnée sur un grand nombre de manuscrits, complétée à leur aide et enrichie de beaucoup de fragments inédits).

Digitized by Google

Soranus d'Ephèse, (vers 105 Sprengel) à 125 (Daremberg) ap. J. C.) florit d'abord à Alexandrie, puis à Rome sous Trajan et Adrien. Cœlius Aurelianus, qui avoue s'être inspiré de ses remarquables ouvrages (14) qui ne sont pas tous, tant s'en faut, parvenus jusqu'à nous, nous apprend que ce fut une des lumières de la secte méthodique, ***Methodicorum princeps Soranus dignissime judicavit*** (Chron. l. 1. c. 1). Ce fut un des praticiens et des auteurs les plus renommés de son temps : il s'est distingué par d'importantes monographies sur la médecine (***Des maladies des femmes***) et sur la chirurgie (***Traité des bandages ;*** voy. Chart. XII ; *Signes des fractures du crâne*).

Galien (né à Pergame vers 131, mort vers 201 ap. J.-C.) a fait dire que : « De tous les médecins de l'antiquité, aucun n'a possédé un génie aussi brillant, une érudition aussi vaste et des talents aussi rares ; aucun n'a su se distinguer autant que lui dans toutes les branches de l'art de guérir. » (Sprengel, ***Hist. méd.***, II - 96). Galien s'est acquis une grande célébrité comme anatomiste et comme physiologiste, et il faut ajouter que, outre ses publications originales si considérables et si importantes sur ces matières et sur l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique (15), il s'est encore signalé par de remar-

(14) « Soranus verò, *cujus hæc sunt quæ latinizanda suscepimus*, inquit, etc. (Cœl. Aurelianus, *de morb. acut.* l. 2 c. 1 ; edid. Guinterius Andernacus, parisiis 1533) Soranus plenissime cunctarum [tardarum passionum] diligentiam tradidit, atque speciale corpus scripturæ formavit de passione capitis initia sumens ; quod nos quoque faciendum assumimus. (id. *chronion*, l v, *præfatio* — *Medici Antiqui*, ed. Ald. 1547.)

(15) Anatomie : *De Anatomicis administrationibus :* « Cet ouvrage est ce que Galien a fait de plus complet et de meilleur sur l'anatomie. » Physiologie : *De Motu musculorum* : « L'histoire des mouvements volontaires doit

Digitized by Google

quables commentaires médicaux sur les livres d'Hippocrate, tels que les ***aphorismes***, le ***pronostic***, les ***épidémies***, le ***prorrhétique***, le ***régime dans les maladies aiguës***, le traité ***des eaux, des airs et des lieux***, etc., et par des commentaires chirurgicaux non moins remarquables sur ***l'officine***, sur le livre ***des fractures***, celui ***des articulations*** (celui ***des plaies de tête*** a été perdu), etc. Il a mérité qu'on dît de lui que « La collection de ses œuvres forme à elle seule une bibliothèque médicale. » (Littré.)

Nous nous bornerons, dans les quatre siècles qui suivent, à signaler un très-petit nombre d'auteurs. Oribase (il florissait de 360 à 390 ap. J.-C.), l'écrivain le plus considérable et le plus savant que nous ayons à mentionner après Galien, fut médecin de Julien l'Apostat (360 à 363) et fut chargé par ses ordres, comme il l'énonce lui-même, « de rechercher et de rassembler ce qu'il y avait de mieux dans les meilleurs médecins et tout ce qui contribue à atteindre le but de la médecine » (l. 1. ***Proœm***);

beaucoup à Galien. Il fut le créateur de la mécanique animale,... qu'il étudia en anatomiste exercé et en mécanicien habile. » — *De Usu partium*, l. 16 : « Cet ouvrage est le chef-d'œuvre physiologique de Galien, et l'on peut dire de la médecine ancienne. » — Hygiène : *De sanitate tuendâ*, l. 6. « Galien a été longtemps le meilleur écrivain que l'on possède sur l'hygiène. » — Pathologie : *De locis affectis*, l. 6. « C'est le livre le plus important que l'antiquité nous ait transmis sur le diagnostic des maladies. » (Dezeimeris, *Dict. hist.*) — Thérapeutique : *Ad Glauconem*, l. 2 : « Ce livre abonde en judicieuses généralités comme en règles particulières excellentes sur la méthode thérapeutique;.... la notion de la localisation des fièvres s'y trouve nettement formulée. » (Pétrequin, *Des Médecins de l'antiquité*). *De Methodo medendi*, l. 14 : « Peu d'écrivains ont exposé avec plus de précision la doctrine des indications et des contre-indications en médecine. » (Sprengel, II-123), etc.

Digitized by Google

il disposa ces extraits, dont Hippocrate et Galien fournissaient la majeure partie, dans un ordre méthodique, et les divisa en 70 livres ; ces *collectanea medica*, consacrés à la fois à la médecine et à la chirurgie, ne nous sont malheureusement pas parvenus en entier. (MM. Daremberg et Dussemaker, dans l'excellente édition gréco-française qu'ils publient d'Oribase, s'appliquent à combler autant que possible, à l'aide de nouveaux manuscrits, ces lacunes dues à l'injure du temps). Oribase par la suite tira lui-même de ce recueil ce qu'il contenait de plus important et en composa un abrégé en 9 livres sous le titre de *Synopsis*, adressé à son fils Eustathius.

Palladius l'Iatrosophiste (vers 634, Sprengel), auteur d'un *Traité des fièvres*, a publié un commentaire sur *les épidémies* (l. 6) d'Hippocrate (Dietz, *schol. in. hipp.* t. 2) et un autre sur *les fractures* (Foës, sect. 6 ; Chartier, XII-270).

Tout esprit attentif sera sans doute frappé comme nous de voir le génie d'Hippocrate servir d'aliment à toute l'antiquité médicale et ses œuvres rester la base de la médecine et de la chirurgie antiques, comme à l'époque de la renaissance elles sont devenues la source féconde de la restauration de la science. Un habile critique a eu raison de dire : « Remarquons l'influence de ces livres qui se trouvent placés à l'origine de l'histoire et de la science : tous les âges en reprennent l'interprétation, et tous y trouvent de quoi alimenter la méditation, de quoi fortifier l'intelligence. » (Littré, *Hipp.* t. I. p. 100).

Paul d'Egine (vers 640, Sprengel, à 650, R. Briau) célèbre comme accoucheur et comme praticien, réunit la

Digitized by Google

médecine et la chirurgie dans sa pratique et son *Traité de médecine* en 7 livres. Paul d'Egine clot la période scientifique de la médecine grecque ; c'est un des derniers disciples, connus dans l'histoire, de l'école d'Alexandrie. Il fut contemporain de la prise de cette ville par les Sarrasins (640), qui, en vrais barbares, incendièrent sa riche bibliothèque. Ce fut là une des lumières de la civilisation qui s'éteignit (16) ; les sciences et les lettres ne firent dès lors que décliner.

Quoi qu'il en soit, de ce qui précède il appert que ce ne fut point dans le sein de cette école que s'opéra la division qui nous occupe. Que certains hommes de l'art, suivant leur goût ou leur aptitude, se soient adonnés de préférence à l'une des branches des sciences médicales, là n'est pas la question. « Cela, conclut avec raison M. Daremberg, ne constitue pas une division pratique de la médecine ; il n'y a là qu'une tendance individuelle sans influence sur l'ensemble de la pratique. » En effet, je crois avoir péremptoirement démontré que, pendant près de mille ans que florit l'école d'Alexandrie, ses principaux représentants réunirent la médecine et la chirurgie dans leurs études et leurs publications.

§ III. — MOYEN AGE.

Ce fut au moyen âge que se consomma la séparation ; ce fut au milieu de la décadence scienti-

(16) « Jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Sarrasins, cette école, l'une des plus célèbres de l'antiquité, conserva toujours quelques faibles traces de la splendeur dont elle avait joui. » (Sprengel, *Hist. méd.* II-219.)

Digitized by Google

fique dont fut alors frappé notre art, qu'il se démembra; j'en ai, dans mon *Histoire de la chirurgie à Lyon*, exposé l'origine, les phases et la désastreuse influence; il me suffira ici de signaler de nouveau cette conclusion à laquelle j'arrive par une autre voie, et de renvoyer pour les détails et la démonstration du fait à mon premier travail historique.

On ne saurait mieux terminer que par ces paroles de M. Littré : « On peut dire que la communauté de doctrine entre la médecine et la chirurgie est l'état régulier, et qu'il a fallu la solution de continuité entre les temps anciens et les temps modernes, solution produite par l'invasion des barbares et regrettable à tant d'autres égards, pour qu'il ait pu jamais y avoir séparation;..... l'âge actuel a vu disparaître une disjonction toute fortuite, et s'opérer une fusion qui, dans le développement plus régulier de l'antiquité grecque, n'avait jamais cessé d'exister. » (*Hipp.*, IV, 658).

J.-E. PÉTREQUIN.

Digitized by Google

LES

CHEVALIERS TIREURS

DE VILLEFRANCHE.

I.

La *Revue du Lyonnais*, nouvelle série, dans ses tomes XX, XXI et XXII, a inséré quelques documents, sur les chevaliers tireurs de Lyon, dus à M. Rolle et à l'auteur du présent travail. La notice, offerte aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue*, n'est qu'un complément des susdites publications, et ce sont des pièces, trouvées par M. Rolle dans les archives de Villefranche, qui en ont fourni tous les matériaux

Les grandes villes ne jouissaient pas seules du privilége d'avoir des Sociétés de chevaliers tireurs de l'arc ou de l'arquebuse, et beaucoup de petites localités de nos environs possédaient aussi de semblables institutions. La grande fête, que les chevaliers de l'arquebuse de Lyon donnèrent en 1738 aux compagnies circonvoisines, fut célébrée à l'occasion du prix que lesdits chevaliers avaient gagné à Neuville, trois ans auparavant, dans un tir auquel ils avaient été invités. Il n'est donc pas étonnant que Villefranche, ville relativement importante, ait vu prospérer dans ses murs des compagnies de chevaliers tireurs.

La première compagnie instituée le fut naturellement pour tirer de l'arc et de l'arbalète. On trouve des preuves de son existence bien avant sa reconnaissance officielle. Une pièce

Digitized by Google

très-curieuse, sous forme d'affiche manuscrite, datée du 2 juin 1539, annonce un tir, et fait connaître le règlement de cette fête ainsi que les prix, qui seront distribués aux vainqueurs : tous nobles, bourgeois, marchands, *qui ont accoutumé le noble jeu de l'arbalète, sont conviés en l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie et de Monseigneur Saint Sébastien.*

Cette pièce est signée Saladin (1) : dans les actes de naissance, on trouve à la date du 28 mars 1543, qu'un Jean Saladin, coulevrinier du lieu de Villefranche, a fait baptiser son fils Sébastien. En lui donnant ce nom il le met probablement sous la protection du patron des chevaliers tireurs et témoigne ainsi de ses sentiments dévoués à la compagnie ; la qualification de coulevrinier semble indiquer qu'il existait déjà à cette époque des réunions où l'on pratiquait l'exercice des armes à feu, et que le susdit devait en faire partie, cumulant ainsi deux qualités à la fois; peut-être aussi ce titre permet-il de penser que l'autorité municipale avait déjà institué une compagnie militaire et bourgeoise, préposée à la défense de la ville (2) ?

(1) Un Saladin, sieur du Fresne, a été échevin de Lyon, en 1682. — Arm. Lyonn.

(2) Je trouve une explication de cette qualification de coulevrinier, dans un récent et très-intéressant travail de M. Lorédan Larchey, inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, 1861 : *les Maîtres bombardiers, cannoniers et coulevriniers de la cité de Metz.*

Le mot de coulevrine ou couleuvrine ne fut usité qu'au XVe siècle, et son usage, comme arme portative, se vulgarisa en France, de 1425 à 1430. A la fin du XVe siècle, la ville de Metz et les villages de sa dépendance pouvaient mettre sur pied un millier d'hommes armés de coulevrines. Un inventaire fait à Troyes montre qu'avant 1480 il était peu de citoyens, chez lesquels il ne se trouvât une ou plusieurs coulevrines. Je recommande beaucoup le mémoire précité à toutes les personnes, qui s'occupent de l'histoire des armes à feu.

Digitized by Google

En 1575, la compagnie de l'arc de Villefranche eut une existence officielle, qu'elle dut à des lettres patentes du roi Henri III. Il y est spécifié que toutes les années, au mois de mai, les chevaliers se réuniront pour tirer solennellement le Papegaut ou oiseau de bois qui servait de but. Celui des sociétaires qui remportait le prix, prenait le titre de roi, et pendant la courante année de sa royauté, il était exempt de toutes tailles, subsides et impositions quelconques. En 1582, la compagnie obtint des lettres confirmatives des priviléges, concédés en 1575 ; il fallut les faire enregistrer à la cour des aides, ce qui ne fut pas sans difficulté; car le procureur général demandait premièrement que le jeu de l'arc fût converti en jeu de l'arquebuse; secondement, que celui qui aurait abattu le papegaut jouirait *des priviléges mentionnés par lesdites lettres, sans toutefois qu'il pût prétendre exemption du taillon, ni du huitième et vingtième du vin qu'il aura acheté et qui sera vendu par lui en gros ou en détail, et sans qu'il pût prendre aucun denier des deniers communs de ladite ville, ni qu'il pût céder son droit à un autre, et non autrement.* Ces difficultés financières ayant été applanies, les lettres furent enregistrées le 1er juillet 1583.

Ces prétentions de la cour des aides nous montrent quel prix, à cette époque, on attachait aux nouvelles armes à feu, et combien de tout temps le fisc a tenu à ses revenus. Il n'est pas étonnant que, dans un siècle aussi troublé que le XVIe, surtout durant sa dernière moitié, on mît une grande importance à former des tireurs d'arquebuse; d'autre part, le retranchement que la cour des aides voulait opérer aux priviléges des meilleurs tireurs, semble en contradiction avec son désir de propagation de l'exercice du tir.

La compagnie des chevaliers de l'arc poursuivit tranquillement sa destinée; mais un conflit survenu dans son sein, en 1684, occasionna certains débats, dont la narration peut

Digitized by Google

avoir quelque intérêt pour l'histoire de l'administration de la province. Le prévôt du jeu de l'arc, François Buyer, avait assez gravement insulté le roi dudit jeu, Francois Danguin, la compagnie prit fait et cause pour ce dernier et par une délibération destitua le premier de sa charge de prévôt. Celui-ci adressa une requête au lieutenant général au bailliage du Beaujolais, Mignot de Bussy, qui défendit aux chevaliers de mettre leur arrêté à exécution, jusqu'à ce qu'il en eût conféré avec les échevins de Villefranche, et cela *sous peine de trois cents livres d'amende et de destitution du jeu.* François Danguin, roi du jeu de l'arc, usa de représailles, et recommanda ses intérêts à Camille de Neufville, archevêque de Lyon, qui depuis 1645 gouvernait ladite ville et la province (1).

L'archevêque, après s'être informé des causes du démêlé, et avoir pris l'avis des échevins de Villefranche, ordonna que le prévôt *demanderait pardon* au roi, en présence desdits échevins et du capitaine du jeu de l'arc, et qu'il prierait

(1) Camille de Neufville, fils de Charles de Neufville, seigneur d'Alincourt, marquis de Villeroy, comte de Bury, gouverneur de Lyon et provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, et de Jacqueline de Harlay, frère de Nicolas duc de Villeroy, aussi gouverneur de Lyon, naquit à Rome en 1606, son père y étant ambassadeur. Il eut pour parrain le pape Paul V; il fut abbé de Saint-Wandrille, de l'isle Barbe et d'Ainay, lieutenant-général au gouvernement de Lyon, nommé archevêque de cette ville, le 27 mai 1653, et sacré le 29 juin 1654; il fut, comme son père gouverneur de Lyon et de la province, et mourut le 3 juin 1693, pendant une émeute populaire, occasionnée par la cherté des vivres. — Morel de Voleine et de Charpin, *Documents sur Lyon.*

Nicolas de Neufville, frère du prélat, était gouverneur du Lyonnais; il avait pour lieutenant-général, depuis 1645, Camille, qui s'était fait une loi de ne pas quitter sa résidence, et supportait seul le double fardeau de l'autorité spirituelle et temporelle. L'administration de Camille de Neufville fut extrêmement remarquable. — Péricaud aîné, *Arch. hist. et statis.* 10, p. 344.

Digitized by Google

ensuite qu'on le laissât jouir de sa charge. Les choses s'étant passées suivant le désir du prélat, François Buyer contrit et humilié, continua d'exercer les fonctions de prévôt. A cette occasion, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'autrefois, ainsi que nous le voyons tant aujourd'hui, beaucoup de gens préféraient les honneurs à l'honneur.

Je ferai une autre réflexion : j'entends bien souvent des plaintes sur les tendances de l'autorité, à s'ingérer dans les moindres affaires des sociétés contemporaines, et à ne pas laisser à celles-ci la plus légère initiative. Si cette intrusion administrative est un mal,—ce qui peut parfaitement se discuter,—on voit qu'elle n'est pas particulière à notre époque, et je ne sais pas si aujourd'hui un préfet se mêlerait de détails intérieurs et intimes, qui semblent devoir échapper à son attention. On comprend cependant que, s'il s'agit de promulguer un règlement, l'autorité municipale, lorsqu'elle existe, veuille en prendre connaissance : l'intérêt du bon ordre, dont elle est gardienne, lui en fait un devoir. C'est ce qui arriva à Villefranche, en 1738 : une contestation survint entre les échevins et les compagnies de l'arc et de l'arquebuse, au sujet de règlements nouveaux ; les parties, d'un commun accord, soumirent leurs prétentions respectives à l'arbitrage de Camille Perrichon (1), prévôt des marchands à Lyon, et commandant pour le roi en l'absence du duc de Villeroi.

Après avoir pris connaissance des différents mémoires, relatifs à l'affaire soumise à son jugement, Camille Perrichon envoya un projet de règlement qui fut accepté, et qui mit ainsi fin à la contestation. La manière dont on procéda mutuellement, dans cette circonstance, me semble entièrement

(1) Camille Perrichon, chevalier de l'ordre du roi, de l'Académie de Lyon, prévôt des marchands de 1730 à 1739, né en 1678, mort en 1768.— Lyonn. dignes de mémoire.

Digitized by Google

conforme aux principes d'une bonne justice et d'une sage liberté.

Un des articles de ce règlement, rédigé par Camille Perrichon porte que : « s'il survient des contestations entre les « officiers et chevaliers de l'un ou l'autre jeu (de l'arc et de « l'arquebuse), pour la préséance ou autrement..... elles « seront vidées et décidées par le maire et les échevins..... « sauf l'appel au parlement. » Je relate cette clause, parce que j'ai sous les yeux une pièce, dans laquelle Henri Meissonnier est qualifié, en 1737, de roi des nobles jeux de l'arc et de l'arquebuse. On pourrait induire de cela que les deux compagnies étaient réunies, tandis que la citation ci-dessus prouve le contraire. Ledit Meissonnier possède une double royauté, qui ne lui donne pas une bien grande puissance ; car il demande au lieutenant général du bailliage de Villefranche la permission de faire battre de la caisse, à l'occasion d'un prix qui doit être tiré : l'autorisation demandée est en date du 31 mai 1737.

En 1764, le sieur Rivière, régisseur de la baronnie du Beaujolais, avait affermé à divers particuliers des espaces de terrain, dans la partie des fossés de la ville située au levant ; or, c'était dans ces mêmes fossés que les chevaliers de l'arc pratiquaient leurs exercices, en sorte que les petits jardins établis par les nouveaux locataires les gênaient considérablement.

Les chevaliers de l'arc, pour défendre leurs droits, adressèrent donc un mémoire à Son Altesse Sérénissime, le duc d'Orléans, qui était seigneur de la baronnie du Beaujolais : ils remontrent au prince que leur compagnie a été établie en 1575, par les lettres du roi Henri III, lequel leur permet de s'assembler tous les dimanches et fêtes de l'année, et notamment le premier dimanche de mai, pour tirer au papegaut. Depuis cette époque, la compagnie de l'arc a la jouissance

Digitized by Google

des fossés, à l'orient des murs, ainsi que la compagnie de l'arquebuse, et ces deux Sociétés à l'opposite l'une de l'autre, ne sont séparées que par le chemin tendant de la porte *de Fayette* (*sic*) au port de Frans. Cette longue jouissance qui n'a jamais été troublée, équivaut donc à une légitime possession.

Le sieur Rivière avait voulu imposer la même gêne aux chevaliers de l'arquebuse, quelques années auparavant ; mais sur leurs représentations, ils ont été réintégrés dans la jouissance de leur terrain.

Une correspondance échangée entre Monseigneur l'abbé de Breteuil, chancelier de son Altesse, et M. Vernier, intendant des finances, pour la baronnie du Beaujolais, nous apprend que les chevaliers obtinrent entière justice (1). Le régisseur du prince avait péché par excès de zèle ; je ferai remarquer qu'à toutes les époques, et surtout sous les gouvernements absolus, on observe de ces excès de zèle, qui nuisent considérablement à ceux qu'ils prétendent servir.

J'ai sous les yeux deux invitations imprimées, espèces de circulaires, sous forme d'affiches, provenant des chevaliers de l'arc de Pont-de-Vaux, — aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bourg, — pour convier les diverses compagnies des environs à une fête dans laquelle on tirera de l'arc : la première est datée du 1er juillet 1686, et elle est adressée aux roi, capitaine, officiers et chevaliers du noble jeu de l'arc, par les chevaliers du noble et ancien jeu de l'arc de la ville de Pont-de-Vaux ; le prix est rendu par un chevalier qui en a remporté un dans la célèbre ville de Lyon ; la distance du tir est de 150 pieds de roi, et, comme chaque

(1) La copie de ce mémoire est sans date ; mais les lettres de MM. de Breteuil et Vernier étant des premiers jours de janvier 1765, il est à présumer que le mémoire a été rédigé en 1764.

Digitized by Google

province avait ses mesures particulières, on a eu soin de tracer sur la feuille en question la longueur dudit pied, afin que chacun pût se rendre compte de la portée du tir.

L'autre invitation, du 28 juin 1725, est semblable à la première ; mais on lit de plus dans la circulaire : « Permettez-« nous de vous rappeler que le prix ne se disputera pas avec « ces armes nouvelles dont le bruit effraye : ce sont des arcs « et des traits, aussi propres à assembler les amis qu'ils l'ont « été autrefois à dissiper les ennemis. L'amour s'en sert pour « gagner les cœurs et pour les unir, et nous vous les propo-« sons, Messieurs, comme des arcs qui assurent votre « triomphe, et dont le trait doit porter une récompense « d'honneur à votre adresse. » Il y a dans ces paroles une certaine couleur, en harmonie avec le siècle qui a produit les Amours de Boucher et les pastorales de Vateau ; mais elles respirent en même temps un parfum de bienveillance. Nos habitudes contemporaines, si rapprochées du sans-gêne égoïste, trouveront sans doute cette naïveté prétentieuse, bien ridicule, et ne nous permettront plus de comprendre la politesse, peut-être un peu affectée, dont la disparition complète est un fait des plus regrettables. Aujourd'hui, tout devient sec et raide, comme la ligne droite dont nous avons fait notre idéal.

II.

On a vu que lorsque les chevaliers de l'arc firent enregistrer, en 1582, les lettres patentes qui consacraient l'existence de leur compagnie, le procureur général à la cour des aides demanda que l'arquebuse fût substituée à l'arc. Ce changement n'eut pas lieu ; mais une société de tireurs d'arquebuse se forma, et marcha parallèlement à celle des tireurs d'arc et d'arbalète.

Digitized by Google

Je ne saurais dire si les chevaliers de l'arquebuse, à l'exemple de leurs confrères de l'arc, se constituèrent en société, avant d'avoir obtenu une existence légale. Je puise mes renseignements dans un mémoire manuscrit qui ne parle pas de cette circonstance, et qui fut rédigé, à l'occasion d'une demande dont je vais rendre compte : un sieur Michelin, imprimeur-libraire de la ville et du collége de Provins, capitaine-guidon de la compagnie de l'arquebuse de ladite ville, a l'intention de publier un *Almanach des arquebuses* ; il envoie donc à toutes les compagnies du royaume, en la date du 28 décembre 1764, la circulaire suivante qui ne manque pas d'un certain intérêt : « En conséquence du privilége de « Sa Majesté, je prends la liberté de vous communiquer, « Messieurs et chers confrères, le projet dressé de l'autre « part. L'utilité dont il est susceptible me fait espérer que « vous l'agréerez, et que vous voudrez bien seconder mon « zèle pour son exécution ; rien de plus naturel que *s'attacher* « à l'objet qui *nous* intéresse le plus. Fondé sur cette vérité, « je me suis flatté qu'un *Almanach des arquebuses fixerait* « *notre curiosité sur* une multitude prodigieuse d'almanachs, « dont nous sommes inondés tous les ans ; on en fait presque « dans tous les lieux et de tous les états. Celui-ci a droit de « préférence sur le plus grand nombre, puisqu'il intéresse « des compagnies respectables par elles-mêmes, et qu'il « voit le jour sous les auspices d'un prince aussi puissant « que *vertueux*. Je vous prie donc, Messieurs et chers con- « frères, de me faire part des éclaircissements dont j'ai « besoin, et d'engager M. votre secrétaire à m'envoyer ses « recherches et votre réponse sur tous les articles ci-men- « tionnés. »

Je ferai remarquer que l'auteur de cette circulaire, quoique membre de l'académie des Apathistes de Florence, — c'est un titre qu'il se donne, — n'écrit pas correctement sa

Digitized by Google

langue. Il cite un fait qui prouve que nous n'avons pas tout inventé, quand il prétend, dans une phrase assez mal construite, que l'almanach des arquebuses l'emportera en curiosité sur une multitude prodigieuse d'autres almanachs, dont alors on était inondé. On voit donc que les innombrables publications de ce genre ne sont pas particulières à notre époque ; en outre, je ne peux m'empêcher de relever le titre de vertueux que l'auteur donne au souverain qui régnait sur la France, à Louis XV, qui se fit une île de Caprée dans son parc aux cerfs. La flatterie basse et plate, si exagérée qu'elle semble une moquerie, a avili de tout temps les peuples et les rois, et elle ne renonce pas à son empire. Le XVIIIe siècle cumula l'irréligion, l'immoralité et l'abaissement, et quand vinrent les embarras financiers, la France étonnée fit banqueroute au pied de l'échafaud de 93.

Un mois après la réception de la circulaire de l'éditeur de Provins, le 28 janvier 1765, la compagnie de Villefranche répondit en envoyant ses modestes annales, contenues dans un mémoire dont je vais faire une analyse succincte.

Ce fut le 17 janvier 1659 que des nobles, des gens d'église, des magistrats et des citoyens notables de Villefranche, se réunirent et formèrent le projet d'établir un jeu d'arquebuse. L'exécution suivit la délibération. On choisit, pour le lieu d'assemblée et d'exercice, un local situé près de la porte des Fayettes (1), le long des murailles orientales de la ville, et l'on fit construire un bâtiment, aux frais duquel chacun des *citoyens-chevaliers contribua.*

Peu d'années après, en 1662, les chevaliers de l'arquebuse de Lyon invitèrent ceux de Villefranche *à assister à un prix qui était représenté* en ladite ville. Outre la compagnie de

(1) On remarquera que, dans une pièce précédente, cette porte est appelée *de Fayette.*

Digitized by Google

Villefranche, celles de Mâcon, Trevoux, Anse, Châlons, Bourg et Montluel, se rendirent à l'invitation.

Il paraîtrait que, dans les premières années du XVIIIe siècle, la société languissait un peu, et alors pour ranimer le zèle des chevaliers, le 12 mai 1704, le conseil de ville décida que celui qui abattrait l'oiseau de fer serait exempt du logement des gens de guerre, pendant l'année de sa royauté, et qu'il lui serait fait quelque diminution sur ses impositions. Dans une autre délibération du 24 mai 1725, on fixa *la diminution de taille promise au roi de chaque année à la moitié de sa cote*. Ce mot *promise* semble indiquer que la décision de 1704 n'avait pas eu d'effet.

Le maire et les échevins, voulant assurer au roi de l'Arquebuse les prérogatives qui lui avaient été attribuées, sollicitèrent des lettres patentes de *l'auguste et invincible monarque, Louis XV, roi de France et de Navarre*, lesquelles furent accordées en date du 14 avril 1731 (1). A l'occasion de ces titres d'auguste et d'invincible, je ferai les mêmes réflexions que précédemment, et pour employer le style de l'année 1765, où le mémoire que j'analyse fut écrit, je dirai que l'auguste amant de la Pompadour et de tant d'autres, était loin d'être invincible, quand il était attaqué par les flèches de l'Amour. Ces lettres patentes accordent aux chevaliers tireurs de Villefranche les mêmes priviléges dont jouissent toutes les autres compagnies régnicoles de l'arc ou de l'arquebuse ; c'est à dire que le roi, durant l'année de sa royauté, sera exempt *de tailles, charges et impositions publiques*, et s'il est encore sous puissance paternelle, le père profitera de cette exemption. Cet acte fut enregistré au parlement et à la Cour des aides, par arrêt des 14 et 23 avril 1731. Depuis cette auto-

(1) Il faut bien remarquer que ces titres d'auguste et d'invincible sont donnés à Louis XV, dans un mémoire écrit en 1765.

Digitized by Google

risation officielle, la compagnie prit le titre *d'officiers chevaliers du noble et royal jeu de l'arquebuse de Villefranche.* Il me semble que cette intervention de la royauté, du parlement et de la cour des aides, est bien excessive, puisqu'il s'agit simplement de valider l'existence d'une très innocente association provinciale. Je ferai donc à ce sujet une observation de circonstance : c'est que la centralisation n'a pas été entièrement établie par les lois contemporaines. Je ne présume pas que l'établissement d'un cercle nécessitât aujourd'hui d'aussi nombreuses formalités : je pense que l'autorisation municipale serait seule nécessaire.

Les bâtiments du jeu étaient composés d'une salle de réception, à gauche, du côté de la campagne, et d'une buvette adossée contre une des tours des murailles de la ville. Un acte du 16 mai 1752, signé Besson, notaire royal, nous apprend que le sieur Pierre Châtelain Dessertine, au nom de Mgr le duc d'Orléans, avait loué cette tour aux chevaliers de l'arquebuse, moyennant une légère redevance qui constatait les droits du prince. Elle était confinée au midi par la rivière de Morgon, ce qui indique qu'elle se trouvait placée entre le portail d'entrée, à droite de la porte des Fayettes, en sortant de la ville, et ladite rivière. Les chevaliers installèrent dans cette tour une salle d'armes.

La Sainte-Barbe était la fête annuelle des tireurs d'arquebuse : ce jour là, ils faisaient dire une messe, et après l'avoir entendue, ils se rendaient dans la salle de leur établissement, où une collation leur était offerte, aux frais du roi. On se réunissait aussi le second mardi qui suivait la fête de l'Epiphanie ; on tirait les rois, et celui qui avait eu la fève, l'année précédente, payait les frais de la collation. On voit donc que le titre de roi obligeait le titulaire à certaines libéralités.

La veille du second dimanche de mai, le roi faisait pro-

Digitized by Google

mener autour de la ville, au son des instruments, un oiseau de fer, que l'on élevait sur une perche fichée au-dessus d'une tour, laquelle pouvait avoir une distance de 120 pas, de l'emplacement du tir. Le lendemain, les chevaliers en grand uniforme, volants rouges doublés de la même couleur, vestes blanches, culottes rouges, bas blancs, chapeaux unis, cocardes blanches, épée au côté, se rassemblaient dans le local du jeu, et l'on nommait une députation qui allait chercher à l'hôtel de ville l'étendard que l'on plantait près du pas d'où l'on tirait l'oiseau.

L'ouverture du tir était faite par un des Messieurs du corps de ville, et chaque chevalier passait ensuite à son rang, suivant la date de réception, après avoir payé la somme de six livres : le roi était seul exempt de cet impôt. Si l'oiseau ne s'abattait pas, la partie se remettait au lendemain ; mais l'étendard se reportait à l'hôtel de ville, et le jour suivant on allait le rechercher avec la même cérémonie, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un des tireurs fût vainqueur. Alors on le proclamait roi, et on le conduisait triomphalement à l'hôtel de ville, où sa dignité était reconnue par le maire et les échevins. Plusieurs chevaliers ont été rois deux années de suite ; mais aucun n'a obtenu le titre d'empereur, qui se gagnait après trois royautés consécutives. Le privilége d'un empereur était de jouir, toute sa vie, de l'exemption d'impôt attaché au titre de roi.

La compagnie de l'arquebuse de Villefranche fut invitée à la grande fête, donnée à Lyon, en 1738. (Voir la Revue du Lyonnais, t. 21). Les chevaliers s'y rendirent avec empressement : ils portaient un uniforme gris, veste bleue, cocarde blanche, avec l'étendard satin fond bleu, aux armes de la ville de Villefranche rélevées en bosses d'or et d'argent, et fusils de cible dans les coins. La compagnie a endossé le même uniforme, lorsqu'elle s'est rendue dans les différentes fêtes où elle a été invitée.

Digitized by Google

La tempête révolutionnaire noya dans un cataclysme universel toutes les institutions, bonnes ou mauvaises, et n'épargna pas celle des chevaliers tireurs de Villefranche, qui durent naturellement dissoudre leur inoffensive association.

Les pièces mises à ma disposition ne m'ont pas fourni de documents autres que les précédents. Je me suis donc transporté sur les lieux, afin de rechercher quelques souvenirs matériels, et voici quel a été le résultat de mes observations : les deux compagnies de l'arc et de l'arquebuse avaient leurs établissements le long des murs de la ville, à l'orient, en dehors de la porte des Fayettes qui n'existe plus, l'arc au nord, l'arquebuse au midi. J'ai encore reconnu quelques traces de murs du côté du nord, et la maison basse, ornée d'un perron, que l'on rencontre au sommet de la montée, doit avoir appartenu aux chevaliers de l'arc. Au reste, dans la rue parallèle et près de la dite maison basse, on voit une auberge sous le titre d'*Hôtel de l'Arc* : cela seul indiquerait la position du jeu en question. Du côté du midi, les maisons ont envahi les anciennes murailles de la ville, et je n'ai rien pu explorer ; mais les pièces que j'ai dépouillées ne laissent aucun doute sur l'emplacement, au midi et le long des murs, du jeu de l'arquebuse.

Un de mes amis m'a dit se ressouvenir, qu'au temps de sa jeunesse il avait été conduit par son père, dans le local de l'arc, au nord de la porte des Fayettes, et il croit se rappeler que les deux compagnies s'étaient fusionnées. L'arquebuse, du commencement de ce siècle, selon lui, avait une butte construite au nord de Villefranche, et l'on pouvait en reconnaître les traces. Au reste, ce renseignement qui prouve la reconstitution d'une société de tireurs, est parfaitement exact, puisqu'on lisait dans un des numéros du journal de Villefranche de l'année 1860, que la *Société pour le tir à l'oiseau de l'ancienne chevalerie de la Chartonnière venait de se dissoudre.*

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

JEAN PAPON

Jean Papon, naquit à Croset, près de Roanne, en 1500 et non en 1505, comme l'ont avancé à tort plusieurs biographes. Il résulte, en effet, d'un passage de son premier testament (22 octobre 1572), qu'il avait alors 72 ans.

« Pour Crouzet, dit Anne d'Urfé, dans sa *Description du Forez*, c'est un chasteau (car cella ne mérite pas le nom de ville, ni mesmes de bon bourg), assis en païs de vignoble ; mais qui ne porte pas le vin si bon à beaucoup prez que celluy de sainct Han. Il n'i a rien en se lieu remarcable, fors qu'il est honnoré de la naissance de se grand jurisconsulte, Jehan Papon, si devant nommé, et en faveur duquel il obtint d'avoir sa voix aux assemblées du païs. »

Jean Papon, dans la Dédicace qu'il adressa, en tête de son *Recueil d'arrêts*, à Antoine de Levis, évêque de Saint-Flour, abbé de la Benissondieu, etc., nous apprend que ce fut à lui qu'il dut *la connaissance des belles-lettres et qu'il le favorisa de son bien pendant ses premières années*. Il resta pendant quelques temps au service de cet Antoine de Levis et à celui du marquis de Fronsac, le célèbre maréchal de Saint-André ; puis il alla fréquenter tour à tour plusieurs des cours du royaume, notamment celles de Paris, du grand conseil du roi et celle de Toulouse.

Digitized by Google

En 1529, suivant M. Foisset, il fut élevé à la charge de juge royal, et quelques années après, le 30 janvier 1533, il épousa Marie Bizoton de la Tourlière ou de la Tolière.

Plusieurs biographes, et notamment la Croix du Maine et Denis Simon (1), disent que Jean Papon ne fut nommé lieutenant-général au bailliage de Forez qu'en 1554, mais ils font une erreur de dix ans, puisque Papon dit lui-même, dans la Préface de son Troisième Notaire, 1578, *qu'il est chef de justice du païs de Forez depuis* 35 *ans en ça*. C'est donc à 1543 que remonte sa nomination et non à 1540, comme l'ont cru La Mure et Sonyer du Lac.

Il dut cette charge importante au maréchal de Saint-André et à Antoine de Levis qui, se trouvant un jour réunis dans la maison de Châteaumorand, qui appartenait au prélat, *résolurent* et arrêtèrent, comme il nous le dit lui-même, de le faire pourvoir de l'office de lieutenant-général par provision. Papon ajoute que « par nonchalance ou de fortune ou de lui, il n'a combattu si vivement qu'eut pu faire un ambitieux et qu'il en est demeuré là, prenant contentement avec les lettres et se consacrant aux affaires de justice, » non sans s'être « attiré, par sa charge, *une infinité d'ennuis et de formelles envies.* »

Ce qui l'empêcha principalement de donner carrière à son ambition, c'est qu'il eut le bonheur de vivre « sous les ordres de Mgr d'Urfé, bailli de Forez, qui lui fit toujours un traitement si honnête et gracieux, qu'il n'est pas possible de plus. » Aussi résolut-il « de ne bouger et de n'entreprendre davantage, pour employer *les heures dont il put faire épargne du travail jurisdictionnel*, à lire et escrire en droit et aux bonnes *lettres*. »

Il composa successivement les ouvrages suivants : 1° Un commentaire latin sur les coutumes du Bourbonnois, 1550; 2° un commentaire latin sur le sixième précepte du décalogue, 1552; 3° un parallèle de Démosthènes et de Cicéron, 1564; 4° Recueil d'arrêts notables des Cours souveraines de France, 1556. LES TROIS NOTAIRES, 1568, etc. (Voir ci-après la biographie de Jean Papon).

(1) Nouv. bibl. hist. et chron. Des principaux auteurs et interprètes du droit civil, canonique, etc. *Paris*, Robert Pépie, 2 vol. in-12, 1692.

Digitized by Google

Voici l'opinion de plusieurs jurisconsultes et biographes sur les œuvres de Jean Papon.

Son recueil d'arrêts, dit D. Simon, en renferme plusieurs qui sont inexacts parce qu'il les rapportait sur la foi d'autrui. Ce qui lui attira la critique de plusieurs habiles gens et, entre autres, de M. D'Argentré.

Papo judicatum dicit, sed non semper vera canit Cassandra, Argentr., art. 85, tit. 5, n° 2.

Mornac, *Ad leg.* 8 *de rescindenda vendit*, l'appelle par ironie l'*Arrestographe de Montbrison.*

Papon, même de son temps, était traité par quelques-uns de *Juge de village.*

Du Moulin, Tabouët et Mornac l'ont fort maltraité.

Du Moulin le malmène en plusieurs endroits de ses ouvrages; il appelle son travail un fatras, *in sua farragine arrestorum ad reguli de infirm. resignant.*, n° 19.

Bernard de La Monnoye s'exprime ainsi dans ses notes sur la Croix du Maine. « Papon qui, au dire de Cujas, ignorait le droit romain, a été peu exact dans sa collection d'arrêts, y en ayant même inséré de faux, ce qui avait donné lieu à divers plaideurs, trop crédules, de s'engager en de mauvais procès. Du Moulin n'en parle pas de même sur la coutume du Bourbonnais. »

Voici en quels termes s'exprime le célèbre Cujas (l. VI, c. 661, c.), sur le compte de Papon :

« Nam et expers est omnino Papo juris nostri et mancus, aut falsus sæpenumero in senatus cousultis referendis : nec aberraverim, si dixerim perniciosissimum ejus esse librum, quo collegit senatus consulta summi senatus, quod ex hoc plerique libro sumant ansam litigandi. Lucius quæ collegit senatus consulta, verriora et certiora sunt. »

Denis Simon nous apprend que Du Moulin, s'étant lié avec Papon aux États de Moulins, a parlé plus obligeamment de lui depuis cette époque.

« Charles Du Moulin, dit-il, assure que sans le commentaire de Papon sur la coutume du Bourbonnais, il aurait continué d'écrire sur cette coutume où il avait déjà beaucoup de choses. »

Digitized by Google

Dans sa coutume de Paris (in-f° 1666), Du Moulin cite souvent Papon, comme l'un des auteurs que l'on doit consulter.

M. Foisset dit que « J. Papon était un homme doué d'un esprit peu éclairé, peu instruit et encore moins méthodique. Tous ses écrits sont empreints de ce caractère et méritent peu d'attention. »

A l'égard des Trois Notaires de Jean Papon, maître Claude Henrys les appelle « un ouvrage docte et laborieux qui renferme tout le droit et la pratique. » Mais l'amour de la patrie peut lui en avoir fait dire un peu trop. Le même Henrys ajoute que Papon a donné aux arrêts ce qu'ils donnent aux familles, l'ordre et l'économie (1).

Scaliger va plus loin ; il laisse de côté le jurisconsulte pour attaquer le magistrat. Mais il ne faut point oublier que l'illustre pédagogue était protestant et que son témoignage ne saurait être accueilli sans réserves. Aucun des contemporains de Jean Papon n'a tenu le même langage. Quoi qu'il en soit, voici ce curieux passage de *Scaligerana*. (Scaligerana. Coloniæ Agrippinæ apud Gerbrandum scagen, p. 177).

« Papon estoit lieutenant général à Forest : accipiebat ambabus manibus, et cum esset judex, consultabat, quod non licet ; per 63 annos fuit judex : erat senex cum obiit, habuit pessimos filios. »

Nous verrons plus tard, et en diverses circonstances, que le jugement de Scaliger sur les enfants de J. Papon n'était peut-être pas exagéré.

Jean Papon fit imprimer la plupart de ses ouvrages chez Jean de Tournes, le célèbre imprimeur lyonnais. Nous avons trouvé sur une étiquette, dans les archives du château de Goutelas, la mention suivante : « Pièces concernant la négociation d'entre le sieur Jean de Tournes et le sieur Papon pour les œuvres des Trois Notaires et du Recueil d'arrêts, en mil exas. n° 52. »

(1) Denis Simon. Nouv. bibl. hist. et chron. des principaux auteurs et interprètes du droit civil, canonique, etc. *Paris*, Robert Pépie, 2 volumes in-12, 1692.

Digitized by Google

Malheureusement, ces précieux papiers sont perdus. Ils auraient fourni sans aucun doute les plus intéressants renseignements sur les prix des imprimeurs au XVIe siècle.

Dans la lettre 148, de ses *Lettres missives*, Du Tronchet dit à Papon que le maréchal de Saint-André l'a longuement entretenu de ses mérites; il lui parle de son *Commentaire sur la coutume de Bourbonnais dont le maréchal avait vu le manuscrit dans sa maison de Croset.*

Jean Papon loua beaucoup de son côté les lettres missives de Du Tronchet, secrétaire du maréchal, dont l'auteur lui avait envoyé le manuscrit.

15 août 1557. Jean Papon, en sa qualité de lieutenant-général au bailliage, convoqua l'arrière ban du Forez. Le roi, par ses lettres patentes avait décidé qu'il jugeait à propos d'employer les troupes de l'arrière-ban pour la sécurité de son pays de Bresse, sous les ordres du seigneur de la Guiche, gouverneur et lieutenant-général du roi en ce pays. (Paris, 22 août 1557).

Sur la fin d'août 1557, Papon envoya « ses ordres au lieute-« nant royal de robe courte, étant à Roanne, pour la fourniture « et amas des vivres nécessaires au passage des Suisses venant « de Piémont et passant en Picardie : »

Le 14 septembre 1557, J. Papon fit conduire à Montbrison, par un sergent à masse, Jehan de la Barge, nommé trésorier de l'arrière-ban qui refusait de remplir cette fonction. On nomma en son lieu et place, mais à ses risqnes et périls, un nommé Remond Chicot, seigneur de Beauregard et commis du trésorier du domaine.

Suivant Falconet, Jean Papon, l'*arrétiste* fut député aux états d'Orléans, en 1560.

En 1562, il eut le bonheur d'échapper aux massacres de Montbrison ordonnés par le baron des Adrets. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans la préface de la cinquième édition de ses Arrêts :

« L'auteur doit croire, dit Papon en parlant de lui, « que le dit imprimeur le tenoit pour mort, et l'un des précipités lorsque Montbrison fut forcé. Il est vivant, et par la Providence de Dieu

Digitized by Google

eschappé du massacre exécuté contre les catholiques dudit lieu, en l'an 1562, auquel son bien fut employé et sa personne réservée. »

En 1564, J. Papon put se soustraire à l'horrible peste qui décima la ville de Montbrison pendant le mois de juillet.

Les archives du château de Goutelas, ancienne demeure du grand juge de Forez, nous ont permis de connaître les noms des principales terres et maisons qui lui appartinrent.

13 janvier 1545. Contrat de vente de la maison de Puy-Clamaud (1), qui est celle où ledit Papon réside avec autres fonds y attenant.

28 juin 1548. Autre contrat de vente de ladite maison située en la *Barrière* (2), passé par noble Gabriel de Trémolles, au profit du sieur Papon et de demoiselle Marie Bizoton.

24 novembre 1548. Jean Papon et sa femme Marie Bizoton achètent à dame Jeanne le Viste, veuve de Jehan Robertet..... secrétaire des finances, la grange et domaine du Bulhon pour eux et du Moulin rouge pour Loys Papon, leur oncle, chanoine de Notre-Dame.

8 janvier 1559. Contrat de vente de la terre et seigneurie de Marcoux, passé par noble Antoine de Fredeuille et Claude de Sarron, au profit de M. Papon, lieutenant général, au prix de 10,250 livres, du 8 janvier 1559. Acte reçu Delafont et Mazet.

24 mai 1558. Jean Papon achète au sieur Chaulce, valet de chambre du roi, élu de Forez, le château de Goutelas et tous ses droits, au prix de 1,000 livres tournois. Chaulce l'avait acquis lui-même de Mlle Jeanne de Goutelas, fille d'Antoine de Rogemont.

11 septembre 1653. Acquit fait par Jean Papon et Mlle Marie Bizoton, sa femme, des jardin et vergier, avec une maison haute et basse située au bord des fossés de la Croix, qui fut de Pierre Guillermin de Montbrison.

(1) Jacqueline de Puy-Clamaud avait épousé Jean Papon, oncle et parrain du jurisconsulte, en 1507.

(2) *La barrière* était près du Tribunal, s'il faut en croire des vieillards qui se souviennent encore du vieux nom de cette rue.

Digitized by Google

Pendant l'année 1572, Jean Papon perdit sa femme, Marie Bizoton, fille de noble homme Yves Bizoton de la Torrellière, de Loches en Tourraine et de Estiennette Burgensis. Elle institua son mari, Jean Papon, son héritier universel, et le chanoine Loys Papon, son second fils, son héritier particulier.

Jean Papon avait vécu pendant quarante ans avec sa femme. Il eut d'elle quatre enfants : Estienne Papon, lieutenant criminel, qui mourut avant son père ; Loys Papon, chanoine de Notre-Dame ; Melchior Papon et Sibille.

La même année, 1572, et le 22 octobre Jean Papon fit un premier testament, dont la plupart des dispositions furent par lui maintenues dans un second dont nous parlerons ci-après. L'original du premier testament a été donné par M. le marquis de Campredon, à la bibliothèque de la ville de Montbrison. Voici quelles sont ses principales dispositions.

Jehan Papon dispose, dit-il, de ce qu'il a acquis par son travail et de ce qu'il a plu à Dieu lui réserver après *les pillages, rançonnements et malheurs soufferts*.

Il désire être enterré dans la chapelle Saint-Roch où reposent plusieurs membres de sa famille et sa femme.

Il lègue aux dames et filles du couvent de Sainte-Claire de Montbrison, trente escus avec trois grandes pièces de tapisseries pour parer le chœur de leur église.

Aux frères mendiants du couvent de saint François de Montbrison, seize escus, deux tiers pour vêtir *les mal vestus dudit couvent*.

A sa gouvernante Jeanne Odin, veuve de Jacques Coste, chirurgien de Montbrison, trente écus, etc., etc.

Il dit qu'il a fait bâtir de ses propres deniers sa maison de Montbrison, celle de Goutelas et autres et qu'il y a employé diz mille écus.

Il donne de curieux détails sur son fils ainé : Étienne Papon, lieutenant criminel au bailliage, âgé de 42 ans au moment où il testait (2 octobre 1572).

Il a fait de grands frais, dit-il, pour son éducation, il l'a fait nourrir aux bonnes lettres en sa maison sous doctes précepteurs,

Digitized by Google

il l'a entretenu à Poitiers pour la jurisprudence, il lui a résigné son état de lieutenant criminel, joint au sien civil, au gage de deux cents livres. Le tout compris, il a déboursé pour lui 4,500 écus.

« Dont, néantmoins, ajoute le testateur, et sans propos ny veoir occasion quelle qu'elle soit, il s'est diverti et a fui et déserté l'obéissance de ses père et mère et de tous aultres à qui il a deu déférer et a rejeté leur conseil, et come par un despit fait tout au contrère de ce qu'on lui a conseillié, et s'est rendu jusques à present, iners, nonchalant, inutil et farouche à tous, tenant la contenance assez notoire de plus desirer le mespris qu'on a fait de lui que tout aultre chose. Il y a vingt ans qu'il est sorti des escoles et despuys a été receu advocat, tant en parlement à Paris qu'au dit baillage, qui est temps suffisant pour avoir fait conestre son intention et sa fortune. Sa mère et moy avons fait tous nos efforts, quelquefoys par doulceur, aultre foys par rigueur pour le remettre en chemin de bien faire et exercer ce qu'il avoit appris, mais partant n'avons rien peu obtenir, sinon de veoir et connestre qu'il s'est plus nonchallu à nostre grand regret et desplaisir. »

Jean Papon nous apprend que lorsque Étienne épousa Claudine Bourdon, décédée avant 1572, il lui donna, comme avancement d'hoirie, le domaine du Bulhion qu'il avait acquis de Mme Robertet. « Lequel domaine, dit-il, étoit pour toutes choses la nourrice de ma maison pour l'habondance des fruits. » J. Papon l'estimait 4,000 écus.

Il le lui laisse par testament et lui donne, en outre, trois corps de maisons, clos et fermes, dans la ville de Crozet, et une *aultre maison au hault bourg, qui est la maison ancienne des Papon avec ses appartenances, jardins, fossés,* depuis le pont jusqu'à la tour Filliat, compris la serve, vigne, estangs, etc., les quatre granges de la Vallette, etc.

Étienne Papon était institué héritier avec tous ses droits, noms et actions, etc., mais au cas où il aurait voulu inquiéter ses frères, le testateur le réduisait à sa propriété du Bullion.

J. Papon ajoute « qu'il n'a jamais tenu à lui que son fils Étienne

Digitized by Google

ne fût honorablement marié, mais en luy qui n'a jamais trouvé bon aucun parti dont il désirait qu'il s'alliât. » Ce qui prouverait qu'il s'était mesaillé en épousant Claudine Bourdon).

Il lui substituait, *à faute d'enfants, et ses enfants à faute d'enfants*, Me Loys Papon, prieur de Marcilly, son frère, et après lui, Melchior Papon, son autre frère, pour la propriété du Bullion.

Et pour les biens du Roannais et de Crozet, il lui substituait, Sibille Papon, sa fille, femme de Me Gilbert Fedeau, châtelain de Moulins, et après elle Jean Fedeau, son fils et dudit châtelain, à la charge de porter les noms et armes des Papon. En cas de mort de la fille et du fils, Loys et Melchior et les enfants du dernier leur étaient substitués.

Pour tous les autres meubles, immeubles, droits, noms, actions et autres droits quelconques, fiefs nobles et autres, Jean Papon faisait et nommait *héritiers universels* Loys et Melchior Papon, à la charge par eux de satisfaire à toutes les charges, dettes et legs de sa succession et aux frais funéraires.

L'argenterie était distribuée entre tous les enfants.

Le prieur de Marcilly, Loys Papon, était chargé du *maniement* et administration des biens laissés à Melchior, son frère, alors étudiant à Toulouse, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de 25 ans.

La maison de Goutelas était laissée au prieur, avec la grange prochaine, les prés, terres, dîmes de Saint-Martin la Sauveté, d'Allieu, de Chosant, etc., de Couson, etc.

La terre et seigneurie de Marcoux étaient assignéee à Melchior, ainsi que la maison de Montbrison.

Melchior et ses enfants étaient substitués à Loys, et réciproquement, et après lui venaient les enfants que pourrait avoir le lieutenant criminel, puis, Sibille et Jean son fils, Gilbert Papon et Pierre Papon, frère du testateur, étaient nommés ses exécuteurs testamentaires.

Dans un codicille du 28 octobre 1579, Jean Papon appelait après les institués, à défaut de ligne directe, son neveu Gilbert Papon.

Le 3 janvier 1583, Jehan se ravisa et fit un autre testament. — « Il craignait que ses deux fils (Loys et Melchior) ne trouvas-

Digitized by Google

sent mauvais qu'il les privât de ses biens du Roannais et Crozet, qui était le vrai et naturel patrimoine des Papon. Il donna donc ces biens du Roannais à Loys et à Melchior, à la charge de donner dix mille livres tournois à Jehan Fedeau, son petit fils, sous charge, pour ce dernier, de porter les armes des Papon. »

1574. Jean Papon assiste à l'assemblée générale des trois états, qui eut lieu à Montbrison, afin de reconnaître Henri III comme comte de Forez.

Nous avons vu précédemment que le lieutenant général était spécialement chargé de la convocation de l'arrière-ban. Voici une lettre qui prouve qu'en l'absence du bailli de Forez et du gouverneur du Lyonnais, il était investi de pouvoirs militaires.

Letfre du capitaine des Istres à Monsieur de Gotelas, commandant en l'absence de Monsieur de Mandelot au pays de Forest.

Monsieur, j'ay receu vostre lettre par M. Depier. J'avois desjà à demy promis à M. du Vant de passer la riviere de Loire à ce pont Saint-Rambert et sortir de Forest, ce que je m'en vois fere ce jourd'huy mesmes, desirant en meilleur occasion que cella vous pouvoir servir et fere preuve aussi du service que j'ay voué à Monsieur de Mandelot, pour lequel je voudrois employer et la vie et tout ce qui en depand avec autant d'affection que serviteur qu'il aye; si en quelque autre occasion je vous puis servir, je vous suplie fere estat de tous les moyens que j'en auray et de moy come de

Votre bien humble à vous faire service,

ISTRES.

C'est de Boissey, ce mercredy matin.

Henri III avait su apprécier à leur juste valeur les services rendus à sa cause par Jean Papon et les siens. Voici en quels termes il lui aurait écrit de Paris le 8 mai 1576 (1). « En recon-

(1) Ce fragment de lettre est copié sur une liste de pièces qui furent envoyées, après l'émigration, au ministère de la guerre ou de l'intérieur, par Mme Eugène de Goutelas. La lettre autographe de Henri III, si elle a jamais existé, devait, d'après le témoignage de cette dame, se trouver dans ce dossier.

Digitized by Google

naissance de vos beaux services et s'il se présente quelque bonne occasion pour votre bien et avantage, nous n'oublierons pas de vous gratifier, vous maintenir; et garder contre tous ceux qui, calomnieusement, voudroient vous accuser de peu de fidélité et obéissance, etc. »

Signé : HENRY.

A Paris, le 8e de mai 1576.

Quelques années auparavant, Catherine de Médicis, probablement à la demande de son secrétaire Estienne du Tronchet ami de la famille Papon, donna au grand juge de Forez, la qualité de maître des requêtes ordinaires de la reine. C'est probablement cette fonction qui a donné lieu, à un grand nombre de biographes de Jean Papon, et entre autres, à La Mure, de supposer qu'il fut conseiller au parlement de Paris. Il faut remarquer qu'il ne prend cette qualité sur aucun de ses ouvrages, et que son nom ne se trouve pas sur la liste des conseillers au parlement de Paris dressée par Blanchard.

Au mois de septembre 1578. Henri III accorda des lettres de noblesse à Jean Papon. L'original appartient à la bibliothèque de Montbrison, à laquelle il a été donné par M. le marquis de Campredon :

« Henry, etc... sçavoir faisons que Nous, ayant égard et considération aux bons et agréables services; que notre amé et féal Jean Papon, seigneur de Marcoux et de Goutelas, conseiller et lieutenant-général au bailliage de Forestz et maistres de requestes ordinaires de la Royne, notre très honorée dame et mère, depuis trente ans, faits à nos predecesseurs roys et à nous, etc. Tant de son d. estat de lieutenant général audit bailliage qu'en plusieurs charges, commissions d'importance qui lui ont été distribuées et adressées.... (En considération aussi) de ces vertus, capacités et grande experiance en toutes choses et de la fidélité et affection qu'il a tousjours eue..... comme ne s'estant jamais desvoyé de la religion catholique et romaine..... et qu'il est notoire qu'il a mis en lumière (plusieurs œuvres profitables) au publicq et qu'il continue le parachevement d'autres non moins

Digitized by Google

utiles (1) et necessaires que les premières, etc., etc. Pour ces causes, etc., l'avons par ces présentes..... annobly et annoblissons, etc. »

L'enregistrement de ces lettres de noblesse eut lieu à la chambre des comptes et à la cour des aides, les 27 juin et 29 novembre 1579, et le 24 décembre 1583. Le dernier juillet 1598, des lettres de gentilhomme de la chambre du roi furent délivrées à Melchior Papon, écuyer, par Henri IV. Enfin, le 30 janvier 1599, les commissaires députés par le roi pour le regallement des tailles en la généralité de Lyon, rendirent au profit de Loys et Melchior Papon, une sentence portant confirmation de leur noblesse et priviléges.

4 janvier 1584. Dans un inventaire que Jean Papon fait dresser, des meubles de sa maison de Croset, il est question, au folio, « de plusieurs *tableaux d'ayeulx* » et d'un vol qu'auraient commis les Suisses, à son préjudice, pendant leur passage à Croset.

11 avril 1585. Jean Papon assiste à l'assemblée des états réunis à Montbrison et dans laquelle tous les ordres déclarent vouloir vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, de même que dans le service et obéissance du roi.

1586-1587. Jean Papon fut obligé de fuir, avec les habitants de Montbrison, les deux contagions qui désolèrent la ville.

Le 1er août 1587, le lieutenant-général convoque le ban et l'arrière-ban.

« Après la mort d'Henri III, dit un chroniqueur du Forez, messire Anne d'Urfé, gouverneur en ce pays pour la ligne, fit lever la main à touts ceux qui vouloient suivre ce party en l'assemblée générale du pays qui fust faicte chez M. le juge Papon, à Montbrison, etc. » (*Les d'Urfé*, par M. Aug. Bernard).

Dans une pièce des archives du château de Goutelas, qui porte un n° 19, nous avons trouvé la date précise de la mort du grand juge, 6 novembre 1590.

(1) L'original a été fortement endommagé par l'humidité, et un grand nombre de mots sont illisibles.

Digitized by Google

« Dans ceste mesme esglise (Nostre-Dame) est l'enterrement des Papons, où est le corps de Jehan Papon, conseiller du roy et lieutenant general en ce bailliage environ *quarante ans*, dont les beaux escris rendent la mémoire perpetuelle. (*Descript. du Forez*, par Anne d'Urfé).

La Mure, dans sa *Bibliothèque forésienne*. nous apprend que « Jean Papon fut surnommé le Grand, tant pour l'excellence de « ses ouvrages que pour le distinguer d'un autre Jean Papon, « son autre frère, qui embrassa l'état monachal et mourut avec « les qualités de docteur de Sorbonne, grand prieur et grand « vicaire-général de l'ordre de Cluny. »

Plusieurs éditions des œuvres de Jean Papon, sont ornées de son portrait gravé sur bois. Il avait une figure grave et austère, le front ridé et soucieux, l'œil morose et pensif. Son nez était fortement aquilin ; sur la fin de sa vie, ses cheveux et sa barbe étaient devenus blancs ; la toque de velours noir et la robe noire de grand juge, devaient rehausser encore son imposante physionomie.

Dans ses heures de loisirs, Jean Papon, au dire du P. Fodéré, avait composé un Mémorial de toutes les choses les plus mémorables du pays de Forez. Suivant le même auteur, il l'avait communiqué au marquis d'Urfé, prieur de Montverdun, qui fut, en son temps, *un curieux et fidèle antiquaire*.

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR LES ENFANTS DE JEAN PAPON.

2 avril 1567. Contrat de mariage d'Etienne Papon, l'ainé des fils, et de Dlle Claude Bourdon, fille de Christophe Bourdon.

Le testament de Dlle Claude Bourdon est du 13 juillet 1572. Elle mourut avant le 22 octobre de la même année.

Etienne Papon n'eut pas d'enfants d'elle et ne se remarie pas.

Juillet 1580. Procès-verbal et levée du scel et cachet des biens et maison dudict feu sieur lieutenant criminel.

Digitized by Google

Sentence du 14 décembre 1581, donnée à Montbrison au profit de Jean Papon, pour la succession de son fils Estienne Papon.

6 mai 1582. Arrêt de la cour du parlement à Paris du 6 mai 1582, au profit de Jean Papon, de jouir des biens de feu Estienne Papon, par droit de reversion.

1582. Arrêt donné ès-grands jours de Clermont, touchant l'hérédité de feu messire Estienne Papon, lieutenant criminel, au profit de noble Jean Papon, du 14 octobre 1582.

Estienne Papon avait fait un testament dans lequel, probablement, il avait voulu frustrer son père.

Melchior Papon épousa, en 1588, Jeanne du Verney, veuve de Me Claude Trunel, élu de Forez.

Il eut d'elle deux enfants : François Papon et Renée, qui fut mariée à Jacquee de Rochefort, écuyer, seigneur de la Valette.

Melchior Papon mourut vers la fin de l'année 1600. Nous avons trouvé dans les archives de Goutelas, un inventaire des meubles et effets de défunt Melchior Papon, en date du 4 janvier 1601.

Une procédure nous a révélé un acte de violence de la plus haute gravité dont se rendit coupable un des fils du grand juge. Nous ne pouvons passer sous silence cette scène de mœurs du XVIe siècle.

Jehan Papon avait remis son testament au sieur Jehan Vidal, notaire, pour le déposer entre les mains de la supérieure du couvent de Sainte-Claire.

Or, il résulte d'une procédure que Melchior Papon, après le décès de son père, s'achemina avec deux de ses hommes chez le sieur Bourgin, greffier au baillage, et provisoirement détenteur du testament pour en faire des expéditions, après qu'il l'aurait enregistré. Il requit Bourgin de lui communiquer ledit testament, « *et, aussitôt, Melchior s'en était emparé, le rompit et le brisa en pièces, et le ravit et emporta avec force et violence, dont le sieur Bourgin fit aussitôt sa plainte.*

Plusieurs dépositions confirment ce récit : voici celle du notaire Vidal :

« Il feust adverty que noble Melchior Papon, l'un des héritiers

Digitized by Google

institués, serait allé au logis dudit Bourgin estant accompagné de deux siens serviteurs qu'il auroit laissé dans la cour dudit logis, et ledit Melchior Papon monte en l'estude dudit Bourgin, lequel il aurait requis lui vouloir monstrer ledict testament, ce qu'il fist et le tenant en ses mains, il auroit jecté par la fenestre en la dicte cour où estoient les dicts serviteurs. Ce faist, ledict Bourgin se mist à crier : Monsieur, vous me faictes tort, vous me ruinez, rendez moy le testament. » Et poursuivit le dict sieur Papon de ce faire jusque à la *Grand'rue* toujours criant après lui, luy voulloir rendre icelluy ; lequel Bourgin en fit quelque poursuite et instance, qu'est, tout ce qu'il a dit, sçavoir, etc.

Signé : VYDAL (not. roy.)

Jean Perrin, châtelain de Montbrison, attesta qu'il avait ouï dire à Melchior Papon lui-même, qu'il avait dérobé le testament de son père. C'était celui de 1582 qui, en effet, ne s'est pas trouvé depuis aux archives du château de Goutelas.

Le pauvre plumitif Bourgin forma sa plainte, mais il mourut à quelque temps de là, ainsi que Melchior, qui était devenu l'unique héritier de Jean par le précédécés de ses deux frères, Etienne et Loys. L'affaire fut d'ailleurs étouffée, du vivant de Melchior, à cause du rang de la famille et parce que Melchior était sergent *majour* à Montbrison.

Quatre ans après sa mort Jean Fedeau, fils de Jehan Papon, par sa mère Sibille, fit des poursuites contre la veuve de Melchior, et elle fut condamnée, le 7 janvier 1609, à payer à Fedeau une somme de six mille livres.

G. de LA GRYE.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

COMITÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 13 Décembre 1861 (1).

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour amenant le renouvellement du Bureau du Comité, MM. Valentin-Smith et Martin-Daussigny, présents, sont réélus, le premier vice-président, le second, secrétaire-adjoint, à l'unanimité moins une voix. M. Dareste, absent, est réélu secrétaire à l'unanimité.

Le Comité exprime ses regrets de l'absence de M. de la Saussaye et renvoie la lecture qu'il devait faire à la séance prochaine.

M. Martin-Daussigny fait connaître les recherches auxquelles se livre dans ce moment M. J. de Witte, directeur de la *Revue numismatique*, au sujet des empe-

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

reurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle de l'ère chrétienne. Il fait appel aux membres du Comité pour procurer à ce savant les médailles rares frappées sous les règnes de *Postume*, de *Victorin*, de *Lœlianus*, de *Marius*, de *Tetricus* le père et de *Tetricus* le fils.

Les recherches actives et persévérantes de l'honorable directeur de la REVUE NUMISMATIQUE « *ont pour but de réunir tous les documents possibles sur cette époque obscure de l'histoire, dont a parlé un seul écrivain contemporain, Trebellius Pollion, trop souvent en contradiction avec les annalistes et les chroniqueurs des siècles suivants.* »

M. le Président accorde la parole à M. Allmer, qui met sous les yeux du Comité un estampage d'une inscription romaine, envoyé par un curé des environs de Moutiers, en Savoie, aux RR. PP. Jésuites de la rue Sala, qui ont bien voulu lui en donner communication. Cette inscription qui se voit à Aixme, dans la Tarentaise, au-dessus de la porte de l'église, est un document important pour l'orthographe du nom des anciens habitants de cette contrée.

Il y a quelques années, dit M. Allmer, c'est-à-dire, vers la fin de 1855, M. Léon Renier me faisait part de la découverte, assez récente alors, au lieu dit la Forclaz du Prarion, sur la commune de Saint-Gervais, au pied du Mont-Blanc, d'une inscription relative à une délimitation de territoire, ordonnée par Vespasien, entre les Centrons et un autre peuple appelé VVMNENSES sur la copie qui en avait été fournie (1), nom évidemment mal lu, que M. Mommsen, dans une note insérée dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéo-*

(1) Copie de M. le docteur Payen. Depuis, M. Payen a reproduit cette inscription en fac-simile dans une notice intitulée : *Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des Bains de Saint-Gervais en Savoie.*

Digitized by Google

logique de Rome, 1854, proposait de restituer par *Vallenses* ou par *Veragrenses*. M. Renier se fondant sur la présence à Passy, village limitrophe de Saint-Gervais, d'une inscription mentionnant un *triumvir locorum publicorum persequendorum*, et sur cette circonstance, qu'il n'y avait que Vienne dans tout l'empire romain, qui eût des fonctionnaires désignés par ce titre, pensait qu'il était question des *Viennenses*. On savait, en effet, que la colonie de Vienne embrassait jusqu'à Genève, qui en était un simple *vicus*; mais à partir de ce point, son étendue et ses limites du côté de l'Est étaient inconnues. Une inscription qui promettait des renseignements propres à éclaircir et peut-être à résoudre cette question, devenait donc extraordinairement intéressante. Dans le seul but d'en vérifier le texte, je m'empressai de faire le voyage de Lyon à Saint-Gervais. La savante conjecture de M. Renier se trouva parfaitement vraie. L'inscription porte VIENNENSES et non VVMNENSES. Ainsi, le territoire de la célèbre et opulente colonie des *Viennenses* s'étendait jusqu'au Mont-Blanc, traversait l'Arve et ne s'arrêtait qu'à la crête des hautes montagnes qui bordent la rive droite de cette rivière. Mais indépendamment de cette curieuse et importante révélation, une particularité du texte épigraphique attira vivement mon attention. Les Centrons y sont désignés à l'accusatif par le mot CEVTRONAS, d'où il me parut qu'on devait conclure que les premiers éditeurs de Pline, de César, de Strabon, de Ptolémée et de l'auteur de la Notice des provinces et des cités de la Gaule, les seuls écrivains qui mentionnent ce peuple, ont adopté une fausse leçon, et que le véritable nom des anciens habitants de la Tarantaise et du Faucigny était *Ceutrones* ou *Ceutronae*. Il y avait donc probablement deux rectifications à faire à l'orthographe admise, l'une portant sur la première syllabe CEN à changer en CEV, et l'autre sur la

Digitized by Google

dernière syllabe NES à changer en NAE. Depuis lors, vérification faite des meilleurs manuscrits et spécialement de plusieurs inscriptions disséminées en Tarantaise (1), on a acquis la preuve que l'N de la première syllabe est une faute et qu'elle doit être remplacée par la voyelle V. Mais ces inscriptions, n'offrant le nom du peuple dont il s'agit qu'en abréviation, CEVTRON, il devenait nécessaire, pour pouvoir fixer l'orthographe de la dernière syllabe avec une égale certitude, justifiée, à la fois, par les manuscrits et par l'épigraphie, d'avoir une copie parfaitement sûre d'une inscription où le nom de ce même peuple fût énoncé en toutes lettres et au nominatif. Telle est une inscription engagée au-dessus de la porte de l'église d'Aixme, publiée en 1857 dans la *Revue archéologique*, par M. Auguste Bernard, mais d'après une simple copie manuscrite et sans que le savant qui l'avait prise et qui la lui avait communiquée, eût été prévenu qu'une partie du texte réclamait plus particulièrement toute son attention ; en sorte que le doute était encore permis. Une fois, afin d'en finir, je m'étais mis en chemin pour Aixme; la distance plus grande que je ne l'avais cru, les difficultés de la saison et surtout le défaut de temps disponible, m'avaient obligé de revenir, en ajournant à une occasion meilleure ma vérification. Or, c'est précisément de cette même inscription d'Aixme que les RR. PP. de la rue Sala viennent de recevoir un estampage qu'ils ont bien voulu me confier. Cet estampage est assez défectueux dans quelques-unes de ses parties; mais heureusement le mot en litige est un de ceux qui ressortent avec netteté, et on lit parfaitement

(1) L. Renier. *Sur une inscription romaine découverte dans les environs des Bains de Saint-Gervais, etc.*

Digitized by Google

F.CL.CE
VTRONES PVBLICE,

c'est-à-dire, *Foro Claudienses Ceutrones publicè* (*posuerunt*). C'est donc aujourd'hui une question résolue. Centrons est une orthographe fautive. Le nom de ce peuple est Ceutrons, en latin *Ceutrones*, faisant à l'accusatif *Ceutronas*, comme *Allobroges* faisait le plus souvent, au même cas, *Allobrogas* (1).

INSCRIPTION D'AIXME.

Imperatori Caesari Marco. . . . . .
..... no, pio, felici, invicto, augusto, pontificis maximo, tribunitiâ potestate, Foro Claudienses Ceutrones publice, curante Lucio Atinio Martiniano, viro egregio, procuratore Augusti.

Par suite de l'usure du temps ou pour avoir été effacés à dessein, les noms de l'empereur en l'honneur de qui l'inscription a été gravée, sont devenus illisibles à l'exception du prénom *Marcus*, exprimé par l'initiale M, à la fin de la première ligne et des lettres *n o*, dernière syllabe de son surnom, au commencement de la troisième ligne, ce qui peut s'appliquer à Caracalla, à Macrin, à Elagabale ou à Gordien; car à cause de la facture assez bonne des lettres, je ne pense pas qu'on doive descendre plus bas que ce dernier empereur, ni qu'on puisse, à cause des titres *pius*, *felix*, *invictus*, remonter au-delà de Caracalla.

Plus heureux que les Allobroges, les Ceutrons, en deve-

(1) Cesar; *De Bello Gall.*, l. 1, c. 14; l. 3, c. 6; l. 7, c. 63. Id., *De Bello civ.*, l. 3, c. 63.

Digitized by Google

nant colonie romaine, n'avaient pas perdu leur nom primitif, puisque nous les voyons appelés *Foro Claudienses Ceutrones*, tandis que les Allobroges ne se retrouvent plus que sous la dénomination de *Viennenses*.

La colonie des *Foro Claudienses Ceutrones* faisait partie de la province des Alpes Grecques ou Pennines, dont le gouvernement était confié à des procurateurs impériaux, simples chevaliers. C'est pourquoi *Lucius Atinius Martinianus* est qualifié sur l'inscription de *vir egregius*, titre qui distinguait les chevaliers des sénateurs, appelés *viri clarissimi*.

Lorsqu'on fit la découverte de l'inscription de la Forclaz, on prit le sage parti de la dresser sur le lieu même où elle avait été trouvée. Mais exposée en plein air à toutes les intempéries d'un climat rigoureux, elle s'altère avec rapidité, au point qu'il est à craindre qu'elle ne devienne bientôt tout à fait illisible. Lorsque je l'ai copiée, deux ans à peine après son extraction du sol, les sigles P. P. (pater patriae) aperçus par M. le Dr Payen, à la cinquième ligne, avaient déjà disparu. A diverses reprises je sollicitai, en faveur de cette précieuse inscription, des mesures de conservation. Je proposais d'élever autour, en pierres sèches ou en bois, quatre supports pour recevoir une toiture quelconque destinée à l'abriter contre les injures de l'air, chose bien facile dans un pays où la pierre encombre la surface du sol, où le bois se trouve en abondance telle qu'il se perd sur place. Maintenant que la Savoie est devenue France et qu'il suffirait du moindre désir exprimé à la municipalité de Saint-Gervais, par M. le préfet du département, pour faire disparaître toutes difficultés, je propose au Comité de vouloir bien adresser à l'autorité supérieure du département de la Haute-Savoie, ses vœux pour la conservation de l'inscription de la Forclaz, sans contredit, un de nos monuments épigraphiques les plus dignes d'intérêt.

Digitized by Google

M. le Président dit qu'il sera avisé aux moyens de donner suite à la proposition de M. Allmer.

M. Martin-Daussigny, prenant la parole, prévient le Comité qu'on s'occupe beaucoup, dans le monde savant, de recherches ayant pour but de désigner d'une manière aussi certaine que possible, le lieu où César passa la Saône pour aller combattre les Helvètes. En sa qualité de conservateur des Musées archéologiques, il a été invité à fournir tous les renseignements possibles aux personnes chargées de ce travail. M. Martin-Daussigny croit aider ces recherches en saisissant le Comité de cette question tout à fait à l'ordre du jour.

Il pense que, d'après ce qui est dit au premier livre des *Commentaires*, César ayant jeté un pont sur la Saône après avoir battu ou dispersé le quart des forces des Helvètes restés en-deçà de la rivière, ce pont dut être jeté de suite, et sur le lieu même où venait de se livrer la bataille. Cette opinion s'appuie sur le texte latin exprimant l'intention arrêtée du vainqueur d'atteindre le reste des troupes des Helvètes, ainsi que la terreur dont furent frappés ceux-ci en voyant qu'en un seul jour César avait accompli ce qu'ils avaient mis vingt fois autant de temps à exécuter (1).

Ainsi, pour retrouver le point où César passa la Saône, il faut premièrement chercher le lieu du combat.

Or, quoiqu'il soit dit dans les Commentaires que les Helvètes dispersés se réfugièrent dans les bois, et qu'il paraît probable que César, pressé d'atteindre les autres corps ennemis, ne se soit pas arrêté à faire enterrer les morts, nous devons croire cependant qu'il chargea un de ses offi-

(1) Hoc prælio facto, reliquas copias Helvetiorum ut consequi posset, pontem in Arare faciendum curat, atque ità exercitum transducit. Helvetii, repentinò ejus adventu commoti, cum id, quod ipsi diebus xx ægerrimè confecerant, ut flumen transirent, illum uno die fecisse intelligerent, legatos ad eum mittunt : (l. I, c. 13).

Digitized by Google

ciers de ce soin, et en même temps de celui d'empêcher les Helvètes dispersés de se rallier et d'inquiéter les derrières de son armée. L'opinion de M. Martin-Daussigny, combattue d'abord par quelques personnes, paraît être adoptée généralement aujourd'hui.

Le sol devant donc renfermer encore une partie des armes et des ossements des combattants, il paraît indispensable, pour la solution de cette grande question, de faire faire des fouilles et d'ouvrir des tranchées sur les points qui semblent offrir le plus de chance et promettre un résultat plus certain.

Mais auparavant, il convient de relever sur les différents catalogues des musées d'antiquités des villes voisines surtout, ainsi que sur toutes les notices des découvertes, quels sont les points de ce côté de la Saône où des armes et des ossements auraient été retrouvés.

Coordonnant ensuite ces découvertes, on pourrait noter soigneusement les points où elles ont été le plus nombreuses, sans crainte de s'écarter un peu de la rivière : l'étendue du champ de bataille ayant dû être considérable, si on en juge par le nombre des troupes.

Les tables trouvées dans le camp des Helvètes, en indiquant, par leur nom, tous ceux qui étaient sortis du pays, comptaient deux cent soixante-trois mille Helvétiens, trente-six mille Tulinges, quatorze mille Latobriges, vingt-trois mille Rauriciens, trente-deux mille Boïens ; parmi eux quatre-vingt-douze mille combattants ; en tout, trois cent soixante-huit mille têtes. Or, le quart de ce nombre, resté en-deçà de la rivière, étant de quatre-vingt-douze mille personnes, a dû couvrir un espace très-étendu, surtout lorsque battus et dispersés par les soldats de César, ils prirent la fuite pour se jeter dans les bois.

Digitized by Google

En supposant même que le texte des *Commentaires*, pris dans le sens le plus rigoureux, ne dût indiquer que les Helvètes sans leurs alliés, ce serait encore un nombre de soixante-dix mille environ qui dut se répandre au loin.

M. Martin-Daussigny croit donc qu'en s'entourant de tous les documents possibles sur les découvertes faites précédemment entre Trévoux et Montmerle, lieu où la Saône paraît facile à traverser, et qu'en recherchant dans le pays la trace des *tumuli* qui pourraient avoir été tronqués ou presque aplanis par les débordements de la Saône, on arriverait à connaître le point que l'on cherche aujourd'hui, et qu'ainsi, cette question intéressante se trouverait résolue.

M. Valentin-Smith, prenant la parole, fait observer combien il serait opportun de s'occuper de la question soulevée par M. Martin-Daussigny, et dont il a eu déjà lui-même l'occasion d'entretenir le Comité, après l'avoir étudiée sur les lieux.

« Rien ne peut, dit-il, exciter un plus grand intérêt pour notre contrée, au point de vue de la géographie historique, que l'étude de l'émigration des Helvètes. Le récit qu'en donne César forme le seul document que nous ayons pour déterminer quels peuples habitaient nos pays, et spécialement le département de l'Ain, à l'époque où les Romains firent la conquête des Gaules. »

M. Smith expose les principales questions qu'éveille le récit des Commentaires, et les passe en revue.

I.

OU ÉTAIT LE RETRANCHEMENT ÉTABLI PAR CÉSAR, DU LAC LÉMAN AU JURA?

Il s'étendait, sur la rive gauche du Rhône, de Genève au mont Wuache, comme l'ont très-bien démontré Butini,

Digitized by Google

Abouzit, M. Gaullieur, Mgr Depéry, le général Dufour, et tout récemment M. de Saulcy. On en trouve également la preuve, fort bien établie, dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juillet 1713.

Napoléon 1er place, de même, ce retranchement de Genève au mont Wuache, et détermine, avec sa concision et sa netteté ordinaires, le nombre d'hommes et le temps qu'il fallut pour l'établir.

II.

QUELLE MARCHE ONT SUIVI LES HELVÈTES, POUR SE RENDRE VERS LA SAÔNE.

Les Helvètes allaient chez les Santons, en traversant le territoire des Séquanes et des Eduens ; partis du Pas de l'Écluse, ils ont suivi à peu près la route actuellement décrite par le chemin de fer; pris la vallée de l'Albarine, jusqu'à l'embouchure de cette rivière ; de là ils se sont dirigés vers la Saône, notamment par le Plantay et Sandrans, où l'on voit encore les traces d'une route romaine, très-probablement superposée à une voie celtique.

Ils étaient au nombre de 368,000. On peut, sans exagération, supposer qu'ils avaient au moins 30 à 40 mille chars, pour le transport de leurs provisions pendant trois mois, et pour faciliter la marche des vieillards, des femmes et des enfants.

Un tel nombre suivi d'un tel matériel exigeait un développement considérable. Les Helvètes ont donc dû nécessairement se porter sur la Saône, par divers points, de Trévoux à Montmerle, ou vis-à-vis de Belleville, lieu d'où partait une route de la Saône à la Loire, la plus directe pour eux pour aller chez les Santons.

Ils durent surtout déboucher en grand nombre vers

Digitized by Google

Saint-Barnard, par la vallée du Formans, qui offre un large accès vers la Saône.

Ils ne prirent point, comme quelques personnes le pensent, la route de Nantua. En suivant cette direction, ils n'auraient pas traversé le territoire des Allobroges *trans Rhodanum*, lesquels, comme les Eduens et les Ambarres, portèrent plainte à César, de ce que les Helvètes avaient ravagé leurs possessions (*Commentaires*, livre I, chap. 2 et 14).

III.

QUELLE A ÉTÉ LA MARCHE DE CÉSAR, D'*Ocelum* A VIENNE ET DE VIENNE VERS LA SAÔNE? OU A-T-IL TRAVERSÉ LE RHÔNE? OU A-T-IL POSÉ SON CAMP? OU A-T-IL LIVRÉ LA BATAILLE CONTRE LES TIGURINS?

D'*Ocelum*, situé entre Turin et Suze, César, traversant le mont Genèvre, gagna Briançon, Embrun, Chorges et Gap; de là, il se porta chez les Voconces, à Die, en suivant la vallée de la Drôme, et de Die se rendit à Vienne. Cette route, par le mont Genèvre, est l'un des cinq passages que mentionne Varron, l'ami de César, pour pénétrer d'Italie dans la Gaule transalpine. — De Vienne, César suivit le long du Rhône; puis, franchissant ce fleuve, non loin du confluent de la Saône, il entra chez les Ségusiaves, qui occupaient ce confluent. *Hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi* (I, 10).

M. Smith combat l'opinion de Cluvier, de Ménestrier, de Neuvéglise et de M. de Saulcy, qui, contestant l'établissement des Ségusiaves vers le confluent de la Saône, prétendent que César et son armée traversèrent le Rhône à Vienne, la Saône au-dessus de Lyon, et une seconde fois cette rivière, après avoir défait les Tigurins.

Les Ségusiaves devaient occuper, sur la rive gauche de

Digitized by Google

la Saône et au nord du Rhône, le territoire qui fait partie aujourd'hui du département du Rhône ; c'est-à-dire l'espace qui s'étend depuis le bief de Génay jusqu'à la Pape. Les Ségusiaves *trans Rhodanum* ne pouvaient pas dépasser cette limite. On rencontre, en effet, à quatre kilomètres à peine, en remontant la Saône, Trévoux, qui appartenait aux Ambarres, puisqu'il se trouve entre Ambérieu en Dombes et Ambérieu d'Anse, dont les noms dérivent évidemment de celui d'*Ambarri*.

César, ainsi que s'expliquent les Commentaires, allant des Allobroges vers les Ségusiaves, *ab Allobrogibus in Segusiavos* (I, 10), établit son camp chez ces derniers. C'est ce qui ressort de son récit.

Il reçut, chez les Ségusiaves *trans Rhodanum*, les plaintes des Eduens, des Ambarres et des Allobroges.

Son camp ne pouvait être posé qu'entre Neuville, dernière commune du département du Rhône, et Lyon.

César savait, par ses éclaireurs, où se trouvaient les Helvètes, et où ils passaient la Saône. Il avait combiné ses moyens pour attaquer leur arrière-garde à l'improviste, au moment où les trois quarts de ces émigrants auraient traversé la rivière. Il dut donc se rapprocher d'eux, sans s'éloigner de la Saône.

César dit qu'il est parti de son camp à la troisième veille, c'est-à-dire, entre minuit et trois heures du matin ; *de tertia vigilia cum legionibus tribus e castris profectus;* —qu'il attaqua et surprit les Tigurins en désordre. *Eos impeditos et inopinantes aggressus* (I, 12). De ces paroles, l'on est fondé à conclure que les Tigurins étaient peu éloignés du camp de César, à dix ou douze mille pas romains environ, (15 à 18 kilomètres) ; en un mot, à une distance assez rapprochée pour qu'en partant entre minuit et trois heures du matin, il pût les surprendre inopinément.

Digitized by Google

Si l'on place le camp de César à Neuville, territoire extrême des Ségusiaves, sur les bords de la Saône, ou à Sathonay, *fines* des Ambarres et des Ségusiaves, on doit admettre que la bataille qu'il livra aux Tigurins eut lieu dans les parages de Riottiers, Jassans et Frans.

La position à assigner aux Ségusiaves *trans Rhodanum*, doit servir à déterminer la position du camp de César; — la position de ce camp détermine le point où se trouvaient les Tigurins.

Le territoire occupé par les Ségusiaves *trans Rhodanum*, sur la rive gauche de la Saône, indiqué par les limites du département actuel du Rhône; — l'emplacement du camp de César vers Neuville ou Sathonay; — la bataille contre les Helvètes, livrée dans les parages de Riottiers, Jassans et Frans; voilà des données qui satisfont au texte des Commentaires.

Ceux qui prétendent que la bataille contre les Tigurins a eu lieu au-dessus de Mâcon, vers l'île de la Palme, ou vers l'embouchure de la Seille, ne prennent pas suffisamment garde à ce fait, que le camp de César était sur le territoire des Ségusiaves, et que son armée, trop éloignée de l'ennemi, n'aurait pas pu, en partant à minuit, arriver à temps pour surprendre à l'improviste, comme elle le fit, l'arrière-garde des Helvètes. Cette première erreur en entraîne une seconde, chez quelques-uns. Pour adapter leur système au texte de César, ils étendent le territoire des Ségusiaves *trans Rhodanum*, au-dessus de la ligne qui va d'Ambérieu des Dombes à Ambérieu d'Anse, en traversant Trévoux.

Le général Gœler pense que la bataille contre les Tigurins s'est donnée près de Trévoux, ou entre cette ville et Villefranche; mais il veut qu'après le combat, César, laissant une partie de ses troupes sur le champ de bataille, se soit dirigé, avec le reste de son armée, un peu au sud;

Digitized by Google

c'est-à-dire, qu'il serait revenu du côté de son camp, aurait établi un pont et fait passer la Saône à son armée au lieu où, probablement, il fut rejoint par Labiénus (1).

Cette version paraît s'écarter du texte des Commentaires, suivant lequel, après la bataille contre les Tigurins, César jeta, en un jour, un pont sur la Saône, afin de se mettre immédiatement à la poursuite des Helvètes : HOC PRŒLIO, FACTO, *reliquas copias Helvetiorum ut consequi posset, pontem in Arare faciendum curat* (I, 13). — De la rapidité du récit et de l'action, il ressort que César fit faire ce pont aux lieux mêmes où il venait de battre les Tigurins.

Au-dessous de Saint-Barnard où, à partir du pont, commence à se manifester une pente sensible de la Saône, César eût rencontré des difficultés qui n'existaient pas à

(1) « Après le combat contre les Tigurins, César put arriver soudainement sur les Helvètes qui se trouvaient sur la rive droite de la Saône ; et afin de pouvoir leur cacher plus longtemps ce mouvement, César laissa, pendant quelque temps, une partie de ses troupes sur le champ de bataille sur la rive gauche de la rivière, et se porta, avec le reste de son armée, un peu plus au sud, où il fut rejoint par Labiénus, avec les trois autres légions. Là il fit construire un pont, fit passer la Saône à toute son armée, et se trouva tout à coup au sud des Helvètes, les coupant ainsi de leur direction de marche projetée, et leur interdisant le plus court chemin vers les Santons. (GŒLER ; *Guerre des Gaules de César, pendant les années* 58 *à* 53 *avant J.-C.*; in-8, Stuttgard, 1re partie, ch. 5, p. 17). »

La marche projetée des émigrants, d'après M. Gœler, comme il s'en explique ailleurs (ch. 3), était de se porter chez les Santons, par Le Puy, Mende, Cahors ou Périgueux. Mais rien ne montre, dans l'histoire, que telle devait être leur route. Cela ne résulte nullement de l'Abréviateur de Tite-Live, comme le prétend M. Gœler.

César ne coupa point, aux Helvètes, leur chemin en les faisant rebrousser vers le Nord. Ils avaient pris leur direction vers la Loire, par le pays des Eduens, même avant que César, après avoir traversé le Rhône, eût établi, chez les Ségusiaves, le camp où les Eduens vinrent se plaindre à lui des ravages commis chez eux par les Helvètes.

Digitized by Google

Riottiers, Jassans et Frans ; là, comme il le dit si bien, la rivière coule avec une telle lenteur que l'œil peut à peine distinguer de quel côté est son cours.

En faisant prendre aux Helvètes leur direction vers le Sud, au-dessous de Trévoux, le général Gœler s'écarte encore du texte des Commentaires, où on lit que les émigrants avaient l'intention de se rendre chez les Santons, en traversant le territoire des Séquanes et des Eduens : *per agrum Sequanorum et Æduorum* (I, 10). — La ligne indiquée par M. Gœler ne passe point chez les Eduens.

IV.

QUELLE ROUTE ONT SUIVI LES HELVÈTES ET L'ARMÉE DE CÉSAR, LORSQUE CELUI-CI SE MIT A LEUR POURSUITE, APRÈS LA DÉFAITE DES TIGURINS? — OU S'EST LIVRÉE LA BATAILLE DÉFINITIVE, DANS LAQUELLE LES HELVÈTES ONT ÉTÉ MIS EN DÉROUTE, A DIX-HUIT MILLES ROMAINS DE BIBRACTE (27 kilomètres)?

Les Helvètes, qui s'étaient rendus sur les bords de la Saône, voulant de là se porter vers la Saintonge, devaient se diriger vers la Loire. Dans ce but, après avoir passé la Saône sur plusieurs points, entre Saint-Barnard et Montmerle, avec des radeaux et des bateaux liés ensemble, *ratibus ac lentibus junctis* (I, 12), ils se dirigèrent vers Belleville.

A l'époque gallo-romaine, la Saône et la Loire étaient reliées au moyen de deux routes, refaites sur les vestiges de deux chemins celtiques : l'une allait de la Saône, à partir de Belleville, à Autun, par le col d'Avenas et par Saint-Nizier-sous-Charmoy ; elle est indiquée sur la Carte du dépôt de la guerre ; l'autre allait d'Autun à la Loire, en passant par Toulon-sur-Arroux ; elle est décrite dans la

Digitized by Google

Table de Peutinger. Ces deux routes étaient unies par un embranchement.

La route romaine de Belleville à Autun devait bifurquer, de même qu'aujourd'hui, à Saint-Nizier-sous-Charmoy, pour aller, d'un côté à Toulon-sur-Arroux, et de l'autre à Autun. La route d'Autun à la Loire devait bifurquer, comme actuellement, à Toulon-sur-Arroux, pour aller, d'un côté à la Loire, et de l'autre à la Saône. De Saint-Nizier ou de Toulon, l'on pouvait se porter tout aussi bien au mont Beuvray qu'à Autun.

On est fondé à penser que c'est à Saint-Nizier ou à Toulon que César dut se détourner de sa poursuite contre les Helvètes, pour aller à Bibracte. Il convient donc de rechercher aux alentours de Montmort, Laboulaye, ou bien au-dessous de Montcenis, dans les vallées que domine la montagne, le lieu du combat définitif dans lequel les Helvètes furent mis en pleine déroute par l'armée romaine.

C'est ce que l'on parviendrait probablement à constater, par l'application du récit de César à la topographie locale, par des fouilles, et spécialement par une étude stratégique, s'attachant surtout à déterminer le champ de bataille; en remarquant que les dix-huit mille pas (27 kilom.), dont parle César, pour se rendre à Bibracte, doivent partir, non du lieu du combat, mais bien du campement de l'armée romaine; soit qu'on place Bibracte à Autun, suivant une opinion assez généralement répandue, soit qu'on doive le placer au mont Beuvray, comme M. Bulliot semble l'avoir démontré avec une grande force de raisonnement.

Les localités de Montmort, Laboulaye ou de Montcenis peuvent satisfaire à la triple condition qu'impliquent les Commentaires : 1° par leur éloignement de la Saône, sur laquelle se trouvaient les approvision-

Digitized by Google

nements en grains pour l'armée de César; 2° par leur distance des plaines de Villefranche, sur la rive de la Saône opposée à Riottiers, Jassans et Frans, point de départ des deux armées; 3° enfin, par leur distance du pays des Lingons, où les Helvètes parvinrent le quatrième jour, en marchant sans interruption, même pendant la nuit.

On ne rencontre point cette parfaite harmonie avec les Commentaires, dans le système de ceux qui placent le théâtre de la bataille contre les Tigurins au-dessus de Mâcon, et qui prétendent que les deux armées auraient suivi la Saône pour se porter, soit à Champignolles, soit à Cussy-la-Colonne, soit enfin à Couches; suivant que les uns ou les autres fixent le lieu de la rencontre définitive vers l'un de ces points.

Les nombreux *tumuli* celtiques qu'on a découverts, notamment aux environs de Cussy-la-Colonne et se prolongeant sur une grande étendue de territoire, ne prouvent qu'une chose : c'est qu'il y a eu en ces lieux des combats de Gaulois, sans qu'on puisse en induire que là s'est livrée la bataille dans laquelle ont succombé les Helvètes. César n'eût pas pris soin de disposer ainsi, par *tombelles*, la sépulture de ses ennemis, tout occupé qu'il dut être, dans les trois jours qu'il consacra à l'inhumation des morts, à rendre les derniers devoirs aux guerriers qu'il avait lui-même perdus.

M. Smith termine cet exposé en faisant connaître la position qu'occupaient, suivant lui, les peuples celtiques qui habitaient le département actuel de l'Ain, à l'époque de César.

1° Les Helvètes tenaient le pays de Gex. *Flumine Rhodano, qui provinciam nostram ab Helvetiis dividit* (I, 2).

2° Les Séquanes venaient après eux, et s'étendaient jusqu'aux limites méridionales du diocèse de Belley; ce qui résulte notamment du récit de César, d'Ammien Marcellin,

Digitized by Google

et de ce fait que le diocèse de Belley a toujours fait partie de la province de Besançon.

3° Les Allobroges *trans Rhodanum* occupaient, comme on peut l'induire des inscriptions mêmes, les cantons de Lhuis et de Lagnieu ; et même leurs possessions se prolongeaient sur la lisière du Rhône, presque jusqu'à Lyon.

4° Les Ambarres avaient la Bresse et une portion du Bugey, depuis Ambérieu et Ambronay jusques à la Seille ; leur pays traversait la Saône ; Ambérieu d'Anse sur la rive droite de cette rivière leur appartenait, et probablement aussi le territoire qui forma l'archiprêtré d'Anse.

5° Les Ségusiaves *trans Rhodanum* couvraient à peu près le territoire actuel du département du Rhône sur la rive gauche de la Saône, au nord du Rhône.

6° Enfin les Eduens possédaient, sur la rive gauche de la Saône, un lambeau de territoire, celui de l'ancien diocèse de Mâcon, moins Saint-Laurent et Romenay, annexés sous Gontran.

M. le Président fixe l'ordre du jour de la séance prochaine.

Fait au Palais-des-Arts. Lyon, le 13 décembre 1861.

Le Vice-Président du Comité, VALENTIN-SMITH.

Le Secrétaire-adjoint, E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

ARMANA PROUVENCAU PER LOU BÈL AN DE DIÉU 1862. En Avignoun, enco de Roumanille, libraire-éditour. (A Lyon, chez MÉRA, rue Impériale, 15).

La gaieté française, fille légitime de la goguenarderie gauloise, tend tous les jours de plus en plus à disparaître devant la morgue et la raideur britanniques, terribles envahissseurs qui auront bientôt courbé tout le pays sous leurs lois. Cette dépossession du caractère national rappelle par plus d'un point l'anéantissement progressif des peuplades indiennes, jadis maîtresses du vaste continent américain et chassées, pied à pied, de leurs lacs et de leurs forêts par les trappeurs au sang saxon. Refoulées dans des montagnes escarpées où elles finiront par périr de misère avant un petit nombre de générations, ces pauvres tribus n'existent plus que pour la forme, et le voyageur curieux de visiter ce qui reste de grands empires et de guerriers fameux, ne trouve plus que de misérables rôdeurs de frontières écumant le désert loin des riches contrées où leurs ancêtres régnaient en rois. La vive gaieté, la raillerie piquante, la joyeuse et franche bonne humeur ont, un beau jour, déserté la côte de l'Océan dont prenait possession le flegme anglais. Chassées de Paris où leur ennemi envahissait la société, poursuivies de province en province, elles ont aujourd'hui pour refuge les contrées méridionales de la France, et c'est là, mais là seulement et pour peu de temps peut-être, qu'au son du tambourin, aux cris de la farandole, on peut trouver encore, au milieu des po-

Digitized by Google

pulations vives et pétulantes des bords du Rhône et de la Garonne, cette joyeuseté gracieuse, cette raillerie de bon aloi, ces frais éclats de rire que nous ne connaissons plus dans nos climats moins favorisés. Singulière destinée qui a fait réfugier notre caractère gaulois au milieu des provinces romaines, d'où il avait été primitivement chassé par les soldats du Tibre et qui livre au flegme saxon les joyeuses contrées du nord, autrefois si vives, si turbulentes, si amies des nouvelles, du bruit et du changement.

Ce n'est pas à Dunkerque, à Boulogne ou à Calais que notre bon ami Roumanille aurait pu obtenir un succès de vogue en publiant son *Armana prouvençau per lou bèl an de Diéu* 1862. A quoi répond ce livre? à quel besoin satisfait-il? Au nord on ne le trouverait pas assez utilitaire. Les renseignements administratifs et commerciaux, ces derniers surtout, manquent complètement; eh! puis il y règne un ton simple et sans façon qui n'est plus dans nos habitudes; mais dans le midi, comme on se l'arrache! comme on le lit! rédigé par les poètes (les *felibres*) de la Provence, il nous initie aux peines ou aux plaisirs de ses collaborateurs avec le même abandon que si le public était de la famille. Mais ce point admis, mais du moment qu'on est des leurs, quelles chaudes amitiés! quelle confiance réciproque! Quelles douces confidences on reçoit de ces écrivains qui vous ouvrent leurs cœurs, vous tendent la main et vous amènent dans leur plus intime intérieur! On ne peut s'empêcher d'aimer toute cette ardente jeunesse qui chante encore à l'ombre du vieux palais des Papes et qui fait une grande affaire de l'amitié, de la poésie et de l'amour.

« Lou Felibre di Poutoun, Anséume Mathiéu, de Castéu-Nôudôu-Papo, vèn de douna au publi *La Farandoulo*, recuei complèt de si galantis obro, bouquet flouri de sis amour revertigueto. Quau noun voudra legi aquéli pajo fresco e téndro? Quau noun trapejara d'ausi lou tambourin? Quau noun barbelara de véire li chatouno faire lou brande dins lis iero e fouligaudeja is ôulivado? *La Farandoulo*, coume un béu jour d'abriéu, se partis en tres batudo: lis *Aubado*, li *Souleiado*, li *Serenado*. Es eici

Digitized by Google

coume à la voto : li joio duron tres jour. E que soun aquéli joio? rén que de pèço fino, courteto, bén rejuncho, artistatem escricho, diversamen musiquejado, e que lèvon lou pèd net. Franc d'avé l'amo entravessado, l'auriho loungarudo e l'esperit moutu, fau counveni sèns bataia que *La Farandoulo* plais, que *La Farandoulo* viéu, que *La Farandoulo* danso. Avès pas vist à Nîmes, dins la Meisoun-Carrado, aquelo estatueto de Pradier, jouineto, lôugeireto, aerenco, enaurado, que sèmblo que s'envolo?... Qu'a vougu faire l'escultour? La *Pouesio lougiero*? — Belèu bèn ; mai enca mai segur *La Farandoulo* de Mathiéu. L'avans-prepaus dôu libre es de Frederi Mistrau, e fa, n'es pas besoun de n'en mai dire, coume lou mèstre saup li faire. Lou libre es estampa en caratère noû, sus bèu papié courous, e avisadamen ; tout es ben acoumpagna ; fai ounour à l'empriméire Bonnet. »

Cet éloge n'est-il pas charmant? et cette poésie d'Anselme Mathieu comparée à la gracieuse et svelte statue de Pradier, cela ne fait-il pas image?

« Lou bèu proumié que parlè de *Mirèio* dins li journau de Paris, lou paure Adolphe Dumas, — que la despietouso mort vèn de nous prene (vegués au *Mortuorum*) — escrivié, lou 26 d'avoust 1858, à la *Gazette de France* : « L'Académi franceso vendra dins dès an counsacra 'no glòri de mai, quand tout lou mounde l'aura facho. » L'ilustro coumpagnié n'a pas vougu tant espera : lou 29 d'avoust 1861, en sesiho soulènno, l'Acadèmi franceso a couronna *Mirèio*. Uno medaio de dous milo franc es estado decernido au grand pouèmo de Mistrau, *pèr èstre l'un di libre li mai utile à la mouralo*. Tout lou Miejour a pica di man, e li Felibre an fa lou brande. »

Tout le Midi a battu des mains, *pica di man* ; notre pauvre langue française ne peut rendre cette concision, cette énergie et ces fines nuances qui font le charme de ce style musical.

« Pèr acaba la charradisso, remarquen que i'a quicon d'astra e de misterious dins lou reviéure generau que la lengo prouvençalo manifesto, e dins tôuti si branco. D'aquéli branco uno di mai gaiardo, lou parla catalan, se reviho e fruchejo qu'es

Digitized by Google

uno benurançò! Lou proumié de Mai 1859, Barcilouno, en grand poumpo, a restabli li veritabli Jo Flourau, e despièi, an pèr an, l'estrambord naciounau a fa que crèisse. Mai ce qui a de bèu, es que frairejon emé nautre, e que lou mot Prouvènço es pèr eli l'estello ounte poujo soun veissèu. — « *Cantèu sèns por*, ie disié dins soun descours, en 1860, Don Francisco Permanyer, presidènt dòu counsistori, *cantèu sèns por*, *trovadors provensals*, *cantèu en Català*, *y animèu-vos de l'esperit de nostres pares!* » A la festo d'aquest an, 113 troubadour soun intra dins la lisso. Un di vincèire, Don Terènci Thos, avié pres pèr epigràfi :

Bèu Diéu, Diéu ami, sus lis alo
De nosto lengo prouvençalo,
Fai que posque avera la branco dis aucèu !

E se sabias coume fan bèn li causo! Lou troubaire qu'outèn lou pres d'ounour, — simplo floureto, uuo flour naturalo, — noumo e chausis la réino de la fèsto. La damo ansin noumado courouno de si man lis àutri troubadour qu'an outengu li joio. Es un felibre Catalan, Don Dàmaso Calvet, counquistaire de l'eiglantino d'or en 1859, que nous countavo aco-d'aqui, aquest estiéu, emé l'entousiasme d'un grand cor, emé la vivo fe de la jouvènço.

Bèu prouvençau! de-que vou dounc de tu la Prouvidènci, que tant te douno soun aflat? Sariés-ti destina, liame tout alesti, trad'unioun naturau, à religa en garbo li tres gràndi manado de la raço latino, Franço, Italìo, Espagno? L'aveni parlara. Mai cresès ben eiçò: ren se fai en aquest mounde sènso la permessioun de Diéu.

En atendènt, li Felibre se maridon: Ougèni Garcin vèu d'espousa Femio Vauthier, de Paris; — Teodor Aubanèu, Fino Mazen, de Veisoun; — e Ansèume Mathiéu, Zia Establet, de Castèu-Nou, Longo-mai, longo-mai d'aquéli bonis obro! Fado de la Durènço, aprestas lèu de brès! se preparo uno grelo de Felibrihoun! »

Nous avons dit que l'ancienne gaieté française s'était réfugiée dans nos provinces du midi et nos citations ne sont pas encore

Digitized by Google

venues à l'appui de ce que nous avons avancé. L'*Almanach provençal* est cependant plein de contes, de fabliaux, d'histoires comiques et railleuses, pâture certainement appropriée au goût des lecteurs méridionaux. En parcourant ces pages assaisonnées du plus pur sel gaulois, l'éclat de rire succède à l'éclat de rire. Une traduction fera perdre tout le charme de ces riens qui n'ont de mérite que par la manière dont ils sont contés. Voilà cependant une histoire que nous hasardons en déclarant que c'est dans l'original seulement qu'elle a toute sa saveur et son bouquet :

« La vièio Françoun, reire-grand, bravo femo qu'èro patiarello, e que vièru aro de si rèndo....

La vieille Françon, mère grand, jadis marchande de chiffons et qui aujourd'hui vit de ses rentes, avait pour ses dimanches et ses fêtes des Heures qui avaient fini par se découdre.....

Elle alla trouver le relieur.

— Monsieur le relieur, lui dit-elle, j'ai des Heures qui se sont décousues, et qui convenablement réparées pourraient faire encore leur petit service. Si vous m'arrangiez... (se m'acoumoudavias).

— Voyons, brave femme.

— Voyez-vous, je ne sais lire que dans les miennes..... et puis, aujourd'hui, on met dans les Heures des prières qui ne remuent pas comme celles de l'ancien temps. Et puis il y a, dans mon livre, des lettres comme mon doigt !... et nous avons un peu vieilli... ah ! mes pauvres yeux !... et combien me coûterait votre réparation (voste rebihage) en bonne peau ?

— Quinze sous.

— Vous ne pouvez rien rabattre? Nous sommes dans de mauvais temps, et l'on gagne peu.

— Allons, mettons quatorze sous et qu'on n'en parle plus.

— Eh ! bien, soit ! je vous donnerai quatorze sous... et dites-moi... par dessus le marché, ne pourriez-vous pas m'allonger un peu les lettres? »

Ce petit conte n'est-il pas charmant? ce tableau si vrai, si naïf et peint avec tant de finesse et de gaité n'est pas le seul, ni

Digitized by Google

même peut-être le meilleur de notre collection ; nous regrettons que la place nous manque pour de nouvelles citations, nous regrettons surtout que nôtre prose décolorée, que les voyelles sourdes du français rendent si mal cette langue vibrante et poétique de la Provence. Que sont les grands poètes traduits par des faiseurs ? Il faudrait être Roumanille ou Mistral pour oser toucher aux œuvres qu'ils ont glissées dans l'*Almanach provençal* et encore échoueraient-ils peut-être eux-mêmes à en rendre le coloris et la suavité. Nous conseillons donc à nos lecteurs d'étudier cette littérature dans sa beauté originale. On est promptement au courant de la signification de ces mots retentissants et sonores, et si l'on a un peu de peine, on est bien vite dédommagé, non seulement par la découverte d'un monde nouveau et enchanté, mais par la connaissance de poètes qui joignent le cœur le plus ouvert à la plus brillante imagination.

A. V.

JOURNAL DES MAITRISES, revue du chant liturgique et de la musique religieuse (Paris, Adrien Le Clère, rue Cassette, 29).

Sous ce titre, deux écrivains qui occupent un rang élevé dans la critique musicale, commencent la publication d'un nouveau journal destiné à continuer l'ancienne *Maîtrise*. La *Maîtrise*, fondée en 1857 par MM. D'ORTIGUES et NIEDERMEYER, eut une existence de quatre années ; elle n'était pas rédigée dans un but frivole de réclames, de bagatelles divertissantes et de sacrifices à la mode du jour ; à cause de cela, la popularité du succès lui fit défaut, mais elle sut conquérir l'estime des hommes sérieux, et ce recueil est recherché aujourd'hui à cause des lumineuses dissertations de son rédacteur en chef et des travaux utiles et curieux de théoriciens, tels que MM. de Lafage, Morelot, Jouve, Schubiger, etc. En reprenant cette publication interrompue par diverses circonstances, M. d'Ortigues s'est adjoint un collaborateur dont le nom fait antorité, M. Félix Clément, membre de la Commission des arts et édifices religieux au ministère des cultes, et auteur d'une *Histoire de la musique religieuse*, classée parmi les meilleures productions en ce genre. Avec les éléments d'une

Digitized by Google

rédaction aussi intéressante qu'instructive, et en tenant compte de la modicité relative du prix d'abonnement, nous pouvons espérer la réussite complète de cette entreprise; vingt-cinq membres de l'épiscopat lui ont donné leur adhésion, les organistes et les maîtres de chapelle les plus éminents lui apportent leur part de science et contribuent, par de libres discussions, à écarter les ronces parasites qui empêchent le chant d'église de s'épanouir dans toute sa splendeur. Nous pensons donc que la *Revue*, qui est aussi un journal sérieux, doit faire un appel aux tendances sérieuses de ses lecteurs en faveur d'une branche de l'art qui a plus d'un point de contact avec la région lyonnaise pour laquelle elle est spécialement fondée. M. V.

CHRONIQUE LOCALE.

La moisson a été bonne ce mois-ci pour l'intelligence; histoire, littérature et beaux-arts se sont signalés par des œuvres qui resteront. L'exposition nous avait montré des toiles qui, pour n'être pas dignes d'aller à Londres, n'en méritaient pas moins les plus sérieux éloges; un ciseau magistral avait rappelé à notre souvenirs les traits aimés de Saint-Jean et d'Ozanam; depuis lors le beau bas-relief du Palais-de-Justice a été découvert au public; les concerts annuels de MM. George Hainl et Pontet ont fait événement, et la littérature, non moins heureuse, a publié, dans des genres bien différents, plusieurs ouvrages qui ont trouvé le succès. Après une course en Italie et sur les bords du Rhin, M. de la Cottière a écrit: *Par Monts et par Vaux*, livre de voyage dont la presse s'est occupée; M. Yemeniz nous a donné la *Grèce moderne*, curieuse biographie des guerriers et des poètes grecs contemporains, œuvre dont le style ferme et vigoureux classe son auteur parmi nos écrivains; M. Bouillier un livre qui intéresse, au plus haut degré les penseurs: *Du principe vital et de l'âme pensante*, enfin parmi les travaux qui touchent l'histoire de notre ville, nous citerons les *Mélanges sur Lyon*, dus à la plume fine et acérée de M. Paul Saint-Olive, et la première livraison du grand ouvrage de M. Debombourg, *Atlas historique du département actuel du Rhône*, beau et savant travail fait avec la patience courageuse et la conscience sévère auxquelles l'auteur nous a habituées. Nous reviendrons sur ce livre qui éclaircit tant de points obscurs de notre histoire; nous n'en parlerons aujourd'hui que pour dire que texte et planches font le plus grand honneur aux presses d'un imprimeur qui a grandi la réputation typographique de notre ville, nous pensons qu'il est inutile de nommer M. Louis Perrin. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

L'ARMURE.

SONNET.

A UN ENFANT.

—

Enfant, de père en fils tes aïeux t'ont laissé,
Dans l'humble panoplie, une armure guerrière,
Un vêtement d'airain que nul coup n'a faussé ;
Mets-le sur ta poitrine, au seuil de ta carrière.

Devant toi des champs clos s'ouvrira la barrière ;
Mais l'acier discourtois, dans la lutte émoussé,
Mais le poignard félon qui frappe par derrière,
Assailleront en vain ton cœur jamais blessé.

Garde cette cuirasse aux trésors préférable ;
Si pauvre que tu sois, fuis l'appel suborneur
Des grands, des usuriers..... et reste misérable.

Pas même dans la couche où s'endort le bonheur,
Ne dépouille un instant la cotte invulnérable ;
Car cette armure est sainte, et son nom... c'est l'honneur.

T. Doucet.

Digitized by Google

DESCRIPTION

DE

PLUSIEURS EMPLACEMENTS D'ANCIENS CAMPS

Près des bords de la Loire.

Au mois de septembre 1862, la 29e session du Congrès scientifique de France doit se réunir à Saint-Etienne, chef-lieu du département de la Loire.

Cette réunion de tant d'hommes d'élite, faisant autorité dans toutes les branches de la science, offrira aux amateurs d'archéologie locale une précieuse occasion pour étudier à fond et résoudre définitivement plusieurs questions depuis longtemps débattues. Puisse-t-on nous indiquer enfin la véritable position du Médiolanum Ségusiave! Que d'autres problèmes encore, que je ne puis énumérer ici, dont la solution serait intéressante pour l'histoire de la contrée!

Parmi les questions importantes sur lesquelles on sera sans doute curieux de connaître l'opinion d'hommes compétents, je crois devoir placer, en première ligne, l'étude comparative des diverses traces d'anciens campements, signalées sur plusieurs points du département de la Loire.

Les lieux dont je veux parler, assez nombreux dans le Forez, sont connus sous le nom caractéristique de Châtelards, mot probablement dérivé de *Castellum* diminutif de *Castrum* (camp). Toutes les localités, qui portent cette dénomination, n'ont pas conservé des restes de fortifications, mais toutes,

Digitized by Google

autant du moins que j'ai pu le constater, sont placées dans les conditions topographiques suivantes: un point culminant, ayant vue au loin, le plus ordinairement un plateau en forme de quadrilatère irrégulier, défendu d'un côté par un retranchement en terre, et de tous les autres côtés isolé par des ravins profonds ou des escarpements naturels. J'ai remarqué, en outre, que toutes ces positions sont placées de manière à être aperçues les unes des autres, et à pouvoir, au besoin, communiquer entre elles au moyen de signaux. Un de ces Châtelards est situé sur une montagne près du village de Renaison; un autre au dessus de Perreux, au sommet de la longue dune de terre glaise qui, en cet endroit, domine et resserre la rive droite de la Loire. On a trouvé, dans le voisinage, de nombreux débris de tuiles et de poteries romaines (1).

Les cartes cadastrales nous indiquent sur la commune de Crémeaux deux localités, appelées le petit Châtelard et le grand Châtelard. Le premier, situé au milieu du bois Duivon, occupe le point culminant de la chaîne de montagnes qui sépare la plaine du Forez de celle de Roanne; ce n'a pu être qu'un poste d'observation. Le second, placé un peu plus bas, laisse voir les vestiges encore presque intacts d'un fossé de ceinture creusé dans le roc vif. Cet emplacement est tout jonché de fragments de tuiles à rebords. A peu de distance on a découvert, il y a environ trente ans, une singulière sépulture gauloise ou romaine. Sous un tertre en gazon, à côté d'un squelette de fort grande taille, on a trouvé, dit-on, une longue épée en fer, rongée par le feu et recourbée en forme de Z, sans doute par suite de quelque ancien usage funéraire. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, ce curieux

(1) Ces particularités m'ont été signalées par M. Alain Maret, infatigable archéologue, bien connu des lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, grâce à ses remarquables dissertations sur *Cularo*, *Mediolanum*, etc.

Digitized by Google

objet ferait encore aujourd'hui partie du musée archéologique de Clermont-Ferrand.

Un autre Châtelard se trouve sur la commune de Dancé, près de la rive gauche de la Loire, non loin des bois de Sierve où M. Auguste Bernard avait cru retrouver les traces d'une ville antique (1). C'est un monticule isolé, entouré d'un fossé encore apparent et d'une muraille en pierres sèches. A diverses époques on y a trouvé beaucoup de tuiles à rebords, ainsi que des débris de poterie, des armes et des médailles (2). D'autres positions, sans doute du même genre que celles que que nous venons de décrire, existaient autrefois à Bussy et à Pommiers. Aujourd'hui tout indice de castramétation a disparu, mais le nom est resté comme témoignage de l'ancien état des choses. Du reste ce nom remonte certainement à une époque très-reculée. Un aveu de fief, de l'an 1323, mentionne un territoire du Châtelard en Forez (3).

Un autre monticule, nommé aussi le Châtelard, se trouvait dans la paroisse de Sainte-Catherine-sur-Riverie, selon l'Almanach de Lyon de 1759; un autre enfin près de Sainte-Agathe-en-Donzy, dans le voisinage d'un hameau appelé *le Triomphe*, nom significatif qui semble conserver le souvenir de quelque glorieuse bataille.

Si l'on avait la patience de compulser avec soin les cartes de Cassini, celles du dépôt de la guerre, ou, mieux encore, les matrices cadastrales, on trouverait, je n'en doute pas, un

(1) *Histoire du Forez*, t. 2 p. 22.

(2) Voir les savantes notes de M. Auguste Chaverondier, à la suite de l'*Inventaire des titres du comté de Forez*, 2e partie p. 539.

(3) Voir Betencourt, *Noms féodaux*, au mot Gotoleuez.

Le Châtelard de Pommiers, appelé aussi la *Magnerie*, a donné son nom à un fief démembré de la Seigneurie de Nervieu. La famille Dupuy du Châtelard, qui en était encore propriétaire en 1789, en a tiré sa dénomination. Voir les *Fiefs du Forez* de Sonyer du Lac, publiés par M. d'Assier de Valenches, (p. 49).

Digitized by Google

grand nombre de dénominations semblables. Je suis convaincu que, presque partout, l'inspection des lieux offrirait les mêmes indices.

De tous les Châtelards du Forez, le plus remarquable, le mieux conservé, celui qui présente le plus de débris antiques, se trouve sur la rive droite de la Loire, à trois kilomètres en amont de la fameuse digue de Piney, construite comme on sait, sur les ruines d'un pont romain.

J'ai cru devoir consacrer une description spéciale à cette intéressante localité que je recommande à l'attention, non seulement des archéologues, mais encore de tous les amateurs de beaux paysages et de sites pittoresques.

Après avoir quitté la station de Saint-Jodard, au milieu d'une contrée extrêmement montagneuse et accidentée, un peu avant d'arriver à l'endroit où le chemin de fer franchit la vallée du Bernand sur le magnifique viaduc de la Revoulte, le voyageur qui parcourt la ligne de Paris à Lyon par le Bourbonnais, aperçoit à sa droite un tertre isolé, planté de vignes au midi, entièrement dénudé au nord et surmonté à son sommet d'une maisonnette de construction récente.

C'est ce que la carte de Cassini appelle le *Cré Châtelard.*

Dans le langage du pays *Crest* ou *Cré* veut dire *crête*, *arête*, *cime*. Depuis longtemps déjà, l'existence, sur ce point, de toutes sortes de débris antiques, avait été signalée aux archéologues. Dans l'*Almanach de Lyon* de 1759, on lit la note suivante : « Châtelard, nom d'une espèce de montagne « dans la paroisse de Saint-Marcel-de-Félines en Forez, « près de la Loire, entre Feurs et Roanne. Elle est faite, à « ce que l'on prétend, de pierres et de terres rapportées, en « forme d'ovale de 18 toises de hauteur sur 160 de circuit.» Plus loin, à l'article Saint-Marcel-de-Félines, on trouve ce qui suit : « La montagne de Châtelard est située en cette « paroisse ; entre cette montagne et la Loire, on trouve des

Digitized by Google

« ruines qui ressemblent aux remparts d'une ville; cepen-
« dant, comme aucun titre n'indique qu'il y en ait eu dans
« cet endroit, on croit que ce sont des ouvrages des Romains. »

Là dessus on a bâti une prétendue tradition, parlant d'une ancienne ville gauloise prise et détruite par César. On sait le cas qu'il faut faire de ces sortes de renseignements historiques!.... Cependant je dois avouer que l'idée d'un *oppidum* celtique, peut-être d'une métropole primitive des Ségusiaves, se présente involontairement à l'esprit quand on visite, pour la première fois, cette singulière localité. M. Auguste Bernard, à qui j'eus l'honneur de servir de guide dans cette promenade au mois de juillet 1860, ne put s'empêcher d'être frappé de la ressemblance de cet emplacement avec celui de la cité de Limes, près de Dieppe, qu'il venait précisément de parcourir quelques jours auparavant. Il n'est pas impossible, en effet, que quelque groupe d'habitations gauloises, quelque enceinte, servant de refuge en temps de guerre, ait existé primitivement en cet endroit. Le souvenir du monument druidique de Balbigny, peu éloigné de là, ajoute encore à la vraisemblance de cette conjecture. Toutefois la nature des objets trouvés dont je parlerai plus bas, l'absence de tout vestige d'édifices, enfin l'étymologie même du mot Châtelard (1) me font croire que cet emplacement est celui d'un camp romain plutôt que d'une ancienne ville.

Tous les indices que j'ai pu recueillir semblent démontrer qu'il y a eu là un de ces *castra stativa*, dans lesquels les légions romaines faisaient quelquefois d'assez longs séjours.

La forme générale de l'emplacement est un lozange ou

(1) M. de Caumont (*Cours d'antiquités monumentales* professé à Caen en 1830, tome 2 page 342) remarque que les camps romains sont le plus souvent connus sous les noms de castels, castelets, casteillers, castillons, etc. Il en cite un appelé Châtelier, situé sur la commune de Chénehute (Meine-et-Loire). Châtelard est une autre forme du même radical.

Digitized by Google

plutôt un quadrilatère irrégulier tracé au faîte d'un plateau assez élevé, d'une sorte de presqu'île bornée au nord et au sud par des ravins très-escarpés, terminée à l'ouest par la grande gorge où coule la Loire, et à l'orient reliée aux montagnes voisines par une espèce d'isthme de cinquante mètres environ de largeur. C'est sur cette étroite langue de terre resserrée entre deux vallons, que s'élève l'ouvrage fortifié dont nous avons parlé au début de cette description. En le voyant du chemin de fer, on ne se rend pas compte, tout d'abord, de la destination de cette butte étrange. En s'approchant on reconnaît une espèce de redoute faite en terre et en cailloux. On aperçoit même encore les traces d'un fossé, large de ne neuf mètres, qui la défendait extérieurement. Je sais que beaucoup de personnes prennent ce monticule pour un *tumulus*. On lui a même donné dans le pays le nom de *tombeau des Romains;* ceci se rattache aux traditions dont j'ai déjà parlé. Cependant, à la suite d'une étude plus attentive, je crois avoir acquis la certitude que c'est un retranchement du genre de ceux que les anciens appelaient *lorica castrorum* (1). Selon Polybe, on élevait ces sortes d'ouvrages en avant de la partie d'un camp qui paraissait la plus exposée aux attaques de l'ennemi. Ici c'était pour ainsi dire le seul côté accessible: tous les autres points devaient être faciles à défendre par le seul effet de l'escarpement.

La hauteur de cet ouvrage, d'après les mesures prises au mois de juin 1859 par M. Magnin, architecte-voyer de la ville de Roanne, est de sept mètres au-dessus du terrain naturel. Ce relief a dû être autrefois bien plus considérable puisque l'*Almanach de Lyon* l'estime à 18 toises. Mais depuis lors

(1) Voir *Antiquitatum Romanorum syntagma*, etc. auctore Joan. Rosino. (in-4° Coloniæ. 1613). — Voir aussi *Manuel élémentaire d'archéologie nationale* par Jules Corblet. (in-8°. 1851).

Digitized by Google

il s'est fait de grands changements. Le monticule a été presque entièrement livré à la culture. Les pentes se sont adoucies et les terres, en s'éboulant, ont comblé le fossé. Bientôt ce tertre se confondra avec les ondulations naturelles des montagnes voisines, il faudra un œil exercé pour y retrouver des traces de fortification....!

Le reste du plateau nous offre une surface presque plane, légèrement bombée vers le centre. Tout le long de la partie méridionale, on voit les fondements d'une muraille en pierres sèches, fort irrégulière et d'une épaisseur variale. C'est, sans doute, celle dont parle l'*Almanach de Lyon*. Il me reste à décrire l'emplacement, proprement dit, du camp. Peu familier avec les savantes règles de la *castramétation*, je n'entreprendrai pas de déterminer l'endroit précis où ont dû être placées les tentes des généraux, les quartiers respectifs des légionnaires et des auxiliaires, les portes prétorienne et décumane, etc., etc.....!! Je laisse ce soin à de plus érudits. D'ailleurs je doute fort que ces règles classiques aient toujours été rigoureusement appliquées, surtout dans les derniers temps de l'Empire romain !

Je me bornerai à parler des restes d'antiquités, qui, à différentes époques, ont été trouvés sur l'emplacement du Châtelard. Il y a une vingtaine d'années, tout le plateau était encor inculte, aussi les traces du séjour des Romains étaient faciles à distinguer au premier coup d'œil. Il n'en est plus de même aujourd'hui que la charrue a bouleversé le sol. Néanmoins on trouve encore à chaque pas de grandes tuiles à rebords, des fragments d'amphore et autres vases d'usage domestique, des mortiers en basalte dans lesquels le soldat broyait lui-même sa ration de blé. On rencontre aussi en très-grande abondance de longues pointes en fer, parfois verticalement enfoncées dans le sol. Peut-être ont-elles servi à fixer à la terre les cordes qui retenaient les tentes. C'est vraisem-

Digitized by Google

blablement à cette circonstance qu'un hameau voisin a dû son nom Les Clavaux, (de *clavos*, les clous).

Des découvertes plus importantes d'armes et de médailles ont été faites au même endroit. Les gens du pays parlent d'un trésor rencontré par des ouvriers en défrichant un petit boix de houx situé au centre du plateau. Ce qui est certain, c'est qu'un professeur du séminaire de Saint-Jodard a encore entre les mains plusieurs monnaies antiques de cette provenance; elles sont à l'effigie des empereurs Maximien et Dioclétien. J'ignore s'il s'en est trouvé de plus anciennes et si d'autres personnes en ont encore.

Feu M. le marquis de Talaru, lorsqu'il habitait le château de Saint-Marcel-de-Félines, avait recueilli toute une collection de pointes de flèches, de fers de lance, de tronçons d'épée et autres débris d'armes, trouvés dans les environs et principalement au pied du *Cré Châtelard*.

Enfin il y a quelques années, un ingénieur des ponts et chaussées, en levant le plan des bords de la Loire, trouva sur le plateau que nous venons de décrire, un petit instrument en bronze qui paraît avoir servi de *gnomon* ou cadran solaire primitif. La haute antiquité de cet objet fut reconnue sans hésiter par plusieurs savants archéologues auxquels l'ingénieur en question montra sa trouvaille qu'il appelait en plaisantant: « la montre de Jules César (1). »

Parmi les vestiges d'habitations laissées par les anciens hôtes du Châtelard, il ne faut pas oublier de signaler un grand nombre de puits qu'on y trouve de distance en distance

(1) Je tiens ces détails de M. Jacque Guillien, ancien juge au tribunal de Roanne et archéologue des plus distingués. Ce laborieux érudit qui, depuis longues années, consacre à l'histoire du Forez les trop rares instants de repos que lui laissent ses infirmités, a bien voulu, avec une complaisance dont je le remercie, me communiquer quelques notes que j'ai utilisées de mon mieux dans ce travail.

Digitized by Google

presque symétriquement disposés au milieu des champs. Leur diamètre varie de 60 à 90 centimètres. Bien que ces puits ne soient aujourd'hui d'aucun usage et que la plupart d'entre eux paraissent à demi comblés par des décombres, on y puise de l'eau, à moins de deux pieds de profondeur. Cette eau, abondante et limpide, la meilleure qu'il soit possible de trouver dans le pays, ne tarit jamais, même après les plus longues sécheresses. C'est peut-être cette circonstance, jointe à la salubrité de l'air, qui, indépendamment de toute raison stratégique, a déterminé les Romains à faire choix de cet emplacement pour y rassembler des troupes. On sait combien ces maîtres du monde attachaient d'importance à la bonne qualité des eaux !

Sur plusieurs points du plateau on reconnaît des amas assez considérables de cendres, des silos pleins de grains de blé carbonisés, des ossements d'animaux, enfin toutes les traces ordinaires que laisse après lui le séjour de l'homme.

J'ai parlé des anciennes murailles qui, selon l'Almanach de 1759, s'étendaient du Cré Châtelard à la Loire. Aujourd'hui on n'en trouve plus de traces que sur le couronnement de la pente méridionale du plateau. Peut-être les autres côtés n'etaient-ils défendus que par de simples palissades, car l'escarpement de la montagne et les bois de houx qui en tapissent les flancs, rendent l'escalade à peu près impossible.

Du côté du midi on remarque un chemin creux, pavé de larges pierres, qui sort du milieu de l'enceinte et descend presque à pic dans le vallon, où il se relie à une série d'anciennes routes dans la direction de Balbigny ou plutôt de Feurs.

Je pourrais placer ici d'autres observations si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur. Je n'ajouterai que quelques mots. Si l'on admet avec moi que le plateau du Châtelard a été un camp, il restera à rechercher les motifs

Digitized by Google

stratégiques qui ont fait choisir cette position. Pour cela, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des grandes routes, et des moyens de communications de la contrée environnante. C'est ce que nous allons faire en nous aidant des lumières des hommes spéciaux qui se sont occupés d'éclaircir la géographie ancienne du Forez (1).

Deux voies romaines très-importantes se croisaient à peu de distance de l'emplacement dont nous venons de faire la description. L'une était probablement la grande ligne de Lyon à l'Océan, décrite par Strabon au quatrième livre de sa Géographie. Après avoir franchi les montagnes vers les sources du ruisseau de Gant, cette route passait à Violay, Sainte-Agathe, Saint-Marcel-de-Félines, franchissait la Loire sur le pont de Piney, puis se dirigeait vers l'Auvergne en traversant Saint-Georges-de-Baroile, Saint-Germain-Laval, Saint-Martin-la-Sauveté, qui a porté, jusqu'au XVe siècle, le nom de Saint-Martin-l'estra (de Strata); de là, longeant le pied du mont Urfé, près d'un hameau qui s'appelle encore aujourd'hui Les Pavés, la voie gagnait Champoly (*Campus Appollinis* selon La Mure); les bois de la Goutte, où l'on croit reconnaître des pierres druidiques, et enfin Cervières où le hameau de l'Estra nous marque sa dernière station dans le pays Ségusiave.

Construite par Agrippa sous le règne d'Auguste, réparée plus tard par ordre de l'empereur Claude, ainsi que l'atteste une inscription trouvée à Volore (Puy-de-Dôme), tracée, sans doute, à vol d'oiseau à travers les montagnes et les forêts de la Gaule encore à demi-sauvage, cette route (2) n'était

(1) Auguste Bernard. *Description du pays des Ségusiaves*, 1 vol. in-8, Paris, 1858. — Chaverondier. *Inventaire des titres du comté du Forez*, Roanne, imprimerie Sauzon, 2 tomes in-8, 1860.

(2) Malgré ses imperfections, cette route de Lyon en Auvergne par Piney, Saint-Germain et Cervières, n'a pas cessé d'être en usage pendant tout le

Digitized by Google

praticable que pour les piétons et les muletiers. En l'ouvrant à la hâte, peut-être au milieu de populations hostiles, on n'avait eu en vue que les nécessités de la conquête, aussi plus tard quand il fallut répondre aux besoins d'une civilisation plus avancée, on fut obligé d'adopter un autre tracé beaucoup plus long, faisant entre Lyon et Clermont d'immenses circuits en zigzag par Feurs, Roanne et Vichy. C'est celui qui est marqué sur la carte de Peutinger.

Ces deux tracés successifs devaient se rencontrer et se couper presque à angle droit vers Neulize ou Saint-Marcel-de-Fèlines. Ce point de rencontre devait être, en temps de guerre, important à défendre, puisqu'il couvrait à la fois les approches de Feurs, chef-lieu du territoire Ségusiave et de Lyon, métropole des Gaules. Nous ne nous occuperons pas de l'itinéraire que suivait la voie romaine au sortir de Feurs; elle devait s'écarter peu de la route tracée sur la carte de Cassini; mais, arrivé à la hauteur du pont de Piney, le voyageur allant de Feurs à Roanne (de *Forum-Segusiavorum* à *Roidomna*) avait à choisir entre deux directions. Il pouvait emprunter un instant le parcours de l'ancienne route, que nous venons de décrire, passer le pont (1), et, arrivé sur la rive gauche à une espèce de carrefour (*trivium* d'où est venu le mot patois treyve) il trouvait une autre voie qui le conduisait dans la plaine du Roannais par Amions (2), Bully, Saint-

moyen-âge et jusqu'au XVIIIe siècle. On y avait établi un service régulier de mulets qu'on appelait par dérision *la poste aux ânes*.

(1) Ce pont se composait d'un tablier en bois supporté par trois piles en maçonnerie, et une culée communément appelée Le Digueron. (*Papyre Masson, Descriptio fluminum Galliæ*. Paris, 1618, p. 19).

(2) L'antiquité d'Amions, dont le nom s'écrivait autrefois Mion, est attestée par de nombreux débris de tuiles et de poteries romaines. M. Chaverondier conjecture que là a pu se trouver la station tant cherchée de *Mediolanum*. (*Inv. des titres du Forez*, p. 536).

Digitized by Google

Maurice, etc. S'il préférait rester sur la rive droite, à partir du point d'intersection dont nous avons parlé, il pouvait suivre une vieille route gauloise, connue au moyen-âge sous le nom de *chemin de Sayette* (1), qui, pendant longtemps, servit de frontière entre le Forez et le Beaujolais, en passant par Cordelles, Zœuvre et Vernay. Il ne restait plus, pour arriver à Roanne, qu'à franchir la Loire au gué, qui, selon quelques ingénieux étymologistes, a donné son nom à cette ville. (Rodo veut dire gué en langue celtique, on en a fait *Rodumna*). A cet antique chemin venait probablement s'embrancher un autre tronçon de voie romaine, qui gagnait le territoire éduen en cotoyant toujours la rive droite de la Loire, et en passant juste au dessous des coteaux de Perreux, où nous avons précédemment signalé l'existence d'un Châtelard. Je ne dirai rien des autres routes antiques que les chartes du moyen-âge nous font voir sur les communes de Nervieu, Bussy, Pommiers, etc. Je laisse le soin de les décrire à M. Auguste Chaverondier, qui, depuis longtemps, prépare une monographie du canton de Saint-Germain-Laval; ouvrage qui ne peut manquer d'être très-intéressant, grâce aux connaissances spéciales de l'auteur et à son étude approfondie du sujet.

Pour en revenir à la question des Châtelards, il me reste à rechercher à quelle époque, à quels événements se rattachent ces singuliers vestiges des luttes dont le Forez fut sans doute le théâtre? J'ai fait observer que ces postes fortifiés semblent avoir été placés précisément aux endroits les plus favorables pour barrer le chemin à une armée ennemie, venant du nord, en remontant soit la rive droite soit la rive gauche de la Loire. Quel fut cet ennemi? On ne peut faire là dessus que

(1) Voir le traité de paix conclu entre Guy IV, comte du Forez, et Imbert, sire de Beaujeu, le 8 mai 1222. (*Inv. des titres du Forez*, p. 481).— Voir aussi Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 138.

Digitized by Google

des conjectures; c'est la tâche de l'historien bien plus que celle de l'archéologue.

Faut-il penser que ces camps, que je ne suppose pas antérieurs au IIIe siècle de l'ère chrétienne, furent élevés sous l'empire de Constance-Chlore, pour réprimer l'insurrection des Bagaudes?.... Furent-ils destinés à arrêter l'invasion des Alémans, qui, en 536, selon le témoignage d'Ammien-Marcellin, vinrent assiéger Autun et s'avancèrent jusqu'aux portes de Lyon....? Ce ne sont là que des hypothèses! Leur développement m'entraînerait trop loin, et dépasserait les bornes imposées à cet article. Peut-être un jour reviendrai-je sur ce sujet, si le public veut bien s'intéresser à ce travail.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE LYON,

Pendant l'année académique 1860-1861,

Lu à la séance du 17 novembre 1861

PAR M. LE MARQUIS DE BAUSSET-ROQUEFORT,

PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Le règlement de la Société littéraire veut que le président sortant rende compte de vos travaux pendant l'année académique expirée, je viens remplir ce dernier devoir des fonctions dont vos suffrages m'ont honoré.

Je rappellerai les œuvres diverses qui ont captivé votre attention par les connaissances spéciales des auteurs, par l'étude approfondie des sujets, par le charme de l'exposition, heureux si je puis éveiller le souvenir des impressions produites par les communications de nos honorables collègues.

Les travaux d'organisation et d'administration de notre Compagnie, ont eu, durant l'exercice 1860-1861, une importance exceptionnelle qui doit être consignée dans nos annales.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

Travaux d'organisation et d'administration.

Depuis 1841, époque de l'impression du dernier règlement, plusieurs modifications aux statuts avaient été adoptées ; mais, elles restaient oubliées dans les procès-verbaux manuscrits des séances. Les inconvénients de cette situation s'étaient révélés dans des circonstances regrettables et vous aviez nommé une Commission chargée d'y remédier. En arrivant à la présidence, je devais, avant tout, veiller à la prompte révision du règlement ; le zèle de la Commission et votre concours empressé m'ont rendu cette tâche facile ; l'installation du nouveau bureau ayant eu lieu le 26 décembre 1860, les modifications au règlement discutées et délibérées, d'abord dans le sein de la Commission, puis en séance ordinaire, étaient adoptées par un vote unanime le 6 février 1861 et, le 20 février, je les rapportais revêtues de l'autorisation de M. le Sénateur chargé de l'administration du département du Rhône, dont la sanction ne se fait jamais attendre pour seconder ce qui est utile.

La pensée de toutes les modifications règlementaires a été de resserrer, parmi nous, les liens de confraternité qui font le charme des Sociétés savantes et de prévenir tout ce qui pourrait froisser des convictions respectables. L'étendue donnée aux pouvoirs du président lui permettra d'écarter, ou d'arrêter, les communications et les dissertations qui ne rentreraient pas dans l'objet de notre institution, restreint à *la culture des lettres, des sciences et des arts* dont le champ est assez vaste et assez fécond. Le respect réciproque pour les principes et les opinions de nos collègues interdit, soit de traiter des sujets relatifs aux faits contemporains, que les consciences,

Digitized by Google

ou les passions, apprécient diversement et dont les résultats ne sont pas acquis définitivement à l'histoire; soit de publier un mémoire, un rapport, un ouvrage quelconque concernant la Société, sans l'autorisation du comité de publication: *Tout contrevenant sera de plein droit démissionnaire* (statuts, art. 25) (1).

La Société littéraire admet l'examen et la critique de tous les ouvrages étrangers à la politique; mais, elle répudie toute responsabilité dans les publications individuelles de ses membres; elle tient surtout à ne jamais être soupçonnée d'enfanter des doctrines contraires à la foi si glorieusement scellée par les martyrs de Lyon, dès les premiers temps du Christianisme. Pour apprécier la sagesse de ces considérations, il suffit de se reporter aux années, heureusement fort éloignées de nous, où la Société vit éclaircir ses rangs par les retraites volontaires et déserter ses séances (2).

L'une des dispositions les plus utiles place au mois de décembre le renouvellement du bureau; à cette époque de l'année, tous les membres peuvent concourir à l'élection, tandis qu'au mois d'août, la plupart étaient absents et il était impossible, avant la fin de l'année académique, de présenter le compte-rendu des travaux de la Société et de régler la comptabilité. Ces considérations avaient fait porter à trois ans la durée des fonctions du secrétaire et du tresorier, avec fa-

(1) Le 22 janvier 1685, l'Académie française exclut de son sein Furetière pour avoir publié, sans son aveu, un dictionnaire de la langue française.

(2) En 1814, le Cercle littéraire ne put se réunir que trois fois.

En 1815, interruption des séances du 23 février 1815 au 1er mai 1817.

En 1818, nouvelle interruption de plusieurs mois.

En 1827, le journal *Le Précurseur*, de Lyon, cherchait dans la Société des projectiles contre le ministère Peyronnet.

En 1839, retraites volontaires... Il n'y eut qu'un seul membre à la séance du 8 mai, et quatre membres à la séance suivante.

Digitized by Google

culté, ou plutôt obligation, de les réélire indéfiniment ; car, les inconvénients étaient les mêmes la troisième année qu'aux deux années précédentes. Il en résultait que les documents, la correspondance, l'influence réelle appartenaient de fait, sinon de droit, uniquement et perpétuellement, à un seul membre du bureau. Vous avez pensé que la dignité comme l'intérêt de la Société commandait d'attribuer au président, à moins d'une délégation spéciale, le droit de parler au nom de la Société et de le charger du compte-rendu des travaux. Le nouveau règlement soumet tous les membres du Bureau à l'élection annuelle, en maintenant la prohibition de réélire immédiatement le président et le vice-président. Les élections au mois de décembre ne laissent plus aucune difficulté pour régler la comptabilité, ni pour rendre compte des travaux qui ont cessé depuis la fin d'août de l'année académique précédente.

Vous avez limité le nombre des membres correspondants résidant en France au maximum de 60, afin de vous prémunir contre l'entraînement d'admettre dans cette classe d'associés tant d'hommes distingués qui sollicitent l'honneur d'être affiliés. Le titre de membre *correspondant* ne devant pas exprimer un non-sens, ceux qui, depuis trois ans, n'auront fait aucune communication à la Société, pourront être réputés démissionnaires, et faire place à des associés plus utiles (1).

Le nombre des titulaires est réduit à 40 ; l'honorariat est exclusivement réservé à ceux qui auront continué leur collaboration active pendant vingt années consécutives.

Parmi les devoirs que m'imposait la charge de président, j'ai placé au premier rang celui d'obtenir les moyens de publicité indispensables pour que la Société littéraire occupe le rang qui lui appartient parmi les corps savants.

(1) Le nombre des membres correspondants résidant en France, s'élève actuellement à 84, celui des correspondants étrangers à 41.

Digitized by Google

Depuis plus d'un demi-siècle, notre compagnie a compté parmi ses membres un grand nombre d'hommes éminents de cette cité, seconde capitale de la France par les travaux de l'intelligence, comme par l'industrie, le commerce et la population. Plusieurs de nos devanciers, pour ne point nommer les vivants, ont acquis une renommée nationale; les noms de Girod (de l'Ain,) Chantelauze, Revoil, Ozanam, sont inscrits dans les annales de la France.

D'autres, moins connus hors du Lyonnais, n'en sont pas moins dignes de mémoire : M. Coste forma une collection précieuse de livres, de gravures et de cartes géographiques acquis par la ville de Lyon ; le chef d'institution Grandperret a laissé un cours de littérature fort estimé; M. Servan de Sugny publia la *Muse ottomane* et composa de suaves poésies; M. Mézière devint recteur de l'Académie de Lyon ; la typographie conserve la mémoire de M. Boitel, fondateur de la *Revue du Lyonnais*; les notices de M. d'Aigueperse sur quelques anciennes villes de la Gaule, sur Rome, sur Naples, sont de précieux documents historiques ; les ouvrages de M. Morin attestent la connaissance profonde de l'antiquité et les principes d'une haute philosophie chrétienne. Tous nos prédécesseurs furent, à divers degrés, des hommes laborieux et savants. L'amour de l'étude et de la science est une tradition féconde qui donne à nos réunions le plus grand intérêt et qu'il serait désirable de propager par la publicité. Le concours de la presse quotidienne n'a jamais fait défaut à la Société ; mais, la nature de ses travaux ne lui permet d'en user qu'avec réserve. En 1839, elle publia la biographie des Lyonnais dignes de mémoire, aujourd'hui citée comme autorité ; en 1847, elle fit paraître un premier numéro de ses archives, contenant des articles remarquables de Messieurs d'Aigueperse, Hignard, Martin-Daussigny, Grégorj, M'Roë, Couchaud, Péricaud aîné, Servan de Sugny, de

Digitized by Google

Pettolaz. Combien de travaux importants émanés de la Société n'ont été imprimés qu'aux frais et aux noms de leurs auteurs ! Il ne saurait en être autrement tant que nos ressources seront bornées à la faible cotisation annuelle de quarante membres actifs, à peine suffisante pour couvrir les dépenses indispensables. Cependant, vous avez proposé un prix pour 1862, en faveur du meilleur mémoire sur l'*Histoire littéraire de Lyon au* XVe *siècle*.

En 1839, M. le préfet du Rhône et M. le maire de Lyon donnaient l'espoir d'une subvention départementale et d'une allocation municipale; en 1845, sur la proposition de M. Martin-Daussigny, votre président était chargé de solliciter une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction publique; à la fin de 1847, M. de Salvandy s'informait avec une sollicitude particulière des ressources de la Société, une révolution vint arrêter les effets de sa bienveillance.

Les antécédents que je viens de rappeler m'indiquaient une double demande à l'autorité locale et à M. le Ministre de l'Instruction publique. Le Conseil général du Rhône, *sans méconnaître les titres de la Société littéraire à des encouragements*, a répondu qu'*Il ne lui appartenait pas de disposer des finances du département en faveur d'institutions qui sont plutôt des Sociétés privées que des établissements publics.* Ce refus est fondé sur une erreur : notre Société existe avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur et ne peut apporter aucune modification à ses statuts sans l'approbation de l'Administration publique. Je ne crois pas qu'aucune des Sociétés inscrites aux budgets départemental, ou municipal ait une constitution plus authentique d'établissement public. La Société littéraire offre d'ailleurs un intérêt général que ne permet pas de nier la renommée des hommes éminents sortis de son sein.

Je me félicite d'avoir pu faire apprécier par M. le Minis-

Digitized by Google

tre de l'Instruction publique l'œuvre éminemment progressive que nous poursuivons modestement et dont les résultats sont si satisfaisants eu égard à nos faibles moyens de propagation.

L'allocation que Son Excellence vient d'accorder à la Société littéraire de Lyon n'est pas seulement un secours utile, elle est aussi le témoignage le plus flatteur, elle sera l'encouragement le plus efficace.

DEUXIÈME PARTIE.

Travaux de la Société.

Les travaux de la Société, pendant l'année 1860-1861, ont été nombreux et variés ; la poésie occupe une large place ; la littérature, la philosophie, l'éducation, l'histoire, les anciens édifices de Lyon, l'archéologie ont fourni les sujets des communications les plus intéressantes. Je suivrai, dans le classement des matières, l'ordre indiqué par les Statuts : *lettres, sciences et arts.*

Je dois rappeler, d'abord, les justes regrets que laisse, parmi nous, la mémoire de nos anciens collègues décédés depuis l'année dernière : MM. Acher, d'Aigueperse et Morin étaient devenus membres honoraires après une collaboration active de 15, 20 et 38 ans ; autour de leurs cercueils, la sympathie publique et les corps savants qu'ils honoraient par leurs travaux ont rendu le pieux hommage réservé à ceux dont la vie utile permet de dire *transierunt bene faciendo*. Nul ne pouvait, mieux que M. Marc-Antoine Péricaud, retracer la vie et les écrits de M. d'Aigueperse, son ami ; nul aussi, mieux que M. Bellin, n'aurait raconté les mérites et apprécié les ouvrages publiés par MM. Acher et Morin. M. l'abbé Christophe, membre correspondant, a publié, sur M. d'Aigueperse,

Digitized by Google

une notice pleine d'intérêt dont il a bien voulu nous envoyer des exemplaires illustrés par le portrait de notre bien-aimé collègue.

Les pertes dont je viens de parler, ne sont pas de celles qu'on répare; cependant, pour continuer l'œuvre sociale, il faut remplir les vides. Lorsque vous limitiez à 60 le nombre des membres correspondants, plusieurs candidatures étaient au rapport des commissions, et ne pouvaient être écartées par l'application rétroactive du nouveau règlement. Cette circonstance a permis d'admettre cinq nouveaux membres : Messieurs Achille Millien, Joachim Jeandet, Pont-Germain, Audiat, Lefevre-Bréart, dont les titres littéraires et l'honorabilité justifiaient l'accueil de la Société.

M. Achille Millien, homme de lettres à Beaumont-Laferrière (Nièvre), se recommandait notamment par un volume de poésies, dont les sujets sont empruntés à la vie champêtre « dépeinte, nous disait le rapporteur M. Beauverie, avec une « fidélité de traits et un charme de coloris incontestables. »

M. Jeandet, procureur impérial à Bourg (Ain), n'est pas seulement un magistrat d'un grand mérite, il est aussi un écrivain distingué. Quelques fragments d'une étude sur Montesquieu, communiqués à la Société par le rapporteur M. M'Roe, nous ont permis d'apprécier l'élévation de son esprit, la correction et l'élégance de son style. Nous avons pu admirer aussi la pureté et la grâce de ses inspirations poétiques, à la lecture de deux charmantes pièces intitulées : *La prière d'une jeune femme* et *La disette de* 1847.

M. Pont-Germain, curé à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), produisait, à l'appui de sa candidature, un ouvrage dont M. Peladan a présenté l'analyse : *La religion des tombeaux*, travail d'érudition sur les coutumes funèbres de tous les peuples. L'auteur décrit les funérailles chrétiennes avec une éloquence évangélique, montrant la poésie des cérémonies catho-

Digitized by Google

liques, si supérieures à tout ce que l'histoire nous a conservé des temps anciens.

La demande de M. Audiat, professeur à Saintes (Charente-Inférieure), était accompagnée : 1° d'une notice biographique sur le naturaliste Peron; 2° d'une étude littéraire sur Réginal-Hébert, évêque anglican à Calcutta, avec des imitations, en vers français, de quelques passages du poète anglais; 3°, d'un recueil de poésies, en cours de publication, intitulées *Le Grillon*. M. Hignard, au nom de la Commission, a loué les qualités littéraires du candidat, les fragments cités des œuvres de M. Audiat ont pleinement justifié l'appréciation si compétente de l'honorable rapporteur.

M. Lefevre-Bréart, instituteur à Launois (Ardennes), présentait un gracieux poëme des Saisons, sur l'agriculture, sur les beautés de la nature, la munificence du créateur, la vie des champs; et un volume de Leçons d'agriculture sous la forme d'entretiens familiers. Ce dernier ouvrage a reçu les encouragements mérités de plusieurs administrations municipales, et de sociétés agricoles. M. Estienne était, parmi nous, le plus autorisé à nous dire le mérite et l'utilité des leçons d'agriculture, dont la propagation est si désirable dans les campagnes.

L'affiliation de ces cinq membres correspondants honore la Société littéraire dans les lettres, dans la magistrature, dans le sacerdoce et dans l'enseignement.

Au banquet annuel des membres de la Société, M. Estienne, qui cultive avec un égal succès la poésie et les fleurs, comparait le Cercle littéraire à une vaste ruche, où mainte abeille dépose le suc de la science; il consacrait ensuite d'aimables couplets à ses collègues. Dans d'autres couplets, rappelant la gaieté franche et l'esprit chevaleresque du temps passé, il déplorait les habitudes qui font déserter les salons pour les sociétés qui n'imposent aucune contrainte.

Digitized by Google

La verve spirituelle de M. Saint-Olive, sans s'émouvoir des plaisanteries opposées à ses satires, répondait à l'accusation de préférer l'ancien pavé pointu aux nouveaux pavés carrés :

Pour mon esprit la pointe est l'idéal rêvé
Peut-être en sa faveur j'excuse le pavé,
Je les confonds ensemble et j'en prends l'habitude ;
Vos goûts sont différents et, si le pavé plat
Trouve en chacun de vous un fervent avocat,
C'est que vous adorez, en tout, la platitude.

Les ravages de l'ouragan du 22 juin ont inspiré de nobles accents à M. Millien ; déjà de riches moissons semblaient assurer au laboureur la récompense de ses travaux :

La voix du cœur humain, la voix de la nature
Chantaient matin et soir l'espérance et l'amour.....

Les faux étaient prêtes pour moissonner les blonds épis ; mais, il ne faut pas une heure pour voir s'évanouir le bonheur ! Après un tableau saisissant des ravages de l'ouragan, le poète tourne ses regards vers le Dieu clément ; puis, il s'adresse à la charité pour qu'elle ouvre ses trésors :

Riches, donnez beaucoup ; pauvres, donnez un peu ;
Donnez l'or et les pleurs, le cuivre, la prière ;
Le grain qu'on sème ainsi ne craint pas le tonnerre !
Tout vous sera compté ; votre plus faible don
Pèsera dans vos mains au grand jour du pardon.

M. Chervin, déguisé en Micromégas, nous a raconté les prodiges magnétiques de M. et de Mme Cazeneuve.

Tous les ans, quand l'hiver règne sur nos climats,
Avec ses sombres jours, ses neiges, ses frimats,
D'un fils de Lucifer, Lyon reçoit visite
Notez que c'est toujours de quelque esprit d'élite.

Digitized by Google

Le Cercle Musical est le séjour où l'hôte infernal en rupture de ban, offre le spectacle de ses enchantements.

Du pouvoir magnétique on a plus d'une preuve,
Lorsque, dans son sommeil, Madame Cazeneuve
Nous montre, tour à tour, l'insensibilité,
L'état cataleptique et la lucidité.
Voyez sur ses beaux traits parés de mille grâces,
De l'inspiration se dessiner les traces,
Le rayon prophétique illumine son front
D'où jaillit la pensée en éclair vif et prompt.

Les tours de M. Cazeneuve sont des plus surprenants :

Il réunit en lui, ce n'est pas dire trop,
Bosco, Robert-Houdin, Mesmer, Cagliostro.
. . . . . .
Vous avez dans vos mains un mouchoir en lambeaux,
Soufflez, le voilà neuf et même des plus beaux.
Voulez-vous des oiseaux? Coupez cette carotte,
Vous en verrez sortir pinson, serin, linotte....
. . . . . .
La carte, à votre gré, devient cœur ou carreau;
Dans un verre en vos mains le vin se change en eau.
. . . . . .
Nous avions un civet, le lièvre prend la fuite.

Frappé de tant de prodiges, Micromégas impute à M. Cazeneuve tous les faits mystérieux passés et futurs :

Si même du soleil la terre restait veuve
Il n'en accuserait que Monsieur Cazeneuve.

Dans un petit volume de poésies intitulées les *Epaves du matin*, M. Guillemaud a réuni des élégies, des ballades, des épithalames, des apologues, *poésies écrites*, dit-il, *de seize à vingt ans, dans cette période de la vie où l'homme, par instinct*, raisonne avec le cœur et pense avec la tête. L'auteur vous a lu, avant de la publier, une élégie de ce recueil intitulée : *La Croix abandonnée*.

Digitized by Google

Qui dort sous cette croix? Quelque puissant peut-être,
Sous qui tout a plié!
Depuis, ses serviteurs ont pris un autre maître....
Ses fils l'ont oublié!
Des biens qu'il possédait ce marbre seul lui reste
Que ravage le temps;
Sa splendeur,.... l'épigraphe encore nous l'atteste,
Mais demain.... dans vingt ans?

M. Bousquet, de Marseille, membre correspondant, a fait hommage à la Société d'un volume d'épitaphes en vers provençaux, recueillies par lui au concours ouvert pour l'épitaphe de Pierre Bellot, poète provençal, mort à l'âge de 73 ans, après avoir joui d'une grande popularité pendant 40 ans. 113 pièces, envoyées par 91 poètes, offrent un spécimen curieux de la poésie provençale.

La suivante a paru rappeler le mieux, en huit vers, l'écrivain, ses goûts, ses productions, ses malheurs, sa mort, sa tombe, les souvenirs qu'il laisse.

Vaqui doun ô Bellot, cher pouéto cassairé,
Lou posto ounte la mouart t'a coucha de soun dai;
Jusqu'au darnier moumen, sies esta galéjaire,
Et pamen, dei malhurs n'as proun porta toun fai!
Bouen chrestian, senso feou, franc et galan troubairé,
Tour noum et tei beoux vers duraran cen cooup mai
Que l'umblé mounumen que venen de ti fairé;
Lou frejau périro,... ta mémori jamai.

Traduction mot par mot:

Voilà donc ô Bellot, cher poète chasseur,
Le poste où la mort t'a couché avec sa faux,
Jusqu'au dernier moment, tu fus un aimable jaseur,
Et pourtant, des malheurs tu portas bien ton fardeau!
Bon chrétien, sans fiel, franc et galant trouvère,
Ton nom et tes beaux vers dureront cent fois plus
Que l'humble monument que nous venons de t'élever;
La froide pierre périra.... ta mémoire jamais.

Digitized by Google

On ne peut qu'applaudir au sentiment national et littéraire qui sauve de l'oubli les rares productions écrites dans la langue des anciens troubadours.

M. Jules Rambaud a lu à la Société quatre pièces de vers: *Le Matin à la campagne; une Promenade sur la Saône; le Bonheur*; *la Violette.*

Le Matin à la campagne est une rêverie poétique; l'aurore vient de paraître; la lumière a dissipé les ténèbres; la nature apparaît plus éclatante en sortant du repos; telle l'âme humaine sortira plus radieuse du sein de la mort. Le son de la cloche salue la Reine des cieux; le ramage des oiseaux célèbre le retour de la lumière; les passants vont gaiement reprendre leurs travaux. Le poète peint le ravissement de l'âme au spectacle de la magnificence de l'univers, naguère enveloppé d'ombres mystérieuses.

O mon Dieu! quel tableau vous avez au soleil
Exposé, pour frapper ma pauvre âme ravie
Qui, tout à coup, jetant le voile qui l'endort,
Voit s'étaler, partout, l'appareil de la vie
Auprès du sommeil même, image de la mort!

Une promenade sur la Saône fournit, à M. Rambaud, la matière de près de deux cents vers et le sujet de fraîches inspirations. Les souvenirs de cette joyeuse partie de plaisir s'adressent à un ami d'enfance:

Te souviens-tu de ces charmantes heures
Où joyeux vagabonds, bien loin de nos demeures,
Le cœur léger, mais plein d'ineffables désirs,
Au fleuve demandant le plus doux des plaisirs,
Nous allions saluer les flots et le rivage
De cet enthousiasme heureux don du jeune âge?

Le lever des jeunes amis avant l'aube, l'entrée dans les barques, les chants, le débarquement sur une île où chacun,

Digitized by Google

selon ses goûts, court, se repose, dessine, répète des vers d'un poète aimé, sommeille, brodant des rêves aux riantes couleurs, etc. etc. sont racontés avec verve.

Au matin de la vie, on cherche le bonheur, notre jeune collègue croit qu'il peut se trouver sous le feuillage agité par la brise, ou dans une modeste habitation, et, pourtant, il nous dit lui-même :

Le bonheur c'est l'oiseau qui fuit,
C'est la source qui tarit,
Et, dans le triste voyage
Que nous faisons ici bas,
C'est le décevant mirage
Qui recule devant nos pas.

La violette, emblème de la vertu modeste, a toujours partagé les hommages des poètes avec la rose, emblème de la beauté éclatante; mais, est-il bien vrai que toujours, dans le monde réel, le temps vienne où l'on estime

Chaque chose à son juste prix ?

M. Beauverie a traduit en vers français une pièce de Longfellow, sur ce texte : *Excelsior*. C'est l'austère devise du devoir présentée poétiquement avec l'empreinte d'une religieuse mélancolie.

Des monts alpins la nuit voile les cimes,
Dans un village, au bord de leurs abîmes,
Passe un jeune homme éclatant de beauté,
D'une main ferme il porte une bannière,
Dans ses replis un reste de clarté
Révèle encor cette devise austère :
Excelsior !

Le chalet du pâtre lui offre un asile pour la nuit; le vieillard l'invite à ne pas s'exposer aux dangers d'un orage menaçant ; le jeune enfant le sollicite, avec une grâce ingénue,

Digitized by Google

à se reposer ; mais, poursuivant sa destinée terrestre sans se laisser détourner par les dangers certains, par le charme du repos, par la douceur de l'amitié, l'âme fidèle répond : Excelsior !

Le lendemain, l'aube crépusculaire
Enveloppait, comme un pâle suaire,
Ce front sans vie et non pas sans beauté,
Lorsque pareil aux vives étincelles,
Glissant du ciel pendant les nuits d'été,
Ce mot tomba des voûtes éternelles :
Excelsior !

Dans d'autres vers, M. Beauverie peint, avec une grâce harmonieuse, l'image d'un fleuve limpide reflétant, comme le vrai poète, les beautés de la nature.

J'aime un fleuve limpide, harmonieux et doux,
Qui réfléchit les cieux, qui murmure et soupire
Et ramène à la rive, avec un soin jaloux,
L'apprenti nautonnier et son frêle navire.
. . . . . .
. . . . . .
Unique est la beauté sous ses aspects divers.
Cette onde, souriant aux cieux qu'elle reflète,
Symbolise à mes yeux un grand, un vrai poète,
Dont le cœur, pur miroir, réfléchit l'univers.
. . . . . .

M. Domet-Demont, membre correspondant, a publié quatre drames historiques en vers : *Coriolan*, *Caïus Gracchus*, *Marc-Antoine*, *Inès de Castro*. M. Pezzani nous a fait admirer des pages de Marc-Antoine, où l'on trouve de nobles pensées exprimées dans un beau langage, malgré des licences poétiques qui ne sont pas toujours irréprochables. M. Domet-Demont nous a communiqué lui-même deux charmantes pièces de vers dont les sujets sont : *La Première Communion* et *L'oiseau dans une cage*.

Digitized by Google

Sous ce titre: *L'Eglise neuve*, M. Lestourgie, membre correspondant, a composé des vers couronnés par l'Académie des jeux floraux: après une longue absence, l'enfant du pays revenait plein de foi, d'amour, de poésie; mais, la génération nouvelle ne le connaît pas; il ne retrouve plus les lieux dont l'image est restée gravée dans son cœur; tout est changé, même le cimetière; en voyant l'église neuve, il exhale ses regrets:

Je rapportais de loin mes chimères éteintes
Et, comme un ex-voto, je voulais les placer
Au pied de ces autels et sur ces parois saintes
Vestiges vénérés que l'on vient d'effacer.
. . . . . .
Mais rien n'est plus resté de ce qui fut ma vie.
. . . . . .
Ainsi, j'allais partir, quand une voix céleste
Descendit de la tour sur mon front incliné;
Oh! je la reconnus! elle me disait: Reste!
Mon chant, triste aujourd'hui, te fêta nouveau-né,
Je suis la vieille cloche et pourtant je demeure!
. . . . . .
Frère, fais comme moi, reste!.... je suis resté.

M. de Lubac après avoir apprécié le mérite de deux ouvrages écrits en dialecte populaire: un recueil de fables en patois bugeysien, par le P. Froment, et le célèbre poème de Miréïo, par M. Mistral, en langue provençale, s'est attaché à démontrer l'utilité de ces productions, même en dehors de leur valeur littéraire, au point de vue de l'ethnographie.

M. Norbert Bonafoux, membre correspondant, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, nous a transmis une *Épitre à un célibataire* que je voudrais reproduire en entier.

Qui, moi me marier? mais vous n'y pensez pas!
L'hymen pour un jeune homme est un premier trépas.
Quand le maire d'abord, et puis le saint ministre,

Digitized by Google

Ont fait tomber sur lui la formule sinistre,
Tout le vol des amours, avec des cris railleurs,
Déguerpit au plus vite et va nicher ailleurs.
Adieu la liberté, les aimables folies,
Les joyeux compagnons et les filles jolies !
Le garçon et l'époux sont deux êtres divers :
L'un compte des printemps et l'autre des hivers.

Après avoir énuméré les avantages de la vie de garçon et les inconvénients du mariage, Marcel, c'est le nom du garçon, conclut qu'un mari,

Contraint de filer doux dans les moindres débats
Est un prince qui règne et ne gouverne pas.

Un époux heureux oppose à tous ces arguments les ridicules, les déceptions et l'isolement d'un vieux garçon, le respect, les soins et les joies de la famille.

M. Guyet a rendu compte d'un livre intitulé : *Mes premiers et mes derniers souvenirs*, publié par M. de La Sizeranne, membre correspondant. Ce livre contient trois comédies en vers et leur histoire en prose. Notre honorable collègue résume ainsi son rapport : « Le style des trois pièces mérite « des éloges ; les vers y sont faciles, les dialogues clairs ; on « reconnaît toujours l'homme de bonne compagnie, possédant « le talent de la disposition et de l'élocution, mais moins « heureux peut-être dans l'invention. »

Je rappelais tantôt le gracieux poème des Saisons et les Entretiens sur l'agriculture ; M. Bréart a publié de nouvelles poésies sur des sujets bien différents et sous le titre de *L'Abeille ardennaise*. M. Guyet, voulant juger consciencieusement ce dernier ouvrage, sans blesser l'amitié, dédie sa critique à M. Bréart lui-même dans la langue poétique. Après avoir rappelé le charme des poésies sur l'agriculture, dont le succès a été complet, M. Guyet ajoute :

Mais voilà qu'embouchant la trompette guerrière,
Ta muse jette aux vents des accents belliqueux ;

Digitized by Google

Elle suit des soldats la course meurtrière,
Et porte ses accents à la voûte des cieux.
. . . . . .
Tu caressais la mère, autrefois, de tes ailes,
Tu lui parles de morts et fais couler ses pleurs.
. . . . . .
Reviens, muse, reviens à tes accents champêtres,
A la paix du foyer, aux charmes protecteurs,
Chante l'épi doré, sous l'ombrage des hêtres,
Et la sainte amitié qui dilate les cœurs.
. . . . . .

L'Ecole Normale, journal de l'enseignement, dans un article critique sur la fable de La Fontaine : La Cigale et la Fourmi (n° du 4 novembre 1860), disait que *cette fable ne compte pas parmi les meilleures et que l'on ne comprend guère pourquoi elle se trouve en tête du recueil;* ajoutant que, dans ce passage :

La fourmi n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.

le dernier vers est obscur, comme on en trouve d'ailleurs quelques uns dans La Fontaine ; que la fourmi, avec ses greniers, son activité incessante, a toujours été citée comme un modèle d'économie, d'ordre et de prévoyance, etc.

Un de nos honorables collègues, M. Vingtrinier, directeur de la *Revue du Lyonnais*, a voulu défendre l'immortel fabuliste des reproches d'obscurité et d'insensibilité.

D'après M. Vingtrinier, La Fontaine, ouvrant son volume de fables par une sanglante leçon, à l'adresse de ceux qui ont été durs pour lui, n'offre aucune obscurité, et l'observation que le moindre défaut de la fourmi est celui de n'être pas prêteuse, laisse à la pensée un vaste champ sur les autres défauts bien plus graves des mauvais riches. « La cigale, dit M. Vingtrinier, « était consacrée à Apollon, les Athéniens portaient son

Digitized by Google

« image dans leurs cheveux et les Grecs lui avaient érigé un « monument à Ténédos. On gravait une cigale sur les lyres « et Anacréon chantait : *Doux prophète de l'été, la cigale est « vénérée de tous les mortels*. La Fontaine avait été impré- « voyant comme la cigale ; au lieu d'acheter de la rente, il « avait imité Homère, Ossian, Milton, le Camoëns, le Tasse ; « à leur suite, La Fontaine avait sollicité un vermisseau chez « les Lucullus et les Licinius de l'époque ; mais, ces hommes « n'étaient pas prêteurs et La Fontaine le leur dit : c'est là leur « moindre défaut. »

Dans une autre séance, M. Péricaud l'aîné, après avoir donné quelques détails sur le séjour que La Fontaine fit à Lyon, en 1678, trouve mal avisés les littérateurs qui prétendent que la fable de La Cigale et la Fourmi était une allégorie satirique contre Louis XIV. Il les renvoie à l'histoire de La Fontaine par M. Walkenaer et à la préface des fables de M. Viennet ; « ils y verront, dit-il, que La Fontaine n'eut « qu'à se louer de la générosité de Louis-le-Grand, et que ce « monarque lui fit ouvrir les portes de l'Académie Fran- « çaise. »

Simple narrateur de vos travaux, *non nobis inter vos tantas componere lites*, je me bornerai donc à rappeler quelques faits historiques qui montreront si La Fontaine eut à se plaindre des mauvais riches et si Louis XIV lui fit ouvrir les portes de l'Académie Française.

Je suis loin de vouloir défendre les mauvais riches, mais ils me paraissent parfaitement innocents des malheurs d'Homère, d'Ossian, de Milton, de Camoëns et du Tasse.

Homère sur lequel on ne sait rien de certain, ne dut pas sa pauvreté à la poésie, puisque devenu aveugle, il gagnait son pain en récitant ses vers.

Ossian, fils de Fingal, roi de Morven, perdit son fils, devint aveugle, survécut à Malvina, fiancée de son fils, qui s'était

Digitized by Google

dévouée à le soigner ; ses malheurs ne peuvent être imputés à l'insensibilité des riches.

La politique fut la seule cause des malheurs de Milton; après la mort de Cromwell, dont il fut le secrétaire, étant poursuivi comme régicide, il se retira dans la solitude où il vécut pauvre et oublié. C'est alors seulement qu'il composa le *Paradis Perdu.* Il était devenu aveugle et dictait le poème à sa femme et à ses deux filles.

Le Camoëns mourut, dit-on, à l'hôpital; il s'attira ses malheurs par la passion qu'il conçut pour une dame de la Cour et par des satires contre le vice-roi de Goa.

Le Tasse dut aussi ses malheurs à la folle passion qu'il conçut pour la sœur du duc de Ferrare son protecteur ; cette passion troubla sa raison ; sur les instances de plusieurs princes italiens et du pape, il recouvra la liberté. Il fut recherché des grands, et Clément VIII l'avait appelé à Rome, pour le couronner comme poète, lorsqu'il mourut.

La Fontaine était l'ami des écrivains les plus illustres, des hommes et des femmes les plus célèbres de son temps. Il fut particulièrement lié avec Boileau, Racine, Molière, Chapelle, Mignard..; avec les princes de Conti et de Vendôme ; avec les ducs de Bourbon, de la Rochefoucauld et M. d'Hervart ; avec la duchesse douairière d'Orléans, la princesse de Conti, les duchesses de Bouillon et de Mazarin, mesdames de Montespan et de Thianges, l'abbesse de Fontevrault, mesdames de la Sablière, de la Fayette et toute la société que réunissaient ces hauts personnages. Il fut gentilhomme de Madame Henriette d'Angleterre ; il reçut les bienfaits de Fouquet, du grand Condé, du duc de Bourbon, de la duchesse d'Orléans, des princes de Conti et d'une foule d'autres. Il demeura vingt ans chez Madame de la Sablière; après la mort de cette protectrice généreuse, il passa dans le magnifique hôtel d'Hervard embelli par Mignard, où, jusqu'à sa mort, il

Digitized by Google

fut entouré de soins attentifs par Mme d'Hervart. Colbert ne le comprit jamais dans les gratifications distribuées, de la part du roi, aux gens de lettres. Louis XIV laissa interdire, par la police, le débit des contes de La Fontaine ; mais, il l'admit avec bonté à lui présenter ses fables et lui remit, à cette occasion, une bourse pleine d'or. L'Académie Française avait hésité longtemps à recevoir La Fontaine et Boileau, non qu'elle méconnût leur mérite, mais, à cause des contes du premier et des satires du second. Ils furent tous deux candidats à la fin de 1683; La Fontaine l'emporta; Louis XIV ne voulut pas sanctionner cette élection jusqu'à ce que Boileau eût été élu, en mars 1684. Lorsque La Fontaine fut malade, le duc de Bourgogne, alors âgé de 10 ans, élève de Fénelon, lui envoya cinquante louis, c'était tout ce qui lui restait pour ses menus plaisirs du mois.

La Fontaine ne s'occupait ni de ses enfants, ni de sa femme, ni de ses biens ; il aimait les plaisirs, même dans un âge avancé; il fut toujours prodigue et sans ordre; mais, il ne manqua jamais de rien.

Si la fable de la Cigale et la Fourmi fut composée en faveur des artistes délaissés, La Fontaine ne pouvait se l'appliquer puisqu'il fut toujours comblé de bienfaits.

Louis XIV bien loin d'avoir ouvert les portes de l'Académie française à La Fontaine, refusa pendant plusieurs mois d'approuver son élection et ne lui accorda jamais les pensions qu'il distribuait si généreusement aux gens de lettres.

M. Guillemaud vous a communiqué les premières pages d'un travail important en cours de publication, sur l'histoire littéraire, le théâtre et les auteurs lyonnais.

« Avant les travaux de Messieurs Villemain, Ch. Magnin,
« O Leroy sur le mystère, dit M. Guillemaud, les historiens
« fixaient à l'an 1402 l'apparition de la 1re représentation
« dramatique en France avec les frères de la Passion; depuis,

Digitized by Google

« l'histoire littéraire, conquérant dix siècles restés inconnus, « a reculé l'origine de notre théâtre au commencement de l'ère « chrétienne. Mais, pourquoi nos devanciers n'ont-ils pas dit « de suite que l'art moderne et l'art ancien n'ont jamais fait « qu'un ? Qu'il y eut dégénérescence, jamais cessation ? »
Après avoir développé des considérations générales sur l'origine du théâtre en Europe, M. Guillemaud s'attachant à préciser l'origine de la poésie dramatique, ajoute :

« Tous les genres de poésie sont frères jumeaux ; nés le « même jour, tous ont eu, dans le principe, la prière pour « motif, Dieu pour objet. La première parole de l'homme « fut un cantique d'actions de grâces, voilà l'ode ; Adam « et Eve, priant ensemble, chantèrent en se reprenant, voilà « le dialogue, première manifestation du drame ; la poésie « chanta les bienfaiteurs des hommes, les héros, leurs « combats, leurs victoires, ce fut la rapsodie ; bientôt le « rapsode se nomme Moïse, ou Homère, et le poème est « créé. »

M. Péricaud l'aîné revenant sur ce qu'il a écrit, depuis quelques années, à l'occasion du séjour de Pétrarque à Lyon, appelle l'attention de la Société Littéraire sur le sonnet que Justine de Lévis adressa à Pétrarque pour demander si elle devait consacrer sa plume à la poésie et sur la réponse qu'elle reçut en mêmes rimes pour l'en détourner. M. Péricaud donne lecture de la traduction en vers français de ces deux sonnets, par M. Paul Saint-Olive, et d'une imitation, aussi en vers français, du sonnet de Pétrarque, par M. Beauverie.

M. Péricaud croit qu'un M. Chalvet, avocat à Marseille en 1678, fit insérer dans le *Mercure Galant*, publié à Lyon par Thomas Amaulry, la traduction, en vers, de trois sonnets de Pétrarque se proposant de publier « *Avant qu'il soit peu*, disait-il, la traduction de ce qui nous reste des œuvres de Pétrone. » D'après cette donnée, M. Péricaud attribue à

Digitized by Google

l'avocat marseillais la traduction anonyme, publiée en 1689 sous la rubrique d'Anvers, mais, qui paraît sortir des presses de Lyon; il cite plusieurs pièces de vers extraites de ce Pétrone, les compare aux imitations de Pétrarque insérées dans le Mercure, et s'attache à démontrer que les unes et les autres appartiennent à l'avocat Chalvet.

La Société Littéraire de Lyon ayant reçu l'invitation de se faire représenter au Congrès des délégués des Sociétés savantes des départements, ouvert à Paris, le 2 avril 1861, Messieurs Delorme, membre titulaire, Boullée, membre honoraire et Mahul, membre correspondant, ont bien voulu accepter la délégation auprès de ce Congrès.

C'était la première fois que notre Société était représentée dans la réunion des délégués des Sociétés savantes; vous aviez autorisé M. Delorme à exprimer le vœu qu'une statue soit élevée à Gerson; cette proposition a trouvé parmi les délégués des Sociétés savantes de la France et de la Belgique l'accueil sympathique qu'elle avait reçu parmi nous.

Gerson, né en 1363, d'une famille obscure, fut élevé au collége de Navarre et devint chancelier de l'Université en 1395. Il montra, dans toutes les occasions, un courage, une droiture, une sagesse admirables. Après l'assassinat du duc d'Orléans, en 1408, il ne craignit pas de s'élever contre le duc de Bourgogne, auteur de l'attentat. Il défendit avec une égale fermeté les libertés de l'Eglise gallicane; il combattit les hérésies et, dans plusieurs conciles, il occupa le rôle principal. — Exilé, dégoûté des grandeurs et des affaires, il se livra à l'étude de la philosophie chrétienne et aux pratiques de la charité la plus humble. Il fondait la philosophie sur les intuitions de l'âme. Plusieurs savants croient qu'il fut l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, attribuée par d'autres à

Digitized by Google

Thomas-à-Kempis (1). Gerson, après avoir été une des gloires de l'Université, une des lumières de l'Eglise, le conseiller de son souverain, descendit à l'humble enseignement de l'alphabet aux enfants des pauvres; il appartient à la ville de Lyon, sa patrie adoptive, où il passa les dernières années de sa vie, de 1417 à 1429. Je voudrais que ma voix, au nom de la Société Littéraire, pût appeler l'attention de l'Eglise gallicane, de l'Université, de la Nation, sur la mémoire du vénérable Gerson, justement appelé : *Christianissimus doctor gallicanus*.

L'un des membres du Congrès des délégués des Sociétés savantes, M. Foucher, ayant parlé avec une éloquence entraînante sur l'état des lettres et sur les hautes destinées de la France; M. Delorme, après lui, développa cette pensée que « les sciences, les lettres et les arts, dont l'extension a été trop « large et trop exclusive, s'uniront pour produire le vrai, « le beau et l'utile ; le malaise actuel qui paraît à quelques-« uns un affaissement moral, est une transition qui doit « aboutir à l'union de la religion et de la philosophie, des « sciences et des lettres, du beau et de l'utile. »

L'orateur voué depuis longtemps à l'instruction de la jeunesse, trouve les principales causes de l'affaiblissement moral dans le système d'éducation, dans l'absence de religion, dans l'esprit d'analyse poussé à l'excès, dans le règne des sciences

(1) Thomas-a-Kempis, religieux, né l'an 1380, mort l'an 1461, avait un talent caligraphique remarquable; il fut l'auteur véritable de plusieurs livres ascétiques; ses œuvres furent imprimées pour la première fois en 1475, quatorze ans après sa mort, sans l'Imitation de Jésus-Christ. Il est possible qu'il eût copié le livre de Gerson et que sa signature ait été prise pour celle de l'auteur. Il ne paraît pas probable que l'auteur de l'Imitation ait été un religieux n'ayant jamais connu le monde comme Thomas-a-Kempis. Quelques-uns ont supposé que l'ouvrage était écrit en différents temps et par plusieurs personnes.

Digitized by Google

à l'exclusion des lettres, dans l'amour de l'argent et l'esprit de spéculation. Je regrette que le cadre restreint de ce compte-rendu ne me permette pas de reproduire les développements de ces considérations élevées, philosophiques et d'une si haute moralité, elles rappellent à ma mémoire l'opinion d'un juge dont personne ne contestera l'autorité.

L'Empereur Napoléon Ier expliquant à MM. de Fontanes et Fourcroy ses idées et ses plans pour l'organisation de l'enseignement national, leur disait :

« Il me faut des élèves qui sachent être des hommes, et « vous croyez que l'homme peut être homme s'il n'a pas de « Dieu ! Sur quel point d'appui posera-t-il son levier pour « soulever le monde, le monde de ses passions et de ses fu- « reurs? L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre depuis « 1793 ! cet homme-là, on ne le gouverne pas, on le mi- « traille ; de cet homme-là j'en ai assez ! Pour former « l'homme qu'il nous faut, je me mettrai avec Dieu ; car, il « s'agit de créer et vous n'avez pas encore trouvé le pouvoir « créateur ! » (M. Ambroise Rendu et l'Université de France).

En instituant l'Université, Napoléon Ier mit à la seconde place, dans le conseil supérieur, un évêque (Mgr de Bausset), puis plusieurs laïques profondément dévoués à la foi catholique : MM. de Bonald, de Jussieu, de Nougarède, Delamalle, Guénaud, de Mussy, etc.; parmi les recteurs : MM. de Sèze, Ampère, les abbés Eliçagaray, d'Humières, d'Andrez, etc.

La Société a reçu de M. Rattier, membre correspondant, plusieurs publications intitulées : *Les gloires du romantisme appréciées par leurs contemporains* ; — *Lettres d'un Bénédictin*, faisant suite au même sujet ; — *La santé de l'esprit et du cœur*.

Les deux premiers ouvrages sont une critique de la littérature moderne ; M. Jules Rambaud vous en a présenté l'ana-

Digitized by Google

lyse à un point de vue littéraire opposé, considérant comme terminée la querelle des romantiques et des classiques, ne distinguant plus que les auteurs écrivant bien de ceux qui écrivent mal. Ne serait-il pas plus vrai de reconnaître qu'il existe des écoles différentes et dans chacune d'elles, de bons et de mauvais écrivains (1)?

M. Chervin aîné dans un rapport sur le troisième ouvrage de M. Rattier : *La santé de l'esprit et du cœur*, fait observer « que « ce titre promet plus que l'auteur n'avait l'in- « tention de tenir ; car, il semble annoncer un traité « complet sur les moyens de conserver et de rendre la santé « de l'âme; c'est-à-dire un cours d'hygiène, de médecine et « surtout de morale ; il rappelle les mots gravés à l'entrée « de la bibliothèque d'Alexandrie : *C'est ici qu'est le remède « de l'âme.* Or, l'ouvrage n'est qu'un recueil d'aperçus heu- « reux et vraiment utiles, sur plusieurs sujets de civilisation ; « ce sont des fragments, des pensées, des leçons ; ce n'est « pas un cours, encore moins un traité. »

(1) Vers la fin du XVIIe siècle (janvier 1687), il s'éleva une querelle au sein de l'Académie Française, au sujet d'un poème de Perrault (Le siècle de Louis-le-Grand), dans lequel les modernes étaient exaltés et les anciens tournés en ridicule. Perrault ne nommait ni Racine, ni Boileau, ni Lafontaine, qui furent les défenseurs des anciens et que nous comptons aujourd'hui parmi les classiques.

Voici un passage d'une lettre de M. Jules Janin à un jeune artiste impatient du succès :

« Surtout, ne lisez pas sans contrôle les livres que nous publions ; ce « sont là de mauvaises lectures faites pour les esprits oisifs, pour les cœurs « inoccupés, pour les âmes mécontentes. Méfiez-vous de tout ce qui n'est « pas l'art calme et bien pensant, l'art des maîtres de la langue et du bon « sens. Nos mauvais livres dureront une heure, les bons dureront tou- « jours..... Lisez Boileau, Corneille, Racine, et si, par bonheur, un volume « de Bossuet ou de Massillon vous tombe sous la main, lisez-les, ils vous « apprendront que la vie est une chose sérieuse et que l'on apprend à vivre « en vivant. »

Digitized by Google

M. Rattier débute par le but qui, sous une forme nouvelle, reproduit l'enseignement chrétien : connaître, aimer, servir Dieu. Il finit par la couronne, c'est-à-dire la récompense : qui aura servi Dieu, possèdera Dieu.

Du but à la couronne, les chapitres intermédiaires offrent une variété de sujets classés, sans autre enchaînement que l'orthodoxie de la doctrine. « On y trouve tous les genres de « style, des expressions techniques, des néologismes, des pé- « riodes classiques, des images poétiques, des allusions my- « thologiques, etc. La pureté de la doctrine est le fil d'Ariane « dans ce dédale de pensées, d'images, de sentiments éclos « spontanément avec leur luxuriante fécondité, leur har- « diesse singulière, leur libre allure, selon le caprice de « l'imagination. »

Nous devons à M. Pallias une appréciation intéressante des *Recherches historiques sur le pèlerinage des rois de France à Notre-Dame d'Embrun*, par M. Fabre, correspondant de la Société, président du tribunal civil de Chambéry, *précédées d'une Notice sur Marcelin Fornier*.

M. Pallias, auteur des Ephémérides Dauphinoises, fruit de laborieuses études locales, était le plus apte à juger l'importance historique de la nouvelle publication de M. Fabre.

« Le savant jésuite Marcelin Fornier, dit le rapporteur, « est l'auteur de deux manuscrits qui traitent de l'histoire « civile et religieuse du diocèse d'Embrun ; l'un est écrit en « français, l'autre en latin.

« Le manuscrit autographe de l'Histoire des Alpes mari- « times, se trouve à la bibliothèque de Lyon ; il existe une « copie du manuscrit latin à la bibliothèque impériale sous ce « titre : *Annales ecclesiastici*. Les deux ouvrages renfer- « ment des documents que l'on chercherait vainement ailleurs; « ils offrent un trésor inestimable de détails curieux. »

M. Fabre a relevé les erreurs et les faussetés de ceux qui

Digitized by Google

se sont servi des manuscrits; il a replacé le père Fornier au rang des chroniqueurs les plus célèbres des provinces, tels que Aymar, Rivail, Chorier, Valbonnays. « Il faut savoir gré à « M. Fabre, ajoute le rapporteur, d'avoir redressé des opi- « nions erronées; c'est un service rendu à la vérité et à « l'histoire par le magistrat chargé de présider au rétablisse- « des lois françaises dans la capitale de la Savoie : »

Un de nos savants correspondants, M. Thalès Bernard, a dédié à la Société Littéraire sa traduction d'un *Voyage dans la vieille France, avec une excursion en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Savoie, par Jodocus Sincerus, écrivain latin du* XVIIe *siècle.*

M. Pallias, chargé d'en faire le rapport, a déploré, d'abord, que la rapidité des communications ne permette plus aux voyageurs de visiter les lieux dignes d'attention, d'y recueillir des documents, d'y puiser des notions utiles à l'historien, au naturaliste, au publiciste, au philosophe; et que les mensonges les plus audacieux soient répandus par des écrivains dont le seul but est de spéculer sur l'amusement des lecteurs, sous l'apparence de l'érudition et de la science.

Les anciens voyageurs sillonnaient en tous sens, le bâton à la main, les contrées dont ils voulaient parler et nous faisaient assister à leurs pérégrinations, sans nous entretenir de leur personne, de leurs repas, des prétendus périls qu'ils avaient couru, comme font certains écrivains modernes.

Ces réflexions sont inspirées par la véracité consciencieuse de Jodocus; il conseille à ceux qui voudront visiter la France d'y consacrer trois années; il leur indique cinq itinéraires : l'un d'Allemagne à Orléans ou à Bourges; le second, le long des rives de la Loire à Nantes, puis à la Rochelle et à Bordeaux; le troisième, par le Limousin, la Gascogne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgo-

Digitized by Google

gne et Paris ; le quatrième par l'Angleterre, la Belgique, la Normandie, en revenant par la Picardie; le cinquième parcourt une partie de la Bourgogne et ramène en Allemagne par Lyon, la Savoie et la Suisse.

M. Pallias vous a fait connaître, par de nombreuses citations, l'originalité piquante de la peinture des mœurs et des singularités qui ont frappé l'auteur ; vous avez ratifié les félicitations adressées, par l'honorable rapporteur, à M. Thalès Bernard.

M. Chervin, désigné par M. le Sénateur, administrateur du département du Rhône, pour aller suivre, à Paris, le nouvel enseignement des sourds-muets, proposé par le docteur Blanchet, a lu sur ce sujet si digne d'intérêt, une étude à laquelle la Société d'assistance des sourds-muets de Paris a décerné une médaille de première classe.

M. Chervin montre les premiers bienfaiteurs des sourds-muets en Espagne au XVe siècle, puis en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, et enfin en France au milieu du XVIIIe siècle.

« La France, dit-il, toujours à la tête des nations quand « il s'agit de propager une idée généreuse, a paru, jusqu'ici, « rester en arrière dans l'art d'instruire les sourds-muets; « mais, si elle a été la dernière à se mettre à l'œuvre, elle « apportera tant de courage, d'intelligence et d'abnégation « dans sa marche, qu'elle sera la première arrivée au but, et « qu'elle servira d'exemple et de modèle à l'Europe. En « effet, le nom de l'abbé de l'Épée est dans toutes les bou- « ches; de toutes les cités, les instituteurs viennent en France « se former à son école; et, les sourds-muets, regardés dans « certains pays comme des monstres, mis à mort ou séques- « trés au fond des cloîtres, trouvent partout un asile où ils « reçoivent, en même temps, la nourriture du corps et celle « de l'intelligence. »

Digitized by Google

Passant ensuite à des détails statistiques, il constate que, « sur six mille sourds-muets, âgés de 5 à 12 ans, qui devraient, chaque année, participer aux bienfaits de l'instruction primaire, deux mille à deux mille cinq cents seulement y prennent part ! quatre mille sont donc condamnés à demeurer toute leur vie dans la plus complète ignorance, parce que les cinquante établissements spéciaux qui existent, ne suffiraient pas et que, d'ailleurs, ces quatre mille élèves, tous indigents, grèveraient le Trésor de trois à quatre millions. »

Après avoir présenté l'historique de l'École française, qui repose sur la mimique conventionnelle, et de l'École allemande, qui repose sur la parole et sur la mimique naturelle, M. Chervin recommande la méthode de M. le docteur Blanchet qui, par son analogie avec l'enseignement ordinaire des entendants-parlants, ouvre l'école primaire, presque sans frais, à tous les sourds-muets et en fait des hommes utiles.

La Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts, de Rochefort, vous a adressé deux volumes de ses travaux qui ont fourni à M. Estienne l'occasion d'une lecture remarquable.

L'un des volumes contient des documents précieux sur les îles de la Polynésie.

Dans l'autre volume, la Société d'agriculture de Rochefort répétant le cri d'alarme : *les bras s'en vont*, rappelle les titres de noblesse de l'agriculture, ses bienfaits et son importance.

M. Estienne, qui s'occupe avec un zèle si éclairé de l'agriculture et de l'horticulture, s'est associé aux doléances de la Société de Rochefort, en signalant l'abandon des champs pour les travaux plus lucratifs des villes. Nous partageons la sollicitude de notre honorable collègue ; l'agriculture est la base de toutes les richesses ; elle fournit aux fabriques les matières premières, et au commerce une foule d'objets indis-

Digitized by Google

pensables ; les deux tiers de la population sont attachés, ou directement intéressés à la culture du sol ; la terre est appelée avec raison la mère nourricière du genre humain ; ses souffrances sont celles de la société entière, ses alarmes ne peuvent manquer de propager l'inquiétude générale.

L'émigration des campagnes vers les villes est profondément regrettable ; toutefois, une étude spéciale, approfondie du mouvement de la population, montre que le fait n'est pas nouveau et que, dans une certaine mesure, il est atténué par la proportion numérique des populations rurales, par la fécondité plus grande des familles d'agriculteurs, par la durée plus longue de la vie des ouvriers des champs.

Les grands progrès de l'industrie ont, depuis quelques années, déterminé le déplacement des populations, plus qu'à aucune autre époque ; il ne faut pas oublier d'observer que l'émigration se manifeste, généralement, dans les localités où le prix des journées et le travail sont insuffisants pendant une partie de l'année ; tandis que, dans les lieux où le salaire est plus rémunérateur et, là surtout où le travail est toujours assuré, le déplacement des ouvriers n'est qu'une exception sans portée. Il faut des sollicitations bien impérieuses pour éloigner du sol natal sans esprit de retour. Les bons ouvriers ne deviennent jamais vagabonds, les mauvais oublient seuls le foyer paternel.

Les chemins de fer ont aussi amené des déplacements de population, parallèlement aux besoins et aux intérêts nouveaux qu'ils ont créés, en portant la vie et en appelant les bras dans des lieux jusqu'alors inhabités et condamnés à la stérilité par le défaut, ou par l'insuffisance, des voies de communication. Dans ce dernier cas, le mouvement qui s'est opéré est un classement plus utile des forces et des intelligences. Il suffit de rapprocher les dates du mouvement de la population constaté tous les cinq ans par les dénombrements,

Digitized by Google

de la construction et de l'achèvement des chemins de fer sur les divers points du territoire, pour reconnaître que les grandes artères de la vie sociale, du commerce et de l'industrie déterminent toujours l'émigration et l'immigration des habitants.

Les grandes villes, qu'on accuse de dépeupler les campagnes, ne participent au mouvement des populations que dans la proportion des avantages qu'elles procurent aux industries et au commerce. Depuis le commencement du siècle, l'accroissement le plus considérable de population s'est produit, non pas dans une ville, mais dans le territoire de Saint-Denis, près du centre du grand réseau des chemins de fer qui relient les deux mers et les frontières.

Parmi les villes, Saint-Étienne, dont la population n'était que de 16,000 âmes en 1801, a vu sextupler sa population. Aucune autre ville n'approche d'un accroissement aussi prodigieux.

La ville des palais, dont on a tant répété que l'accroissement absorbait le déficit des départements et dépassait l'accroissement de la France, Paris, n'occupe que le 8e rang dans l'accroissement proportionnel, après Saint-Étienne, Saint-Denis, Toulon, Le Havre, Reims, Limoges et Lyon.

Le siége du Gouvernement, les grands corps de l'État, les intérêts publics et privés les plus divers, les hautes études, la culture des sciences et des lettres, les progrès et les concours de l'industrie et des arts, les plaisirs, etc., appellent et fixent à Paris les personnes les plus étrangères à la classe des ouvriers de l'agriculture; les perturbations sociales y causent toujours une émigration considérable.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question si importante de l'émigration des campagnes avec tous les développements qu'elle comporterait; je vais seulement indiquer, à l'appui de ce que je viens de dire, l'accroissement successif, depuis le commencement du XIXe siècle, des 25 villes actuellement les

Digitized by Google

plus importantes par leur population et celui des arrondissements dont elles sont les chefs-lieux. Ce document est curieux et instructif.

DÉSIGNATION des villes chefs-lieux classées d'après l'importance de leur population en 1856.	POPULATION DES VILLES.			POPULATION DES ARRONDISSEMENTS dont ces 25 villes sont les chefs-lieux.		
	En 1801.	En 1856.	Proportion de l'accroissement.	En 1801.	En 1856.	Proportion de l'accroissement.
Paris.....	547,756	1,174,346	114p.%	547,756	1,174,346	114p.%
Lyon	109,500	292,721	167	199,266	460,034	131
Marseille.....	111,130	233,817	110	126,440	270,499	113
Bordeaux	90,992	149,228	64	219,281	320,512	46
Nantes	73,879	108,530	46	160,663	254,897	58
Rouen	87,000	103,223	18	194,349	265,602	36
Toulouse	50,171	103,144	105	117,758	184,550	56
Saint-Etienne.	16,259	94,432	480	97,577	233,662	139
Toulon	20,500	82,707	303	77,985	151,047	93
Lille.....	54,756	78,641	43	222,988	404,279	81
Strasbourg...	49,056	77,656	58	157,280	242,145	54
Metz	32,099	64,727	101	118,440	173,465	46
Le Hâvre	16,000	64,137	300	112,826	175,014	55
Amiens	40,289	56,587	40	147,973	191,413	29
Brest	27,000	54,665	102	128,085	198,806	55
Nimes.....	38,800	54,293	39	112,549	152,595	35
Reims.....	20,295	51,725	154	104,622	142,000	35
Angers.....	33,000	50,726	53	91,945	159,422	73
Montpellier...	33,913	49,737	46	93,931	154,785	64
Nancy	29,740	48,199	62	89,410	146,601	63
Orléans	36,195	46,922	29	131,465	156,002	18
Limoges.....	20,550	46,564	126	88,715	142,269	60
Rennes.....	25,904	45,664	76	113,339	144,388	27
Besançon	30,000	43,544	45	88,801	107,696	21
Caen.....	30,900	41,394	33	112,551	135,126	20
Saint-Denis ..	4,425	18,110	303	41,181	356,034	786
Sceaux.....	1,404	2,133	51	43.648	197,039	351
La France entière...	27,349,003	36,039 364	31. 77	27,349,003	36,039.364	31. 77

M. Hedde, ancien délégué du ministère du commerce et de l'agriculture pour l'étude de l'industrie de la soie, attaché, en cette qualité, à la mission de M. Lagrenée en Chine (de 1843 à 1846), vous a lu quelques fragments de ses notes

Digitized by Google

sur le nom, la langue, la littérature et le commerce de la Chine. Cette communication offre un intérêt plus particulier pour la ville de Lyon, qui rivalise avec le Céleste-Empire, dans l'industrie de la soie.

D'après M. Hedde le mot *Chine* n'est qu'une modification du terme *sse* pris, chez tous les peuples d'Occident, pour racine des mots désignant la soie et le pays qui la produit ; il signale comme une erreur l'opinion des sinologues, qui font dériver Chine, en latin *Sina*, en anglais Tchaïna, de la dynastie des tartares Mandchoux appelés *Ta-Tsing*.

Serica, Serinda, Sera, indiquent les contrées sérifères; Serinda est composé de *Seres-Inde*. Ser, vers à soie, est la racine de *Seres*, nom donné par les Grecs et les Romains aux habitants du Nepâl ou Nepaul, du royaume de Siam et de la Chine.

Voici le jugement de M. Hedde sur la langue chinoise :

« Toutes les langues de l'Occident ont, sur la langue « chinoise parlée, l'avantage d'être claires et précises; « mais, la langue chinoise écrite est, de toutes les langues « connues, la plus belle, la plus riche, la plus noble. « C'est une langue figurée mathématique n'ayant que le dé- « faut de la plus grande perfection humaine, ce qui a fait « qu'elle n'a pu conserver sa simplicité primitive et qu'aus- « sitôt créée elle a dégénéré.

« Les caractères chinois sont, à la fois, hiéroglyphiques, « idéographiques et phonétiques; ils représentent l'image et « l'idée de l'objet tout en indiquant la prononciation. Neuf « traits primitifs forment un certain nombre de clefs, ou ca- « ractères principaux servant d'élément à toute la langue « écrite, par l'addition de traits supplémentaires. Le réper- « toire est infini.

« Si jamais les hommes adoptent une langue universelle, « c'est à la langue écrite des Chinois qu'il devront emprun-

Digitized by Google

« ter ses éléments, langue qui ne connaît aucune des distinc-
« tions des idiômes de l'Occident et qui ne possède ni nom, ni
« personnes, ni verbes, ni adverbes, ni aucune des particules
« et des terminaisons, *sources de tant de difficultés*. On
« distingue la langue chinoise ancienne de la moderne et,
« dans celle-ci, la langue écrite de la langue parlée.

« Nous comptons généralement 400 sons différents, les
« Chinois subdivisant les sons en demi-sons et quart de
« sons obtiennnent plus de 1,600 intonations et jusqu'à
« 4,000. La langue chinoise est appelée à faire une révolu-
« tion dans la linguistique et à influer sur notre avenir litté-
« raire, comme toutes les grandes découvertes venues de
« ce pays ont influé sur nos arts et notre commerce. »

Il est vrai que les Chinois connurent, longtemps avant les autres peuples, la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon ; mais ils ne surent pas perfectionner ces inventions. Les sciences qu'ils ont cultivées avec le plus de succès, sont les mathématiques, l'astronomie, l'histoire naturelle. Ils excellent dans la fabrication des porcelaines, du vernis, du papier de soie et de tentures, de l'encre de Chine et de toutes les soieries. Leur littérature est fort riche, les livres sont très-répandus en Chine et à très-bon marché ; cependant, l'instruction y est très-rare ; peu de personnes connaissent les cent mille caractères de la langue. L'ignorance, les mauvais livres, le mépris de l'humanité concourent également à la dépravation des mœurs dans ce vaste empire, dont la population, dix fois, au moins, plus grande que celle de la France, professe encore la religion de Confucius, de la raison et de Boudha, refusant, depuis plusieurs siècles, la régénération chrétienne dont les semences fécondées par le sang de tant de missionnaires martyrs, doit produire, dans cette contrée, les fruits les plus abondants, au jour marqué par la miséricorde divine.

Digitized by Google

Louis XIV envoya auprès de l'empereur Kang-hi six missionnaires jésuites, dont les ouvrages sont encore les documents les plus certains qu'on possède sur la Chine. Ainsi, tandis que le règne de ce grand roi répandait tant d'éclat et de gloire sur la France, qu'il fondait à Paris la maison des Enfants-Trouvés et l'Hospice général, ses missionnaires portaient les lumières de la foi dans l'Asie et fondaient à Pékin une mission catholique où l'étude des sciences positives parvint au plus haut degré. La civilisation chrétienne fut toujours la mission spéciale de la France.

M. Hedde paraît accorder aux Chinois, aux Indiens et aux Égyptiens, une antiquité fabuleuse ; cependant, le premier législateur connu, *Fo-hi*, ne remonte qu'à l'an 3000 avant J.-C. et celui qui, le premier, enseigna l'agriculture, *Yen-ti* ou *Ching-Nong*, à trois siècles plus tard. Les Chinois comptent l'ère de leur histoire de l'an 2,637, sous le règne de leur législateur *Houang-ti* ; la grande muraille de la Chine ne fut construite que 200 ans avant J.-C., après que l'invasion des Mongols eût été repoussée.

L'histoire vraiment authentique de l'Inde ne commence qu'à l'an 1000 de notre ère ; le commencement de la première dynastie peut remonter à 3,000 ans avant J.-C. Le premier roi d'Égypte, dont l'histoire fasse mention, est Menès, vers l'an 2,500 avant J.-C. Il y a loin de ces données aux prétentions d'antiquité dont M. Hedde ne détermine pas la date, mais que d'autres ont reculée jusqu'à 100,000 ans avant J.-C., sans nul souci de la science historique et de la critique.

Le développement du commerce de la soie et de l'opium présente des résultats dignes d'attention. L'exportation des soies de la Chine en Europe, s'élevait, en 1781, à 280 balles de 48 kilogr. 1/2, d'une valeur de 50 fr. par kilogr., soit : 679,000 fr. Ce mouvement commercial s'est élevé en 1860 à

Digitized by Google

80,000 balles, représentant une somme de deux cent millions de francs environ.

« Avant la mission de 1843, dit M. Hedde, aucun Fran-
« çais ne faisait le commerce de la soie avec la Chine, au-
« jourd'hui plus de vingt-cinq maisons de Lyon font des
« affaires en soie avec ce pays.

« Le commerce de l'opium que l'Angleterre importe du
« Bengale en Chine, se bornait, en 1802, à 2,800 caisses ;
« en 1860, il a été de 50,000 caisses, d'une valeur de 25
« millions de francs. » Déplorable accroissement d'une importation empoisonnée.

On voit à Macao la grotte dans laquelle le Camoëns composa une partie de la Lusiade. M. Hedde a rapporté les vers suivants gravés sur le piédestal de la statue de l'illustre poète (1).

Ici Camoëns au bruit du flot retentissant,
Mêla l'accord plaintif de son luth gémissant.
Au flambeau d'Apollon allumant son génie,
Il chanta les héros de la Lusitanie.
Du Tage à l'urne d'or loin des bords paternels,
De Bellone il cueillit les lauriers immortels.
Malheureux, exilé, cet émule d'Homère,
Acheta son génie au prix de la misère.
Il posséda de moins, pour charmer ses douleurs,
Les baisers de l'amour et les dons des neuf sœurs.
Lusus et le Chinois honorent sa mémoire,
Le temps qui détruit tout agrandira sa gloire.
Moi qui chéris ses vers, qui pleurai ses malheurs,
J'aimais à saluer les bois inspirateurs,

(1) Le Camoëns fut exilé dans l'Inde pour avoir aimé une dame de la cour. Une satire contre l'administration de l'Inde et le vice-roi l'obligea de se retirer à Macao. Il perdit un œil dans un combat, se sauva à la nage dans un naufrage, fut emprisonné par ses créanciers et mourut à l'hôpital âgé seulement de 54 ans.

Digitized by Google

Je visitai cent fois cet humble et noble asile.
Dans ta grotte, ô Louis, mon cœur est plus tranquille.
Agité plus que toi, je fuyais dans les champs
Et le monde, et mon cœur, l'envie et les tyrans.

Au grand Luis de Camoëns, Portugais, d'origine castillane, soldat, religieux et poète exilé.

L'humble Louis de Rienzy, Français, d'origine romaine, voyageur, religieux, soldat et poète expatrié.

1579. 1827

M. Guillard a rendu compte de quelques opuscules adressés à la Société par M. Eusèbe de Salles, un de ses membres correspondants. Le premier est intitulé : *Nouvelles idées sur les Pyramides*. L'auteur combat l'idée de M. de Persigny, prétendant que ces monuments ont été construits pour arrêter l'invasion des sables. M. Eusèbe de Salles oppose à cette hypothèse, à peu près gratuite, les observations qu'il a recueillies pendant ses longs voyages. A cette occasion, il met à nu l'ignorance des prétendus historiens du XVIIIe siècle, qui attribuaient à l'histoire d'Égypte une antiquité aussi fabuleuse que prodigieuse. L'opuscule de M. de Salles, écrit depuis 1846, pourrait s'enrichir des découvertes révélées par la lecture des hiéroglyphes. Tel qu'il est, il montre combien la science humaine est plus sûre en s'appuyant sur les livres inspirés et sur les traditions fondamentales, qu'en se frayant des routes nouvelles, ordinairement dangereuses.

C'est dans le même esprit que M. de Salles a composé son remarquable discours sur *La Décadence des Nations*, prononcé à la rentrée des cours communaux de Marseille, en 1848, devant un auditoire formé de jeunes gens et d'ouvriers, parmi lesquels devait circuler le souffle des passions du moment, mais chez qui vivait toujours l'amour de la

Digitized by Google

patrie. L'orateur montre l'union indissoluble de la grandeur des nations avec les principes et les vérités éternelles; l'histoire à la main, il prouve que le caprice et l'impuissance sont les caractères permanents de la décadence et que le panthéisme, le déisme, le communisme, y conduisent fatalement. Ce discours honore autant le courage que le talent de l'écrivain.

Le plus important des ouvrages envoyés par M. de Salles, a pour titre : *Linéaments de philosophie ethnographique*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, en 1845. « Ce travail, dit M. Guillard, est le plan raisonné du beau livre que M. de Salles a publié quelques « années plus tard, sous le titre d'*Histoire générale des races « humaines*. M. de Salles a consacré trente ans de sa vie à « voyager dans toutes les contrées de la terre pour y étudier « la question de la race humaine et cette étude si sérieuse « l'a conduit à professer d'une manière absolue l'unité de « notre espèce. Les preuves qu'il a développées depuis, dans « son ouvrage, sont exposées déjà avec netteté et clarté dans « ce mémoire de 72 pages. On voit que l'auteur n'ignore « aucun des systèmes, plus ou moins étranges, qu'ont inventés « les faiseurs d'hypothèses, depuis les rêveries des Hindoux « de Bénarès, jusqu'à l'homme-poisson de Demaillot; il les « réfute, d'abord sommairement, puis il entre en matière « afin de les réduire en poussière.

« Il établit l'unité de l'espèce humaine *par les traditions « historiques et religieuses* de tous les peuples grecs et ro- « mains, mexicains et thibétains, péruviens et samoyèdes, « qui, tous, ont gardé et transmis, de génération en généra- « tion, les doctrines communes de la création, du commen- « cement individuel de la race, d'un bonheur primitif, d'une « chute postérieure, d'un sacrifice nécessaire, d'une rédemp- « tion annoncée puis accomplie. Eschyle, Horace, Ovide,

Digitized by Google

« Virgile, Humboldt, Herréra, on pourrait dire tous les « voyageurs en sont les témoins. M. de Salles pourrait au- « jourd'hui étendre et fortifier ses preuves par les autorités « imposantes recueillies par M. Nicolas et par les données « publiées récemment sur l'Amérique avant la conquête, « par M. Ernest Desjardins, maître de conférences géogra- « phiques à l'École normale supérieure.

« M. de Salles corrobore l'édifice important qu'il élève en « prouvant l'*unité de la race humaine par les langues et les « aptitudes*; passant en revue tous les idiomes, avec une éru- « dition aussi positive qu'étendue, il démontre que leurs « rapports sont trop évidents et trop précis pour permettre à « la science actuelle de les supposer dérivés de sources di- « verses étrangères les unes aux autres.

« Enfin, l'auteur traite la grande question des *caractères « physiques*. C'est ici, surtout, que ses voyages, ses patientes « investigations, ses consciencieuses études apportent des lu- « mières nouvelles, ne pouvant laisser aucun doute, même « aux esprits les plus prévenus. L'anatomie et la physiologie « viennent en aide au voyageur pour rendre incontestable « l'unité de la race humaine, en montrant que les variétés « de couleur et de forme viennent uniquement de la tempé- « rature, des occupations et de l'éducation, tandis que le « fonds commun de l'humanité et particulièrement ses privi- « léges distinctifs, soit de l'âme, soit des organes qui la ca- « ractérisent seuls, se retrouvent dans tous ses membres. Peu « de livres sont dignes, autant que celui-ci, du nom de bonne « action ; il fait autant d'honneur au caractère qu'à la science « de son auteur. »

L'unité de la race humaine, comme toutes les vérités que nous devons originellement à la révélation, acquiert un nouveau degré de certitude à chaque pas que fait la science humaine. M. Flourens, l'illustre secrétaire perpétuel de

Digitized by Google

l'Académie des sciences, disait à la séance publique du 23 décembre 1861 : « Buffon, Blumenbach avaient prouvé « l'*unité* de l'espèce humaine ; à ce grand fait, Tiedemann « en a joint un autre qui ne l'est pas moins, l'*égalité phy-* « *sique* de toutes les races. Aucune différence, absolument « aucune, ne distingue le cerveau de l'homme blanc de « celui de l'homme noir... Tous les hommes conçoivent « l'ordre moral et conçoivent Dieu ; l'unité de l'intelligence « est la dernière et définitive preuve de l'unité humaine. »

Nous ajouterons que le rapport de notre savant collègue M. Guillard, est, à la fois, l'exposé lucide des ouvrages de M. de Salles et l'expression fidèle de notre adhésion entière aux doctrines professées par l'éminent écrivain.

La Société avait confié à M. Guillemaud l'examen d'un mémoire de M. Saint-Joanny, érudit de la ville de Thiers, sur les actes notariés, considérés comme documents de l'histoire intime des communes et sur l'intérêt qu'il y aurait à provoquer des mesures pour leur conservation.

« M. Saint-Joanny, dit l'honorable rapporteur, par des « recherches patientes et laborieuses, a découvert, dans les « minutes des notaires, d'inappréciables richesses historiques, « quelquefois les seuls éléments d'une histoire locale. Les actes « notariés présentent l'histoire de la coutellerie thiernoise et « celle des autres industries locales, telles que la papeterie, « et la fabrication des cartes à jouer, etc. »

Les actes des collecteurs et la transmission de la baronie offrent des documents relatifs au développement de la population, à la propriété, au cens, aux attributions administratives. D'autres actes concernent les églises, les chapelles, les communautés religieuses, les établissements de bienfaisance, les usages locaux, les priviléges, etc.

M. Saint-Joanny a proposé la création d'un vaste dépôt

Digitized by Google

unique des minutes notariées, dans les conditions des archives générales de l'empire.

Le Comité historique institué auprès du ministère de l'instruction publique, tout en accueillant avec un vif intérêt le mémoire de M. Saint-Joanny, a jugé impraticable la réunion dans un dépôt unique de tous les actes concernant les communes ; il s'est associé aux vœux exprimés dans le mémoire, vœux réalisés, dans la mesure du possible, par le dépôt des anciens actes notariés aux archives départementales où des inventaires sont dressés avec le plus grand soin.

Personne ne sait, mieux que M. Saint-Olive, appeler l'attention d'une manière attachante sur les vestiges du passé ; savant étymologiste, appréciateur éclairé des objets d'art, ayant une connaissance approfondie des historiens et des poètes latins, observateur judicieux, conteur spirituel et surtout homme de cœur, on l'écoute toujours avec le plus vif intérêt et, lorsqu'il rappelle les monuments, ou les faits, dont la trace disparaît chaque jour, on s'associe à son culte et à ses regrets. Dans l'une de nos séances, il signalait un petit hôtel n'ayant pas une grande illustration, mais encore debout et rappelant un fait historique.

« L'hôtel du Luxembourg, situé à l'entrée du ci-devant « faubourg de Vaise, du côté de la ville, servait, dans le « siècle dernier, aux exercices d'une compagnie de chevaliers « tireurs qui prenaient le titre de Luxembourg. Le milieu « de la façade de ce petit bâtiment est orné d'un balcon sur « lequel on aperçoit la silhouette d'un bourg recevant les « rayons du soleil : *Lux in burgum*. Ce rébus indiquait le « nom de l'hôtel qui servait de lieu de réunion et d'exercice « à la compagnie des chevaliers tireurs de l'arquebuse. »

M. Saint-Olive rappelle les progrès successifs de l'art de tuer, depuis la fronde et l'arc jusqu'aux carabines de précision, aux canons rayés, aux bombes qui incendient, empoi-

Digitized by Google

sonnent ou asphyxient bêtes et gens. Lorsque l'arc eut été remplacé par les armes à feu, il resta en honneur comme exercice agréable, principalement à Montpellier et à Lyon. Les chevaliers de l'arc furent érigés en compagnie royale à Lyon, par Charles VII, l'an 1431; leur société, commandée par le prévot des marchands et par les échevins, se maintint jusqu'à la révolution. L'arbalète, *arcus balista*, qui lançait des balles, succéda à l'arc. L'arquebuse, première arme à feu, détrôna les anciennes armes.

Il y avait à Lyon une compagnie d'arquebusiers composée de 200 hommes préposés à la garde de la ville, par lettres patentes de Henri II, du 26 mars 1555 et trois autres compagnies dont l'institution remontait à 1498, 1738, 1768; elles portaient les noms de Villeneuve, de Luxembourg, d'Alincourt. La compagnie de Villeneuve était commandée, en 1771, par la marquise de Rochebaron qui prenait le titre de colonelle. M. Saint-Olive pense que si elle vivait de nos jours, nous l'appellerions une lionne, qu'elle fumerait le cigare et conduirait elle-même sa voiture.

L'auteur, en terminant sa lecture, fait la description du quartier environnant, précise la position de la porte du Lion, près de l'hôtel du Luxembourg et signale les restes d'un bastion dont elle était flanquée.

Dans le récit d'une autre excursion, notre classique Lyonnais nous a conduit à l'entrée du chemin de Montauban, vers les Carmes-Déchaux. Là se trouve une maison qui conserve le nom de la famille Mascrani, originaire des Grisons, établie à Lyon vers 1580 et naturalisée en 1622; plusieurs de ses membres remplirent des fonctions importantes : Alexandre Mascrani fut prévôt des marchands en 1642 et 1643; Paul Mascrani en 1667. Cette famille possédait une partie du coteau de Fourvières et la seigneurie de Thunes, nom donné au quartier, depuis que les pestiférés venus de Tunis y avaient

Digitized by Google

été recueillis dans un hospice. Un cabaret qui remplaça l'hospice, acquit une grande réputation culinaire; le mot thuner devint alors synonyme de bien manger. Le couvent des Carmes-Déchaux occupe l'emplacement qu'on nommait autrefois le grand Thunes.

Une maison, quai Saint-Vincent, n° 10, appartint à la famille de Jussieu, dont plusieurs membres ont acquis une renommée européenne par leurs travaux scientifiques. Elle fut surnommée Madagascar à cause de son jardin exposé aux rayons du midi et garanti au nord par des rochers de granit. Le clos des Chartreux, le couvent de Sainte-Marie-des-Chaines et la poudrière confinaient la propriété de Madagascar.

L'année dernière, M. Saint-Olive vous avait donné lecture d'une imitation en vers français de la VIe satire de Juvénal; une objection fut faite sur l'interprétation de ce passage relatif à Messaline : *Tunc nuda papilis prostitit auratis, et par des bandes d'or la gorge retenue.* Un de nos collègues les plus érudits traduisait ainsi ce passage : *Après s'être dépouillée des colliers d'or qui ornaient sa poitrine.* M. Saint-Olive, pour appuyer son interprétation, a décrit les divers appareils en usage chez les femmes romaines. Le *capitium* et l'*amictorium* couvraient la poitrine comme d'un voile; la *fascia* et la *tœnia* étaient des rubans ou bandelettes plus ou moins larges disposés autour de la taille pour soutenir le sein; le *strophium* et le *mammilare* s'adaptaient comme une cuirasse. Ces explications sont justifiées par l'autorité de Tacite, de Dion Cassius, de Pline l'ancien, de Martial, de Catulle, d'Ovide, de Tertullien, de Térence, d'Aulu-Gelle, de Cicéron, d'Apulée, de Virgile, etc., et suivies d'observations historiques et morales.

La perruque blonde, sous laquelle Messaline dérobait sa noire chevelure, prouve que les cheveux blonds étaient alors considérés à Rome comme une rare beauté. La plupart des appareils, remplacés aujourd'hui par les corsets, étaient des-

Digitized by Google

tinés à soutenir le sein, à prévenir un trop grand développement, ou à comprimer l'embonpoint. Notre judicieux collègue dit avec une grande vérité : « Les ridicules sont de tous les « temps, toujours on s'est appliqué à gâter l'ouvrage du bon « Dieu, au grand détriment de la santé, de la beauté et de « la grâce. »

M. Thierry Brôlemann, vice-président de la commission municipale, président de la commission consultative des beaux arts, a fait don au Musée de Lyon d'un très beau portrait de femme, par le célèbre peintre Louis David. A cette occasion, M. Saint-Olive combat les prétentions des réalistes qui réclamaient pour leur école cette œuvre remarquable. Si l'étude en question a été faite, comme on l'a dit, d'aprés une de ces abominables femmes auxquelles on avait donné le nom de *Tricoteuses*, l'artiste a su idéaliser son modèle, rappeler la beauté de la jeunesse et remplacer la cruauté par l'énergie. Si le chef de l'école réaliste avait eu à peindre la tricoteuse, il nous eût probablement donné un spécimen de la laideur morale et physique. La Société littéraire s'est associée aux sentiments de gratitude exprimés par M. Saint-Olive envers M. Brôlemann.

Dans une lecture remplie d'observations historiques d'un grand intérêt, M. Vingtrinier a rappelé les travaux de M. Coste, l'un de nos devanciers les plus dignes de mémoire, qui passa sa vie à recueillir les matériaux les plus précieux pour l'histoire de Lyon. M. Vingtrinier cite particulièrement la collection des plans, des vues et des cartes réunis et classés par M. Coste ; entre autres, trente-deux cartes des provinces du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, gravées du commencement du XVIe siècle à la fin du XVIIIe, dont quelques-unes témoignent de l'enfance de l'art et indiquent des noms dont l'orthographe ne paraît pas toujours conforme à l'étymologie adoptée par les savants. « Trente-neuf plans généraux, ajoute M. Vingtrinier, quelques-

Digitized by Google

« uns rares et précieux, font connaître les limites et la distri-
« bution de Lyon depuis François Ier. Dans les premiers, les
« maisons bordent les deux fleuves; les couvents sont entourés
« de jardins aux vastes clôtures. A part la Grand'-Côte, la
« montagne au nord est couverte de vignobles ; un large fossé
« joint les deux fleuves devant l'abbaye des dames de Saint-
« Pierre ; le Rhône s'étend le long des balmes viennoises,
« inondant périodiquement les Brotteaux, où l'on ne voit
« que des fermes isolées. Sur d'autres plans, les jardins ont
« moins d'étendue, les dépendances des couvents se res-
« serrent autour de leurs églises, les montagnes se couvrent
« d'habitations... Le baron des Adrets, campé dans les prai-
« ries de Bellecour, ouvre une voie entre le couvent des Jaco-
« bins et celui des Célestins et un chemin entre la rue du
« Bœuf et Saint-Just. A mesure que la ville s'agrandit, des
« rues nouvelles sont tracées à travers les champs, les mo-
« numents remplacent les verts ombrages, des maisons éle-
« vées jusqu'à sept étages bordent des rues étroites. L'es-
« pace ne suffit plus ; Munet creuse la colline sablonneuse de
« Saint-Clair pour bâtir un faubourg ; Perrache trace un
« plan d'agrandissement de Lyon du côté méridional ; en
« 1764, Morand fait un projet d'agrandissement entre le Rhône
« et les balmes viennoises. A côté des plans généraux, trente-
« cinq plans partiels exposent la pensée des auteurs. La
« grande conception de Perrache est accueillie par des raille-
» ries qui contribuent au désespoir et à la ruine du malheureux
« ingénieur ; le projet de Morand est salué par le même
« persifflage ; le pont proposé sur le Rhône serait un crime
« qui priverait l'hospice d'un revenu de 25,000 fr. produit
« par trois bacs ; qui amoindrirait la valeur des maisons
« possédées dans la ville par les hospices..... D'ailleurs, qui
« voudrait bâtir sur les graviers? habiter des marécages
« malsains ?..... Telles furent les douleurs de ceux qui, les

Digitized by Google

« premiers, travaillèrent à faire de Lyon l'une des cités les « plus splendides. »

Tous les plans de Perrache sont aujourd'hui exécutés; Les marécages improductifs des hospices sont devenus une mine d'or; les maisons de la ville ont acquis chaque jour une valeur plus grande; cent mille âmes peuplent les hôtels et les maisons qui couvrent les anciens marécages des Brotteaux.

Dans une autre lecture non moins intéressante, M. Vingtrinier a retracé un point de vue historique et pittoresque du Bugey. Ce pays situé entre le Rhône et l'Ain, sillonné de vallées, hérissé de rochers, déchiré par les convulsions de la nature, offre des sites et des paysages ravissants. Son histoire est le récit de ses luttes successives avec le Dauphiné et la Franche-Comté. « Les habitants du haut Rhône, dit « M. Vingtrinier, allèrent jadis jusques sous les murs « de Rome, et la France tire encore aujourd'hui de ces « vallées des soldats belliqueux. »

Notre honorable collègue a décrit les majestueuses terrasses du château de Pont-d'Ain, berceau des princes de Savoie et, vis-à-vis, à l'autre extrémité d'une plaine fertile, les ruines gigantesques d'un château-fort qui commandait l'entrée d'une vaste coupure; puis, nous conduisant à l'antique château féodal de Varey, il nous a montré les ruines relevées magnifiquement par le dernier baron de Varey. Après avoir rappelé, à grands traits, la rivalité des Eduens et des Arvernes, l'alliance des Eduens avec Rome, qui facilita l'asservissement des Gaules par les légions de César, et, sept ou huit siècles plus tard, l'alliance de la Septimanie avec les Sarrasins, qui amena ceux-ci jusqu'au milieu des Gaules, M. Vingtrinier ajoute : « Point de chaumière qui n'ait sa « légende sur ces payens voués aux démons; pas de localité « qui n'ait sa voie, sa butte, sa grotte, sa tour, ses ruines « des Sarrasins. Tout ce qui n'est pas attribué aux Romains

Digitized by Google

« l'est aux Sarrasins. Cependant, les titres sont muets à « cet égard, etc. »

L'incursion des Sarrasins dans les Gaules est un fait incontestable ; mais, leur séjour a-t-il pu se prolonger assez longtemps pour avoir laissé d'autres traces que les ruines et les dévastations semées en tout lieu sur leur passage ? M. Vingtrinier pense qu'une partie de l'armée dispersée se fixa dans les forêts de la Séquanie, dans les marécages de la Dombes et dans les rochers du Dauphiné et du Bugey où leurs débris existaient encore trois siècles après avec leurs lois, leurs mœurs, leur religion, etc., où même, dit-il, « on en re- « trouve encore aujourd'hui réunis en famille, sans mélange « avec leurs voisins, conservant le type physique et moral « de leur race. »

Je regrette de ne pouvoir reproduire dans ce résumé succinct les couleurs pittoresques et l'intérêt historique du sujet si bien traité par M. Vingtrinier.

M. Pierre Martin a rappelé quelques passages d'une ancienne chronique tirée des manuscrits du monastère de l'Ile-Barbe, par le père Laboureur.

On croit que les premiers chrétiens se retirèrent sur cette île durant les persécutions et qu'ils s'y soumirent à la vie monastique. Mais, l'époque de la fondation du monastère de l'Ile-Barbe est restée incertaine ; ce n'est guère qu'au Ve siècle qu'il parait avoir existé réellement. Quoi qu'il en soit, après avoir été ruiné par les Sarrasins au VIIIe siècle, il fut reconstruit par la munificence de Charlemagne et parvint au plus haut degré de richesse et de puissance. Il fut supprimé en 1739.

La diversité des travaux dont je dois vous rendre compte me fait passer de la controverse des faits historiques à celle des faits surnaturels. M. Péladan a publié dans le journal qu'il dirige, *La France littéraire*, une série d'articles sur le

Digitized by Google

spiritisme ; je n'ai à vous entretenir que du premier dont il nous a donné lecture avant de le publier.

M. Peladan s'est proposé, « de jeter quelque lumière « sur des faits que les uns persistent à nier, dont les autres « s'amusent sans comprendre tout ce que les jeux spirites « ont de dangereux ; que plusieurs exploitent, que ceux-« ci considèrent comme une sorte de révélation de l'autre « vie ; qu'enfin le reste croit le résultat du fluide vital pro-« duisant des phénomènes étranges, prodigieux ; système « dont la conséquence rigoureuse est le spinosisme. Nous « savons, ajoute-t-il, que les tables tournent et donnent « des réponses de nature à étonner les plus prévenus ; qu'il « y a des esprits frappeurs ; que les crayons écrivent « mystérieusement ; qu'on obtient des révélations par le « somnambulisme ; que les médiums, sans être toujours « assurés du bonheur de leurs tentatives, accomplissent « des choses indépendantes de la physique, de la pres-« tidigitation et qui écrasent les calculs humains ; en un « mot, que les esprits se manifestent. Mais, là se bornent « les prodiges, sans révélation de l'avenir, sans assurance « que ce qui est communiqué soit la vérité. Le fluide ma-« gnétique est le trait d'union entre la volonté évocatrice et « l'esprit évoqué ; cet agent différa peut-être autrefois, car « le spiritisme a toujours existé sous des formes et des noms « divers ; seulement le fluide magnétique n'est qu'un agent « aveugle. » M. Peladan ne croit pas entreprendre une étude audacieuse, il puisera, dans l'histoire, dans les Livres saints et chez les pères de l'Eglise, la justification de ses asser-tions. « Les prétendues nouveautés du spiritisme remplissent « dit-il les annales des peuples. »

La Société littéraire ne voudrait pas s'aventurer dans une dissertation sur les arcanes des sciences occultes, je m'ar-rêterai donc, avec la lecture de M. Peladan, à l'annonce

Digitized by Google

de son sujet et je n'ajouterai que peu d'observations.

Le principe magnétique est appelé par les uns âme du monde, âme de la terre, esprit de l'univers, influence céleste ou principe universel, etc. Il est comparé par d'autres au principe de la vie qu'on ne saurait nier et qu'on ne peut définir. Il se manifeste par l'âme, siége de l'intelligence; il est, dit Lamennais, dans *un flux divin, immense, intarissable qui pénètre la création, traverse les êtres, les unit, les dilate incessamment*, établit une solidarité entre chacune de nos pulsations et celles de la nature, de telle sorte que tout, au moral et au physique, réagit corrélativement; l'influence des variations atmosphériques offre une preuve sensible de cette solidarité.

L'émanation du regard enveloppe un être et se confond avec ses émanations; les êtres inanimés, les actions, les sons, le contact; le récit et l'exemple des qualités, vices ou vertus, du bien, du mal; la mode, la vérité, le mensonge, le courage, la peur, la joie, la tristesse, l'enthousiasme, l'indignation, le rire, les larmes ont des émanations qui circulent comme un courant électrique.

La volonté fille de la foi produit les phénomènes. L'homme, roi de la création, domine la nature créée; la connaissance lui apparaît comme un souvenir de la science perdue et comme une manifestation de l'âme émanée du souffle de Dieu qui est la science infinie.

On retrouve les arcanes de la magie, dès les temps les plus reculés, dans l'Inde, dans la Grèce, en Egypte, à Rome. Le christianisme l'éteignit; elle se mêla aux croyances du moyen-âge; puis, à la sorcellerie au XVIIe siècle; personnifiée en France par Cagliostro dans le siècle suivant; oubliée après la célèbre évocation de 1789; ressuscitée en Amérique; elle est revenue en France par l'Allemagne en 1853.

Combien ont perdu la raison en présence de mystères

Digitized by Google

impénétrables et de prodiges effrayants, au contact de tant d'aberrations, de superstitions, de fourberies et d'orgueil !

Le père Lacordaire, dans sa 38e conférence, reconnait « l'existence des forces magnétiques dont les effets sont pu- « rement naturels, dont le secret n'a jamais été perdu sur « la terre, qui ont donné lieu à une foule d'actions mysté- « rieuses qui confondent l'imagination par leur étran- « geté, etc. »

La puissance magnétique à la disposition de l'antagonisme social et des passions désordonnées serait le cataclysme moral et social.

Mais le magnétisme n'est pas le surnaturel dont la religion chrétienne offre tant d'exemples ; le célèbre dominicain que je viens de nommer a dit, en parlant des extases de sainte Madeleine : « Nous la verrons tendre au Christ disparu « dans les nues par des élévations qui ne nous surprendront « point, parce que nous croyons aux merveilles de la charité « qui aspire comme nous croyons aux merveilles de la cha- « rité qui descend...

« L'homme attaché à la terre de tout le poids du péché, ne « sait pas ce que Dieu a d'empire sur une âme sainte et « ce qu'une âme sainte a d'empire sur son corps ; il croit à « l'attraction du monde, mais il ne croit pas à l'attraction de « Dieu. »

M. Martin-Daussigny, dans un travail qui a pour but de faire connaître l'état des îles du confluent du Rhône et de la Saône à l'époque romaine, a retrouvé le tracé des canaux qui divisaient la presqu'île actuelle en quatre îles. La première île comprenait l'espace de la place des Terreaux à la rue Dubois ; la seconde s'étendait de cette rue à la rue Sainte-Hélène ; la troisième de ce dernier point à Ainay et la quatrième d'Ainay à la Mulatière.

Les eaux du Rhône et de la Saône se rencontraient encore

Digitized by Google

dans les grandes crues, au lieu où se trouve la place des Jacobins.

Les recherches de M. Martin-Daussigny fournissent les preuves incontestables de ce qu'il expose. L'établissement des canaux qui traversaient la presqu'île dans toute sa longueur, ont donné les notions les moins récusables par les différentes profondeurs où le gravier du Rhône a été rencontré. Les amphores vinaires rompues à la panse et reposant sur le gravier, tandis qu'elles étaient entourées et recouvertes de limon et d'alluvions, indiquent la profondeur de l'un des canaux, dont le tracé a pu être déterminé d'une manière certaine lors des travaux de construction du palais du commerce.

Notre savant collègue explique comment deux de ces points de rencontre du Rhône et de la Saône disparurent, au moyen-âge; ils étaient peu profonds, irréguliers, navigables seulement dans les très-hautes eaux et sans utilité pour les habitants. Celui des Terreaux, beaucoup plus profond, large de 20 mètres et servant de port, renfermait un grand nombre de barques; il fut conservé jusqu'à la fin du XVIe siècle. La ville, manquant d'espace, fut obligée de le sacrifier aussi. Le canal d'Ainay, le plus considérable, disparut à la fin du XVIIIe siècle, lorsqu'on exécuta les travaux de Perrache.

Ce travail est enrichi de notes curieuses sur le temple d'Auguste, sur les magistrats que nommaient les trois provinces pour le service du culte. La crypte de saint Pothin et la Table de Claude trouvent aussi place dans cet écrit; il en résulte des considérations sur les commencements du christianisme à Lyon. Les conquêtes de la ville sur les fleuves, par l'établissement de quais magnifiques, sont suivies depuis les temps où la Saône baignait les maisons de la place Saint-Pierre et où le Rhône s'avançait jusqu'à la

Digitized by Google

place Léviste. Avant la construction du quartier Bellecour et de la place de ce nom, au commencement du siècle dernier, on y chassait encore la bécasse.

La communication, dont je viens de donner une idée très-imparfaite, se rattache à une suite d'études archéologiques de notre laborieux collègue ; ainsi, ses travaux publiés en 1848 et 1853 sur l'emplacement du temple d'Auguste, sa découverte d'une voie romaine dans le quartier Saint-Vincent, en 1854, ses mémoires sur les fouilles opérées en 1858 à l'emplacement de l'ancien hôtel du parc, son étude sur la crypte de Saint-Pothin, forment un ensemble de documents qui jettent une vive lumière sur l'époque gallo-romaine. M. Martin-Daussigny, justifiant le titre de conservateur des musées de Lyon, poursuit ses recherches avec la persévérance que donne l'amour de la science. Les travaux d'embellissement qui s'exécutent de tous côtés lui permettent de réunir des notions précieuses et de faire de nouvelles découvertes ; c'est ainsi qu'il a déterminé, au Jardin des Plantes, l'emplacement et les dimensions de l'ancien amphithéâtre ; à Saint-Irénée, en dehors de la porte, une voie des tombeaux, etc., etc. ; ces découvertes serviront à rectifier les erreurs échappées à Artaud.

Le travail dont notre honorable collègue a bien voulu nous communiquer quelques pages et qu'il complète chaque jour, sera l'un des plus savants, des plus dignes de confiance, des plus utiles sur l'histoire de Lugdunum.

Les découvertes archéologiques de M. Martin-Daussigny ajoutent constamment de nouvelles richesses à nos musées. Le journal l'*École normale* a souvent reproduit ses écrits et trois fois l'Institut de France les a mentionnés honorablement.

Je m'abstiens de parler des travaux dont vous avez voté l'impression et qui compléteront le volume de vos Annales à la suite de ce compte-rendu.

Digitized by Google

Messieurs et chers collègues,

Chacun de vous avait, bien plus que moi, des titres à la présidence de la Société littéraire ; votre bienveillance en m'y appelant me donnait un témoignage d'estime et de confiance que je me suis forcé de justifier, j'en conserverai le souvenir avec la plus vive gratitude.

Le marquis de BAUSSET-ROQUEFORT.

Digitized by Google

UNE CURE HÉROIQUE

ANECDOTE.

—

La gourmandise est le péché mignon des Chablaisiens; leur noblesse laisse souvent ses châteaux s'écrouler pierre à pierre; leurs tourelles peuvent chanceler, leurs murs se crevasser; mais si leurs girouettes rouillées sont tournées à l'encontre du vent, en échange les tourne-broches de leurs offices toujours bien huilés, proclament une civilisation gastronomique très-développée.

Les cuisinières *cordon-bleu* abondent dans ces giboyeuses contrées; Carême y eût pu trouver des recettes précieuses : l'avarice même s'y prosterne devant ce penchant invincible aux jouissances de la table; les *Harpagons* indigènes se métamorphosent en *Lucullus*, pour régaler dans de splendides festins leurs voisins de campagne, et l'étranger que son heureuse étoile y conduit est accueilli comme l'enfant prodigue; deux veaux gras, plutôt qu'un, sont tués pour y fêter sa bienvenue.

La longueur des repas y est en harmonie avec la profusion des mets; commencés au cœur du jour, il n'est pas rare qu'ils s'achèvent en pleine nuit, et le rot du premier service est digéré dès longtemps quand survient le dessert. Quelquefois la vaisselle est loin de répondre à la recherche et à la délicatesse des mets; les plats sont souvent fendus, les assiettes ébrèchées, les verres dépareillés; il est rare que les deux flacons de l'huillier soient jumeaux; les cou-

Digitized by Google

teaux et les fourchettes sont les produits des fabriques et des époques les plus diverses, et semblent les représentants de l'industrie des temps les plus reculés jusqu'à nos jours; et cependant, au sein de cet extraordinaire bric-à-brac, la cuisine se produit soignée, succulente; les vins des meilleurs crûs l'accompagnent, en sorte que si l'œil est choqué par l'aspect des récipients, le goût est flatté par leur contenu.

Il semblerait que Casimir Delavigne eût surtout en vue le Chablais quand il composa ces deux vers suivants :

« Tout se fait en dînant dans le siècle où nous sommes,
« Et c'est par les dîners qu'on gouverne les hommes. »

Depuis la pache des foires jusqu'aux marchés les plus importants, tout se conclut à table; c'est la Bourse des Savoyards, et si la fortune les y malmène, la bonne chère leur y sourit.

Je devais mettre mes lecteurs au courant des mœurs gastronomiques de ces contrées, avant de leur narrer l'anecdote suivante qui remonte au siècle passé, et qui, malgré son invraisemblance, est cependant d'une rigoureuse authenticité.

Au sommet de l'une des plus pittoresques collines de ce beau pays, et dans un antique château empaqueté dans la mousse et le lierre, qui en retenaient la maçonnerie croulante, vivait et vivait fort bien, il y a juste cent ans, le marquis de Gorifa, dont la fortune et la gourmandise étaient également florissantes. Toujours en festin chez lui ou chez ses voisins, nul n'avait aussi bien que lui les petits talents dont les banquets sont le théâtre; il découpait avec grâce, assaisonnait les salades à ravir, chantait joliment au dessert, appréciait les vins en gourmet consommé, avait mille attentions délicates pour les dames assises à table auprès de lui, leur offrant les morceaux qu'il savait flatter le mieux leur

Digitized by Google

gourmandise, leur débitant ces propos galants que l'imagination d'un festin rend plus flatteurs, parce qu'ils y semblent plus sincères ; en un mot, M. de Gorifa, convive accompli, bel homme, n'était jamais mieux qu'attablé pour valoir tout son prix, et traversait gaiement la vie entre le banquet de la veille et celui du lendemain.

M. de Gorifa avait inoculé sa gourmandise à tous les membres de sa famille. Les repas étaient, dans son château, les événements les plus saillants de la journée; tout y était lentement dégusté ; chaque plat était grabelé ; la nourriture y était variée, la recette nouvelle d'une sauce ou d'un accommodage faisait époque.

La maturité des melons, le passage des bécasses, la remonte des truites, l'arrivée des grives, la saison des truffes, les primeurs de toute sorte, telles étaient les préoccupations du marquis , et ces éphémérides de la nature l'occupaient beaucoup plus que les événements contemporains et les oscillations de la politique.

Mais le marquis, grâce à sa succulente alimentation, prenait un embonpoint menaçant; et la goutte, après avoir, comme l'épée de Damoclès, plané longtemps sur sa tête, s'abattit tout à coup à ses pieds et débuta par un accès violent. Le médecin, mandé de suite, prescrivit un régime sévère qui parut au malade mille fois pire que le mal. Il se mit en pleine révolte contre la Faculté, prétendit que la goutte était chez lui, non pas le fruit de son péché mignon, mais un héritage de son aïeul; que la privation de biens réels pour arriver à un mieux incertain serait une folie, et continua, dans la saison où on était alors, à se nourrir exclusivement du gibier arrosé des meilleurs vins de sa cave.

Les ordonnances fameuses de Charles X ne trouvèrent pas en France une opposition plus accentuée que celle du docteur chez le marquis ; il crut même piquant d'inviter

Digitized by Google

l'Esculape désobéi aux festins dans lesquels il étalait son mépris pour ses prescriptions, et le docteur, plus ravi par la cuisine du goutteux que courroucé de son entêtement, partagea le régime qu'il ne pouvait interdire, par dévoûment sans doute, et pour diminuer d'autant les excellents mets de celui dont ils devaient augmenter les souffrances.

Toutefois le mal empirait si bien, qu'il cloua le marquis dans son fauteuil et que ses pieds refusèrent tout service.

Alors il conçut quelques doutes sur les suites fâcheuses de son intempérance, et commença à regarder avec défiance les bons morceaux de son office, il en mangeait moins et trouvait affreux d'être obligé de les considérer comme les ennemis de sa guérison. Les flacons de vins exquis étaient enlevés de sa table à peine diminués ; sa cuisinière même lui inspirait quelque effroi. Il laissa passer les grives sans y mordre et les bécasses sans y toucher ; son humeur s'assombrit ; enfin, vaincu par les douleurs, il tomba pieds et poings liés à la merci de son médecin, et courba le front sous le joug de ses moindres prescriptions.

M. de Gorifa avait toujours été religieux ; le secours que ce penchant apporte à nos souffrances ne lui fit point défaut, et la lecture du Nouveau-Testament versa dans son cœur la patience de la résignation ; mais ce ne fut jamais sans une douloureuse émotion qu'il y vit la bienveillante mansuétude que le divin Maître témoigna pour une douce joie et pour le vin qui la favorise ; les noces de Cana le plongeaient dans une morne tristesse, et l'idée de ne pouvoir se livrer aux épanchements d'un festin lui rendait plus amers le jeûne et les privations de toute nature qu'il devait subir en vue de diminuer des accès qui ne firent que s'aggraver et devinrent plus fréquents.

Un jour une lettre lui parvient d'Evian, de la part d'un médecin de passage nommé *Survilliam*. Il lui offrait de le

Digitized by Google

guérir, lui prônant, entre autres cures faites par lui, celles de deux nababs de l'Indoustan, d'un prince valaque, d'un pacha du Maroc et d'une multitude d'autres personnages, moins illustres, sans doute, mais aussi goutteux.

M. de Gorifa avait déjà été mitraillé par des orviétans et des recettes de toute sorte, aussi infaillibles suivant leurs auteurs que sans résultats à leur emploi, car déjà à cette époque brillait la charlatanerie; mais elle n'avait pas été consacrée, comme de nos jours, par la publicité retentissante de la quatrième page des grands journaux. On ne lisait point l'annonce de ces innombrables spécifiques garantis par la Faculté, encadrés de lithographies séduisantes, escortés des cures miraculeuses opérées par eux et nous promettant une santé imperturbable en attendant qu'ils aient la naïve prétention de nous rendre immortels, ce qui ne saurait tarder, à ce point qu'on serait tenté d'accuser de stupidité l'espèce humaine qui consent encore à être malade et à subir des infirmités dont il lui serait si facile de se préserver ou de se délivrer.

Le marquis, séduit par les cures illustres obtenues par le sieur Survilliam, se décida à l'appeler auprès de lui, et l'Hippocrate ambulant arriva dans un équipage à deux chevaux, avec deux laquais en livrée, dont l'un vint annoncer la visite de son maître au patient en butte dans ce moment même à d'atroces souffrances.

Survilliam était un fort bel homme, à suaves manières, dont le langage annonçait le commerce habituel du grand monde; son élocution était facile. Il interrogea le marquis sur les causes auxquelles il croyait devoir attribuer l'origine de la goutte, et le malade répondit en gémissant, mais avec candeur, que son penchant à la bonne chère pourrait bien en être la source. — Quoi, Monsieur, lui dit le docteur, vous ne sauriez faire un pas et vous êtes condamné à une complète immobilité?

Digitized by Google

— Hélas ! vous le voyez, Monsieur, mes pieds ne sauraient toucher terre sans me causer des douleurs insupportables ; rien au monde ne pourrait me forcer à me tenir sur mon séant.

— Les empiriques, dit alors le médecin, de cette voix grave, pleine et solennelle que devait avoir l'oracle de Delphes ou la sybille de Cumes, les empiriques traitent cette infirmité avec des drogues, des frictions, des emplâtres, et en imposant aux malades un régime sévère, les imbéciles ! !

— Ah ! Monsieur, que j'aime ce début ! et votre mépris pour le *régime sévère* me remplit de confiance pour vos conseils !

— Oui, je le répète, *les imbéciles*, s'écria Survilliam d'un accent pénétré ! Il ne faut pour combattre ce mal que de fortes secousses morales, car la goutte n'est produite que par l'engorgement des vaisseaux lymphatiques ou sanguins ; or, un ébranlement puissant de l'âme, en activant la circulation des fluides, force la résistance qu'ils éprouvaient dans leur cours, et par conséquent détruit la cause du mal.

— Mais alors, comment procurerez-vous ces fortes secousses morales chez de pauvres malheureux tels que moi, par exemple, qui suis reclus, immobilisé, et n'ayant plus aucun rapport avec la vie active !

— Rien de plus facile, Monsieur ; ainsi j'ai guéri un hospodar de Valachie en mettant le feu à son palais : l'immobilité à laquelle il était condamné céda de suite à ce remède héroïque et il s'enfuit à toutes jambes pour éviter d'être consumé par les flammes. Depuis, sa goutte a complètement disparu.

— Avec son palais, sans doute !

— Cela va sans dire, mais il en a fait rebâtir un autre. Qu'est-ce qu'un édifice sacrifié auprès de la santé rendue ?

Digitized by Google

— Il est vrai, mais cependant le topique était chaud et violent.

— J'ai de même guéri un Nabab en lui tirant un coup de pistolet dont la balle a percé son turban à un pouce du crâne.

— Oh! oh! je vous en prie, plutôt que de me soulager par un moyen semblable, je préfèrerais de beaucoup demeurer tel que je suis..... D'ailleurs, moi, je ne porte pas de turban.

— Mais, si ce moyen curatif vous répugne, Monsieur, j'ai dans mon sac nombre d'expédients moins énergiques, à votre endroit; ainsi j'ai vaincu la goutte d'un comte allemand, d'une excessive sensibilité, en jetant par la fenêtre celui de ses enfants qu'il aimait le mieux.

— Mais, docteur, ceci est atroce, et cette médecine sans entrailles me fait horreur.

— Entendez-moi, Monsieur, trois moelleux matelas avaient été placés au bas du château, au moyen de quoi l'enfant n'eut point de mal et le père fut guéri.

— Voilà une méthode féroce à laquelle je refuse de me soumettre.

— Et si je voulais vous soulager malgré vous?

— Comment cela, Monsieur? Je ne pense point que vous vous permettiez de me faire violence.

— Non, certes, mais tenez, pourquoi entasser sur cette table tant d'objets divers?

— Parbleu, c'est pour qu'ils soient à ma portée, puisque je ne puis me lever pour les aller chercher.

— Eh bien! Monsieur, voilà une montre qui vous est inutile et qui ne peut qu'allonger encore pour vous des heures devenues sans emploi; voici une tabatière dont la garniture de diamants ne rend pas moins nuisible la poudre trop excitante qu'elle contient; voilà une bourse trop pleine pour

Digitized by Google

votro dépense actuelle; ce portrait de Madame votre épouse est tout à fait superflu, puisque je l'ai vue en entrant et que la copie est au-dessous de l'original. Souffrez que je commence par vous débarrasser de ces inutilités qui vous rappellent mal à propos l'impossibilité pénible où vous êtes de mener votre vie active d'autrefois.

— Si c'est comme remède, Monsieur, que vous vous permettez de vous emparer de ces divers objets, je vous préviens que son effet sera nul, après ce que vous venez de me dire ; si c'est une plaisanterie, elle est du plus mauvais goût. Ainsi donc...

— Ce n'est ni l'un ni l'autre, dit Survilliam interrompant le marquis et en mettant dans sa poche tout ce qu'il avait pris sur la table; puis, saluant très-gracieusement M. de Gorifa, qui s'agitait dans son fauteuil, il sortit de la chambre et, en passant à l'office, il prévint les domestiques qu'il y trouva, que leur maître allait sans doute sonner, crier, tempêter, mais qu'ils devaient absolument ne point se rendre auprès de lui dans l'intérêt de la cure de son mal, qui ne pourrait réussir sans cela.

Le docteur sorti, le marquis ne douta point qu'il n'eût emporté les divers objets dans le seul but de déterminer chez lui une crise morale propice à sa manière de traiter la goutte ; il fut donc quelques instants sans nulle inquiétude. Cependant cette supposition se dissipait à mesure qu'il s'écoulait plus de temps depuis la disparition du médecin ; ne le voyant pas revenir au bout d'un quart d'heure, il sonna, mais fidèles à la consigne sévère qui leur avait été donnée, les domestiques se gardèrent bien d'accourir; en sorte que, commençant à prévoir un guet-apens, M. de Gorifa se pendit au cordon de la sonnette, appela ses gens et se démenait comme un homme exaspéré. Bientôt hors de lui-même, emporté, furieux, il fit un suprême effort et, sur-

Digitized by Google

montant ses souffrances, il se leva et marcha en chancelant jusqu'à l'office où ses gens surpris et enchantés de le voir debout, l'accueillirent en le félicitant de sa guérison soudaine.

Mais ils furent vite et cruellement détrompés quand le marquis, fulminant contre leur désobéissance, leur déclara qu'ils étaient tous dupes d'un escroc effronté, après lequel il fallait courir aussitôt, puisqu'il avait dérobé des choses de valeur.

Mais Survilliam, se doutant bien que sa ruse serait avant peu découverte, était parti au grand trot de ses chevaux de louage pour arriver à Évian; là, il s'était embarqué sur le lac de Genève où un bateau l'attendait pour parvenir à la côte opposée. Depuis là, ses traces furent bientôt perdues.

On concevra facilement le désordre et la confusion que ce vol audacieux jeta dans le château, et le bruit qu'il fit dans le pays; mais ce qu'il y eut de bien surprenant et ce que les annales médicales du temps attestent, c'est que l'ébranlement moral et physique produit par cet événement, guérit effectivement le marquis, dont les accès de goutte ne reparurent plus depuis lors.

Rien ne dispose à l'indulgence comme le retour à la santé, après de longues souffrances; aussi M. de Gorifa, en reprenant son régime et sa belle humeur, prit en même temps son parti de cette mésaventure, à ce point qu'il la racontait volontiers et en riait tout le premier.

Une année après la disparition subite du sieur Survilliam, il reçut de lui la lettre suivante datée d'Amsterdam, le 14 septembre 1763 :

Monsieur!

J'apprends avec joie que vos accès de goutte ne sont pas revenus, et vous ne serez pas surpris si j'ai fait comme

Digitized by Google

eux, puisque je vous devenais inutile, ayant emporté, dès ma première visite, avec votre mal cruel, quelques souvenirs bien doux pour moi de la santé que je vous ai rendue.

Vous trouverez ici joint le portrait de Madame votre épouse, moins quelques diamants, qui l'entouraient sans la faire plus ressemblante ni plus jolie, et auxquels vous ne tenez pas sans doute autant qu'à sa charmante figure.

Votre serviteur dévoué,

SURVILLIAM.

M. de Gorifa ne fit pas de réponse, mais il garda cet autographe précieusement.

J. PETIT-SENN.

Digitized by Google

Biographie lyonnaise.

JEAN-MARIE SAINT-ÈVE,

GRAVEUR,

Ancien Pensionnaire de l'Académie de France, à Rome.

En 1832, M. Prunelle, maire de Lyon, voulant compléter l'instruction que les jeunes artistes pouvaient recevoir à l'École des Beaux-Arts, créa une classe de gravure. Cette classe fut définitivement installée en 1833 et confiée à l'habile direction du professeur Vibert.

Deux élèves de l'École se présentèrent immédiatement au nouveau professeur : c'étaient les frères Saint-Ève dont l'un, Emmanuel, mourut en 1842, à Bologne, et l'autre, Jean-Marie, est celui auquel est consacrée cette notice.

Les progrès de Jean-Marie, dans cette nouvelle classe, furent brillants et rapides ; ils étaient de nature à faire entrevoir un artiste hors ligne dans l'élève pour lequel, depuis son entrée à l'École, chaque année ramenait un triomphe salué par les applaudissements de ses maîtres et de ses émules. C'est ainsi qu'après avoir obtenu le prix *Grognard* en 1829, le prix de dessin d'après l'antique en 1831, le prix de dessin d'après nature en 1832, il obtenait encore une médaille d'argent, en 1834, pour

Digitized by Google

sa première gravure représentant un *ange adorateur*, et le prix de gravure et de dessin, avec une seconde médaille du prix *Grognard*, en 1835.

Heureux et fier de ces premiers succès, Saint-Ève tourna alors ses regards vers Paris. Comme la plupart des artistes qui doivent s'illustrer un jour, il était peu favorisé de la fortune; mais il trouva dans la générosité de son oncle, ami éclairé des arts, l'honorable M. Bourgeois, aujourd'hui juge-de-paix, les ressources nécessaires pour vivre sans préoccupation du lendemain et subvenir aux frais de son séjour et de ses études.

A Paris, comme à Lyon, Saint-Ève se fit bientôt remarquer parmi les élèves les plus zélés de l'École des Beaux-Arts. Rêvant déjà l'Italie, il ne négligea aucun moyen de se perfectionner dans ses premières études, et, dès l'année 1838, il concourait pour le prix de Rome.

Ce concours fut infructueux pour lui. Les doctrines dont il s'était inspiré n'étaient pas en faveur à l'Institut, et le jeune artiste, qui voulait réussir, dut songer à prendre une autre direction pour se présenter avec de meilleures chances au prochain concours de gravure et de dessin.

Il entra alors dans l'école de M. Richomme, membre de l'Institut, et, quoique donnant ses journées aux travaux du professeur, il trouva encore le temps de graver une figure nue, dans le sens de ce maître, pour se préparer à la lutte dans laquelle il s'était promis de triompher.

Cette fois, ses espérances et ses prévisions furent justifiées. Son succès devait être complet. Reçu le premier en loge, au mois de mai 1840, il obtenait le grand prix de Rome, au mois de septembre suivant.

Digitized by Google

La gravure qu'il exécuta pour ce concours est signalée encore aujourd'hui comme une des plus remarquables de l'École des Beaux-Arts.

La variété des études auxquelles s'était livré Saint-Ève fut très-utile au développement de son talent. Initié à Lyon, raffermi dans la science du dessin par ses études à l'École de Paris, il avait appris de M. Richomme, à revêtir le savoir d'une enveloppe agréable et ce fut, Vibert se plaisait à le dire, sous la direction de l'illustre graveur parisien, que Saint-Ève acquit cette douceur et cette suavité de burin qui font le charme de ses ouvrages.

Arrivé à Rome, en 1841, Saint-Ève avait commencé immédiatement les travaux imposés aux pensionnaires, et chaque envoi lui valut les éloges les plus flatteurs de l'Institut.

Un cruel événement l'atteignit vers cette époque : il perdit son frère Emmanuel qui l'avait accompagné à Bologne; mais, comme tous les grands cœurs, puisant du courage dans sa douleur même, il retourna bientôt à ses études avec une ardeur nouvelle.

Obligé par les règlements de l'Académie de graver le portrait d'un artiste célèbre, ce fut le portrait d'Andréa del Sarto que choisit Saint-Ève. L'Institut, dans son rapport du 5 octobre 1844, sur les envois de l'année, appréciait ainsi ses travaux :

« M. Saint-Ève a rempli ses principales obligations « de manière à ne mériter que des éloges. Il a déjà « exécuté le dessin du tableau qu'il doit graver et il a « envoyé de plus, comme étude, un dessin d'après la « *Sainte Cécile* de Raphaël, avec une épreuve de sa « planche gravée du *portrait d'Andrea del Sarto.*

Digitized by Google

« Le dessin au crayon et à l'estompe d'après la *Sainte* « *Cécile* est fait avec beaucoup de soin. Le ton local de « la gloire a été pris avec intelligence, et l'effet en est « très-satisfaisant ; les draperies sont très-étudiées. C'est « un dessin qui fait beaucoup d'honneur au goût et au « talent de M. Saint-Ève.

« La gravure du portrait d'Andrea del Sarto a paru « très-satisfaisante à l'Académie. Tout y est fait avec « soin et rendu avec talent ; la tête surtout est exécutée « avec une grande intelligence de travaux. Il y a de « l'expression et de la vie dans la gravure de cette tête, « et le grand maître qu'elle représente ne s'y reconnaît « pas moins par sa manière de peindre, fidèlement « reproduite dans le dessin de M. Saint-Ève, que par « sa ressemblance même. C'est une planche très-recom- « mandable. »

Ainsi encouragé à persévérer dans la voie qu'il suivait, Saint-Ève donna bientôt la mesure de son talent sérieux et fécond. On distingua surtout, parmi ses nombreux travaux, avec le *portrait d'Andrea del Sarto*, *la Madone* d'après le même maître; *la Sainte Cécile,* d'après le tableau de Raphaël que possède le musée de Bologne ; *la Poésie,* d'après la fresque de Raphaël, au Vatican, *la Théologie, la Justice* et *la Philosophie*, d'après les mêmes fresques; *la Sainte-Famille,* d'après le tableau de Raphaël du musée des études de Naples; *l'Enfant qui porte le cartouche* dans *la Madone de Foligno,* d'après Raphaël, enfin *la Vierge de Capo di monte.*

Presque tous ces ouvrages furent exposés au Salon de 1847.

A l'expiration de ses cinq années de pension, dont

Digitized by Google

une partie fut employée à visiter les différents musées, principalement ceux de Florence, de Bologne et de Naples, où il fit plusieurs belles études et de très-beaux dessins, au moment où Saint-Ève quittait l'Italie, M. Schnetz, alors directeur de l'Académie de France, à Rome, écrivait à l'Institut :

« Je puis affirmer qu'aucun pensionnaire n'a fait des « études plus sérieuses et plus assidues que M. Saint- « Ève. Sans négliger la pratique du burin, si nécessaire « en définitive pour un graveur, il a cherché constam- « ment à perfectionner son style et son dessin par « l'étude attentive de l'antique et des maîtres les plus « célèbres. »

A son retour à Paris, Saint-Ève reçut le prix de M. Leprince, à l'Institut, prix qui lui fut décerné une seconde fois, en 1850.

A la suite de l'Exposition de 1848, à laquelle figurait sa gravure « *la Poésie*, » il obtenait la première médaille de 1re classe.

L'Exposition de 1851 fut l'occasion d'un nouveau triomphe pour lui. Le journal *la Patrie*, dans son numéro du 15 avril, appréciait ainsi le mérite de l'exposant :

« La plus belle et la plus sérieuse gravure qui se « trouve au Palais national, est *la Théologie* de Raphaël, « due au burin de M. Saint-Eve. On y admire les « grandes et souples tailles, les travaux savants et « faciles des graveurs du XVIIe siècle français. »

Un homme d'esprit et de cœur, un artiste dont le nom ne doit être prononcé qu'avec respect, parce que ce nom est celui d'un glorieux martyr de l'art, l'excellent Vibert fit toujours une estime particulière du talent de

Digitized by Google

Saint-Ève. Il oubliait volontiers que l'élève, ambitionnant le succès, l'avait cherché dans une voie différente de celle qui lui avait été ouverte par son premier maître. S'il s'en souvenait parfois, ce n'était que pour regretter de n'avoir pas su retenir près de lui ce robuste champion, pour l'associer à la lutte qu'il avait entreprise et lui donner sa part dans le triomphe qu'il rêvait pour ses doctrines. Mais Vibert n'en rendait pas moins une entière justice au mérite de Saint-Ève, ainsi que le prouvent les lignes suivantes que, peu de temps avant sa mort, il confiait à l'auteur de cette notice :

« En étudiant les travaux de Saint-Eve, dans l'ordre « où il les a produits, on sent une marche ascendante, « fruit de ses sérieuses recherches.

« *Le portrait d'Andrea del Sarto* est plein de verve et « d'expression ; mais le burin en est encore un peu « rude.

« *La Poésie* se fait remarquer, au contraire, par un « burin très-doux et très-agréable, ainsi que les deux « autres figures d'après Raphaël.

« *La Vierge de Foligno* est gravée avec une finesse « extrême dans le rendu de chaque forme et de chaque « partie ; mais l'ensemble est un peu lourd d'effet.

« Après cet effort, Saint-Ève devient maître de son « burin et des ressources de la gravure. Solide sur ce « terrain, il cherche, dans les ouvrages qui suivent, à « augmenter les qualités plus importantes du caractère « et du dessin.

« Son dernier ouvrage en gravure, *le portrait de « Fogelberg*, sculpteur suédois, atteste un remarquable « progrès dans ce sens. »

Digitized by Google

« Laborieux, modeste, livré à des études conscien-
« cieuses, écrivait M. Ch. d'Argé en 1856, Saint-Eve
« n'était pas homme à sortir du cercle qu'il s'était tracé
« et dans lequel il avait concentré sa vie d'artiste. Ainsi,
« chargé par le gouvernement de la reproduction du ta-
« bleau de Couture, « *les Romains de la décadence,* »
« après mûr examen, il refusa et demanda à revenir
« à ses chères études de Raphaël qu'il avait l'intention
« de compléter.

« En 1853, il accepta du gouvernement la mission
« de reproduire un tableau d'Andrea del Sarto « *la*
« *Charité* » que possède le musée du Louvre. Son dessin
« lui valut de grands éloges et laissait espérer une belle
« gravure, à laquelle il travaillait avec ardeur, lorsqu'il
« fut atteint de la cruelle maladie à laquelle il devait
« succomber. »

Cette dernière planche, inachevée, a été confiée au savant burin de M. A. Salmon, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome, désigné par le gouvernement pour la terminer d'après le dessin de Saint-Ève.

Saint-Eve a gravé vingt planches d'un mérite reconnu : les principales sont les trois médaillons de Raphaël, *la Poésie, la Philosophie et la Justice.* Cette dernière n'est pas complètement terminée. Il a laissé dix-huit dessins très-remarquables, son portrait, dessiné par lui-même, en 1849, et un grand nombre d'études et d'esquisses, recueillies avec soin et religieusement conservées par son oncle.

On ne pouvait connaître Saint-Ève sans l'aimer et sans l'estimer. Cœur loyal, esprit grave et méditatif, il était

Digitized by Google

en même temps d'une aménité et d'une douceur parfaites. Ce caractère se retrouve dans son œuvre et dans la manière dont il a interprété les maîtres. La nature de son talent l'appelait à reproduire Raphaël, aussi est-ce à ce grand peintre qu'il a donné ses préférences, et il l'a traduit avec un rare bonheur.

Né à Lyon, le 9 juin 1810, Jean-Marie Saint-Ève est décédé à Montmartre, près Paris, le 4 septembre 1856, succombant à une maladie contre laquelle échouèrent tous les secours de l'art le plus habile, tous les soins de l'affection la plus dévouée.

Il s'est éteint dans toute la force de l'âge, au moment de recueillir les fruits de ses longues et patientes études. Son ardeur au travail l'a tué. Ce fut une grande perte pour les arts qu'il honorait autant par ses qualités d'homme que par son talent d'artiste. Si quelques années de plus lui eussent été accordées, il eût été une des gloires de la gravure moderne dont l'histoire, néanmoins, mentionnera son nom avec honneur.

La mémoire de Saint-Ève ne périra pas. Sa ville natale lui gardera un fidèle souvenir. L'homme généreux qui lui servit de père a voulu que Lyon, berceau du talent de l'habile graveur, reçût l'hommage posthume de l'œuvre complète du neveu dont il était fier à si juste titre. Grâce à la libéralité de M. Bourgeois, la bibliothèque du Palais des Arts possède, depuis 1857, cette précieuse collection des travaux de Saint-Ève, collection consultée chaque jour par les jeunes artistes assez bien inspirés pour demander à l'étude des maîtres le complément des leçons de l'Ecole.

Saint-Ève était né à Lyon ; c'est dans notre ville qu'il

Digitized by Google

fit ses premières études et obtint ses premiers succès. Il appartient donc à l'Ecole lyonnaise. A ce titre, une place ne lui est-elle pas due dans cette galerie où l'art lyonnais est représenté par tant de belles pages? Son nom n'a-t-il pas jeté un trop vif éclat pour que l'étranger, visitant nos musées, ne puisse s'étonner que rien n'y rappelle l'auteur de tant de gravures si justement estimées?

Des dessins de Vibert et sa dernière gravure occupent un rang honorable à cette Exposition permanente; espérons que le même honneur est réservé à l'artiste distingué dont Vibert fut le premier maître, et que bientôt Saint-Eve aussi prendra, au musée lyonnais, la place qu'il a si glorieusement conquise.

Docteur Ch. Fraisse,
Bibliothécaire du Palais des-Arts.

CHRONIQUE LOCALE.

Les beaux jours vont emmener au loin tous ceux qui ne sont pas attachés à la ville par des liens trop solides ou trop courts; les uns partent le soir et reviennent dès le matin, d'autres s'accordent une absence de quelques semaines, les plus heureux attendront sous de beaux et verts ombrages les prochains froids de l'automne, et ne reviendront que lorsque les givres auront blanchi les toits. Quant à nous, les parias, qui restons attachés à la glèbe, par antiphrase, nous nous contenterons de la fraicheur du Parc ou de l'ombre encore jeune des arbres de Bellecour.

— Les derniers concerts ont eu lieu, le Cercle musical a fermé ses portes après une séance consacrée par M. Pontet à la musique des grands maîtres. Les Petites Filles des Soldats ont eu leur fête qui a été lucrative comme toujours, grâce au zèle des personnes à la tête de cette Œuvre et à la sympathie que les Lyonnais ont vouée à la création du zélé aumônier de l'armée de Lyon; par une heureuse innovation, la cérémonie a eu lieu au Palais des Arts, et plus d'un œil a pu paraître étonné en contemplant des trophées d'armes, des drapeaux et des canons dans la pacifique demeure et sous les vieux cloîtres des Dames de Saint-Pierre.

Digitized by Google

— Quelques jours auparavant, dans ces mêmes cloîtres, l'Académie impériale avait convié notre public le plus éclairé à une de ces séances si avidement suivies, qu'il faut être présent deux heures d'avance si on veut avoir le plaisir de s'asseoir. On devait entendre un Rapport de M. George Hainl sur les perfectionnements apportés à l'Harmonium par M. Beaucourt, de Lyon, un Éloge du célèbre publiciste lyonnais Bergasse, par M. Léopold de Gaillard, enfin une idylle grecque intitulée : *La Guerre*, due à la plume élégante de notre poète J. Tisseur. La séance, prolongée plus tard que de coutume, a paru courte aux auditeurs. Nous mettrons bientôt nos lecteurs à même d'apprécier le mérite et l'attrait de ces travaux ; nous les publierons dans notre prochaine livraison.

— Dans un certain monde où l'on se préoccupe presque autant d'Annibal que du *Monitor*, on s'est beaucoup intéressé à la découverte d'une barque gauloise dans le lit du Rhône, près de Cordon, d'un éléphant-mamouth, dans les travaux du chemin de fer de Bourg à Besançon, de médailles précieuses, de colliers, anneaux, bijoux, au Sault, de médailles en bronze à Sélignat, de tombeaux gallo-romains à Pringy ; presque dans le même monde, on s'est fort intéressé à la curieuse invention de l'auteur des *Sonnets humouristiques*, du poète Joséphin Soulary, qui a créé un appareil à dessiner ; du clocher, chef-d'œuvre de charpente, exécuté avec une rare habileté par M. Neaud, de Vaise, sur les dessins de M. Desjardins et destiné à l'église de Villefranche ; des statues qui doivent compléter la décoration de notre Grand-Théâtre, et qui sont confiées à l'habile ciseau de MM. Bonnet, Fabisch, Bonnassieux et Roubaud ; enfin d'une nouvelle édition des *Idylles héroïques* et des *Symphonies*, publiée par MM. Michel Lévy, édition portative, commode à lire à la promenade, et que se procureront tous les amis de la haute et sérieuse poésie.

Puisque nous en sommes aux livres, il est impossible de ne pas rappeler trois ouvrages importants qui se publient au moment où nous écrivons : l'*Atlas historique du département du Rhône*, par M. Debombourg ; le *Nobiliaire de la Bresse*, par M. Jules Baux, et le *Dictionnaire historique de Dauphiné*, par Guy Allard ; nous avons déjà parlé des deux premiers, nous recommandons le troisième avec le même empressement, comme offrant pour le Dauphiné les mêmes garanties de conscience et de savoir.

— Notre collaborateur, M. Vital Berthin, membre du conseil général de l'Isère, vient d'être nommé membre de la Société française d'archéologie. Cette distinction était due à un érudit zélé ; les travaux de M. Berthin embrassent principalement le Dauphiné et le Lyonnais.

— La ville de Saint-Étienne se prépare pour la 29e session du Congrès scientifique de France. De graves questions seront agitées et probablement résolues dans cette réunion d'une si haute importance pour l'histoire de Lyon. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ses travaux.

— On nous annonce l'apparition de l'*Echo du Lyonnais*, nouveau journal artistique et littéraire ; nous en rendrons compte dans une prochaine livraison. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LA GUERRE

(IDYLLE GRECQUE)

Lue à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance publique du 8 avril 1862,

PAR M. J. TISSEUR.

—

Dans la plaine, d'abord, on voit les légions
Commencer lentement leurs évolutions ;
Elles marchent en ordre, et, calmes, magnifiques,
Se meuvent au soleil comme des chœurs tragiques.
Les hommes, les chevaux au galop mesuré,
Les chars, tout est conduit par un rhythme sacré.
Un éclair cadencé jaillit de chaque pique ;
Bientôt une rumeur éclatante, un cantique,
Pareil au bruit des mers, s'élève vers les cieux :
C'est le Péan chanté pour invoquer les dieux.
On s'aborde. Les coups de glaives et de haches
Font, sur les hauts cimiers, vaciller les panaches ;
Le fer touche le sein de plus d'un chef vaillant,
Et déjà le sang noir court sur l'airain brillant.
Ici, c'est un guerrier qui, blessé, se relève,
Brandissant à genoux une moitié de glaive,
Pâle, la bouche ouverte et les regards éteints ;
Son casque renversé pend derrière ses reins.
L'autre parle, orgueilleux du vain défi qu'il lance ;

Digitized by Google

Mais une flèche part, et, mère du silence,
La flèche vient clouer sa langue à son palais ;
Il chancelle, accablé sous la grêle des traits.
Et la confusion croît. Choqués avec force,
Les boucliers froissés perdent, comme une écorce,
Leurs lames de métal, leurs clous, leurs cercles d'or ;
Et de la terre monte une vapeur de mort ;
Et dans cette vapeur les Erynnis cruelles,
Les Kères, agitant leurs torches et leurs ailes,
Tourbillonnent. Trois fois Zeus, l'arbitre puissant,
A remué les dés dans le vase de sang.
Les dieux sont partagés, l'Olympe délibère,
Quand, tout à coup, sortant d'une nuit de poussière,
A travers les éclats des lances et des chars,
Un héros, un monarque apparaît aux regards.
Comme autrefois tes rois, grave Lacédémone,
Avec le manteau rouge il porte la couronne.
Traîné par des coursiers blancs comme ceux du jour,
Il s'avance ; tout cède à sa force ; une tour
Roule derrière lui, haute et d'archers remplie,
Pour protéger de loin sa précieuse vie.
Sa lance, comme un sceptre, étincelle en sa main ;
Et tel qu'un lourd navire armé d'un bec d'airain,
Divise l'onde, ainsi le char du roi, sans peine,
S'ouvre une route au sein de cette mer humaine,
Broyant tout au milieu des clameurs, renversant
Chevaux et cavaliers dans la poudre et le sang.

Ah ! sans doute il vaincra. — Non, un soldat le guette
Qui bientôt va changer sa victoire en défaite,
Et ce soldat n'est point un guerrier de renom.
Vient-il de l'Erimanthe ou des bords du Strymon ?
On l'ignore ; ce n'est peut-être qu'un métèque,
Enrôlé par faveur dans la phalange grecque.
Aux serviles travaux dès longtemps aguerri,
Il porte, pour toute arme, un pieu mal équarri.
Sa mère lui fila sa grossière chlamide ;
Mais rien n'émeut son cœur : ni l'éclatante égide
Où brillent les sphinx d'or sculptés en relief,

Digitized by Google

Ni l'aigrette ondoyante ou la pourpre du chef.
Il est venu, sachant que l'airain et l'ivoire
N'éterniseront point sa vulgaire mémoire,
Qu'il pourra mille fois s'égaler aux héros,
Sans qu'animant pour lui le marbre de Paros,
Polyclète ou Myron, dans sa ville natale,
Elèvent sa statue, image triomphale ;
Il le sait, et se bat ; et, dans son fier maintien,
L'obscur soldat est grand comme un Olympien.
Et lorsque le roi passe, il le vise, il l'ajuste ;
Et le pieu, balancé par sa droite robuste,
Frappe au but. Le roi tombe en arrière ; ses pieds
Se prennent dans les traits des chevaux effrayés ;
Et de son front glacé le diadème roule,
Le diadème d'or qui planait sur la foule,
Hier objet de crainte, et plus vain aujourd'hui
Que le cerceau léger qui bondit et qui fuit,
Chassé par un enfant sur l'aire du rivage.
Ah ! qu'il est vrai le mot tant répété du sage,
Que nul mortel ne sait, avant son dernier jour,
S'il mérita des dieux ou la haine ou l'amour.

Le combat a cessé. — Mais le pieu, verte tige,
Ne s'égarera point, car un Dieu le dirige.
Après avoir frappé la poitrine du roi,
Avec bruit, dans le sol qui tressaille d'effroi
Il s'enfonce ; et la terre, attentive nourrice,
Lui prodigue aussitôt une sève propice ;
Et cette sève au sang dont il est tiède encor
Se mêle, et, dans ce champ engraissé par la mort,
Le pieu devient un arbre ; il vit, et chaque aurore,
Chaque printemps nouveau de festons le décore,
Et, d'année en année, il élève, il étend
Son ombre, vaste nuit qui recouvre un arpent.

Or, quelque jour, les fils de ceux qui, pleins de haine,
Mouraient en forcenés dans cette même plaine,
Sous l'arbre aux grands rameaux maintenant confondus,
Echangent les serments par le Styx entendus,

Digitized by Google

Les serments d'une trève et durable et sincère ;
Et, comme ils ont chanté le Péan de la guerre,
Dans un loyal accord réunis désormais,
Ils entonnent en chœur le Péan de la paix :

« Oui, nous aimons le fer, les combats, la mêlée,
La terreur que répand l'aigrette échevelée,
Les mors d'argent, l'airain dont le ciel resplendit ;
Nous aimons le guerrier qui, le jarret roidi,
Mordant sa lèvre, oppose au reflux des phalanges
Un épais bouclier orné de longues franges ;
Mais nous aimons aussi l'éclair du soc d'acier
Qui serpente en creusant le sillon nourricier,
Et la main qui bâtit ou forge, et les marteaux
Dans la flamme tordant le rayon des métaux.
Ils forgent, ô Pallas, ta lance glorieuse !
Mais nous t'aimons aussi, vierge laborieuse,
Lorsque, par ton exemple instruisant les humains,
Tu brodes le péplos de tes augustes mains,
Ou que sur le métier ton art savant promène,
Dans son vol délicat, la navette d'ébène.
Avec toi nos chansons, nos voix célébreront
La Paix qui porte aussi l'olivier à son front,
La Paix, sœur d'Aphrodite et mère des sourires,
Qui ramène les jeux, les flûtes et les lyres,
Les longs banquets, la couche où le lin parfumé
Se déploie, au retour, pour l'époux bien-aimé ;
Et la Paix, sœur aussi de Minerve, déesse
Au large cœur, rempli de virile sagesse.
A l'œuvre donc, pour elle, ébauchoirs et ciseaux !
Que la colonne blanche, arrondie en fuseaux ,
S'élève, surmontée ou d'acanthe ou de lierre !
C'est un temple qu'il faut ; non, c'est la terre entière
Qui doit être le temple ou règnera sa loi.
Descends ! le temple est prêt, ô déesse ! par toi,
Les meules de blé mûr, hautes, rondes, pareilles
A la ruche dorée ou volent les abeilles,
Surgissent sous les yeux du laboureur charmé ;
Sans crainte, il cueille enfin l'épi qu'il a semé.

Digitized by Google

Par toi, dans les paniers, la vendange écrasée
Filtre, tachant les joncs de sa chaude rosée ;
Par toi, la pourpre à flots inonde les pressoirs ;
Et, sur le dos des mers, par toi, les vaissaux noirs
Se croisent, échangeant, dans leurs chemins humides,
Et la perle et l'ivoire et les tapis splendides,
Et le fer de Lemnos et l'or des Lybiens ;
Car, ô Paix ! c'est de toi que viennent tous les biens ;
Descends donc parmi nous ; viens, verse sur le monde,
Des replis tortueux de ta corne profonde,
Verse tes plus doux fruits et tes plus doux trésors ;
Mais ne nous donne pas seulement ceux du corps,
Accorde-nous la grâce alliée au courage ;
Dans l'Agora rempli, sur les lèvres du sage,
Donne au vrai la splendeur du beau, pour que toujours
Les belles actions naissent de beaux discours. »

Et le chant continue, et le glaive, la lance
Dans la main des guerriers s'agitent en cadence ;
Ils suspendent, pareils à des disques d'airain,
Leurs boucliers à l'arbre ; et jusqu'au lendemain
L'hécatombe mugit par la hache frappée ;
Les vins coulent ; le thyrse a remplacé l'épée ;
Et les danses, les cris, les acclamations
Affirment, sous le ciel, la paix des nations.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES HARMONIUMS

DE

M. H.-C. BEAUCOURT

Lu à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Dans la séance publique du mardi 8 avril 1862

Commissaires : MM. Fournet, Chenavard et George Hainl, rapporteur, Avec le bureau de l'Académie, MM. Paul Sauzet, président, et Ch. Fraisse, secrétaire-général.

Dans sa séance du mardi, 11 mars courant, l'Académie a désigné les commissaires soussignés pour lui présenter un rapport sur un mémoire déposé par M. Beaucourt, de Lyon, dans le but d'appeler l'attention de cette Compagnie sur les perfectionnements et les inventions qu'il a introduits dans la facture des harmoniums ou orgues à anches libres, industrie artistique dont il a doté notre ville.

Les résultats de notre mission sont consignés dans le travail qui va suivre.

La Commission croit devoir commencer par rappeler que, dès l'année 1849, M. Beaucourt a déjà obtenu un témoignage éclatant de l'approbation de l'Académie. Associé à cette époque avec M. Vœgeli pour la facture des grandes orgues d'église, M. Beaucourt avait soumis

Digitized by Google

à l'approbation de la Compagnie diverses améliorations dont il avait doté cette industrie et qui se résument ainsi :

1° Importation en France du système dû au génie de Tœpfer, de Weymar ;

2° Application aux grandes orgues des jeux à anches libres qui accroissent notablement et économiquement la série des timbres antérieurement usités;

3° Invention de plusieurs mécanismes simples propres à adoucir et à réglementer l'action des abrégés, à accoupler ou à désaccoupler les claviers à mains au clavier de pédales, sans interrompre les morceaux commencés;

4° Modification radicale dans la structure et le mécanisme de la boîte d'expression, permettant d'accroître ou de diminuer la puissance du son, sans compression de l'air dans la boîte et conséquemment sans altération dans le diapason ni dans le timbre des jeux ;

5° Enfin, invention de divers appareils pour imiter d'une façon saisissante les effets du vent, de la pluie, de la grêle, de la vague et du tonnerre.

Conformément aux conclusions unanimes de cette Commission dont faisaient partie les membres soussignés, l'Académie attribua à M. Beaucourt une des médailles du duc de Plaisance, qui lui fut décernée en séance publique du 28 août 1849.

Ce fait constituait un précédent qui ne pouvait influer que d'une façon favorable sur les sentiments de la Commission. Toutefois, pénétrée de la gravité de ses devoirs, elle a rempli la mission qui lui avait été confiée avec un rigoureux scrupule ; elle a entendu divers instruments sortant des ateliers de M. Beaucourt, elle en a étudié

Digitized by Google

les effets, la structure, le mécanisme, en prenant pour point de départ le mémoire très-clair, et très-détaillé, qui a été présenté à l'Académie au nom de cet honorable industriel dans la séance précitée. La Commission a l'honneur de consigner ici le résumé de son examen en faisant observer que ses études ont porté non sur des instruments d'exception, construits en vue d'une exposition ou d'un concours, mais sur des harmoniums tout à fait usuels et de vente courante.

Désireuse de réduire autant que possible les dimensions de son rapport, la Commission a cru devoir se borner à exprimer avec la plus grande concision possible, le résultat de ces investigations, se référant, pour de plus amples détails, au mémoire explicatif qui lui a, en quelque sorte, servi de programme.

Les travaux accomplis par M. Beaucourt doivent être divisés en trois catégories : *Simplification des moyens mécaniques usités avant lui. Perfectionnements apportés aux procédés connus. Enfin, Inventions particulières à l'auteur :*

Les *simplifications* de *mécanisme* portent : 1° sur les registres, qui, pour faire fonctionner les jeux nécessitaient dans la table dite, table des registres, un certain nombre d'ouvertures qui avaient l'inconvénient principal d'influer sur la production du son des jeux postérieurs. Les anches placées au-dessous de ces ouvertures toujours béantes, parlaient avec plus de force que leurs voisines : il en résultait une série d'inégalités choquantes dans toute l'étendue du clavier.

Le système de M. Beaucourt, en supprimant complètement ces ouvertures, arrondit et égalise les jeux postérieurs, en outre il fonctionne facilement sans aucun

Digitized by Google

bruit étranger et n'est point accessible à l'influence des variations atmosphériques. 2° Une autre simplification qui n'est pas moins importante, consiste dans la suppression de tous les leviers métalliques fort compliqués, servant à ouvrir les soupapes de soufflerie.

Ils sont remplacés par deux pilotins superposés, mus directement et simultanément par chaque registre et dont celui qui est inférieur ouvre la soupape garnie d'un ressort. Avec ce système très-facile à règlementer, les dérangements et les frisements sont impossibles, et, de plus, les layes, les cases sonores et la table d'harmonie, débarrassées d'un lourd appareil métallique, acquièrent une sonorité fort sensible.

Les perfectionnements apportés aux procédés connus sont les suivants : La table d'harmonie, dont le rôle est si capital, a subi de telles modifications qu'elles équivalent presque à une rénovation complète ; au lieu d'être faite d'une planche dont les deux plans sont parallèles en tous les points de leurs deux surfaces, sa coupe longitudinale offre deux lignes se rapprochant de gauche à droite, de telle sorte, que la plus grande épaisseur correspond aux notes les plus graves, et que cette épaisseur va en décroissant proportionnellement jusqu'à l'aigu. Il en résulte que deux des plus grands inconvénients de l'harmonium primitif, savoir : l'aigreur des sons et la prédominance des basses sur les dessus, sont corrigés de la manière la plus satisfaisante. A cette amélioration, concourt, dans une certaine mesure, la garniture qui recouvre le plan inférieur de cette table, garniture dont l'étoffe, l'épaisseur et la couleur même, sont choisies d'après l'individualité de chaque instrument.

Digitized by Google

La structure des sommiers a subi des modifications très-remarquables; les cases sonores ont été agrandies dans le sens de la hauteur; la dimension et la progression des doubles ouvertures de chaque case ont été rigoureusement proportionnées au rang diatonique de chaque lame vibrante; ces divers amendements combinés ont, enfin été appropriés au caractère distinctif de chaque jeu; des modifications du même ordre ont été appliquées à la structure des lames vibrantes.

Il est d'ailleurs important de faire observer que, par suite d'expériences pratiques qui lui sont spéciales, M. Beaucourt en est venu à multiplier considérablement l'emploi du beau sapin de Suisse, dit bois de table d'harmonie. Il l'applique en effet aux jalousies qui remplacent la table d'harmonie dans ses nouveaux instruments à genouillères expressives ci-après décrites, mais encore dans les cloisons des sommiers, dans la table des registres, au chassis supérieur, en un mot partout où il est possible et convenable d'employer ce bois qui réunit, comme chacun sait, les meilleures conditions de sonorité. Il est constamment usité, en effet, dans la facture des violons, altos, violoncelles, contrebasses, pianos, harpes, etc.

Cet ensemble de perfectionnement a eu pour effet de donner aux deux jeux antérieurs les qualités de douceur, de rondeur et de portée des plus remarquables; et aux jeux postérieurs, le caractère d'accentuation et de maigreur qui leur convient, tout en supprimant l'aigreur souvent stridente qui en rendait l'audition pénible.

Il est à remarquer que, par suite, un autre défaut capital des harmoniums primitifs a complètement dis-

Digitized by Google

paru. Nous voulons dire la lenteur, l'hésitation, le bégaiement, si l'on peut ainsi s'exprimer, que les notes de l'octave grave mettaient à répondre à l'attaque de la touche.

Les inventions propres à M. Beaucourt méritent une attention particulière. Elles sont au nombre de trois : *Le double enfoncement, les doubles timbres et les genouillères expressives.*

Aussi simple qu'ingénieux, le double enfoncement a pour effet de dédoubler, pour ainsi dire, le clavier et les jeux de l'instrument. Les quatre jeux dont se compose le grand harmonium étant tirés, la touche, poussée à tiers de course, ne fait parler que les deux jeux postérieurs ; pour que les deux jeux antérieurs parlent à leur tour, il faut que la touche soit poussée à fond.

Ces deux temps qui forment la course totale sont séparés par un arrêt qui, sans constituer une résistance réelle, suffit toutefois pour avertir toute main quelque peu exercée. Il faudrait de longues pages pour décrire les combinaisons variées auxquelles se prête cette innovation. L'on comprend, en effet, que chaque enfoncement devient un clavier différent, puisque l'un et l'autre animent des jeux à timbres très-différenciés. On peut donc faire prédominer le chant, quelque situation qu'il occupe dans l'ensemble harmonique, et en même temps produire des effets d'écho, des broderies d'accompagnement, des imitations, des réponses, des dessins de contrebasse comme si l'on avait un petit orchestre sous la main.

Il importe d'ajouter que peu d'heures d'étude suffiront à tout pianiste de quelque valeur, pour s'initier à la pratique du double enfoncement.

Digitized by Google

Les doubles timbres ont pour effet de réduire de moitié (plus ou moins au gré de l'exécutant), l'introduction du vent dans chaque laye, et conséquemment d'atténuer, dans les mêmes proportions, la force du son.

Ce résultat s'obtient mécaniquement en tirant un petit bouton d'ivoire, placé au-dessus de chaque soupape et qui ouvre une soupape plus petite, située au centre de la soupape principale. Les deux mécanismes sont complètement indépendants. Dans la pratique, si l'on ouvre les deux boutons qui correspondent aux deux demi-jeux antérieurs, on obtiendra des effets de flûte et de cor anglais, très-adoucis, très-lointains. Si l'on ouvre le registre flûte et le bouton cor anglais, on aura pour le chant un instrument doué de toute sa puissance, avec un accompagnement très-atténué qui n'étouffera pas les dessus, quelque riche qu'on le suppose. Mais, c'est surtout dans la combinaison deux à deux, trois à trois, etc., des huit registres et des huit boutons dont se compose un harmonium ordinaire, que réside la richesse de cette invention qui se prête à produire des timbres absolument neufs, et que l'artiste peut diversifier presque à l'infini, puisqu'il lui est facile de règlementer, suivant son goût, le degré d'ouverture des petites soupapes.

Il faut avoir longuement entendu le double timbre, pratiqué par des mains exercées, pour se faire une idée des ressources qu'il présente.

Les genouillères expressives ont une valeur qui doit être mentionnée. Deux planchettes, plus ou moins ornementées, sont situées sur la paroi antérieure de l'instrument, à l'extérieur et un peu au-dessous du niveau des genoux. Ces planchettes influent, l'une sur toutes les

Digitized by Google

bases, l'autre sur tous les dessus de l'harmonium. L'appareil intérieur qui est une application à l'harmonium du système de jalousies expressives que M. Beaucourt emploie dans les grandes orgues, se résume comme il suit : les deux côtés de la table d'harmonie qui, comme on sait, n'influent que sur les deux jeux antérieurs, sont mobilisés, et au lieu de demeurer planes, prennent la forme d'une gouttière renversée, articulée par le rebord postérieur dans un cadre métallique. Dans cette table d'harmonie, ainsi dédoublée et recourbée, sont conservées les conditions d'épaisseur décroissante et de garniture dont il a été question ci-dessus ; en ce qui concerne les autres jeux pour lesquels la partie postérieure de la table des registres joue le rôle de table d'harmonie, cette table est aussi divisée en deux parties, également articulées et avec une semblable garniture ; mais, leur forme demeure plane, attendu que la voûte des deux autres serait mal appropriée au caractère distinctif des jeux maigres.

L'appareil complet se compose donc de quatre jalousies articulées, dont les deux du même côté sont mues par la genouillère qui leur correspond.

Quand les jalousies sont entièrement fermées, en supposant tirés tous les jeux de l'instrument, le son produit est à son minimum de puissance, le *pianissimo ;* en cette situation, les deux genouillères n'ont pas fonctionné. Si, par l'écartement des genoux, les genouillères sont poussées jusqu'à leur limite, les quatre jalousies s'ouvrent pleinement : c'est le *fortissimo* : Entre ces deux points extrêmes se trouve une multitude de nuances qui, graduées avec habileté, forment le crescendo ou le

Digitized by Google

decrescendo. On conçoit donc que ce mécanisme, dont l'usage ne nécessite aucune étude préalable, est un puissant auxiliaire du registre *expression,* pour imprimer au jeu l'accentuation la plus énergique, les nuances les plus délicates. Ajoutons que les deux genouillères étant indépendantes, il est loisible à l'exécutant de faire prédominer à son gré, tantôt les basses, tantôt les dessus. Il est superflu d'indiquer ici que les genouillères influent sur chaque jeu isolé aussi bien que sur le tutti.

C'est ici qu'il convient de mentionner la manière intelligente dont M. Beaucourt s'est approprié le système de la percussion tombé, du reste, dans le domaine public; il considère à bon droit la percussion comme ne devant jouer dans l'harmonium qu'un rôle accidentel.

Le premier jeu antérieur auquel la percussion est invariablement appliquée, lui emprunte un caractère peu différencié de celui du piano, mais naturellement il perd, du moins quant à l'attaque, le caractère que son nom indique, flûte, cor anglais.

Il était important de ne point sacrifier l'un de ces effets à l'autre, M. Beaucourt y a réussi en isolant la percussion qui, divisée en deux registres, n'agit que quand ces registres sont tirés. Son système, du reste, est combiné de sorte que la percussion ne parle qu'au deuxième enfoncement du clavier, ce qui, en raccourcissant la course du marteau, en rend l'attaque moins stridente, sans lui rien faire perdre de son instantanéité. Dans ces conditions, la percussion devient un détail utile et agréable; elle permet, par exemple, d'exécuter un chant bien accentué de flûte et de haut-bois (2me enfoncement), interrompu par des effets de haut-bois solo

Digitized by Google

(1er enfoncement), et de l'accompagner par des accords ou des arpéges de basson adouci (1er enfoncement), heureusement accidentés de quelques notes de contrebasse en *pizzicati*.

La Commission tient à répéter que, dans son examen, elle a scrupuleusement suivi et contrôlé toutes les indications contenues au Mémoire de M. Beaucourt.

Elle n'hésite pas à déclarer que, grâce à ces modifications, l'harmonium a subi une transformation des plus heureuses.

A l'origine, on reprochait avec raison à l'harmonium ces graves défauts : *manque de rondeur et de portée des sons, timbres aigres et peu différenciés, mollesse et lenteur d'attaque des notes graves, prédominance abusive des basses sur les dessus*. Il en résultait qu'il était considéré comme un objet plutôt de caprice passager que d'utilité sérieuse ; tout au plus était-il appliqué usuellement dans quelques chapelles rurales trop pauvres pour acquérir un orgue à tuyaux.

Aujourd'hui, toutes ces imperfections sont supprimées et ont fait place aux qualités inverses ; les sons des harmoniums de M. Beaucourt joignent la suavité à la plénitude, conformément à un fait d'acoustique trop souvent méconnu ; leur douceur et leur rondeur leur donnent une grande portée ; les timbres se rapprochent, autant que possible, des noms qu'indique chaque registre ; la puissance des basses n'est plus écrasante pour les dessus, l'attaque, sous le rapport de la promptitude, ne laisse rien à désirer, même pour les notes les plus graves ; enfin, les pompes, dont le volume a subi un accroissement considérable, suffisent abondamment à

Digitized by Google

l'alimentation du tutti, sans le secours du réservoir.

Ces perfectionnements qui sont propres à la fabrication de M. Beaucourt, et qui, joints aux intelligentes simplifications du mécanisme, constituent un progrès voisin de la perfection, suffiraient pour mériter à cet artiste les plus honorables encouragements. Ses droits deviendront plus irrécusables encore, si l'on prend en considération la haute valeur de ses inventions de : *doubles timbres, double enfoncement et genouillères expressives*, inventions qui ont accru le mérite de l'harmonium, au point de lui assurer une place distinguée parmi les instruments aussi propres à produire de riches et puissants accompagnements, que des solos pleins de charme et de variété.

Par tous ces motifs, la Commission est d'avis unanime que l'Académie accorde à M. Beaucourt, facteur d'harmoniums, une des plus belles récompenses dont elle dispose : *une des médailles fondées par le duc de Plaisance.*

Cette médaille a été décernée à M. Beaucourt dans la même séance.

Digitized by Google

NICOLAS BERGASSE

PUBLICISTE

AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS, DÉPUTÉ DE LYON A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE,

Né à Lyon en 1750, mort à Paris en 1832.

I

MESSIEURS,

En prenant au milieu de vous la place que devrait occuper encore M. Servan de Sugny, je regrette, presque à l'égal de l'oubli d'un devoir l'insuffisance absolue qui me prive de vous entretenir des travaux et des mérites de mon prédécesseur. Comme les plus hauts dignitaires de l'Etat, les savants ne doivent être jugés que par leurs pairs. Orientaliste renommé, poète ingénieux et facile, traducteur heureux des principaux chants de la muse ottomane, digne comme magistrat d'appartenir à la famille de ce Servan de Grenoble, qui fut l'un des plus purs représentants de l'esprit du dix-huitième siècle dans la législation, et qui a laissé une trace brillante dans les annales de votre Académie, frère d'un autre de vos anciens collègues dont vous vous rappelez les travaux sur la littérature grecque, cette vraie langue de l'Orient, et qui revit avec tant d'éclat au milieu de vous, M. Edouard Servan de Sugny, auquel de pieux hommages ont déjà été rendus dans la presse locale (1),

(1) Voir notamment l'intéressante notice lue par M. Gaspard Bellin à la Société littéraire de Lyon et *Revue du Lyonnais*, septembre 1860.

Digitized by Google

aurait mérité de trouver dans vos rangs un biographe à la fois ami de sa personne et juge compétent de ses écrits.

En attendant, Messieurs, vous trouverez naturel que ma reconnaissance s'exprime immédiatement après mes regrets. Pour quelques écrits que le vent de chaque jour soulève et disperse sous les pas de la foule, vous m'avez conféré la récompense due à la science sérieuse et aux lettres élevées. Vous m'avez accueilli, moi étranger à votre ville, étranger même, je dois l'avouer, à tant de curieuses controverses qui animent vos séances hebdomadaires, et, par une faveur si peu justifiée, vous m'avez imposé l'obligation toujours difficile de faire mes preuves après coup. Ce n'est point, veuillez le croire, par de stériles compliments que je compte payer une telle dette. Mais en voyant quel patron illustre, quels amis d'élite ma candidature a trouvés parmi vous, il ne me sera pas défendu de dire que je m'étonne moins de son succès, si je m'en honore davantage.

Le nom de Nicolas Bergasse, que j'ai inscrit en tête de cette étude de biographie morale et politique, n'est sans doute absolument nouveau pour aucun d'entre vous. Et cependant qui pourrait dire, à première vue, pourquoi il est resté dans la mémoire des hommes? Qui saurait rappeler comment il avait acquis, à la fin du dernier siècle, une célébrité dont retentissent tous les récits contemporains? Avocat au parlement de Paris dans ces années de crise sociale où les grandes causes criminelles devenaient bon gré mal gré des causes politiques, comme s'il n'y avait eu pour l'opinion qu'un seul tribunal, l'opinion elle-même, et qu'un seul accusé, l'ancien régime; député du tiers-état de Lyon à la Constituante, membre remarqué de l'assemblée qui inaugura la Révolution, Bergasse, arrivé jeune à la plus bruyante renommée, a passé dans une quasi-obscurité volontaire la seconde et la plus longue partie de son existence. Il m'a donc semblé qu'il

Digitized by Google

y avait autour de cette figure encore assez de rayons pour qu'on ne pût m'accuser de travestir en héros un inconnu, et déjà assez d'ombres pour qu'il ne fût pas inutile d'en faire ressortir les traits principaux. Puis, comment le cacherais-je ? cet éloquent publiciste de la tradition et de la liberté, cet intraitable ennemi des abus monarchiques et de la licence républicaine, cet athlète obstiné et généreux des droits vaincus, avait tout ce qu'il faut pour parler au cœur d'un journaliste indépendant de notre temps; son rôle m'a séduit bien plus que ses talents, et j'admire son caractère bien autrement que son éloquence. Si nous avions, Messieurs, à nous choisir des ancêtres parmi ceux qui ont occupé ces fauteuils avant nous, je le dis sans détour, c'est vers Bergasse que j'irais, comme le disciple va vers le maître.

II

Dans votre vieux Lyon dont il faut se hâter de parler, car bientôt les pierres elles-mêmes n'en parleront plus, il y avait un jour de fête à la fois officielle et populaire dont aucune réjouissance publique de notre époque ne saurait réveiller le souvenir; elle s'intitulait naïvement *fête de l'Eloquence*, et ce nom, cher à vos aïeux, leur rappelait sans doute le temps où les orateurs des trente nations des Gaules venaient disputer autour de l'autel d'Auguste les palmes promises au beau langage.

C'était le 21 décembre que se célébrait cette solennité toute lyonnaise. Ce jour, consacré par l'Eglise à l'apôtre saint Thomas, était en même temps la fête patronale de l'échevinat. Le dimanche précédent, les maîtres et délégués des soixante-deux corporations d'arts et métiers qui embrassaient toute l'industrie locale, avaient élu à l'Hôtel-de-Ville les magistrats chargés de gouverner la commune, ou, pour

Digitized by Google

parler le langage expressif du bon sens d'alors, *la communauté*. Le prévôt des marchands et les échevins ainsi nommés devaient être proclamés le jour de Saint-Thomas. Cette cérémonie, placée sous l'invocation de la Religion comme toutes celles de l'ancien temps où l'autorité se montrait au peuple, empruntait à l'esprit municipal, qui se confondait alors avec l'esprit public, je ne sais quel charme naïf des fêtes de famille.

Dès sept heures du matin, la cloche du beffroi appelait tous les citoyens à l'Hôtel-de-Ville. L'immense palais du peuple était aussitôt envahi par la foule qui refluait joyeuse et turbulente sur la place des Terreaux et dans les rues adjacentes. La garde urbaine, composée de deux cents arquebusiers distribués en différents postes par le capitaine de la ville, veillait pacifiquement au maintien d'un certain ordre.

La journée s'ouvrait par une messe d'actions de grâces célébrée dans la chapelle de l'Hôtel-de-Ville, où les places du chœur étaient occupées par les échevins qui sortaient de charge et par ceux qui allaient y entrer, ceux-ci dans le costume de leur nouvelle dignité, ceux-là en simples robes noires. Les portes de la ville se fermaient alors jusqu'à midi, comme pour marquer que les Lyonnais entendaient rester chez eux ce jour-là et fêter en famille leurs nouveaux magistrats.

Vers les dix heures, on voyait s'avancer à travers la foule et s'arrêter devant le perron de l'Hôtel-de-Ville les carrosses du gouverneur de la province, du lieutenant du roi, de l'archevêque et de l'intendant. Tout le corps de ville en robes de cerémonie suivi de ses *mandeurs*, sorte de licteurs attachés à la dignité consulaire du prévôt des marchands, se portait à la rencontre de ces illustres invités. L'étiquette, d'accord avec la hiérarchie, voulait que le gouverneur et le lieutenant du roi fussent reçus à la portière de leurs voitures, l'archevêque

Digitized by Google

en haut du perron, et l'intendant sur le pas du premier vestibule. Venaient ensuite Messieurs de l'Eglise conduits par leur doyen, puis les officiers du présidial en robes rouges, précédés de leurs huissiers portant la masse. Debout, au pied du grand escalier, les nouveaux échevins recevaient les saluts de tout le cortége qui défilait devant eux : dignitaires du clergé de la ville et de la province, magistrats du commerce, délégués des corporations ouvrières, membres de la royale Académie des sciences et belles-lettres et de la Société des arts, invités de marque parmi lesquels un grand nombre de dames qui se paraient pour ce jour des plus riches produits de la fabrique lyonnaise, chacun était conduit par les mandeurs à des places désignées dans la grand'salle. A chaque introduction solennelle, les haut-bois et les trompettes éclataient en fanfares joyeuses. Etes-vous curieux, Messieurs, de revoir cette grand'salle de votre Hôtel-de-Ville où vos aïeux ont tenu pendant tant de siècles les fécondes assises de la liberté municipale? Entrons-y pour un instant, d'autant plus que, si je ne me trompe, nous avons chance d'y rencontrer Nicolas Bergasse.

Sous un dais drapé de riches étoffes, à droite de la porte principale, vous auriez remarqué tout d'abord les portraits du roi et de la reine, et au-dessous celui du dauphin. Des deux côtés du trône, et à hauteur égale, des fauteuils attendaient le gouverneur, le lieutenant du roi, l'archevêque et les gens d'Eglise. Au bas de l'estrade, les échevins anciens et nouveaux se mêlaient, sans distinction de place, à la foule de leurs invités, comme il convient à des magistrats électifs qui font les honneurs de leur Hôtel-de-Ville aux représentants du pouvoir central. C'est dans ce parterre qu'il fallait chercher M. l'intendant de la province, modeste embryon du préfet moderne, doué, il est vrai, de moins de droits que de prétentions, mais déjà remuant, envahisseur,

Digitized by Google

vivant difficilement d'accord avec les autorités urbaines dont il contestait d'instinct les priviléges au profit de l'Etat, et tenant avec hauteur son humble rang un peu en avant des bancs à dossiers où s'asseyaient les officiers du présidial.

La chaire où devait monter l'orateur se dressait en avant de la cheminée. A ses pieds, les mandeurs déroulaient sur une table l'immense parchemin contenant le procès-verbal de l'élection, avec les signatures et le cachet de tous ceux qui y avaient pris part. Les officiers et commis du consulat, rangés le long de la table, semblaient faire bonne garde autour de cet acte authentique du vœu populaire. A leur tête, la foule se montrait avec faveur le procureur général de la cité ; fonctionnaire qui n'avait de commun que le nom avec celui qui porte le même titre aujourd'hui, car un acte consulaire du 14 décembre 1577 ne craint pas de le comparer aux tribuns du peuple de l'ancienne Rome. Ce n'était en réalité que l'avocat de la ville exerçant, au nom de la communauté, un véritable ministère public, et prenant envers et contre tous, et d'abord contre les consuls, l'intérêt des administrés, mais recourant trop volontiers à l'aide intéressée de l'intendant, et dont les rois, non moins habiles que les Césars, surent peu à peu tourner à leur profit l'influence démocratique.

Ce magistrat populaire était allé le matin prendre à son domicile le jeune avocat désigné par le consulat pour prononcer l'oraison doctorale ; elle devait lui avoir été préalablement communiquée. Une fois tout le monde en place, les mandeurs introduisaient cérémonieusement l'orateur. Debout et en robe dans la chaire, il s'adressait tout d'abord, avec de profonds saluts, au roi, à la reine et aux principaux personnages et corps constitués qui assistaient ou étaient censés assister à l'assemblée, *Rex christianissime*, *Regina christianissima*, devait-il dire, comme si ces augustes personnages

Digitized by Google

étaient présents ; puis, ayant brièvement exposé en latin le sujet de son discours, il le prononçait en français et le terminait invariablement par autant de compliments particuliers qu'il y avait eu d'apostrophes au début. Notre Académie, à qui l'on réservait alors une place d'honneur dans toutes les fêtes de Lyon, avait sa harangue finale, ni plus ni moins qu'une tête couronnée. Après le discours, qui était tantôt le panégyrique de quelque puissant personnage mort dans l'année, tantôt une étude d'intérêt local, le plus souvent une thèse de Sorbonne sur un point de morale et de philosophie, les noms des nouveaux échevins étaient proclamés par le secrétaire de la ville. Puis on passait, au bruit des applaudissements, dans la salle du festin. Là commençait véritablement la royauté du jeune docteur. Assis à la place d'honneur, il avait à ses côtés le gouverneur et l'archevêque, et jouissait jusqu'à la fin du jour de toutes les prérogatives du prévôt des marchands. C'est à lui qu'on venait demander le mot d'ordre de nuit pour la garnison ; c'est lui qui réglait le programme du spectacle du soir, où il assistait en grande pompe dans la loge officielle. Plus d'une fois quelque obscur délinquant mis en liberté, quelque pauvre infirme admis par faveur dans une des maisons de refuge de la ville, mêlait son cri de reconnaissance à l'allégresse publique. Heureux règne, Messieurs , heureux surtout de n'avoir que quelques heures ! Touchant triomphe de la parole dans une cité où l'art oratoire est de tradition populaire, et qui devait prendre sa glorieuse part de cette autre fête de l'éloquence que la France s'est donnée pour gouvernement pendant quarante années !

Ne manquerait-il pas un trait à ce tableau des mœurs de nos pères, si j'oubliais de rappeler que le joyeux et solennel festin du 21 décembre fut supprimé pendant de longues années par la naïve raison que les finances de la ville n'étant

Digitized by Google

plus en équilibre, « il importait, dit le manuscrit de la bibliothèque Coste auquel j'emprunte ces détails, que les deniers communs fussent employés à l'acquittement des dettes de la communauté préférablement à toute autre dépense, sauf à rétablir le repas quand les charges de ladite communauté n'excéderaient plus ses revenus (1)? »

Telle était, Messieurs, cette journée du 21 décembre qui fut, depuis l'origine de la commune lyonnaise jusqu'en 1789, comme le décor populaire de vos franchises municipales, et qui a dû tomber avec elles. L'Académie, après avoir à diverses époques demandé sans succès le rétablissement du discours à l'Hôtel-de-Ville, a voulu vous rendre au moins quelque chose de cette fête en revenant cette année à son ancien usage de tenir ce jour-là une séance publique. Le retour aux saines traditions est un devoir pour tous ceux qui portent une part quelconque de responsabilité dans le gouvernement des esprits. Il y a pour les corps comme pour les familles des souvenirs qui obligent et des dates qui sont des titres de noblesse. L'Académie de Lyon doit tenir à fêter la Saint-Thomas, comme l'Académie française à rester fidèle à la Saint-Louis.

C'est au milieu d'une de ces solennités patriotiques et littéraires que nous rencontrons pour la première fois Nicolas Bergasse, orateur de la ville en 1774. Il était né à Lyon, dans l'année qui marque le milieu du dix-huitième siècle, d'une famille qui revendique d'illustres origines en Espagne, et qui, établie avec distinction depuis deux cents ans dans le comté de Foix, venait de transplanter ici un de ses rameaux pour essayer de relever sa fortune par le négoce. La réputation avait commencé pour lui dès le collége, où M. de Montazet, votre archevêque académicien, lui avait prédit publiquement

(1) *Cérémonial public de Lyon* (collection Coste).

Digitized by Google

de brillantes destinées. La disette de professeurs était si absolue à cette date, qui est celle de l'expulsion des Jésuites, qu'à peine âgé de dix-huit ans, le jeune Bergasse était envoyé à Auch et à Condom pour enseigner la rhétorique et la philosophie qu'il venait d'apprendre. Rentré à Lyon, où il avait pris ses grades dans le barreau, Bergasse était désigné par la faveur publique pour faire à ses compatriotes les honneurs de la prochaine Saint-Thomas. Le sujet qu'il choisit, et surtout la façon dont il le traita, prouvent que le jeune docteur avait contracté dans sa chaire l'habitude de viser haut et de chercher la lumière, même au risque de ne rencontrer que les nuages. « Quelles sont, se demandait-il, les causes générales des progrès de l'industrie et du commerce ? Quelle a été leur influence sur l'esprit et les mœurs des nations? » C'était, on le voit, tout un traité des rapports de la science avec la politique et la morale que l'orateur de l'échevinat aurait pu placer sous ce titre. Nous n'y avons trouvé qu'une dissertation trop souvent vague et déclamatoire dans son éloquence, où l'élève inexpérimenté des écrivains à la mode se trahit en plus d'un passage. Sur l'homme primitif, sur l'origine de la propriété, sur le contrat d'où serait sortie la société, sur tous les points capitaux de la science et de l'histoire, il est facile de noter au passage les sentences de d'Holbach, les théorèmes d'Helvétius; les rêveries de Jean-Jacques. Entre la liberté de l'âge anti-social et l'oppression civilisée, c'est-à-dire entre l'état sauvage et la civilisation, qui vaut le mieux ? Le jeune orateur déclare ne pas oser se prononcer. Seulement, comme il fallait retomber du haut de ces abstractions dans le réel et passer des forêts du *Contrat social* au Lyon du dix-huitième siècle, son discours se termine par l'heureux tableau de sa ville natale, pleine d'ateliers et de magasins, mais pleine aussi des monuments des arts et des fondations de la charité : preuve sans réplique assurément que l'indus-

Digitized by Google

tric, mère des connaissances et de la fortune, n'est pas l'ennemie du beau et de la vertu.

Cette oraison doctorale, qui fut le premier succès de Bergasse, n'était pas cependant sa première œuvre. Deux années avant la Saint-Thomas que nous venons de raconter, le lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon avait prononcé, à la rentrée du présidial, une mercuriale *sur l'honneur* qui mérita d'être remarquée. On y avait applaudi avec transport cette belle définition de l'honneur dans le magistrat : « Toute influence dont il ne s'affranchit pas l'empêche d'être, toute obéissance que lui-même il ne s'est pas commandée le détruit, et afin que l'autorité ne lui fasse pas entendre un langage inutile, il faut que dans les lois qu'elle lui impose il ne reconnaisse que ses propres maximes, il faut que dans les devoirs qu'elle lui prescrit il ne découvre rien qui offense sa superbe délicatesse et qui blesse même légèrement sa fière et difficile sévérité. » Nobles accents sous tous les régimes, n'est-ce pas ? mais nobles et courageux comme une protestation sous le triste régime des parlements Maupeou !

L'année suivante, et dans une circonstance identique, le même magistrat abordait avec une intrépide éloquence la question, alors à l'ordre du jour, de l'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle. Aimer les hommes, telle était, d'après ce rare représentant de la vindicte publique, la vraie garantie de les bien connaître et de les bien juger. Le premier vice dont doit se défendre celui qui est appelé à rendre la justice vient de l'habitude même de la rendre : c'est cette insensibilité paresseuse qui lui permet l'inattention et l'indifférence dans l'accomplissement de son redoutable office ; c'est cette légèreté meurtrière qui le porte à ne voir dans les accusés que des coupables. Que d'autres sources d'erreurs dans sa propre imagination éprise du merveilleux et toujours disposée à croire l'incroyable, surtout en

Digitized by Google

fait de crimes ! Langlade, Lebrun, Calas, Sirven, Montbailly, chacun de ces innocents condamnés venait de subir la peine d'un forfait presque aussi chimérique par son atrocité que par l'erreur reconnue de l'accusation. Mais si le juge doit se méfier des entraînements de la prévention dans les causes dites célèbres, combien plus encore dans les causes de tous les jours, quand le crime se présente à lui sous sa livrée ordinaire de misère et de honte ! Il est curieux, à ce propos, d'entendre un magistrat de l'ancien temps se permettre des accents qui ne pourraient être répétés de nos jours sans être taxés au moins d'imprudence. « Ecoutez la voix du pauvre, s'écriait le lieutenant-général de la sénéchaussée de Lyon en 1773, ayez pour lui quelque pitié. Qu'a-t-elle fait pour moi cette société qui se venge cruellement aujourd'hui ? La haine du vice est facile sans doute à ceux qui, dans des conditions plus heureuses, n'ont pas à redouter les conseils affreux de la nécessité. Mais moi que l'opinion publique avilit, moi que le puissant, moi que le riche écrasent du poids de leur orgueil ou de leur fortune, hélas ! à moins qu'une providence particulière ne me soutienne, qu'ai-je à faire bien souvent qu'à choisir entre les actions criminelles vers lesquelles une désespérante destinée m'entraîne ?.., »

Cette fois les applaudissements des Lyonnais allèrent retentir au-delà du ressort du présidial. Servan, alors au début de sa renommée, et dont le nom devait être évoqué avec éclat, quatre-vingt-huit ans plus tard, dans l'audience de rentrée de la Cour souveraine qui a remplacé le présidial (1), Servan les entendit de Grenoble, et trouva même que le ton des deux dernières mercuriales de son confrère de Lyon semblait être un peu au-dessus de la note dans laquelle il

(1) Discours de rentrée, prononcé en novembre 1861, par M. Merville, premier avocat-général.

Digitized by Google

s'était tenu jusque là. L'avocat-général au parlement de Grenoble n'en écrivit pas moins au lieutenant-général de notre sénéchaussée pour le féliciter sur ses hautes inspirations et son grand style. L'honnête magistrat lyonnais confessa sans détour qu'il avait dans ses bureaux un petit secrétaire qui annonçait de grandes dispositions pour le style oratoire. Ce petit secrétaire, vous l'avez deviné, n'était autre que Nicolas Bergasse ; et l'on put désormais vanter sa précoce éloquence sans accuser sa discrétion, car on l'avait vu à l'audience applaudissant gravement ses propres périodes dans la bouche de son patron.

Désigné dès lors à toute la faveur de ses compatriotes, le jeune orateur du présidial et de l'Hôtel-de-Ville rêva la célébrité et ne tarda pas à partir pour Paris, qui était déjà en possession de la décerner à l'exclusion de la province.

Grand et décisif moment, Messieurs, que ce dernier quart du dix-huitième siècle où l'on entrait alors ! Cette période de vingt-cinq années, où la Providence devait entasser tant d'événements inouïs et funestes, commençait par une idylle. Le 10 mai 1774, Louis XVI et Marie-Antoinette, jeune couple innocent des longues ignominies de la Régence et du règne qui en était sorti, avaient succédé à Louis XV aux applaudissements de la France et de l'Europe. On dit qu'en apprenant la mort de leur aïeul qui les appelait à la couronne, ce roi et cette reine de vingt ans tombèrent à genoux en s'écriant : « Mon Dieu, protégez-nous, nous régnons trop jeunes ! » Premier cri d'angoisse au pied du trône que les infortunées victimes de la Terreur durent se rappeler quelques années plus tard au pied de l'échafaud ! En attendant, la justice refleurissait dans l'administration, l'honnêteté dans la vie sociale ; les anciens parlements remontaient sur leurs siéges livrés par le chancelier Maupeou à des magistrats de coups d'Etat ; les mœurs publiques, comme l'avait osé dire

Digitized by Google

Bergasse dans son discours de l'Hôtel-de-Ville, étaient vengées par de hautes disgrâces; l'ère des réformes s'élaborait sous l'impulsion de Malesherbes et de Turgot. Avec un jeune prince bon, honnête, travailleur, ouvert par les meilleurs côtés de son cœur et de sa raison aux influences nouvelles, avec une reine en qui la beauté et la grandeur s'alliaient aux qualités les plus généreuses, quelle popularité ne pouvait se promettre le nouveau règne? C'était le moment où Voltaire, arrivé au bout de sa longue carrière, écrivait à Mme d'Epinay; « Si Louis XVI continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV; heureux ceux qui ont vingt ans et qui goûteront les douceurs de son règne! »

Bergasse, Messieurs, était du nombre de ces heureux qui devaient goûter les douceurs des dernières années du siècle de Voltaire. A son arrivée à Paris, il vit tomber, à un mois d'intervalle, les deux rois de l'opinion, l'un dans l'ivresse d'un dernier triomphe de théâtre, l'autre dans le mystère inexpliqué d'une mort tragique et solitaire comme sa vie. En disparaissant de l'horizon, ces deux astres y laissaient. dans la trace de leur lumière, les premières flammes de l'incendie qui allait tout dévorer. Le fameux refrain qui a fait sourire nos pères:

C'est la faute de Voltaire,
C'est la faute de Rousseau,

n'est que la vérité historique mise en chanson. Le dix-huitième siècle pourrait être représenté comme un Janus à deux faces, dont l'une aurait le *rictus* du railleur de Ferney, l'autre, la sombre exaltation du rêveur de Genève. Hélas! ni l'une ni l'autre n'annonçait la paix aux inquiètes générations qui recueillaient leurs oracles. Aussi bien n'est-ce pas la paix qu'on demandait alors. La guerre était dans l'air; on ne rêvait que réformes philosophiques, innovations généreuses, reconstructions impossibles après de formidables destructions; on

Digitized by Google

démolissait chaque jour une société vieillie et gorgée d'abus, mais pour la rebâtir dans les nuages. Comme ces ballons qu'on venait d'inventer et qui se perdaient sans direction dans les airs, l'esprit du temps montait d'un essor impétueux vers l'idéal et s'égarait en de brillantes divagations. La perspective de l'égalité naturelle ouverte tout à coup devant un peuple échappé d'hier à la domination féodale en se réfugiant sous le sceptre de la monarchie absolue, n'y avait-il pas là de quoi exalter les meilleures têtes et aveugler les plus fermes regards? Comme il arrive à toutes les époques marquées pour de suprêmes bouleversements, l'opposition s'en prenait à la forme sociale plutôt qu'au gouvernement lui-même. Aussi ne s'appelait-elle pas l'opposition, elle s'appelait la philosophie, et régnait sur la France comme le Vésuve règne sur la campagne de Naples, sans se douter ni de la puissance de destruction ni de la vertu fécondante qu'elle cachait dans ses flancs. Qu'importait, je le demande, à l'homme primitif des philosophes, qu'on nous montrait errant, libre et solitaire dans le monde inhabité, se nourrissant de fruits cueillis dans les bois, se désaltérant au premier ruisseau, s'abritant au fond des cavernes, qu'importait, dis-je, à cet être inouï, fantastique, impossible, de savoir qui était roi, prince ou ministre? Le gouvernement n'eût-il pas semblé bien malavisé de se croire intéressé en de si chimériques hypothèses? On rêvait, on raisonnait, on déclamait par-dessus sa tête, et lui-même regardait passer le météore sans se douter qu'un choc fût possible à une si énorme distance.

Pendant que la politique remontait ainsi jusqu'aux sources de l'absolu, la science tentait d'envahir le domaine de l'infini. Retrouver le texte du prétendu contrat social, proclamer les principes oubliés de la théorie des gouvernements et des lois, ce n'était pas assez : on aspirait à découvrir la loi d'harmonie universelle qui règle le mouvement de la vie dans

Digitized by Google

les cœurs, le mouvement de la pensée dans l'esprit, le mouvement des mondes dans la création. Comme on le démontrait naguère de cette même place dans une curieuse et savante étude qui est encore présente à vos souvenirs, le magnétisme, les sciences occultes, les associations maçoniques étaient alors au début de leur éphémère popularité (1). Pour quelques flottantes lueurs entrevues dans ces plaines brumeuses qui forment la limite entre le monde réel et le monde invisible, on avait cru à une aurore, et l'on s'était mis en marche sans regarder derrière soi. Mesmer et Cagliostro, un illuminé et un escamoteur, sont restés, on a honte d'en convenir, parmi les noms politiques du dix-huitième siècle.

Bergasse, qui avait respiré le mysticisme dans ce grand foyer de Lyon dont la propagande atteignait alors jusqu'en Allemagne et en Russie (2), prit avec l'ardeur de son âge la défense du mesmérisme contre le rapport de l'Académie des sciences qui venait de le condamner. Si son livre n'attira pas tout d'abord sur lui l'estime des savants dont il cassait témérairement les arrêts, il lui valut du moins les vives sympathies de ceux dont il épousait la cause. En attendant les triomphes de l'éloquence, le jeune avocat devint un des dieux du baquet magnétique. Une société de l'Harmonie universelle fut créée à Paris, dont Bergasse devint le membre le plus influent (3).

(1) *Etude sur le surnaturel et le mysticisme*, lue en séance publique de l'Académie, en 1861, par M. Gilardin, président de l'Académie et premier président de la cour impériale de Lyon.

(2) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. I. — Clavel, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*.

(3) Le but de cette association, soumise comme toutes celles de ce temps aux rites maçoniques, était de créer des hommes « assez spiritualisés pour magnétiser par la grâce divine, par la force de la foi et de la vo-

Digitized by Google

C'est à propos de son ouvrage sur le mesmérisme, qui est encore cité de nos jours dans tous les traités spéciaux, que le nom de Nicolas Bergasse paraît pour la première fois dans les mémoires du temps. La maison du banquier Kornmann, lié d'interêt avec ses frères, lui offrit tout de suite ce cercle d'admirateurs et au besoin de protecteurs influents si nécessaire aux réputations naissantes. Brissot, le chef futur de la Gironde, qui ne se faisait appeler alors que M. de Warville, raconte qu'épris des nouveautés de Mesmer, il demanda à être présenté à l'écrivain philosophe qui venait de se placer à la tête de cette science de merveilleux (1). « Vous croyez trouver un savant, répondait Bergasse ; vous ne trouverez qu'un homme simple et bon qui cherche la vérité dans son cœur. » Quelques femmes d'esprit, ajoute Brissot, plus amoureuses de sa réputation que de lui, l'idolâtraient ; des partisans du mesmérisme, qui avaient besoin de soutenir son échafaudage pour soutenir leur secte, l'encensaient comme le Grand-Lama (2). » Une étroite sympathie lia bientôt ces deux hommes, dont l'un avait écrit une théorie des lois criminelles, et l'autre avait publié à Paris son discours sur l'humanité des juges. Les illusions du magnétisme n'étaient pas faites pour les abuser longtemps. Ils échangèrent bientôt les secrètes pensées qui couvaient alors dans toutes les âmes. On sentait venir la Révolution comme on entend du haut des

lonté. » Le discours d'inauguration prononcé par Bergasse a été recueilli dans ses *Discours et Fragments* publiés en 1808. (Paris, chez veuve Dufresne, près le Palais-de-Justice).

(1) Le livre de Bergasse est intitulé : *Considérations sur le magnétisme animal ou sur la théorie du monde et des êtres organisés*, *d'après les principes de M. Mesmer*. (In-8° de 149 pages.)

(2) *Mémoires historiques et curieux de Brissot sur ses contemporains et la Révolution française*, publiés par Anacharsis Brissot, son fils, (Paris chez Ladvocat, 1832.)

Digitized by Google

falaises de Normandie monter d'heure en heure le bruit de la mer. Ce n'était pas au mesmérisme, c'était à la liberté, écrivait Bergasse à son ami, qu'il s'agissait d'élever un temple.

Les salons de ce temps ne ressemblaient déjà plus aux salons du dernier règne. L'esprit public avait changé comme change un adulte devenu homme fait. On dogmatisait toujours comme d'Alembert, on déclamait comme d'Holbach, on riait comme Diderot; mais ce n'étaient plus les maîtres qui tenaient le devant de la scène, c'étaient les élèves de *l'Encyclopédie*, se sentant plus près des réalités et du succès, plus journalistes que savants, plus enclins aux querelles de la politique courante qu'aux spéculations de la philosophie pure. La maison du banquier Kornmann est signalée dans les mémoires du temps comme un des quartiers généraux de cette armée de l'opinion qui marchait à l'assaut de l'ancien régime. On y rencontrait à côté de Bergasse, qui logeait sous le même toit que son ami, Brissot, fameux dans le petit cénacle pour avoir visité, par amour de la liberté, l'Angleterre, les Etats-Unis et même la Bastille ; Lafayette, déjà populaire pour sa campagne d'Amérique, comme devait l'être au douzième siècle un héros de retour des croisades ; Carra et Gorsas, qui se préparaient à la liberté prochaine des journaux par la licence des pamphlets ; d'Esprémenil, en train de se compromettre au parlement contre la cour en attendant de s'illustrer à la Constituante contre les ennemis du trône ; l'abbé Sabatier, autre violent parlementaire, plus influent sur ses collègues que considéré dans le public ; Péthion de Villeneuve, qui devait être le triste maire de Paris du 10 août ; Clavière, son Pylade, financier et Génevois comme Necker, futur ministre de la Révolution comme Péthion, esprit fertile en vues pratiques, en idée nouvelles, mais inhabile à les produire au jour, et que Mirabeau, qui lui dut ses premiers succès comme économiste, se flattait de savoir seul

Digitized by Google

accoucher. N'oublions pas de citer, parmi les visiteurs d'occasion de ce salon politique, un jeune avocat de l'Artois, élevé à l'université de Paris par la générosité d'un prélat, et qui ne se doutait pas alors qu'il dût ajouter à la liste des tyrans contre qui s'élèvera éternellement le cri du sang innocent, le nom profondément ignoré de Maximilien Robespierre. Époque vraiment terrible et grandiose, faite pour consterner et pour séduire, dont il faut haïr les crimes et regretter les espérances ! De tous ces noms, pas un qui ne fût promis à la célébrité ; de toutes ces têtes, pas une qui ne fût vouée à la proscription ou à l'échafaud !

Ce que nous pouvons savoir des conversations échangées entre ces personnages jette un trait de lumière sur les années qui ont préparé 89. Il y avait là le parti de la monarchie constitutionnelle, le parti de la république, le parti du parlement. Cette dernière opposition, qui occupait seule la scène en ce moment, était aussi la plus irréconciliable de sentiments et la plus osée en propos. La grand'chambre et Versailles en étaient venus à ne plus procéder, l'une que par refus d'enregistrement, l'autre que par lits de justice, et d'Esprémenil s'oubliait jusqu'à dire à la table de Kornmann qu'il fallait *débourbonnailler* la France. Le chef futur des Girondins, qui a écrit ses mémoires dans la prison de l'Abbaye, entre la journée du 31 mai et l'immolation du 31 octobre 1793, s'est vanté d'avoir osé prononcer dès ce moment le mot de république. Clavière seul, en digne citoyen de Genève, lui faisait écho. Quant à Bergasse, il exposait, avec l'éloquence apprêtée qui lui était propre, la thèse de Montesquieu sur la monarchie à trois pouvoirs distincts et limités les uns par les autres. Le roi inviolable, des ministres responsables, une chambre des communes à l'élection et une chambre des pairs au choix du roi; l'affranchissement des municipalités et des provinces enlacées déjà dans les liens

Digitized by Google

d'une centralisation qui s'essayait ; la dignité du citoyen remise à sa propre garde par la liberté de la presse ; de fortes lois pour garantir l'Etat, les mœurs, la religion, l'honneur des personnes : tel était dès lors le noble idéal de cette école constitutionnelle à laquelle Bergasse s'est honoré de rester fidèle à travers les épreuves d'une longue vie partagée presque également entre le siècle de Voltaire et le siècle de Napoléon.

J'ai parlé tout à l'heure de Mirabeau ; ses relations avec Bergasse avaient commencé dans le comité des Noirs, fondé par Brissot sur le modèle de celui qui préparait à Londres la grande et chrétienne mesure de l'abolition de l'esclavage. Ce comité avait pour organe un journal intitulé : *Analyse des papiers anglais*, le premier, croyons-nous, qui ait initié notre public français aux discussions et aux libertés qui règnent de l'autre côté du détroit. Chargé de ce travail, Mirabeau avait obtenu, non sans peine, d'ajouter aux traductions anglaises qu'il ne faisait pas lui-même le compte-rendu sommaire des travaux du comité de Paris. L'*Analyse des papiers anglais* paraissait quand elle pouvait, c'est-à-dire quand il y avait de l'argent à la caisse et que le lieutenant de police n'y voyait aucun mal. Ainsi commençait avant la Révolution cette puissance redoutable et nécessaire du journalisme, ce quatrième pouvoir de l'Etat qui devait avoir les trois autres tour à tour pour victimes, pour protégés et pour ennemis. Malheureusement Bergasse et Mirabeau n'étaient pas faits pour concourir longtemps ensemble à la même œuvre. Moins connu pour ses travaux économiques que pour le scandale de ses aventures, le fils de *l'Ami des hommes*, qui entendait être accepté en entier avec ses vices et sa détestable renommée, ne pouvait plaire à l'austère avocat au parlement. Mirabeau devina d'instinct la répulsion qu'il inspirait à son collègue. Hautains et dominateurs tous les deux, ils en vinrent à

Digitized by Google

troubler de leurs emportements les séances du comité. Bientôt Bergasse, irrité et dégoûté, céda la place au tribun, comme il devait la lui céder plus tard à la Constituante, et se retira de l'association.

De ce milieu de rêveurs, d'hommes de lettres et de mécontents sortaient incessamment des brochures armées en guerre pour provoquer l'opinion ou répondre à son appel sur les questions les plus diverses. Les eaux de Paris et l'histoire secrète de la cour de Berlin, la banque Saint-Charles et les récits venus d'Amérique, les obscènes pamphlets de Morande et les lourdes dissertations sur le droit criminel, la pièce du jour et le procès à la mode, tout était saisi, commenté, jeté en proie à la fournaise de l'opinion. On vit alors, comme nous l'avons vu à la veille de toutes les catastrophes, l'esprit public revêtir toute chose de sa préoccupation, et les affaires portant les plus irrécusables caractères d'affaires privées devenir des affaires publiques. Le banquier qui sacrifiait une partie de sa fortune à l'orgueil de jouer un rôle dans la crise qui s'annonçait, fut le triste héros d'une de ces aventures passées du huis clos du foyer au retentissement de la place publique. Mme Kornmann, inaccessible aux séductions de la politique, ne l'était pas, à ce qu'il paraît, à celles de la galanterie. Le désordre de sa conduite devint assez public pour que son mari, usant avec la brutalité d'un Allemand des expédients de la législation de l'époque, obtint contre sa femme une lettre de cachet et la fit renfermer. Mais il faut croire que les murailles de sa prison n'étaient ni sombres ni bien gardées, car la belle recluse sut intéresser à son sort les personnages les mieux placés pour la protéger. Caron de Beaumarchais, célèbre par sa vaillante lutte contre la vénalité du parlement Maupeou, se mit à la tête d'une ligue qui avait juré de délivrer cette charmante Rosine incarcérée par un farouche Bartholo. Figaro sut si bien mettre en jeu tout son

Digitized by Google

art pour l'intrigue, que Versailles s'émut aux infortunes de sa protégée, et que M. de Breteuil, qui, depuis la destitution de M. de Sartine, gérait avec bienveillance le département des lettres de cachet, rendit la liberté à Mme Kornmann, et lui assigna pour domicile la demeure d'un chirurgien ami de Beaumarchais. Outré d'une grâce qui condamnait sa sévérité sans réparer son honneur, le mari s'adressa au Châtelet pour obtenir que l'épouse infidèle fût condamnée à réintégrer sa prison; ou tout au moins le domicile conjugal. On voit assez quels délicats ménagements une telle cause imposait à l'avocat du mari. Ne pas disculper entièrement sa femme était nécessaire, puisqu'il avait réclamé contre elle la faveur exceptionnelle d'un ordre du roi; mais ne pas la charger outre mesure était prudent, puisqu'on la redemandait chez soi. Entre l'odieux d'avoir été trop sévère en commençant et le ridicule de se montrer trop facile en finissant, le défilé, il faut en convenir, était étroit. En outre, il y avait malheureusement une dot de 350,000 francs que le banquier gardait dans sa caisse tant qu'il tenait sa femme sous les verroux, et qu'il devrait lui restituer dès qu'elle aurait obtenu de vivre séparée de lui.

Tel était, en effet, le but que poursuivaient hautement Beaumarchais et ses amis. Ceux-ci se serraient nombreux et puissants autour de lui, à n'en juger que par l'intitulé du premier écrit de Bergasse dans la cause de son ami : *Mémoire sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation pour le sieur Kornmann contre le sieur Daudet de Jossan, le sieur Caron de Beaumarchais et M. Lenoir, conseiller d'Etat, ancien lieutenant général de police.* Le mémoire accusait Daudet de Jossan de séduction, Beaumarchais de diffamation, et l'ancien lieutenant de police d'avoir abusé de son pouvoir pour servir les viles passions de ces deux personnages. A ces noms déjà protégés par de redoutables

Digitized by Google

attenances vint bientôt s'en joindre un autre qui les dépassait tous en importance : c'était celui du prince de Nassau-Siegen. A lui seul ce nouvel antagoniste de Bergasse, qui avait rapporté de ses campagnes d'Afrique contre les bêtes féroces le surnom de *Dompteur de monstres*, valait toute une armée.

Brave jusqu'à l'extravagance, sans Etats, mais non pas sans dettes ; ayant failli enlever Gibraltar aux Anglais par un coup de main d'une audace sans pareille, mais n'ayant jamais su s'affranchir des recors qui se multipliaient sous ses pas comme par miracle ; fuyant ses créanciers jusqu'au fond de la Pologne, où il faisait jouer entre deux batailles *le Mariage de Figaro* par la haute aristocratie de Varsovie ; passant du service de Stanislas-Auguste au service de Catherine ; allant guerroyer à outrance contre les Turcs et les Suédois ; écrivant un soir de victoire à son ami Beaumarchais de lui envoyer ses armes de luxe engagées avant son départ au mont-de-piété, et recevant pour toute réponse l'outrageante nouvelle que l'armurier, qu'on avait oublié de payer, s'opposait à les laisser partir ; paladin doublé de Figaro, héros mêlé de bohémien, don Quichotte qui avait lu *Gil Blas ;* remplissant de son nom les gazettes étrangères et les grimoires des procureurs au Châtelet ; traînant sa gloire dans les ruelles et son nom dans les plus misérables intrigues, la vie du prince de Nassau suffirait à défrayer un roman héroïque, comme on disait autrefois, ou réaliste, comme on dirait aujourd'hui (1). Beaumarchais s'était fait le ministre des finances de ce prince sans sujets qui avait des fantaisies d'empereur asiatique. On devine que s'il lui rendait des services de plus d'un genre, Figaro, devenu grand commerçant maritime, savait profiter pour son propre crédit de cette éclatante renommée.

(1) Voir pour ces détails la curieuse étude de M. de Loménie intitulée : *Beaumarchais, sa vie, ses écrits et son temps.*

Digitized by Google

Eût-il été sans alliés, Beaucharmais passait d'ailleurs, non sans raison, pour un de ces ennemis qu'il est téméraire de braver. Le brillant pamphlétaire qui avait obtenu justice du roi contre le parlement, l'auteur d'une comédie défendue à la ville et jouée en cachette à la cour, semblait avoir peu à s'inquiéter des attaques d'un avocat dont le nom était à peine connu à la grand'chambre. L'étonnement fut donc extrême, quand on vit Bergasse débuter par s'attribuer la victoire avant de combattre, et montrer son adversaire confondu de lui avoir donné le temps de riposter. Mais ce fut bien pis quand il fut démontré par les réponses de Beaumarchais que l'obscur commensal de M. Kornmann avait eu en effet facilement raison du spadassin littéraire qui avait passé au fil de sa plume le conseiller Goëzman et le traître Clavijo. Soit que l'assurance de ce nouveau joûteur l'eût démonté, soit qu'il eût senti l'iniquité de la cause qu'il soutenait, il est certain que Beaumarchais resta fort au-dessous de lui-même, et que cette polémique, violente et diffamatoire des deux côtés, ne fut éloquente que du côté de Bergasse. Je ne sais si ce fut là, comme on le disait trop alors, le triomphe de la vertu sur le vice, mais ce fut évidemment le triomphe de la considération sur une réputation équivoque. Beaumarchais, qui n'était peut-être, comme le pense son récent et spirituel biographe, qu'un intrigant de génie affamé de renommée et de fortune, passait pour s'être rendu coupable des plus noirs forfaits. On conviendra que l'avocat de Kornmann avait beau jeu pour accabler de son mépris un adversaire qu'une rumeur injuste accusait d'avoir fait périr sa femme et son beau-père afin d'en hériter. Peut-être même dépassait-il le ton du pamphlet quand, pour répondre à une basse calomnie de Beaumarchais, il s'écriait, dans un tour de phrase énergique et nouveau : *En vérité, cet homme-là sue le crime!* Mais le mobile inspirateur de Bergasse, ce ne fut ni la violence de

Digitized by Google

ses sentiments contre l'indigne écrivain qui prenait la défense de l'injustice, ni son amitié très-vive toutefois pour Kornmann; son mobile principal fut le sentiment élevé et généreux du citoyen qui croit remplir, au péril de sa vie, un devoir envers sa patrie. Le procès de lord Hastings, accusé devant le parlement d'Angleterre d'avoir été le Verrès des Indes, faisait retentir à ce moment en Europe l'éloquence incomparable de Burke, de Fox, de Sheridan. Nul doute que Bergasse n'ait voulu jouer ce grand et périlleux rôle de procureur général de l'opinion publique contre de puissants criminels. Des centaines de brochures échangées entre les deux camps attestent le caractère d'intérêt général qu'il sut donner à cette cause. Pendant deux années entières, de 1787 à 1789, le procès Kornmann fut la grande affaire, non seulement du Palais où les incidents se multipliaient, mais des cercles, des salons, des cafés, de la cour elle-même, qui se divisait entre Bergasse et Beaumarchais. Aussi l'histoire de ce démêlé se confond-elle avec l'histoire même de cette période agitée et décisive.

III.

C'était le moment de la dernière lutte des parlements contre la royauté (1). Elevé au contrôle général des finances en 1784, trois ans après le fameux compte-rendu de Necker qui avait lui-même éconduit le savant et vertueux Turgot, M. de Calonne, à bout de profusions et d'expédients, et forcé d'avouer huit cents millions de dettes nouvelles, venait de convoquer l'Assemblée des notables. C'étaient des Etats gé-

(1) Toute cette partie historique ainsi que les détails sur la municipalité de Saint-Germain-Laval et l'analyse des cahiers du tiers-état de Lyon ont été supprimés à la lecture publique.

Digitized by Google

néraux au petit pied, ou plutôt des Etats généraux à talons rouges, car l'aristocratie de chacun des trois ordres avait seule droit d'en faire partie. Quatorze évêques et quatre simples prêtres seulement y figuraient pour le clergé, et le tiers-état n'y comptait d'autres représentants que les maires des vingt-cinq premières villes du royaume (1). Le 22 février 1787, cette session fut ouverte par le roi en personne. A cette première question motivée par son compte-rendu : Quelles ressources reste-t-il à la France? « Calonne, devançant l'audace de la Révolution, avait répondu : *Les abus à détruire*. Reprenant donc un à un les plans de Turgot, il présenta et fit accepter par les notables de longs mémoires sur l'établissement des assemblées provinciales, la réformation de la taille, le remboursement de la dette du clergé, le libre commerce des grains, la suppression de la corvée, l'abolition des barrières intérieures, la refonte des gabelles, le compte-rendu public des dépenses et recettes de l'Etat, sans en excepter les dons, grâces et pensions. Il ne s'éleva que peu d'objections contre ces salutaires nouveautés ; seulement, dès que le ministre réformateur en vint à proposer l'indispensable mesure de l'égale répartition de l'impôt territorial, l'assemblée, se tournant contre lui, osa lui demander d'appliquer d'abord à sa gestion des finances, généralement accusée de gaspillage, cette garantie de la publicité qu'il invoquait pour l'avenir, et de faire connaître en détail toutes les causes du déficit. On savait de reste que cette production de pièces n'était pas possible sans affronter de grands scandales. Calonne, après avoir résisté en face, puis équivoqué

(1) Ces villes étaient Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Toulouse, Strasbourg, Lille, Nantes, Metz, Nancy, Reims, Bourges, Limoges, Orléans, Tours, Montpellier, Montauban, Caen, Amiens, Bayonne, Châlons, Valenciennes, Clermont, Troyes.

Digitized by Google

misérablement, finit par soulever contre lui un tel orage, qu'il fut obligé de s'enfuir plutôt que de se retirer.

Chacun s'attendait à voir reparaître M. Necker, qui, dans une défense digne et sensée, venait de relever les inexactitudes du ministre mis en déroute. Mais, au lieu du populaire Génevois qui reçut l'ordre de s'éloigner de Paris, ce fut l'archevêque de Toulouse, M. Loménie de Brienne, un des membres importants de l'Assemblée des notables, qui prit la place du léger et présomptueux Calonne. Les mêmes scènes qui venaient de se passer devant les notables se répétèrent devant le parlement de Paris, auquel il fallut demander l'enregistrement des édits obtenus par le ministre déchu. Tout fut accordé sans peine jusqu'au moment où reparut cette malheureuse question de l'impôt foncier et d'une certaine extension des droits de timbre. Les conseillers ayant réclamé à leur tour la justification par faits et articles de la situation financière, et n'ayant pas eu plus de succès que les notables, se déclarèrent incompétents pour établir de nouveaux impôts sans le consentement de la nation, et remirent la question aux Etats généraux. Un lit de justice tenu à Versailles vint à bout pour un jour de cette résistance prévue, mais le grand mot de solution était prononcé. Il est remarquable que ce soit par des magistrats cherchant à défendre d'antiques priviléges que les droits de la nation aient été retrouvés : tant il est vrai qu'il y a dans la stricte observance des formes légales un devoir salutaire et une vertu propice à la liberté! Le parlement, exilé à Troyes d'août à novembre 1787, reçut, à la reprise de ses séances, la promesse du gouvernement que les Etats généraux seraient convoqués dans un délai de cinq années. C'était trop demander à l'impatience française. Tout cet hiver de 1787 à 1788 se passa, comme l'été précédent, dans une lutte du plus dangereux exemple entre la couronne et le pouvoir judiciaire. Les parlements de province prirent

Digitized by Google

parti pour celui de Paris, et le pays entendit proclamer par la bouche de ses magistrats toutes les maximes de séparation des pouvoirs et de résistance à l'arbitraire qui allaient faire le succès de la Révolution.

Le ministère de Brienne céda bientôt à la tentation d'imiter M. de Maupeou et de se délivrer de l'opposition des parlements par un coup d'Etat. Un édit du 8 mai 1788 supprimait les treizes cours souveraines du royaume, déférait leurs pouvoirs judiciaires à quarante-sept tribunaux de grands bailliages, et partageait leur pouvoir politique entre les Etats généraux, promis cette fois pour l'année suivante, et une haute cour appelée, par un souvenir des premières races, cour plénière. Cette cour, qui était la clef de voûte du nouveau système, se composait de la grand'chambre du parlement dissous, d'un délégué de chaque parlement de province, des princes du sang, des pairs du royaume, des grands officiers de la couronne, de deux maréchaux, d'autant de prélats et de gouverneurs de province, de dix conseillers d'Etat ou maîtres des requêtes et de quatre membres au choix du roi. On avait jugé, on le voit, que ce n'était pas trop du prestige réuni des plus hautes situations du royaume pour lutter contre l'antique prestige du parlement de Paris. La couronne s'était en même temps assuré les plus belles chances pour n'avoir plus à recourir désormais à la brutale formalité des enregistrements par ordre.

L'opinion, il faut le dire, se partagea sur ce coup d'audace de la royauté. Si l'arbitraire ministériel inspirait une juste horreur, le parlement n'avait pas que des partisans. Déjà en 1774, lorsque M. de Maurepas avait rappelé les anciens conseillers renvoyés trois ans avant par M. de Maupeou. quelques graves esprits n'avaient pas approuvé cette politique étourdiment réactionnaire. On prétendait, non sans raison, que le résultat le plus clair de cette rétractation serait d'hu-

Digitized by Google

milier la royauté devant un corps déjà infatué de ses priviléges. Les parlementaires avaient cru juger sans appel la cour aristocratique destinée à les remplacer, en disant : *C'est un petit lever de Versailles.* Mais eux-mêmes n'appelaient-ils pas leur réunion un consistoire de rois? La couronne n'avait-elle rien à redouter de cette assemblée de magistrats presque souverains, jugeant tout le monde et ne pouvant être jugés par personne, percevant des épices au lieu de payer des impôts, jouissant du droit de franc salé comme le roi, tenant sous leur dépendance deux à trois mille officiers de justice qui semaient dans les diverses classes du peuple l'esprit de dénigrement de l'illustre compagnie? Turgot, qui trouva le parlement systématiquement opposé à ses réformes, se plaignit souvent que M. de Maurepas eût plus consulté en le rappelant ses propres ressentiments contre le dernier règne que l'intérêt bien entendu du règne nouveau. D'autres enfin, remontant dans l'histoire, refusaient au parlement ce rôle de père du peuple et de défenseurs des libertés dont il faisait tant de bruit et le montraient non moins infidèle à la nation qu'à la royauté. Anglais sous Charles VI et Charles VII, ligueur sous Henri III et Henri IV, frondeur pendant la minorité de Louis XIV, janséniste intolérant et persécuteur sous Louis XV, quelles fautes du pouvoir avait-il empêchées? N'avait-on pas vu MM. les conseillers se laisser forcer la main pour accepter les meilleures lois et chanter joyeusement le *Nunc dimittis* en enregistrant la révocation de l'édit de Nantes?

Ainsi s'exprimait l'antipathie naturelle du parti de la cour contre les parlements; mais cette antipathie ne suffisait-elle pas à expliquer leur popularité? Dans un pays déchu peu à peu jusqu'à l'absolutisme, ils représentaient, dans une mesure modérée sans doute mais certaine, le contrôle, la discussion, la liberté. Aussi l'édit du 8 mai fut-il un signal de révo-

Digitized by Google

lution, Les juges du Châtelet et des présidiaux refusèrent avec éclat de laisser toucher, même pour les agrandir, ni à leur ressort, ni à leur compétence. Les avocats prirent l'engagement public de ne pas plaider devant les nouvelles juridictions. Dans presque tout le royaume le cours de la justice fut interrompu. Sur plusieurs points, et notamment en Roussillon, en Bretagne, à Grenoble, l'émeute cassa l'édit royal, et les parlements continuèrent à tenir séance. Nos voisins du Dauphiné, prenant une initiative destinée à rester un grand fait dans l'histoire, réunirent les Etats de la province à Vizille, et décrétèrent qu'aucun impôt ne serait payé jusqu'à la convocation des Etats généraux.

Cette crise de désordre et de violence dura quatre mois, du commencement de mai à la fin d'août 1788, et ne prit fin qu'au moment où l'archevêque de Toulouse et M. de Lamoignon cédèrent enfin la place à M. Necker et à M. de Barentin. Le 24 septembre, le parlement, rappelé comme en 1774, reprenait ses audiences comme à la rentrée des vacances, en faisant l'appel des causes laissées au rôle en mai précédent. Cette fois il ne devait céder la place que devant l'organisation actuelle des tribunaux, décrétée par l'Assemblée constituante à peu près sur le plan de l'édit de 1788.

Léopold de GAILLARD.

(*La suite au prochain n°*).

Digitized by Google

LE

CHATEAU DE CARILLAN

NOUVELLE.

—

Dôle, 21 janvier 1855.

Mon cher ami,

Tu veux que, resserrant les liens de l'amitié qui nous unissait au collége, je reprenne avec toi ces excellentes relations que mon départ de France a seul interrompues, et tu me demandes, tout naturellement, de te mettre au courant de tout ce qui m'est arrivé depuis cinq grandes années que nous ne nous sommes vus,

Seule, la dernière partie de mon histoire, pendant ces cinq ans, méritera de t'intéresser, car c'est la seule sur laquelle je reporte moi-même les yeux avec un vrai plaisir. Je m'attacherai donc à te conter, pour ainsi dire exclusivement, les petits événements de cette période ; le reste étant la vie insensible et froide de tout le monde, dont les détails peuvent bien facilement se suppléer.

A dater de mon retour en France, il y a plus d'un an, je suis redevenu Français et sage ; j'ai cessé de vivre exclusivement pour l'industrie et surtout pour la dissipation. J'ai commencé une nouvelle vie dont la douceur et le contentement m'ont fait oublier le vide, le ridicule de ma première existence. C'est cette nouvelle vie, dont un sourire a décidé

Digitized by Google

que je juge seule digne de moi, et par conséquent de t'être racontée en détail.

Bon nombre des circonstances de cette histoire se lient si intimement avec celle d'un autre, et tu la trouveras si attachante par suite de l'intérêt que tu portes à ma famille, que ce récit est moins celui de mon existence propre que le résumé d'incidents d'un haut intérêt pour tous les miens, sorte d'étude à deux faces, de roman à deux intrigues, dont je fais l'essai pour que tu penses à nous et que surtout tu nous imites.

Commençons maintenant par le commencement.

Tu sais que mon père est à la tête d'une importante filature, à la direction de laquelle j'ai été destiné au moins dès ma naissance. Pour me mettre à la hauteur de ce mandat, dont l'exécution devait, dans la pensée de mon père, remplir toute ma vie, certaines études professionnelles étaient indispensables, et je ne pouvais réussir dans la carrière sans la connaissance approfondie des procédés de fabrication et de commerce des Anglais, nos maîtres en cette matière.

Je fus donc adressé, il y a cinq ans, par mon père, à l'un de ses correspondants, en Angleterre.

J'avais vingt ans, j'ignorais ce que c'est que la vie, quel est son but, et le moyen de le bien remplir. Enivré de ma nouvelle indépendance, je n'aspirais qu'à m'affranchir de la discipline du collége, dont je quittais les bancs. Je laissais à l'usage du monde le soin de m'apprendre à vivre; je me confiais en cette pratique servile et inintelligente, qu'on appelle la *routine*, pour m'enseigner les secrets de l'art qu'on m'envoyait étudier.

Doué d'assez d'intelligence et de facilité naturelle pour satisfaire mon bienveillant patron, j'étais complètement livré à moi-même.

J'attendais avec impatience, après mon facile travail, les

Digitized by Google

heures de distraction. Je les prolongeais le plus possible et les trouvais plus douces en compagnie de quelques jeunes fous, empressés comme moi de gaspiller le temps si cher de la jeunesse. Le cercle et le théâtre absorbaient la plus grande partie de nos instants ; hors de là, il n'était même occupation assez futile, dissipation assez folle, pour nous donner à réfléchir avant de nous y jeter avec tout l'entraînement de jeunes fils de famille récemment émancipés.

Nous n'étions pourtant pas tous dans cette condition ; nous n'avions pas tous l'excuse de notre extrême jeunesse. L'un de ceux, par exemple, qui formaient ma société habituelle, était un homme de près de quarante ans. Une aventure singulière, par la bonne foi que j'y apportai, servira à te peindre et le caractère de lord Naughty et celui de la plupart de mes amis. Au sujet d'un incident des plus futiles, auprès d'une table de jeu, je crois, une querelle s'éleva entre lord Naughty et moi ; il s'en suivit de sa part une provocation.

Pour le coup, mes amis s'effrayèrent, et chacun me supplia de me dégager. Je restai inébranlable et, bien que je crusse que ma mort pouvait être la seule issue de la rencontre, j'acceptai les conséquences du duel... jusqu'au déjeûner. Tel fut en effet le résultat des intentions sanguinaires de lord Naughty. Il m'assura même qu'il n'avait jamais pensé avoir avec moi qu'une rencontre toute pacifique.

— Je serais désolé, me dit-il, en effet, de tordre le cou à un petit coq qui chante déjà si fort que vous. D'autre part, le plus maladroit peut tuer un homme. Cela s'est vu et je ne suis point curieux d'en faire l'expérience à mes dépens.

Je comptais donc tout simplement déjeûner avec vous et vos amis que je trouve fort aimables. Si, vous doutez de la pureté de mes intentions, demandez à Fowlleg depuis quand le repas est commandé. Maintenant, ne vous étonnez pas

Digitized by Google

que j'aie été terrible et implacable, que je vous aie dit qu'il y aurait du sang entre nous : j'ai absolument besoin, au moins chaque année, d'une petite rencontre de ce genre pour raviver mes amitiés et augmenter la longanimité de mes créanciers. Pour donner plus de sel à l'aventure et en faire les publicistes friands, j'ai toujours soin de choisir quelque circonstance particulière qui la rende piquante. Votre qualité de Français et votre jeunesse m'ont paru très convenables pour mon duel de cette année. Merci du service que vous m'avez rendu !

Cette rencontre fut le point de départ d'une grande *amitié* de lord Naughty pour moi, sentiment que corrobora la perte de quelques guinées abandonnées par moi de la meilleure grâce. Cette liaison agrandit le cercle de mes relations, sans en changer la nature. Le chiffre de mes ressources, l'occupation de la filature que je n'oubliai jamais complètement, furent les seules raisons que je sus écouter et qui m'empêchèrent de faire trop de folies.

Ainsi s'écoulèrent les quatre années que j'ai passées en Angleterre. Je n'insiste pas sur l'histoire de ce temps perdu dont tous les jours inutiles se succédèrent, sans m'apporter aucune science, aucune expérience, si ce n'est peut-être la lassitude d'une vie absurde, sentiment qui me préparait à devenir sage.

Quand je rentrai dans ma petite ville, j'y fus un peu reçu en enfant prodigue. Il ne fut guère bruit pendant un mois que de mon retour et des sottes dépenses que j'avais faites en Angleterre. Toutefois, comme on est juste dans ces petites villes que l'on dit si méchantes, l'opinion qui m'avait été fort défavorable fut moins d'un mois à changer sur mon compte.

Peut-être aussi un changement plus grand s'opérait-il en moi-même. La réprobation publique au sujet de ma naïve

Digitized by Google

dissipation m'avait d'abord beaucoup étonné. J'en cherchai la cause et je m'aperçus que je m'étais conduit comme un jeune fou, sans aucune idée de ma dignité personnelle et du prix de mon temps. Les reproches amicaux, les sages conseils de quelques amis de mon père m'ouvrirent les yeux davantage encore. Enfin, l'isolement dans lequel je me trouvais, outre qu'il me privait des sollicitations que j'avais rencontrées ailleurs, me poussa à chercher une distraction dans le travail, la seule chose peut-être dont je n'eusse pas abusé.

J'avais commencé presque dès mon arrivée à changer d'idées, peu à peu je modifiai complètement ma conduite. La curiosité publique me confinant chez mon père, je ne sortais plus guère de la filature que pour passer dans l'appartement qui m'avait été donné tout auprès. Ce petit logement se terminait par un pavillon élevé, sorte d'observatoire où je m'installai indifféremment, auquel je pris peu à peu un goût singulier. Je n'y eus d'abord que des pipes, et je fis dresser une étagère pour ma collection qui était riche de *souvenirs*. Bientôt, las de rêver sans plaisir à une existence qui n'avait rien encore présenté de saillant, de bon ni d'utile, ce que je comprenais mieux de jour en jour, j'éprouvai le besoin de prendre un livre, tandis que je fumais. La lecture, la lecture sérieuse dont je n'avais pas encore idée, me procura plus qu'une distraction : c'était une vraie jouissance. Sans doute, mon esprit était alors bien disposé, comme une terre à recevoir la semence en temps opportun. La semence fructifia. Bientôt, je couvris ma table de livres et je sentis l'absence et l'utilité d'une bibliothèque pour m'éviter l'encombrement.

On ne trouvait malheureusement que fort peu de place dans mon cabinet. L'ouvrier que j'avais appelé pour disposer le meuble devenu nécessaire, me proposa le sacrifice de mon ratelier à pipes... J'y consentis; il fut descellé. Debout sur mon balcon, je considérais cette curieuse collec-

Digitized by Google

tion, tandis que l'ouvrier installait ma bibliothèque. J'avais parmi ces légers et inutiles fourneaux, des souvenirs de tous mes amis d'Angleterre et notamment plusieurs présents bizarres de lord Naughty. Un sourire de dédain dut glisser sur mes lèvres, tandis que ma pensée me retraçait l'histoire de ces futiles reliques d'une vie dont je m'étais si complètement détaché... J'étendis la main qui les tenait, et après un instant d'hésitation, je les lâchai dans l'espace, en détournant la tête,..

C'était une révolution dans ma vie, que cet acte si simple en apparence !

A dater de ce jour, je n'avais plus d'autre distraction dans mon pavillon que mes livres ; j'en lisais beaucoup relatifs à la profession que mon père voulait me voir embrasser, à ces grands sujets d'économie publique qui l'intéressent si directement. Peu à peu le cadre de mes études s'agrandit avec la nature de mes idées. J'appris à réfléchir après avoir lu. Souvent, le coude appuyé sur mon balcon, tenant à la main un livre à demi-fermé, je me surprenais à songer longuement à ce que j'y avais lu et bien au-delà. Rien ne féconde la pensée comme la pensée elle-même.

Assez souvent encore, peut-être par l'effet de la répulsion qu'a l'esprit pour une tension trop prolongée, j'abandonnais complètement le sujet développé par mon travail, et ma pensée capricieuse errait, à mon insu, sur toute autre chose. Jamais, pourtant, dans ces moments de rêverie, un sentiment de regret ou même de plaisir ne s'exhala des quatre anneés que j'avais passées à Londres et qui sont aujourd'hui à mes yeux comme un désert au souvenir du voyageur.

Cependant, jusque-là, ma vie n'avait eu non plus aucune portée sérieuse, pendant ce temps que l'on consacre à former l'esprit et le cœur sous la sévérité des premiers enseignements. C'était donc de l'avenir que je rêvais, et ces rêves, pour

Digitized by Google

être fort peu ambitieux, n'en étaient pas moins doux et agréables.

J'appelais l'instant où je serais à la tête de l'usine de mon père ; où, grâce à ce savoir professionnel que j'avais acquis presque malgré moi, en Angleterre, et que je développais aujourd'hui avec une activité pleine de repentir, je serais un manufacturier intelligent, estimé, précieux pour mon pays. J'aurais alors une place dans la société, une femme qui m'honorerait, et des enfants que je saurais élever à la sagesse.

C'est par de telles pensées que mon esprit, en quittant le travail, se mûrissait encore, et que j'élevais peu à peu la barrière de l'oubli entre ma vie passée et les principes de conduite que je me traçais dorénavant.

Il y avait environ quatre mois que j'étais métamorphosé, quand un beau jour que, du haut de mon balcon, les yeux fixés sur la campagne, je rêvais comme à mon ordinaire, j'aperçus au-dessous de moi une jeune fille qui m'observait avec une certaine curiosité. Devant mon pavillon et séparés de nos bâtiments par la rue, se trouvaient la maison et l'enclos d'un notaire, appelé M. Laval. C'est dans ce jardin que je vis la jeune fille. Elle paraissait âgée de dix-sept ans et plus faite que moi pour inspirer la curiosité et attirer les regards.

Je me rappelai que ma sœur avait été élevée avec la fille de M. Laval, que je m'étonnai de n'avoir point encore aperçue ni remarquée, et le jour même je m'informai près d'elle du nom de son amie :

— « Ne te rappelles-tu point qu'elle se nomme Marguerite ? » me dit ma sœur.

— Non, je l'avais oublié, si je l'ai su. C'est un joli nom. Est-elle aimable, cette demoiselle ?

— Certainement. Je ne peux pas dire autrement que tout

Digitized by Google

le monde et, d'ailleurs, c'est mon amie, répondit ma sœur.

En même temps, elle me jeta un regard indiscret et interrogateur, dont je compris fort bien l'intention, mais dont la curiosité fut certainement déçue. En effet, je venais de voir mademoiselle Laval pour la première fois, et de constater que j'avais une jolie voisine. Ce n'était là qu'un agrément de plus dans ma nouvelle résidence.

J'étais si peu porté à donner aucune suite à cette gracieuse découverte, et mon cœur était si loin de se vouer à la première femme, que je négligeai plusieurs occasions qui s'offrirent de me faire présenter à mademoiselle Laval; insousiance rare peut-être en un jeune homme, dont le cœur est libre, mais qui s'expliquait chez moi par la passion dont je m'étais épris pour mon travail bien-aimé et ma précieuse solitude.

Deux ou trois fois, Rose, ma sœur, m'engagea à l'aller chercher auprès de son amie, avec qui elle devait passer la soirée, et je m'excusais de me refuser à ce petit devoir, en protestant de ma répugnance à sortir de chez moi, à nouer de nouvelles relations. M. Laval lui-même semblait jaloux d'amener un rapprochement que je fuyais. Il invita vers ce temps ma famille à un dîner et me fit l'honneur d'une visite personnelle. Je m'excusai sur un voyage que j'avais à faire pour les intérêts de notre maison et que j'eusse pu aisément différer, si j'avais été jaloux de connaître mademoiselle Laval.

Mon absence cadra à merveille avec la réunion de ma famille à celle du notaire, et je revins sans avoir songé seulement à ce plaisir, dont je m'étais si volontiers privé...

Toutefois, depuis le jour où j'avais vu mademoiselle Laval dans son jardin, je trouvais à mon balcon une distraction de plus. J'y venais rarement sans chercher des yeux ma jolie voisine, et bientôt sa vue devint pour moi, sinon un besoin, du moins une habitude. Je l'apercevais souvent derrière la

Digitized by Google

fenêtre fermée de son appartement, situé au-dessous et en face du mien. Là, semblable à une fleur prisonnière qui aspire l'air et le jour, le corps immobile, la tête penchée, elle tenait les yeux longuement fixés sur un point où je savais fort bien qu'il n'y avait rien à voir. D'autres fois, appuyée elle-même sur son balcon, la taille gracieusement pliée sur son bras, elle s'oubliait à rêver... sans doute, comme moi, de mariage.

Peu à peu, ma voisine attira de plus en plus mon attention. Je l'observais plus longuement, et je suivais avec intérêt tout ce que je pouvais apercevoir de son existence. Je ne tardai pas à soupçonner que cette gracieuse fille fût rêveuse outre mesure; et, pour qui se demande la cause de l'abstraction chez des esprits qui y sont si mal façonnés, la réponse n'est pas difficile. Je demeurai donc bientôt convaincu que mademoiselle Marguerite ne faisait point comme moi de vagues projets de mariage; que ses rêves étaient beaucoup plus précis, qu'en un mot elle aimait quelqu'un. Quel pouvait être l'heureux objet de ses préférences? Cela m'était tout d'abord indifférent.

Cette découverte, pourtant, qui se confirma peu à peu par l'observation de mille détails, m'intéressa beaucoup à l'amie de ma sœur. Eh! qui n'est un peu curieux? Je te dirai franchement, mon cher ami, que je passai de longues heures à chercher, de ma fenêtre, une autre personne que mademoiselle Laval, savoir celui qu'elle honorait de ses sympathies. Il me semblait impossible qu'une jeune fille de dix-sept ans, laissât parler son cœur pour quelqu'un qu'elle ne rencontrât pas fréquemment, qu'elle n'eût pas, pour ainsi dire, sous la main. Je cherchais donc à voir quelque jeune fat se glisser chez M. Laval, avec un acte à la main pour colorer sa présence, en brossant son chapeau, en vérifiant son coup de peigne et son nœud de cravate, comme fait enfin un homme qui éprouve le besoin d'être beau. J'épiai toutes les relations

Digitized by Google

de la famille du notaire... mais, à mon grand regret, je ne trouvai personne qui pût éveiller mes soupçons.

Il m'arrivait très-souvent d'ouvrir ma fenêtre et de m'avancer sur mon balcon. Mon premier soin était toujours de chercher ma jolie voisine, dans l'appartement en face ou dans son jardin. Si je ne la voyais point, je n'en éprouvais ni contrariété, ni désappointement. Sans y songer davantage, j'ouvrais un livre ; bientôt, selon mon habitude, je le fermais après avoir lu quelques pages, et je songeais, en promenant, sans intention, mes regards sur la campagne qui s'étendait devant moi, au-delà du toit de M. Laval. Le plus souvent, je restais longtemps dans cette espèce de contemplation. Il m'arriva plusieurs fois, quand je revenais à moi et cessais de regarder sans but à l'horizon, de rencontrer les yeux de mademoiselle Marguerite, qui, appuyée sur son balcon, m'observait... depuis longtemps peut-être. Elle détournait alors ses regards avec un embarras trop naturel pour que j'en fusse étonné ; mais elle les reportait sur moi après un instant avec une persistance qui me donnait à penser qu'elle guettait de nouveau une absence de mon esprit.

Le plus souvent alors je quittais brusquement mon balcon et me remettais au travail. Mais à peine tenais-je la plume, que je la posais sans l'avoir mouillée. Si je prenais un livre, je l'ouvrais à l'envers ou ne savais qu'y chercher. J'étais vraiment absorbé!... Alors, je me mettais à regarder, muet et songeur, quelque point sans intérêt qui tombait sous mes yeux ; ou bien je me levais, j'errais par ma chambre en sifflant entre mes dents... Je m'arrêtais, je frappais du pied, je m'interrompais par quelques propos entrecoupés, tels que :

« C'est qu'elle est charmante!... Heureux celui qu'elle aime!... Elle aime assurément quelqu'un! »

Je courais à mon balcon... elle avait disparu!

Bientôt l'esprit me revenait et je me remettais au travail

Digitized by Google

sans distraction. Le soir, quelque occasion se présentait pour moi d'aller chez M. Laval. Je la rejetais comme la veille.

Ces petites scènes se renouvelèrent fréquemment et prirent assez d'importance dans mon temps si bien occupé, pour éveiller mes réflexions.

D'après le trouble momentané que ces furtives rencontres de regards jetaient dans mon intelligence, j'étais bien autorisé à me demander quel en était l'effet sur mon aimable voisine, tout en me reprochant de prendre à elle plus d'intérêt qu'il n'était raisonnable. A cette question, un affreux soupçon traversa mon esprit. J'osai croire que j'étais celui même que, de ma fenêtre, j'avais guetté aux pieds de mademoiselle Marguerite, et que, pour cette raison, je n'avais pu y voir.

Je me reprochai cette idée comme une inspiration de ma fatuité ; mais les regards n'ont-ils pas leur éloquence ?

Ce jour là, j'attendis mademoiselle Laval avec une véritable impatience, et je l'embarrassai plusieurs fois par l'insistance avec laquelle j'épiai ses regards et suivis ses yeux. Mon *affreux soupçon* prit un corps et se confirma.

Je ne sais pourquoi cette découverte ne me fit éprouver aucun plaisir. Cela est plus difficile à expliquer que le peu d'empressement que j'avais mis à rechercher mademoiselle Laval. N'aurais-je pas dû m'estimer heureux d'avoir gagné, même à mon insu, les sympathies d'une jeune personne, sur le caractère de laquelle j'avais autant de garanties ?

Il n'en fut rien cependant. Je restai, à peu de chose près, indifférent ; je me flattai presque de m'être trompé. J'aurais même voulu acquérir quelque preuve de mon erreur.

Singulière hésitation du cœur à se prononcer !

J'eus un moment la pensée d'interroger Rose sur les secrets de son amie. Je la rejetai aussitôt, tout honteux à l'idée même de tels moyens pour en venir à un but indéfini, que je ne comprenais pas.

Digitized by Google

Un incident, qui se produisit à quelques jours de là, chassa tous les doutes de mon esprit, sans fixer pourtant encore mes sentiments.

Un matin, j'étais à ma fenêtre, et mademoiselle Marguerite arrivait à son balcon, quand j'aperçus ma sœur qui, du côté opposé de la rue, et par conséquent sans que son amie pût la voir, me souhaitais le bonjour d'un signe de tête. J'y répondis par un sourire aussi gracieux qu'il me fût possible et que j'accompagnai d'un geste affectueux de la main. Aussitôt, je vis mademoiselle Laval, honteuse et rougissante, se retirer en m'adressant un regard de reproche.

Une telle erreur de la part de cette belle jeune fille m'émut profondément.

Un autre sentiment que la curiosité dirigeait donc évidemment ses regards sur mon asile de travail. J'en avais maintenant une preuve éclatante. Si elle n'eût été prévenue, comment lui eût-il semblé possible, qu'après l'avoir vue trois mois comme une inconnue, je me départisse subitement de mon indifférence et pusse manquer à la réserve dont elle semblait me donner une muette mais touchante leçon? Sa rougeur, son embarras, le charme de ses yeux pleins de larmes, sa fuite précipitée qui ne lui avait point permis de voir rentrer ma sœur, tous ces signes étaient pleins d'une éloquence devant laquelle je ne pouvais plus douter.

J'étais aimé! je me voyais accorder ce que je n'avais point sollicité, ce dont bien d'autres peut-être eussent été jaloux. Mes sentiments ne changeaient point cependant et je n'éprouvais qu'un grand embarras. Je me sentais confus de la méprise de mademoiselle Laval, et ne savais guère quelle conduite tenir dorénavant à son égard.

Devais-je me rapprocher d'elle maintenant pour lui expliquer ce qui l'avait trompée? Rien n'était plus simple et plus facile, à la vérité. Mais devant cette démarche, je reculai.

Digitized by Google

Pouvais-je briguer la société de cette jeune fille pour lui dire ou lui faire comprendre que je ne l'aimais pas; qu'elle avait imaginé ce qu'elle espérait, en croyant si facilement au brusque aveu d'une tendresse qu'elle seule éprouvait? Fallait-il, au contraire, loin de la détromper, cultiver son erreur, et lui donner de nouvelles preuves d'un amour imaginaire? De telles questions étaient toutes résolues par la plus élémentaire délicatesse.

Je pris le parti de n'attacher aucune importance envers mademoiselle Marguerite à sa tendre méprise, de continuer à la voir de loin et indifféremment comme par le passé. Une telle conduite ne pourrait manquer de l'étonner d'abord, mais de lui être expliquée ensuite par la réflexion. Je persistai donc sans affectation, sans empressement, à faire usage de mon balcon... Mais je ne revis plus mademoiselle Laval! En vain la cherchai-je des yeux dans son jardin et la petite partie de son appartement où mon regard pouvait pénétrer!

J'en fus d'abord étonné, puis désappointé, enfin tout à fait chagrin.

Mademoiselle Marguerite se regardait donc comme offensée par moi! Et qu'y avait-il de plus éloigné de ma pensée qu'une semblable intention? J'étais vivement peiné du chagrin qu'involontairement j'avais dû lui causer. D'autre part, sa vue était devenue comme le soleil de mon horizon. J'en sentais le prix avec la privation. Je m'étais cru indifférent; il me sembla découvrir que je ne l'étais point. Pour peu qu'on prolongeât envers moi ce système de froideur et d'absence, j'allais m'avouer peut-être aussi passionné que mademoiselle Marguerite, si tendrement aveuglée par l'amour.

Je fus pendant un mois environ en proie à un sentiment dont l'impatience, la compassion, le dépit formaient les nuances. Je ne connaissais pas l'amour, mais il me semblait pouvoir affirmer que je n'en éprouvais pas encore. Je présa-

Digitized by Google

geais toutefois que ce sentiment si délicatement provoqué, ne tarderait pas à se faire jour, et mademoiselle Marguerite avait pris vraiment le meilleur moyen de me faire sortir de chez moi.

Une telle démarche, pourtant, ne pouvant plus être de ma part qu'un hommage, j'avais, avant de la faire, à mûrement réfléchir, puisque j'en avais et le temps et la force.

Je m'étais même fixé pour cette tâche délicate un certain délai. Cela te fera rire; mais on n'est jamais trop méthodique. Le délai était sur le point d'expirer; je n'avais rien observé de décisif, rien résolu, lorsque je reçus la visite d'un ancien camarade, dont, comme moi sans doute, tu auras gardé un très-bon souvenir. C'est Julien Leroy, fils d'un juge de Besançon.

Il m'aborda avec cette franche aménité que tu lui connais; nous nous embrassâmes cordialement. Il ne savait mon retour que depuis un mois, et il avait dérobé à sa famille, pour venir me voir, le premier jour de liberté. Il me pressa de questions sur ce que j'avais vu et fait à Londres. Je lui fis en quelques mots, comme à toi-même, le résumé du temps que j'ai passé hors de France, et je l'initiai avec plus de contentement à la vie laborieuse, exclusive, que je m'étais faite à mon retour.

— Tu as tort, me dit-il. Tu t'égares encore, quoique d'une façon bien moins grave. Il ne faut pas se donner à un travail trop absorbant, même quand on a du temps perdu à regagner. Rappelle-toi ce vieil adage, dont nous faisions tant de cas au collége : *non semper tenditur arcus*. Qu'il soit de Socrate comme le prétend Erasme, ou de tout autre, il n'en est pas moins sage. Pourquoi ne vas-tu pas dans la société de ta ville qu'on dit agréable? Pourquoi n'as-tu pas un cheval, une paire de chiens, avec lesquels tu courrais la campagne; ce qui lasserait ton corps à son tour, reposerait ton esprit,

Digitized by Google

lui donnerait une nouvelle force, de la souplesse et de la fraîcheur ?

« Tu as un fort beau site là, devant toi. Comment n'as-tu jamais eu la pensée d'aller boire du lait dans ces petites fermes couchées au pied des coteaux que longe le Doubs, de gravir la colline elle-même et d'aller courir dans les vieux murs du château qui la couronne ?

« Mais peut-être que tu n'as jamais visité un château ruiné, jamais gravi une montagne quelconque pour admirer la plaine alentour, semée de bois, coupée de rivières étincelantes ? Jamais, peut-être, le front baigné de sueur, après avoir erré dans la campagne, tu n'es entré chez une pauvre fermière pour lui demander quelque rustique breuvage ? Je gagerais que tu n'as point vu de ces intérieurs simples, où la vaisselle d'étain brille sur un dressoir de chêne vermoulu, où un rideau de serge écarlate ferme le sanctuaire de l'asile champêtre, où une poignée d'enfants demi-nus, frais comme des chérubins, se roule sur le sol, formé de vieilles dalles disjointes, qui seules savent les secrets domestiques des temps passés...

« Oh ! mon ami, tu n'aimes pas la campagne !

« C'est là que l'air est plus léger, plus frais, la vie douce, heureuse !... C'est tout au moins une distraction pour le citadin et un changement de vie qui rompt avec la monotonie de ses occupations. Moi, j'ai la passion de la campagne ; je l'adore, je ne suis heureux que là !... Eh bien ! que dis-tu ? Tu ne me réponds rien ?...

— Je t'écoute, mon cher Julien. Tu as plus que de la passion : tu es un apôtre.

« Tu exagères sans doute, et je n'éprouverais point ce que tu sens. Je ne trouve rien à te répondre. Je suis, comme tu dis, un véritable citadin Tu me parles de chaumières, de montagnes, de châteaux ruinés. Où aurais-je vu toutes ces

Digitized by Google

choses? Je crois bien que je n'ai jamais voyagé, bien que j'aie été en Angleterre. Encore moins me suis-je jamais promené, autrement que sur le pavé d'une ville plus ou moins grande, causant d'une manière plus ou moins futile, avec quelque compagnon incapable de me rien apprendre ou suggérer de sage. Ah! tu n'es pas ainsi, toi! Si je t'avais eu à Londres, je crois bien que je serais un tout autre homme. J'ai presque envie de me convertir à ta philosophie passionnée. Il me semble qu'elle peut avoir des douceurs. En tout cas, le feu avec lequel tu la professes, la recommande à l'expérimentation.

— Oui, Ennius a du bon : *erit quod tollere velles!...* Tu es aussi méchant qu'Horace, ou plutôt tu es comme tout le monde! dit Julien d'un ton mélancolique et découragé.

— Comment! mon ami, t'aurais-je fâché? m'écriai-je vivement. Tu te trompes assurément sur mes intentions. Parle; que veux-tu faire de moi? Je sens que tu es de beaucoup le plus sage de nous deux : je m'abandonne à ta direction.

— Merci, Edouard, répondit-il. J'accepte et voici nos conditions. Je t'emmène. Tu viendras passer une journée avec moi, à Besançon; pas davantage, si tu ne peux me donner plus. Ce temps me suffira pour connaître si je puis faire en toi l'acquisition d'un ami précieux. Dans tous les cas, pour la nouveauté et la distraction du petit voyage que je te ferai faire, tu me pardonneras certainement de t'avoir ravi vingt-quatre heures à tes études.

« Oublie le moment d'humeur que je viens de te montrer. Je suis loin d'avoir bon caractère, mon pauvre Edouard, et certains chagrins que je te conterai sans doute, ont laissé chez moi un fond d'aigreur que remue la plus légère contrariété et qui se déverse injustement sur ceux qui m'approchent. »

Félicien RAYMOND.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DE

JEAN PAPON ET D'ÉTIENNE PAPON.

1550.

I. Joannis Paponis Crozetii Forensis provinciæ judicis, in Burbonias consuetudines commentaria. Lugduni apud Joannem Tornœsium, 1550.

Petit in-fol. 490 pages, non compris la table qui en a 18.

Le privilége du roi est contresigné par le maréchal de Saint-André à la date du 7 mai 1550.

L'exemplaire de la bibl. de la ville de Lyon avait été donné, à Moulins, par Jean Papon, le 20 septembre 1550, à un nommé Clepier.

1552.

II. Joannis Paponis Crozetii Forensis Provinciæ judicis: in sextum decalogi prœceptum, *Non mœchaberis*, libri IV, à Lyon par Jean de Tournes. In-4° de 180 pages. — 1552.

Commentaire latin dédié à Claude d'Urfé.

1554.

III. Rapport des deux princes d'éloquence grecque et latine, Demosthenes et Cicero, à la traduction d'aucune de leurs Philippiques.

In-8°, Lyon 1554, chez Maurice Roy et Loys Pesnot.

1556.

IV. Recueil d'arrêts notables des cours souveraines de France,

Digitized by Google

par J. Papon, conseiller du roy, lieutenant général au bailliage de Forests.

In-fol. Lyon, Jean de Tournes, 1556. Dédicace à Antoine de Lévis, évêque de Saint-Flour. 1re édition.

1565.

V. Recueil d'arrêts, etc. Paris, Nicolas Chesneau, 1565.

Edit. citée par La Croix du Maine.

1567.

VI. Recueil d'arrêts.

5e édition in-fol. Lyon, Jean de Tournes, 1567.

Citée par Du Verdier; mais cette édition doit être la 4e.

Du Verdier cite 5 éditions in-fol. sorties des presses de Jean de Tournes.

1568.

VII. Nouvelle et cinquième édition du Recueil d'arrêts, in-4o.

Lyon, Jean de Tournes.

Frontispice gravé sur bois.

Dédicace à Antoine d'Albon, archevêque de Lyon.

Dans la préface de cette 5e édition, Papon apprend au lecteur qu'un imprimeur de Paris a publié 4 éditions de son Recueil d'arrêts, sous le nom de Luc, et qu'il en a retiré grand bénéfice.

1569.

VIII. Nouvelle et *cinquième* édition (*sic*) du Recueil d'arrests notables, etc.

Petit in-8o ancien, Lyon 1569, Jean de Tournes.

Dédicace à Antoine d'Albon.

1574.

IX. Recueil d'arrests, etc.

In-8o Paris, de l'imprimerie d'Olivier de Harsy.

1583.

X. Recueil d'arrests, etc.

A Paris pour Jean Houzé, 1583.

Digitized by Google

1585.

XI. Recueil d'arrêts, etc..... augmenté et enrichi de grand nombre d'arrests singuliers des parlements de Paris, Tholose et autres et du Sénat de Chambéri. Lyon, Jean de Tournes, in-4° 1585.

Très-beau frontispice orné de figures mythologiques gravées sur bois. 6e édition dédiée au premier président de Harlay. L'auteur, dans sa préface, se plaint d'une 6e édit. falsifiée ou contrefaite. Cette édition est de Paris, c'est probablement la précédente publiée par Jean Houzé en 1583.

1586.

XII. Recueil d'arrêts, etc., Paris, Robert le Mangnier 1586,

Avec plusieurs additions de Nicolas Bergeron, avocat au Parlement de Paris.

1601.

XIII. Recueil d'arrests, etc.

Genève, Samuel Crespin.

1607.

XIV. Recueil d'arrêts, etc.

Genève, Samuel Crespin, 1607.

1616.

XV. Recueil d'arrêts, etc.

A Genève.

Ces deux mots sont effacés par un trait à l'encre d'imprimerie, et au dessous on lit, à l'encre rouge, à Cologne par Mathieu Ber..., 1616.

(Nous devons la description de cette édition à l'obligeance de M. Testenoire Lafayette).

1622.

XVI. Recueil d'arrests, etc.

Genève, pour Samuel Crespin, 1622.

Digitized by Google

1638.

XVII. Recueil d'arrests, etc.

Edition augmentée de plusieurs nouveaux arrêts, in-4°, Genève, par Mathieu Berion, 1638.

1606.

XVIII. Commentaires sur la loy *si unquam C. de revocandis donationibus*, par Estienne Papon sieur du Buillon, conseiller du roy, lieutenant-général criminel au bailliage et comté de Forestz, in-4°, Paris, Nicolas Buon, 1606.

Dédicace au R. P. en Dieu Dom Jean Papon, docteur de Sorbonne, grand Prieur et vicaire général de l'ordre de Cluny.

1608.

XIX. Recueil d'arrests notables par Jean Papon, etc. — A Pont-à-Mousson, suivi de *Commentaires sur la loi si unquam C. de revocandis donationibus*, par Etienne Papon.

XX. LES TROIS NOTAIRES de Jean Papon, conseiller du roi et lieutenant-général au bailliage de Forests.

1568.

XXI. 1er tome des Trois notaires, « duquel le seul et vrai « sujet, contenu en dix livres, est l'usage de contracter et disposer « en dernière volonté, imprimé à Lyon, in-fol., par Jean de « Tournes, 1568. Ant. Du Verdier. »

1re édition.

1576.

XXII. 2e édition.

Instrument du premier notaire de Jean Papon, etc. Lyon, Jean de Tournes, 1576, in-fol.

1585.

XXIII. Premier notaire, etc., Lyon, Jean de Tournes, 1585.

In-fol., superbe édition avec frontispice gravé sur bois.

3e *édition* dédiée à Mgr. Henri, frère du roi.

Digitized by Google

1617.

XXIV. Instrument du premier notaire de Jean Papon.

Cinquième édition revue et augmentée à Lyon par Jacques Roussin, 1617.

1575.

XXV. « *Trias judiciel* du 2e notaire qui est le greffier, par lequel sont reçues, écrites et enregistrées, toutes plaidoiries, contestations, examens de témoins, productions, jugements, appelations, renonciations, et autres choses étant aujourd'hui en pratique, et qui sont les moyens pour retenir et conserver ce qui nous peut être acquis par contrats, successions et dispositions de dernière volonté. Et c'est le sujet et argument de ce second tome, divisé aussi en dix livres; imprimé à Lyon, in-folio, par Jean de Tournes. » Ant. Du Verdier.

1re édition, 1575.

1580.

XXVI. *Trias judiciel* du second notaire, Lyon, Jean de Tournes, 1580.

Frontispice gravé sur bois.
2e édition revue et augmentée par l'auteur.
Dédiée à Hurault de Cheverni.

1583.

XXVII. *Trias judiciel* du 2e notaire, Lyon, Jean de Tournes, 1583.

3e édition.

1578.

XXVIII. Secrets du troisième et dernier notaire; assavoir le secrétaire, lequel dépêche toutes provisions du Prince, dons d'office, bénéfices, priviléges, légitimations, affranchissements, amortissements, ennoblissements, lettres de naturalité, restitution en entier, grâces, rémissions, rappeaux, abolitions, reliefs, déclarations, commissions, ensemble les provisions du siége

Digitized by Google

apostolique, etc. et est telle matière traitée en ce troisième tome, ordonné pareillement en dix livres, et imprimé à Lyon, in-folio, par Jean de Tournes, 1578.

1re édition.

XXIX. M. Testenoire-Lafayette, de Saint-Etienne, possède un exemplaire de ce 3e volume, qui porte ces mots manuscrits sur son frontispice : « Aujourd'hui premier de l'an 1579 ce livre a été donné pour estrenne par le seigneur autheur à Estienne Papon son fils et lieutenant general criminel au bail. de Forestz.

Signé : E. Papon.

1583.

XXX. Secrets du troisième et dernier notaire, etc., Lyon, Jean de Tournes, 1583.

Seconde édition, revue et augmentée par l'auteur

Dédiée à François Mandelot, gouverneur du Lyonnois, Forez et Beaujolois.

1617.

XXXI. Les notaires, etc , de Jean Papon.

3 vol. in-fol. 1617.

L'abbé Leclerc n'indique ni le lieu d'impression ni le nom de l'imprimeur.

La Croix du Maine cite des éditions de Paris et autres lieux.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LES ŒUVRES ET LES TRAVAUX

DE M. CHENAVARD

ARCHITECTE LYONNAIS (1).

La province compte dans le demi-jour de ses académies, de ses écoles, de ses bibliothèques, de ses sociétés savantes, bien des intelligences d'élite et des esprits vraiment supérieurs. Elle exerce donc, par cela même, une influence sérieuse sur les œuvres de la pensée. Si elle ne peut, comme on l'a dit, s'associer que de loin au mouvement artistique et littéraire dont Paris est le foyer, elle n'en conserve pas moins, avec l'autonomie des forces isolées, une action modératrice et certainement considérable sur tout ce qui est du domaine de la littérature et de l'art. Attachée, par les conditions mêmes de sa vie, aux habitudes du passé, elle maintient la règle et fixe la tradition; elle est le frein et le contrepoids des tendances novatrices que des besoins réels ne légitiment pas; elle consacre, en les adoptant, tous les progrès sanctionnés par la raison. Paris, c'est la pensée qui fermente et qui crée : la province, c'est la pensée qui réfléchit et qui juge. Il se produit en province peu d'œuvres originales; mais, grâce aux loisirs de la réflexion, l'esprit critique y est très-développé. Elle échappe à l'entraînement

(1) Notice lue à la Société éduenne, par M. J. Roidot, procureur impérial à Autun.

Digitized by Google

de la mode; elle subit peu ces engouements qui marquent, dans les lettres ou dans les arts, la prédominance passagère et quelquefois regrettable d'un certain goût et de certaines formes. Elle est, en un mot, classique, conservatrice. Elle est un peu moins de son temps, un peu plus de tous les temps; moins ardente et plus sage; plus calme dans ses préférences et aussi plus fidèle, n'admettant qu'avec réserve les modèles proposés par l'admiration d'un jour et maintenant son culte indépendant pour ceux qu'a consacrés l'admiration des siècles.

Tel est le rôle de la province dans le fonctionnement des forces qui constituent l'unité intellectuelle de la France; rôle secondaire si l'on veut, mais nécessaire à la discipline du goût. Aux époques d'éclectisme, où l'autorité des règles s'affaiblit pour laisser le champ plus libre à l'imagination et au caprice; où la fantaisie s'épuise en combinaisons plus ou moins ingénieuses pour varier les formes de l'art; où elle cherche souvent, en dehors des principes éternels du beau, les moyens de plaire par des conceptions étranges et tourmentées à des esprits qui ont perdu le sentiment du simple et du vrai, il est bon de rencontrer quelque part le respect de la tradition, le goût classique, ce je ne sais quoi d'un peu timide, si l'on veut, mais de tempéré, de sobre, d'élégamment correct qu'on est convenu, en art, d'appeler les saines doctrines.

Ces réflexions me ramènent à M. Chenavard, dont les conceptions s'y rattachent par un lien si intime. Nous sommes précisément en présence d'un de ces esprits rares, d'une de ces natures délicates et choisies qui ayant reçu l'impression élevée du beau et comme une certaine empreinte de l'idéal, la conservent dans sa pureté inaltérée. Le beau pour certaines âmes, c'est cette vision merveilleuse dont parle Platon, et dont elles gardent toujours le souvenir. M. Che-

Digitized by Google

navard est Lyonnais; il appartient exclusivement à la province. Il a respiré dans cette grande cité, à la fois industrielle et lettrée, l'atmosphère intellectuelle des Ballanche, des Laprade, ces poètes de la mélancolie, modernes par ces vagues et rêveuses tristesses que l'antiquité semble avoir peu connues, antiques par le souffle mélodieux de leur inspiration, par la souple élégance, par le rhythme ample et doux de la prose et du vers. Comme eux, M. Chenavard a échappé à l'influence du romantisme ; il est resté fidèle à la muse qui l'a visité dans son berceau. Sa véritable patrie est la Grèce. Il a le sentiment de ces belles formes, de cette élégance sculpturale, de ces lignes harmonieuses qui ont besoin, pour avoir toute leur valeur, d'être baignées dans l'azur d'un ciel grec. Même quand il touche à un art qui n'est pas le sien, quand il élève une tour gothique et une façade ogivale, on sent, sous cette traduction de sa pensée dans une langue qui lui est étrangère et qu'il parle cependant avec une irréprochable pureté, on sent sous ce voile la grâce transparente et comme la nudité lumineuse du génie hellénique. M. Chenavard est Grec moins par imitation et par choix que par la nature même de son esprit. L'imitation est rarement aussi fidèle. Lorsqu'au dix-septième siècle Lebrun peignait les batailles d'Alexandre, que Carrey dessinait les frises du Parthénon, ils croyaient imiter et copier les Grecs. C'était encore leurs modèles que croyaient suivre Mansard, lorsqu'avec des entassements splendides et une fougue pleine de magnificence, il adaptait la richesse corinthienne et les formes architecturales de la décadence aux grandeurs de Versailles ; et cependant qui rappelle moins la Grèce que ces imitations et ces copies? L'imitation à elle seule ne peut produire que de pâles ressemblances, elle ne communique point à ses œuvres la sève et la vie : Fénelon, André Chenier, qui ne copiaient personne, étaient tout empreints d'hellé-

Digitized by Google

nisme. De ce dernier, M. Chenavard semble avoir adopté la devise :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Il est Grec à leur manière, et si vous me permettez une dernière analogie qui rendra ma pensée plus saisissante, comme Ingres dans son plafond d'Homère. J'ai voulu comparer, non égaler. — La modestie de M. Chenavard me permettra cependant de l'associer à ces noms illustres ; il est contemporain comme eux du siècle de Périclès plus que du nôtre; il est, comme eux, le disciple d'Ictinus et de Phidias, nourri de la poésie d'Homère, de Théocrite, de Bion. Sa formule est toujours simple, ce qui est en architecture un mérite essentiel. Elle comporte peu d'ornements, mais ils sont exquis. Sévères dans l'ordonnance, sobres dans les détails, ces compositions apparaissent tout d'un jet, ce qui est le cachet de toute œuvre d'art bien venue. Elles n'ont pas ce qui éblouit le regard, l'audace, la profusion, l'imprévu, mais elles ont le calme, la sagesse, l'harmonie qui le reposent. Rien n'y excite la surprise, tout y plaît à la réflexion. L'accessoire n'y occupe jamais une place usurpée; il n'y vient pas restreindre le beau immatériel et indéterminé qui résulte de l'unité de la conception et de la proportion de ses parties. C'est une des règles de l'esthétique des anciens, et, je le répète, une des règles fondamentales de l'art.

Laissons parler M. Chenavard, nous ne saurions avoir de plus sûr interprête de lui-même, ni de meilleur introducteur à ses œuvres. Son langage est antique comme elles. Dans sa dédicace, un modèle du genre, — à M. le comte Léopold de Ruolz, statuaire à Lyon, M. Chenavard nous donne en quelques mots sa profession de foi artistique. Elle résume avec une grande dignité d'expressions les observations qui précèdent : — « Vous avez souvent, lui dit-il, déploré l'in-« constance de ce grand nombre d'esprits toujours prêts à

Digitized by Google

« admirer les conceptions bizarres dont la nouveauté a pour « eux tant de charmes, ou ces imitations de l'art antique « dégénéré dont les formes ont à peine retenu les quelques « traces de leur noble origine. Dans nos fréquents entre- « tiens, vous m'avez admis à méditer avec vous sur les œu- « vres des anciens, à les analyser, et vos savantes obser- « vations en faisaient ressortir toutes les beautés. Ces en- « tretiens, Monsieur le comte, occupent une place intime « dans mes souvenirs, et vos doctrines, que je partage, « m'attachent invariablement aux principes du beau dans un « art que je voudrais avoir pratiqué avec plus de bonheur « pour que mon hommage fût plus digne de vous. » — Je m'arrête volontiers à ces lignes, non pour faire ressortir l'élévation des sentiments qu'elles expriment, mais pour montrer par un rapprochement qui ne manque pas d'intérêt, la fascination que l'art des anciens a toujours exercée sur les plus hautes intelligences, et la difficulté que présente sa seule imitation. — « Notre Saint-Père, écrivait « Raphaël au comte Castiglione, m'a mis un lourd fardeau « sur les épaules (il s'agit de la construction de Saint- « Pierre); j'espère ne pas y succomber. Ce qui me rassure, « c'est que le modèle que j'ai fait plaît à Sa Sainteté et a le « suffrage de beaucoup d'habiles gens. Mais je porte mes « vues plus haut; je voudrais trouver les belles formes des « édifices antiques. Mon vol sera-t-il celui d'Icare? Vitruve « me donne sans doute de grandes lumières, mais pas au- « tant qu'il m'en faudrait. » — Assurément la puissance de l'invention ne manquait pas à ce pur et fécond génie. Il lui eût été facile d'innover s'il y eût attaché sa gloire; mais, avec le tact et la sagesse de tous les grands esprits il cherchait des routes plus sûres dans l'étude des modèles de l'antiquité. Une telle modestie nous fait presque sourire aujourd'hui, habitués que nous sommes à voir tout oser, —

Digitized by Google

mais, tout Raphaël qu'il est, cette entreprise lui paraît encore présomptueuse ; il craint qu'elle ne soit au-dessus de ses forces; il la compare au vol d'Icare, et l'approbation des premiers artistes de l'Italie le rassure à peine contre sa propre témérité, tant il est vrai que le génie peut seul mesurer la grandeur et la perfection de ses propres œuvres. Si l'on peut admettre, en thèse, que les combinaisons de formes ou d'idées dans lesquelles le beau peut se manifester sont infinies, il faut reconnaître que la pensée humaine n'a pas réalisé, jusqu'à présent, du moins, de types plus achevés. C'était la doctrine de Raphaël et de toute la Renaissance. C'est encore celle de M. Chenavard. Sa lettre à M. le comte de Ruolz nous initie à ces entretiens de deux nobles esprits, de deux sages de l'école de Platon agitant sous les portiques la définition du maître : le beau est la splendeur du vrai. On aime à les suivre dans cette région sereine, s'excitant à l'admiration des anciens. — Aujourd'hui sans doute d'autres pensées dominent; quel est l'artiste qui se résignerait à n'être qu'imitateur et qui ne croirait déroger en se proclamant le disciple, même de Raphaël, en se mettant à une école, fût-ce de Phidias? Il est honorable cependant de porter de pareils jougs, dût-on, à défaut de l'inimitable talent de ces maîtres, n'imiter que leur modestie.

Je voudrais, Messieurs, examiner avec vous les principales œuvres de M. Chenavard et juger avec un peu de réflexion le travail de la réfléxion. Entre les œuvres ainsi méditées et celles qui sont nées du hasard de l'improvisation ou de la fougue d'un premier jet, il y a ordinairement cette différence que les premières ouvrent à la pensée un horizon plus vaste, tandis que les autres présentent l'inconvénient des choses hâtives, celui d'être insuffisantes ou vides.

Le volume qui contient l'œuvre proprement dite de

Digitized by Google

M. Chenavard, classe ses compositions en deux catégories : les édifices et les tombeaux.

Les premiers dessins par ordre chronologique appartiennent à la jeunesse de l'auteur. Ils nous donnent l'élévation de monuments mis au concours par la ville de Lyon et dont les circonstances ont empêché l'exécution. Ces souvenirs précieux pour M. Chenavard ne le sont pas moins pour nous. S'ils lui rappellent ses premiers succès, ceux auxquels l'artiste, le poète, sont toujours le plus sensibles, ils nous montrent sa pensée déjà forte, déjà sobre et châtiée, et pleinement maîtresse de ses moyens d'expression. L'un de ces projets nous donne le croquis d'une statue équestre qui devait être érigée en l'honneur de Louis XIV. Les plans de M. Chenavard, couronnés en 1814, furent mis à néant à la suite des événements de 1815 , et ne furent jamais repris. Le monument qui se voit aujourd'hui sur la place Bellecour a été exécuté par le statuaire Lemot qui a fourni également le dessin du piédestal. L'esquisse de M. Chenavard représente le grand roi revêtu de la chlamyde, monté sur un cheval d'un beau galbe antique et dans l'attitude du commandement. Sur l'une des faces du socle est sculpté en bas-relief le passage du Rhin ; le style du soubassement est celui de la colonne trajane. C'était alors un type consacré dont les convenances, les traditions, et peut-être même les conditions du programme, ne permettaient pas de s'écarter. Mais l'intérêt de cette composition consiste principalement dans le dessin d'amphithéâtre disposé pour l'inauguration de la statue de Lemot en 1825. Rien de plus pur, de plus gracieux, de plus élégamment sévère que cette ordonnance indiquée en quelques traits de burin et qui nous transporte par la magie du style en plein idéal grec. Au milieu d'une spacieuse enceinte s'élève, largement isolée, la statue, objet principal de la cérémonie. — En face d'elle s'ouvre , à une

Digitized by Google

distance convenable, l'hémicycle occupé par les spectateurs, sur une plate-forme que gardent deux colonnes triomphales portant deux Victoires ailées. La courbe intérieure du pavillon est soutenue par des colonnes doriques modelées sur celles du Parthénon.

A l'extérieur, entre l'appui des derniers gradins et l'entablement, l'architecte a ménagé un vide dans lequel se profilent à jour les arêtes des chapiteaux et le haut de la colonnade. Un mur décoré d'une frise à guirlandes marque l'enceinte de la plate-forme et sert de soubassement à cette ravissante architecture. De vastes ombrages encadrent le tableau. L'imagination d'un Grec n'aurait pas certainement pu créer, pour une villa de Pline ou de Salluste, une composition plus gracieuse, rêve charmant d'un édifice d'un jour et qui eût mérité les honneurs du marbre de Paros sur les bords du Céphyse ou de l'Ilysus.

Une pensée toute différente a inspiré le monument qui devait être élevé à la mémoire des victimes du siége de Lyon. On y remarque surtout une vue intérieure d'un très-bel effet. La chambre funéraire, d'un aspect nu et sépucral, est séparée du sanctuaire par deux piliers doriques, sombres gardiens des morts. Ceux-ci sont alignés dans leurs tombes sous l'invocation *Deo Maximo*, dont les sévères initiales font penser aux *Dis Manibus* des anciens. Au fond, dans la cella, sur l'autel en forme de socle, se dresse non la statue de Jupiter ou de Minerve, mais celle du Christ portant sa croix. La préoccupation de l'artiste tout imbu de la donnée grecque, ne nuit pas cependant au caractère religieux de sa composition. La façade offre également l'aspect d'un temple dorique; elle se relie aux lignes d'un mur d'enceinte qui concourent à lui donner un aspect plus puissant. M. Chenavard connaît tout le parti que savaient tirer les anciens de ces constructions accessoires en les raccordant à

Digitized by Google

l'ensemble. Il ne néglige pas non plus les effets décoratifs qu'il emploie fort habilement. C'est ainsi qu'il rehausse l'entrée de sa chapelle d'une théorie de pleureuses d'un très-beau style étrusque et qui accentue davantage, quoique très-simplement la destination de l'édifice.

Le plan n° IV nous donne le plafond de la salle du Conseil général du département du Rhône. C'est un ensemble d'allégories ingénieusement distribuées et dessinées avec un sentiment très-fin et une science véritable des formes humaines. Cette composition ferait honneur à un peintre. Chez M. Chenavard le talent du dessinateur est uni à celui de l'architecte, et il manie le crayon avec autant de supériorité que l'équerre et le compas. Ce double mérite, très-fréquent autrefois, est bien rare aujourd'hui, et cependant toutes les expressions de la pensée se tiennent, dans le domaine de l'art, parce qu'elles doivent contribuer à l'unité de l'œuvre. En se réduisant au simple rôle de constructeur, l'architecte a certainement perdu de sa puissance, parce qu'il est rare que le décorateur qu'il emploie ne modifie ou n'altère, plus ou moins, la conception qu'il est chargé de compléter. Les grands peintres d'Italie étaient en même temps des architectes de premier ordre, Vasari n'oublie pas de leur donner ce titre en tête de leurs biographies. Leurs tableaux surtout nous montrent à quel degré ils s'étaient approprié ce grand art de l'édifice, et ils y ont déployé des richesses d'invention que le pinceau seul pouvait réaliser. L'École d'Athènes, l'Héliodore, les Noces de Cana, de Paul Véronèse, le saint Jérôme du Dominiquin et tant d'autres, — car il faudrait les citer presque tous, — ont pour cadre et pour horizons des architectures splendides. Chez nous le Poussin, Claude Lorrain, Le Sueur, pour ne citer que les plus illustres, ont marché sur leurs traces. Mais les architectes proprement dits ont rarement suivi cet exemple. Trop souvent aujour-

Digitized by Google

d'hui leur inexpérience dans l'art du dessin, où ils se contentent de connaissances superficielles, les réduit à indiquer à peine le choix des ornements dont ils sont obligés de confier l'exécution à une pensée étrangère. M. Chenavard n'a pas besoin d'un pareil secours, et dans tous les détails de son œuvre il se suffit à lui-même.

Le Grand-Théâtre de Lyon est le monument le plus important auquel M. Chenavard ait attaché son nom. Ce vaste édifice, digne de la munificence de la seconde ville de l'empire, a été érigé en 1828. Il a coûté deux millions cent trente mille francs. — Il forme un parallélogramme de quarante mètres de largeur sur soixante de développement. La conception architecturale est d'une large simplicité. Un rez-de chaussée dorique, à pieds droits, un étage corinthien à colonnes engagées, telle est la loi sévère de cette composition. Un couronnement de statues portées sur des socles que relient entre eux des panneaux sculptés d'un grand style, terminent cette ordonnance à la fois classique et magistrale. Les entablements, les frises présentent de puissantes lignes que n'interrompent aucune saillie, aucune surcharge décorative. Une grande unité, la noblesse et l'harmonie des proportions, tels sont les caractères de la façade du Grand-Théâtre. On dirait un édifice romain du temps d'Auguste.— Il a un défaut pourtant, mais qu'on ne saurait reprocher à son architecte, c'est d'être trop rapproché de l'Hôtel-de-Ville, dont le brillant et somptueux voisinage lui donne une apparence austère. M. Chenavard aurait pu faire des concessions à cette dangereuse proximité. Il ne l'a pas voulu ; il a préféré, de parti pris, rester dans son principe. C'est ce qu'il y avait de plus sage. Au lieu de lutter de fantaisie et d'imagination avec le palais municipal, M. Chenavard a opposé à la coquetterie de la Renaissance la fierté romaine ; — ne fût-ce que pour rappeler à la cité lyonnaise qu'avant d'être

Digitized by Google

la reine des soieries, elle a été la ville favorite des Césars, et que si elle doit à Florence sa prospérité matérielle, elle tient de Rome son origine, ses traditions littéraires et son art dramatique lui-même. Le contraste est aussi accusé que possible dans le noble édifice de M. Chenavard. L'un de ses mérites consiste à reproduire les éléments architectoniques, sans aucune altération, avec cette rigoureuse proportion recommandée par Vitruve comme une des règles essentielles de l'harmonie. M. Chenavard les emploie toujours dans leur pureté, il en déduit les agencements voulus et les effets légitimes, exactement comme fait le sculpteur des membres du corps humain, selon la comparaison de Vitruve. Que manque-t-il donc en réalité à cette belle construction pour produire aux regards l'impression qu'elle laisse à la pensée? Ce qui manque à tous les monuments de l'art antique dépaysés dans nos grandes villes, sous notre ciel brumeux : des perspectives bien éclairées, une atmosphère limpide, l'isolement dans de vastes espaces ménagés pour faire circuler autour d'eux l'air et la lumière, la beauté des matériaux et surtout cette blancheur du marbre que les siècles peuvent dorer, mais que les années ne noircissent pas et qui font si admirablement ressortir la délicatesse des profils et l'élégance des lignes.

J. Roidot.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

BOSONNET

L'ARTISTE POTIER, DE BOURG.

Il y a quelques jours à peine, nous étions reçu, avec une charmante cordialité, par l'habile artiste dont le nom est en tête de ces pages, et séduit par son accueil affectueux autant que par son talent hors ligne, nous nous étions promis de lui consacrer un article dans la *Revue*. Toute la difficulté consistait à discourir en termes convenables d'une science et d'un art dont nous ne savons pas le premier mot. Mais voilà que le *Courrier de Lyon* vient à notre aide ; il parle de Bosonnet en voyageur qui, lui aussi, a vu. Nous nous empressons de lui emprunter ces lignes qui donneront certainement à nos lecteurs le désir de connaître personnellement l'éminent personnage qui en est l'objet. A.V.

« Le petit volume que M. Joséphin Soulary vient de publier porte le titre de *Figulines*, un mignon diminutif d'*Amphores*.

Ce titre, emprunté, si je ne me trompe, à la technologie céramique de Bernard de Palissy, me rappelle un artiste-potier, ou un potier-artiste, comme on voudra, déjà bien connu, mais qui certes mérite tous les honneurs de la popularité.

A l'époque où Dumollard était enfermé à Bourg, surtout pendant la semaine qui fut consacrée au procès de ce trop fameux criminel, les étrangers affluèrent au chef-lieu du département de l'Ain.

Or, que faire à Bourg...., à moins qu'on ne visite Brou ? Les voyageurs donnaient à ce monument, si habilement restauré, une bonne partie de leur journée. Un cicérone, vêtu d'un sarreau bleu, coiffé d'une calotte noire, et tenant à la main un roseau long de deux mètres, leur expliquait, ou du moins prétendait leur expliquer les merveilles sculpturales de cette admirable église. Puis, on reprenait la large et belle route qui vient de la forêt de Seillon ; mais, en retournant à Bourg, il n'était personne qui n'admirât d'élégantes poteries, vrais chefs-d'œuvre de céramique, étalés sans prétention aucune, et pour ainsi dire par hasard, sur les fenêtres d'une maison de modeste apparence.

C'est là que demeure Bosonnet. Plus d'un grand personnage, plus d'un littérateur célèbre, plus d'un artiste illustre est allé frapper à la porte du potier. Avec une exquise urbanité, avec une grâce charmante, Bosonnet introduit ses visiteurs dans son atelier. En leur présence, il pétrit l'argile et lui donne cette forme délicate qui fait du pot de terre une véritable œuvre d'art.

Cet artiste potier a lu une bonne partie de l'histoire ancienne dans des tessons terreux, sous la poussière des années. Son talent a été une initiation. Donnez-lui un fragment informe et boueux d'un vase étrusque, d'une poterie carthaginoise ; d'un coup d'œil il saisira l'ensemble des formes, leur galbe, leur mo-

Digitized by Google

delé, la nuance primitive cachée sous la patine des âges, et le plus ou moins de fini que l'ouvrier a pu donner à l'œuvre sortie de ses doigts. Il la reconstruira avec une étonnante précision, et si vous lui avez fourni un modèle en état de parfaite conservation, je ne sais trop si vous pourrez dire quel est le vase antique, et quelle est l'amphore nouvelle.

Et pourtant, il s'en faut que le travail de M. Bosonnet ne soit qu'une œuvre d'imitation. Ces *figulines* au long col, dont les formes élancées sont si pures, dont l'évasement est si élégamment audacieux, il ne les a pas retrouvées ; il les a inventées. C'est merveille de voir combien il a créé de mignonnes choses, et avec quelle mièvrerie il les a caressées.

Je reviens avec grand plaisir à l'aimable bienveillance qu'il témoigne, ainsi que son fils, un véritable artiste aussi, à ses nombreux visiteurs, à la grâce avec laquelle il les initie à ses mille secrets, à la modestie charmante dont il entoure le récit de tout fait personnel. S'il lui arrive de toucher, en passant, à quelque point d'histoire, à quelque question d'art ou de philosophie, laissez-le disserter ; le potier vous tiendra sous le charme. Les aperçus ingénieux, d'autant plus intéressants qu'ils ne sont jamais cherchés, ne manqueront pas à l'aimable causeur. Les mains dans l'argile, il vous fera oublier les heures, et n'aura pas l'air de s'en apercevoir.

Rien n'est plus digne d'attention que les *figulines* de Bosonnet, si ce n'est Bosonnet lui-même. »

(JOUVE, *Courrier de Lyon*, 14 mai 1862).

CHRONIQUE LOCALE.

Grâce aux longues et patientes recherches de M. Valentin-Smith, grâce à sa connaissance des lieux, le célèbre champ de bataille où l'invasion helvétique périt sous l'épée de Jules César vient d'être retrouvé entre Villefranche et Trévoux. Ce point de l'histoire est désormais éclairci; armes et ossements ont revu la lumière et un rapport à ce sujet a été présenté à l'Empereur. On dit que des geais ont voulu se parer de quelques plumes tombées à terre. Phèdre et Lafontaine ont déjà écrit une fable à ce sujet. On pourrait facilement en faire une nouvelle édition.

— La magnifique barque gauloise trouvée à Cordon, et non à Cerdon comme on l'a dit par erreur, le Rhône ne passant pas dans les environs de cette dernière localité, est depuis quelques jours au Palais des Arts; c'est une de nos plus curieuses antiquités.

— Les *Figulines* de Soulary ont déjà réveillé bien des admirations. La *Revue* parlera bientôt de ce délicat volume, aussi beau dans la forme que dans le fond. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LE MIRAGE

FRAGMENT D'UN POÈME INÉDIT.

Là-bas, à l'horizon de ces monts effroyables,
Quels sont ces voyageurs qui luttent dans ces sables ?
Le désert, sous leurs pieds, indigné de fléchir,
Etale ses horreurs et semble s'agrandir ;
Il attache à leurs yeux sa brûlante poussière
Et sème sur leurs pas les ronces et la pierre.
Quel destin précipite en ces horribles lieux
Une femme, un enfant, un homme déjà vieux?
En stériles efforts ce groupe se consume ;
La soif, l'affreuse soif en leurs palais s'allume,
Et le désert alors, se jouant de leurs maux,
Semble se transformer en séduisantes eaux ;
Il offre à leurs regards des îles de verdure
Qui nagent dans les flots d'une onde calme et pure.
Un pas, un pas encore, un effort, un moment,
Et cette eau transparente apaise leur tourment ;
Ils se hâtent... mais l'eau redoublant leur martyre
A chaque pas qu'ils font devant eux se retire ..
Ils vont, ils vont toujours... inutiles efforts!
Toujours l'onde s'enfuit et recule ses bords...
Vingt fois meurt et renaît ce cruel jeu d'optique ;
Et, les bras étendus sur le lac fantastique

Digitized by Google

Qui chatoie au soleil comme un brillant miroir,
Les trois infortunés s'affaissent sans espoir !...

Voilà donc le destin de la Sainte famille !
Seigneur, du haut des cieux où ta puissance brille,
N'as-tu guidé les tiens à travers les déserts,
Plus perfides encor que les perfides mers,
Que pour leur préparer, haletants, misérables,
Après mille tourments un tombeau dans ces sables ?

Tout à coup... Oh ! bonté sans fin du Créateur !...
Un ruisseau... Ce n'est plus un mirage trompeur... (1)
Aux pieds des pèlerins, roulant son onde pure,
S'élance de la terre avec un doux murmure ;
Comme pour protéger ces bienfaisantes eaux,
Un arbre sur la source abaisse ses rameaux ;
Il offre aux fugitifs l'ombre qui les convie,
Et la Sainte famille est rendue à la vie !...
Le soleil, à son tour, adoucissant ses feux,
Semble, quoique à regret, s'éloigner de ces lieux.
Dans un dernier regard lentement il contemple
Ce désert où jadis resplendissait son temple ;
De ses plus beaux rayons il pare avec amour
Ces marbres renversés qu'il revoit chaque jour ;
Il salue en passant les hautes pyramides,

(1) Non loin des ruines d'Héliopolis, célèbre par son temple du soleil, se trouvent encore la fontaine de la Vierge et le sycomore sous lequel la Sainte famille se reposa. Ils sont dus à un miracle. La Sainte famille se dirigea ensuite vers Memphis et s'arrêta aux lieux où est à présent le vieux Caire. Ce fut là qu'elle resta jusqu'à la mort d'Hérode-le-Grand. La retraite où elle se cacha est dans le monastère de Saint-Serge : c'est une grotte souterraine.

Digitized by Google

Pénètre avec mystère en leurs entrailles vides,
Les réchauffe d'un souffle, illumine leur nuit,
Recueille leurs secrets qu'il dérobe sans bruit,
Etreint leurs vastes flancs sous leurs corsets de pierre
Qu'il baigne de vapeur, d'azur et de lumière ;
Les embrasse, les presse et les embrasse encor,
Et couronne leur front d'un diadème d'or.

Il abandonne enfin ces géantes qu'il aime ;
Mais comme un noble amant en son adieu suprême,
De feu, de pourpre et d'or parsemant son chemin,
Il semble en les quittant leur crier : à demain !

Barthélemy CHAIZE.

Digitized by Google

NICOLAS BERGASSE

PUBLICISTE

AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS, DÉPUTÉ DE LYON A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

(Suite).

IV.

Le procès Kornmann déroulait ses péripéties dans ce cadre d'événements variés et pathétiques. L'indépendance des juges étant devenue la première passion du moment, il ne faut pas s'étonner si toute question qui mettait la justice en cause avait le privilége d'exciter vivement l'intérêt. Bergasse sut profiter avec un grand art de mise en scène de cette disposition des esprits ; chacune de ses brochures répondait à une crise de l'opinion bien plutôt qu'à un besoin de sa cause. Suivant l'usage du vieux Palais, les préliminaires du procès prirent pendant longtemps la place du procès lui-même : triple plainte en diffamation de la part de Beaumarchais, du prince de Nassau et de M. Lenoir contre Bergasse et son client, permissions d'informer, décrets rendus à la requête des plaignants, récusation de deux magistrats par les inculpés, l'affaire n'en était encore qu'à ses escarmouches au mois d'août 1787, au moment où MM. les conseillers durent aller, par ordre du roi, prendre leurs vacances à Troyes. Quelques mois après, lorsque l'instance principale, entraînant après elle toutes les instances incidentes, allait enfin venir devant la cour rappelée, l'édit du 8 mai 1788 avait prononcé la dissolution des parlements. L'avocat de Korn-

Digitized by Google

mann refusa hautement les nouveaux juges. D'autres temps ont connu malheureusement des tribunaux d'exception disposant sans contrôle de la liberté et de la vie des citoyens; mais ce que nous n'avons pas vu, c'est qu'on ait osé, c'est qu'on ait pu parler en ces jours néfastes comme parlait Bergasse il y a soixante et quatorze ans. « Il ne nous reste, écrivait-il, que des tribunaux qu'un homme de bien ne doit pas reconnaître et où ne peuvent siéger que des hommes corrompus, juges étrangers aux intérêts de la nation et qui ne sont que des instruments serviles de l'autorité, esclaves sans mœurs, hommes qui n'ont point d'amis, parce que les coupables n'ont que des complices! Quel espoir nous reste? à qui nous adresser? Au roi. » Et développant ce texte des livres saints : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum et non confundebar*, l'audacieux défenseur, qui avait enfin trouvé la vraie mesure de son éloquence, s'écriait : « Sire, vos ministres vous ont indignement trompé quand ils ont osé vous dire que l'autorité des rois est absolue et qu'ils ne doivent compte qu'à eux-mêmes de l'usage qu'ils jugent à propos d'en faire. Une telle doctrine ne pourrait être vraie qu'autant que la Providence n'aurait doué de la faculté de raisonner que les hommes qui gouvernent, et qu'elle aurait organisé les autres hommes de façon à ce qu'ils trouvassent toujours sage la manière dont ils sont gouvernés.... Sire, vos ministres sont ici les seuls révoltés; ils vous ont rendu étranger à votre peuple; ils ont rendu la résistance à votre autorité, qui, sans la justice, n'est plus qu'une force aveugle, un droit indispensable, et l'obéissance à cette même autorité un forfait (1). »

Que dites-vous, Messieurs, de la liberté de ces temps sin-

(1) *Observation du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur de Beaumarchais ayant pour titre :* Court Mémoire en attendant l'autre, *dans la cause du sieur Kornmann.*

Digitized by Google

guliers ? Ne vous semble-t-il pas que cette voix ne parle pas trop mal pour une voix d'ancien régime et quand la Bastille était encore debout ?

On ne sut pas longtemps à Rome
Cette éloquence entretenir.

Datée du 11 août 1788, cette violente requête ne précéda que de peu de jours la chute du ministère de Brienne et Lamoignon, qui fut annoncée le 24. L'immense popularité de Bergasse ne pouvait qu'être accrue par ce rapprochement de dates, peut-être fortuit. Lui-même avoue que son mémoire fut tiré une première fois à dix mille exemplaires, et l'on sut que le roi, loin de s'offenser de son courage, avait loué de tels accents portés au pied du trône.

Cependant la cause plaidée comme politique devait arriver à une conclusion judiciaire. Il était difficile de se dissimuler en effet que ni le retour de Necker, ni la convocation des Etats généraux ne préjugeaient rien sur les torts de Mme Kornmann, sur les prétentions de son époux, ou sur les plaintes réciproques de leurs défenseurs. A la fin de mars 1789, le parlement entendit enfin appeler cette affaire à sa barre ; huit audiences lui furent consacrées. Bergasse y parut avec l'éloquence emportée et populaire de ses mémoires ; mais son client perdit au débat l'auréole de victime dont il l'avait paré. On ne peut nier sans doute les légèretés de Mme Kornmann, mais on articula contre son mari le reproche, mortel à sa cause comme à son honneur, de complaisance. « Vous êtes ou le plus vil des époux ou le plus atroce des calomniateurs ! » lui disait l'avocat de Daudet après avoir donné lecture à la cour de certaines lettres de Kornmann à son client. Bergasse lui-même ne fut pas épargné dans ces plaidoiries, qui ne furent qu'une longue diffamation. « Il faut donc que je me défende, s'écria-t-il dans une fière

Digitized by Google

exorde personnelle ; après tant de travaux entrepris, tant de dangers bravés pour faire triompher la cause des mœurs et de l'honnêteté, c'est à des reproches qu'il me faut répondre !... » Et l'auteur du Mémoire au roi s'efforçait en effet de répondre à tout ; mais en vain chercha-t-il à établir judiciairement, soit le complot pour ravir une mère à ses enfants, soit la connivence du prince de Nassau, soit la vénalité de Lenoir, soit même la culpabilité de Beaumarchais. Il n'y avait dans la cause que des présomptions, des probabilités, des accusations vagues, qui peuvent émouvoir le public, mais aucune de ces réalités sans réplique qui dictent seules les décisions des magistrats. Un curieux épisode de ces débats, qui m'a été transmis directement par un contemporain, prouvera du reste quelles dispositions extrêmes le public y apportait. Bergasse ayant demandé à la cour un instant de repos après une plaidoirie de plusieurs heures, un huissier lui apporta le verre d'eau sucrée traditionnel. « Ne le buvez pas, s'écria une voix de la foule, il est empoisonné ! » L'avocat, se retournant gravement vers l'auditoire, vida d'un trait la coupe suspecte, et l'auditoire d'applaudir à ce trait renouvelé de Plutarque.

L'arrêt du parlement ne répondit point à cette partialité passionnée des admirateurs de Bergasse. La chambre des Tournelles, présidée par M. Lepelletier de Saint-Fargeau, rendit, le 3 avril, un arrêt qui déclarait Kornmann non recevable dans sa plainte en adultère, le condamnait à restituer la dot, déchargeait Beaumarchais et le prince de Nassau de l'accusation de complicité, mettait à néant la plainte contre l'ancien lieutenant de police Lenoir, ordonnait la suppression des mémoires de Bergasse et de Kornmann, comme contenant des faits faux et calomnieux, et les condamnait chacun à 1,000 francs de dommages et intérêts.

Cette conclusion inattendue d'un différend que l'opinion

Digitized by Google

publique avait juge avant les magistrats fut très-mal reçue par elle. Les quatorze conseillers qui avaient siégé, et à leur tête l'avocat-général Dambray dont le réquisitoire éloquent n'avait pas peu influé sur leur décision, se virent en butte aux plus absurdes suppositions. Bergasse surtout fut vengé de l'échec personnel qu'on avait prétendu lui infliger. J'ai sous les yeux une brochure distribuée à profusion quelques jours après le procès et portant pour titre : *Arrêt de cassation du jugement rendu contre Bergasse par l'impartiale, l'insurprenable et toujours équitable vérité.* « La cour suprême de révision, disait cet écrit, reconnaissant Bergasse pour un excellent citoyen, un auteur de premier talent, un loyal ami du peuple , ordonne que ses mémoires seront imprimés dans tous les formats et déposés dans toutes les bibliothèques pour y servir de témoignage de son génie et de ses vertus... »

Mais si Bergasse avait, comme on voit, ses flatteurs, il avait aussi ses détracteurs. Quelques-uns l'accusaient d'avoir sacrifié le banquier Kornmann à un âpre désir de faire parler de lui, et le comparaient au philosophe *Peregrinus* de Lucien, qui, après avoir vainement tenté d'occuper le monde de ses découvertes, s'avisa de convoquer le peuple pour le voir périr sur un bûcher, et se brûla en effet. D'autres, plus Gaulois, rappelaient la fable du renard sortant du puits en se faisant une échelle de l'échine et des cornes de son ami le bouc qu'il y laissait. On devine que le bouc n'était pas Bergasse. « J'ai fièrement attaché, avait-il dit dans un de ses mémoires, la cause de cet infortuné aux destinées publiques.... Je me suis dévoué aux haines les plus puissantes pour sauver à la fois ma patrie et mon ami. » L'ami restait peut-être au fond du puits, mais la patrie en était sortie et s'apprêtait à marcher à la conquête de ses immortelles destinées. Bergasse n'avait donc pas perdu son procès.

Digitized by Google

V

Cette grande cause de la nation allait enfin se débattre devant un tribunal fait pour elle. Le 24 janvier 1789, un réglement du roi appelait tous les Français à nommer leurs députés aux Etats généraux convoqués à Versailles pour le 1er mai suivant. On sait par quelle persistante initiative du parlement de Paris avait été obtenue cette décision désirée du roi et redoutée des ministres. S'apercevant trop tard qu'il avait conspiré contre lui-même, et que du jour où ce mot d'Etats généraux avait été prononcé, la faveur publique s'était détournée de lui pour s'attacher avec transport à l'espoir d'une représentation nationale sincère et puissante, le parlement essayait de reprendre en détail cette concession faite en bloc avec tant d'imprudence. C'est ainsi que la noble Compagnie, consultée par le ministre, se prononçait contre le doublement du tiers, c'est-à-dire contre le droit réclamé par le troisième ordre, qui était à lui seul à peu près toute la nation, d'avoir autant de représentants que les deux ordres privilégiés réunis. Suivant les magistrats qui avaient si fièrement donné le signal des exigences, les élections et les Etats de 1789 devaient être strictement modelés sur les formes surannées de 1614. Une seconde assemblée des notables que Necker réunit aussitôt ne sut pas venir à bout de ce préjugé d'égoïsme et de routine. Sur les six bureaux dont elle se composait, un seul, à la majorité d'une seule voix, se prononça pour la double représentation du tiers. J'aime à rappeler que ce bureau était celui que présidait Monsieur, frère du roi, et cette voix celle du prince qui devait nous rapporter de l'exil, vingt-cinq ans plus tard, la plus haute et la plus fidèle expression des principes de 89 dans la charte de 1814.

C'est au roi que revint l'honneur de trancher d'autorité cette

Digitized by Google

question autour de laquelle les esprits s'ameutaient. Tout en maintenant comme nécessaires le vote et la représentation par ordre séparés, le réglement du 24 janvier accordait le doublement du tiers; concession louable assurément, mais qui avait, comme toutes les demi-mesures, l'inconvénient de mettre l'autorité en contradiction avec elle-même. Donner au tiers-état un nombre de représentants égal à celui des deux premiers ordres, n'était-ce pas dire qu'il allait être appelé à voter par tête avec les députés de la noblesse et du clergé? Car si l'on devait délibérer en chambres séparées, comme on l'avait fait cent soixante-dix ans avant, qu'importait le nombre de voix dans chaque chambre? Ainsi une ordonnance royale avait sanctionné par avance ce rapprochement des trois ordres qui devait être la première et facile victoire de la Révolution.

D'autres questions se groupaient en foule derrière celle-là. L'assemblée de la nation serait-elle permanente ou périodique? serait-elle unique ou divisée en chambre basse et chambre haute? Les ministres seraient-ils responsables devant elle ou seulement devant le roi? La liberté de la presse devait-elle être confiée au pays par la loi ou laissée à la discrétion du gouvernement? Tous ces problèmes constitutionnels, sur lesquels nous croyons à chaque révolution avoir dit notre dernier mot, étaient agités alors avec l'ardeur d'une invincible espérance. Les meilleures plumes du temps, Lacretelle, Target, Rabaud Saint-Etienne, l'abbé Morellet, Sieys, Cérutti, se distinguaient par des écrits où nous aurions encore beaucoup à apprendre après ces trois quarts de siècle, qui n'ont épargné cependant les leçons à personne.

Bergasse essaya de résumer le débat dans une brochure intitulée: *Lettre sur les Etats généraux*. Elle était adressée aux officiers de la municipalité de Saint-Germain-Laval, petite ville du Forez, d'où lui était venue une demande de consultation politique et probablement une offre de candida-

Digitized by Google

ture pour les élections qui s'approchaient. J'essayais tout à l'heure de pénétrer avec vous dans ce mouvement d'idées et de travaux qui préparait à Paris l'ère de 89 ; il vous paraîtra curieux sans doute de retrouver ce même mouvement dans une petite bourgade de province, loin des agitations factices et des influences imposées dans la capitale. Ayant sous la main une réponse de Bergasse à la municipalité de Saint-Germain-Laval, mon devoir, ou pour parler vrai, ma curiosité de biographe m'indiquait d'aller rechercher dans les archives de cette commune la trace de la correspondance dont j'aurais à parler. Grâce à l'obligeance de M. Chaverondier, archiviste du département de la Loire, j'ai pu me procurer copie des procès-verbaux des séances de la municipalité de Saint-Germain-Laval, du 22 juin 1788 au 17 janvier 1790. Rien de plus instructif, et je dirai de plus émouvant, que ces humbles documents où la vérité se prend sur le vif comme elle s'est produite, malgré elle, sans qu'elle s'en doute, et rien non plus qui prouve mieux, si elle pouvait être contestée, la légitimité de notre immortelle renaissance française de 89. Le même souffle qui animait les penseurs de la capitale remuait aussi ces modestes et fermes esprits de village.

Dès le 3 août 1788, c'est-à-dire quelques semaines après avoir été élue, la municipalité de Saint-Germain-Laval exprimait le vœu que tous les citoyens fussent soumis à la taille ou que tous en fussent affranchis. Déjà l'impôt dit *du vingtième* atteignait toutes les propriétés foncières, moins celles du clergé. Jalouse de consacrer dans les mots cette première conquête de l'égalité des terres devant le fisc, la municipalité forézienne demandait à substituer à l'impôt du vingtième la dénomination plus exacte d'*impôt territorial*. Aux députés qui allaient représenter la commune à l'assemblée réunie à Roanne, et qui appartenaient à l'ordre de la noblesse, elle donnait un mandat où il était dit : « Toute exception faite en

Digitized by Google

faveur d'une corporation ou d'un particulier est contraire à l'ordre public, à la raison, à la justice, contre les droits desquels il n'y a ni titre ni prescription qui puissent valoir. La municipalité espère que vous ferez le généreux oubli de vos qualités de nobles et privilégiés pour ne voir que celle de représentants du tiers-état, et qu'en ce jour, occupés des devoirs y attachés, vous ferez usage de toutes vos lumières pour anéantir l'effet des objections que pourrait dicter l'intérêt personnel ou de corps... La dîme, cette portion des fruits dont une partie fut consacrée au soulagement des pauvres par les fidèles des premiers siècles, a changé de destination. Un prieur commendataire en consomme tous les fruits dans une province étrangère. Pourquoi l'assemblée provinciale, à l'imitation de ce qui se pratique en Dauphiné, ne solliciterait-elle pas un arrêt qui assujétît chaque décimateur à compter au profit des pauvres la dixième partie du produit de sa dîme dans les endroits où elle est perçue?... »

Où parle-t-on ainsi, Messieurs? Sommes-nous à Versailles ou à Paris? dans un cercle politique ou dans l'assemblée de Sieyes et de Mirabeau? Non, nous sommes à la maison de ville de Saint-Germain-Laval, et ce qui se dit dans cette assemblée de petits bourgeois, les cahiers des bailliages le diront dans quelques mois pour les quarante mille paroisses du royaume.

Les réclamations de ces sages villageois n'ayant eu aucun succès à Roanne, la municipalité de Saint-Germain, agissant, prend-elle soin de dire, *comme corps politique*, décide qu'elle n'acceptera plus désormais ni noble ni anobli pour représenter le tiers-état, soit dans les assemblées de la province, soit aux Etats généraux, tant que le principe de la contribution commune n'aura pas été proclamé.

C'est à ce sujet qu'intervient un échange de lettres entre Bergasse et le syndic de Saint-Germain-Laval, qui lui avait

Digitized by Google

adressé un exemplaire du mémoire de la municipalité, en lui demandant son avis sur la décision qu'elle venait de prendre. Non seulement Bergasse lui donne sa plus entière approbation, mais il exhorte ses correspondants à persister dans leur pensée d'exclusion tant que le gouvernement n'aura pas aboli l'outrageante distinction des peines et des supplices entre les divers ordres. L'avocat au parlement s'élève avec force contre l'abus extravagant d'une organisation de l'Etat qui devient de plus en plus aristocratique à mesure que l'aristocratie baisse d'année en année en utilité et en services. Il se plaint de certaines cours souveraines qui ont humilié la justice devant le préjugé des castes, en n'admettant dans leur sein que des conseillers à quatre quartiers. Il persiffle l'usage récemment introduit à Versailles d'exiger une noblesse prouvée jusqu'au quatorzième siècle pour être présenté à l'audience particulière du roi et posséder une charge de quelque importance. « A ce compte, dit-il avec l'humeur bien naturelle d'un homme qui avait dû solliciter plus d'une fois la faveur de remettre lui-même à Louis XVI ces fameux mémoires, à ce compte, Descartes, Pascal, Corneille, Bossuet, Montesquieu, n'auraient pas été d'assez bonne compagnie pour un roi de France, et si Démosthène ou Cicéron reparaissaient parmi nous, nous n'aurions d'autre emploi à leur offrir que celui de substitut du procureur du roi dans quelque bailliage.» Quel était le Démosthène ou le Cicéron à qui l'on aurait offert en effet une modique place de substitut ? Je ne veux pas le chercher, et je préfère tenir compte à Bergasse d'avoir réclamé au nom de l'honneur contre des distinctions entre les citoyens d'une même patrie qui bornaient à de vulgaires satisfactions l'ambition légitime du plus grand nombre,

Les solutions présentées par Bergasse sur les principaux problèmes de la théorie constitutionnelle sont à peu près celles que nous avons vues tour à tour consacrées et violées par nos

Digitized by Google

chartes et nos révolutions successives. Il voulait les deux chambres, l'organisation élective des municipalités et des provinces, l'indépendance absolue des députés vis-à-vis du gouvernement dont ils doivent contrôler les actes, et leur dépendance effective vis-à-vis du corps électoral dont ils tiennent leur mandat. Le pouvoir au prince, conclut l'écrivain de 89 dans une formule qui n'a pas vieilli, et l'opinion, frein du pouvoir, au pays; c'est-à-dire au prince toute la part de souveraineté nécessaire à l'action des lois et nettement limitée par la constitution; au pays l'entière souveraineté de l'opinion, ou en d'autres termes la liberté de la presse et la liberté des élections.

L'émotion patriotique occasionnée par ces grands et nouveaux débats n'étaient pas moindre à Lyon, vous le sentez, Messieurs, qu'à Paris ou à Saint-Germain-Laval. Le 14 mars de cette fatidique année 1789, les trois ordres de votre sénéchaussée étaient convoqués pour élire leurs députés et rédiger leurs cahiers. La première assemblée générale se tint dans l'église des Cordeliers, et fut présidée, en l'absence du gouverneur de la province, par M. Laurent Basset, lieutenant général de la sénéchaussée et siége présidial de Lyon. Près de deux siècles et trois longs règnes absolus s'étaient écoulés depuis la dernière tenue des Etats généraux. Les habitudes d'arbitraire et de subordination étaient devenus comme naturelles au pouvoir et au pays, et voici cependant comme on parlait à vos pères au nom du petit-fils de Louis XIV: « Nommez librement les hommes que vous croirez les plus sages, disait le représentant du roi; ce ne sont ni leurs noms, ni leurs dignités, ni la faveur du pouvoir, ce sont leurs seules vertus qui doivent déterminer votre choix... Ce ne sont point des courtisans que le roi veut entendre; ce sont des hommes généreux. » Paroles dignes en effet d'inaugurer une ère de liberté, et qui auraient dû protéger quatre ans plus tard le

Digitized by Google

noble magistrat qui les tirait de son cœur contre les bourreaux de la cité lyonnaise (1).

Les électeurs réunis des trois ordres se montrèrent à la hauteur de cette libérale inspiration. La noblesse de Lyon, si heureusement rapprochée de la bourgeoisie par l'échevinat d'où elle sortait d'année en année, eut l'honneur d'avoir la première sa nuit du 4 août. Par une déclaration lue à l'ouverture de la séance et couverte de longs applaudissements, son doyen vint renoncer expressément à toute exception et à tous priviléges relatifs à l'impôt, et s'engager à stipuler cette renonciation dans les cahiers de l'ordre (2). Le clergé imita ce bon exemple, et la bourgoisie, ne voulant pas être en reste avec les deux premiers ordres, annonça par l'organe de M. Rey, lieutenant de police, qu'elle faisait en faveur des habitants *extra muros* le sacrifice de l'exemption de la corvée et du logement des gens de guerre qui n'avaient pesé jusque là que sur les campagnes.

Une si heureuse rivalité de généreux sentiments prouvait à elle seule le bien qui devait résulter de la réunion des ordres. Il fallut cependant les séparer, comme l'avait décidé l'ordonnance du conseil. Le clergé se retira dans la chapelle de Notre-Dame du Gonfalon, la noblesse dans l'ancienne salle du Concert, et le tiers resta sous la vaste nef de Saint-Bonaventure. Quoique divisés, les trois ordres lyonnais n'en demeurèrent pas moins unis dans leurs principaux vœux, comme va le prouver un rapide coup d'œil jeté sur leurs cahiers respectifs.

Léopold de GAILLARD.

(*La suite au prochain n°*).

(1) M. Laurent Basset de la Pape fut au nombre des Lyonnais mitraillés après le siége dans la plaine des Brotteaux.

(2) La noblesse de Bresse, réunie à Bourg le 23 mars suivant, répéta pour son compte les déclarations de la noblesse de Lyon.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LES ŒUVRES ET LES TRAVAUX

DE M. CHENAVARD

ARCHITECTE LYONNAIS

(Fin).

L'intérieur de la salle est également calqué, sauf les modifications nécessaires, sur la disposition des gradins antiques. Cette forme, très-rationnelle, a heureusement inspiré M. Chenavard en lui fournissant l'idée d'une distribution par étages qui s'évasent en s'élevant et qui donnent à l'ensemble un aspect plus monumental et des courbes plus spacieuses. La première galerie forme la saillie la plus avancée; les secondes et troisièmes loges, l'étage intermédiaire. De minces pilastres dont la légèreté rivalise avec celle des appuis en fonte destinés à jouer un si grand rôle dans les constructions de ce genre supportent le troisième étage. Celui-ci est formé par un péristyle d'ordre de Pœstum, également en retraite, qui soutient la corniche. Des peintures en style grec et pompéien décorent les pourtours des loges, dans un parfait rapport avec le plafond dessiné par l'architecte lui-même. Telle était, il y a vingt ans du moins, d'après les dessins de M. Chenavard, la salle du Grand-Théâtre; telle elle est sans doute encore, si l'on a eu le bon esprit de s'en tenir à ces données primitives d'un goût si pur, d'un effet à la fois sévère et charmant, comme tout ce qui pro-

Digitized by Google

cède du sentiment grec finement saisi et justement appliqué. Toujours préoccupé de ne laisser aucune partie de son œuvre inachevée et de lui maintenir son cachet d'unité dans ses moindres détails, M. Chenavard a voulu dessiner lui-même ses principaux décors. Les fresques d'Herculanum et de Pompéi lui ont fourni les motifs délicats, les fines et légères arabesques de son salon moderne. Il faut mentionner aussi les deux admirables compositions pour la mise en scène, l'une de la tragédie grecque, l'autre de la tragédie romaine, la première harmonieuse comme les lignes du temple de Thésée, ou comme une strophe de Sophocle ; la seconde, splendide et fastueuse comme il convient à la demeure d'Auguste ou de Néron, et qui, pour la magnificence, peut soutenir le parallèle avec les plus riches créations de Percier.

On doit à M. Chenavard un plan de reconstruction de l'église de Fourvière qui est resté à l'état de projet. Sur le rez-de-chaussée toscan, à trois portes, s'élève un étage ionique à une seule ouverture, surmonté lui-même d'un campanile corinthien. L'abside repose sur une plate-forme soutenue par des revêtements grandioses que la disposition des lieux rendait nécessaires et à laquelle on arrive par deux vastes escaliers demi-circulaires que terminent des colonnes triomphales. Cette ordonnance présente un ensemble des plus imposants. On remarque des constructions analogues à la base des principaux monuments d'Athènes, du Parthénon, des Propylées, situés sur l'Acropole, au temple de Minerve Suniade, qui s'élève aussi sur un rocher, en face de la mer. Il faut louer M. Chenavard d'avoir su comprendre, à l'exemple des anciens, toute l'utilité que l'architecture peut tirer pour l'effet général de ses édifices, des reliefs et des irrégularités du sol.

Les dessins des façades ogivales de Saint-Etienne de

Digitized by Google

Roanne et de la cathédrale de Belley, la construction des tours de Saint-Vincent de Chalon, nous montrent un autre aspect du talent de M. Chenavard. Mais, soit qu'il s'exprime dans cette langue architecturale aux flexions infinies, soit qu'il emploie les formes plus rigoureusement déterminées de l'art grec, sa pensée se produit toujours avec les mérites d'expression que nous avons essayé de caractériser. Les tours de Saint-Vincent de Chalon présentent, dans les deux tiers de leur élévation, la nudité commandée par le style extérieur de la vieille basilique; mais leur couronnement, affranchi de cette loi, s'épanouit en ouvertures superposées, en ogives, en trèfles percés à jour qui rappellent les motifs de sa décoration intérieure. Les façades de Saint-Etienne de Roanne et de la cathédrale de Belley sont, avec de légères variantes, deux filles jumelles de la même pensée. Toutes deux sont conçues d'après la même formule architectonique empruntée à l'époque carlovingienne, transposée plus tard du roman au gothique, et qui, sans doute à cause de sa simplicité rudimentaire, a fourni le type universellement adopté de nos églises rurales. On peut voir quel parti M. Chenavard a su tirer de cette donnée si primitive et si austère, comment il a su lui adapter les lignes ogivales, élancer la tour unique placée à l'entrée de l'édifice et dans l'axe de la nef, — élargir le développement de sa façade sans la compliquer, — assouplir ces formes au besoin d'une ornementation légère, — surmonter sa tour d'un beffroi ajouré de minces colonnettes, et fondre le tout dans d'heureuses proportions. Dans ces compositions empreintes d'un caractère de calme élégance, la science des formes ogivales se trouve comme épurée par les ressouvenirs de l'art grec. C'est l'art gothique, moins sa fougue, moins sa prodigalité, mais sobre et contenu, et pour tout dire d'un mot, interprété par un Grec; — une idée grecque sous une physionomie

Digitized by Google

gothique, et ces deux éléments mêlés, mais non confondus, dans une de ces gracieuses hybridations qui donnent à certaines œuvres une originalité inattendue.

Cette première partie du recueil de M. Chenavard contient encore de nombreux dessins qu'il faudrait analyser avec détail pour se faire une idée complète des ressources de ce talent ingénieux et si varié dans les différents styles qu'il a employés. Mais ces observations en feront suffisamment apprécier le caractère distinctif, s'il nous a été donné de le résumer en quelques traits. — La seconde partie réunit une série de compositions d'un autre genre, où, dans des proportions plus modestes, nous retrouvons le même idéal et les mêmes qualités éminentes.

Ici la pensée hésite entre ces jolis poèmes de marbre empreints de cette grâce mélancolique dont les anciens aimaient à revêtir les tombeaux. Jamais une main plus délicate n'a dessiné des profils plus purs. Jamais le sentiment des formes antiques n'a exprimé d'une manière plus juste les touchantes images de la brièveté de la vie ou les espérances de l'immortalité. Coupes taries, rameaux prématurément détachés de leur tige, jeunes lierres aux festons légers, trépieds surmontés de couronnes, colombes endormies sur une branche de la croix, M. Chenavard excelle à décorer ses stèles funéraires de ces gracieux symboles. Il est tel tombeau d'enfant sur lequel on pourrait graver cette épigraphe d'un poète inconnu:

« Mort cruelle ! Pourquoi frapper un si jeune enfant ! Dans la maison « de Proserpine ce ne sera qu'un petit enfant joueur, tandis qu'il laisse au « foyer de sa mère des douleurs inconsolables. »

Au milieu de ces compositions quelques-unes se distinguent par un charme exceptionnel et par un caractère particulier de beauté. Nous citerons, avec le tombeau de la

Digitized by Google

famille Forest, celui qui est figuré sous la planche V et dont la disposition rappelle quelques-uns des tombeaux de Pompéi et de la voie Appienne. Ce monument se compose d'un édicule ionique, à colonnes cannelées, dans le style du petit temple de la Victoire Aptère, superposé à un sarcophage de même ordre. Mais je dois surtout vous signaler les tombeaux de Berjon et de Bonnefond. Ingres et Phidias auraient signé ces chefs-d'œuvre.

Une simple colonne dorique, aux cannelures interrompues, une couronne de roses suspendue à l'angle de son chapiteau, à son sommet une coupe et une vigne détachée avec sa grappe, tel est le monument élevé par les artistes lyonnais à la mémoire d'Antoine Berjon, peintre de fleurs. Il n'y a rien de plus. Mais ce que la grâce a de plus achevé, ce que le sentiment du beau a de plus pur et de plus idéal respire dans cette œuvre charmante ; — et cependant elle est égalée, sinon surpassée par une composition rivale, l'une des plus récentes de M. Chenavard, le tombeau de Bonnefond, mort en 1860.

Ici la destinée a été accomplie ; la vie n'a pas été moissonnée dans sa fleur ; elle a donné ses fruits généreux, et la mort n'a devancé que les heures attardées et impuissantes de la vieillesse. L'artiste a déposé ses pinceaux, sa palette renversée s'appuie sur le trépied symbolique autour duquel s'enlace un vigoureux laurier. Cette noble ornementation est posée de la manière la plus magistrale sur un socle d'une admirable élégance. L'art tumulaire a produit certainement des œuvres plus fastueuses et des effets décoratifs plus puissants. Il n'a été nulle part plus vrai, mieux inspiré, plus touchant ; jamais l'idée divine du beau ne s'est associée avec une grâce plus pénétrante à ce fragile hommage rendu à la dépouille humaine. — L'homme qui repose dans cette tombe n'était pas un de ces grands de la terre qui après avoir

Digitized by Google

traversé avec plus ou moins d'éclat la scène du monde, s'en vont remplir du bruit de leur mémoire un fastueux monument. Cette sépulture est celle d'un simple artiste, collègue et ami de M. Chenavard, d'un ce ces hommes qui comme lui n'ont connu dans la vie qu'une passion, qu'un rêve, qu'un but : le beau. Celui-ci peut dormir en paix dans sa dernière demeure, car elle réalise son rêve. Combien peu ont eu cette fortune :

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi ; sed omnes illacrymabiles
Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro (1).

Plus heureuse, la mémoire du peintre lyonnais n'a plus à redouter cette « longue nuit » de la mort. Elle a trouvé son poète. L'art et l'amitié semblent avoir dit leur dernier mot sur cette tombe, et tous deux l'éclairent de leurs plus doux rayons.

Nous ne pouvons passer sous silence l'une des compositions qui terminent ce recueil, le tombeau de Léodinas. L'imagination de M. Chenavard, comme celle de Chateaubriand, s'est fortement éprise de la beauté d'un sujet qui résume dans un fait sublime toute la grandeur morale de l'antiquité, et qui s'est offert à lui par son côté épique et architectural. Ce sentier qui déroule ses longues et brillantes sinuosités entre les rochers et la mer, ce sont les Thermopyles. Au milieu, sur le premier plan et surmonté de l'oiseau de Minerve, se dresse une colonne, sinistre trophée de la mort ; à ses flancs sont suspendus les armes du héros, son épée inclinée vers la terre, son bouclier portant un lion pour

(1) Bien des braves ont vécu avant Agamemnon ; mais ils restent inconnus et non pleurés, sous le poids d'une longue nuit, parce qu'il leur manque un poète inspiré. A. Lollius, *Ode* 9, l. IV.

Digitized by Google

emblème, suivant la tradition d'Hérodote, et son nom Léonidas, le plus harmonieux qu'ait chanté la poésie. — Profonde est la solitude, le roc est nu et menaçant. Il surplombe le sentier à l'endroit même où s'est accompli le sacrifice. Il projette ses ombres tragiques jusque sur le seuil du monument. Mais au loin la mer est souriante, le ciel étincelant, l'horizon radieux, immense, comme celui de la gloire. On sait gré à M. Chenavard de s'être abandonné un instant à sa fantaisie et d'avoir crayonné cette strophe en l'honneur de Léonidas.

Des Thermopyles au Voyage en Grèce dont il me reste à vous entretenir, il n'y qu'un pas. Depuis longtemps, M. Chenavard nourrissait la pensée de contempler les monuments dont les types et les formes avaient été les modèles de ses inspirations. C'était un besoin pour lui de se confirmer dans les convictions de toute sa vie, comme pour les fidèles d'aller se prosterner sur le seuil des Apôtres. M. Chenavard qui avait construit en 1835 et 1836 les jolies églises de Roanne et de Belley, et qui, à l'occasion de ces édifices, avec son habitude de ne confier à personne le soin de l'aider dans son œuvre, avait dû se livrer à une étude approfondie des formes ogivales, M. Chenavard s'était-il laissé surprendre par de secrètes admirations désavouées par la rigueur de ses principes, avait-il senti chanceler sa foi? — nous ne le pensons pas. Entre ces formes d'art, la distance est trop grande, l'antipathie trop complète, pour que, dans un esprit aussi fortement imbu que M. Chenavard de la donnée esthétique des Grecs, un pareil ébranlement ait été possible. En fait, ces formes sont irréconciliables. Elles sont comme deux manières d'être de l'esprit humain, deux pôles opposés de l'art, deux goûts qui s'excluent. En chercher la raison, ce serait sortir du cadre de ce travail. Un humoriste, — son vers est trop connu pour le rappeler

Digitized by Google

ici, — explique cela plaisamment par des différences dans la conformation du cerveau. Cette raison, après tout, en vaut bien une autre. Nous faisons aujourd'hui un peu trop bon marché peut-être de ces dissentiments. Dans nos froides admirations nous confondons tous les genres, nous ne sommes ni Grecs ni Romains, ni païens ni modernes ; nous tenons pour beau tout ce qui nous plaît, nous mettons volontiers sur la même ligne Homère et Shakespeare, Virgile et le Dante, Raphaël et Rembrandt, la cathédrale de Chartres et le Parthénon, Strasbourg et Saint-Pierre de Rome. Il n'en était pas ainsi autrefois. Placez-vous à l'époque de l'histoire où les genres ont été le plus tranchés, le seizième siècle, si vous le voulez; supposez un Italien élevé à l'école de la Renaissance, habitué aux merveilles de Florence et de Rome, à ces nobles architectures fondées sur l'élégance et la symétrie des ordres grecs ; transportez-le dans nos villes du Nord, au milieu de nos maisons et de nos églises ; que cet homme soit un artiste, un poète, un observateur ingénieux et fin, le Tasse par exemple, voici quelle sera son impression :

« Les villes sont en général mal bâties : les maisons, la « plupart en bois, n'ont aucun goût d'architecture: un « escalier à limaçon, qui n'est bon qu'à faire tourner la tête, « vous conduit à des appartements aussi sombres que mal « distribués. Ce qu'il y a de véritablement admirable ce sont « les églises, dont le nombre, la grandeur et la magnificence « déposent en faveur de l'antique piété de cette nation. Elles « pèchent aussi sous le rapport de l'architecture ; et il « paraît que ceux qui les ont élevées ont préféré la solidité « à l'élégance: la forme en est barbare. Aucun objet d'art « ne vient flatter l'œil du spectateur si ce n'est les vitraux « remarquables par la beauté du dessin et la vivacité du « coloris. En cela, les Français mettent autant de soin à

Digitized by Google

« décorer le temple de Dieu, que les Italiens à embellir le « verre d'un buveur. »

La forme en est barbare, et cependant le Tasse, attaché à l'ambassade du cardinal d'Este, avait sous les yeux Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle; il avait sans doute visité Reims et Rouen et toutes les magnificences de l'art ogival. — Barbare, c'est ainsi que s'exprime le génie latin, par la bouche du Tasse, en présence de cette architecture du Nord, à laquelle cependant nul ne peut aujourd'hui refuser son admiration sans encourir la même épithète. — C'était ainsi que s'exprimaient les évêques au dix-septième siècle. Bien loin d'admettre que les formes gothiques fussent plus directement en rapport avec les aspirations religieuses, qu'elles fussent l'expression par excellence de l'art catholique, ils n'y voyaient qu'une décadence de l'art. Dans l'un de ses dialogues sur l'éloquence, Fénelon pose ainsi la question entre les deux interlocuteurs:

« A. Connaissez-vous l'architecture de nos vieilles églises « qu'on nomme gothiques?

« B. Oui, je la connais, on la trouve partout.

« A. N'avez-vous pas remarqué ces roses, ces points, « ces petits ornements coupés et sans dessin suivi, et enfin « tous ces colifichets dont elle est pleine ? Voilà en archi- « tecture ce que les antithèses et les autres jeux de mots « sont dans l'éloquence. L'architecture grecque est bien « plus simple; elle n'admet que des ornements majestueux « et naturels; ou n'y voit rien que de grand, de propor- « tionné, de mis en place. »

Et les évêques faisaient restaurer leurs cathédrales d'après ces principes.

Ces idées se sont transmises du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, et il n'a pas fallu moins qu'une révolution littéraire pour les modifier. Je dis modifier seulement, car il

Digitized by Google

n'a été donné ni à l'auteur de Notre-Dame de Paris, ni à l'influence très-légitime d'ailleurs de Chateaubriand, et si vous le voulez de Walter Scott, ni aux exagérations du romantisme de ramener l'esprit humain aux formes artistiques du moyen-âge et d'effacer la notion supérieure du beau venue de la Grèce. Si nous avons rendu aux monuments gothiques l'admiration qui leur est due, nous n'avons pas brûlé ce que nous avons adoré, et ce qui est éternellement admirable. M. Chenavard est dans le vrai. Partout où l'art grec se manifeste à nous, il brille d'un tel éclat que tout s'efface en sa présence, comme les maigreurs expressives et les élégances ascétiques de la statuaire byzantine devant la beauté souveraine de la Vénus de Milo ou de la Polymnie.

Nous devons donc comprendre les convictions de M. Chenavard, et honorer sa fidélité à ses doctrines. Il a traversé sans défaillance une époque où le sentiment du beau et la pureté du goût semblent avoir subi bien des influences qui devaient les altérer ; et c'est pour se mettre en contact avec ces grands exemplaires échappés à la destruction du temps et des hommes qu'il a entrepris, en 1844, le Voyage de la Grèce. De ce recueil lui-même, nous ne dirons que peu de mots, faute de pouvoir en parler dignement. Les dessins se recommandent par le double mérite de la précision technique et de l'effet monumental ; nous avons été frappé surtout de ses belles perspectives du Parthénon, des Propylées, de l'Erecthéon, du temple de la Victoire Aptère. Paysagiste habile, M. Chenavard excelle à reproduire les horizons et les lointains de l'Orient ; nous avons remarqué son dessin du promontoire de Sunium, ses vues de Lamia, du Parnasse, de la fontaine de Castalie, et parmi ceux qu'il a recueillis dans sa rapide excursion en Egypte, la vue de la place de Roumeyleh, au Caire. Son crayon est vif, exact, coloré ; il apporte dans l'interprétation de la nature la même sûreté, la

Digitized by Google

même vigueur, le même sentiment du style que dans la reproduction des formes architecturales.

Le Voyage en Grèce ne témoigne pas moins de l'érudition de M. Chenavard que de ses mérites spéciaux de dessinateur et d'artiste. Comme Spon, son compatriote et l'un des premiers explorateurs de la Grèce, il est archéologue et savant helléniste. Hérodote, Pausanias, Strabon, sont ses compagnons de route et ses guides. Aucun détail n'échappe à son observation. Il s'entend tout aussi bien à déchiffrer une inscription qu'à retrouver la physionomie d'un monument. Déjà, dans un très-beau travail sur Lyon antique, publié en 1850, M. Chenavard s'était livré à des études de restauration qui ont fait l'admiration de tous ceux qui, ayant quelque habitude de ce genre de recherches, peuvent en comprendre les immenses difficultés. Les dessins de M. Chenavard donnent une description complète de Lyon à l'époque romaine. Ils font revivre dans toute sa splendeur la ville impériale avec ses temples, ses palais, ses écoles, ses bains, ses acqueducs, ses naumachies, ses amphithéâtres. C'est assurément une des œuvres les plus remarquables, en ce genre, qui aient été exécutées de nos jours, et l'une des plus importantes peut-être pour l'histoire de l'art.

La célébrité, Messieurs, a-t-elle couronné, comme elle le devait, d'une auréole brillante le nom de M. Chenavard? Sans doute, après tant de travaux, sa renommée ne pouvait rester renfermée dans les limites de sa province lyonnaise; elle devait, tout au moins, forcer le seuil des académies. Membre correspondant de l'Institut de France, M. Chenavard est aujourd'hui l'un des maîtres respectés de son art; il exerce dans l'école une réelle autorité; ses œuvres ont une valeur incontestée. Mais cette haute position est-elle comparable à la célébrité que donnent, à mérite égal, les succès de l'éloquence, de la politique, des armes, de la poésie? Cet isole-

Digitized by Google

ment dans la supériorité est le sort de beaucoup d'artistes de grand cœur et de grand désintéressement à qui les circonstances n'ont permis de déployer leur talent que dans des œuvres relativement secondaires, si tant est qu'il y en ait pour le génie, — et qui se sont beaucoup plus préoccupés de l'art que d'eux-mêmes. Mais ils peuvent se consoler de la gloire qu'ils n'ont pas rêvée, de la popularité qu'ils n'ont pas recherchée, par l'immense respect qui se fait autour d'eux et qui s'attache longtemps à leur mémoire. Leur pensée d'ailleurs habite une région élevée où ils deviennent indifférents aux louanges vulgaires. Ces contemplatifs, ces poètes, ces infatigables chercheurs du beau aiment naturellement le silence, la solitude, tout ce qui invite au recueillement et à la méditation. Ils se plaisent à l'écart, loin des foules. Leur intimité avec l'idéal est exclusive et jalouse ; ils ont pour dernier mot : l'*odi profanum*... d'Horace. — Ne les plaignons pas trop. Il y a dans ces destinées une sorte de grandeur, celle qui consiste à s'élever au-dessus même de la plus noble passion, la passion de la gloire. On rencontre partout de ces hommes admirables d'abnégation ; et la province en compte certainement beaucoup à qui il n'a manqué pour être illustres que l'occasion de le devenir. Ce sont, permettez-moi de le dire, les hommes inédits. Sans êtres injustes envers ceux qui ont obtenu les faveurs de la renommée, nous ne saurions trop honorer ceux qui les ont dédaignées.

Cette destinée semble être plus particulièrement commune aux architectes. Quelque grandes que soient leurs œuvres, ils peuvent être illustres parmi leurs contemporains, mais presque toujours après eux s'efface leur mémoire. Pour quelques noms qui ont surnagé à travers les siècles, combien sont ignorés de la postérité à laquelle ils ont légué les puissantes créations de leur génie. Et parmi ceux même

Digitized by Google

qui sont arrivés jusqu'à nous, les Vitruve, les Palladio, les Philibert Delorme, ils le doivent, pour la plupart, moins à leurs monuments qu'à leurs écrits. Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël étaient de grands architectes, mais les biographes qui ont enregistré avec tant de soin les œuvres immortelles de leurs pinceaux, mentionnent à peine, et sans beaucoup de certitude, leurs compositions architecturales; et cependant Venise, Florence et Rome s'enorgueillissent de nombreuses constructions dues à ces maîtres. Giotto est plus connu par ses peintures que par son campanile de Sainte-Marie de Florence. On connaît quelques-uns des architectes de Saint-Pierre, le Bramante qui l'a commencé, le Bernin qui l'a fini. Qui se rappelle les noms d'Anthémius de Tralles et d'Isidore de Milet, les architectes de Sainte-Sophie? Pierre Lescot, Jean Bullant, les charmants architectes du Louvre, ont été à peu près oubliés, et l'auteur de la colonnade nous est moins connu par son œuvre que par les sarcasmes de Boileau. Presque tous les chefs-d'œuvre de l'architecture gothique en Europe sont restés anonymes. Pour un Erwin de Steinbach, pour un Eudes de Montreuil que la postérité salue comme des maîtres de l'art, combien d'autres noms sont restés enfouis dans les nécrologes des monastères.

Grâce à ses belles publications, à ses livres, à ses dessins, le nom de M. Chenavard sera sauvé de l'oubli. Longtemps avant que le Grand-Théâtre de Lyon ne rende à la postérité qui fouillera ses ruines la page de cuivre enfouie sous sa première pierre, longtemps après que les tombeaux de Berjon et de Bonnefond auront cessé d'exister, les bibliothèques conserveront dans leurs archives et offriront aux artistes studieux ces nobles modèles d'un art qui ne sera jamais dépassé, mais dont les traditions vont toujours s'altérant, et qui subit de plus en plus l'influence des vicissi-

Digitized by Google

tudes humaines. Les œuvres de Chenavard seront, dans ce siècle de transformation et de renouvellement de toutes choses, l'un des derniers et des plus gracieux reflets du génie de la Grèce. Terminons par ce mot qui résume à la fois tout ce travail et l'œuvre même que nous venons de parcourir, M. Chenavard est Grec. Il aura, comme André Chénier, pour admirateurs et pour disciples tous les esprits délicats qui auront respiré le souffle de l'antiquité, et qui, à quelque degré que ce soit, auront reçu d'Homère, de Platon, de Phidias, de Virgile, la révélation du beau. Enfant de l'illustre cité de Lyon, son intelligence appartient à une autre patrie qu'il n'a pas moins aimée. Bercé par ses chants, imprégné de sa lumière, nourri de ses parfums, la Grèce a été sa véritable mère; elle a été sa religion et son culte; il a vécu de ses souvenirs, attachant sur elle un regard plein d'amour, comme ces exilés dont l'Anthologie nous a conservé le lai mélancolique :

« Nous sommes de l'Eubée, — nos corps reposent sous « les murs de Suse. Hélas! hélas! que nous sommes loin « de notre patrie! »

J. Roidot.

Digitized by Google

LE

CHATEAU DE CARILLAN

NOUVELLE.

(SUITE)

Bien qu'un jeune homme d'aussi peu d'expérience que moi dût être peu observateur, je ne laissais pas d'être frappé de la bizarrerie et de l'inconstance du caractère de Julien. Les quelques propos que je viens de rapporter suffisent à te montrer combien il passait rapidement de la plus intime confiance à une soudaine irritation; du plus naïf, du plus joyeux abandon à une mélancolie, à une tristesse même, que je ne m'expliquais pas. Etait-ce donc là l'effet de six ans tout au plus qu'il avait vécu loin de moi? Et si ce jeune homme savait trouver ainsi des chagrins, s'il avait si peu d'énergie pour les supporter et les dissimuler aux yeux, était-il sage de ma part de me rapprocher de lui, de mêler au torrent troublé de cette vie inquiète le cours limpide de la mienne?...

J'ai presque honte maintenant de te rapporter ces défiances. Je ne le fais que pour ne négliger aucun des traits importants de mon histoire, et je m'empresse de te dire que ces pensées ne furent que la suite de la réflexion. Mon premier mouvement avait été d'accepter sans arrière-pensée la proposition de Julien, cédant à l'entraînement de l'amitié, de la compassion, de la curiosité si tu veux; ou plutôt exclusivement, je le crois, à l'irrésistible sympathie que doit éveiller partout notre ami.

Digitized by Google

Il me pressait de partir aussitôt ; mais je le retins pour le présenter à ma famille. Il consentit à passer le reste de la journée avec moi, en me demandant une minute pour prévenir deux compagnons qui l'attendaient et qui devaient partir avec nous pour Besançon.

Dans les courtes heures qu'il y passa, Julien sut se concilier ma famille. Il intéressa mon père par l'exposé d'idées nettes sur le commerce, sur l'économie. Il plut à ma sœur par le récit de quelques voyages, récit orné d'une profusion de couleurs bien propre à montrer combien ce riche cœur intéressait la sensibilité à tout ce qu'il observait.

Un peu avant huit heures du soir, nous arrivâmes, Julien et moi, sur le quai, au bord du Doubs. Il me présenta deux jeunes gens qui nous attendaient là. C'étaient ses amis, M. Léon Gérard et M. Alfred Pivalle. Cette présentation faite, Julien ajouta : « Ma voiture est en bas, nous allons nous embarquer ! »

Comme nous descendions la rampe du quai, je me demandai si Julien avait loué quelque pêcheur pour nous procurer le divertissement d'une traversée par eau à Besançon, ce qui se fait assez souvent. Mais à mon grand étonnement, j'aperçus une gracieuse embarcation que nous montâmes et qui s'éloigna aussitôt de la rive sans autre patron que Julien, à qui elle appartenait.

Un certain jour, à Londres, avec lord Nauphty, j'étais allé voir une course de canots, dans laquelle un pari l'intéressait. Je vis de près les deux héros de la fête. C'étaient deux *loups de mer*, ou plutôt deux ours de mer, à l'air farouche, à la barbe hérissée, aux bras velus et herculéens. Je ne m'étais donc pas fait de cet exercice une autre idée que celle d'un genre particulier de lutte, dont les athlètes sacrifiaient au penchant d'un peuple insulaire pour la navigation. Les lutteurs que j'avais vus appartenaient à la lie du peuple. Le

Digitized by Google

gain de leurs courses était la seule ressource de ces grossiers champions qui le consommaient dans l'ivresse. Le vainqueur fut porté en triomphe, par une troupe composée de marins avinés et de cette population amphibie des hideux faubourgs de Londres. Je m'étonnai même, bien que je ne reculasse devant aucune folie alors, que des jeunes hommes, qui connaissaient le luxe et avaient une bonne éducation, pussent se laisser entraîner par la passion du jeu au milieu d'un tel monde. A la vérité, j'observai bien un certain nombre de *gentlemen* montés sur la rivière; mais je pensai qu'ils n'étaient, comme nous, que des parieurs désireux de suivre de plus près la fortune du combat. Tu te fais facilement l'idée qui m'était restée de ce genre d'amusement, de *sport* pour parler anglais, et tu peux juger quel fut mon étonnement en voyant les amis de Julien quitter leurs gants pour prendre les avirons.

J'en fis part à Julien lui-même.

— « Je m'attendais bien à t'intriguer, dit-il. Tu as beau prétendre que tu n'as rien appris en Angleterre, tu y as fait tout au moins des études de mœurs. Nous, en France, nous ne sommes point précisément passionnés pour la navigation, car nous ne sommes pas insulaires; mais nous aimons follement la rêverie, la poésie, l'indépendance. Le peuple de Paris, qui possède le mieux l'esprit français, a sans doute créé la navigation de plaisance, à moins qu'elle n'ait pris naissance dans nos ports de mer. Quoi qu'il en soit, j'ai été présenté, du temps que je faisais mes études de droit, à un estimable médecin de Paris. Il avait une jolie maison de campagne, drapée derrière un rideau de peupliers, sur la pente d'un coteau de la Marne. Il m'invita à l'y suivre quelque dimanche et me fit faire une excursion sur la rivière. Je pris goût à ce divertissement. Nous passâmes bientôt toutes les fêtes de la belle saison, à pêcher, à naviguer sur la Marne,

Digitized by Google

au milieu d'îles gracieuses dans leur verdure, dans leur solitude, en présence de sites ravissants. Mon bon maître m'apprit à manier le crayon, ce qui fut à mes yeux un nouvel attrait de nos promenades. Un jour, il se décida, sur mes instances, à faire avec moi la traversée de Paris. Nous fûmes enchantés de cette excursion véritablement artistique, au point que nous la recommençâmes plusieurs fois.

« Pendant les vacances que je vins passer à Besançon, près de mon père, je réfléchis que notre rivière présente aussi de forts beaux sites avec autant de piquantes vicissitudes que la Marne, pour cette navigation pittoresque et aventureuse que j'y avais apprise. Deux ou trois fois, Gérard et moi, montés dans un bateau de pêcheurs, nous fîmes d'intéressantes excursions, dans lesquelles nous tenions tour à tour, avec un égal plaisir, la rame et le crayon.

« A mon retour de Paris, j'avais fait emplette de cette embarcation qui nous porte. Je la ramenai ici après m'en être souvent servi sur la Marne, pour visiter mon maître que j'avais dépassé dans mes progrès. Nous consacrâmes, Gérard et moi, nos loisirs à courir sur l'eau, aux alentours de Besançon, dont nous dépistions tous les jolis sites. Le docteur Alfred, qui est passionné pour la flânerie spirituelle, se joignit à nous, ainsi que deux ou trois autres camarades. Le cercle de nos excursions s'agrandit peu à peu, et voilà comment nous avons eu l'idée de venir te prendre dans ta ville dont nous connaissions déjà le chemin.

« Je pensais que nous pourrions arriver ce soir même à Besançon ; mais la politesse que tu as eue de me retenir à Dôle, nous empêchera d'être de retour avant demain vers midi. Nous ferons le trajet de nuit, ce qui est infiniment pittoresque, et ce retard ne nous sera qu'agréable, car nous ne nous sommes point embarqués sans précautions, ni sans biscuit. »

Digitized by Google

Pendant que Julien me faisait ce simple et attachant récit, pour me donner une explication dont j'avais bon besoin sur sa singulière manière de voyager, mille circonstances autour de moi éveillaient mon intérêt par leur charme et leur nouveauté.

A peine le quai de Dôle s'était effacé à nos yeux que les amis de Julien, laissant leurs avirons, avaient dressé la voile que lui-même prit en main. Alors j'avais pu me rapprocher de mon ravisseur, tandis que ses compagnons prenaient leurs aises dans leur barque, comme de bons bourgeois qui se sentent en sûreté au coin de leur foyer. M. Léon Gérard s'était couché au fond de l'embarcation, et je ne fus pas médiocrement surpris quand je crus m'apercevoir qu'il dormait. M. Pivalle, assis à la proue, le dos tourné au mât, fumait nonchalamment en regardant autour de lui et quittant de temps à autre son cigare pour chanter quelque refrain sans suite. Pour moi, placé à l'arrière de la barque, le coude appuyé sur les genoux de Julien, je ne pouvais revenir ni me rassasier de la nouveauté de cette position et du charmant spectacle qui nous environnait. Je pressais mon ami de questions à ce sujet. Lui, semblait jouir de mon étonnement, de l'embarras que me causaient les brusques mouvements du bateau sécoué par l'effort du vent et surtout du plaisir que je ne pouvais m'empêcher de trahir à la vue de quelques beaux sites, qui se succédaient rapidement.

La nuit commençait à tomber, et les rayons mourants du soleil donnaient au paysage des teintes d'or pleines de charmes. Quelque village nous souriait au détour d'un coteau. Au pied du vieux clocher qui jetait dans l'air les dernières notes de l'*Angelus* du soir, les enfants amenaient boire leur bétail à la rivière et nous regardaient, avec de grands yeux ébahis, passer insouciants et heureux, bercés par le mouvement de la barque. Un coup de vent produisait bientôt comme un chan-

Digitized by Google

gement à vue dans ce décor. Nous nous trouvions au pied de quelque côte abrupte, déchirée de rochers, auxquels le soleil prêtait des proportions et des nuances bizarres. La rivière se resserrait brusquement et franchissait le défilé avec un rapide courant. Dans ces passages peu profonds, nous apercevions des blocs de rochers bleuâtres et de grandes végétations échevelées qui glissaient rapidement sous la barque, en lui dérobant les secrets d'un monde sous-marin et féerique. Après ces rapides, le Doubs reprenait ses fonds insondables. Son eau paraissait sombre et noire, bien qu'elle jaillît en gouttes de cristal sous la proue de la barque. D'après l'escarpement des hautes parois de roches qui plongeaient à pic dans l'eau tranquille, je supputais l'effrayante profondeur du vallon que remplit la rivière et je me prenais à frissonner en réfléchissant que j'étais suspendu sur cet abime, isolé de lui seulement par la frêle ressource d'un esquif que le vent semblait à tout moment devoir renverser. J'étais le seul d'ailleurs à trembler ainsi : M. Gérard paraissait sommeiller et M. Pivalle fumait toujours tranquillement, quittant parfois son cigare, comme si, séduit par les beautés de la route, il eût été jaloux d'en éveiller les échos. De temps en temps aussi, il complimentait notre pilote au sujet de sa manœuvre, qui me paraissait par moment assez difficile.

Peu à peu, le soleil s'éteignit.

M. Pivalle fumait toujours mais chantait plus rarement. M. Léon Gérard s'était tout à fait endormi, et moi je cessais de regarder et d'entretenir Julien. Si tu songes combien la situation, l'heure et le spectacle étaient faits pour m'impressionner, d'autant mieux que je n'avais jamais rien vu dans de semblables conditions, tu ne t'étonneras pas que j'y fusse entièrement captivé. Les images se confondaient insensiblement dans l'obscurité. La rivière, qui brillait presque toujours comme une lame d'argent, se perdait aussi parfois dans

Digitized by Google

la brume du soir, sous le reflet sombre de quelque coteau, et je me demandais comment Julien pouvait conduire ses tranquilles amis, dont la sécurité d'ailleurs était bien propre à me rassurer. Souvent je voyais dans notre liquide chemin des obstacles imaginaires et j'ouvrais la bouche pour éveiller l'attention de notre guide. Mais je me taisais, confiant dans la finesse de ses sens exercés et je riais bientôt de mon illusion, en voyant la barque tracer toujours libre et légère son intelligent sillon.

Rien ne troublait entre nous le silence de la nuit, pas même Julien qui se penchait d'instants en instants à mon oreille pour me nommer à voix basse les points du littoral devant lesquels nous passions, pour attirer d'un mot mon attention sur quelque effet curieux de lumière ou plutôt d'ombre.

Tout à coup, il était environ dix heures, nous aperçûmes une maison éclairée, de laquelle s'échappait une musique harmonieuse. Les fenêtres étaient ouvertes pour laisser pénétrer l'air frais d'une belle nuit et elles lui livraient en retour les accords de deux instruments qui, sans doute à cause de la circonstance, me semblèrent d'une suavité incomparable. Je reconnus ce chant sublime qu'on appelle la *Dernière pensée de Weber*. Les notes qui vibraient dans la nuit et nous arrivaient comme enrichies de nouvelles modulations que leur prêtait le vent, me remplissaient d'une ineffable émotion.

J'eusse voulu ne pas quitter le site agreste, le pied du petit château, où tous mes sens étaient enchantés par la voix puissante de l'harmonie !

Je m'étonnai bientôt de voir ce vœu exaucé, car je m'aperçus que le bateau avait abandonné sa route et qu'il louvoyait devant le château, tantôt venant longer les terrasses qui baignaient dans le Doubs, tantôt glissant dans les joncs de la rive opposée. Je compris enfin que Julien faisait cette

Digitized by Google

manœuvre à dessein, désireux qu'il était de prolonger un charme qu'il ressentait autant que moi, pour le moins.

M. Léon Gérard se leva tout à coup en disant :

— « Sommes-nous au ciel?... Est-ce sainte Cécile qui touche de l'orgue?... » Puis il ajouta : « Bon ! nous voici à Carillan, et pour longtemps sans doute ! »

— Aie donc pitié de lui ! dit M. Pivalle à voix basse.

— C'est que, répondit M. Léon Gérard, nous serons bien mieux couchés sur l'herbe qu'ici... et le temps me dure d'y arriver.

— Tais-toi ! fit encore M. Pivalle d'une voix affaiblie, Julien va te traiter de matérialiste.

— Que m'importe? Les matérialistes ne sont-ils pas de beaucoup les plus heureux des hommes? Toi, tu l'es d'abord... ne t'en défends pas... Eh bien? Nous entendons cette musique céleste sans arrière-pensée ; elle ne nous fait que du plaisir, tandis que lui, « ajouta-t-il en baissant tellement la voix que je dus me rapprocher pour l'entendre, » lui, il souffre, il souffre horriblement et il prend comme un cruel plaisir à raviver sa douleur, à prolonger son tourment !..... Sais-tu qu'elle est excellente musicienne et son mari aussi !... Il devrait partir, Alfred : il est fou de rester ici... Cette situation fausse et poignante le torture ; cette musique le trouble tellement, qu'il nous fera coucher au milieu de quelque banc de sable, où l'on ne pourra ni débarquer ni faire du feu.

—Sois tranquille, dit Julien, qui avait saisi l'intention peut-être même ces paroles de son ami, avant deux heures nous serons à l'île de Ronchivalle et nous y dormirons. La nuit sera superbe et il ventera jusqu'au jour. Je te remercie de ne m'avoir pas chanté ce soir quelque folle chanson d'atelier, ou fourni quelque autre sotte distraction, comme tu as coutume de faire ici.

— J'ai eu tort de ne pas le faire et de ne pas troubler tes

Digitized by Google

tristes rêveries, répartit M. Gérard, c'était un bon service à te rendre. La seule ressource, avec les principes que tu as et que j'approuve d'ailleurs, c'est l'oubli. Comment peux-tu y arriver en agissant si follement? Tu viens à Carillan toutes les semaines... pourquoi faire?... Si l'un de nous ne prenait soin de t'accompagner dans ces malencontreux voyages, tu resterais sans doute un jour sans revenir!... Voyons, Julien, sois raisonnable! Où peux-tu, où veux-tu aboutir en te conduisant ainsi?...

— Tu as raison, « dit Julien, après un moment de silence et avec une voix émue : » « Je suis un fou! Mais qui aura le courage de m'arracher ma dernière consolation? La vue de Carillan n'est-elle pas le seul attrait de ma vie?..... Ah! tenez, je suis bien injuste, je vous oubliais! »

Des larmes se firent dans les yeux de notre ami, qui me pressa la main avec force, comme pour me faire comprendre le douloureux roman dont nos compagnons venaient de révéler l'existence. M. Léon Gérard le chassa doucement de sa place, comme pour le laisser libre d'écouter ses chagrins et tandis qu'il s'emparait du gouvernail, M. Pivalle, celui que Julien avait appelé le docteur, dit du ton bref, mais plein de cœur, qui lui était particulier :

— Le château de Carillan est en vente!

— En es-tu sûr? « fit Julien d'une voix étouffée. »

— Enfin!... s'écrie M. Léon Gérard.

Sous sa main la barque avait brusquement changé de direction, et, abandonnant le château, repris sa vive allure contre le courant de la rivière. Julien s'était assis de manière à voir Carillan le plus longtemps possible. Il tenait les yeux fixés sur les lumières fuyant dans la nuit; il semblait écouter et recueillir avidemment les notes qui volaient jusqu'à nous et nous arrivaient expirantes. Le silence le plus profond s'était rétabli dans notre société. Chacun se taisait, soit par

Digitized by Google

ménagement pour Julien, soit pour écouter sa propre émotion, car je ne pense pas qu'il fût possible d'être indifférent aux circonstances si poétiques de notre voyage nocturne, à la musique délicieuse que nous venions d'entendre d'une façon si singulière, et dont, pour ma part, je me souviendrai toute ma vie. !

Nous avions perdu de vue depuis une grande demi-heure le château de Carillan, lorsque M. Léon Gérard se mit à chanter, après quoi il entama une conversation piquante, vive, animée, semée de facéties que M. Pivalle relevait avec une prolixité vraiment étonnante de sa part. Je compris que les amis de Julien entreprenaient de l'arracher à sa pénible rêverie et je m'associai aussitôt à leur dessein. Julien, ainsi réveillé, sourit d'abord à nos efforts, dont l'amicale intention ne lui échappait sans doute pas. Il s'associa ensuite à notre causerie pour nous plaire, puis il se laissa peu à peu emporter loin de ses soucis, par l'esprit rapide et piquant de ses deux compagnons.

La conversation dura ainsi près d'une demi-heure et ne fut pas même interrompue par notre arrivée à l'île dont Julien avait parlé.

— Nous voici à Ronchivalle...? dit M. Gérard qui conduisait toujours le bateau.

— Eh bien, aborde à notre endroit... répondit Julien.

Bientôt nous étions tous à terre et notre ami me pilotait dans les sentiers d'une île parfaitement sauvage, où nous n'avancions qu'en brisant les aubépines, en tordant les lianes et les ronces, jalouses de défendre leur domaine rarement envahi.

— Cette île est plus déserte que celle de Robinson, dit joyeusement Julien. Voici notre cheminée, personne ne l'a touchée depuis un mois. Décidément, Léon, il nous faut fonder ici une chaumière. Nous y transborderons mon cabinet et ton atelier.

Digitized by Google

— Bah ! il n'y aurait pas beaucoup de murs mitoyens pour toi, par ici et mon atelier serait mieux achalandé que ton cabinet. Regarde-moi cet orme superbe et ses reins fièrement cambrés et ce grand chêne au travers duquel perce la lune. Voilà de magnifiques études, qu'il n'y a plus qu'à brosser !

Au bout d'un instant et tout en causant ainsi, les compagnons de Julien avaient fait, comme de vrais Indiens, les préparatifs et les dispositions de notre campement. Un grand feu fut allumé. La voile étendue sur l'herbe, transformée à la fois en nappe et en tapis, se chargea de provisions. M. Léon Gérard, en sa qualité de matérialiste et d'utilitaire, fit avec une charmante dextérité du café et du vin chaud. Julien m'offrit quelque chose de plus substantiel; mais je me ne sentais point envie de faire honneur à ce singulier souper.

La conversation n'avait point langui entre ces messieurs. Ils paraissaient beaucoup s'amuser de la position excentrique qu'ils s'étaient faite et elle me semblait à moi-même fort gaie.

L'amour, un sujet de causerie assez naturel entre jeunes hommes et particulièrement après les circonstances de notre excursion nocturne, fut mis sur le tapis. Assis tous quatre sur la voile du canot, les reins ou les pieds tournés au feu, nous dîmes chacun notre mot. M. Pivalle fut paradoxal ou tout au moins d'une piquante originalité :

« L'amour, dit-il, est une maladie.

« Ce qui le prouve, c'est qu'il est contagieux, qu'il a des symptômes, des pronostics et des diagnostics ; il se soigne ; il empire, disparaît, reparaît, sous des influences semblables, identiques, parfaitement régulières et faciles à connaître. Donnez-moi un amour contracté dans telle ou telle circonstance, je vous le guérirai par telle ou telle autre. La connaissance du mal, la donnée du remède, sa guérison

Digitized by Google

radicale, sont aussi certaines que toutes les autres parties de la médecine, où il serait même à désirer qu'on ne pût se tromper davantage et qu'on réussît aussi sûrement. Enfin l'amour est incontestablement une maladie, puisque c'est un trouble de l'économie au moins morale du corps, car je n'entends pas discuter entre Platon, Epicure et les moyens termes.

Rien ne donne une idée plus exacte de l'amour que l'électrisation des corps, qui en est de même un grave désordre. Sous une influence donnée, un corps s'électrise, c'est-à-dire qu'il se fait une scission, un schisme dans son intérieur, dans tout son être, entre deux principes opposés qui le constituent.

Sa nature physique et chimique n'est généralement pas altérée; ce n'est donc point sa matière, mais son essence immatérielle, son esprit, presque son âme, qui est profondément affectée et modifiée. Dans cet état, il a perdu quelques unes de ses propriétés; il en a acquis d'autres bien plus précieuses pour l'observateur; notamment il attire et il est attiré.

Félicien Raymond.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA QUESTION DU VITALISME ET DE L'ANIMISME

A PROPOS DU LIVRE DE M. LE PROFESSEUR BOUILLIER,

INTITULÉ :

Du principe vital et de l'âme pensante :

PAR LE DOCTEUR BARRIER,

Président de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (1).

En abordant la question du vitalisme et de l'animisme, je me propose moins la critique de la solution adoptée par notre savant confrère que la détermination des bases de la discussion. Ce problème, agité dans les écoles anciennes avec une égale passion par les philosophes et par les médecins, a cessé de nos jours d'attirer les efforts les plus actifs de la science. Si beaucoup de métaphysiciens et de psychologues modernes s'obstinent encore à affirmer l'importance des questions abstraites de la vie et de l'âme, les médecins en grand nombre les relèguent volontiers dans le domaine de l'imagination, de l'hypothèse, je dirai presque de la fantaisie.

Loin de moi cependant l'intention d'avancer que les médecins de nos jours se contentent d'un grossier matérialisme et nient la distinction des phénomènes de l'univers en plusieurs ordres. S'il y a des êtres appartenant à la matérialité simple, il en est d'autres qu'à juste titre on a dits vivants ou doués de vie, et c'est encore avec raison que, parmi les

(1) Lu à l'Académie, séance du 20 mai 1862.

Digitized by Google

êtres vivants, on a constitué, comme distincts, le groupe des végétaux, celui des animaux et celui des races humaines. J'imaginerais difficilement qu'aucun médecin de nos jours voulût sérieusement faire rentrer la biologie et l'anthropologie dans l'histoire de la matière brute.

Il est vrai qu'au delà de cette distinction qui s'impose à tous, en tant qu'elle est fondée sur les attributs sensibles et sur les fonctions apparentes, la discussion s'est ouvert un champ étendu, obscur, incertain, au moins mal défini, en y faisant entrer la question abstraite de la vie et de l'âme considérées comme principes des phénomènes propres aux plantes, aux animaux et à l'homme. Il faut bien l'avouer, c'est sur ce terrain qu'ont éclaté et que devaient nécessairement éclater les dissidences ; et ces dissidences n'ont pas seulement séparé les médecins et les philosophes les uns des autres, mais encore elles ont divisé la médecine et la philosophie en plusieurs sectes, je dirai, si l'on veut, en plusieurs écoles.

Ce fait constaté, je me demande pourquoi rien de semblable ne s'observe plus aujourd'hui dans les sciences physiques, pourquoi nous n'avons pas plusieurs écoles en astronomie, en physique, en chimie, et pourquoi coïncidemment les progrès de ces sciences ont été si étendus, si rapides, que l'esprit humain ne peut sans une légitime fierté contempler ses conquêtes, j'entends surtout celles qu'il a réalisées depuis moins d'un siècle, dans la connaissance du monde matériel.

Ai-je donc besoin de répondre à cette question, quand tout le monde sait, même l'élève qui n'en est encore qu'aux premières pages d'un traité de physique ou de chimie, que dans ces sciences l'observation et l'expérience servent à la fois de base et de contrôle, d'instrument et de pierre de touche, de méthode et de preuve ; quand personne n'ignore que les

Digitized by Google

formules générales, les lois n'y sont admises qu'à *posteriori* ; que l'hypothèse n'y est conservée qu'à titre d'expédient, de procédé ingénieux, de chemin détourné qu'on abandonne aussitôt qu'elle a servi à quelque chose, et qu'enfin la recherche des causes premières, des causes finales et de l'absolu en a été sévèrement bannie comme vaine et illogique?

Il n'en est point ainsi dans les sciences supérieures, ou, si des esprits logiques ont voulu leur donner la même base, les assujétir aux mêmes méthodes et leur faire abandonner les voies de l'hypothèse et de l'ontologie, ils n'y ont pas complètement réussi. Regardez les philosophes, vous les voyez, dans leurs discussions, s'adresser les épithètes souvent peu bienveillantes de panthéistes, de matérialistes, de spiritualistes, de rationalistes, etc. D'un autre côté, tendez l'oreille à la porte d'une académie de médecine, vous y entendez d'orageux débats, des disputes interminables entre ceux qui se disent organiciens et ceux qui se vantent d'être vitalistes ou animistes.

Il y a là, n'hésitons pas à le dire, quelque méprise, quelque équivoque. C'est que la question est mal posée ; c'est que l'on veut discuter ce qui ne peut être jugé ; c'est que le problème qu'on veut résoudre est tout simplement insoluble. Examinons donc de plus près quelle est l'attitude de la science, d'abord en présence de la vie, ou pour parler plus exactement, en face des êtres vivants.

Parmi ceux qui cherchent la vérité, les uns s'occupent des phénomènes de la vie, d'autres s'élèvent de l'étude des faits à la détermination des lois, d'autres enfin embrassent les faits, les lois et la cause de la vie.

Les premiers appliquent à l'étude des faits tous les moyens d'exploration, toutes les méthodes d'observation, d'analyse, d'expérimentation qui sont au pouvoir de l'homme, et ils ne

Digitized by Google

s'attachent qu'à décrire exactement les résultats de leurs recherches. Par leurs efforts, les faits, après avoir subi les vérifications nécessaires, sont constatés, admis, enregistrés et forment la base plus ou moins solide, plus ou moins complète et plus ou moins définitive de la science biologique.

Les seconds élaborent ces matériaux, les rapprochent ou les séparent, déterminent entre eux des rapports de ressemblance ou de différence, dans le but de les classer; puis ils arrivent à formuler des lois de coïncidence, de succession, d'accord ou d'antagonisme, et finissent par donnner à cet ensemble le caractère d'une série qui a sa place dans l'espace, son évolution dans le temps, et son titre de partie intégrante dans l'ordre universel.

Les autres enfin plus ambitieux veulent monter plus haut. Non contents d'affirmer, au nom de l'axiome : *pas d'effet sans cause*, que les phénomènes de la vie reconnaissent une cause, ils veulent que cette cause ait une existence propre, celle d'un être distinct des êtres vivants eux-mêmes, ils lui assignent un siège, veulent la définir en elle-même, en déterminer l'essence, la nature. Alors les plus sages se contentent d'admettre la force vitale dans une simple immanence sous le nom de propriétés vitales, pendant que les autres en font un principe vital, un agent, une substance, en quelque sorte une âme vitale, et commencent ainsi, dès le deuxième échelon de la nature, l'application de ce système de transcendantalisme, si énergiquement flagellé par le plus fougueux des critiques modernes.

Et pourquoi, dira-t-on, n'y aurait-il pas une âme vitale ou végétale, une âme pour les plantes comme pour les animaux? Sans doute je puis y croire; mais je ne puis le savoir. Ce que je sais mieux, c'est que je n'ai aucune prise directe sur cette âme par l'observation, par l'analyse, par l'expérimentation ; je ne sais ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle

Digitized by Google

n'est pas. Je comprends que je pourrais pendant toute mon existence disserter, disputer sur cette entité, sans faire un pas dans la science du règne végétal, et de mon impuissance à atteindre cette âme comme être, je conclus à la nécessité de l'admettre seulement en tant que force ou cause des phénomènes de la vie.

Passant au règne animal, je vois que dans l'étude de l'animalité, l'esprit humain a suivi la même marche et qu'après avoir admirablement créé la zoologie, voulant encore ici sortir du cercle des faits observables et généralisables, il s'est posé le problème de la nature du principe instinctif ou animal, que sans hésitation tant de philosophes ont qualifié d'âme des bêtes.

Pour éviter des répétitions, je franchis cette étape et j'arrive immédiatement au ploblème considéré dans l'homme. Dans ce microcosme que je veux connaître, je vois d'abord des phénomènes nombreux, variés, disparates, contrastés, hiérarchisés, dont l'ensemble s'élève au caractère d'unité harmonique. En procédant méthodiquement du simple au composé, je trouve dans l'homme tous les phénomènes et toutes les lois du règne minéral, du règne végétal, du règne animal, puis ce qui lui appartient spécialement, c'est-à-dire, certaines manifestations qui sont plus développées chez lui que chez les animaux du plus haut rang, ou qui lui sont exclusivement propres.

Ces manifestations, qui caractérisent l'homme et le différencient des animaux les plus rapprochés de lui, sont nombreuses, mais peuvent être rangées sous trois chefs : la *sensibilité*, la *volonté*, l'*intelligence*. Les actes de la sensibilité ont un caractère de *passivité* ; ceux de la volonté un caractère d'*activité* ; ceux de l'intelligence un caractère *mixte* ou *neutre* qui tient des deux autres, c'est-à-dire à la fois passif et actif.

Digitized by Google

Les phénomènes sensitifs, les sensations, les sens, n'offrent chez l'homme rien de bien distinctif, rien qui diffère fondamentalement de ce qu'ils sont dans l'animalité. Les actes de la volonté, les affections, les désirs, les passions offrent de plus grandes différences, surtout par leur développement qui, chez l'homme, est bien supérieur à celui que l'on constate chez les bêtes. Enfin, ceux de l'intelligence, les idées, élèvent encore plus l'homme au-dessus de l'animal, soit par l'étendue de leur sphère, soit par la nature de quelques-unes d'entre-elles, qui semblent tout à fait absentes chez les animaux même les plus parfaits.

Ces trois ordres de faits ont été considérés comme un domaine à part que se sont disputé, dans tous les temps, les physiologistes et les psychologues, les médecins et les philosophes. Les premiers ont voulu le retenir comme des fonctions du système nerveux, les autres ont tenté de l'usurper, en assignant à ces faits pour cause prochaine, l'action d'un principe différent du corps, auquel il ont donné le nom d'âme spirituelle. Cette âme est devenue l'âme *sentante*, l'âme *pensante*, l'âme *raisonnable*, l'âme *libre*, l'âme *consciente*, l'âme *personnelle*, etc., et les centres nerveux, dépossédés de toute intervention efficace ou efficiente dans la production de ces manifestations, ont été réduits au rôle d'agents de transmission au dehors et de communication avec les autres parties de l'organisme corporel.

Nous voici arrivés sur le véritable terrain de la question, sur le champ de combat des deux parties; c'est là que les physiologistes et les psychologues se sont rencontrés comme adversaires. C'est donc là qu'il faut nous arrêter, si nous voulons juger la querelle, afin d'examiner les armes des combattants et l'usage qu'ils savent en faire.

Ouvrons-nous les traités de psychologie? nous y lisons à chaque page: que la pensée est *l'essence* de l'âme; que la

Digitized by Google

personnalité, le moi, la conscience, la volonté, la liberté, la raison, sont des attributs *propres* à l'âme, des manifestations *directes* de l'action de l'âme. A quoi les médecins physiologistes répondent que de semblables assertions supportent difficilement l'examen. Ils nient catégoriquement que ces attributs, ces phénomènes, ces actions, comme l'on voudra, appartiennent exclusivement à l'âme, dérivent d'elle seule et indépendante de ses rapports avec l'encéphale. Nous vous mettons, disent-ils à leurs adversaires, en demeure, si ce n'est au défi, de nous montrer l'âme séparée de l'encéphale produisant une manifestation quelconque. Or si ces manifestations ne sont imputables qu'à l'action collective de l'âme et de l'encéphale, nous demandons de quel droit vous les revendiquez exclusivement pour l'âme. Est-il donc permis d'attribuer le produit de deux facteurs à l'action d'un seul? Quand le chimiste, considérant un cristal de sulfate de cuivre, se rend compte de sa coloration bleue par une modification imprimée aux rayons lumineux, nous ne le voyons pas affirmer que ce mode de réflexion de la lumière provient plutôt de l'acide sulfurique que de l'oxyde de cuivre, qu'il est exclusivement dû à l'oxygène, au soufre ou au cuivre qui entrent dans la composition du sulfate de cuivre. Non, cette couleur bleue appartient au corps entier. Ce corps, tant qu'il restera composé, aura des manifestations à lui propres, comme s'il était simple. Si, parmi ses réactions, il en est que je doive attribuer à l'un de ses éléments plutôt qu'à l'autre, c'est que cette réaction aura été précédée d'une décomposition. Ainsi, que je mêle une solution de sulfate de cuivre avec une solution de baryte, aussitôt j'assiste à une réaction d'où naît le sulfate de baryte; or, il est bien évident que cette manifestation est essentiellement liée à la décomposition préalable du sulfate de cuivre. Quelque grossière que soit cette comparaison, je ne vois pas en quoi elle manque de justesse ou d'à propos.

Digitized by Google

Mais, disent les psychologues, la matière ne saurait penser, il est impossible de comprendre qu'elle le puisse. L'étendue est l'attribut de la matière comme la pensée est l'attribut de l'âme, et ces deux attributs s'excluent nécessairement. La pensée suppose la simplicité, l'unité absolue de l'être pensant.

Ces assertions sont tranchantes, mais je ne puis m'empêcher de les trouver singulièrement hasardées; le sens ne m'en paraît pas clair; je les entends mal, et j'en cherche en vain la preuve dans l'observation des faits.

D'abord je demanderai jusqu'à quel point il est permis de faire intervenir la notion de l'absolu dans l'étude de l'homme. Nous savons tous que cette conception ne s'impose à l'esprit qu'à l'état de rapport, même dans les mathématiques, et que nous ne rencontrons jamais l'absolu dans aucune des choses qui nous environnent. Le chercherons-nous avec plus de succès dans l'homme lui-même? Examinons.

L'homme se voit, se sent, se connaît, d'abord comme un ensemble de parties liées entre elles, comme un système d'organes dont le consensus lui procure l'idée de son unité. Mais la quantité des parties dont il se compose n'a rien d'absolu, et toutes ne lui sont pas nécessaires pour qu'il conserve sa qualité d'homme. Privé de ses membres, d'un ou de plusieurs de ses sens, d'une ou de plusieurs de ses facultés morales et intellectuelles, de sa conscience, et, par conséquent, du sentiment même de son unité, il peut ne pas cesser d'être un homme.

En second lieu, qu'est-ce que l'unité de l'homme, considérée dans les phases successives de l'existence? L'idée que j'avais de mon unité à vingt ans, et celle que j'en ai à cinquante, se ressemblent sans doute encore assez pour me donner le sentiment d'une similitude avec moi-même. Cette idée, qu'après tout je sens naître et se formuler dans ma tête, s'y éla-

Digitized by Google

bore sans doute par le même mécanisme aujourd'hui qu'hier; par conséquent, elle se ressemble encore à elle-même, et m'atteste ma continuité personnelle. Mais cette continuité n'est pas absolue, puisque le sentiment de mon unité m'échappe par moments et s'interrompt dans certaines conditions, dans le sommeil, par exemple. En même temps, je sens bien qu'il s'est fait des changements dans tout mon être; que, sous bien des rapports, je suis dissemblable à moi-même, car mes sentiments, mes passions, mes idées, ne se sont pas moins modifiés que mes qualités physiques.

Voilà par quelle filiation de jugements j'arrive à sentir et à comprendre que je suis *un et divers* au même titre, c'est-à-dire dans une *certaine mesure* et non d'une manière *absolue*. Mon unité n'est que la continuité de mon être soumis à une évolution incessante dans le temps, de même que par le consensus de mes organes, et à un instant donné, j'ai l'idée de mon unité dans l'espace. Par conséquent, il n'y a rien d'absolu dans ma personnalité, ni dans les changements que j'ai subis. La première n'est pas restée identique, et les seconds n'ont pas été assez radicaux, assez complets pour la détruire.

Est-il plus vrai, est-il démontré que la pensée ne puisse appartenir qu'à un être simple, c'est-à-dire indivisible et indécomposable? La question vaut la peine d'être examinée de près. Le premier fait à prendre pour point de départ, c'est que l'homme pense; il n'y a là rien à contester. Mais, dans l'homme, qu'est-ce qui pense? à coup sûr, ce n'est pas une partie quelconque de lui-même, ce n'est ni sa main, ni son pied, ni son œil, ni sa langue, ni son cœur, ni son estomac; mais c'est peut-être bien son encéphale.

L'hypothèse matérialiste qui n'admet rien en dehors de l'organisme corporel, accepte sans hésiter cette conjecture, et l'appuie sur tout ce que l'observation nous apprend de

Digitized by Google

l'influence qu'exercent sur la pensée les conditions variables de l'encéphale en rapport avec l'âge, le sexe, la santé, la maladie, la veille, le sommeil, le tempérament, etc.

Par contre l'hypothèse spiritualiste affirme que l'âme pense seule et à l'exclusion de l'encéphale, parce que, seule, elle est une substance simple, immatérielle, tandis que l'encéphale est un composé de parties, incapable par conséquent de produire une idée simple telle que celle du moi. Nous savons déjà ce que vaut cette hypothèse, nous l'avons réfutée, ou plutôt nous avons montré qu'elle est entièrement gratuite et sans preuve.

Reste une troisième opinion qui attribue la pensée, ou plutôt les manifestations supérieures de la sensibilité, de la volonté et de l'intellect à un principe composé, à l'organisme *psycho-cérébral*, à cet ensemble dont les deux éléments combinés ne se séparent jamais tant que dure l'existence humaine.

De ces trois opinions, la première et la seconde me paraissent également fausses. Aussi difficiles à démontrer qu'à réfuter par l'observation directe, elles pèchent, celle-ci, l'hypothèse ultrà-spiritualiste contre la méthode, et celle-là, l'hypothèse matérialiste contre l'induction et l'analogie, qui peuvent, seules, nous faire admettre l'existence de l'âme et croire à son immortalité. J'adopte donc la troisième, mais je ne regarde pas comme opportune en ce moment l'exposition de la doctrine qu'elle renferme; car pour être convenablement présentée, elle exigerait des développements que je n'ose ici me permettre.

Je n'ai plus qu'à tirer les conséquences des considérations précédentes, pour déterminer, comme je l'ai dit en commençant, la nature du problème que M. le professeur Bouillier a voulu résoudre, et voici en quels termes il me semble possible de les formuler.

Digitized by Google

1° Le principe qui, dans les plantes, dans les animaux et chez l'homme, est uni avec l'organisme corporel de ces êtres, pour y coopérer aux manifestations de la vie, de l'animalité et de l'hominalité, reste inaccessible à notre observation directe.

2° Insaisissable comme être, échappant à toute analyse, inconnu dans ses manières d'être, dans ses propriétés statiques, ce principe nous est, à plus forte raison, caché dans son essence, dans sa nature, et ne peut être l'objet d'aucune définition.

3° L'idée que nous devons y attacher reste limitée à la notion de cause, de force, d'activité. C'est en définitive, pour nous, un élément dynamique et ce n'est rien de plus.

4° Si cet élément dynamique est pour nous indéfinissable et indescriptible, il devient logiquement impossible de dire s'il est le même ou s'il est différent dans les plantes, chez les animaux et chez l'homme. Les raisons pour et contre semblent également hypothétiques. La théorie d'un dynamisme unique, celle d'un double dynamisme, et enfin celle d'un triple dynamisme, qui, au fond, ne serait pas plus déraisonnable que les deux autres, restent à l'état d'hypothèses pures.

5° Par conséquent et pour conclusion finale, je pense que le problème du vitalisme et de l'animisme, tel qu'il a été posé, débattu et interprété par notre éminent confrère, dans son ouvrage d'ailleurs remarquable à bien des titres, est un problème insoluble, dont l'étude peut être féconde en controverses, mais reste stérile en vérités utiles, pour le médecin comme pour le philosophe.

Je devrais m'arrêter ici, puisque je puis me croire arrivé au but que je m'étais assigné. Mais peut-être sera-t-on porté, faute d'y avoir assez réfléchi, à tirer de l'opinion que je viens d'exprimer des conséquences extrêmes qui ne sont point dans ma pensée. De ce que je nie la possibilité d'at-

Digitized by Google

teindre par l'observation directe l'âme et sa nature, on conclura peut-être que je veux refuser à la psychologie son droit de cité et un rôle important parmi les sciences. Il n'en est rien. Je considère la psychologie comme une branche spéciale de la physiologie, ou plutôt de l'anthropologie, dont le domaine comprend les phénomènes moraux et intellectuels de la vie humaine. Que les philosophes et les médecins, sans trop se préoccuper de la nature de l'âme, unissent leurs efforts pour analyser les facultés les plus nobles de l'être humain ; qu'ils en étudient les rapports pour les coordonner et les classer ; puis, qu'ils parviennent, s'il est possible, à en expliquer le mécanisme et à en formuler les lois. Tel est, à mon sens, l'objet réel et le but utile de la psychologie.

Je dis l'objet *réel*, puisque le travail nécessaire pour l'atteindre peut s'accomplir, soit à l'aide du sens intime pour ce qui se passe en nous-même, soit à l'aide de l'observation et de l'expérience pour ce qui se passe chez les autres. Enfin je dis le but *utile*, parce que de l'étude exacte de nos facultés morales et intellectuelles, de la connaissance des conditions les plus propres à en assurer l'équilibre et le jeu harmonique, doivent dériver les véritables principes de la direction et du développement progressif de l'homme et de la société.

BARRIER.

Digitized by Google

DEUX POÈTES PROVENÇAUX.

La *Farandole*, par M. Anselme Mathieu ; la *Grenade entr'ouverte*, par M. Théodore Aubanel (1).

—

A ANSELME MATHIEU.

Dieu fit l'esprit ailé pour qu'il s'enfuie
Aux horizons les plus étincelants,
Mais où voler, dans ces jours accablants
Où l'oiseau même en liberté s'ennuie?

L'eau tombe à flots. Par la vitre qu'essuie
Mon doigt distrait, mes regards indolents
Musent en vain des venants aux allants ;
Comme au dehors, au dedans c'est la pluie.

Le Rhône, en bas, chantonne et va son train,
Et moi je songe au repos souverain
Qu'offre son lit au rêveur las de vivre.

Mais à ma porte on frappe. Gai réveil!
Entrez, Messieurs l'Amour et le Soleil!
Gentil poète, on m'apporte ton livre.

C'est ce charmant sonnet qui nous a apporté pour la première fois le nom de M. Anselme Mathieu. On comprend qu'il nous donna un vif désir de lire son livre. Certes, pensions-nous, M. Soulary doit se connaître en beaux vers : lui, qui possède si bien le sens de la forme achevée, le tour hardi, l'idée neuve condensée dans un langage saisissant, lui dont la poésie jaillit comme les fontaines glacées de la

(1) *Avignon :* Roumanille, éditeur ; *Lyon :* Méra, libraire.

Digitized by Google

roche vive, ne pourrait s'éprendre d'un livre jeté dans le moule ordinaire des écrivains qui pâturent sur le fonds communal de la poésie.

Assurément notre attente n'a pas été trompée, et si jamais poète possédât cette inspiration primesautière, que les Anglais qualifient si bien du nom de *genuine*, c'est à coup sûr M. Mathieu; c'est à coup sûr aussi M. Aubanel. C'est à dessein que nous réunissons ces deux noms, car ceux qui les portent ont plus d'un trait commun, tout en conservant des physionomies biens distinctes; l'un pétri d'une sève plus rustique et plus empreint de bonhomie; l'autre de race plus fière et d'aspirations plus vastes.

On connaît très-peu en dehors de la Provence et de l'ancien Comtat les poètes provençaux modernes. M. Mistral est le seul dont un grand succès ait répandu le nom dans toute la France. C'est aussi incontestablement parmi eux la personnalité la plus forte, et de beaucoup le talent le plus complet. Aussi sont ils orgueilleux de ses triomphes comme d'une gloire personnelle à chacun, car rien n'est plus touchant et plus sympathique que cette solide et tendre amitié qui unit entre eux tous les *felibre*, comme ils s'appellent.

Nous comprenons d'ailleurs très-bien qu'on hésite avant de lire des ouvrages écrits dans un dialecte particulier, que nous autres gens du Nord, sommes toujours tentés de regarder comme un patois. On s'accommode difficilement de poètes qu'on ne peut connaître que par traductions, et nous avouerons franchement, pour notre compte, avoir cru longtemps que les poésies provençales ne comprenaient que des pièces populaires, d'un ordre restreint et secondaire, dont les ouvrages de M. Jasmin peuvent donner une idée. Nous n'étions pas bien sûr que la Garonne n'étendît pas son cours jusqu'en Provence, et les farces grossières qui composent la littérature aborigène de Marseille n'étaient pas propres à nous détourner de cette pensée, pas plus que les élégies de M. Reboul à nous

Digitized by Google

donner une bien haute idée de l'originalité méridionale, lorsqu'elle se traduit en français.

Or, rien de moins vrai. Sans doute, la renaissance de la poésie provençale a commencé il y a une vingtaine d'années par des ouvrages à la portée du populaire. C'est le grand succès obtenu dans ce genre par M. Roumanille, qui a déterminé le mouvement d'où est sortie aujourd'hui une véritable littérature. Sous ce rapport M. Roumanille a été l'inspirateur de MM. Mistral, Aubanel, Mathieu, Tavan et autres. Encore maintenant, M. Roumanille est en Provence à peu près l'unique poète du peuple. Il est tel de ses ouvrages dont cinq mille exemplaires se sont écoulés. Ses élèves, mais non certes ses imitateurs, appartiennent à un ordre différent : plus appropriés au goût des lettrés, ils sont trop relevés pour les autres, et M. Aubanel lui-même serait moins connu si son nom n'avait été lu fréquemment dans l'almanach que publie chaque année M. Roumanille. Enfin, parmi les pièces de ce dernier, celles qui sont dans une tonalité moins familière sont non seulement moins goûtées, peut-être aussi sont elles moins bonnes. M. Roumanille ne s'est pas traduit en français et il sent parfaitement que cela vaut mieux pour lui. Le cercle est plus restreint, mais le succès plus grand. Ceux qui ne comprennent pas le provençal éprouveront le plus vif plaisir à la lecture de la simple traduction de MM. Mistral, Aubanel, Mathieu ; nous n'osons les assurer qu'ils goûteraient autant M. Roumanille, malgré son incontestable talent.

C'est à cet écrivain qu'on doit surtout la formation définitive de la langue, dont l'orthographe et les termes depuis longtemps étaient incertains et variables ; il a fallu rejeter des formes surannées, en fixer d'autres, faire enfin tout un travail d'épuration et de consolidation. On lui doit la plus vive gratitude de ces services, tout en reconnaissant qu'il avait enfermé la littérature provençale dans des limites un peu étroites, et que peut-être aussi, il lui avait imprimé, no-

Digitized by Google

tamment, une 1848, la tendance à de certaines affinités un peu exclusives. On eût regretté de voir cette littérature devenir un instrument plutôt qu'un but. On supposait, à tort sans doute, que les applaudissements prodigués par MM. de Falloux et Armand de Pontmartin eussent été beaucoup moins chaleureux s'ils n'avaient eu pour objet que le mérite littéraire de la nouvelle école, quelque grand qu'il pût être d'ailleurs.

Les travaux de MM. Mistral, Aubanel et autres, ont complètement ôté à cette école le caractère que l'on eût craint de voir se développer. Ils font de la poésie pour la poésie, la poésie sans préoccupations étrangères de caste et de coterie, la poésie qui n'est l'écho que d'elle-même.

Nous tenons surtout à faire connaître aujourd'hui MM. Mathieu et Aubanel, car tout a été dit déjà sur M. Mistral, et sa valeur est maintenant incontestée.

Le livre de M. Mathieu s'appelle la *Farandole :* un nom de Provence. C'est celui d'une danse folle; jeunes gens et jeunes filles, se tenant chacun par l'extrémité d'un mouchoir, courent aux jours de fêtes dans les rues des villages ; le long serpent enroule et déroule tour à tour ses anneaux qui se croisent et s'enmêlent suivant certains rhythmes. Chacun passe et repasse incliné sous le bras élevé de son voisin ou de sa voisine, et les rires et les cris de joie s'échappent comme d'une volée de passereaux. C'est où le soleil est plus chaud encore, dans cette partie dont Arles est la reine ruinée et toujours orgueilleuse, que la Farandole prend un mouvement plus étourdissant; là, quand deux danseurs commencent par hasard, jeunes et vieux tout est entraîné dans le branle; c'est pour eux qu'a été inventée la légende de ces danseurs forcenés, possédés du diable, qui dansèrent sans cesse ni repos, sans pouvoir s'arrêter jamais : tant que leurs jambes étaient usées jusqu'aux genoux qu'ils dansaient encore.

Bien nommé le livre de notre auteur. Il sent son terroir ; il a poussé en plein soleil, parmi les cailloux et les pier-

Digitized by Google

railles, comme les lavandes et les sauges sur les collines rocailleuses des Alpines. Comme dans les grappes portées par la vigne du poète, un moût rose et chaud bouillonne dans chaque vers.

Rien ne ressemble moins à la poésie de convention que la poésie des Provençaux modernes en général. Ni Lamartine, ni Victor Hugo, ni Alfred de Musset, cette trinité de grands hommes, ces trois chefs d'école, n'ont déteint sur eux. Le « vague des passions, » inventé par Châteaubriand, et qui, comme une liqueur enivrante et funeste, s'est infiltré dans les veines de tous les poètereaux, est absolument ignoré des nôtres. Ils ne procèdent non plus ni des Anglais ni des Allemands, ni de Gœthe ni de Shakespeare. Ainsi de M. Mathieu : il dit ce qu'il sent, tout ce qu'il sent et rien que ce qu'il sent. C'est la bonne manière. Il ne chante ni l'Ecosse, ni l'Italie, ni la foi, ni le doute, ni les dégoûts vagues, ni les « élans sans cause, » ni les « tristesses innommées. » Il chante ce qu'il voit et ce qu'il aime, son village de Château-Neuf, les filles de Château-Neuf, les vignes de Château-Neuf, le soleil de Château-Neuf. Le poète est de bonne race, de cette race latine naturellement artiste, écrivain à ses heures, paresseux avec délices, insouciant de tout, pourvu que le soleil luise clair; cherchant et aimant tout ce qui est beau, beau ciel, beaux fleuves, belles filles ; vrai fils de la bonne terre, et heureux par-dessus tout quand il vous offre comme il nous le disait lui-même :

« Bon vin, bon pan, bon cor. »

Car, après avoir lu les *Farandoles*, nous avions voulu voir le pays où étaient nées ces filles folles et alertes. Nous avions, une autre année déjà, fait ce que nous appelions « le pèlerinage de Mireille, » allant de St-Rémy à la ville et au rocher, ruinés tous deux, des Baux ; des Baux à Arles et au village des Saintes-Maries assis dans ses lagunes salées, entouré de salicornes où paissent les grands troupeaux de taureaux noirs, au bord des vagues fouettées par le mistral. Nous regrettions qu'en passant à côté de Maillane, une

Digitized by Google

fausse honte nous eût empêché d'aller frapper à la porte du poète de Mireille. Bien résolu cette fois à nous garder d'une timidité déplacée, nous nous acheminâmes vers Château-Neuf-des-Papes, comme vers une vieille connaissance déjà faite dans le livre de M. Mathieu. Et voilà comment, un jour de printemps, nous longions le large et splendide Rhône, à partir du pont suspendu qui relie Orange à Roquemaure.

Nous apercevions les immenses pans de murailles ruinées, débris du château sur lequel le soleil d'avril versait ses flots d'or. On suit d'abord le pied de *Garrigues*, de collines pelées, où se tordent de petits bois de lentisques où, parmi les pierrailles, poussent ces plans qui donnent le vin pour « réchauffer les poètes de la Provence. » De l'autre côté de la route, c'est un spectacle bien différent : des îles vertes du Rhône, de ses bords feuillus sortent des platanes aux troncs blanchâtres, des frênes argentés, dont les feuilles miroitent comme les rayons du soleil qui tremblent dans les flots du Rhône. Au bord de l'eau traînent les branches grises des saules et, au-dessus, les peupliers élèvent dans le bleu pur du ciel leurs colonnes de feuillage. Toute cette verdure est revêtue de cette fraîcheur que donne le printemps, et qui est plus indicible encore dans les contrées du midi ; toutes les feuilles s'agitent, toutes les cimes se balancent. En tête d'une de ces îles, sur un rocher que prolongent de vertes prairies, se dresse la silhouette ruinée du vieux château de Lers. Au-delà du Rhône, la ville blanche de Roquemaure et ses tours perchées sur des rochers dont il ne reste plus que deux étroits tronçons, moins larges que les tours qui semblent vaciller sur leurs cimes. Au nord, sur la même rive. d'autres ruines dans la poussière lumineuse du soleil, celles du château de Montfaucon, sentinelle avancée de la chaîne des montagnes qui court du sud au nord, presque parallèlement au Rhône, au bout d'une longue plaine boisée. Plus au sud, le profil ferme des vieilles fortifications de Villeneuve et sa tour isolée qui

Digitized by Google

dut servir de tête au pont St-Bénezet; et tout le long de ces ruines, baignant ces îles, ces bois, court le Rhône étincelant. A mesure qu'on s'approche de Château-Neuf, on découvre le village étagé sur la colline. Le terrain, dit Mistral, grimpe encombré de cailloux énormes vers le village, grimpe rougeâtre, exposé au midi et appuyé sur des gradins murés à pierre sèche. Il est assis au milieu des vignes, de ces fortes vignes qui se passent d'échallas, de ces nobles vignes couronnées d'oliviers, qui produisent sans merci un vin royal, impérial, pontifical! A mesure que nous montions vers les ruines, on commençait à découvrir les masses du château des Papes qui dominent Avignon et se détachent sur les teintes bleutées des Alpines. A l'est, on aperçoit le dos énorme du Ventour, sur lequel étincelaient encore au sommet quelques traces de neige, puis un peu plus près, les cimes déchiquetées de Gigondas.

Telle est la patrie, tel est le séjour du poète Nous nous mîmes à sa recherche. Une femme ridée avant l'âge comme toutes les femmes du midi, mais ayant sur le front une forêt de cheveux couleur de l'aile du corbeau, et montrant en parlant deux rangées de dents éblouissantes comme la neige que nous voyions sur le Ventour, nous enseigna, dans le langage du pays, la demeure du poète, et s'offrit à nous conduire. Dans les petites villes de la Provence, il est à peu près impossible d'obtenir une réponse en français; heureux si l'on comprend seulement votre question! Chemin faisant, notre conductrice eut le temps de nous raconter beaucoup de choses sur M. Mathieu: il s'était marié récemment; il avait épousé une fille de Château-Neuf, une simple *artisane*, disait-elle : mais il avait été touché du grand amour qu'elle portait à la mère du poète. Nous entrâmes chez ce dernier. Il était à quelques pas de là, chez le charron du village, gravement attentif à voir emmancher une pelle; et, de vrai, la simple et franche bonhomie qui lui faisait rechercher cette paisible distraction n'est pas mieux empreinte dans son visage aux yeux bleus clairs,

Digitized by Google

au nez fortement aquilin, au sourire fin et bienveillant, qu'elle ne l'est dans ses vers.

Après l'échange de quelques politesses, nous prîmes la liberté de le complimenter sur son récent mariage. Que voulez-vous ! nous répondit-il simplement : « Nous avons tous trop chanté les filles du pays pour ne pas être taxés d'inconséquence, si nous fussions allé chercher femme ailleurs. » Il nous fit part ensuite de ses projets. Il était fortement préoccupé, pour le moment, d'arracher deux *hémi-nées* d'oliviers qui s'étalaient à nos pieds sur des pentes exposées au soleil du midi, afin de les remplacer par des vignes de Tokay, dont le produit ne devait pas être vendu, mais bien consacré exclusivement à accueillir ses amis et ses confrères, car nous l'avons dit, jamais amitié ne fut plus profonde que celle qui unit entre eux tous les poètes de Provence.

Nous nous sommes étendu sur cette visite parce que le pays et la personne de notre poète font comprendre non-seulement sa poésie à lui, mais encore celle de tous les autres Provençaux. Pour aimer ces vers il faut aimer ce pays : ceux à qui l'un ne dirait rien ne comprendraient pas les autres.

Il ne faudrait pas croire que la bonhomie de M. Mathieu exclue un art profond, une recherche patiente. Loin de là, M. Mathieu, en vrai fils des races méridionales, a le sens plastique très-développé, très-cultivé. On ne trouvera jamais chez lui ces incohérences, ces notes hors du ton, ces platitudes qui, à côté d'expressions fortes et vraies, blessent le sens et l'oreille dans tel poète rustique que nous pourrions nommer. Non, il est amoureux de la forme, il la caresse, il fait entrer la muse dans cette étroite tunique de lin, où le corps se moule comme le sein de la femme de Pompéi dans la cendre du Vésuve. Il n'est pas moins expert dans le langage français : rien de plus artistement travaillé que la traduction française qui accompagne le texte provençal. M. Mathieu ressemble sous ce rapport à M. Mis-

Digitized by Google

tral ; il a, comme lui, des archaïsmes charmants, des ellipses hardies, des brusqueries, une sobriété qui dénotent un *dilettante* accompli de la langue.

Nous ne résistons pas au plaisir de donner la preuve de ce que nous avançons. Voici une pièce, la *Vieille Vigne*, qui est à notre avis un petit chef-d'œuvre. Elle est tirée de la partie des livres intitulés, à juste titre, les *Soleillades*. Nous ne faisons pas ici des exercices de littérature; nous n'avons pas à apprécier l'étude de chaque tournure, à appeler l'attention sur l'exactitude et l'appropriation de chaque mot : nos lecteurs en jugeront assez pour eux-mêmes.

LA VIEILLE VIGNE.

J'ai une vigne à Château-Neuf, — dans un vallon des Combes-Masques, — sur le revers d'un précipice : elle comble ma cuve, elle emplit mes flacons.

Le vin qu'elle jette est parfumé — comme un bouquet de thym : — c'est un baume pour l'estomac, — c'est un flot d'or qui coule au soleil.

Ma vigne est vieille, elle a deux cents ans : — au son gaillard des chalumeaux, — et en dansant, dit-on, les sorcières — en bonne lune l'ont plantée.

A l'insolation de blonds rochers, — dans un sol caillouteux encombré de pierraille, — elle a pour ceinture de hautes herbes, — des yeuses, des rhues et des chênes à Kermès.

Elle a de longs bras entortillés — comme des ventres de dragons ; — et son feuillage, lors des vendanges, — ressemble à des flammes de cinabre.

Comme à l'abri des tertres, — on voit errer la salamandre, — dans les pierrées du coteau — ainsi ma vigne se promène.

Mais lorsque arrive le temps frais, — vite, vite elle épand ses branchages ; — ses sarments verts deviennent touffus — comme une cépée de lambrusques.

Et de ses vrilles où s'enlacent les rossignols, — elle se cramponne et s'enchevêtre, — mieux encore que sur les tas de cailloux — une touffe de clématite.

Elle est belle, alors, à faire joie, — comme les jeunes filles de la Nerthe, — lorsqu'elles forment leurs branles folâtres, — pieds nus et le front ceint de myrthe.

Digitized by Google

O ma vigne ! à la fin d'août, — quand le raisin tourne et mûrit, — plus agréable est ta vue — que celle de la mer onduleuse.

Dans tes grappes si blondes, — qui sur tes pampres nonchalamment s'étalent, — un moût suave et rose, — goutte à goutte s'amasse.

La joie gonfle l'*alicant*, — le rire crève la *cournoïse* ; — dans la *clarette* et le *blanean* (*), foisonnent les chansons gaillardes.

Puis, quand tes grains se rident, — viennent les tourdres, les jeunes merles, — les perdreaux, comme attirés par un appeau, — tourner autour de tes grandes touffes.

La morille tout en fleur, — dans ta bonté inépuisable, — naît de tes larmes, — quand je te taille, ô ma vénérable vigne !

Tu es tout le bien que je possède au soleil, — ô toi, la vieille du terroir ! — Mais tiens-toi fière, bien qu'en peu de temps — un seul araire et cultive.

Si d'autres clos sont orgueilleux, — parce qu'aux rois ils vendent leurs flacons, — des poètes de Provence tu échauffes les chants, — ô ma vigne des Combes-Masques !

Une autre pièce charmante, dans un ton différent et pleine d'une raillerie à la fois fine et indulgente, c'est une réponse au poète Roumanille qui avait repris M. Mathieu « au sujet de ses baisers. » Le conseil que donne à son tour l'accusé au moraliste dans la dernière strophe est un trait achevé.

Bien douce est la pensée — bercée — sur l'aile de l'amour ! — Loin de la contredire — et te moquer de moi, ô troubadour,

Tu devrais dire à Gathoune : « Donne tes baisers — à celui qui sait t'aimer ; — et de lui, sur ton front tiède, — reçois — les flammes du bonheur. »

L'auteur des *Songeuses* — querelle — mes vers amoureux des jeunes filles ! — Cependant ta *Marguerite* — te crie : — « Je suis ce que tu as de beau. »

Que diraient les troubadours, — tes pères, — s'ils venaient d'où ils sont ? — Ils joindraient les épaules, — et pâles — trouveraient tes arguments.

Si notre vieille école — assemble — tant d'immortels couplets, — c'est que les troubadours, — compère, — ne chantaient pas seuls.

(*) Noms des diverses variétés de raisin.

Digitized by Google

Si le monde remarque — Pétrarque, — est-ce pour ses vers latins ? — Oh ! non ! mais pour Laure, — qu'il exalte — le matin et le soir.

Si de Saïl d'Auvergne — les aulnes — savent encore le nom, — Peirol ne l'a pas en vain — chantée, — en tenant ses genoux.

Qui est-ce qui réchauffe — et emplit d'enthousiasme — Raimbaud de Vacqueiras ?—C'est la belle Béatrix,—qui bêle—d'amour entre ses bras.

Qui donna courage — et gaîté — à Gui de Cavaillon ? — La comtesse Garsende, — breuvage — qui de lui fit un lion.

Toi donc, si de la vie — extatique — tu veux savoir la splendeur, — cherche-toi une brune ! — et égraine — le rosaire d'amour.

Ce n'est pas à dire que toutes les pièces du volume soient aussi finies en leur délicatesse. En général, M. Mathieu tend à se préoccuper un peu exclusivement du style du détail, pour ainsi dire, aux dépens de l'ordonnance et de la composition. Certaines pièces n'ont pas assez un commencement, un milieu et une fin, trois choses indispensables. On pourrait quelquefois y ajouter des strophes, en retrancher sans que cela fût bien visible. D'autrefois il leur manque ce trait final qui en doit être comme le bouquet. Dans l'*Oisillon en cage, le Baiser du Vendredi-Saint*, par exemple, le thème est déjà connu et épuisé. *Le petit chat* tourne au madrigal. Le XVIIIe siècle a mille exemples des mêmes formes de composition. Mais en revanche quoi de plus gai, de plus alerte que celle intitulée en provençal *Zou* ! (en avant !) *Fleur du Rhône* est encore un bijou de finesse discrète. Mais une des plus enjouées et d'un esprit charmant est celle intitulée : *Lélette et Norade*, qui clôt le volume d'une manière piquante. C'est la belle nuit de Noël ; Lélette et Norade, et toutes les filles chantées par le poète, vont adorer la Vierge et l'Enfant chez les Béthléémites.

Lélette, dit Norade, il se dit même—qu'aux pécheresses— il sourit : à cette nouvelle. — « Vite ! s'écrie Lélette, partons vite, Norade ! — allons voir la bienheureuse ! »

Les pauvres filles n'ont pas grands présents à offrir ; Norade et Lélette portent des figues pendulines ; Margaï et

Digitized by Google

Fleur de Rhône, quelque chose de moins volumineux encore, « de l'amour en fleur. »

Les jeunes filles partirent, — les jeunes filles de Mathieu ; — et de Dieu, — dès leur apparition, obtinrent pour leurs baisers — pardon.
Et Lélette et Norade, — depuis lors sont bien heureuses.

De M. Mathieu à M. Aubanel la transition est facile. Nous l'avons dit : malgré le cachet, le parfum spécial de chacun d'eux pourrions-nous dire, les poètes de Provence n'ont pas de commun que la langue. Ils sont nourris de la même moelle; ils appliquent surtout le même procédé poétique, que nous appellerons le procédé homérique. Ils prennent pour sujet ce qui est sous leurs yeux, de leur temps, et ils le peignent avec les traits les plus exacts possibles. Ce n'est pas à dire pour cela que leur poésie ait le caractère de ce qu'on est convenu d'appeler le *réalisme*. Ils dessinent sans doute les objets avec une précision rigoureuse, mais sans chercher à en faire ressortir de préférence le trait grossier ou vulgaire, sans choisir de parti pris le modèle le plus laid, en choisissant, au contraire, le modèle le plus beau. La bonne Nature est comme un marchand généreux et inépuisable ; il possède tout et donne tout ce qu'on lui demande; il ne faut pas espérer rien obtenir d'autre que de lui, mais il faut que le chaland sache choisir ce qui convient. Qu'a fait Homère, sinon de peindre aussi les choses et les hommes de son temps avec l'exactitude la plus merveilleuse? En lui chaque épithète porte juste, chaque notion est exacte, chaque trait est fidèle, et cependant Homère n'est jamais bas. Eumée, le gardeur de porcs, est aussi noble qu'Agamemnon, le pasteur des rois, et pourtant un gardeur de porcs était, il y a trois mille ans, ce qu'est encore aujourd'hui un gardeur de porcs. Les hommes passent, les choses changent, mais la beauté est éternelle. Elle revit partout. La locomotive peut aujourd'hui être un sujet à la poésie aussi bien que jadis le quadrige antique, l'immense steamer aux aubes puissants aussi bien

Digitized by Google

que le noir vaisseau d'Homère. Un poète lyonnais nous décrivait, il y a quelques jours, une de ces mêlées antiques où se choquaient les phalanges grecques et les masses asiatiques. Il peignait chacun de ces objets, qu'après les artistes et les poètes de l'antiquité, nous ne pouvons concevoir autrement que parfaitement beaux : il disait le guerrier :

Qui, blessé se relève,
Brandissant à genoux une moitié de glaive,
Pâle, la bouche ouverte et les regards éteints ;
Son casque renversé pend derrière ses reins.
L'autre parle, orgueilleux du vain défi qu'il lance ;
Mais une flèche part et, mère du silence,
La flèche vient clouer sa langue à son palais ;
Il chancelle, accablé sous la grêle des traits.

Sous les plis cadencés de la tunique grecque, le poète s'était plu à cacher le corps vivant d'une idée moderne. Mais il n'a pas reculé d'autres fois devant l'expression matérielle des objets les plus voisins de nous et les plus en opposition, en apparence, avec les formes antiques. A notre avis, le poète ne descend pas lorsqu'il nous représente la locomotive :

Toujours, toujours, grondante,
En son formidable repos.
Des âpres grincements de son haleine ardente
Elle épouvante les échos.
L'eau, comme une sueur, découle sur la fonte.
L'air brûle à vingt pas tout autour,
De son fût ondoyant, qui s'épaissit et monte,
La fumée obscurcit le jour.
Courage ! sans relâche apportez de la houille
Pour alimenter le brasier.
Versez l'huile aux essieux, effaçez toute rouille.
Polissez le cuivre et l'acier !
Que la locomotive, à partir toute prête
Reluise en sa robe d'airain.

Le même écrivain a montré, dans son poème de *Jacquard*, qu'il n'est pas jusqu'à l'humble métier de l'ouvrier en soie

Digitized by Google

qui ne puisse trouver sa place en de beaux vers. Si cela est vrai pour notre ouvrier étiolé, hélas ! que doit-ce être pour le paysan, le pasteur, en cette chaude terre de Provence, encore tout imprégnée de sève antique. Si le commerce et l'industrie, comme l'a démontré le même écrivain,(1) ont,dans l'antiquité, de si profondes affinités avec la poésie, pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui ? Les procédés industriels de l'antiquité, pour être plus imparfaits, seraient-ils plus propres à inspirer la muse? Je crois bien plutôt que ce ne sont pas les sujets qui manquent, mais les poètes, et que, si la vie antique nous paraît si belle, c'est que nous la voyons au travers d'Homère.

M. Mistral est sans contredit, parmi les Provençaux, celui qui a poussé le plus loin l'application de cette poétique. M. Aubanel n'a pas une sérénité aussi olympienne ; il est plus personnel; il nous ouvre son cœur; mais il suffit d'en lire deux lignes pour comprendre que c'est aussi un vrai poète. On sent qu'il a été touché d'en haut. Sa poésie est pleine de sanglots ; son cœur gonfle; il déborde ; il éclate, mais qu'il y a loin de ces plaintes naïves aux douleurs de Werther, d'Oswald ou de René, dont tant de pauvres poètes ont essayé de nous donner un pâle reflet ! Il nous émeut parce qu'il est lui-même, parce que sa douleur est sa douleur à lui, douleur qui n'est pas, comme dans ses devanciers, l'écho d'illusions dissipées, d'ennuis incurables, d'aspirations inassouvies, mais douleur profonde, sincère, émouvante, qui s'attache à l'image d'une brune enfant, dont le sourire avait entouré le cœur du poète de doux liens ; douleur qui ennoblit, épure et fortifie au fond, et ne laisse rien à l'âme de ces exhalaisons malsaines qui s'échappent des tristesses de Joseph Delorme.

Mais le grand charme de la poésie de M. Aubanel c'est la jeunesse. Les grands rêveurs dont nous parlions tout à l'heure, ces âmes orageuses qui ont été comme l'apparition

(1) Discours sur les affinités de la Poésie et de l'Industrie.

Digitized by Google

d'êtres dont l'exemplaire n'existait pas encore, Werther, René, Obermann, n'ont jamais été jeunes. M. Aubanel a cette jeunesse, cette fleur que rien ne peut remplacer. Toutes les qualités peuvent s'acquérir, se développer au moins; la jeunesse seule ne dépend pas de nous; c'est un moment, c'est une lueur, et cette lueur éclaire toute cette partie que M. Aubanel a nommée le *livre de l'Amour*. Il y a là des cris comme le poète n'en retrouvera plus dans sa poitrine.

Que veux-tu, mon cœur, quelle faim te tourmente! Oh! qu'as-tu, pour crier toujours comme un enfant?

Comme un enfant tu cries et tu pleures, comme un enfant qu'on a sevré; pauvre cœur d'amour affamé, après le bonheur tu cours, tu cours...

Que veux-tu, mon cœur, quelle faim te tourmente? Oh! qu'as-tu, pour crier toujours comme un enfant?

Tu voudrais, quelque part dans le monde, avec elle, bien loin t'en aller, et te cacher, et ne plus revenir; car le bonheur, il faut qu'il se cache!

Que veux-tu, mon cœur, quelle faim te tourmente? Oh! qu'as-tu, pour crier toujours commme un enfant?

Au lieu d'écrire sur le papier, tu voudrais dire ce que tu n'as pas dit; tu voudrais... Rien que sa souvenance te fait mourir et te fait vivre.

Que veux-tu, mon cœur, quelle faim te tourmente? Oh! qu'as-tu, pour crier toujours comme un enfant?

Tu voudrais doux et longs embrassements, et, jusqu'à demain, couvrir de baisers son front charmant, sa jeune main, ses mains arrosées de ses pleurs.

Que veux-tu, mon cœur, quelle faim te tourmente? oh! qu'as-tu, pour crier toujours comme un enfant?

O beauté, pain de la jeunesse, ô pain savoureux, beau pain blanc, ô pain qu'en tremblant l'on mange, pain de l'amour, pain des caresses...

La pièce continue ainsi, ou plutôt ce n'est plus une pièce, ce sont des sanglots inarticulés, des soulèvements convulsifs, comme ceux qui gonflent encore la poitrine longtemps après qu'on a cessé de pleurer. Et quelle consolation recevrait le poète? n'a-t-il pas dit en tête de son livre :

J'ai le cœur bien malade, malade à en mourir; j'ai le cœur bien malade, et ne veux pas être guéri.

Digitized by Google

Quoi de plus ravissant et, il faut le dire aussi, de plus parfaitement composé que le tableau naïf, dont la contemplation a la puissance d'arracher un instant le poète à sa douleur; quelle grâce champêtre sans mièvrerie! quelle émotion pleine de jeunesse! on sent bien que le cœur n'est pas définitivement scellé dans le tombeau et que, si la beauté l'a fait mourir, la beauté saura le ressusciter, comme Lazare, le troisième jour !

Ce n'était pas une reine, une reine et son train, galopant noblement sur sa blanche cavale, et qui, dans les grands bois, soulève jusqu'aux branches toute la poudre du chemin.

Noblement galopant sur sa cavale blanche, ce n'était pas une reine avec dames et varlets, qui, d'un mot de sa bouche et seulement d'un coup d'œil, vous fait le visage rouge ou pâle.

Ce n'était qu'une enfant sur un âne gris, qui, le long du sentier, allait tout doucement, et pour la première fois je voyais la bachelette qui, à coup sûr, ne m'avait jamais vu.

C'est vers la Fontaine-des-Prés qu'elle se dirigeait ; il se trouva que le chemin était étroit pour passer tous les deux, et la fillette dit : — Jeune homme, prenez garde , l'âne rue ! — et elle me sourit;

Tenez, passez devant! — Et avec délice, alors je la regarde et je m'arrête, et voilà qu'elle fait halte. Une reine sans doute, m'eût tourné la tête, mais cette enfant tourna mon cœur.

Oh! ce n'était qu'une enfant, et elle n'en était que plus belle ! Son corset de bazin, trop petit et trop juste, bâillait un peu devant, et ses jolis bras nus sortaient de sa manche de toile.

De fichu, elle n'en avait pas : c'était au temps de la chaleur ; avec un rameau de mûrier s'éventait l'adolescente ; au doux balancement de l'âne qui trottait, pendaient ses beaux pieds sans chaussure.

Elle s'arrête. — Un an de plus, et de moi elle avait honte ! — Et pourtant, et pourtant nous ne parlâmes pas d'amour ; mais l'enfant devenait fille, et chaque an, chaque journée la faisait plus grande et plus gentille.

Pour les traits, pour la grâce et pour la majesté, je n'en vis oncques, d'enfant pareille, dans les grandes villes. Vous pouvez chercher longtemps, vous pouvez chercher sur mille tant de beauté et d'innocence !

— Ma mignonne, quel est ton nom? — Je vais vous le dire : les gens m'appellent Rose, et ma mère Roset. — Et ton âne comment l'appelle-t-on ? Blanquet ?.. — L'enfant alors se met à rire.

Digitized by Google

— As-tu des frères, as-tu des sœurs, ou tes parents n'ont ils que toi ? — Je suis l'aînée de cinq. — Toi, l'aînée, jeunette ? — Un qui s'en va tout seul, un qui tête encore, avec deux autres par-dessus !

— T'a-t-on appris à lire ? es-tu allée à l'école ? — Oh ! oui. — Ta communion ? — Je l'ai faite l'an passé. — Et où vas-tu ? — Mes parents moissonnent, nous sommes pressés ; je m'en vais à la plaine, derrière la colline.

Et l'enfant tourna rond parmi les jeunes pins... — O beauté, comme il faut que tu sois puissante, pour avoir, un petit moment, de mon cœur, de ma vie amoureuse ôté le fiel !

On voit combien M. Aubanel, quoique de la même école, ressemble peu à M. Mathieu. Nous comparerions volontiers les poètes Provençaux aux plantes des Alpines ; lavandes et sauges, menthes sauvages et thyms, toutes ont des parfums de même famille, senteurs fortifiantes, salubres, qu'il est impossible de confondre avec les énervantes odeurs des jardins, et cependant toutes ont des parfums dissemblables. M. Aubanel sait faire vibrer des cordes que ne possède pas la lyre insouciante et artiste de M. Mathieu ; il a des accents plus mâles, plus profonds ; la langue de feu de la Pentecôte est descendue sur sa tête, mais M. Mathieu a des finesses plus délicates, des nuances plus discrètes, des ciselures plus achevées. Il écarte les moindres dissonnances d'idée et de style. Nous goûtons peu, au contraire, dans M. Aubanel, l'emploi des mots « varlet, bachelette, oncques » et quelques autres qui sont devenus surannés sans avoir le charme des archaïsmes, qu'il faut plutôt chercher dans la tournure que dans le vocabulaire.

On ne connaîtrait, du reste, qu'incomplètement M. Aubanel par la partie intitulée le *Livre de l'Amour ;* dans celle nommée *l'Entre-Lueur*, il se rapproche parfois de ce genre gracieux et familier où excelle M. Roumanille ; la *Bessonnée* est le plus ravissant tableau de genre ; les *Tireuses de Soie* est un exemple que l'exactitude, la fidélité la plus rigoureuse dans le pinceau, peut ne pas exclure la beauté poétique. Mais M. Aubanel possède aussi ce que nous appellerions le

Digitized by Google

souffle, *spiritus*, en poésie ; il s'élève naturellement à des proportions plus grandioses, et, sous sa plume, l'humble scène campagnarde des *Faucheurs*, prend en sa rusticité les accents d'un hymne.

I.

Plantons nos aires (1), allons ! secouons l'indolence, et mouillons de salive le bord du marteau !

Je n'ai qu'une paire de braies, et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

La femme et les enfants attendent la becquée ; la faux est ébréchée... Ce soir ils auront du pain.

Je n'ai qu'une paire de braies et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

A qui fait son métier, jamais ne manque le vivre. Mes amis, sur la hanche, ceignons nos *coufié* (2).

Je n'ai qu'une paire de braies et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

La fille et la mère prennent leurs grands chapeaux ; les enfants des faucheurs apportent les râteaux.

Je n'ai qu'une paire de braies et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

Le plus jeune, à la main, dodeline une fouace ; l'aîné porte le bissac et chemine devant.

Je n'ai qu'une paire de braies et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

— Que portes-tu ? — Des piments, du *cachat* (3); des ciboules, un morceau d'omelette. — En voilà bien assez !

Je n'ai qu'une paire de braies et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

Tu es brave comme un sou !... — Mes amis, bon courage, partons pour la fauche, les faux sur le cou !

Je n'ai qu'une paire de braies et qui tombent en loques, mais nul n'est tel que moi pour marteler les faux !

(1) Aire, clavéu, enclume portative dont se servent les faucheurs pour marteler le tranchant de la faux.

(2) *Coufié*, étui de bois plein d'eau, dans lequel les faucheurs tiennent la pierre à aiguiser.

(3) *Cachat*, fromage pétri, qui acquiert par la fermentation un goût excessivement piquant.

Digitized by Google

II.

A la nuit, de ce pré, il n'en restera guère, n'est-ce pas, fameux faucheurs? et l'ouvrage luira !

Le soleil qui darde fait resplendir les faux.

La faux va et vient, rien ne lui échappe ; les sauterelles sautent sur les lignes de foin.

Le soleil qui darde fait resplendir les faux.

En travaillant, certes ! s'amasse l'âpre faim pour sabler le vin fort et broyer le pain dur.

Le soleil qui darde fait resplendir les faux.

Adieu ! l'herbe et les fleurs ! les râteaux râtelaient, et les grillons criaient de douleur et d'effroi !

Le soleil qui darde faisait briller les faux.

Je suis las et ployé ! Aussi bien, en un jour, faucher cinq *héminées*, et le temps de marteler la faux !

Le soleil qui darde ne fait plus briller les faux.

Le voilà tout par terre ? Vienne une bonne lune !... Faisons brûler une pipe, et puis, tant pis s'il pleut !

Le soleil qui darde ne fait plus briller les faux.

Que les faux à la solive branlent appendues... et mangeons la salade assaisonnée d'ail.

Le soleil qui darde a fait briller les faux.

Tel est ce petit poème aux accents homériques. Le français exige des ménagements qui empêchent de toujours rendre l'énergie et la concision de l'original ; ainsi les culottes du faucheur ne tombent pas en loques » comme dit la périphrase françaises elles sont

« troncado au quièu. »

On conçoit que toutes les pièces ne se peuvent tenir à cette hauteur: La *Vierge de la Grotte*, la *Chanson de Noce*, *Notre-Dame d'Afrique*, par exemple, sont d'un ordre inférieur et rentrent davantage dans le moule usité.

La troisième partie du volume, le *Livre de la Mort* est comme traversé de lueurs étranges et sinistres. M. Aubanel saisit admirablement le côté sombre de certaines scènes ;

Digitized by Google

c'est incontestablement, des Provençaux, le talent le plus dramatique. Le *Neuf Thermidor* et le *Chien de St-Joseph*, deux pièces bien connues dès avant la publication du volume, donnent une idée de l'énergie et de l'originalité que peut atteindre M. Aubanel. M. St-René Taillandier a cité ces deux petits chefs-d'œuvre dans la *Revue des Deux-Mondes*. La *Blouse noire*, *puella*, *la faim* sont des élégies vigoureuses où M. Aubanel a su rajeunir des sujets souvent traités.

Nous espérons beaucoup de cette renaissance de la poésie provençale. Ou nous nous trompons fort, ou il y a là une mine nouvelle, un filon inconnu, qui produisent et produiront de riches trésors. D'abord, les Provençaux forment une école, et il n'y a pas aujourd'hui ailleurs en France d'école littéraire. Les grands maîtres de la poésie moderne que nous avons cités, Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Musset n'ont pas eu d'école ; ils n'ont eu que des imitateurs ce qui est bien différent. Le cachet particulier à une époque, qui a fait le succès de ces poètes, les a fait aussi vieillir, à mesure qu'a marché le temps. Leurs œuvres *datent*, comme on dit. Depuis eux, il a paru sans doute de brillantes individualités, mais qui ont suivi chacune sa voie, sans aucun lien qui les rattachât les unes aux autres. Et puis, cette poésie qui a sa racine dans les entrailles populaires, est une poésie jeune; elle a quelque chose de ce qui n'appartient qu'aux peuples et aux littératures en voie de se former. En effet, n'est-ce pas un fait surprenant aujourd'hui qu'une littérature purement populaire, qui se soutient presque uniquement par le peuple? Cela n'indique-t-il pas une race qui a des aptitudes toutes particulières, et en même temps une langue qui a sa valeur propre, qui peut vivre de sa propre vie? Supposez MM. Mistral, Roumanille et les autres, nés en Normandie ou dans le Berri, écrivant dans le patois Berrichon ou bas-Normand, pensez-vous qu'ils eussent un seul lecteur? Nous avons trouvé, au

Digitized by Google

contraire, leurs œuvres sur la table des plus humbles demeures de Provence. C'est qu'aussi, il faut bien le dire, il y a aussi loin du paysan Berrichon ou bas-Normand à l'araire et au pâtre de Provence, que des gras pâturages d'un pays, aux rocs ou aux plaines caillouteuses de l'autre ; ou bien encore de la lourde *bourrée*, sautée par ces campagnardes hautes en couleur, à massive carrure, dont les forts sabots ébranlent le sol, à la vive *Farandole*, dansée par les sveltes filles, au visage doré, d'Arles ou de St-Rémy.

Quiconque a visité à fond la Provence, a vu dans la Camargue les *gardians* passant leur existence sur les reins blancs de leur cavale, armés de leurs tridents, au milieu des troupeaux de taureaux noirs paissant dans les lagunes salées comme dans les *Pampas* de l'Amérique; quiconque a vu ces *Ferrades* d'Arles ou de Fontvieille, où les jeunes filles, montées sur des chevaux de Camargue, piquent et poursuivent les taureaux; où de robustes joûteurs saisissant ceux-ci par les cornes, et appuyant leur solide épaule contre celle de l'animal, le renversent et roulent avec lui dans la poussière comme deux lutteurs dans l'arène antique ; quiconque a vu encore ces pêcheurs riverains des mers latines, balancés leur vie durant sur le dos des vagues, a pu saisir les différences profondes qui séparent ces populations des nôtres, et comprendre qu'il y a là les éléments d'une poésie jeune et vivante. Peu de personnes savent qu'en France et à nos portes existent une race, des mœurs, des traditions qu'on va curieusement chercher dans les climats les plus lointains. En dépit des invasions barbares, de l'introduction des formes féodales, de tout un monde en contradiction avec le génie antique, là s'est conservée la vieille âme phocéenne, la même aptitude plastique, et le sang grec lui-même n'a pas disparu dans les infusions successives de sang étranger qu'ont apporté les catastrophes du moyen-âge.

Les légendaires des premiers siècles racontent que lorsque le christianisme commença à s'étendre sur la terre

Digitized by Google

hellénique, on entendit sortir des bosquets sacrés, et des bois et des sources consacrés aux Nymphes des voix qui s'écriaient : « Le Grand Pan est mort ! » Cette mélancolique plainte ne s'appliquait qu'à la partie mythique du génie grec; le sentiment plastique, l'union de l'homme et de la nature que symbolisait le dieu Sylvestre, ne devaient point disparaître avec les dogmes ; ils se sont conservés dans les terres latines et spécialement dans cette contrée que baigne le Rhône, de l'ancienne principauté d'Orange à cette pointe de Camargue où vint s'échouer le vaisseau qui portait d'Orient les saintes Maries ; et si les légendaires écoutaient bien, il pourraient entendre sortir encore aujourd'hui des bois de chênes verts ou de pins maritimes, des touffes de salicornes ou des grottes des rochers, cette autre parole : « Non ! le Grand Pan n'est pas mort. »

CLAIR TISSEUR.

Digitized by Google

LE MÉDECIN BIEN PORTANT.

Je conçois qu'une belle chevelure convienne au charlatan qui vend de la pommade pour la faire croître ; il paraît alors une preuve vivante de l'efficacité de son secret, et porte sur le crâne son brevet de capacité. Je suis moins pénétré de la convenance d'une brillante santé pour un médecin, et, sans nier tout le mérite qu'il peut joindre à son teint fleuri, à son brillant embonpoint, qu'il me soit permis d'émettre quelques doutes sur les désagréments qui peuvent résulter pour ses malades de son facies de prédestiné et de son physique veuf de toute souffrance et vierge de toute privation.

Pleurez avec ceux qui pleurent, disent la Charité et la religion, c'est-à-dire, ce me semble, partagez leurs peines pour en alléger le poids. Puisqu'il en est ainsi, je ne vois pas pourquoi je ne dirai pas, moi, *souffrez avec ceux qui souffrent* si vous voulez diminuer leurs maux. Les tourments de l'âme demandent des remèdes aussi bien que ceux du corps, et si les consolateurs des premiers doivent être tristes, pourquoi ceux qui soignent les seconds, ne devraient-ils pas être un peu malades ; car enfin, on ne sent vivement la privation d'un bien qu'alors qu'on l'a perdu soi-même, et l'Esculape à santé de fer peut-il compatir aux souffrances qu'il ignore ? doit-il leur donner tous les soins, leur prodiguer tout son intérêt, lui qui ne les ressentit jamais ? Ceci m'apparaît déjà comme un grave inconvénient, mais il en est bien d'autres. Écoutez !

Vous voilà malade dans votre chambre, bien chauffée ; là, les deux pieds sur les chenets, la tête baissée, livré à la coloquinte de vos réflexions, vous regardez languissamment votre large pantalon, dans lequel flotte la maigreur de vos jambes ; votre gilet, dont l'ampleur s'accroît chaque jour, et qui repose plissé et dé-

Digitized by Google

tendu sur votre ventre aplati. Cet aspect vaut pour vous toutes les élégies les plus touchantes ; vous vous attendrissez sur vos os saillants, vous pleurez sur votre graisse évanouie, enfin vous broyez du noir, et la pensée de votre maladie s'est emparée de toutes vos facultés, comme elle a marqué son empreinte sur tous vos membres ; votre pauvre corps est dévasté par le régime, timbré par la diète. Tout-à-coup un homme gras, frais, réjoui, facétieux, apparaît à vos regards ; c'est votre docteur ; le sourire est sur ses lèvres, le bonheur dans ses yeux, la santé dans sa carnation ; sa main blanche et potelée s'empare de la vôtre, maigre, sèche, ridée, jaunâtre, et, tandis qu'il compte les pulsations de votre cœur, n'êtes vous pas alors disposé à compter, de votre côté, les avantages qu'il a et qui vous manquent ? Son bien-être physique ne fait-il pas pour vous un douloureux contraste avec l'état misérable où vous végétez ? Vous voyez, dans sa prunelle claire et resplendissante, comme dans un miroir, la langue épaisse et chargée qu'il vous fait tirer. Il vous ordonne, sans s'émouvoir, des potions atroces d'amertume, qu'il n'a jamais goûtées ; il vous met impitoyablement à une diète scrupuleuse qu'il n'a point observée lui-même ; il ne sent pas en un mot tout le poids de la réclusion et des privations qu'il vous impose ; aussi est-il peut-être moins disposé qu'un autre à ne les exiger qu'alors qu'elles sont d'une absolue nécessité : sans doute il ne prescrit tout cela que pour notre bien-être futur, mais sa présence ne nous pénètre-t-elle pas mieux de notre mal présent ?

Puis, peut-il donner à notre malaise toute l'importance que nous lui donnons (cela va sans dire), et qu'il mérite peut-être ? pouvons-nous amarrer longtemps sa conversation sur le terrain de notre indisposition ? Les idées riantes que lui inspirent une circulation de sang active et florissante, n'envahissent-t-elles point le temps de ses visites, que nous voudrions voir s'employer tout entier à parler de nos misères corporelles ? Ne répugnons-nous pas à croire à la sensibilité d'une âme revêtue de si belles chairs et si richement empâtée ? Sa figure n'est-elle pas pour nous ce que l'eau était pour la soif du malheureux Tantale ? Ne sommes-nous pas égorgés moralement par ses deux mentons, ses joues

Digitized by Google

rondes et rosées, et, s'il se lève en pirouettant, et court admirer à notre glace sa face de chanoine, ne réfléchissons-nous pas involontairement que cette même glace ne nous sert que pour observer si une nouvelle teinte jaune ne s'est point épanchée sur notre teint et si notre langue ne s'est point surchargée d'une récente couche de bile? Oh! tout cela est triste, très-triste, et je me prends à désirer que nos Esculapes aient tous de bonnes petites maladies chroniques, qui les mettent mieux en harmonie avec les malheureux qu'ils visitent. Comme alors il s'établirait entre eux l'épanchement plein de charmes d'un mutuel intérêt! Ils écouteraient, sans nous interrompre, le récit de nos maux, nous compatirions à la peinture des leurs; ils nous guériraient en nous plaignant, nous les plaindrions quand ils nous guériraient; ce serait charmant, et il y aurait du plaisir à être malade.

Oui, j'en demeure convaincu, si l'on veut être bien traité dans ses souffrances, il faut choisir, parmi les docteurs, non le plus habile, mais le moins robuste, car jamais je ne concevrai Esculape sous les traits joyeux de Silène; en un mot un médecin joufflu, rosé, fleuri, est pour moi une anomalie, un médecin racorni, voûté et cacochyme, la première des consolations.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

LETTRE AU SUJET DU JARDIN DES PLANTES.

Monsieur Aimé Vingtrinier, directeur de la *Revue du Lyonnais*.

Lyon, 21 mai 1862.

Monsieur,

Votre *Revue*, qui m'accorde avec tant d'obligeance une place pour rappeler les souvenirs du vieux Lyon et proférer quelques doléances au sujet de certaines disparitions regrettables, voudra bien me permettre de faire aujourd'hui amende honorable. J'ai plusieurs fois déploré *les transformations que l'édilité lyonnaise a fait subir à la moitié inférieure et supérieure du jardin des plantes*, et je viens avouer que j'ai été *bien aveugle ou bien injuste*. Le *Salut Public* du 15 mai courant, dans un immense article glorificateur, décrit les travaux opérés dans la *région septentrionale de Lyon*, et il nous dit : « En présence de tels avantages, devons-« nous regretter le sacrifice d'une végétation qu'encadraient trís-« tement des maisons de sept étages, et qui versait une ombre « humide sur le front de quelques promeneurs essoufflés ? » Je viens donc confesser que j'ai été assez aveugle autrefois, pour ne pas m'apercevoir de l'*ombre humide* des vieux et grands arbres du jardin de la *Déserte*. J'ai eu dernièrement le plaisir de traverser la partie inférieure de cette promenade par un magnifique soleil, et, en effet, je n'ai pas rencontré sur mon passage la moindre petite feuille coupable d'humidité dangereuse. Je remercie beaucoup le critique du *Salut Public* de m'avoir ouvert les yeux et appris les inconvénients de l'*ombre humide*. Les maisons que l'on construit à la place des arbres, donneront une ombre sans humidité.

Je prie mes compatriotes de me pardonner, car je suis un

Digitized by Google

Lyonnais d'autrefois, et, comme le dit encore le *Salut Public* du 7 mai dernier, en parlant du vieux Lyon : « Vous devez juger de « ce qu'étaient les mœurs des habitants ! ! » J'avoue que j'ai conservé ces vieilles mœurs, que j'aime l'antique devise du *virtute duce*, que je ris de la vanité de nos heureux spéculateurs qui, marchant sur les traces de l'innocent M...., « font voler la pous- « sière des chemins sous les superbes coursiers, » et que je regarde, ainsi que les moralistes de tous les temps, l'exagération du luxe comme une immense cause de décadence.

Je vous prie, Monsieur, de croire à ma considération distinguée.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Depuis que Lyon se trouve être sur la grand'route de Londres à Calcutta, tout le monde y passe : ambassadeurs japonais, vice-roi d'Egypte, roi de Bavière, chefs Touaregs, prêtres nègres, souverains et sujets, hommes illustres ou obscurs, les uns allant à l'Exposition de Londres, les autres à Paris ou à Berlin, d'autres à Munich ou à Rome. Du Congo à la ville des papes, Lyon n'est pas le plus court chemin, mais toutes les routes y conduisent, dit-on. Les uns traversent notre ville au bruit du canon, d'autres ont les honneurs des visites officielles, d'autres arrivent et partent inaperçus.

Les prêtres nègres ont été de ces derniers ; la foule ne s'est pas jetée sur leur passage, et cependant leur présence avait la plus haute signification ; c'était une protestation contre l'infériorité attribuée à leur race ; leur œil intelligent, la dignité de leurs manières prouvaient qu'ils n'étaient au-dessous de personne, et si, par hasard, ou par un de ces coups de la Providence qu'on ne peut prévoir, ils s'élevaient d'échelon en échelon jusqu'au trône de saint Pierre, qui peut dire l'importance d'un pareil fait sur l'avenir du monde ?

Pour recevoir ces hôtes ou en attirer de nouveau, il faut être élégant, donc Lyon continue son œuvre de destruction et de reconstruction, et chacun répète le chant nouveau adopté par une de nos Sociétés chorales :

Nous sommes des maçons,
Bâtissons,
Construisons ;
Nous sommes,
Nous sommes,
Nous sommes des maçons,
Construisons
Des maisons,
Nous sommes des maçons.

Ce morceau n'est peut-être pas très-poétique, mais il est revêtu d'une éclatante couleur locale ; seulement, et c'est là que nous en voulions venir, si Lyon s'embellit ce n'est pas au moral. Jamais litanie de crimes, de suicides ou d'assassinats ne fut plus complète que celle qu'il offre aujourd'hui. A lire nos journaux, on se croirait au temps des tire-laine, des coupeurs de bourse et des malandrins ; on tue ici de là, les uns, les autres ; tout est bon, sergent de ville ou gendarme ; on se pend, on se noie, on s'asphyxie, sans compter les accidents dont on entretient avec soin le lecteur comme si on n'avait rien de mieux à lui donner pour élever son intelligence.

Soyons juste, cependant ; si en bas on se tue un peu, en haut, les esprits travaillent, les plumes courent et les livres naissent. La traduction des *Annales* de Tacite, par M. Félix Olivier, nous

Digitized by Google

rappelle avec énergie jusqu'à quel degré d'avilissement et de honte peuvent tomber les hommes, à certaines époques qui se disent élégantes et civilisées ; les *Femmes entre elles*, par M. Léonce Barbier, sont le premier essai d'un très-jeune homme à qui on peut souhaiter des encouragements, il en profitera ; les *Canettes de Jirôme Roquet* (dit Tempias), par M. Blanc, ouvrage en langage canut, prose et vers, sont empreintes de cette verve humouristique et de cette acide gaîté gauloise dont nos pères étaient si friands; la *Malice des choses*, par M. de Gravillon, comme le précédent, se lit entre hommes, attire, entraîne, vous déride, se fait poursuivre jusqu'au bout, et se ferme dès qu'on entend le pas d'une mère ou d'une sœur ; les *Fibulines*, de M. Joséphin Soulary, se font goûter avec délices par tous les amoureux de la fine et belle poésie; les *Leçons d'un instituteur pour disposer les enfants aux bons traitements envers les animaux*, par le docteur Passot, charment par une morale pure et douce, un style facile et gracieux ; la *Vie et les poésies du président Riboud*, par M. Philibert Le Duc, sont un acte de piété envers un aïeul et quoique plus spécialement bressan, ce petit volume a pour nous un véritable intérêt, Thomas Riboud ayant vécu à Lyon et ayant produit de nombreux travaux sur notre histoire locale ; inutile de rappeler la nouvelle édition des œuvres de M. de Laprade, tout le monde à Lyon, ayant les premières ; enfin si nous osions aller jusqu'à Genève, nous pourrions signaler la *Fille d'un homme d'argent*, par madame Jeanne Mussard, étude navrante d'une de nos plaies sociales, tableau habilement réussi d'une jeune et charmante dame; nous portons un vif intérêt à cette œuvre à laquelle on peut souscrire dans les bureaux de la *Revue du Lyonnais*.

— Plusieurs découvertes archéologiques ont été faites récemment; dans la Haute-Loire, on a trouvé, en un lieu, certain nombre de pièces d'or, cinq cents, dit-on, de Charles VI à Henri III ; elles ont été achetées par un amateur de Lyon ; plus importante est la trouvaille faite au Sault, près Villebois, achetée par M. Dériard, un de nos plus savants numismates ; elle se compose de 485 pièces ou médailles d'argent, cuivre et billon, aux effigies de quarante-trois empereurs ou impératrices depuis Néron jusqu'à Claude-le-Gothique. « On y remarque, en outre, dit « le *Progrès*, six auréus d'or et un petit médaillon de Saloninus, « encastré de filigrane et pourvu d'une bélière, quatre chevalières « en or et sept en argent. Une de ces dernières est surmontée « d'une pierre gravée dont le sujet est une biche allaitant son « petit et pareille à celle que possède le musée de Lyon. » Enfin des bracelets en argent et en or. Le vase qui contenait ces richesses était en bronze le plus pur.

— L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Bonnefond aura lieu le 27 juin, jour anniversaire du décès de notre regretté Directeur. C'est M. Chenavard, architecte, correspondant

Digitized by Google

de l'Institut, qui en a tracé le projet et suivi la direction. L'exécution est due au ciseau de M. G. Bonnet.

— M. le conservateur des Musées nous prie d'annoncer que le Musée de Lyon vient de s'enrichir de trois remarquables tableaux, dont les auteurs n'y étaient pas représentés.

L'un est le *Portrait de Greuse*, peint par lui-même, et les deux autres sont la *Mort de la Vierge* et le *Couronnement de la Vierge*, peints par Jean Schoorel.

Ces acquisitions importants sont dues aux soins incessants de M. le Sénateur, qui ne laisse échapper aucune occasion d'augmenter les richesses artistiques de notre ville.

— Comme il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, nous restituerons à M. Sixte Delorme un petit article spirituellement écrit qu'il avait consacré à M. Bozonnet, de Bourg, et que nous avons inséré dans notre dernière livraison en le faisant suivre d'un autre nom que du sien.

— On dit que des Compagnies d'archers, de francs-archers, sans doute, s'organisent de toutes parts; que Lyon, Chalons, Mâcon, se provoquent et se menacent et que Saint-Etienne organise un solennel tir à la cible pour le 15 de ce mois. Déjà les magasins ornent leurs vitrines de grands arcs de six pieds. Quand verrons-nous ces nouvelles troupes, le carquois au dos et la flèche à la main, traverser les rues à la suite des canons rayés? auront-elles un costume? allons-nous remonter aux époques de la mythologie ou nous arrêterons-nous à Guillaume Tell? n'importe, la mode en vient, l'arc et la flèche vont reprendre faveur et, à tout prendre, nous aimons mieux voir la jeunesse d'aujourd'hui s'occuper de ces vieux exercices que d'être si habile à l'écarté, au baccarat, voire même au loyal jeu de billard.

— Est-ce tout? Sommes-nous au courant? avons-nous tout dit? parlons maintenant de la grande inauguration.

Le premier juin a été une date remarquable et cependant combien de gens l'ont laissé passer inaperçue; il pleuvait et quelques éclairs déchiraient la nue, voilà tout ce que nombre de gens, le soir, vous en auraient dit; ah! et aussi que nos théâtres étaient fermés, que déjà depuis la veille, c'est-à-dire le dernier jour de l'année, nos deux théâtres faisaient tristement relâche! relâche! mot innocent dans le courant de l'année, grave et terrible le 31 mai.

Pourquoi donc fermées, nos deux scènes? Ce n'est pas de cette question que nous avions l'intention de vous parler. Nous voulions vous dire que le chemin de fer de la Croix-Rousse est ouvert.

Ouvert, ce chemin à pente rapide dont les vagons, comme les

Digitized by Google

chars d'une montagne russe, montent et descendent le long d'une côte escarpée! ouvert, ce chemin qu'on disait impossible, que la moitié des Lyonnais avait condamné et qui fonctionne, qui roule, qui met en relations continues la ville opulente et le faubourg industrieux, trait d'union entre deux populations différentes mais unies, tête de ligne surtout de ce chemin de fer qui ne tardera pas à traverser la Dombes et à relier la France et l'Allemagne par Lons-le-Saulnier et Besançon. Depuis le 3 il est ouvert; il marche et à la satisfaction de tous et, d'abord, dimanche, premier juin, ses portes, si longtemps closes, ont laissé entrer des visiteurs; les autorités de la ville, le clergé, la magistrature, des gens de toutes classes et de tout état ont pris place sous la gare élégante de la Croix-Rousse. Au premier rang on remarquait M. le général Gauthier de la Verderie, qui a exercé naguère un commandement à Lyon, M. le comte de Pulligny, M. de Boismare, M. le colonel Sebille, M. Boussuge qui composent le conseil d'administration. C'est avec plaisir que nous retrouvions parmi les promoteurs d'une aussi utile entreprise M. de Jussieu, dont le nom si considéré à Lyon est si vivant encore dans le département de l'Ain, par les souvenirs administratifs qu'il y a laissés. La Dombes, en particulier, n'a point oublié que c'est à lui qu'elle doit la route impériale qui traverse son plateau. Parmi les personnes éminentes nous citerons encore MM. Pagnon, grand-vicaire, Artru, curé de Saint-Denis, MM. Pelvey, Bellenger, Bonnet, ingénieur en chef de la ville, venu pour applaudir le succès des autres, M. Paul Sauzet, qu'on aime à voir à nos fêtes parce qu'il est une de nos gloires, bon nombre de dames, enfin, venant faire acte de courage et de magnanimité. Un petit autel était dressé à l'extrémité nord de la gare; l'orage grondait, sans lasser la patience des nombreux curieux hissés sur les toits, les remparts et sur tout ce qui pouvait permettre de prendre part, du dehors, à la cérémonie. Après le discours prononcé par M. le grand-vicaire délégué, après la bénédiction de la gare, des machines et des vagons, un spectacle saisissant est venu remuer les assistants; les voitures, mais cette fois, vides de voyageurs, se sont enfoncées majestueusement dans l'abîme; l'instant était solennel, l'épreuve décisive: en voyant la marche sûre et tranquille du convoi, les spectateurs n'ont pu retenir leurs applaudissements et leurs bravos. A mesure que le train de la Croix-Rousse descendait, celui du Jardin-des-Plantes montait. Quand ces derniers vagons se sont trouvés au niveau des spectateurs, de nouveaux applaudissements ont éclaté et la foule impatiente, heureuse de profiter de l'aimable autorisation de la Compagnie, a pris d'assaut les confortables voitures, s'est installée commodément, qui aux premières, qui aux secondes; toutes les places étaient égales, on ne payait pas et, au signal du chef de train, on s'est laissé glisser triomphalement au bas du précipice.

Digitized by Google

La musique du 14e de ligne accompagnait les hardis voyageurs. Confiant dans les puissantes machines du Creuzot et dans ce cable qui est à lui seul une curiosité, on s'appelait, on s'invitait, on se félicitait du grand événement. La Société Chorale du Bon-Pasteur alternant avec la musique militaire, donnait une couleur toute particulière au voyage ; à chaque ascension, à chaque descente, nouveaux chants, nouvelle musique, nouveaux applaudissements. Malgré la pluie, malgré l'orage, tous les visages étaient heureux de ce beau succès : on voyait déjà Perrache uni à Sathonay, Lyon à Bourg ; on prenait part au triomphe de la Compagnie et, la joie aidant, la cérémonie officielle était devenue tout à fait une fête de famille.

— Ce mot nous fait penser à une réunion presque aussi nombreuse, mais plus intime qui, avait eu lieu huit jours auparavant, dans le Dauphiné, à une faible distance de Lyon et qui nous avait laissé aussi de profonds souvenirs par son caractère d'empressement, de cordialité, de bienveillance et de grandeur. Est-il permis de soulever les voiles de la vie intérieure ? d'amener le public devant le foyer sacré, si profané de notre temps par les romanciers, si pur et si intact encore au fond de nos provinces ? qu'on me pardonne si je suis indiscret, mais qu'on me laisse, pour une fois, raconter une solennité qui a eu tant de témoins, dire des coutumes et des usages qui malheureusement se perdent de plus en plus.

Il y a huit jours, un jeune époux, un fils unique, amenait une jeune et gracieuse compagne sous le toit paternel. Le chef de la famille, magistrat intègre et indépendant, assis naguère sur le siége illustre de Servan, avait réuni ses amis ; c'est dire qu'une foule nombreuse encombrait la cour du château et que tout le village stationnait autour de la porte d'entrée. Lyon et Grenoble avaient fourni la plus grosse part du contingent. Des magistrats, des propriétaires, des industriels, des savants, des artistes, d'élégantes et belles jeunes femmes, de ravissantes jeunes filles, des enfants enivrés de mouvement et de bruit attendaient avec impatience l'équipage ; les boîtes signalent son approche, les cris de la foule le saluent ; aux premières maisons du village, le couple descend et fait son entrée escorté de la jeunesse du pays ; là se passe une scène touchante et qui nous rappelle les plus doux souvenirs des temps passés.

Sous les arcs de triomphe et les guirlandes de fleurs, une petite table avait été dressée. Les époux s'avancent, le chef de la famille salue la nouvelle venue, l'embrasse et lui offre le vin de l'hospitalité.

La jeune femme, souriante et émue, heurte son verre à celui qui lui est tendu, puis, maîtresse à son tour, salue la foule et offre des dragées à ceux à qui désormais elle doit faire ses honneurs.

Digitized by Google

Nous ne pouvons dire tout ce que ce tableau a de charmes, des yeux se mouillent, mais on se tait; un jeune laboureur s'avance, il a un discours à prononcer.

Ce discours, nous n'avons pas eu besoin d'efforts pour le retenir. Pas un mot n'était à y retrancher; il peint les relations du village avec le château.

« Madame, soyez la bien-venue dans cette famille où vous venez apporter le bonheur; mais ne soyez pas étonnée de nous voir dans cette demeure; depuis notre enfance nous en connaissons le chemin.

« Nous venons vous offrir nos bêches, nos pioches, nos herses, nos charrues; si vous voulez notre affection par dessus le marché, nous en serons heureux, car nous sommes aussi prodigues de nos cœurs que de nos bras.

« Madame Marie, soyez la bien-venue, car vous entrez dans une famille où la bonté pour les pauvres gens est héréditaire du père au fils et de la mère à la fille. »

L'émotion était vive dans la foule à ces paroles qui dévoilaient si bien de profonds sentiments, et l'on estimait heureuse la famille qui avait su les inspirer.

L'instant d'après, deux cents habitants du village dînaient à l'ombre des grands arbres, sur les bords de l'étang, tandis qu'une table de cent quarante couverts, dressée avec un goût parfait sous des charmilles qui faisaient penser à Versailles, recevait l'élégante population du château; et c'était un coup-d'œil magnifique de voir cette table immense, joyeusement entourée, ces fraîches toilettes, ces gracieux visages encadrés dans ces verts feuillages; il était beau surtout de voir l'ordre qui régnait dans le service, et un nombreux domestique, allant, venant sans confusion, comme dans la plus confortable salle à manger. Nul ne *voyait* la pensée qui dirigeait cet ensemble, mais on la reconnaissait partout.

Chanter pour un mariage est d'obligation. Un aimable vieillard, ancien conseiller à la Cour impériale, fit entendre des couplets pleins d'esprit et de gaîté; dire que le célèbre chansonnier Gustave Nadaud, compléta la fête serait trop clairement révéler le nom des époux, et si, pour une fois, nous avons été babillard, nous ne voulons pas être indiscret.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXIV

HISTOIRE PROVINCIALE. — LYON, ET DÉPARTEMENTS ENVIRONNANTS.

Emile Perret. Histoire du Pont de la Guillotière..... 41, 114

Pean. Origines de Lugdunum..... 141

Martin-Daussigny. Chronique archéologique, nouvelles découvertes, défaite des Helvètes sur les bords de la Saône. 149, 216

Saint-Olive. Les Chevaliers tireurs de Villefranche..... 187

Alphonse Coste. Description de plusieurs emplacements d'anciens camps, près des bords de la Loire..... 242

Saint-Olive. Lettre au sujet du Jardin-des-Plantes..... 487

A. V. Chronique locale..... 80, 160, 240, 327, 408

PHILOSOPHIE.

Barrier. Considérations sur la question du Vitalisme et de l'Animisme..... 450

SCIENCES.

Pétrequin. Recherches historiques sur les rapports de la chirurgie avec la médecine..... 162

LITTÉRATURE.

Petit-Senn. Poésie, Amour et Malice (fin)..... 57

Ms. de Bausset-Roquefort. Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon..... 255

Petit-Senn. Une Cure héroïque..... 309

F. Raymond. Le château de Carillan..... 374, 438

Petit-Senn. Le médecin bien portant..... 484

Digitized by Google

BIOGRAPHIE LYONNAISE, NÉCROLOGIE.

Potton.	Richard de Laprade	6
Arène et Dufour.	Mgr Depéry	77
Morin-Pons.	Les Villeroy	82
L'abbé Martin	Rectification à propos de saint Anthelme	158
Guy de la Grye.	Jean Papon	201
Dr Fraisse.	Jean-Marie Saint-Eve	319
L. de Gaillard.	Nicolas Bergasse	345, 412

BIBLIOGRAPHIE.

Degeorge.	A Hector Fleury, lettre au sujet de son livre	66
A. V.	Armana prouvençau	234
M. M. V.	Journal des Maîtrises	239
***	Bibliographie de Jean et d'Etienne Papon	390
Clair Tisseur.	Deux poètes provençaux, Mathieu et Aubanel	462

BEAUX-ARTS.

George Hainl.	Rapport sur les harmoniums de M. Beaucourt	334
Roidot.	Etude sur les œuvres et les travaux de M. Chenavard	396, 424
Sixte Delorme.	Bozonnet, l'artiste potier	407

POÉSIE.

Paul Saint-Olive.	Les canons et les têtes rayés	5
Hector Fleury.	A Edouard Degeorge	81
Jules de Lubac.	La chèvre et le chou	161
T. Doucet.	L'armure	241
J. Tisseur.	La Guerre	329
Chaize.	Le Mirage	409

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google